BnF Gallica

Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un essai sur la chronologie [...]

Source gallica.bnf.fr / BibliothÃ¨que nationale de France

{BnF Gallica

Hérodote (0484?-0420? av. J.-C.). Auteur du texte. Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un essai sur la chronologie d'Hérodote et une table géographique, par M. Larcher,.... T. 6. 1786.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / BibliothÃ¨que nationale de France

1939a Double
H.

HISTOIRE
D'HÉRODOTE.

TOME SIXIÈME.

HISTOIRE D'HÉRODOTE,

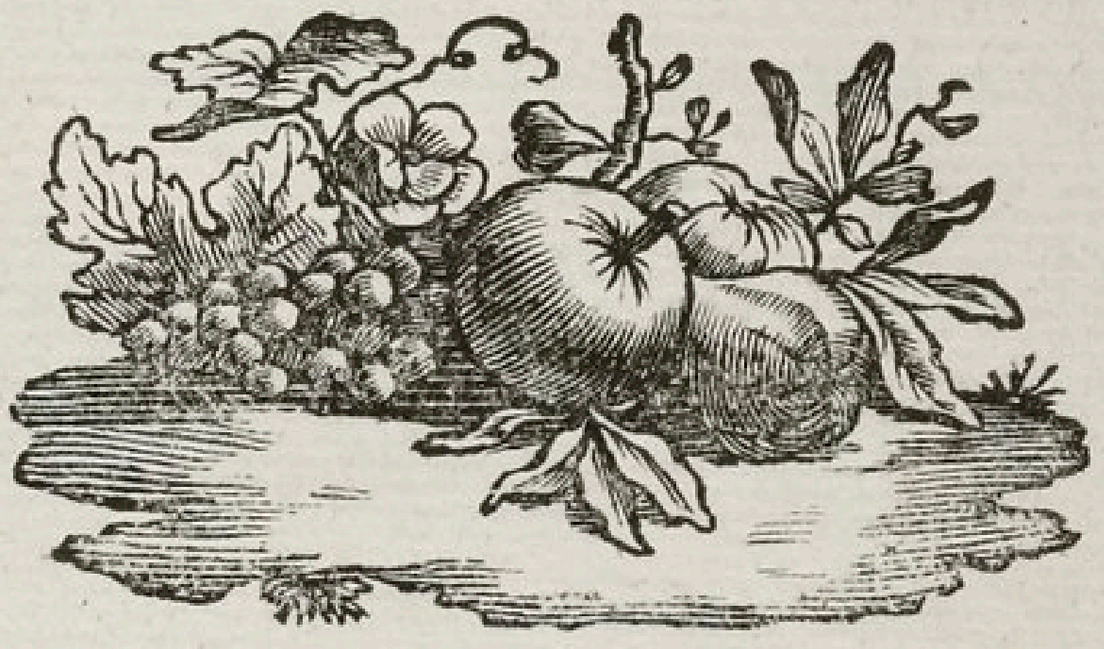
TRADUITE DU GREC,

AVEC des Remarques Hiſtoriques & Critiques, un Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, & une Table Géographique;

PAR M. LARCHER,

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon.

TOME SIXIÈME.



BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

A PARIS,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Auguſtins.
NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

8° = H. 2463 6



HISTOIRE
D'HÉRODOTE.

LIVRE NEUVIEME.

CALLIOPE.

I. APRÈS cette réponſe des Athéniens, les Envoyés de Lacédémone retournerent à Sparte, & Alexandre en Theſſalie. Ce Prince n'eut pas plutôt communiqué à Mardonius la réponſe des Athéniens, que celui-ci partit de la Theſſalie, faiſant marcher ſes troupes à grandes journées vers Athenes, & emmenant avec lui, des lieux où il paſſoit, tous les hommes (1) en âge de porter les armes. Les Princes de Theſſalie, loin de ſe repentir de leur conduite précédente, animoient encore plus (*a*) Mardonius qu'auparavant; & Tho-

(*a*) Dans le grec : *le Perſe.*

rax (2) de Lariſſe, qui avoit accompagné Xerxès dans ſa fuite, livroit alors ouvertement le paſſage à ce Général pour entrer en Grece.

II. Lorſque l'armée fut en Béotie, les Thébains joignirent Mardonius, & lui conſeillerent de camper à l'endroit où il ſe trouvoit, n'y en ayant point de plus commode. Ils le diſſuadoient d'aller plus avant, & vouloient qu'ayant aſſis ſon camp en ce lieu, il mît tout en uſage pour aſſervir la Grece entiere, ſans coup férir : car il étoit bien difficile même à tous les hommes d'en venir à bout par la force, tant qu'elle reſteroit unie, comme ils l'avoient éprouvé par le paſſé. « Si vous ſuivez notre conſeil, ajoutoient-ils, vous déconcerterez ſans peine leurs meilleurs projets. Envoyez » de l'argent à ceux d'entr'eux qui ont le plus de » crédit dans chaque Ville ; la diviſion ſe mettra dans toute la Grece, &, avec le ſecours de » ceux qui prendront votre parti, vous ſubjuguerez facilement ceux qui ne ſeront pas dans » vos intérêts. »

III. Tel fut le conſeil que lui donnerent les Thébains. Mais le déſir ardent de ſe rendre une ſeconde fois maître d'Athenes, l'empêcha (3) de le ſuivre. Il en fut encore détourné par ſa folle préſomption, & par l'eſpérance de faire connoître au Roi, qui étoit encore à Sardes, la priſe d'Athenes, par le moyen de (4) torches allumées dans les Iſles. A ſon arrivée dans l'Attique, il n'y trouva pas même alors les Athéniens ; la plupart

étoient, comme il l'apprit, à Salamine & sur leurs vaisseaux. Il s'empara pour (5) la seconde fois de cette Ville déserte, dix mois après que Xerxès l'eût prise pour la premiere fois.

IV. Tandis qu'il étoit à Athenes, il dépêcha en Salamine Murichides Hellespontien, avec les mêmes propositions qu'Alexandre de Macédoine avoit déja portées de sa part aux Athéniens. Il leur faisoit cette seconde députation, quoiqu'il sût d'avance qu'ils étoient mal-intentionnés; mais il se flattoit qu'en voyant l'Attique subjuguée & réduite sous sa puissance, ils se relâcheroient de leur obstination.

V. Murichides ayant été admis dans le Sénat, s'acquitta de la commission dont Mardonius l'avoit chargé. Un Sénateur, nommé Lycidas, dit qu'il lui paroissoit avantageux de recevoir les propositions de l'Envoyé, & d'en faire le rapport au peuple. Il fut de cet avis, soit que cet avis lui plût, ou qu'il eût reçu de l'argent de Mardonius. Incontinent, les Athéniens indignés, tant ceux du Sénat, que ceux du dehors, s'attrouperent autour de lui, & le (6) lapiderent : on renvoya ensuite l'Hellespontien Murichides, sans lui faire aucun mal. Le tumulte arrivé à Salamine au sujet de Lycidas, étant venu à la connoissance des femmes d'Athenes, elles s'animerent mutuellement, & courant d'elles-mêmes en troupe à la maison de ce traître, elles lapiderent aussi sa femme & ses enfants.

VI. Voici les raiſons qui engagerent les Athéniens à paſſer à Salamine. Tant qu'ils eſpérerent du ſecours du Péloponneſe, ils reſterent dans l'Attique. Mais la lenteur & la nonchalance des alliés, & l'approche de Mardonius, qu'on diſoit déja en Béotie, les déterminerent à tranſporter en Salamine tous leurs effets, & à y paſſer enſuite eux-mêmes. Ils envoyerent (7) une députation aux Lacédémoniens, en partie pour ſe plaindre de ce qu'au lieu d'aller avec eux en Béotie au-devant du Barbare, ils l'avoient laiſſé entrer dans l'Attique par leur négligence, & en partie pour leur rappeller les promeſſes de Mardonius, en cas qu'ils vouluſſent changer de parti, & pour leur dire que s'ils ne les ſecouroient pas, ils trouveroient eux-mêmes le moyen de ſe ſouſtraire aux maux qui les menaçoient. On célébroit alors à Sparte la fête d'Hyacinthe, & les Lacédémoniens s'en faiſoient un devoir indiſpenſable. Ils étoient encore occupés à la muraille de l'Iſthme, & déja on en élevoit les creneaux.

VII. Les députés d'Athenes étant arrivés à Lacédémone avec ceux de Mégares & de Platées qui les avoient accompagnés, s'adreſſerent aux Ephores, & leur tinrent ce diſcours.

« Les Athéniens nous ont envoyés pour vous
» dire que le Roi de Perſe nous rend notre pays,
» qu'il veut traiter avec nous d'égal à égal, ſans
» fraude, ſans tromperie, & qu'outre notre pro-
» pre pays, il conſent à nous en donner un autre

» à notre choix. Loin d'accepter ces propoſitions,
» le reſpect que nous portons à Jupiter (8) Hel-
» lénien, & l'horreur que nous inſpire la trahi-
» ſon, nous les ont fait (9) rejetter, malgré les
» injuſtices & la conduite inſidieuſe des Grecs.
» Quoique nous n'ignorions point qu'un traité
» avec le Roi ne nous ſoit beaucoup plus avan-
» tageux que la guerre, cependant nous n'en fe-
» rons jamais avec lui de notre plein gré.

» Telle eſt la maniere franche & ſincere dont
» nous nous ſommes conduits à l'égard des Grecs;
» mais vous, Lacédémoniens, qui craigniez tant
» alors notre accommodement avec le Roi, de-
» puis que la nobleſſe de nos ſentiments vous eſt
» parfaitement connue; depuis que vous êtes per-
» ſuadés que jamais nous ne trahirons la Grece;
» enfin, depuis que la muraille qui ferme l'Iſth-
» me eſt (10) preſque achevée, vous n'avez plus
» aucun égard pour les Athéniens; & quoique
» vous fuſſiez convenus avec nous d'aller en Béo-
» tie au-devant de Mardonius, vous l'avez laiſſé
» entrer, par votre négligence, dans l'Attique, &
» vous nous avez trahis. Les Athéniens ſont irrités
» de ce que dans les circonſtances actuelles, vous
» ayez manqué à vos engagements. Maintenant ils
» vous exhortent à leur envoyer au plutôt des trou-
» pes, afin de recevoir l'ennemi dans l'Attique.
» En effet, puiſque nous n'avons pu nous rendre en
» Béotie, du moins la plaine de Thria, dans notre
» pays, eſt très-commode pour livrer bataille. »

VIII. Les Ephores remirent leur réponſe au lendemain; le lendemain au jour ſuivant, & ainſi de ſuite pendant dix jours, renvoyant les Athéniens d'un jour à l'autre. Pendant ce temps, les Péloponnéſiens travailloient tous avec ardeur à fermer l'Iſthme d'un mur, & ce mur étoit près d'être achevé. Mais pourquoi les Lacédémoniens montrerent-ils, à l'arrivée d'Alexandre de Macédoine à Athenes, tant d'empreſſement à détourner les Athéniens d'épouſer les intérêts des Perſes, & qu'alors ils n'en tinrent aucun compte? Je n'en puis donner d'autre raiſon que celle-ci. L'Iſthme étant fermé, ils croyoient ne plus avoir beſoin des Athéniens; mais lorſqu'Alexandre vint à Athenes, le mur n'étoit point encore achevé; & les Lacédémoniens, effrayés de l'arrivée des Perſes, y travailloient ſans relâche.

IX. Mais enfin voici comment les Spartiates répondirent & ſe mirent en campagne. La veille du jour où l'on devoit s'aſſembler à ce ſujet pour la derniere fois, Chiléus de Tégée, qui jouiſſoit à Lacédémone d'un plus grand crédit que tous les autres étrangers, ayant appris de l'un des Ephores les repréſentations des Athéniens, leur parla en ces termes : « Ephores, tel eſt l'état des af-
» faires. Si les Athéniens, au lieu de reſter unis
» avec nous, s'allient avec le Barbare, une forte
» muraille a beau regner d'un bout de l'Iſthme
» à l'autre; le Perſe trouvera toujours des portes
» pour entrer dans le Péloponneſe. Prêtez donc

» l'oreille à leurs demandes, avant qu'ils aient » pris des réſolutions funeſtes à la Grece. »

X. Les Ephores, ayant réfléchi ſur ce conſeil, firent partir ſur le champ, quoiqu'il fût encore nuit, & ſans en rien communiquer aux députés (*a*) des Villes, cinq mille Spartiates, accompagnés chacun de ſept Hilotes, ſous la conduite de Pauſanias, (11) fils de Cléombrote. Le commandement appartenoit à Pliſtarque, (12) fils de Léonidas; mais il étoit encore enfant, & Pauſanias étoit ſon tuteur & ſon couſin : car (13) Cléombrote, fils d'Anaxandrides & pere de Pauſanias, étoit mort peu de temps après avoir ramené de l'Iſthme l'armée qui avoit conſtruit le mur. Il l'avoit, dis-je, ramenée, parce qu'il étoit arrivé une (14) éclipſe de ſoleil pendant qu'il ſacrifioit pour ſavoir s'il attaqueroit le Perſe. Pauſanias choiſit pour ſon Lieutenant Euryanax, fils de Doriée, de la même maiſon que lui.

XI. Ces troupes étoient parties de Sparte avec Pauſanias. Les députés, qui n'en avoient aucune connoiſſance, allerent trouver les Ephores, dès que le jour parut, dans l'intention, ſans doute, de retourner chacun chez ſoi. « Lacédémoniens, » leur dirent-ils, tandis que vous paſſez ici votre » temps à célébrer la fête (15) d'Hyacinthe & à vous » réjouir, vous trahiſſez la cauſe de vos alliés. » Mais votre injuſtice à l'égard des Athéniens, &

(*a*) Athenes, Mégares & Platées. Voyez §. VII.

» le petit nombre de leurs confédérés, vont les dé-
» terminer à faire la paix avec le Roi, aux con-
» ditions qu'ils pourront en obtenir. Devenus ſes
» alliés, ne doutez pas que nous ne marchions
» par-tout où nous conduiront ſes Lieutenants,
» & vous ſaurez alors ce qui vous en arrivera. »
Les députés ayant ainſi parlé, les Ephores leur dirent avec ſerment, que les troupes de Sparte marchoient contre les étrangers, (tel étoit le nom qu'ils donnoient aux (16) Barbares,) & qu'ils les croyoient déja arrivées à Oreſtium. Les députés n'étant point inſtruits de ce qui s'étoit paſſé, leur demanderent une explication. Quand on la leur eut donnée, ils furent fort ſurpris, & partirent en diligence pour les joindre. Cinq mille Lacédémoniens des Villes voiſines de Sparte, tous hommes choiſis & peſamment armés, les accompagnerent.

XII. Tandis qu'ils ſe hâtoient de gagner l'Iſthme, les Argiens, qui avoient promis précédemment à Mardonius d'empêcher les Spartiates de ſe mettre en campagne, dépêcherent à ce Général le meilleur courier (*a*) qu'ils purent trouver, auſſi-tôt qu'ils ſurent la nouvelle que Pauſanias étoit parti de Sparte avec un corps de troupes. Lorſque le courier fut arrivé à Athenes : « Mar-
» donius, dit-il, les Argiens m'ont envoyé vous

(*a*) Dans le grec : *un Héraut, le meilleur Hémérodrome, &c.*

» dire qu'il eſt ſorti des (*a*) troupes de Lacédé-
» mone, ſans qu'ils aient pu l'empêcher. Profitez
» de cet avis pour prendre une bonne réſolution. »
Ayant ainſi parlé, il s'en retourna.

XIII. Cette nouvelle fit perdre à Mardonius l'envie de demeurer plus long-temps dans l'Attique. Il y étoit reſté avant que de l'avoir appriſe, parce qu'il vouloit ſavoir à quoi ſe détermineroient les Athéniens. Il n'avoit point encore ravagé leurs terres, & n'y avoit fait aucun dégât, eſpérant toujours (*b*) qu'ils s'accommoderoient avec lui. Mais n'ayant pu les y engager, inſtruit de tous leurs deſſeins, il ſe retira avant que Pauſanias fût arrivé avec ſes troupes à l'Iſthme. En ſortant d'Athenes, il y mit le feu, & fit abattre tout ce qui ſubſiſtoit encore, murs & édifices, tant ſacrés, que profanes. Il en partit, parce que l'Attique n'eſt pas commode pour la cavalerie, & parce que, dans le cas où il auroit été vaincu, il n'auroit pu ſe retirer que par des défilés, où un petit nombre d'hommes auroient ſuffi pour l'arrêter. Il réſolut donc de retourner à Thebes, afin de combattre près d'une Ville amie, & dans un pays commode pour la cavalerie.

XIV. Il étoit déja en marche, lorſqu'un courier vint à toutes jambes lui annoncer qu'un au-

---

(*a*) Dans le grec : *de la jeuneſſe.*

(*b*) Dans le grec : *pendant tout le temps;* c'eſt-à-dire, pendant tout le temps qu'il reſta dans l'Attique.

tre corps de mille Lacédémoniens alloit du côté de Mégares. Auſſi-tôt il délibéra ſur les moyens de l'intercepter, comme il le déſiroit. Il rebrouſſa chemin avec ſon armée, & la conduiſit vers Mégares, faiſant prendre les devants à la cavalerie, qui parcourut toute la (17) Mégaride. Cette armée ne pénétra pas plus avant en Europe du côté de l'Occident.

XV. Un courier étant enſuite venu lui apprendre que les Grecs étoient aſſemblés à l'Iſthme, il retourna ſur ſes pas, prenant ſa route par Décélée. Les (*a*) Bœotarques avoient mandé les voiſins des Aſopiens pour lui ſervir de guides. Ceux-ci le conduiſirent à Sphendalées, & de-là à Tanagre, où il paſſa la nuit. Le lendemain ayant tourné vers Scolos, il fut ſur les terres des Thébains, & les ravagea, quoiqu'ils fuſſent dans les intérêts des Perſes. Ce ne fut pas cependant par haine contr'eux, mais parce qu'il ſe trouvoit dans la néceſſité de fortifier ſon camp, afin d'y trouver un aſyle en cas qu'il livrât bataille, & que l'événement ne répondît pas à ſes eſpérances. Le camp des Perſes commençoit à Erythres, paſſoit près (18) d'Hyſies, & s'étendoit juſqu'au territoire de Platées, le long de (19) l'Aſope. Le mur (19*) qu'il fit élever n'occupoit pas toute cette étendue, mais environ dix ſtades en quarré. Tandis que les Barbares étoient occupés à ce travail, Attaginus

---

(*a*) Les Magiſtrats des Béotiens.

de Thebes, fils de (20) Phrynon, fit les apprêts d'un grand feſtin, auquel il invita Mardonius, avec cinquante Perſes des plus qualifiés, qui ſe rendirent à Thebes, où le repas ſe donna.

XVI. Quant (*a*) à ce qui s'y paſſa, je le tiens de Therſandre, l'un des principaux citoyens d'Orchomene. Il me raconta que lui-même avoit été convié à ce repas par Attaginus; que cinquante Thébains y avoient été auſſi invités; qu'à table on n'étoit point ſéparément; mais que ſur chaque lit il y avoit un Perſe & un Thébain; que le repas fini, comme on s'excitoit mutuellement à boire, le Perſe, qui étoit avec lui ſur le même lit, lui demanda en grec de quel pays il étoit, & que lui ayant répondu qu'il étoit d'Orchomene, le Perſe lui dit alors : « Puiſque nous ſommes à la » même table, & que nous avons part aux mê- » mes libations, je veux vous laiſſer un témoi- » gnage de mes ſentiments qui me rappelle à votre » ſouvenir, afin qu'inſtruit vous-même auſſi de ce » qui doit arriver, vous puiſſiez prendre le parti » qui vous ſera le plus avantageux. Voyez-vous » ces Perſes qui ſont à table, & cette armée que » nous avons laiſſée campée ſur les bords du fleuve? » Eh bien! de tous ces hommes, il n'en reſtera » dans peu qu'un très-petit nombre. »

En diſant cela, le Perſe répandoit beaucoup de

(*a*) Le grec porte : *ces choſes-ci qui reſtent, je les ai appriſes, &c.*

larmes. Therſandre, étonné de ce diſcours, lui dit : « Ne faudroit-il point communiquer cela à » Mardonius, & aux Perſes les plus diſtingués » après lui ? Non, mon cher hôte, répondit le » Perſe ; ce que Dieu a réſolu, l'homme ne peut » le détourner : car perſonne n'ajoute foi aux meil- » leurs avis. Grand nombre de Perſes ſont inſtruits » de ce que je vous apprends ; cependant, en- » chaînés par la néceſſité, nous ſuivons Mardo- » nius. Le plus cruel chagrin pour l'homme, c'eſt » de voir que le Sage n'a pas la moindre auto- » rité. » Voilà ce que je tiens de Therſandre d'Orchomene, à qui j'ai oui dire auſſi qu'il avoit raconté la même choſe à pluſieurs autres perſonnes avant la bataille de Platées.

XVII. Pendant que Mardonius campoit en Béotie, (*a*) tous les Grecs de ce pays, attachés aux intérêts des Perſes, lui donnerent des troupes, & firent une irruption avec lui dans l'Attique, excepté les Phocidiens, qui ne ſe trouverent point à cette expédition : car s'ils avoient pris avec chaleur (*b*) le parti des Medes, c'étoit moins volontairement, que par néceſſité. Ils vinrent, quelques jours après le retour de Mardonius à Thebes, avec mille hommes peſamment

---

(*a*) Il s'agit du premier campement, qui ne fut pas long. Voyez ci-deſſus, §. II.

(*b*) Cela ne contredit point ce qu'il a raconté Livre VIII, §. XXX, &c.

armés, commandés par Harmocydes, un de leurs plus illuſtres citoyens. Lorſqu'ils furent auſſi arrivés à Thebes, Mardonius leur envoya dire, par des cavaliers, de camper en leur particulier dans la plaine. Ils le firent, & auſſi-tôt parut toute la cavalerie Perſe. Le bruit courut enſuite parmi les Grecs campés avec les Perſes, que cette cavalerie alloit les tuer à coups de javelots. Ce même bruit s'étant auſſi répandu dans le camp des Phocidiens, Harmocydes, leur Commandant, les anima par ce diſcours : « Phocidiens, leur dit-il, » les Theſſaliens nous ont calomniés, comme je » le ſoupçonne, & notre perte eſt aſſurée. C'eſt » maintenant qu'il faut que chacun de nous mon- » tre ſa valeur : car il vaut mieux mourir en at- » taquant & en ſe défendant avec courage, que » de ſe laiſſer tuer honteuſement. Qu'ils appren- » nent qu'ils ſont des Barbares, & que ceux dont » ils ont tramé la perte, ſont des Grecs. »

XVIII. Ce fut ainſi qu'Harmocydes anima les ſiens. Lorſque la cavalerie les eut inveſtis, elle fondit ſur eux, comme ſi elle eût voulu les exterminer. Déja les traits étoient prêts à partir, & peut-être y en eut-il quelques-uns de lancés. Alors les Phocidiens ſerrerent (21) extrêmement leurs rangs, & firent face de tous côtés. A cette vue, les Barbares tournerent bride & ſe retirerent. Je ne puis aſſurer ſi cette cavalerie étoit venue dans le deſſein de maſſacrer les Phocidiens à la priere des Theſſaliens, ni ſi les Barbares,

voyant ces mille hommes se mettre en défense, & craignant d'en recevoir quelque échec, se retirerent, comme s'ils en avoient reçu l'ordre du Général, ou si le Général vouloit éprouver leur courage. Quoi qu'il en soit, la cavalerie s'étant retirée, Mardonius leur fit dire par un héraut : « Soyez tranquilles, Phocidiens; vous vous êtes » montrés gens de cœur, & non point tels qu'on » me l'avoit dit. Conduisez-vous maintenant avec » zele dans cette guerre; vos services ne l'em- » porteront jamais sur la générosité du Roi, ni » sur la mienne. » Voilà ce qui se passa à l'égard des Phocidiens.

XIX. Les Lacédémoniens ne furent pas plutôt arrivés à (22) l'Isthme, qu'ils y assirent leur camp. Sur cette nouvelle, les peuples du Péloponnese les mieux intentionnés pour la patrie, se mirent en marche, ainsi que ceux qui avoient été témoins du départ des Spartiates; les uns & les autres ne voulant pas que les Lacédémoniens eussent en cela quelque avantage sur eux. Les sacrifices étant favorables, ils sortirent tous de l'Isthme, & arriverent à Eleusis. On renouvella en cet endroit les sacrifices; & comme ils ne présageoient rien que d'heureux, ils continuerent leur marche, accompagnés des Athéniens, qui, ayant passé de Salamine sur le continent, les avoient joints à Eleusis. Ayant appris à leur arrivée à Erythres en Béotie, que les Barbares campoient sur les bords de l'Asope, ils tinrent conseil là-dessus,

& allerent ſe poſter vis-à-vis d'eux, au pied du Mont Cithéron.

XX. Comme ils (23) ne deſcendoient pas dans la plaine, Mardonius envoya contr'eux toute ſa cavalerie, commandée par Maſiſtius, homme de grande diſtinction parmi les Perſes. Ce Général, que les Grecs appellent Maciſius, étoit monté ſur un cheval Niſéen, dont la bride étoit d'or, & le reſte du harnois magnifique. La cavalerie s'étant approchée des Grecs en bon ordre, fondit ſur eux, & leur fit beaucoup de mal, les appellant femmes.

XXI. Les Mégariens ſe trouvoient par hazard placés dans l'endroit le plus aiſé à attaquer, & d'un plus facile accès pour les chevaux. Preſſés par la cavalerie, ils envoyerent un héraut aux Généraux Grecs, qui leur parla ainſi:

« Les Mégariens vous diſent: Alliés, nous ne » pouvons pas ſoutenir ſeuls (24) le choc de la » cavalerie Perſe, dans le poſte où l'on nous a » d'abord placés: quoique fort preſſés, nous avons » juſqu'ici réſiſté avec fermeté & courage; mais » ſi vous n'envoyez des troupes pour nous rele- » ver, nous quitterons notre poſte, & nous nous » retirerons. » Le héraut ayant fait ce rapport, Pauſanias ſonda les Grecs, pour voir s'il ne s'en trouveroit point qui s'offriſſent d'eux-mêmes pour défendre ce poſte en la place des Mégariens. Tous le refuſerent, excepté les trois cents Athéniens d'élite, commandés par Olympiodore, fils de Lampon, qui ſe chargerent de ce ſoin.

XXII. Ce corps de troupes, qui prit ſur lui la défenſe de ce poſte, préférablement au reſte des Grecs campés à Erythres, emmena auſſi des gens de trait. Le combat ayant duré quelque temps, il ſe termina comme je vais le rapporter. La cavalerie Perſe fit ſon attaque en ordre & par eſcadrons; mais Maſiſtius (25) l'ayant devancée, ſon cheval fut atteint d'un coup de fleche aux flancs: il ſe cabra de douleur, & jetta Maſiſtius par terre. Les Athéniens fondirent incontinent ſur lui, ſe ſaiſirent du cheval, & tuerent le cavalier malgré ſa défenſe. Ils ne le purent d'abord, à cauſe de la cuiraſſe d'or en écailles qu'il portoit ſous ſon habit de pourpre; & c'étoit en vain qu'ils lui portoient des coups. Mais quelqu'un s'en étant apperçu, le frappa (26) à l'œil, & il mourut. La cavalerie ignora d'abord le malheur arrivé à ſon Général. Comme tantôt elle revenoit à la charge, & tantôt elle ſe battoit en retraite, elle ne ſavoit pas ce qui s'étoit paſſé; car on n'avoit pas vu Maſiſtius tomber de cheval, on ne l'avoit pas vu périr. Mais les Barbares s'étant arrêtés, & voyant que perſonne ne leur donnoit l'ordre, ils en furent ſur le champ affligés; & ayant appris que leur Général n'étoit plus, ils s'exhorterent mutuellement, & pouſſerent leurs chevaux à toutes jambes, pour enlever le corps de Maſiſtius.

XXIII. Les Athéniens, les voyant accourir tous enſemble, & non plus par eſcadrons, appellerent à eux le reſte de l'armée. Pendant que l'infanterie

venoit

venoit à leur ſecours, il y eut un combat très-vif pour le corps de Maſiſtius. Tant que les trois cents Athéniens furent ſeuls, ils eurent un très-grand déſavantage, & ils abandonnerent le corps. Mais lorſque le ſecours fut arrivé, la cavalerie ne put en ſoutenir le choc; & loin d'enlever le corps de ſon Général, elle perdit beaucoup de monde. Les cavaliers s'étant éloignés d'environ deux ſtades, délibérerent ſur ce qu'ils devoient faire; & comme ils n'avoient plus perſonne pour les commander, il fut décidé qu'on retourneroit vers Mardonius.

XXIV. La cavalerie étant arrivée au camp, toute l'armée témoigna la douleur qu'elle reſſentoit de la perte de Maſiſtius, & Mardonius encore plus que les autres. Les Perſes ſe couperent la barbe & les cheveux; ils couperent les (27) crins à leurs chevaux, & le poil à leurs bêtes de charge, & pouſſerent des cris lugubres, dont retentit toute la Béotie: ils venoient de perdre un homme qui, du moins après Mardonius, étoit le plus eſtimé, & des Perſes, & du Roi. Ce fut ainſi que les Barbares rendirent à leur maniere les derniers honneurs à Maſiſtius.

XXV. Les Grecs ayant ſoutenu le choc de la cavalerie, & l'ayant repouſſée, cet avantage leur inſpira beaucoup plus de confiance. D'abord ils mirent ſur un char le corps de Maſiſtius, & le firent paſſer de rang en rang. Il méritoit d'être vu, & par ſa grandeur, & par ſa beauté; & ce

fut par cette raiſon qu'on le porta de tous côtés, & que chacun quitta ſon rang, & courut pour le voir. On fut enſuite d'avis d'aller à Platées, dont le territoire paroiſſoit beaucoup plus commode pour camper, que celui d'Erythres, par pluſieurs raiſons, & entr'autres à cauſe de l'abondance de ſes eaux. Il fut donc réſolu de s'y rendre, & d'y camper en ordre de bataille, près de la fontaine de Gargaphie. Les Grecs ayant pris leurs armes, marcherent par le pied du Mont Cithéron, paſſerent près d'Hyſies, & ſe rendirent dans le territoire de Platées. Lorſqu'ils y furent arrivés, ils ſe rangerent par nations près de la fontaine de Gargaphie, & du Temple conſacré au héros (28) Androcrates, les uns ſur des collines peu élevées, les autres dans la plaine.

XXVI. Quand les troupes voulurent prendre en cet endroit le rang qu'elles devoient occuper, il s'éleva de grandes conteſtations entre les Tégéates & les Athéniens; les uns & les autres ſoutenant qu'ils devoient avoir le commandement de l'une des (29) deux ailes, & rapportant, pour appuyer leur droit, les belles actions qu'ils avoient faites, tant dans les derniers temps, que dans les ſiecles les plus reculés. « Tous les alliés, dirent » les Tégéates, nous ont toujours jugés dignes de » ce poſte, dans les expéditions que les Péloponnéſiens ont faites enſemble au-dehors, ſoit dans » les premiers temps, ſoit dans les derniers. Lorſ» qu'après la mort d'Euryſthée, les Héraclides (30)

» tenterent de rentrer dans le Péloponnese, nous
» obtînmes cet honneur, par les services que nous
» rendîmes en cette occasion. Nous marchâmes à
» l'Isthme au secours de la patrie, avec les Io-
» niens qui habitoient (a) alors dans le Pélopon-
» nese, & les Achéens, & nous campâmes vis-
» à-vis des Héraclides. On dit qu'alors Hyllus re-
» présenta, qu'au lieu d'exposer les deux armées
» au danger d'une action, il falloit que les Pé-
» loponnésiens choisissent dans leur armée celui
» qu'ils jugeroient le plus brave, pour se battre
» seul avec lui à de certaines conditions. Les Pé-
» loponnésiens furent d'avis d'accepter cette pro-
» position. On s'engagea par serment, & l'on con-
» vint que les Héraclides rentreroient dans l'hé-
» ritage de leurs peres, si Hyllus remportoit la
» victoire sur le chef des Péloponnésiens, & que
» s'il étoit vaincu, les Héraclides se retireroient
» au contraire avec leur armée, & que de cent
» ans ils ne chercheroient point à rentrer dans le
» Péloponnese. (31) Echémus, fils d'Aéropus, &
» petit-fils de (32) Céphée, notre Général & no-
» tre Roi, fut choisi volontairement par tous les
» alliés. Il se battit contre Hyllus & le (33) tua.
» Cette action nous valut parmi les Péloponné-
» siens de ce temps-là, entr'autres honneurs que
» nous conservons encore actuellement, celui de
» commander une des ailes de l'armée, dans tou-

(a) Voyez Livre I, §. 145.

„ tes les expéditions qu'ils font enſemble. Quant à
„ vous, Lacédémoniens, nous ne vous diſputons
„ point le premier rang; commandez celle des
„ deux ailes que vous voudrez, nous vous en laiſ-
„ ſons le choix; mais le commandement de l'au-
„ tre nous (34) appartient, de même que nous
„ l'avons eu par le temps paſſé. Indépendamment
„ de l'action que nous venons de raconter, nous
„ méritons mieux ce poſte que les Athéniens, &
„ par le grand nombre de combats que nous avons
„ livrés pour vous & pour d'autres peuples, &
„ par les heureux ſuccès dont ils ont été couron-
„ nés. Il eſt donc (35) juſte que nous ayons le
„ commandement d'une des deux ailes, préféra-
„ blement aux Athéniens, qui n'ont fait, ni dans
„ les derniers temps, ni dans les anciens, d'auſſi
„ belles actions que nous. „ Ainſi parlerent les Tégéates.

XXVII. « Nous ſavons, répondirent les Athé-
„ niens, que les alliés ſont ici aſſemblés pour com-
„ battre le Barbare, & non pour diſcourir. Mais
„ puiſque les Tégéates ſe ſont propoſés de parler
„ des exploits, tant anciens, que récents, des deux
„ peuples, nous ſommes forcés de vous montrer
„ d'où nous vient ce droit que nous ont tranſmis
„ nos peres, d'occuper toujours le premier rang,
„ plutôt que les Arcadiens, tant que nous nous
„ conduirons en gens de cœur. Les Héraclides,
„ dont les Tégéates ſe vantent d'avoir tué le chef
„ près de l'Iſthme, chaſſés autrefois par tous les

» Grecs, chez qui ils se refugioient, pour éviter
» la servitude dont les menaçoient les Mycéniens,
» furent accueillis par nous seuls, & nous repouf-
» sâmes l'injure d'Eurysthée, en remportant avec
» eux une victoire complete sur les peuples qui
» occupoient alors le Péloponnese. Les (36) Ar-
» giens, qui avoient entrepris une expédition con-
» tre Thebes avec Polynices, ayant été tués, &
» leurs corps restant sans sépulture, nous marchâmes
» contre les Cadméens, nous enlevâmes ces corps,
» & nous leur donnâmes la sépulture dans notre
» pays, à Eleusis (37). Nous avons fait aussi de bel-
» les actions contre (38) les Amazones, ces redou-
» tables (39) guerrieres, qui, des bords du Ther-
» modon, vinrent attaquer l'Attique. A Troie,
» nous ne nous sommes pas moins distingués que
» les autres alliés. Mais qu'est-il besoin de rap-
» peller ces exploits? Les mêmes peuples, qui
» pour lors étoient braves, pourroient être aujour-
» d'hui des lâches, & ceux qui alors étoient des
» lâches, pourroient avoir maintenant du coura-
» ge. C'en est donc assez sur les temps anciens.
» Nous pourrions citer beaucoup d'autres belles
» actions, & en aussi grand nombre qu'aucun au-
» tre peuple de la Grece; mais quand nous n'au-
» rions pour nous que la journée de Marathon,
» elle seule (40) nous rendroit dignes de cet hon-
» neur & de bien d'autres encore. Cette journée,
» où, seuls d'entre les Grecs, nous combattîmes
» avec nos seules forces contre les Perses; où,

» malgré les difficultés d'une telle entreprise, nous » fûmes victorieux de quarante-six Nations, ne » fait-elle pas assez voir que nous méritons ce » poste ?

» Mais dans les circonstances actuelles, il ne » convient pas de contester sur les rangs. Nous » sommes prêts, Lacédémoniens, à vous obéir, » quel que soit le poste que vous jugiez à propos » de nous assigner, & quels que soient les enne- » mis que nous ayons en tête. Par-tout où vous » nous placerez, nous tâcherons de nous compor- » ter en gens de cœur. Conduisez-nous donc, & » comptez sur notre obéissance. »

XXVIII. Telle fut la réponse des Athéniens. Toute l'armée des Lacédémoniens s'écria qu'ils méritoient mieux que les Arcadiens de commander (a) une des ailes de l'armée. Les Athéniens eurent donc ce poste, & l'emporterent sur les Tégéates. Toutes les troupes se rangerent ensuite en cet ordre, tant celles qui étoient arrivées dès le commencement, que celles qui depuis étoient survenues. A l'aile droite étoient dix mille Lacédémoniens, parmi lesquels il y avoit cinq mille Spartiates, soutenus par trente-cinq mille Hilotes armés à la légere, chaque Spartiate ayant sept Hilotes autour de soi. Quinze cents Tégéates, pesamment armés, venoient immédiatement après eux ; les Spartiates les avoient choisis pour rem-

(a) Voyez la note 29.

plir ce poſte, tant à cauſe de leur courage, que pour leur faire honneur. Après les Tégéates étoient cinq mille Corinthiens, & après ceux-ci les trois cents Potidéates, venus de la preſqu'iſle de Pallene; honneur que Pauſanias leur avoit accordé à la priere des Corinthiens. Venoient enſuite ſix cents Arcadiens d'Orchomene, ſuivis de trois mille Sicyoniens, & ceux-ci de huit cents Epidauriens, qui avoient après eux mille Trézéniens. Après les Trézéniens venoient deux cents Lépréates, & quatre cents hommes, tant Mycéniens, que Tirynthiens. On voyoit enſuite mille Phliaſiens, trois cents Hermionéens, ſix cents, tant Erétriens, que Styréens; & immédiatement après ceux-ci, quatre cents Chalcidiens. Après eux ſe trouvoient cinq cents Ampraciates, huit cents Leucadiens & Anactoriens, deux cents Paléens de Céphallénie, & cinq cents Eginetes. Ils étoient ſuivis de trois mille Mégariens & de ſix cents Platéens. Les Athéniens, au nombre de huit mille hommes, commandés par Ariſtides, fils de Lyſimachus, occupoient l'aile gauche de l'armée, & ſe trouvoient les derniers, & en même-temps les premiers.

XXIX. Ces troupes, raſſemblées contre les Barbares, ſi l'on excepte les ſept Hilotes par Spartiate, étoient peſamment armées, & montoient en tout à trente-huit mille ſept cents hommes. Quant aux troupes légeres, celles qui étoient auprès des Spartiates, alloient à trente-cinq mille

hommes, chaque Spartiate ayant ſept hommes autour de ſoi, tous bien armés. Celles qui accompagnoient le reſte des Lacédémoniens & des Grecs, étoient de (41) trente-quatre mille cinq cents; c'étoit un ſoldat légérement armé par chaque (*a*) Hoplite. Ainſi le nombre des ſoldats armés à la légere, alloit en tout à ſoixante-neuf mille cinq cents.

(*b*) Les troupes grecques aſſemblées à Platées, tant celles qui étoient peſamment armées, que celles qui l'étoient à la légere, montoient en tout à cent huit mille deux cents hommes. Mais en ajoutant le (42) reſte des Theſpiens qui ſe trouvoit à l'armée, & qui alloit à dix-huit cents hommes, on avoit le nombre complet de cent dix mille. Les Theſpiens n'étoient pas (43) armés peſamment. Ces troupes campoient ſur les bords de l'Aſope.

XXX. Mardonius & les Barbares ayant ceſſé de pleurer Maſiſtius, ſe rendirent auſſi ſur l'Aſope, qui traverſe le territoire de Platées, où ils avoient appris que les Grecs étoient campés. Lorſqu'ils y furent arrivés, Mardonius les rangea de cette maniere en face des ennemis. Il plaça les

---

(*a*) Voyez ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille, Livre I, note 17.

(*b*) Ici commence un nouveau paragraphe dans l'édition de M. Weſſeling : j'ai mieux aimé ſuivre la diviſion de Gronovius.

Perſes vis-à-vis des Lacédémoniens ; & comme ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ceux-ci, il les diſpoſa en pluſieurs rangs, & les étendit juſqu'aux Tégéates. Ainſi il oppoſa, ſuivant le conſeil des Thébains, toutes ſes meilleures troupes aux Lacédémoniens, & ſes plus foibles, aux Tégéates.

Il rangea les Medes immédiatement après les Perſes, en face des Corinthiens, des Potidéates, des Orchoméniens & des Sicyoniens. Attenant les Medes étoient les Bactriens, vis-à-vis des Epidauriens, des Trézéniens, des Lépréates, des Tirynthiens, des Mycéniens & des Phliaſiens. Venoient enſuite les Indiens, contre les Hermionéens, les Erétriens, les Styréens & les Chalcidiens. Les Saces furent placés auprès des Indiens, vis-à-vis des Ampraciates, des Anactoriens, des Leucadiens, des Paléens & des Eginetes. Immédiatement après les Saces, il oppoſa aux Athéniens, aux Platéens & aux Mégariens, les Béotiens, les Locriens, les Méliens, les Theſſaliens & les mille (*a*) Phocidiens : car les Phocidiens ne s'étoient pas tous déclarés pour les Perſes. Quelques-uns fortifioient le parti des Grecs : enfermés ſur le Parnaſſe, ils en ſortoient pour (44) piller & pour harceler l'armée de Mardonius, & ceux d'entre les Grecs qui s'étoient joints à lui.

(*a*) Voyez ci-deſſus §. XVII, & Livre VIII, §. XXX, &c.

Ce Général plaça auſſi les Macédoniens & les Theſſaliens vis-à-vis des Athéniens.

XXXI. Les peuples que je viens de nommer, & que Mardonius rangea en bataille, étoient les plus conſidérables, & en même-temps les plus célebres, & ceux dont on faiſoit le plus de cas. Des hommes de nations différentes étoient auſſi mêlés & confondus avec ces troupes : il y avoit des Phrygiens, des Thraces, des Myſiens, des Péoniens & autres; on y voyoit pareillement des Ethiopiens & de ces Egyptiens guerriers, qu'on appelle (45) Hermotybies & Calaſiries, & qui ſont les ſeuls qui faſſent profeſſion des armes. Ces Egyptiens étoient ſur la flotte des Perſes, & Mardonius les en avoit tirés, tandis qu'il étoit encore à Phalere; car ils ne faiſoient pas partie des troupes de terre que Xerxès mena avec lui à Athenes. L'armée des Barbares étoit, comme je l'ai déja dit plus (*a*) haut, de trois cents mille hommes; mais perſonne ne ſait le nombre des Grecs alliés de Mardonius; car on ne les avoit pas comptés. Mais ſi l'on peut former là-deſſus des conjectures, je penſe qu'ils alloient à cinquante (*b*) mille. Tel étoit l'ordre de bataille de l'infanterie; la cavalerie occupoit des poſtes ſéparés.

XXXII. Les Grecs & les Barbares s'étant ainſi rangés par nations & par bataillons, offrirent le

---

(*a*) Livre VIII, §. 100, 101, 113.

(*b*) Voyez la note 1 ſur ce Livre.

lendemain les uns & les autres des ſacrifices. Tiſamene (46), fils d'Antiochus, qui avoit ſuivi l'armée des Grecs en qualité de devin, ſacrifioit pour eux. Quoique Eléen, & de la famille des (47) Clytiades, qui ſont une branche des Jamides (48), les Lacédémoniens l'avoient admis au nombre de leurs citoyens, à l'occaſion (*a*) que je vais rapporter. Tiſamene ayant conſulté l'oracle de Delphes, ſur les enfants qu'il devoit avoir, la Pythie lui répondit qu'il remporteroit la victoire dans cinq grands combats. N'ayant pas ſaiſi d'abord le ſens de l'oracle, il s'appliqua aux exercices gymniques, comme s'il eût dû être victorieux dans ces ſortes de combats. S'étant exercé au pentathle, il remporta tous les prix, excepté celui de (49) la lutte, qu'il diſputa à Hiéronyme d'Andros. Les Lacédémoniens ayant reconnu que la réponſe de l'oracle ne regardoit pas les combats gymniques, mais ceux de Mars, tâcherent de l'engager, par l'attrait des récompenſes, à accompagner les Rois des Héraclides dans leurs guerres, en qualité de (50) conducteur. S'étant apperçu que les Spartiates recherchoient avec empreſſement ſon amitié, il la mit à un haut prix, & leur déclara que s'ils vouloient lui accorder la qualité de citoyen, & lui faire part de tous leurs privileges, il conſentiroit à leur demande; mais qu'autrement il ne le fe-

---

(*a*) J'ai ajouté cela pour ſervir de liaiſon. Il y a ſeulement dans le grec : *car.*

roit pas, quelque récompenſe qu'on lui offrît. Les Spartiates, indignés, ne penſerent plus du tout à (*a*) ſe ſervir de lui. Mais enfin la terreur de l'armée des Perſes étant ſuſpendue ſur leurs têtes, ils l'envoyerent (51) chercher, & lui accorderent ſa demande. Tiſamene les voyant changés, leur dit qu'il ne s'en contentoit plus, qu'il falloit encore que ſon frere Hégias fût fait citoyen de Sparte aux mêmes conditions que lui.

XXXIII. Mais s'il eſt permis de comparer (52) la dignité royale au droit de citoyen, en faiſant une pareille demande, Tiſamene prit Mélampus (53) pour modele. Les femmes d'Argos étant devenues furieuſes, les Argiens offrirent à celui-ci une récompenſe pour l'attirer de Pylos, & l'engager à les guérir. Mélampus exigea la moitié du Royaume. Les Argiens rejetterent ſa demande, & s'en retournerent chez eux. Mais comme le mal croiſſoit, & que le nombre des femmes qui en étoient atteintes, augmentoit de jour en jour, ils ſubirent la loi qu'il leur avoit impoſée, & retournerent à Pylos, dans l'intention de lui accorder les conditions qu'il exigeoit. Mélampus les voyant changés, ſes déſirs augmenterent, & il leur dit, que s'ils ne donnoient point auſſi à ſon frere Bias le tiers du Royaume, il ne feroit point ce qu'ils ſouhaitoient de lui. Les Argiens, réduits à la derniere extrémité, conſentirent encore à cette demande.

(*a*) Voyez la note 20 de M. Weſſeling.

XXXIV. Il en fut de même des Spartiates. Ils accorderent à Tisamene toutes ses demandes, à cause de l'extrême besoin qu'ils avoient de lui: il n'y a jamais eu que lui & son frere Hégias (54), que les Spartiates aient admis au nombre de leurs citoyens. Tisamene, étant, par cette concession, devenu Spartiate, d'Eléen qu'il étoit, les aida, en qualité de devin, à remporter la victoire dans cinq grands combats. Le premier se donna à Platées; le second à Tégée, contre les Tégéates & les Argiens; le troisieme à Dipæa, contre tous les Arcadiens, excepté les Mantinéens; le quatrieme à (55) Ithome, contre les Messéniens, & le cinquieme & dernier, à (56) Tanagre, contre les Athéniens & les Argiens.

XXXV. Ce Tisamene, que les Spartiates avoient mené avec eux à Platées, servoit alors de devin aux Grecs. Les victimes leur annonçoient des succès, s'ils se tenoient sur la défensive, & une défaite, s'ils traversoient l'Asope & commençoient le combat.

XXXVI. Mardonius désiroit ardemment commencer la bataille; mais les sacrifices n'étoient pas favorables, & ne lui promettoient des succès, que dans le cas où il se tiendroit sur la défensive: car il se servoit pour sacrifier, à la maniere des Grecs, du devin Hégésistrate d'Elée, le plus célebre des (57) Telliades. Cet Hégésistrate avoit fait autrefois beaucoup de mal aux Spartiates, & ceux-ci l'avoient arrêté & mis dans

les fers, pour le punir de mort. Comme dans cette ſituation fâcheuſe il s'agiſſoit non-ſeulement de ſa vie, mais encore de ſouffrir avant la mort des tourments très-cruels, il fit une choſe au-deſſus de toute expreſſion. Il avoit les pieds dans des entraves de bois garnies de fer. Un fer tranchant ayant été porté par hazard dans ſa priſon, il s'en empara, & auſſi-tôt il imagina l'action la plus courageuſe dont nous ayons jamais oui parler; car il ſe coupa la partie du pied (58) qui eſt avant les doigts, après avoir examiné s'il pourroit tirer des entraves le reſte du pied. Cela fait, comme la priſon étoit gardée, il fit un trou à la muraille, & ſe ſauva à Tégée, ne marchant que la nuit, & ſe cachant pendant le jour dans les bois. Il arriva en cette Ville la troiſieme nuit, malgré les recherches des Lacédémoniens en corps, qui furent extrêmement étonnés de ſon audace, en voyant la moitié de ſon pied dans les entraves, ſans pouvoir le trouver. Ce fut ainſi qu'Hégéſiſtrate, après s'être alors échappé des Lacédémoniens, ſe ſauva à Tégée, qui n'étoit pas en ce temps-là en bonne intelligence avec Sparte. Lorſqu'il fut guéri, il ſe fit faire un pied de bois, & devint ennemi déclaré des Lacédémoniens. Mais la haine qu'il avoit conçue contr'eux, ne lui fut pas du moins à la fin avantageuſe : car ayant été pris à Zacynthe, où il exerçoit la divination, ils le firent mourir; mais ſa mort eſt poſtérieure à la bataille de Platées.

XXXVII. Ce devin, à qui Mardonius donnoit des ſommes conſidérables, ſacrifioit alors ſur les bords de l'Aſope avec beaucoup de zele, tant par la haine qu'il portoit aux Lacédémoniens, que par l'appas du gain. Mais comme les entrailles des victimes ne permettoient de donner bataille, ni aux Perſes, ni aux Grecs qui étoient avec eux, & qui avoient en leur particulier un devin nommé Hippomachus de Leucade, & cependant que l'armée grecque groſſiſſoit tous les jours, (59) Timégénidas de Thebes, fils d'Herpys, conſeilla à Mardonius de faire garder les paſſages du Cithéron, lui repréſentant que les Grecs accouroient en foule à l'armée ennemie, & qu'il en enleveroit un grand nombre.

XXXVIII. Il y avoit déja huit jours qu'ils étoient campés les uns vis-à-vis des autres, lorſqu'il donna ce conſeil à Mardonius. Ce Général, qui en connut la ſageſſe, envoya, dès que la nuit fut venue, la cavalerie aux paſſages du Cithéron, qui conduiſent à Platées; les Béotiens les appellent les Trois Têtes, & les Athéniens les Têtes de Chêne. Elle n'arriva point inutilement : elle enleva un convoi de cinq cents bêtes de charge, avec des voitures & leurs conducteurs, qui débouchoit dans la plaine, & qui apportoit des vivres du Péloponneſe au camp des Grecs. Cette capture faite, les Perſes maſſacrerent impitoyablement, & les hommes, & les bêtes, ſans rien épargner; & lorſqu'ils ſe furent raſſaſiés de carnage, ils chaſ-

ſerent devant eux le reſte, & retournerent au camp vers Mardonius.

XXXIX. Après cette action, ils paſſerent deux autres jours ſans vouloir commencer de part & d'autre le combat. Les Barbares s'avançoient juſques ſur les bords de l'Aſope, pour tâter les ennemis; mais, ni l'une, ni l'autre armée ne paſſoit pas la riviere. La cavalerie de Mardonius ne ceſſoit d'inquiéter & de harceler les Grecs; car les Thébains, extrêmement zélés pour les Perſes, faiſoient la guerre avec ardeur, & s'approchoient continuellement, ſans cependant engager l'action. Ils étoient enſuite relevés par les Perſes & les Medes, qui ſe diſtinguerent beaucoup.

XL. Il ne ſe fit rien de plus pendant dix jours de ſuite; mais le onzieme, depuis que les deux armées étoient campées à Platées en préſence l'une de l'autre, comme les Grecs avoient reçu des renforts conſidérables, & que Mardonius s'ennuyoit beaucoup de ce retardement, il conféra avec Artabaze, fils de Pharnaces, que Xerxès diſtinguoit parmi le petit nombre de Perſes qu'il honoroit de ſon eſtime. Celui-ci fut d'avis de lever au plutôt le camp, & de s'approcher des murs de Thebes, où l'on avoit fait porter des vivres pour les troupes, & des fourrages pour les chevaux; que dans cette poſition, on termineroit tranquillement la guerre, en s'y prenant de la maniere ſuivante: qu'on avoit beaucoup d'or monnoyé & non monnoyé, avec une grande quantité d'argent & de

vaſes

vaſes à boire ; qu'il falloit, ſans rien épargner, envoyer toutes ces richeſſes aux Grecs, & ſurtout à ceux qui avoient le plus d'autorité dans les Villes ; qu'ils ne tarderoient pas à livrer leur liberté, & qu'on ne ſeroit pas dans le cas de courir les riſques d'une bataille. Les Thébains ſe rangerent de cet avis, le croyant le plus prudent. Celui de Mardonius fut violent, inſenſé. Il ne voulut point céder. Son armée étoit, diſoit-il, de beaucoup ſupérieure à celle des Grecs : il falloit inceſſamment livrer bataille, ſans attendre que les ennemis, dont le nombre augmentoit tous les jours, euſſent reçu de nouveaux renforts ; il falloit abandonner les auſpices d'Hégéſiſtrate, ne point violer (59*) les loix des Perſes, & combattre ſelon leurs uſages.

XLI. Tel fut l'avis de Mardonius. Il prévalut, perſonne ne s'y oppoſant, parce que le Roi lui avoit donné le commandement de l'armée, & non point à Artabaze. Il convoqua donc les principaux Officiers de ſon armée, & des troupes grecques qu'il avoit avec lui, & leur demanda s'ils avoient connoiſſance de quelque oracle qui prédît aux Perſes qu'ils devoient périr dans la Grece. Ceux qu'il avoit mandés n'ouvrant point la bouche, les uns parce qu'ils n'avoient aucune connoiſſance des oracles, les autres par crainte, Mardonius prit la parole, & leur dit : « Puiſque vous ne ſavez » rien, ou que vous n'oſez rien dire, je vais » parler en homme qui eſt bien inſtruit. Un ora-

» cle annonce que les Perſes pilleront, à leur » arrivée en Grece, le temple de Delphes, & » qu'après l'avoir pillé, ils périront tous. Mais » puiſque nous avons connoiſſance de cette pré- » diction, nous ne dirigerons point notre marche » vers ce temple, nous n'entreprendrons point de » le piller, & nous ne périrons point pour ce » ſujet. Que tous ceux d'entre vous qui ont de » l'inclination pour les Perſes, ſe réjouiſſent donc, » dans l'aſſurance que nous aurons l'avantage ſur » les Grecs. » Lorſqu'il eut ceſſé de parler, il ordonna de faire les préparatifs néceſſaires, & de tenir tout en bon ordre, comme ſi la bataille eût dû ſe donner le lendemain au point du jour.

XLII. Je ſais que cet oracle, que Mardonius croyoit regarder les Perſes, ne les concernoit pas, mais les (60) Illyriens & l'armée des Enchéléens. Voici celui de (*a*) Bacis ſur cette (*b*) bataille. « Je » vois ſur les rives de Thermodon, & dans les » pâturages de l'Aſope, les bataillons grecs; j'en- » tends les cris des Barbares; & quand le jour » fatal ſera venu, les Medes y périront en grand » nombre, malgré les deſtins. » Cet oracle & plu- ſieurs autres ſemblables de Muſée, ont été ren- dus au ſujet des Perſes. Quant au Thermodon, il coule entre Tanagre & Gliſante.

XLIII. Après que Mardonius eut interrogé les

(*a*) Voyez Livre VIII, §. XX, note 21.

(*b*) La bataille de Platées.

Officiers de ſon armée ſur les oracles, & qu'il les eut exhortés à faire leur devoir, la nuit vint, & l'on poſa des ſentinelles. Elle étoit déja bien avancée, un profond ſilence régnoit dans les deux camps, & les troupes étoient plongées dans le ſommeil, lorſqu'Alexandre, fils d'Amyntas, Général & Roi des Macédoniens, ſe rendit à cheval vers la garde avancée des Athéniens, & demanda à parler à leurs Généraux. La plupart des ſentinelles reſterent dans leur poſte; les autres coururent les avertir qu'il venoit d'arriver du camp des Perſes un homme à cheval, qui s'étoit contenté de leur dire, en nommant les Généraux par leurs noms, qu'il vouloit leur parler.

XLIV. Là-deſſus, les (61) Généraux les ſuivirent ſur le champ au lieu où étoit la garde avancée; & lorſqu'ils y furent arrivés, Alexandre leur parla en ces termes : « Athéniens, je vais dépo-
» ſer dans votre ſein un ſecret que je vous prie de
» ne révéler qu'à (62) Pauſanias, de crainte que
» vous ne me perdiez. Je ne vous le confierois
» pas, ſans le vif intérêt que je prends à la Grece
» entiere. Je ſuis Grec; mon origine tient aux
» temps les plus reculés, & je ſerois fâché de voir
» la Grece devenir eſclave. Je vous apprends donc
» que les victimes ne ſont point favorables à Mar-
» donius & à ſon armée; ſans cela la bataille ſe
» ſeroit donnée il y a long-temps. Mais ſans s'em-
» barraſſer des ſacrifices, il a maintenant pris la
» réſolution de vous attaquer demain à la pointe

» du jour : car il craint, comme je puis le con-
» jecturer, que votre armée ne groſſiſſe de plus
» en plus. Préparez-vous en conſéquence. Si
» cependant Mardonius differe le combat, reſ-
» tez ici avec conſtance ; car il n'a de vivres que
» pour peu de jours. Si cette guerre ſe termine
» ſelon vos ſouhaits, il eſt juſte de ſonger auſſi
» à remettre en liberté un homme qui, par zele
» & par amour pour les Grecs, s'expoſe à un très-
» grand danger, en venant vous avertir des deſ-
» ſeins de Mardonius, de crainte que les Barba-
» res ne tombent ſur vous à l'improviſte ; je ſuis
» Alexandre de Macédoine. » Ayant ainſi parlé, il s'en retourna (*a*) au poſte qu'il occupoit dans le camp.

XLV. Les Généraux Athéniens paſſerent à l'aile droite, & rapporterent à Pauſanias ce qu'ils avoient appris d'Alexandre. Sur cette nouvelle, Pauſanias, qui redoutoit les Perſes, leur dit : « Puiſ-
» que la bataille doit ſe donner demain au point
» du jour, il faut, Athéniens, vous placer vis-
» à-vis des Perſes, & nous contre les Béotiens &
» les Grecs qui vous ſont oppoſés. Voici mes rai-
» ſons. Vous connoiſſez les Perſes & leur façon
» de combattre ; vous en avez fait l'épreuve à la
» journée de Marathon ; nous autres nous ne nous
» ſommes (63) point eſſayés contr'eux, & nous ne
» les connoiſſons pas, aucun Spartiate ne s'étant

(*a*) Le terme grec indique qu'il étoit à cheval.

» mesuré avec eux ; mais nous avons acquis de
» l'expérience au sujet des Béotiens & des Thes-
» saliens. Prenez donc vos armes, & passez à l'aile
» droite, tandis que nous irons à la gauche. Vous
» (64) nous prévenez, répondirent les Athéniens ;
» cette pensée nous étoit aussi venue il y a long-
» temps, & dès que nous eûmes vu les Perses
» en face de vous. Nous n'osions vous en parler,
» de crainte de vous déplaire. Mais puisque vous
» nous en faites vous-même la proposition, nous
» l'acceptons avec plaisir, & nous sommes dispo-
» sés à l'exécuter. »

XLVI. Cette proposition ayant été goutée des deux côtés, les Spartiates & les Athéniens changerent de poste au lever de l'aurore. Les Béotiens l'ayant remarqué, en donnerent avis à Mardonius. Il n'en eut pas plutôt eu connoissance, qu'il essaya aussi de changer, en faisant passer les Perses vis-à-vis des Lacédémoniens. Pausanias, instruit par ce mouvement, que l'ennemi l'avoit pénétré, ramena les Spartiates à l'aile droite, & Mardonius, à son exemple, les Perses à l'aile gauche.

XLVII. Lorsqu'ils eurent repris leurs anciens postes, Mardonius envoya un héraut aux Spartiates. « Lacédémoniens, leur dit-il, on vous re-
» garde dans ce pays-ci comme des gens très-bra-
» ves ; on admire que vous ne fuyiez jamais du
» combat ; que vous n'abandonniez jamais vos
» rangs, & que, fermes dans votre poste, vous

» donniez la mort, ou la receviez : rien cepen-
» dant n'eſt plus éloigné de la vérité ; car même
» avant de commencer la bataille & d'en venir
» aux mains, nous vous voyons quitter vos rangs
» pour prendre la fuite ; & laiſſant aux Athéniens
» le ſoin de ſe meſurer les premiers contre nous,
» vous allez vous placer vis-à-vis de nos eſcla-
» ves. Cette action n'eſt point celle d'hommes gé-
» néreux. Nous nous ſommes bien trompés à vo-
» tre ſujet ; nous nous attendions, d'après votre
» réputation, que vous nous enverriez défier au
» combat par un héraut, que vous ſeuls vous vous
» battriez contre les Perſes ; & quoique nous
» ſoyons dans cette diſpoſition, bien loin de vous
» entendre tenir ce langage, nous vous trouvons
» tremblants. Mais puiſqu'au lieu de nous préſen-
» ter les premiers le défi, nous vous le préſen-
» tons, que ne combattons-nous en nombre égal,
» vous pour les Grecs, puiſque vous paſſez pour
» très-braves, & nous pour les Barbares ? Si vous
» êtes d'avis que le reſte des troupes combatte
» auſſi, qu'elles combattent, mais après nous. Si,
» au lieu d'être de cet avis, vous croyez qu'il ſuf-
» fiſe de nous ſeuls, nous y conſentons ; mais que
» le parti victorieux ſoit cenſé avoir vaincu toute
» l'armée. »

XLVIII. Le héraut ayant ainſi parlé, attendit quelque temps ; & comme perſonne ne lui répondit, il s'en retourna, & rendit compte à Mardonius de ce qui lui étoit arrivé. Ce Général en

fut enchanté ; & fier d'une victoire (*a*) imaginaire, il envoya contre les Grecs ſa cavalerie, qui, étant très-habile à lancer le javelot & à tirer de l'arc, les incommoda d'autant plus, que, ne ſe laiſſant point approcher, il étoit impoſſible de la combattre de près. Elle s'avança juſqu'à la fontaine de Gargaphie, qui fourniſſoit de l'eau à toute l'armée grecque, la troubla (65) & la boucha. Il n'y avoit que les Lacédémoniens qui campaſſent près de cette fontaine ; les autres Grecs en étoient éloignés ſuivant la diſpoſition de leurs quartiers. L'Aſope ſe trouvoit dans leur voiſinage ; mais la cavalerie les repouſſant à coups de traits, & les empêchant d'y puiſer de l'eau, ils alloient en chercher à cette fontaine.

XLIX. Dans ces circonſtances, comme les Grecs manquoient d'eau, & que la cavalerie ennemie les incommodoit beaucoup, les Généraux ſe rendirent à l'aile droite, pour délibérer avec Pauſanias ſur ce ſujet & ſur d'autres : car, malgré leur triſte ſituation, il y avoit encore d'autres choſes qui les inquiétoient davantage. Ils manquoient de vivres, & leurs valets, qu'ils avoient envoyés chercher des proviſions dans le Péloponneſe, ne pouvoient pas revenir au camp, parce que la cavalerie leur fermoit le paſſage.

L. Les Généraux furent d'avis d'aller dans (66) l'iſle, ſi les Perſes différoient encore ce jour-là

(*a*) Dans le grec : *d'une froide victoire.*

le combat. Cette iſle eſt vis-à-vis de Platées, à dix ſtades de l'Aſope & de la fontaine de Gargaphie, auprès de laquelle ils campoient alors. On pourroit la regarder comme une iſle dans le continent. La riviere deſcend du Mont Cithéron dans la plaine, ſe partage en deux bras, éloignés l'un de l'autre d'environ trois ſtades, & réunit enſuite ſes eaux dans un même lit : cette iſle ſe nomme Œroë. Les habitants de ce pays diſent qu'Œroë eſt fille (67) d'Aſope. Ce fut dans cette iſle que les Grecs réſolurent de paſſer, tant pour avoir de l'eau en abondance, que pour ne plus être incommodés par la cavalerie, comme ils l'étoient, quand ils ſe trouvoient vis-à-vis d'elle. Ils prirent la réſolution de décamper la nuit, à la ſeconde (67*) veille, de crainte que les Perſes, venant à s'appercevoir de leur départ, ne les ſuiviſſent & ne les inquiétaſſent dans leur marche. Ils étoient auſſi convenus qu'arrivés au lieu qu'Œroë, fille d'Aſope, coulant du Cithéron, enferme de ſes bras, ils enverroient cette même nuit la moitié de l'armée au Cithéron, pour ouvrir les paſſages à leurs valets, qui avoient été chercher des vivres, & que l'ennemi tenoit enfermés dans les gorges de la montagne.

LI. Cette réſolution priſe, on fut fort incommodé toute cette journée par les attaques de la cavalerie. Mais lorſqu'elle ſe fut retirée à la fin du jour, & quand la nuit fut venue, ainſi que l'heure à laquelle on étoit convenu de partir, la

plupart leverent le camp, & se mirent en marche. Ils n'avoient pas cependant intention d'aller à l'endroit où l'on avoit décidé qu'on se rendroit; mais dès qu'ils se furent mis en mouvement, ils se sauverent avec plaisir du côté de Platées, afin d'échapper à la cavalerie ennemie. L'ayant évitée, ils arriverent au temple de Junon qui est devant cette Ville, à vingt stades de la fontaine de Gargaphie, & y poserent (68) leur camp.

LII. Tandis qu'ils étoient campés aux environs de ce temple, Pausanias, qui les avoit vu partir, & qui les croyoit en marche pour se rendre au lieu convenu, ordonna aussi aux Lacédémoniens de prendre les armes, & de les suivre. Les Commandants étoient tous disposés à lui obéir, excepté Amopharete, fils de Poliades, Capitaine de la compagnie (69) des Pitanates, qui dit qu'il ne fuiroit pas devant les (*a*) étrangers, & que, de son plein gré, il ne causeroit point à Sparte ce déshonneur. Comme il ne s'étoit pas trouvé au conseil précédent, il étoit étonné de la conduite des Généraux. Pausanias & Euryanax, fâchés de ce qu'il refusoit d'obéir à leurs ordres, l'auroient été encore bien plus d'abandonner les Pitanates, à cause (70) du sentiment d'Amopharete, de crainte qu'en voulant exécuter la résolution prise en commun avec les autres Grecs, il ne périt avec sa compagnie. Ces réflexions les en-

---

(*a*) Voyez ci-dessus, §. II.

gagerent à reſter tranquilles avec les troupes de Lacédémone; & pendant ce temps-là, ils tâcherent de l'engager à changer de conduite.

LIII. Amopharete étoit le ſeul d'entre les Lacédémoniens & les Tégéates, qui voulût reſter. Pendant qu'on l'exhortoit à obéir, les Athéniens, qui connoiſſoient le caractere des Lacédémoniens, & que ces peuples penſoient d'une façon & parloient d'une autre, ſe tenoient tranquilles dans leurs quartiers. Mais l'armée ayant commencé à s'ébranler, ils dépêcherent un de leurs cavaliers, pour voir ſi les Spartiates ſe mettoient en devoir de partir, ou s'ils n'y ſongeoient pas, & pour demander à Pauſanias ce qu'il falloit faire.

LIV. Le héraut trouva à ſon arrivée les Lacédémoniens dans leurs poſtes, & leurs principaux Officiers diſputant contre Amopharete. Pauſanias & Euryanax tâchoient, mais en vain, de l'engager à ne pas expoſer au péril les Lacédémoniens, qui étoient reſtés ſeuls au camp; enfin on en étoit venu à ſe quereller, lorſque le (71) héraut des Athéniens arriva. Dans la chaleur de la diſpute, Amopharete prit une pierre des deux mains, & la mettant aux pieds de Pauſanias : Avec (*a*) cette balotte, dit-il, je ſuis d'avis de ne point fuir devant les (*b*) étrangers; c'eſt ainſi qu'il appelloit les Barbares. Pauſanias traita Amopharete de fou

---

(*a*) On ſe ſervoit de petits cailloux pour les ſuffrages.
(*b*) Voyez ci-deſſus, §. II.

& d'inſenſé. S'adreſſant enſuite au héraut des Athéniens, qui lui expoſoit ſes ordres, il lui dit de rapporter aux Athéniens l'état actuel des choſes, & qu'il les prioit de venir les trouver, & de ſe conduire, au ſujet du départ, comme eux.

LV. Le héraut s'en retourna vers les Athéniens, & le jour ſurprit les Généraux Lacédémoniens & Amopharete ſe diſputant encore. Pauſanias étoit demeuré juſqu'alors; mais enfin perſuadé que ſi les (*a*) Lacédémoniens partoient, Amopharete ne les abandonneroit pas; comme en effet la choſe arriva : il donna le ſignal, & mena le reſte de ſes troupes par les hauteurs. Les Téégates le ſuivirent auſſi; mais les Athéniens marcherent en ordre de bataille par une route différente des Lacédémoniens : car ceux-ci, de crainte de la cavalerie, prirent par les hauteurs & vers le pied du Cithéron, & les Athéniens par la plaine.

LVI. Amopharete, s'imaginant que Pauſanias n'oſeroit jamais l'abandonner, ni lui, ni les ſiens, faiſoit (*b*) tous ſes efforts pour contenir les troupes, & les empêcher de quitter leur poſte. Mais lorſqu'il les vit s'avancer avec Pauſanias, jugeant alors qu'il en étoit ouvertement (72) abandonné, il fit prendre les armes à ſa compagnie, & la

---

(*a*) Le grec dit : *le reſte des Lacédémoniens*, par oppoſition à ceux qui étoient avec Amopharete.

(*b*) Voyez, ſur cette maniere de rendre l'imparfait, Livre I, §. LXVIII, note 176.

mena à petits pas vers le reſte de l'armée. Quand Pauſanias eut fait environ (72*) dix ſtades, il s'arrêta ſur les bords (73) du Moloéis, au lieu nommé Argiopius, où eſt un temple de Cérès Eleuſinienne : il y attendit Amopharete, dans l'intention de retourner à ſon ſecours, en cas qu'il ſe fût obſtiné à reſter dans ſon poſte avec ſa compagnie ; enfin, Amopharete arriva avec les ſiens. Toute la cavalerie ennemie preſſa vivement les Grecs, ſelon leur coutume. Les Barbares ayant remarqué que le camp que les Grecs avoient occupé les jours précédents, étoit abandonné, pouſſerent leurs chevaux toujours en avant, & ne les eurent pas plutôt atteints, qu'ils ſe mirent à les harceler.

LVII. Quand Mardonius eut appris que les Grecs s'étoient retirés pendant la nuit, & qu'il eut vu leur camp déſert, il manda Thorax de Lariſſe, avec Eurypile & Thraſydeius, ſes freres, & leur parla ainſi : « Fils d'Aleuas, que direz-» vous encore en voyant ce camp abandonné ? » Vous autres qui êtes voiſins des Lacédémoniens, » vous ſouteniez qu'ils ne fuyoient jamais du com-» bat, & qu'ils étoient les plus braves de tous les » hommes. Vous les avez vus néanmoins changer » d'abord de poſte, & maintenant nous voyons » tous qu'ils ont pris la fuite la nuit derniere. » Quand il leur a fallu combattre contre des hom-» mes vraiment braves, ils ont fait voir que, n'é-» tant dans le fond que des lâches, ils ne ſe diſ-

» tinguoient que parmi des Grecs, qui ſont auſſi
» lâches qu'eux.

» Comme vous n'aviez point encore éprouvé
» la valeur des Perſes, & que vous connoiſſiez
» aux Lacédémoniens quelque courage, je vous
» pardonnois les éloges que vous leur donniez.
» J'étois beaucoup plus ſurpris qu'Artabaze redou-
» tât les Lacédémoniens, & qu'il fût lâchement
» d'avis de lever le camp, & de s'enfermer dans
» la ville de Thebes, pour y ſoutenir un ſiége.
» J'aurai ſoin dans la ſuite d'informer le Roi de
» ce conſeil; mais nous parlerons de cela autre
» part. Maintenant il ne faut pas permettre aux
» Grecs de nous échapper, mais les pourſuivre,
» juſqu'à ce que nous les ayons atteints, & les pu-
» nir enſuite de tout le mal qu'ils nous ont fait. »

LVIII. Ayant ainſi parlé, il fit paſſer l'Aſope aux Perſes, & les mena contre les Grecs, en (74) courant ſur leurs traces, comme ſi ceux-ci prenoient véritablement la fuite. Il n'étoit occupé que des Lacédémoniens & des Tégéates, parce que les hauteurs l'empêchoient d'appercevoir les Athéniens qui avoient pris par la plaine. Dès que les autres Généraux de l'armée des Barbares virent les Perſes s'ébranler pour courir après les Grecs, ils arracherent auſſi-tôt les étendards, & les ſuivirent à toutes jambes, confuſément & ſans garder leurs rangs, pouſſant de grands cris, (74*) & faiſant un bruit épouvantable, comme s'ils alloient les enlever.

LIX. Pausanias, pressé par la cavalerie ennemie, dépêcha un cavalier aux Athéniens. « Athé-
» niens, leur dit-il, dans un (*a*) combat de cette
» importance, où il s'agit de la liberté ou de la
» servitude de la Grece, nous avons été trahis, &
» vous aussi, par nos alliés, qui ont pris la fuite
» la nuit précédente. Nous n'en avons pas moins
» résolu de nous défendre le plus courageusement
» que nous le pourrons, & de nous protéger ré-
» ciproquement. Si la cavalerie vous eût attaqués
» les premiers, il eût été de notre devoir de mar-
» cher à votre secours, avec les Tégéates qui sont
» restés avec nous fideles à la patrie. Mais puis-
» qu'elle fond toute sur nous, & que nous en som-
» mes pressés, il est juste que vous veniez nous
» défendre. Mais s'il vous est impossible de nous
» secourir, du moins faites-nous le plaisir de nous
» envoyer des gens de trait. Le zele ardent que
» vous avez montré dans toute cette guerre, &
» auquel nous nous empressons de rendre témoi-
» gnage, nous fait espérer que vous écouterez fa-
» vorablement notre demande. »

LX. Là-dessus les Athéniens se mirent en mouvement pour aller à leur secours, & les défendre avec vigueur. Ils étoient déja en marche, lorsqu'ils furent attaqués par les Grecs de l'armée du Roi, qui leur étoient opposés. Cette (75) atta-

---

(*a*) Allusion aux jeux de la Grece, où l'on propose des prix.

que, qui les affligeoit beaucoup, les empêcha de ſecourir les Lacédémoniens. Ceux-ci avec les Tégéates, leurs inſéparables alliés, quoique dépourvus de ce renfort, alloient avec les troupes légeres, les premiers (76) à cinquante mille hommes, les autres à trois mille. Ils ſacrifioient, dans l'intention de livrer bataille à Mardonius & aux troupes qu'il avoit avec lui. Mais les ſacrifices n'étoient pas favorables; & pendant qu'on en étoit occupé, il périſſoit beaucoup (77) de Grecs, & il y en eut un plus grand nombre de bleſſés : car les Perſes s'étant fait un rempart (78) de leurs (79) boucliers, leur lançoient une quantité ſi prodigieuſe de fleches, que les Spartiates en étoient accablés. Les ſacrifices continuant à ne point être favorables, Pauſanias tourna ſes regards vers le temple de Junon, près de Platées, (*a*) implora la Déeſſe, & la ſupplia de ne pas permettre que les ſiens ſe viſſent fruſtrés de leurs eſpérances.

LXI. Il l'invoquoit encore, lorſque les Tégéates ſe levant les premiers, marcherent aux Barbares. Il eut à peine achevé ſa priere, que les ſacrifices devenant enfin (79*) favorables, les Lacédémoniens marcherent auſſi aux Perſes; & ceux-ci quittant leurs arcs, en ſoutinrent le choc. Le combat ſe donna d'abord près du rempart (*b*) de boucliers. Lorſqu'il eut été renverſé, l'action de-

---

(*a*) Voyez le Paragraphe LII.

(*b*) Dans le grec : *près des boucliers*. Voyez §. LX.

vint vive, & dura long-temps près du temple même de Cérès, jusqu'à ce qu'on fût venu à les enfoncer. Les Barbares saisissoient les lances des Grecs, & les brisoient entre leurs mains. A cette journée, les Perses ne cédérent aux Grecs, ni en force, ni en audace; mais étant armés à la légere (80), & n'ayant d'ailleurs, ni l'habileté, ni la prudence de leurs ennemis, ils se jettoient un à un, ou dix ensemble, ou même tantôt plus, tantôt moins, sur les Spartiates qui les tailloient en pieces.

LXII. Les Perses pressoient vivement les Grecs du côté où Mardonius, monté sur un cheval blanc, combattoit en personne à la tête des (*a*) mille Perses d'élite. Tant qu'il vécut, ils soutinrent l'attaque des Lacédémoniens; & en se défendant vaillamment, ils en tuerent beaucoup. Mais après sa mort, lorsque ce corps, le plus fort de l'armée, au milieu duquel il combattoit, eut été renversé, les autres alors tournerent le dos, & abandonnerent la victoire aux Lacédémoniens. La longueur de leur habit (*b*) les embarrassoit beaucoup; & n'ayant d'ailleurs que des armes légeres, ils avoient à combattre des hommes pesamment armés.

LXIII. A cette journée, les Spartiates vengerent sur Mardonius la mort de Léonidas, comme l'avoit prédit l'oracle; & Pausanias, fils de

---

(*a*) Voyez Livre VII, §. XL. Livre VIII, §. CXIII.

(*b*) Il leur descendoit jusqu'aux talons.

Cléombrote & petit-fils d'Anaxandrides, y remporta la plus belle victoire dont nous ayons connoissance. Nous avons (*a*) parlé des ancêtres de ce Prince, en faisant mention de ceux de Léonidas; ce sont les mêmes pour l'un & pour l'autre. Mardonius fut tué par Aïmnestus, citoyen distingué de Sparte, qui, quelque temps après la guerre contre les Perses, périt avec trois cents hommes qu'il commandoit, en se battant à (81) Stényclare contre tous les Messéniens.

LXIV. Battus & mis en fuite à Platées par les Lacédémoniens, les Perses se sauverent en désordre dans leur camp, & en-dedans du mur de bois (*b*) qu'ils avoient construit sur le territoire de Thebes. Le combat s'étant donné près du bocage consacré à Cérès, je suis étonné qu'on n'ait vu aucun Perse s'y refugier, ou mourir autour du temple de la Déesse, & que la plupart périrent dans un lieu profane. S'il est permis de dire son sentiment sur les choses divines, je pense que la Déesse leur en interdit l'entrée, parce qu'ils avoient brûlé son (82) temple à Eleusis. Telle fut l'issue de cette bataille.

LXV. Artabaze, fils de Pharnaces, qui, dès les commencements, n'avoit point été d'avis que le Roi laissât Mardonius en Grece, voyant que, malgré toutes les raisons qu'il alléguoit pour dis-

(*a*) Livre VII, §. CCIV.

(*b*) Voyez ci-dessus Paragraphe XV.

ſuader ce Général de donner bataille, il n'avançoit en rien, prit les meſures ſuivantes, parce que ſes opérations ne lui plaiſoient pas. Il commandoit un corps de troupes conſidérable, qui montoit à quarante mille hommes. Pendant qu'on ſe battoit, comme il ſavoit parfaitement bien quelle devoit être l'iſſue du combat, il les diſpoſa & leur ordonna de le ſuivre tous en un ſeul & même corps par-tout où il les conduiroit, quand ils le verroient doubler le pas. Ces ordres donnés, il les mena d'abord comme s'il eût voulu aller à l'ennemi. Mais lorſqu'il eut avancé juſqu'à un certain point, ayant vu les Perſes en déroute, il n'obſerva plus le même ordre dans ſa marche, & s'enfuit de toutes ſes forces, non (*a*) vers le mur de bois, ou vers la ville de Thebes, mais du côté des Phocidiens, dans l'intention d'arriver le plutôt poſſible à l'Helleſpont. Ces troupes tournerent donc de ce côté.

LXVI. Les Béotiens combattirent long-temps contre les Athéniens; mais tous les autres Grecs du parti du Roi ſe conduiſirent lâchement de deſſein prémédité. Ceux des Thébains qui tenoient le parti des Medes, loin de fuir, ſe battirent avec tant d'ardeur, que trois cents des principaux & des plus braves d'entr'eux, tomberent ſous les coups des Athéniens. Mais ayant auſſi tourné le dos, ils s'enfuirent à Thebes, & non du même

(*a*) Voyez §. XV.

côté que les Perſes, & que cette multitude d'alliés qui avoit pris la fuite ſans faire aucune action d'éclat, & même ſans avoir combattu.

LXVII. Cela prouve l'influence des Perſes ſur les Barbares : & en effet, ſi ceux-ci ſe ſauverent, même avant que d'en être venus aux mains avec l'ennemi, ce fut parce que les Perſes leur en donnerent l'exemple. Ainſi toute l'armée prit la fuite, excepté la cavalerie, & particuliérement celle des Béotiens. Celle-ci favoriſa les Perſes dans leur fuite, s'approchant continuellement des ennemis, & protégeant leurs amis contre les Grecs, qui, après leur victoire, pourſuivoient les Perſes & en faiſoient un grand carnage.

LXVIII. Tandis que les Barbares fuyoïent de toutes parts, on vint dire aux Grecs, campés (*a*) autour du temple de Junon, & qui ne s'étoient point trouvés au combat, que la bataille s'étoit donnée, & que Pauſanias étoit vainqueur. Là-deſſus, ſans obſerver aucun ordre, les Corinthiens prirent par le bas de la montagne & le chemin des collines, pour aller droit au temple de Cérès, & les Mégariens & les Phliaſiens par la plaine, c'eſt-à-dire, par le chemin le plus uni. Lorſque ceux-ci furent près des ennemis, la cavalerie des Thébains, commandée par Aſopodore, fils de Timandre, les ayant vus ſe hâter ſans garder leurs rangs, tomba ſur eux, en coucha ſix cents par

(*a*) Voyez ci-deſſus, §. LI.

terre, & pourſuivit le reſte juſqu'au Cithéron, où elle les pouſſa : c'eſt ainſi qu'ils périrent ſans gloire.

LXIX. Les Perſes & toute la multitude des Barbares, ne ſe furent pas plutôt refugiés dans leurs (*a*) retranchements, qu'ils ſe hâterent de monter ſur les tours avant l'arrivée des Lacédémoniens, & de fortifier la muraille le mieux qu'ils purent. Les Lacédémoniens s'étant approchés du mur, l'attaquerent avec ardeur ; mais les Perſes ſe défendirent juſqu'à l'arrivée des Athéniens, & même ils eurent de grands avantages, parce que les Lacédémoniens ignoroient l'art d'attaquer une place. Les Athéniens étant venus au ſecours des aſſiégeants, l'attaque fut rude & longue. Mais enfin, leur valeur & leur conſtance les rendirent maîtres du mur ; & en ayant abattu une partie, les Grecs ſe jetterent en foule dans le camp. Les Tégéates y étant entrés les premiers, pillerent la tente de Mardonius, & entr'autres choſes, la mangeoire de ſes chevaux, toute de bronze, & remarquable par ſa beauté. Ils la conſacrerent dans le temple de Minerve Aléa (*b*). Quant au reſte du butin, ils le porterent au même endroit que les Grecs.

Le mur renverſé, les Barbares ſe débanderent, & pas un ne ſe rappella ſon ancienne valeur. Dans cet état de ſtupeur où ſe trouve une multitude

---

(*a*) Le grec : *dans leurs murs de bois.*

(*b*) Voyez, ſur cette Minerve, Livre I, §. LXVI, note 170.

d'hommes effrayée de se voir renfermée dans un petit espace, ils se laisserent tuer avec si peu de résistance, que de trois cents mille hommes qu'ils étoient, il n'y en eut pas trois mille qui échapperent, si l'on excepte les quarante (*a*) mille avec lesquels Artabaze s'étoit sauvé. Les (83) Lacédémoniens de Sparte ne perdirent en tout que quatre-vingt-onze des leurs, les Tégéates seize, & les (84) Athéniens cinquante- (85) deux.

LXX. L'infanterie Perse, la cavalerie Sace & Mardonius, se signalerent le plus parmi les Barbares. Du côté des Grecs, les Tégéates & les Athéniens se comporterent en gens de cœur ; mais les Lacédémoniens les surpasserent ; & voici la preuve que je puis en apporter. Ils vainquirent tous les trois ceux qu'ils avoient en tête ; mais ceux-ci attaquerent ce qu'il y avoit de plus fort dans l'armée ennemie & le battirent. Aristodémus se distingua, à mon avis, beaucoup plus que les autres. Il étoit (*b*) le seul des trois cents Spartiates qui se fût attiré des reproches, & qui se fût déshonoré en se sauvant des Thermopyles. Posidonius, Philocyon & le Spartiate Amopharete, firent après lui les plus belles actions. Cependant lorsqu'on demandoit dans la conversation quel étoit celui qui s'étoit le plus signalé à cette journée, les Spartiates, qui s'y étoient trouvés, étoient

---

(*a*) Il faut sous-entendre μυριάδων qui précede.

(*b*) Voyez Liv. VII, §. CCXXIX, CCXXX & CCXXXI.

d'avis qu'Ariſtodémus, voulant mourir à la vue de l'armée, afin de réparer ſa faute, étoit ſorti de ſon rang comme un furieux, & avoit fait des prodiges de valeur; que Poſidonius fit de très-belles actions, ſans avoir deſſein de mourir, & que cela n'en étoit que plus glorieux pour lui; mais l'envie a peut-être beaucoup de part à ces diſcours. On rendit de grands honneurs à tous ceux que j'ai nommés, & qui avoient été tués à cette bataille, excepté à Ariſtodémus. Celui-ci n'en reçut point, parce qu'il avoit voulu mourir pour (*a*) effacer la honte dont il s'étoit couvert.

LXXI. Tels ſont ceux qui ſe diſtinguerent à Platées. Callicrates, le plus bel homme (86) qui fût à l'armée, non-ſeulement parmi les Lacédémoniens, mais encore parmi le reſte des Grecs, ne périt point dans l'action. Aſſis à ſon rang, il fut bleſſé d'une fleche au côté, tandis que Pauſanias faiſoit des ſacrifices; & comme on l'emportoit pendant le combat, il témoignoit à Arimneſte de Platées ſes regrets, non qu'il ſe plaignît de perdre la vie pour la Grece, mais parce qu'il ne s'étoit point ſervi de ſon bras, & qu'il n'avoit fait aucune action digne de lui, & du courage dont il étoit animé.

LXXII. On dit que Sophanès, fils d'Eutychides, du bourg de (87) Décelée, ſe couvrit de

---

(*a*) Dans le grec : *pour le ſujet dont je viens de parler.* Hérodote venoit de dire qu'il s'étoit déshonoré en ſe ſauvant des Thermopyles.

gloire parmi les Athéniens. Les habitants de cette bourgade, comme le racontent les Athéniens eux-mêmes, tinrent autrefois une conduite qui leur a été utile dans tous les temps. Les Tyndarides (*a*) étant entrés dans l'Attique avec une armée considérable, afin de recouvrer (88) Hélene, dont ils ignoroient l'asyle, chassoient les peuples de leurs anciennes demeures. On assure qu'alors ceux de Décelée, ou Décélus lui-même, indignés du rapt commis par Thésée, & craignant pour l'Attique entiere, découvrit tout aux Tyndarides, & les conduisit à (89) Aphidnes, que (90) Titacus, originaire du pays, leur livra. Cette action mérita aux Décéléens (*b*) d'être exempts, à perpétuité dans Sparte, de toute contribution, & d'y avoir la premiere place dans les assemblées. Ils jouissent encore maintenant de ces privileges; en sorte que dans la guerre du Péloponnese, qui s'est allumée bien des (90*) années après le temps dont je parle, l'armée des Lacédémoniens épargna (91) Décelée, & ravagea le reste de l'Attique.

LXXIII. On rapporte de deux façons la maniere dont Sophanès de Décelée se signala alors parmi les Athéniens : la premiere, qu'il portoit une ancre de fer, attachée avec une chaîne de cuivre à la ceinture de sa cuirasse; que toutes les fois

---

(*a*) Castor & Pollux, fils de Tyndare.

(*b*) Cela doit s'entendre des Décéléens qui auroient voulu s'établir à Sparte.

qu'il s'approchoit des ennemis, il la jettoit à terre, afin qu'ils ne puſſent pas l'ébranler en fondant ſur lui, & que lorſqu'ils s'enfuyoient, il la reprenoit, & les pourſuivoit. Telle eſt la premiere maniere de raconter cette hiſtoire, qui eſt contredite par la ſeconde : car on dit auſſi qu'il portoit, non une ancre réelle de fer à la ceinture de ſa cuiraſſe, mais la figure (92) d'une ancre à ſon bouclier, qu'il tournoit continuellement & ſans jamais ſe repoſer.

LXXIV. Il y a auſſi de Sophanès une autre action brillante. Tandis que les Athéniens faiſoient le ſiége d'Egine, il défia, à un combat ſingulier, Eurybatès (93) d'Argos, qui avoit été vainqueur au (*a*) Pentathle, & le tua. Mais quelque (94) temps après la bataille de Platées, comme il commandoit les Athéniens avec (95) Léagrus, fils de Glaucon, il fut tué lui-même à Datos par les Edoniens, en combattant courageuſement pour les mines d'or.

LXXV. Les Grecs ayant battu les Barbares à Platées, une femme transfuge (96) vint les y trouver. C'étoit une concubine de (97) Pharandate, fils de Téaſpis, Seigneur Perſe. Lorſqu'elle eut appris la défaite totale des Perſes, & la victoire des Grecs, elle arriva ſur un char toute brillante d'or, ainſi que ſes ſuivantes, & revêtue des habits les plus ſuperbes, mit pied à terre, & ſe rendit

---

(*a*) Voyez Liv. VI, §. XCII, note 131.

au quartier des Lacédémoniens, qui étoient encore occupés de carnage. Elle reconnut Pausanias aux ordres qu'elle lui voyoit donner; & comme elle en avoit souvent entendu parler, elle savoit depuis long-temps, & son nom, & sa patrie. Elle s'approcha de lui, & tenant ses genoux embrassés, elle lui dit: « Roi (98) de Sparte, déli-
» vrez de la servitude une humble suppliante que
» vous avez déja obligée en exterminant ces Bar-
» bares, qui ne respectoient, ni les Dieux, ni
» les Génies. Je suis de l'Isle de Cos, & fille d'Hé-
» gétorides, fils d'Antagoras. Un Perse m'ayant
» enlevée de ma patrie, m'a gardée avec lui. Fem-
» me, répondit Pausanias, prenez confiance en
» moi, & comme suppliante, &, si d'ailleurs vous
» dites la vérité, comme fille d'Hégétorides de
» Cos, le principal hôte que j'aie dans cette Isle. »
Ayant ainsi parlé, il la remit alors entre les mains de ceux d'entre les Ephores qui étoient présents; & dans la suite il l'envoya à Egine, où elle avoit dessein d'aller.

LXXVI. Les Mantinéens arriverent après l'action, & incontinent après le départ de cette femme. Affligés d'apprendre qu'ils étoient venus après la bataille, ils dirent qu'il étoit juste qu'ils s'en punissent eux-mêmes. Ayant su que les (99) Medes, commandés par Artabaze, avoient pris la fuite, ils voulurent (*a*) les poursuivre jusqu'en Thes-

(*a*) Voyez, sur la vraie signification de l'imparfait, Liv. I, §. LXVIII, note 176.

salie; mais les Lacédémoniens les en dissuaderent; & lorsqu'ils furent de retour dans leur pays, ils bannirent leurs Généraux. Après les Mantinéens arriverent les Eléens : ils s'en retournerent aussi affligés que les Mantinéens ; & aussi-tôt après leur arrivée, ils bannirent aussi leurs Capitaines; mais en voilà assez sur les Mantinéens & les Eléens.

LXXVII. Lampon (100), fils de Pythéas, le citoyen le plus (101) distingué d'Egine, alors au camp des Eginetes à Platées, vint en diligence trouver Pausanias, & lui donna un conseil impie. « Fils de Cléombrote, lui dit-il, vous avez » fait une action (102) admirable, & par sa gran- » deur, & par son éclat. En délivrant la Grece, » Dieu vous a accordé une gloire, où jamais n'a » pu atteindre aucun des Grecs que nous connois- » sions. Achevez cet ouvrage, afin que votre ré- » putation aille en augmentant, & que désormais » les Barbares craignent de commettre envers les » Grecs des actions atroces. Léonidas ayant été tué » aux Thermopyles, Mardonius & Xerxès lui firent » couper la tête, & attacher son corps à une croix. » En traitant de même Mardonius, vous serez » loué, non-seulement de tous les Spartiates, mais » encore du reste des Grecs; car en le faisant met- » tre en croix, vous vengerez Léonidas, votre » Oncle paternel. » Ainsi parla Lampon, croyant obliger Pausanias.

LXXVIII. « Mon Hôte d'Egine, répondit ce

» Prince, j'eſtime votre bienveillance & votre pru-
» dence; mais votre avis peche contre la droite
» raiſon : car après m'avoir élevé fort haut, moi,
» mes actions, ma patrie, vous me rabaiſſez juſ-
» qu'à terre, en me conſeillant d'outrager un mort.
» Vous ajoutez qu'en ſuivant ce conſeil, ma ré-
» putation ira en augmentant. Mais une pareille
» conduite convient mieux à des Barbares, qu'à
» des Grecs, & même nous la blâmons dans eux.
» Aux Dieux ne plaiſe que je veuille, à ce prix,
» complaire aux Egineres, & à ceux qui approu-
» veroient une telle action. Il me ſuffit de méri-
» ter l'eſtime des Spartiates, en ne faiſant & en
» ne diſant rien que d'honnête. Quant à Léoni-
» das, que vous voulez que je venge, je penſe
» qu'il l'eſt ſuffiſamment, & qu'il tire un aſſez
» grand luſtre de cette multitude innombrable de
» morts, lui & le reſte de ceux qui ont péri aux
» Thermopyles. Au reſte, ne vous (102*) adreſ-
» ſez plus à moi pour me tenir de pareils diſ-
» cours, ou pour me donner de ſemblables con-
» ſeils, & ſachez-moi gré de ce que je les laiſſe
» impunis. » Là-deſſus Lampon ſe retira.

LXXIX. Pauſanias fit publier une défenſe de toucher au butin, & ordonna aux Hilotes de l'apporter dans un même lieu. Ils ſe répandirent dans le camp, trouverent des tentes tiſſues d'or & d'argent, des lits dorés, des lits argentés, des crateres, des coupes, & autres vaſes à boire qui étoient d'or, & ſur des voitures des chaudieres d'or &

d'argent dans des ſacs. Ils enleverent aux morts leurs bracelets, leurs colliers & leurs cimeterres qui étoient d'or, ſans s'embarraſſer de leurs habits de diverſes couleurs. Les Hilotes volerent beaucoup d'effets qu'ils vendirent aux Eginetes, & ne montrerent que ce qu'ils ne purent cacher. Telle fut la ſource des grandes richeſſes des Eginetes, qui achetoient des Hilotes l'or, ſans doute comme ſi c'eût été du cuivre (103).

LXXX. Lorſqu'on eut porté toutes ces richeſſes dans un même lieu, on en préleva la dixieme partie pour les Dieux. On en fit faire au Dieu de Delphes le trépied (104) d'or, ſoutenu par un ſerpent d'airain à trois têtes, qu'on voit près de l'autel : au Dieu d'Olympie, un Jupiter de bronze de (105) dix coudées de haut, & au Dieu de l'Iſthme, un Neptune de bronze de ſept coudées de haut. Le dixieme du butin mis à part, on diſtribua le reſte à chacun, ſelon ſon mérite, les concubines des Perſes, les bêtes de ſomme, l'or, l'argent & autres effets précieux. Perſonne ne dit ce qui fut donné, par maniere de diſtinction, à ceux qui ſe ſignalerent à la journée de Platées. Je crois cependant qu'on leur accorda quelque récompenſe particuliere : on mit à part, pour Pauſanias, le dixieme de tout, femmes, chevaux, talents, chameaux, & ſemblablement de toutes les autres richeſſes, & on lui en fit (106) préſent.

LXXXI. On dit auſſi que Xerxès en s'enfuyant de Grece, laiſſa à Mardonius ſon ameublement ; que

Pauſanias, voyant cet ameublement d'or & d'argent, orné de tapis de diverſes couleurs, ordonna aux boulangers & aux cuiſiniers de lui préparer un repas, comme ſi c'eût été pour Mardonius. Cet ordre exécuté, Pauſanias vit des lits d'or & d'argent richement couverts, des tables d'or & d'argent, & l'appareil d'un feſtin ſplendide. Surpris d'une ſi grande magnificence, il ordonna, pour ſe divertir, à ſes ſerviteurs de lui apprêter à manger à la maniere de Lacédémone. Comme la différence entre ces deux repas étoit prodigieuſe, Pauſanias ne put s'empêcher de rire : il envoya chercher les Généraux Grecs; & lorſqu'ils furent arrivés, il leur dit, en leur montrant l'appareil des deux repas : « Grecs, je vous ai mandés, pour vous » rendre témoins de la folie du Général des Perſes, » qui, ayant une ſi bonne table, eſt venu pour » nous enlever celle-ci qui eſt ſi miſérable. » Tel fut, à ce qu'on dit, le langage de Pauſanias aux Généraux des Grecs.

LXXXII. On trouva encore long-temps après (107) cette action, des coffres pleins d'or & d'argent, & d'autres richeſſes; & lorſque les cadavres eurent été dépouillés de leur chair, on reconnut un crâne d'homme ſans ſuture (108) & d'un ſeul os, parmi les oſſements que les Platéens tranſporterent dans un même endroit. On vit auſſi les deux mâchoires, l'inférieure & la ſupérieure, dont les dents, quoique diſtinguées, étoient (109) toutes d'un ſeul os, tant les molaires, que les autres, &

les ossements d'un homme de cinq coudées (*a*).

LXXXIII. Le lendemain de la bataille, le corps de Mardonius fut enlevé secrétement; mais par qui le fut-il? C'est ce que je ne puis assurer. J'ai oui dire que plusieurs personnes & même de différentes nations, lui avoient donné la sépulture, & je sais qu'il y en eut beaucoup qui furent magnifiquement récompensés de cette action par Artontès, fils de Mardonius. Mais je n'ai pu savoir avec certitude quel est celui d'entr'eux qui l'enleva furtivement, & lui rendit les derniers devoirs. Il court cependant un bruit que ce fut Dionysiophanès d'Ephese.

LXXXIV. Lorsqu'on eut partagé le butin fait à Platées, les Grecs donnerent la sépulture à leurs morts, chaque nation (110) aux siens à part. Les Lacédémoniens firent trois fosses: dans l'une, ils enterrerent les (111) Irenes, au nombre desquels étoient Posidonius, Amopharete, Philocyon & Callicrates; dans la seconde, ils mirent le reste des Spartiates, & dans la troisieme les Hilotes. Les Tégéates furent enterrés à part, mais tous pêle-mêle. Les Athéniens mirent leurs morts ensemble. Les Mégariens & les Phliasiens en agirent de même à l'égard de ceux d'entr'eux qui (*b*) avoient été tués par la cavalerie. Il y avoit des corps dans les tombeaux de toutes ces nations:

(*a*) C'est-à-dire, 6 pieds 10 pouces & demi.

(*b*) Voyez ci-dessus, §. LXVIII.

mais les autres peuples, dont on montre la ſépulture à Platées, honteux, comme je l'ai appris, de ne pas s'être trouvés au combat, érigerent chacun des cénotaphes de terre amoncelée, afin de ſe faire honneur dans la poſtérité. L'élévation de terre qu'on appelle la ſépulture des Eginetes, fut faite, comme je l'ai oui dire, dix ans après cette bataille, à la priere de ceux d'Egine, par Cléadas de la ville de Platées, fils d'Autodicus, leur (112) hôte.

LXXXV. Dès que les Grecs eurent rendu à Platées les derniers devoirs aux morts, ils réſolurent, après une mûre délibération, de marcher contre Thebes, & de ſommer les habitants de leur livrer ceux d'entr'eux qui avoient pris les intérêts des Perſes, ſpécialement Timégénidas & Attaginus, chefs de ce parti, & de leur ſignifier que ſi on ne les leur remettoit pas, on ne leveroit point le ſiége qu'on n'eût détruit la place. Cette réſolution priſe, ils arriverent devant la ville le onzieme jour après la bataille, & en formerent le ſiége. Ils firent auſſi-tôt ſommer les Thébains de leur livrer ceux dont on vient de parler; & ſur leur refus, on fit le dégât ſur leurs terres, & on ſe mit à battre les murailles.

LXXXVI. Comme les ravages ne ceſſoient point, le vingtieme jour Timégénidas dit aux Thébains: « Thébains, puiſque les Grecs ont réſolu de ne » point lever le ſiége de cette place qu'ils ne l'aient » détruite, ou que vous ne nous ayez remis en-

» tre leurs mains, que la Béotie ne ſoit pas pour
» l'amour de nous plus long-temps (113) accablée
» de maux. Si la demande de nos perſonnes eſt
» un prétexte pour exiger de l'argent, il faut leur
» en donner du tréſor public, puiſque nous ne
» ſommes pas les ſeuls qui nous ſoyons déclarés
» pour les Perſes, & que nous l'avons fait con-
» jointement avec la République. Mais s'ils n'aſ-
» ſiégent Thebes que pour nous avoir en leur puiſ-
» ſance, nous nous préſenterons devant eux pour
» y plaider notre cauſe. » Ce diſcours ayant paru juſte & fort à propos, les Thébains envoyerent ſur le champ dire à Pauſanias par un héraut, qu'ils étoient dans l'intention de lui livrer ceux qu'il demandoit.

LXXXVII. Cette convention faite, Attaginus prit la fuite; mais ſes enfants ayant été amenés à Pauſanias, ce Prince les renvoya abſous, diſant qu'à cet (114) âge ils ne pouvoient avoir eu aucune part au crime de ceux qui avoient épouſé les intérêts des Perſes. Quant aux autres que les Thébains remirent au Général Lacédémonien, ils croyoient qu'il leur ſeroit permis de plaider leur cauſe; & d'ailleurs ils ſe perſuadoient qu'avec de l'argent, ils viendroient à bout de ſe juſtifier. Pauſanias s'en étant douté, congédia toute l'armée des alliés, auſſi-tôt qu'il eut ces traîtres en ſa puiſſance, & les emmena à Corinthe, où il les fit mourir. Voilà ce qui ſe paſſa, tant à Platées, qu'à Thebes.

LXXXVIII. Artabaze, fils de Pharnaces, qui s'étoit

s'étoit enfui de Platées, étoit déja bien loin. Quand il fut en Theſſalie, les Theſſaliens lui rendirent tous les devoirs de l'hoſpitalité; & comme ils ignoroient ce qui étoit arrivé à Platées, ils lui demanderent des nouvelles du reſte de l'armée. Artabaze ſavoit qu'en diſant la vérité, il courroit riſque de périr avec toute ſon armée; car il étoit perſuadé que tous ceux qui apprendroient ce qui s'étoit paſſé, ne manqueroient pas de l'attaquer. Ces réflexions l'avoient détourné de communiquer aux Phocidiens ce qu'il ſavoit; mais il dit aux Theſſaliens: « Je me hâte, » comme vous voyez, d'arriver au plutôt en Thra» ce, où l'on m'a envoyé du camp avec ces trou» pes pour une affaire importante. Mardonius lui» même nous ſuit de près avec ſon armée, & ne » ſe fera pas long-temps attendre. Ayez ſoin de » le bien recevoir, & de lui rendre de bons of» fices. Vous n'aurez pas ſujet dans la ſuite de » vous en repentir. » Ayant ainſi parlé, il traverſa en diligence la Theſſalie & la (115) Macédoine avec ſes troupes, alla droit en Thrace, comme un homme véritablement preſſé, & coupant enſuite par le milieu des terres, il arriva à Byzance, après avoir perdu dans ſa marche un grand nombre de ſoldats taillés en pieces par les Thraces, ou morts (116) de faim & de fatigue. De Byzance il traverſa l'Helleſpont, & retourna ainſi en Aſie.

LXXXIX. Le même jour que les Barbares fu-

rent battus à Platées, ils le furent auſſi à Mycale en Ionie. Tandis que la flotte (*a*) grecque étoit à Délos, ſous les ordres de Léotychides de Lacédémone, les Samiens y députerent Lampon, fils de Thraſyclès, Athénagoras, fils d'Archéſtratidès, & Hégéſiſtrate, fils d'Ariſtagoras, à l'inſu de (117) Théomeſtor, fils d'Androdamas, leur Tyran, & des Perſes, qui lui avoient donné la Tyrannie de Samos. S'étant adreſſés aux Généraux, Hégéſiſtrate, parmi une infinité de raiſons qu'il apporta, leur dit, qu'ils n'auroient qu'à ſe montrer, pour faire révolter l'Ionie; que les Barbares ne les attendroient pas, ou que s'ils le faiſoient, ils ne pourroient jamais trouver une plus riche proie. Invoquant enſuite les Dieux qui leur étoient communs, il les exhorta à les délivrer de la ſervitude, eux qui étoient Grecs auſſi, & à les venger des Barbares. Il leur repréſenta la facilité de cette entrepriſe; que les vaiſſeaux des Perſes voguoient mal, & qu'ils n'étoient pas ſi propres pour les combats que les leurs; que s'ils les ſoupçonnoient de vouloir les jetter frauduleuſement dans quelque péril, ils conſentoient à monter ſur leurs vaiſſeaux, pour leur ſervir d'otages.

XC. Comme le Samien faiſoit beaucoup d'inſtances, Léotychides lui demanda ſon nom, ſoit qu'il voulût en tirer un préſage, ou qu'un Dieu l'y pouſsât ſans aucun deſſein prémédité de ſa part.

(*a*) Livre VIII, §. CXXXI & CXXXII.

Mon hôte de Samos, quel eſt votre nom ? Hégéſiſtrate, répondit-il. J'accepte (117*) cet augure, reprit Léotychides, ſans lui laiſſer achever ſon diſcours, en cas qu'il eût eu encore quelque choſe à dire. Mettez à la voile ſur le champ, après nous avoir promis avec ſerment (118), vous & ceux qui vous accompagnent, que les Samiens feront alliance avec nous, & qu'ils ſe conduiront avec zele.

XCI. Il parloit encore, & le traité étoit déja bien avancé. Sur le champ, les Samiens engagent leur foi, promettent l'alliance avec ſerment, & remettent enſuite à la voile. Mais Hégéſiſtrate, dont le nom avoit été regardé comme un préſage, reçut ordre de monter ſur la flotte.

XCII. Les Grecs ne démarerent point ce jour-là. Le lendemain les ſacrifices ſe trouverent favorables. Ils avoient pour devin, Déiphonus, d'Apollonie, ſur le golfe Ionien, fils d'Evénius, à qui arriva l'aventure que je vais rapporter. Il y a dans cette ville d'Apollonie des (118*) troupeaux conſacrés au ſoleil. Le jour ils paiſſent ſur les bords d'un fleuve qui, coulant du Mont Lacmon, traverſe le territoire d'Apollonie, & ſe jette dans la mer, près du port d'Oricum. Mais de nuit ils ſont gardés par un homme choiſi tous les ans parmi les citoyens de cette Ville les plus diſtingués par leur bien & par leur naiſſance : car les Apolloniates font, ſuivant l'avertiſſement d'un certain oracle, beaucoup de cas de ces troupeaux. Ils paſſent la nuit

dans un antre éloigné de la Ville. Evénius, choisi à son tour pour veiller sur ce troupeau, employa à dormir le temps qu'il auroit dû consacrer à le garder. Pendant son sommeil, des loups entrerent dans l'antre, & en tuerent environ soixante bêtes. Evénius s'étant apperçu de ce dégât, tint la chose secrete, & n'en dit rien à personne, dans le dessein d'acheter d'autres bêtes pour remplacer celles qui avoient été tuées. Cette aventure n'échappa point aux Apolloniates. Ils ne l'eurent pas plutôt apprise, qu'ayant traîné Evénius en justice, ils le condamnerent à perdre la vue, pour le punir d'avoir dormi pendant le temps de sa garde. Aussitôt après qu'on lui eut crevé les yeux, les troupeaux cesserent d'engendrer, & la terre pareillement de produire des fruits. Ce fléau leur avoit été prédit à Dodone & à Delphes. Les Prophetes, interrogés dans la suite sur la cause de ce malheur, répondirent que c'étoit une punition de l'injustice qu'ils avoient commise, en privant de la vue Evénius, garde des troupeaux sacrés; qu'ils avoient eux-mêmes envoyé les loups, & qu'ils ne cesseroient pas de le venger, jusqu'à ce que les Apolloniates lui eussent donné la satisfaction qu'il trouveroit juste d'exiger, & que lorsqu'on la lui auroit faite, ils lui accorderoient eux-mêmes un don, qui le feroit regarder de beaucoup de personnes comme un homme heureux. Telle fut la réponse des oracles.

XCIII. Les Apolloniates ayant tenu cette ré-

ponſe ſecrete, ordonnerent à quelques-uns de leurs citoyens de tranſiger avec Evénius. Voici comment ils s'y prirent. Ils allerent le trouver; il étoit aſſis ſur un ſiége; ils s'aſſirent auprès de lui, s'entretinrent de choſes (*a*) indifférentes, & peu à peu ils firent tomber la converſation ſur ſon malheur, auquel ils prirent beaucoup de part. L'ayant trompé par cette feinte douleur, ils lui demanderent quelle ſatisfaction il ſouhaiteroit, ſi les Apolloniates étoient dans l'intention de lui en promettre une. Evénius, qui n'avoit point entendu parler de la réponſe de l'oracle, dit que ſi on vouloit lui donner des terres, il choiſiroit celles de deux citoyens d'Apollonie qu'il nomma, & qu'il ſavoit être les meilleures de tout le pays, & qu'il vouloit, outre cela, une maiſon, qu'il regardoit comme la plus belle de la Ville; qu'à ces conditions il ſeroit content, & ceſſeroit d'être irrité contre ſes concitoyens. « Evénius, lui répondirent les députés aſſis auprès de lui, les » Apolloniates vous accordent, ſuivant les ordres » de l'oracle, la réparation que vous exigez pour » la perte de vos yeux. » Evénius, ayant tout appris par ce diſcours, fut bien fâché d'avoir été trompé. Les Apolloniates acheterent des propriétaires les biens qu'il avoit choiſis, & lui en firent préſent. Auſſi-tôt après, les Dieux lui accorderent le

(*a*) Dans le grec : *d'autres choſes*; c'eſt-à-dire, des choſes différentes du ſujet qui les amenoit.

don de la divination; & par ce moyen, il acquit beaucoup de célébrité.

XCIV. Déiphonus étoit fils de cet Evénius : les Corinthiens l'avoient mené avec eux ; il faiſoit dans l'armée les fonctions de devin. J'ai pourtant oui dire auſſi que Déiphonus s'étoit emparé du nom d'Evénius, & que parcourant (119) la Grece, il rendoit des oracles à prix (120) d'argent, quoiqu'il ne fût pas ſon fils.

XCV. Les ſacrifices que fit Déiphonus pour les Grecs étant favorables, la flotte partit de Délos, & cingla vers Samos. Quand ils furent arrivés aux Calames (121) dans cette iſle, ils jetterent l'ancre près de l'Héræum, ou Temple de Junon, & ſe diſpoſerent à un combat naval. Les Perſes ayant appris que la flotte des Grecs venoit à eux, mirent auſſi à la voile pour s'approcher de la terre ferme, & permirent aux Phéniciens de ſe retirer : car il avoit été réſolu, dans un conſeil, de ne point donner de bataille ſur mer, parce qu'ils ne ſe croyoient pas égaux en forces aux Grecs. Ils naviguerent donc vers le continent, afin de ſe mettre ſous la protection des troupes de terre qui campoient à Mycale, & qui, faiſant partie de l'armée, avoient été laiſſées en cet endroit, par ordre de Xerxès, pour garder l'Ionie. Elles montoient à ſoixante mille hommes, & étoient commandées par Tigranes, le plus beau & le plus grand de tous les Perſes. Les Généraux de la flotte Barbare avoient réſolu de tirer leurs vaiſſeaux ſur

le rivage, pour les mettre sous la protection de l'armée de terre, & de faire autour un rempart, tant pour les défendre, que pour s'en faire à eux-mêmes un lieu de retraite.

XCVI. Cette résolution prise, ils leverent l'ancre. Lorsqu'ils furent arrivés près du temple des Euménides, sur le territoire de Mycale, & de l'embouchure du Gæson & du Scolopoéis, où il y a un temple de Cérès Eleusiniene, bâti par Philistus, fils de Pasiclès, qui avoit accompagné Nélée, (122) fils de Codrus, quand celui-ci alla fonder Milet, ils tirerent leurs vaisseaux à terre, les environnerent d'un mur de pierres & de bois, coupant pour cet effet un grand nombre d'arbres fruitiers, enfoncerent des pieux autour de ce rempart, & se disposerent à soutenir un siége & à remporter la victoire : car, après y avoir bien réfléchi, ils se préparerent à l'un & à l'autre.

XCVII. Les Grecs ayant appris que les Barbares s'étoient retirés sur le continent, en furent d'autant plus affligés, qu'ils les croyoient échappés de leurs mains. Embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre, ils ne savoient s'ils s'en retourneroient, ou s'ils iroient vers l'Hellespont. Enfin ils résolurent de ne faire, ni l'un, ni l'autre, mais de cingler vers le continent. Ayant donc disposé pour un combat naval les échelles & les autres choses nécessaires, ils navigerent vers Mycale. Comme ils étoient près du camp, & que bien loin qu'il vînt des vaisseaux ennemis à leur ren-

contre, ils les voyoient tous sur le rivage environnés d'un mur, avec une nombreuse armée de terre rangée sur le bord de la mer : alors Léotychides devança les autres, s'approcha du rivage le plus près qu'il put; & s'adressant aux Ioniens par un héraut, il leur dit : « Ioniens, que ceux d'entre vous qui m'entendent, prêtent une oreille » attentive à mes paroles; car les Perses assurément n'y comprendront rien. Que chacun de » vous se ressouvienne dans l'action, premiérement, de la liberté; secondement, du mot du » guet Hébé. Que celui qui m'entend, fasse part » de ce que je dis à ceux qui ne peuvent m'entendre. » Le but (*a*) de Léotychides étoit le même que celui de Thémistocles (*b*) à Artémisium; ce discours devant faire impression sur les Ioniens, s'il échappoit à la connoissance des Barbares, ou les rendre suspects aux Perses, s'il leur étoit rapporté.

XCVIII. Ce conseil donné, les Grecs approcherent leurs vaisseaux du rivage, descendirent à terre, & se rangerent en bataille. Les Perses les voyant se préparer au combat, & instruits des exhortations qu'ils avoient faites aux Ioniens, désarmerent d'un côté les Samiens, qu'ils soupçonnoient d'intelligence avec les Grecs. Ces soupçons étoient d'autant mieux fondés, que les Samiens

---

(*a*) Dans le grec : *le sens de cette affaire.*

(*b*) Voyez Livre VIII, §. XXII.

avoient racheté cinq cents Athéniens qui, ayant été laissés dans l'Attique, avoient été faits prisonniers par les Perses, & amenés sur leurs vaisseaux; & après les avoir rachetés, ils les avoient renvoyés à Athenes, & leur avoient fourni tout ce qui étoit nécessaire pour leur voyage, quoiqu'ils fussent ennemis de Xerxès. D'un autre côté, les Perses ordonnerent aux Miléſiens de garder les chemins qui conduisoient aux sommets du Mont Mycale, sous prétexte, sans doute, qu'ils connoissoient parfaitement le pays, mais en effet pour les éloigner du camp. Ce fut ainsi que les Perses se précautionnerent contre ceux d'entre les Ioniens qu'ils croyoient dans le (123) dessein de remuer, en cas qu'ils fussent assez forts pour l'entreprendre. Ils entasserent (*a*) ensuite leurs boucliers les uns sur les autres, pour s'en faire un rempart.

XCIX. Lorsque les Grecs se furent mis en ordre de bataille, ils allerent aux ennemis. Tandis qu'ils s'avançoient, il parut un caducée sur le rivage, & il courut un bruit par toute l'armée, que les Grecs avoient remporté en Béotie la victoire sur Mardonius. Ce qui (124) arrive par la permission des Dieux, se reconnoît à bien des signes. En effet, le même (125) jour que les Perses furent battus à Platées, & qu'ils devoient l'être à Mycale, le bruit de leur défaite s'étant répandu parmi les Grecs à Mycale, inspira à ceux-ci en-

---

(*a*) Voyez ci-dessus, §. LX, note 78.

core plus de confiance, & leur fit affronter les dangers avec plus d'ardeur.

C. On (*a*) reconnut encore que cela étoit arrivé par la permiſſion des Dieux, parce que les deux batailles ſe donnerent près d'un temple de Cérès Eleuſiniene : car on avoit combattu dans le territoire de Platées, auprès du temple même de Cérès, comme je l'ai dit plus (*b*) haut; & il devoit en être de même de la bataille de Mycale. Le bruit de la victoire remportée par les Grecs ſous les ordres de Pauſanias, ſe répandit fort à propos dans l'armée; car le combat de Platées ſe donna le matin, & celui de Mycale (126) l'après-midi. Peu de temps après, on ſut avec certitude que les deux actions s'étoient paſſées le même jour & le même mois. Avant que la nouvelle de la victoire de Platées ſe fût répandue, les Grecs qui étoient à Mycale, moins inquiets pour eux-mêmes que pour la Grece, craignoient qu'elle n'échouât contre Mardonius. Mais dès que cette nouvelle fut venue à leur connoiſſance, ils marcherent au combat avec encore plus d'ardeur. Les Barbares n'en témoignerent pas moins; les uns & les autres regardant les Iſles & l'Helleſpont comme un prix deſtiné au vainqueur.

(*a*) Dans le grec : *il ſurvint que cette autre choſe-ci ſe paſſa.* Cela ſe rapporte à ce qu'il a dit §. précédent : *ce qui arrive par la permiſſion des Dieux, ſe reconnoît à bien des ſignes.*

(*b*) §. LXI & LXIV.

CI. Les Athéniens, qui faiſoient, avec ceux dont ils étoient (*a*) accompagnés, environ la moitié de l'armée, prirent le long du rivage & par un terrein uni, & les Lacédémoniens, par les ravins & par les montagnes, avec les troupes qui les ſuivoient. Mais pendant que ceux-ci les tournoient, les Barbares étoient déja aux mains avec l'autre aile de l'armée grecque. Tant que ſubſiſta le rempart (*b*) de boucliers, les Perſes ſe défendirent, & ne montrerent pas moins de courage que les Grecs; mais lorſque les Athéniens, avec les troupes de leur ſuite, s'exhortant mutuellement à ne point partager avec les Lacédémoniens la gloire de cette journée, eurent redoublé d'efforts, le combat changea de face. Le rempart de boucliers renverſé, ils ſe précipiterent en foule ſur les Perſes; ceux-ci ſoutinrent le choc & ſe défendirent long-temps; mais enfin ils ſe ſauverent dans leurs (*c*) retranchements. Les Athéniens, les Corinthiens, les Sicyoniens & les Trézéniens qui compoſoient cette aile, les ſuivirent & entrerent en foule avec eux. La muraille emportée, les Barbares ne penſerent plus à ſe défendre, & prirent tous la fuite, excepté les Perſes. Quoiqu'en petit nombre, ils combattirent contre les Grecs,

(*a*) C'étoient les Corinthiens, les Sicyoniens & les Trézéniens. Voyez un peu plus bas dans ce même Paragraphe.

(*b*) Il y a dans le grec : *tant que leurs boucliers reſterent debout.* Voyez ci-deſſus, §. LX, LXI, XCVIII.

(*c*) Voyez ci-deſſus, §. XCV.

*

qui se jettoient perpétuellement dans leurs retranchements. Les deux Commandants de la flotte, Artayntès & Ithamitrès, s'enfuirent ; mais (127) Mardontès & Tigranes, (*a*) qui commandoient l'armée de terre, périrent les armes à la main.

CII. Les Perses combattoient encore ; mais les Lacédémoniens étant arrivés avec les Grecs qui les accompagnoient, les passerent au fil de l'épée. Il périt aussi en cet endroit beaucoup de monde du côté des Grecs, & entr'autres quelques Sicyoniens avec leur Général (128) Périlas. Les Samiens, qui se trouvoient dans le camp des Perses, & qu'on avoit désarmés (*b*), n'eurent pas plutôt vu la victoire pencher dès le commencement du côté des Grecs, qu'ils les seconderent de toutes leurs forces. Le reste des Ioniens se révolta à l'exemple des Samiens, & attaqua les Barbares.

CIII. Les Perses avoient ordonné, pour leur propre sureté, aux Milésiens de garder les chemins qui conduisoient aux sommets du Mont Mycale, afin que s'il leur arrivoit quelque malheur, tel que celui qu'ils éprouverent, ils pussent, avec ces guides, s'y retirer comme dans un lieu sûr. On les avoit chargés de ce soin, & par la raison que je viens de dire, & pour les éloigner de l'armée, de crainte qu'ils ne formassent quelque entreprise contre elle. Ils firent tout le contraire de ce qu'on

---

(*a*) Voyez Livre VII, §. LXXX. Livre IX, §. XCV.
(*b*) Voyez §. XCVIII.

leur avoit prescrit ; car ils conduisirent les fuyards par des chemins qui menoient aux ennemis, & même enfin ils s'acharnerent encore plus que les autres à les tuer. Ce fut ainsi que l'Ionie se révolta pour la seconde fois contre les Perses (*a*).

CIV. Du côté des Grecs, les Athéniens se distinguerent le plus, & personne parmi eux ne se signala davantage (129) qu'Hermolycus, fils d'Euthynus, qui avoit eu de la célébrité au pancrace. Mais depuis cette action, la guerre étant survenue entre les (130) Athéniens & les Carystiens, il périt à une bataille qui se donna à Cyrne, sur le territoire de Caryste, & on l'enterra à Géræste. Les Corinthiens, les Trézéniens & les Sicyoniens, se distinguerent le plus après les Athéniens.

CV. Les Grecs ayant tué la plupart des ennemis, ou dans le combat, ou dans leur fuite, & ayant porté sur le rivage tout le butin, parmi lequel il se trouva beaucoup d'argent, ils brûlerent les vaisseaux & les retranchements des Barbares. Lorsqu'ils furent réduits en cendres, ils remirent à la voile. Arrivés à Samos, ils agiterent dans un conseil, s'il n'étoit pas à propos d'abandonner l'Ionie aux Barbares, d'en transporter les habitants dans un autre pays, & l'on examina dans quelle

---

(*a*) Les Ioniens furent subjugués par Harpage, Liv. I, §. CLXIV, &c. Ils se révolterent, Liv. V, §. XXVIII, XXIX, XXX, &c., & furent remis sous le joug, Livre VI, §. XXXII.

partie de la Grece soumise à leur puissance, il falloit les établir. En effet, il leur paroissoit impossible de protéger & de défendre continuellement les Ioniens, & ils voyoient bien que s'ils cessoient de le faire, ces peuples ne pourroient se flatter d'avoir abandonné impunément (131) le parti des Perses. Les personnes en place parmi les Péloponnésiens, opinerent qu'il falloit chasser les nations qui avoient embrassé le parti des Perses, & donner leur pays & leurs villes de commerce aux Ioniens, pour y fixer leur demeure. Les Athéniens ne furent nullement d'avis de transporter les Ioniens hors de leur pays, & soutinrent qu'il ne convenoit pas aux Péloponnésiens de délibérer sur leurs colonies. Les Péloponnésiens les voyant persister dans le sentiment opposé, leur cédérent volontiers. Ainsi les Grecs reçurent dans leur alliance les Samiens, ceux de Chios, de Lesbos, & les autres insulaires qui les avoient aidés dans cette expédition, après qu'on leur eut fait promettre avec serment qu'ils demeureroient fermes dans cette alliance, & que jamais ils ne la violeroient. Quand on les eut liés par ce serment, les Grecs firent voile vers l'Hellespont pour rompre les ponts, croyant les trouver encore entiers.

CVI. Tandis qu'ils naviguoient vers l'Hellespont, le petit nombre de Barbares qui s'étoient sauvés de la déroute, & qui s'étoient retirés sur le sommet du Mont Mycale, se rendirent à Sardes. Masistès, fils de Darius, qui s'étoit trouvé à

la défaite des Perſes, dit en route beaucoup d'invectives au Général Artayntès, & entr'autres, qu'en s'acquittant comme il avoit fait des fonctions de Général, il s'étoit montré plus lâche qu'une femme, & qu'il méritoit toutes ſortes de châtiments, à cauſe du tort qu'il avoit fait à la Maiſon royale. Or chez les Perſes, dire à un homme qu'il eſt plus lâche qu'une femme, c'eſt le plus grand outrage qu'on puiſſe lui faire. Indigné de tant de reproches, Artayntès tira ſon cimeterre pour le tuer. Mais Xénagoras, fils de Praxilas d'Halicarnaſſe, qui étoit derriere lui, s'étant apperçu qu'il fondoit ſur Maſiſtès, le ſaiſit par le milieu du corps, & l'enlevant, il le froiſſa contre terre. Les gardes de Maſiſtès arriverent ſur ces entrefaites. Cette action valut à Xénagoras les bonnes graces de Maſiſtès & de Xerxès. Le Roi lui donna le Gouvernement de toute la Cilicie, pour le récompenſer d'avoir ſauvé la vie à ſon frere. Ils arriverent à Sardes ſans avoir éprouvé d'autre accident ſur la route. Le Roi y étoit depuis qu'il s'étoit ſauvé d'Athenes, après la perte de la bataille navale.

CVII. Pendant le ſéjour de Xerxès à Sardes, ce Prince devint amoureux de la femme de Maſiſtès, qui étoit auſſi en cette Ville. Il la fit, (132) mais en vain, ſolliciter, ſans uſer cependant de violence, par égard pour ſon frere. Ces mêmes égards retenoient auſſi cette femme, qui n'ignoroit pas qu'on ne lui feroit point de violence.

Xerxès, n'ayant plus de reſſources, réſolut de marier Darius, ſon fils, à la fille de Maſiſtès & de cette femme, croyant, par cette alliance, gagner plus aiſément ſes bonnes graces. Les ayant mariés avec toutes les cérémonies accoutumées, il partit pour Suſes. Lorſqu'il y fut arrivé, il fit venir dans ſon palais la femme de Darius; il ceſſa alors d'aimer celle de Maſiſtès; & ſa paſſion changeant d'objet, il devint épris d'Artaynte, femme de Darius & fille de ſon frere.

CVIII. Ce myſtere ſe découvrit avec le temps, ainſi que je vais le dire. (133) Ameſtris, femme de Xerxès, donna à ce Prince un habit magnifique de diverſes couleurs, qu'elle avoit elle-même tiſſu. Xerxès le reçut avec joie, & s'en revêtit pour aller voir Artaynte. Touché des charmes de cette Princeſſe, il la preſſa de lui demander ce qu'elle ſouhaiteroit pour prix de ſes faveurs, & l'aſſura qu'elle n'éprouveroit de ſa part aucun refus. Comme il devoit arriver quelque grand malheur à toute la maiſon de Maſiſtès, « Seigneur, lui dit Artaynte, m'accorderez-vous » ma demande? » Le Roi le lui promit avec ſerment, s'imaginant qu'elle exigeroit toute autre choſe plutôt que ſon habit. Ce ſerment fait, Artaynte demanda hardiment cet habit. Xerxès employa tous les moyens poſſibles pour l'engager à ſe déſiſter de ſa demande. Son refus n'étoit fondé que ſur la crainte qu'Ameſtris ne le convainquît d'un amour, dont elle ſe doutoit depuis long-

temps.

temps. Il lui offrit en la place des Villes, une immenſe quantité d'or, & une armée, dont elle ſeule auroit le (134) commandement : une armée eſt chez les Perſes le plus grand don qu'on puiſſe faire. Mais comme ces offres ne la perſuadoient pas, il lui donna cet habillement. Artaynte, enchantée de ce préſent, ſe fit un plaiſir de s'en parer.

CIX. Ameſtris ayant appris qu'elle portoit cet habit, découvrit ainſi la conduite du Roi. Au lieu de ſe fâcher contre Artaynte, elle réſolut la perte de la mere de cette Princeſſe, la croyant coupable & la cauſe du déſordre. Elle attendit le feſtin royal. Ce feſtin ſe fait une fois par an le jour (135) de la naiſſance du Roi. On l'appelle Tycta en langue Perſe, & le Parfait en grec. C'eſt le ſeul temps de l'année où le Roi ſe fait frotter (*a*) la tête avec quelque choſe de déterſif, & où il fait des préſents aux Perſes. Ameſtris ayant obſervé ce jour, demanda à Xerxès la femme de Maſiſtès.

CX. Ce Prince crut qu'il étoit d'autant plus horrible & d'autant plus criminel de livrer la femme de ſon frere, qu'elle n'étoit nullement coupable, & qu'il n'ignoroit pas le motif qui la lui faiſoit demander. Mais enfin vaincu par ſes preſſantes ſollicitations, & forcé par la loi, qui ne

---

(*a*) Il faut ſans doute entendre cela d'un ſoin particulier que les Rois prenoient en ce jour de leur chevelure, & peut-être ſe parfumoient-ils alors la tête.

permet pas au Roi (136) de refuſer les graces qu'on lui demande le jour du feſtin royal, il la lui accorda malgré lui, & dit à la Reine en la lui remettant, d'en faire ce qu'elle voudroit. Il manda enſuite ſon frere. « Maſiſtès, lui dit-il, vous êtes » fils de Darius & mon frere, & d'ailleurs hom- » me de bien. N'habitez plus avec votre épouſe ; » je vous donne ma fille en ſa place ; acceptez- » la pour femme, & renvoyez celle que vous avez » actuellement ; telle eſt ma volonté.

» Quel étrange diſcours me tenez-vous, Sei- » gneur ? répondit Maſiſtès étonné. Vous voulez » que je me ſépare d'une femme que j'aime, & » dont j'ai trois fils encore jeunes, & des filles, » parmi leſquelles vous avez choiſi une femme à » votre fils : vous m'ordonnez de la renvoyer, & » vous me donnez en ſa place votre fille. J'eſti- » me, comme je le dois, l'honneur que vous me » faites de me donner votre fille ; mais je ne puis, » ni l'accepter, ni renvoyer ma femme. Ne me » faites, je vous prie, aucune violence, (137) » puiſque rien ne vous y oblige, & laiſſez-moi » vivre avec ma femme ; vous trouverez pour vo- » tre fille un parti non moins avantageux. » Ainſi parla Maſiſtès. Xerxès irrité, repliqua en ces ter- mes : « C'en eſt fait, Maſiſtès, vous n'auriez point » actuellement ma fille, quand vous la voudriez, » & vous ne conſerverez pas plus long-temps vo- » tre femme, afin de vous apprendre une autre » fois à accepter mes offres. » Là-deſſus Maſiſtès

ſe retira, & en ſortant il ſe contenta de dire: « Seigneur, vous ne m'avez pas encore tué. »

CXI. Tandis que Xerxès parloit à ſon frere, Ameſtris manda les gardes du Roi, & fit mutiler la femme de Maſiſtès. On lui coupa, par ſon ordre, les mamelles, qu'on jetta aux chiens; & après lui avoir fait auſſi couper le nez, les oreilles, les levres & la langue, elle la renvoya chez elle ainſi mutilée.

CXII. Maſiſtès ignoroit ce qui venoit d'arriver; mais comme il s'attendoit à quelque choſe de fâcheux, il courut chez lui; & voyant ſa femme traitée avec tant d'indignité, il délibéra ſur le champ avec ſes enfants, & partit auſſi-tôt avec eux, & quelques autres perſonnes, pour la Bactriane, dans l'intention de faire ſoulever cette Province, & de faire au Roi tout le mal qu'il pourroit. Je ſuis perſuadé qu'il y auroit réuſſi, s'il n'eût pas été prévenu avant ſon arrivée dans la Bactriane & chez les Saces: car les Bactriens, dont il étoit Gouverneur, l'aimoient beaucoup. Mais Xerxès ayant eu avis de ſes deſſeins, envoya contre lui un corps d'armée, qui le maſſacra en chemin, avec ſes enfants & les troupes qui l'accompagnoient. En voilà aſſez ſur les amours de Xerxès & la mort de Maſiſtès.

CXIII. Les Grecs partirent de Mycale pour l'Helleſpont; mais les vents contraires les obligerent de s'arrêter d'abord aux environs du Promontoire Lectum. De-là ils allerent à Abyde, &

trouverent rompus les ponts qu'ils croyoient encore entiers, & qui étoient le principal objet de leur voyage. Léotychides & les Péloponnéſiens, furent d'avis de retourner en Grece. Mais les Athéniens réſolurent, avec leur Général Xanthippe, de reſter en cet endroit, & d'attaquer la Cherſoneſe. Les Péloponnéſiens partirent : quant aux Athéniens, ils paſſerent d'Abyde dans la Cherſoneſe, & firent le ſiége de Seſte.

CXIV. Comme Seſte étoit la plus forte place de tout le pays, on s'y rendit des Villes voiſines, auſſi-tôt qu'on eut appris l'arrivée des Grecs dans l'Helleſpont; & il y vint auſſi de Cardia un Perſe, nommé Œobaſus, qui y avoit fait porter les agrêts des vaiſſeaux qui avoient ſervi aux ponts. Cette Ville étoit occupée par des Eoliens nés dans le pays; il s'y trouvoit auſſi des Perſes, & un grand nombre d'alliés.

CXV. Arrayctès, Perſe de nation, homme cruel & impie, gouvernoit cette Province ſous les ordres de Xerxès. Il avoit trompé (*a*) Xerxès, tandis que ce Prince marchoit à Athenes avec ſes troupes, & (138) enlevé d'Eléonte, par ſes artifices, les tréſors de (139) Protéſilas, fils d'Iphiclus. On voit en cette Ville, qui eſt de la Cherſoneſe, le tombeau de ce héros, avec ſa Chapelle, & la portion de terre qui lui eſt conſacrée.

(*a*) Hérodote rapporte quelques lignes plus bas, quelle ſorte de tromperie il avoit fait à ce Prince.

On y gardoit de grandes richeſſes, des vaſes d'or & d'argent, du cuivre, des habits & d'autres offrandes, dont Artayctès s'étoit emparé avec la permiſſion du Roi, qui, trompé par ſes diſcours artificieux, lui en avoit fait préſent. « Seigneur, lui dit-il, il y a ici la maiſon d'un Grec, » qui, étant entré ſur (140) vos terres avec des » troupes, a reçu par ſa mort la juſte punition de » ſon entrepriſe; je vous prie de me donner ſa maiſon, afin qu'on apprenne à ne pas porter la guerre » dans vos Etats. » Xerxès n'ayant aucun ſoupçon de ſes deſſeins, ſe laiſſa aiſément perſuader par ce diſcours de lui donner cette maiſon. Artayctès diſoit que Protéſilas étoit entré à main armée ſur les terres du Roi, parce que les Perſes s'imaginent que l'Aſie entiere leur appartient & au Roi régnant. Telle étoit ſa penſée. Xerxès ayant donné ces tréſors à Artayctès, celui-ci les tranſporta d'Eléonte à Seſte, fit labourer & enſemencer le champ conſacré à Protéſilas; & toutes les fois qu'il alloit à Eléonte, il avoit commerce avec des femmes dans le Sanctuaire. Comme il ne s'attendoit pas à voir venir les Grecs, il ne s'étoit point préparé à ſoutenir un ſiége; & lorſque les Athéniens l'aſſiégerent dans Seſte, ils tomberent, en quelque ſorte, à (141) l'improviſte ſur lui.

CXVI. L'automne vint pendant qu'on étoit occupé du ſiége. Les Athéniens, d'autant plus affligés de ſe voir éloignés de leur patrie, qu'ils ne

pouvoient prendre cette place, prierent leurs Généraux de les remener à Athenes. Ceux-ci leur répondirent qu'ils ne le feroient pas que la Ville ne fût prise, ou que le peuple ne les rappellât; tant ils étoient attachés à cette entreprise.

CXVII. Les assiégés étoient réduits à un tel excès de misere, qu'ils faisoient bouillir les courroies qui soutenoient leurs lits, pour les manger. Ces courroies étant venues à leur manquer, Artayctès, Œobasus & les Perses, descendirent, vers le commencement de la nuit, derriere la Ville, à un endroit que les ennemis n'occupoient pas, & se sauverent. Dès que le jour parut, les Chersonésites apprirent, par les signaux qu'ils firent du haut des tours, aux assiégeants, la fuite des Perses, & leur ouvrirent les portes. La plus grande partie des Athéniens les poursuivit, & les autres occuperent la Ville.

CXVIII. Œobasus se sauva en Thrace, où il fut pris par les Thraces Apsinthiens, qui l'immolerent, suivant leurs rits, à leur Dieu (142) Plistore. Quant à ceux qui l'accompagnoient, ils les firent mourir d'une autre maniere. Artayctès & les siens, qui s'étoient sauvés les derniers, ayant été atteints un peu au-delà d'Ægos Potamos, les uns furent tués, après s'être long-temps défendus, les autres faits prisonniers. On chargea ceux-ci de chaînes, de même qu'Artayctès & son fils, & les Grecs les menerent à Seste.

CXIX. Il arriva à un de ceux qui gardoient

les prisonniers, un prodige que je vais rapporter d'après les Chersonésites. Ce garde faisoit cuire des poissons salés. Dès que ces poissons furent sur le feu, ils sauterent (143) & palpiterent comme des poissons récemment pris. Ceux dont il étoit environné furent étonnés de ce prodige; mais Artayctès ne l'eut pas plutôt vu, qu'appellant celui qui faisoit cuire ces poissons : « Athénien, lui » dit-il, ne t'alarme point de ce prodige, il ne te » regarde pas. Protésilas, qui est à Eléonte, m'ap- » prend que, quoique mort & (144) salé, les » Dieux lui ont accordé le pouvoir de punir ce- » lui qui l'a offensé. Je veux donc lui payer le » prix de ma rançon, & pour le dédommager des » richesses que j'ai enlevées de sa Chapelle, je lui » donnerai cent talents, & deux cents aux Athé- » niens, s'ils veulent m'accorder la vie à moi & » à mon fils. » Ces offres ne toucherent point Xanthippe. Ceux d'Eléonte demandoient la mort d'Artayctès, pour venger Protésilas; & c'étoit aussi l'intention du (145) Général Athénien. On le mit en croix sur le rivage où Xerxès avoit fait construire le pont; d'autres disent que ce fut sur la colline au-dessus de la ville de Madyte. Son fils fut lapidé sous ses yeux.

CXX. Les Athéniens retournerent, après cette expédition, en Grece, avec un riche butin, & consacrerent dans les temples les agrêts des vaisseaux qui avoient servi aux ponts. Il ne se passa rien de plus cette année.

CXXI. Cet Artayctès qu'on mit en croix, étoit petit-fils d'Artembarès, qui tint aux Perses un discours qu'ils rendirent à Cyrus, & que voici. « Puisque Jupiter a donné l'empire aux Perses, » & qu'après avoir renversé Astyages de dessus le » trône, il vous y a élevé par préférence à tout » autre, quittons notre pays petit & montueux, » & occupons-en un meilleur. Il y en a plusieurs » dans notre voisinage; il y en a de plus éloignés. » Choisissons-en un pour nous y établir, & la plu- » part des peuples nous trouveront plus dignes de » leur admiration. Cela convient à une nation qui » a en main la puissance souveraine. Or, quand » se présentera-t-il une plus belle occasion que » celle où nous dominons sur un grand nombre » de peuples & sur l'Asie entiere? » Cyrus ne gouta point ce discours. Il consentit cependant à leur demande; mais en même-temps il avertit les Perses de se préparer à devenir les esclaves des peuples auxquels ils commandoient : car, ajouta-t-il, les pays (146) les plus délicieux ne produisent ordinairement que des hommes mous & efféminés, & la même terre qui porte les plus beaux fruits, n'engendre point des hommes belliqueux. Les Perses, convaincus que le sentiment de Cyrus étoit le meilleur, s'en allerent en condamnant le leur, & préférerent un pays incommode avec l'empire, à un excellent avec l'esclavage.

Fin du neuvieme & dernier Livre.

NOTES

SUR LE NEUVIEME LIVRE D'HÉRODOTE.

(1) §. I. *TOUS les hommes en âge de porter les armes.* Le grec dit ſeulement : il prenoit ceux des lieux où il paſſoit ; mais il n'entend que les hommes propres à la guerre. « Indépendamment (*a*) des troupes que Xerxès » avoit données à Mardonius, ce Général avoit raſſem- » blé plus de deux cents mille hommes de la Thrace, de » la Macédoine & des autres Villes alliées. Il (*b*) avoit » cinq cents mille hommes en tout. »

(2) §. I. *Thorax de Lariſſe.* Ce Thorax (*c*) étoit fils d'Aleuas. Il étoit très-attaché à Xerxès, de même que ſes deux freres Eurypyle & Thraſydéius. Voyez ſur les Aleuades, Livre VII, §. VI, note 12.

(3) §. III. *Empêcha de le ſuivre.* Diodore de Sicile rapporte cependant, que tandis que (*d*) Mardonius étoit avec ſes forces en Béotie, il envoya de l'argent aux principaux des Villes du Péloponneſe, pour les détacher de la ligue commune. Cela paroît confirmer ce que diſent Démoſthenes & Plutarque d'Arthmius (*e*) de Zélia en Aſie, qui, ayant apporté de l'argent de la part du Roi, pour corrompre ceux qui avoient du crédit dans les Villes, fut

---

(*a*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXVIII, tom. I, pag. 427.

(*b*) Id. *ibid.* §. XXX, pag. 428.

(*c*) Herodot. lib. IX, §. LVII.

(*d*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXVIII, tom. I, pag. 426.

(*e*) Demoſth. in Philipp. III, pag. 91, C. D. Æſchin. contrà Cteſiphontem, pag. 469, E. Plutarch. in Themiſtocle, pag. 114. F.

déclaré par les Athéniens infâme, (*a*) ennemi de la Grece, lui & toute ſa famille, & le décret en fut gravé ſur une colonne d'airain qui étoit dans la citadelle, près de la ſtatue de bronze de Minerve. Cependant un Commentateur de Démoſthenes (*b*) avance ſur la Philippique troiſieme, que cet Arthmius fut envoyé par Artaxerxès Longuemain, avec de l'argent, pour engager les Péloponnéſiens à déclarer la guerre aux Athéniens. Mais j'ignore ſur quel fondement. Il paroît au contraire que ce fut Xerxès. Voyez Plutarque *in vitâ Themiſt.* page 114, F. Le dernier Traducteur de Démoſthenes s'y eſt trompé.

(4) §. III. *Des torches dans les Iſles.* Des hommes, placés de diſtance en diſtance, avertiſſoient de tout ce qui ſe paſſoit. Le premier qui s'appercevoit de quelque choſe, (*c*) en donnoit avis par des torches allumées qu'il élevoit. Le ſecond élevoit autant de torches allumées qu'il en avoit vu. Le troiſieme, & ainſi de ſuite, en faiſoit autant. De cette maniere, un avis quelconque parvenoit en très-peu de temps à ceux à qui il importoit qu'il fût connu.

(5) §. III. *Pour la ſeconde fois.* Mot à mot, *la priſe du Roi*, (ou plutôt) *la priſe de la Ville par le Roi, fut le dixieme mois juſqu'à la ſeconde expédition par Mardonius.* Tout le monde ſait que ὑςεραῖος eſt pour ὕςερος; mais tout le monde ne ſait peut-être pas que ὕςερος eſt un terme relatif à πρότερος, exprimé ou ſous-entendu. Πρότερος ſe dit de deux, & ſon corrélatif ὕςερος ſignifie le ſecond. Ammonius y eſt précis : πρῶτος (*d*) μὲν ἐπὶ πολλῶν· πρότερος δὲ ἐπὶ δύο· ᾧ τῷ μὲν πρώτῳ ἀκόλουθός ἐςιν ὁ ὕςατος· τῷ δὲ προτέρῳ ὕςερος.

(*a*) Demoſth. Philippic. III, pag. 91, C. D. de falsâ Legat. Pag. 336, D.

(*b*) Orationes Philippicæ. Dublini, 1754, *in*-8. tom. II, pag. 111.

(*c*) Onoſandri Strategicus, cap. XXV, pag. 74.

(*d*) Ammon. de Differentiis voc. Græcar. pag. 119.

(6) §. V. *Le lapiderent.* Il paroît que c'eſt à cette hiſtoire que fait alluſion (*a*) Lycurgue, lorſque s'adreſſant aux Juges : « Le décret fait au ſujet de celui qui périt » à Salamine, mérite votre attention. Il avoit ſeulement » tâché, par ſes propos, de trahir la République ; & ce- » pendant le Sénat lui ôta ſa (*b*) couronne & le fit mou- » rir ; décret noble & digne de nos ancêtres. Ils avoient » l'ame grande & élevée, & s'empreſſoient de punir les » coupables. »

Un certain (*c*) Cyrſile avoit eu, dix mois auparavant, un pareil ſort, pour avoir conſeillé au peuple de reſter dans la Ville & de recevoir Xerxès ; les femmes d'Athenes lapiderent auſſi ſa femme. Cicéron rapporte le même trait, mais probablement d'après l'Orateur Athénien.

(7) §. VI. *Une députation.* Idoménée raconte (*d*) que ce fut Ariſtides qui fut député, & il n'en nomme point d'autre. Mais Plutarque aſſure (*e*) qu'on ne trouve point le nom d'Ariſtides dans le décret fait en cette occaſion, mais celui de Cimon, de Xanthippe & de Myronides.

(8) §. VII. *Jupiter Hellénien.* Jupiter Hellénien, le même que Jupiter Panhellénien. La Grece étant (*f*) affligée d'une grande ſéchereſſe, la Pythie répondit à ſes députés qu'il falloit appaiſer Jupiter, & employer à cet effet la médiation d'Eacus. On envoya de toutes les Villes des députés à ce Prince, qui fit des ſacrifices & des prieres à Jupiter Panhellénien, (commun à toute la Grece,) &

(*a*) Lycurg. adverſ. Leocrat. pag. 165, lin. 6, & pag. 237, ex Edit. Taylor.

(*b*) Ce traitre étoit Sénateur, & portoit en cette qualité une couronne.

(*c*) Demoſth. pro Coronâ, pag. 507, D.

(*d*) Plutarch. in Ariſtid. pag. 324, F. 325, A & B.

(*e*) Id. *ibid.*

(*f*) Pauſan. Corinth. ſive lib. II, cap. XXIX, pag. 179.

Pon eut de la pluie. La montagne ſur laquelle étoit placé ce temple, s'appelloit auſſi (*a*) Panhellénion.

(9) §. VII. *Nous les ont fait rejetter.* Je lis avec la marge de Henri Etienne, & les manuſcrits A & B de la Bibliotheque du Roi, ἀλλ' ἀπειπάμεθα. On trouve dans toutes les éditions, excepté celle de M. Weſſeling, ἀλλὰ πάντα τε ἀπειπάμεθα.

(10) §. VII. *Eſt preſque achevée.* Je lis, avec les manuſcrits A, B & D du Roi, & la marge de Henri Etienne, ἐν τέλει ἐστὶ. La muraille n'étoit point encore achevée, mais elle tiroit à ſa fin, comme on le verra au Paragraphe ſuivant.

(11) §. X. *De Pauſanias.* Pauſanias (*b*) n'étoit pas Roi, mais tuteur de Pliſtarque.

(12) §. X. *Pliſtarque.* Ce Prince mourut au commencement de ſon régne. Pliſtoanax, fils de Pauſanias, dont il eſt parlé dans la note précédente, lui ſuccéda (*c*).

(13) §. X. *Cléombrote.* Voyez Livre VIII, §. LXXI.

(14) §. X. *Arriva une éclipſe.* Cette éclipſe arriva la même année de la bataille de Salamine, (*d*) le deux Octobre, à une heure vingt-quatre minutes après-midi. Elle fut à Athenes de ſept doigts un huitieme, & dura environ deux heures. Telle eſt l'opinion du P. Pétau; mais ayant conſulté M. Pingré, de l'Académie des Sciences, & Chanoine Régulier de Sainte-Genevieve, ce ſavant diſtingué m'a répondu qu'il y avoit eu une éclipſe de ſix à ſept doigts le 2 Octobre de l'an 479, avant l'ére vulgaire. C'eſt celle dont parle Hérodote, avec cette différence qu'Hérodote la met antérieurement à la bataille de Platées, tandis qu'elle eſt poſtérieure.

(*a*) Panſanias *ibid.* cap. XXX, pag. 181.

(*b*) Pauſan. Lacon. ſive lib. III, cap. IV, pag. 214.

(*c*) Id. *ibid.* cap. V, pag. 214.

(*d*) Petavius de Doctrinâ tempor. lib. X, cap. XXV, tom. II, pag. 109, col. II.

(15) §. XI. *La fête d'Hyacinthe.* Hyacinthe, fils d'Amyclas, étoit aimé d'Apollon. Ce Dieu jouoit au disque avec lui. Celui-ci (*a*) s'étant trop pressé de le prendre, le disque fit un bond, frappa Hyacinthe au visage, & le tua.

Les Lacédémoniens célébroient en son honneur une fête au (*b*) mois Hécatombéon. « Polycrates (*c*) raconte dans » son Histoire de la Laconie, que les Lacédémoniens font » des sacrifices pendant trois jours à Hyacinthe, & qu'à » cause de la douleur que leur cause sa perte, ils n'ont » point de couronnes dans leurs repas, & n'y portent point » de pains, mais des gâteaux. Ils ne chantent point d'hymne » en l'honneur du Dieu, ne font rien de ce qui a cou- » tume de se pratiquer dans les autres fêtes, & après » avoir soupé modestement, ils se retirent. Le second jour » est destiné à des spectacles variés, où se trouve ce qu'il » y a de plus distingué. Des enfants, revêtus de tuni- » ques, jouent de la flûte & de la cithare, qu'ils tou- » chent rapidement, & en l'accompagnant de leur voix. » D'autres parcourent le théâtre sur des chevaux magni- » fiquement enharnachés. Des chœurs de jeunes gens pa- » roissent sur la scene, & chantent des vers qui ont rap- » port à la solemnité; des danseurs mêlés avec eux, exé- » cutent des danses anciennes au son de la flûte. Les jeu- » nes filles se rendent à ces jeux, les unes sur des chars » de bois magnifiques, les autres sur des chars propres » aux combats. Toute la Ville est en joie; on sacrifie ce » jour-là un grand nombre de victimes. Tous les citoyens » régalent leurs amis & leurs esclaves. Personne ne s'ab- » sente des sacrifices, & la Ville devient alors déserte. » Polycrates dit que Sparte étoit alors déserte, parce que cette fête se célébroit à Amycles.

(*a*) Ovid. Metamorph. lib. X, v. 183.

(*b*) Hesychius voc. Ἑκατομβεὺς μήν.

(*c*) Athen. Deipnosoph. lib. IV, cap. VII, pag. 139, D.

(16) §. XI. *Tel étoit le nom qu'ils donnoient aux Barbares.* Il paroît que ce n'étoit pas à tous les Barbares indistinctement que les Lacédémoniens donnoient ce nom, mais à leurs ennemis. ξένοι, οἱ πολέμιοι, dit Hésychius. ξένοι, les ennemis. Chez les anciens Latins, *Hostis* signifioit un étranger, & ce ne fut que dans la suite que ce mot se prit pour un ennemi. *Hostis* (a) *apud antiquos peregrinus dicebatur, & qui nunc hostis perduellis.*

(17) §. XIV. *La Mégaride.* Les Mégariens n'étoient pas fort estimés; témoin l'oracle qui leur fut rendu, & qui est rapporté par (b) Suidas, le Scholiaste de (c) Théocrite & (d) Tzetzès :

Ὑμεῖς δ', ὦ Μεγαρεῖς, οὔτε τρίτοι, οὔτε τέταρτοι,
Οὔτε δυωδέκατοι, οὔτ' ἐν λόγῳ, οὔτ' ἐν ἀριθμῷ.

» Mégariens, vous n'êtes, ni les troisiemes, ni les quatriemes, ni les douziemes; on ne fait aucun cas de vous; » on n'en tient aucun compte. »

Cet oracle étoit passé en proverbe; & l'on trouve dans une Epigramme de Callimaque, sur un certain Callignotus qui avoit abandonné sa maîtresse :

(e) Νῦν δ' ὁ μὲν ἄλλης δὴ θέρεται πυρί, τῆς δὲ παλαίης
Νύμφης, ὡς Μεγαρέων, ὁ λόγος, οὔτ' ἀριθμός.

» Il brûle maintenant d'un autre feu, & ne tient pas plus » de compte de sa malheureuse épouse, qu'on n'en tient » des Mégariens. »

(a) Sext. Pompeius Festus *Voc. Hostis*, pag. 175. On peut voir sur cet endroit les notes de Scaliger & de Dacier : le premier de ces Critiques cite le passage d'Hérodote, comme étant d'Uranie, quoiqu'il soit de Calliope.

(b) Suidas voc. ὑμεῖς, ὦ Μεγαρεῖς.

(c) Schol. Theocr. ad Idyll. XIV, vers. 48.

(d) Tzetz. Chil. IX, cap. CCXCI, vers. 890 & 891. Cet Auteur nomme les habitants d'Ægium en Achaïe en la place de ceux de Mégares.

(e) Callimach. Epigram. XXVI, vers. 5 & 6, tom. I, pag. 256.

On prétend cependant que cet oracle avoit été rendu à ceux d'Ægium. Voyez ci-dessus, Livre I, §. CXLV, note 333.

(18) §. XV. *Près d'Hysies.* M. Dacier met (*a*) ici Hyrie en la place d'Hysies, parce que cette derniere place étoit en-deçà de l'Asope, du côté du Cithéron, & Mardonius de l'autre côté, vers Thebes. Mais si Hysies est corrompu par cette raison, il faut en dire autant d'Erythres & de Platées, qui sont aussi en-deçà de l'Asope. D'ailleurs, quand même Hysies seroit altéré, on ne pourroit lui substituer Hyrie, petite place près d'Aulis, comme le dit (*b*) Strabon, & par conséquent trop éloignée du camp de Mardonius. Le fait est, qu'il ne faut faire aucun changement. Hérodote voulant indiquer l'étendue du camp de Mardonius, & ne trouvant de l'autre côté de l'Asope aucune place qui pût fixer l'attention de ses lecteurs, l'a déterminée par des Villes qui étoient en-deçà de ce fleuve, & vis-à-vis desquelles étoit campé Mardonius.

(19) §. XV. *Le long de l'Asope.* παρὰ τὸν Ἀσωπὸν ποταμὸν τεταγμένον. Feu M. Reiske lisoit τεταμένον, & cette conjecture paroissoit assez vraisemblable à feu M. Wesseling, d'après un passage de Plutarque, qu'on peut voir cité dans sa note. Le manuscrit B de la Bibliotheque du Roi, lit τετυγμένον, qui est une faute de Copiste, pour τεταγμένον.

(19*) §. XV. *Le mur qu'il fit élever.* Ce (*c*) camp, de forme quarrée, fermé d'un mur de dix stades à chaque face, étoit destiné aux équipages, au bagage & à ce qu'il y avoit de plus précieux.

(20) §. XV. *Phrynon.* Phrynon étoit probablement de Thebes, puisque son fils Attaginus étoit de cette Ville.

(*a*) Vies des hommes Illustres de Plutarque, tom. III, page 364.
(*b*) Strab. lib. IX, pag. 620, A.
(*c*) Plutarch. in Aristide, pag. 325, C.

Il ne faut pas le confondre avec un Athénien de ce nom, qui vivoit long-temps avant lui, lequel remporta le prix aux jeux (*a*) olympiques, & fut tué par Pittacus de Mytilene, un des ſept Sages de la Grece. Voyez, ſur ce dernier Phrynon, Livre I, §. XXVII, note 63.

(21) §. XVIII. *Serrerent leurs rangs*, συνεέλαντες ἑαυτούς. *Se réuniſſant*, & non point *ſe retournant*, comme Gronovius, Mrs. Weſſeling & Valckenaer en ont averti dans leurs notes.

(22) §. XIX. *A l'Iſthme.* « Lorſque (*b*) les Grecs furent aſſemblés à l'Iſthme, ils réſolurent de faire un ſerment qui reſſerrât leur union, & qui les forçât de ſoutenir courageuſement les dangers. Il étoit conçu en ces termes : Je ne préférerai point la vie à la liberté ; je n'abandonnerai mes Généraux, ni vivants, ni morts ; j'accorderai la ſépulture à tous les alliés qui auront péri dans le combat. Après avoir vaincu les Barbares, je ne détruirai aucune Ville qui aura contribué à leur défaite ; je ne releverai aucun des temples qu'ils auront brûlés ou renverſés ; mais je les laiſſerai dans l'état où ils ſont, pour ſervir de monument à la poſtérité de l'impiété des Barbares. »

Conſultez la note de M. Weſſeling ſur ce paſſage de Diodore de Sicile.

Lycurgue rapporte le même ſerment dans ſa Harangue (*c*) contre Léocrate : s'il eſt réel, le récit de Lycurgue qui aſſure qu'il fut fait par tous les Grecs réunis à Platées, eſt plus vraiſemblable que celui de Diodore de Sicile, qui ſuppoſe qu'il fut fait à l'Iſthme par les ſeuls Péloponnéſiens. Comment en effet ces peuples, dont on

---

(*a*) Strab. lib. XIII, pag. 895, B. C. 896, A.

(*b*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXIX, tom. I, pag. 427.

(*c*) Lycurg. contra Leocratem, pag. 158, lin. I, & pag. 206, ex edit. Jo. Taylor Cantabrigiæ, *in*-8.

n'avoit

n'avoit brûlé aucun temple, pouvoient-ils faire ſerment de ne jamais rebâtir les temples renverſés & incendiés par les Perſes? Voyez la note de M. Valckenaer.

Lycurgue rapporte le même ſerment, comme je viens de le remarquer, mais avec quelque différence. Le voici tel que je le trouve dans cet Auteur. « Je ne préférerai point la vie à la liberté; je n'abandonnerai mes Généraux, ni vivants, ni morts; j'accorderai la ſépulture » à tous ceux d'entre les alliés qui auront péri dans le » combat : après avoir remporté la victoire ſur les Barbares, je ne détruirai aucune Ville qui aura combattu » pour la Grece, & je décimerai toutes celles qui ont pris » les intérêts du Barbare; je ne rebâtirai aucun des temples brûlés ou renverſés par les Barbares; je les laiſſerai ſubſiſter dans l'état où ils ſont, pour ſervir de monument à la poſtérité de leur impiété. »

Si Théopompe, cité dans la note de M. Weſſeling ſur le paſſage de Diodore de Sicile qu'on vient de lire, prétend que ce ſerment eſt imaginaire, on peut, à ce qu'il me ſemble, lui oppoſer l'autorité de Lycurgue, qui me paroît d'un grand poids.

(23) §. XX. *Comme ils ne deſcendoient pas, &c.* Plutarque raconte, avant ces événements, des particularités qu'on ne ſera pas fâché de voir.

Tandis (*a*) que la Grece ſe trouvoit dans les conjonctures les plus critiques, quelques citoyens d'Athenes des meilleures maiſons de la Ville, ſe voyant ruinés par la guerre, & conſidérant qu'avec leurs biens ils avoient encore perdu leur crédit & leur autorité, tinrent des aſſemblées ſecretes, & réſolurent de détruire à Athenes le gouvernement populaire; & ſi ce projet ne pouvoit réuſſir, de perdre l'Etat, & de livrer la Grece aux Barbares.

Cette conjuration avoit déja fait beaucoup de progrès,

(*a*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 326, C.

lorſqu'elle vint à la connoiſſance d'Ariſtides. Il en fut d'abord effrayé, à cauſe des circonſtances où l'on ſe trouvoit. Mais comme on ignoroit le nombre de ceux qui y étoient entrés, il crut qu'il feroit bien de ne pas négliger une affaire de cette conſéquence, & de ne pas trop la rechercher, afin de laiſſer lieu au repentir. Il ſe contenta de faire arrêter huit des conjurés, parmi leſquels il y en avoit deux qui étoient très-chargés. On leur fit leur procès; mais pendant qu'on l'inſtruiſoit, ils ſe ſauverent. Ariſtides donna aux ſix autres le moyen de ſe raſſurer & de ſe repentir, & leur dit en les relâchant, que la bataille ſeroit le tribunal où ils pourroient ſe juſtifier, & faire voir qu'ils n'avoient jamais ſuivi que des conſeils juſtes & utiles à la patrie.

(24) §. XXI. *Seuls.* Il eſt clair, par ma traduction, que je mets la virgule après μῶνοι, & non point après δέχεσθαι. Je ſuis en cela les éditions d'Alde & de feu M. Weſſeling. Cette ponctuation eſt confirmée par les manuſcrits A, B & D du Roi, où l'on voit un point en haut après μῶνοι; ce qui revient au même.

(25) §. XXII. *L'ayant devancée.* πρυέχων ſignifie ici *præ aliis longius provectus.* M. Bellanger n'a pas voulu profiter de cette remarque qui lui avoit été communiquée par un Savant dont j'ignore le nom, & que j'ai trouvée parmi ſes papiers. Elle eſt cependant très-juſte. M. Weſſeling l'a faite pareillement, & l'a appuyée d'un paſſage d'Euſtathe, qui explique ces mots de l'Iliade (*a*) ἵππον πρὸ ἔχοντα, par προελαύνοντα, *allant devant.* Henri Etienne n'a point oublié cette ſignification dans ſon Tréſor de la Langue Grecque.

(26) §. XXII. *Le frappa à l'œil.* Plutarque raconte que ce fut à travers la viſiere (*b*) de ſon caſque.

(*a*) Euſtath. ad Iliad. pag. 1303, lin. 34.
(*b*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 327, C.

(27) §. XXIV. *Couperent les crins à leurs chevaux.* On pourroit ſoupçonner cette coutume de ne s'obſerver que parmi les Barbares. On la trouve cependant pratiquée chez les Grecs dès les temps les plus anciens. Lorſqu'Admete (*a*) apprend la mort d'Alceſte, il ordonne que dans toute la Theſſalie on coupe la criniere aux chevaux. Le même uſage s'obſerva à la mort (*b*) de Pélopidas, & Alexandre le Grand le renouvella à celle d'Héphestion; mais peut-être voulut-il imiter les Perſes.

(28) §. XXV. *Androcrates.* Androcrates (*c*) avoit été, dans les temps anciens, un chef des Platéens. Ariſtides (*d*) ayant envoyé conſulter l'oracle de Delphes, le Dieu lui répondit, que les Athéniens remporteroient la victoire, s'ils faiſoient des vœux à Jupiter, à Junon, adorée ſur le Cithéron, à Pan & aux Nymphes Sphragitides, & s'ils offroient des ſacrifices aux héros Androcrates, Leucon, Piſandre, Damocrates, Hypſion, Actéon & Polyidus, qui avoient été des chefs des Platéens. Le temple (*e*) du héros Androcrates, étoit environné d'un bois fort épais.

(29) §. XXVI. *Le commandement de l'une des deux ailes.* Les Lacédémoniens commandoient de droit l'aile qui leur plaiſoit. Ἔχειν, dont ſe ſert ici Hérodote, eſt expliqué un peu plus bas par ἡγεμονεύειν.

(30) §. XXVI. *Les Héraclides tenterent.* Les (*f*) Héraclides ſe retirerent, après la mort d'Hercules, chez Céyx en Trachinie, afin d'éviter la fureur d'Euryſthée, Roi de Mycenes. Celui-ci fit dire à ce Prince de les chaſſer de ſes terres, avec les Arcadiens qui avoient accompagné Her-

---

(*a*) Euripid. Alceſt. verſ. 429.
(*b*) Plutarch. in Pelopidâ, pag. 296, C. F.
(*c*) Id. in Ariſtide, pag. 325, D.
(*d*) Id. *ibid.* C. & D.
(*e*) Plutarch. *ibid.* pag. 325, F.
(*f*) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LVII, LVIII, pag. 301, 302.

cules dans ſes expéditions, & le menaça de la guerre en cas de refus. Les Athéniens leur ayant donné une retraite à Tricorythe, bourgade de l'Attique dans la Tétrapole, Euryſthée marcha contr'eux à la tête d'une nombreuſe armée. Il fut défait & tué avec tous ſes fils. Les Héraclides rentrerent dans le Péloponneſe; mais la peſte ayant ravagé le pays, l'oracle répondit que c'étoit en punition de ce que les deſcendants d'Hercules étoient rentrés dans le pays avant le temps preſcrit par les deſtins. Atrée ſuccéda à Euryſthée. Ce fut ſous ſon regne qu'Hyllus ſe préſenta avec ſes troupes, & qu'il fut tué dans un combat ſingulier par Echémus, Roi des Tégéates. Une des conditions portoit, au rapport de Diodore de Sicile, de qui j'emprunte ce récit, que ſi Hyllus venoit à être tué, les Héraclides ne pourroient rentrer de cinquante ans dans le Péloponneſe. C'eſt une faute qui aura échappé à cet Auteur, étant certain, par Hérodote, qu'il faut lire cent ans. Thucydides (*a*) dit que les Héraclides rentrerent quatre-vingt ans après la priſe de Troie. Le ſecond retour (*b*) des Héraclides arriva vingt ans avant la priſe de Troie, & le dernier, quatre-vingt ans après la priſe de cette Ville, c'eſt-à-dire, ſuivant le calcul d'Hérodote, que le ſecond retour fut l'an 3424 de la période Julienne, 1290 avant notre ére, & le dernier, l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére. Voyez, ſur le retour des Héraclides, mon Eſſai de Chronologie, Chapitre XV.

Le diſcours des Tégéates ne me paroît pas fort adroit. Il me ſemble qu'ils auroient dû paſſer fort légérement ſur leurs exploits contre les Héraclides, en préſence des deſcendants de ces mêmes Héraclides, qui, pour les punir de leur préſomption, auroient dû adjuger la victoire à

(*a*) Thucydid. lib. I, §. XII, pag. 11.

(*b*) Petavius de Doctrinâ Temporum, lib. IX, cap. XXXII, vol. 2, pag. 37.

leurs rivaux, quand même la cauſe de ceux-ci n'auroit pas été auſſi bonne.

(31) §. XXVI. *Echémus.* (*a*) Sous le regne d'Echémus, fils d'Aéropus, petit-fils de Céphée, & arriere-petit-fils d'Aléus, les Achéens remporterent une grande victoire près de l'Iſthme de Corinthe, ſur Hyllus, fils d'Hercules, qui, à la tête d'une nombreuſe armée de Doriens, vouloit rentrer dans le Péloponneſe. Echémus, provoqué par Hyllus à un combat ſingulier, le tua de ſa main. C'eſt le ſentiment de pluſieurs Hiſtoriens, & je le crois plus probable que celui de quelques autres, qui diſent qu'Oreſtes étoit pour lors Roi des Achéens, & que ce fut ſous ſon regne qu'Hyllus tenta de rentrer dans le Péloponneſe. Mais ſuivant cette opinion, il faudroit croire auſſi que Timandra, fille de Tyndare, étoit femme d'Echémus, qui tua Hyllus. D'ailleurs, Oreſtes n'étoit point encore né, lorſqu'Hyllus fut tué. Voyez mon Eſſai de Chronologie, Chap. XIV, §. III. Echémus eut pour ſucceſſeur Agapénor, fils d'Ancée, & petit-fils de Lycurgue : cet Agapénor (*b*) commandoit les Arcadiens qui allerent au ſiége de Troie.

(32) §. XXVI. *Et de Céphée.* Toutes les éditions & tous les manuſcrits portent Phégée ; mais il paroît certain qu'il faut lire Céphée. Voyez Pauſanias. *Arcadic. ſive Lib. VIII, Cap. IV, pag.* 606 ; *Cap. VIII, pag.* 613. *Apollodor. Lib. I, Cap. VIII, §. II, pag.* 30, §. *XVI, pag.* 49. Ce Céphée fut un des Argonautes. Il deſcendoit (*c*) de Pélaſgus par Aléus, Aphidas, Arcas, Calliſto & Lycaon.

(33) §. XXVI. *Le tua.* Hyllus fut tué (*d*) dans l'en-

(*a*) Pauſan. Arcadic. ſive lib. VIII, cap. V, pag. 607.

(*b*) Homer. Iliad. lib. II, v. 609.

(*c*) Apollodor. lib. III, cap. VIII & IX, pag. 187, &c.

(*d*) Pauſan. Attic. ſive lib. I, cap. XLIV, pag. 109.

droit où le territoire de Mégares confine à celui de Corinthe.

(34) §. XXVI. *Nous appartient.* Il y a dans le texte ἡμέας ἰχνέεσθαι ἡγεμονεύειν. Je penſe que les Copiſtes ont omis la prépoſition ἐς devant ἡμέας. Hérodote la met dans cette conſtruction ἐς τὸν ἰχνέεται ἔχειν, Lib. VI, §. LVII. Voyez la note de M. Valckenaer ſur le Liv. II, §. XXXVI.

(35) §. XXVI. *Il eſt donc juſte, &c.* Il faut ſous-entendre μᾶλλον avec δίκαιον, par une ſorte d'ellipſe très-commune chez les Grecs, & même chez les Latins. ἐγὼ (a) γὰρ δεξαίμην ἂν πάσας τὰς ἀσπίδας ἐρῤῥιφέναι, ἢ τοιαύτην γνώμην ἔχειν περὶ τὸν πατέρα. *J'aimerois mieux avoir jetté par terre tous les boucliers poſſibles, que d'avoir eu une telle penſée ſur mon pere.*

Eo (b) tacent, quia tacita bona'ſt mulier ſemper quam loquens.

(36) §. XXVII. *Les Argiens, &c.* Polynices ayant été chaſſé par ſon frere Etéocles, ſe refugia à Argos (c), & vint (d) faire le ſiége de Thebes avec Adraſte & d'autres Argiens. Etéocles & Polynices (e) ſe tuerent mutuellement; & la plupart des Argiens ayant péri devant les murs de cette Ville, Créon, devenu (f) Roi, ou plutôt Régent de Thebes, défendit de leur donner la ſépulture. Adraſte alla implorer la protection des Athéniens. Théſée fit le ſiége de Thebes, la prit, enleva les morts, & les rendit à leurs proches pour les enterrer.

Plutarque, qui a pris à tâche de contredire Hérodo-

(a) Lyſias contra Theomn. I, pag. 118, lin. 4.
(b) Plaut. Rudens. Act. IV, Sc. IV, verſ. 70.
(c) Apollodor. lib. III, cap. VI, §. I, pag. 172.
(d) Id. *ibid.* §. III, VI, pag. 174 & 176.
(e) Id. *ibid.* §. VIII, pag. 179.
(f) Id. *ibid.* cap. VII, §. I, pag. 180 & 181.

te, prétend (*a*) que ce ne fut point par la force que Thésée recouvra les corps des Argiens, mais par la persuasion, par un traité. Euripides est de l'avis d'Hérodote dans les Suppliantes Ἱκέτιδες. Il dit que Thésée, après avoir battu les Thébains en bataille rangée, emporta les corps des Argiens, & leur rendit les derniers devoirs à Eleusis. Voyez cette Tragédie, depuis le vers 634 jusqu'à la fin de la Piece. Isocrates étoit de même sentiment dans le (*b*) Panégyrique; mais il en changea dans le (*c*) Panathénaïcus, où il dit que les Thébains se laissèrent persuader par les Ambassadeurs de Thésée, & leur permirent de faire enlever les cadavres des Argiens. Cependant il revient à son premier sentiment dans l'Eloge d'Hélene. (*d*) Τῷ δὲ τὸς ὑπὸ τὴν Καδμείαν τελευτήσαντας, βία Θηβαίων, θάψαι παρέδωκε. « Thésée remit à Adraste, malgré les Thébains, les Ar- » giens qui avoient péri sous les murs de la citadelle de » Thebes. »

On pourroit croire que la raison de cette différence vient de ce que, lorsqu'Isocrates composa le Panathénaïcus, les Athéniens étoient alliés des Thébains, & qu'il ne voulut point consigner dans cet écrit un fait qui pouvoit d'autant plus les blesser, qu'ils disoient (*e*) avoir permis de leur plein gré qu'on enlevât les corps des Argiens, & qu'ils nioient d'avoir jamais livré de combat à ce sujet.

(37) §. XXVII. *A Eleusis.* Pausanias rapporte, de même qu'Hérodote, que ces corps furent enterrés dans le territoire d'Eleusis. « Sur le chemin (*f*) d'Eleusis à Mé-

---

(*a*) Plutarch. vit. Parallel. in Theseo, pag. 14, A.

(*b*) Isocrat. tom. I, pag. 146.

(*c*) Id. in Panathenaico, tom. II, pag. 270.

(*d*) Id. in Helenæ Encomio, tom. II, pag. 129.

(*e*) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXXIX, pag. 94.

(*f*) Id. *ibid.*

» gares, on trouve un puits, à quelque distance duquel » on voit la chapelle de Méganira, & les tombeaux de » ceux qui furent tués devant Thebes. » Au reste, Hérodote met τῆς ἡμετέρης ἐν Ελευσῖνι, *dans Eleusis de notre pays*, afin de distinguer cette Ville de celles qui portoient le même nom en d'autres pays. Lysias a dit de même dans l'Oraison funebre des Athéniens qui périrent dans la troisieme année de la 96e Olympiade sous Iphicrates, en donnant du secours aux Corinthiens : ἔθαψαν (*a*) ἐν τῇ αὐτῶν Ελευσῖνι. Ils les ont enterrés dans leur Eleusis, c'est-à-dire, dans Eleusis, Ville de leur dépendance. Il s'agit dans ce passage des mêmes Argiens à qui les Thébains avoient refusé la sépulture, & qu'enterrerent les Athéniens à Eleusis.

(38) §. XXVII. *Contre les Amazones.* Plutarque, après avoir parlé de la cause de la guerre des Amazones, dit (*b*) que cette guerre fut considérable, & non point une guerre de femme : car les Amazones auroient-elles pénétré jusques dans la Ville, & livré bataille aux environs du Pnyx & du Musée, si elles ne s'étoient approchées sans crainte de nos murailles, après avoir soumis tous les environs ? Il est difficile de croire, avec Hellanicus, qu'elles vinrent par terre, & qu'elles passerent sur la glace le Bosphore Cimmérien ; mais qu'elles aient campé dans Athenes même, c'est ce qui est confirmé par les noms des lieux, & par les tombeaux de celles qui furent tuées dans le combat. Quand les deux armées furent en présence, elles balancerent long-temps à donner le signal ; mais enfin Thésée ayant sacrifié à la Peur, pour accomplir un oracle, commença l'attaque. Le combat fut donné au mois Boëdromion, jour auquel on célebre encore à présent les fêtes appellées *Boëdromia*. L'Historien Clidémus, qui n'a voulu

---

(*a*) Lysias Epitaph. Logos, pag. 191, lin. 25.

(*b*) Plutarch. in Thefeo, pag. 12, E. J'ai copié à peu de chose près la traduction de Dacier.

omettre aucune particularité de cette journée, écrit que l'aile gauche des Amazones s'étendoit juſqu'à l'endroit qu'on appelle actuellement l'Amazonium, & que leur droite alloit juſqu'au Pnyx, à l'endroit où l'on voit aujourd'hui une ſtatue d'or de (*a*) la Victoire : que l'aile droite des Athéniens, qui s'étoit formée près du Muſée, donna ſur l'aile gauche des Amazones, comme cela ſe voit encore par le tombeau de celles qui moururent en cette occaſion ; .... que les Athéniens plierent en cet endroit, & furent repouſſés juſqu'au temple des Euménides ; mais que leur aile gauche, qui occupoit les poſtes du Palladium, d'Ardette & du Lycée, marcha à l'aile droite des Amazones, les pouſſa juſques dans leur camp, & en fit un grand carnage ; & que le quatrieme mois il y eut un traité conclu, par le moyen d'Hippolyte ; car cet Auteur appelle Hippolyte, & non pas Antiope, l'Amazone qui étoit avec Théſée..... Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que cette guerre fut terminée par un traité de paix ; & cela eſt fondé, non-ſeulement ſur le nom du lieu où cette paix fut jurée, qui s'appelle de-là Horcomoſion, (Preſtation de Serment,) qui eſt vis-à-vis du temple de Théſée ; mais encore ſur l'ancien ſacrifice qu'on fait tous les ans aux Amazones la veille des fêtes de ce Héros. Les Orateurs Athéniens prenoient plaiſir à louer cet exploit. Lyſias, dans ſon Oraiſon funebre pour les Athéniens morts en ſecourant les Corinthiens, fait (*b*) un grand éloge de ces Amazones, & releve, par conſéquent, la gloire de ceux qui les battirent.

(39) §. XXVII. *Redoutables guerrieres.* τὰς ἀποθήκας, qu'on lit dans le texte, ne faiſant aucun ſens, Mrs. Weſſeling, Valckenaer & autres Savants, ſont d'autant plus

---

(*a*) Je ſuis la correction de feu M. Reiske, qui liſoit Νίκην au lieu de ἥκειν.

(*b*) Lyſias Epitaph. Logos, pag. 190, lin. 33, &c.

d'avis de l'ôter, qu'il ne ſe trouve point dans la plupart des manuſcrits, & ſur-tout dans les manuſcrits A & B de la Bibliotheque du Roi. Gronovius met en la place de ce mot τὰς ἀποθήτας, que j'ai rendu dans ma Traduction. Cette correction eſt appuyée par M. Toup, (*a*) dont l'autorité ſur ces matieres eſt d'un grand poids. Héſychius explique ἀποθήτας par μὴ φιλυμένας.

(40) §. XXVII. *Elle ſeule.* Cette bataille fut le ſujet perpétuel de la gloire des Athéniens, parce qu'ils étoient ſeuls, & que le nom des Perſes faiſoit alors trembler toute la Grece. Voyons l'Orateur Lycurgue. « C'eſt (*b*) » en écoutant ces vers (*c*), c'eſt en imitant de pareilles » actions, que vos ancêtres ſe ſont comportés d'une ma- » niere ſi courageuſe, que non-ſeulement ils ont voulu » mourir pour leur propre patrie, mais encore pour toute » la Grece, comme étant la commune patrie. Auſſi vain- » quirent-ils à Marathon, en bataille rangée, les forces » de l'Aſie entiere, & par leurs dangers particuliers, ils » procurerent à tous les Grecs une ſureté commune. Ils » s'enorgueilliſſoient moins de la gloire en cette occaſion, » que d'avoir fait des actions qui en étoient dignes, & » d'être devenus les chefs des Grecs & les maîtres des » Barbares : car ce n'eſt point par des diſcours, mais par » des actions, qu'ils faiſoient voir à tout le monde leur » vertu. »

(41) §. XXIX. *Trente-quatre mille hommes.* Toutes les troupes, peſamment armées, montoient à trente-huit mille ſept cents hommes. Il faut retrancher cinq mille Spartiates ; il reſte, par conſéquent, trente-trois mille ſept

---

(*a*) Epiſtola critica ad Guillelmum Epiſcopum Gloceſtrienſem, pag. 82.

(*b*) Lycurg. contra Leocratem. Pars II, pag. 162, lin. 9.

(*c*) Des vers d'Homere où l'on fait l'éloge de ceux qui meurent pour la Patrie.

cents hommes : mais comme ceux-ci étoient ſoutenus par trente-quatre mille cinq cents hommes armés à la légere, il faut néceſſairement qu'il y ait eu des combattants qui aient eu plus d'un ſoldat légérement armé. ὡς ſignifie quelquefois *à peu près*, quoique je doute qu'il ait ici cette ſignification. J'aime mieux croire qu'il y a erreur quelque part dans les chiffres, & qu'il faut augmenter le contingent de quelque peuple ; à cela près, le calcul ſe rapporte ; mais les Copiſtes peuvent l'avoir ajuſté.

(42) §. XXIX. *Le reſte des Theſpiens.* Il reſtoit très-peu de Theſpiens depuis leur défaite (*a*) au paſſage des Thermopyles. Leur Ville ayant été brûlée (*b*) par les Barbares, ils s'étoient retirés dans le Péloponneſe. Dans la ſuite (*c*), ils tâcherent de ſe rétablir, en accordant le droit de cité à d'autres Grecs.

(43) §. XXIX. *Armés peſamment.* ὅπλα ſont les armes des troupes armées peſamment. De-là vient le nom d'Hoplites qu'on leur donnoit. Ceux dont l'armure étoit légere, s'appelloient ψιλοὶ & γυμνῆτες. C'eſt une choſe ſi connue, que je me ſerois bien gardé de faire une note à ce ſujet, ſi M. Bellanger n'avoit point traduit ὅπλα δὲ οὐδ' οὗτοι εἶχον, *ils n'avoient point d'armes.*

(44) §. XXX. *Pour piller.* Il y a dans le grec ἐ"φεροί τε καὶ ἦγον. φέρω, ſe dit de tout ce qu'on peut emporter ; ἄγω, du bétail qu'on chaſſe devant ſoi, & peut-être auſſi des priſonniers qu'on fait. Cette expreſſion ſe trouve communément, lorſqu'il eſt queſtion des ravages de l'ennemi. Une ligne plus haut, il faut ôter le point après ἀυτέων, de même que dans le manuſcrit D de la Bibliotheque du Roi, & lire, avec les manuſcrits A, B & D de la même Bibliotheque, κατειλημένοι, ſans redoubler la lettre μ.

(*a*) Herodot. lib. VII, §. CCXXII.
(*b*) Id. lib. VIII, §. L.
(*c*) Id. lib. VIII, §. LXXV.

(45) §. XXXI. *Qu'on appelle Hermotybies.* Il faut ôter la virgule après Καλασίριες, & la placer après καλεόμενοι. Les manuscrits A, B & D du Roi, n'en mettent point du tout. Des gens, habiles d'ailleurs, s'y sont trompés, & ont pensé qu'on nommoit ces Egyptiens *Machérophores*, ou *Porte-épées*, comme si tous les Egyptiens ne portoient pas la sorte d'épée appellée Machæra. Ceux qui font profession des armes en Egypte, dit ailleurs (*a*) Hérodote, s'appellent Hermotybies & Calasiries.

(46) §. XXXII. *Tisamene.* Tisamene (*b*) eut pour fils Agélochus, & pour petit-fils Agias, qui prédit à Lysandre qu'il s'empareroit de la flotte des Athéniens, qui étoit à Ægos Potamos, excepté de dix triremes; ce qui arriva (*c*) la quatrieme année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade.

(47) §. XXXII. *Des Clytiades.* Les Clytiades, les Jamides & les Telliades, paroissent trois familles de devins, différentes (*d*) l'une de l'autre. Cicéron distingue de même les Clytiades des Jamides : *Elis* (*e*) *in Peloponneso familias duas certas habet, Jamidarum unam, alteram Clytidarum, haruspicinæ nobilitate præstantes.* Le texte d'Hérodote me paroît altéré; mais comme nous n'avons point assez de mémoires sur ces anciennes familles, j'ai cru devoir le laisser subsister tel qu'il se trouve dans toutes les éditions. Quoi qu'il en soit, cette maison descendoit de (*f*) Clytius, fils d'Alcméon & de la fille de Phégée. Il se retira en Elide, pour ne point habiter dans une même maison avec ses oncles maternels, qu'il savoit avoir tramé

(*a*) Herodot. lib. II, §. CLXIV.
(*b*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. XI, pag. 232.
(*c*) Diodor. Sicul. lib. XIII, §. CVI, tom. I, pag. 628.
(*d*) Philostrat. vit. Apollonii, lib. V, cap. XXV, pag. 208.
(*e*) Cicero de Divinat. lib. I, §. XLI.
(*f*) Pausan. Eliacor. poster. sive lib. VI, cap. XVII, pag. 494.

l'assassinat d'Alcméon. Voici sa généalogie. (*a*) Prométhée, Deucalion, Hellen, Eolus, Créthéus, Amythaon (*b*), Mélampus, Mantius, Oiclès, Amphiaraüs, Alcméon, Clytius.

(48) §. XXXII. *Jamides.* On peut ajouter à ce que j'ai dit (*c*) sur Jamus, l'auteur de cette race, que sa mere en étant secrétement accouchée, le cacha parmi les joncs & (*d*) les violettes, & que de-là elle lui donna le nom de Jamus, ἰὸν signifiant violette.

Théoclus, qui faisoit les fonctions de devin parmi les Lacédémoniens, dans la guerre qu'ils firent aux Messéniens la troisieme année de la vingt-quatrieme Olympiade, sous l'Archontat de Lysias, troisieme Archonte annuel, l'an 4032 de la période Julienne, 682 ans avant notre ére, descendoit (*e*) d'Eumantis d'Elée, de la famille des Jamides. Voyez, sur cette guerre de Messénie, mon Mémoire sur l'Archontat de Créon, parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

(49) §. XXXII. *De la Lutte.* Hérodote assure, comme on le voit, d'une maniere très-positive, que Tisamene eut du dessous à la lutte. J'ignore pourquoi le savant P. Corsini (*f*) s'appuie du témoignage de notre Historien, pour prouver que ce devin avoit été vainqueur à la lutte. Pausanias s'accorde avec Hérodote, & confirme son récit. Tisamene (*g*), dit-il, eut de l'avantage à la course & au saut sur Hiéronyme d'Andros; mais il fut vaincu à la lutte. Voyez le Lexique Ionien d'Æmi-

---

(*a*) Apollodor. lib. I, cap. VII, §. II, pag. 22, 23, 24. §. III, pag. 24.

(*b*) Pausan. loco superius laudato.

(*c*) Hérodote, livre V, §. XLIV, note 82.

(*d*) Pindar. Olymp. VI, v. 90, &c. pag. 65.

(*e*) Pausan. Messeniac. sive lib. IV, cap. XV, pag. 317.

(*f*) Fast. Attic. vol. 3, pag. 159.

(*g*) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. XI, pag. 232.

lius Portus, aux mots παρὰ δὲ πάλαισμα ἔδρασε πὰρ' Ὀλυμπιάδα. Voyez auſſi les excellentes Notes de Mrs. Weſſeling & Valckenaer.

(50) §. XXXII. *De conducteur.* Les anciens Grecs ſe ſervoient toujours d'un devin pour les conduire & les guider dans toutes leurs entrepriſes, même dans celles qui concernoient la guerre. Homere dit, en parlant de Calchas, τῇσσι ἡγήσατο Ἴλιον εἴσω. *Il avoit ſervi de conducteur aux vaiſſeaux qui alloient à Ilion. Iliad. Lib. I, v. 71.* Faute d'avoir fait attention à cela, M. Bellanger avoit traduit : *à commander avec eux dans les expéditions militaires.*

(51) §. XXXII. *Ils l'envoyerent chercher.* Je lis μετιόντες avec le manuſcrit B de la Bibliotheque du Roi. Cette leçon ſe trouve pareillement dans un manuſcrit de la Bibliotheque Impériale à Vienne, & M. Weſſeling l'a admiſe dans le texte de ſon édition.

(52) §. XXXIII. *De comparer la dignité royale.* J'ai ſuivi la ponctuation de M. Weſſeling, c'eſt-à-dire, que j'ôte la virgule après ὡς εἰκάσαι, & que je la mets après πολιτηίην. Cette ponctuation eſt appuyée par les manuſcrits A & B du Roi, qui ne mettent point de virgule après ὡς εἰκάσαι

(53) §. XXXIII. *Mélampus.* J'ai parlé de ce Mélampus Livre II, §. XLIX, note 168. On peut ajouter que les filles de Prœtus, Roi d'Argos (*a*), étant devenues furieuſes, il les purifia, à condition qu'il auroit les deux tiers du Royaume, dont il donna la moitié à ſon frere Bias. Ainſi cet Etat fut partagé en trois parties, ſur leſquelles régnerent les Prœtides, les Mélampodides & les Biantides. Ce Mélampus avoit donné auparavant une preuve non équivoque de l'amitié qu'il avoit pour ſon frere. Né-

(*a*) Pindari Scholiaſt. ad Nem. Od. IX, verſ. 30, pag. 401, col. I, ſub finem.

lée (*a*) ne vouloit donner sa fille en mariage, qu'à celui qui lui ameneroit de Phylacé les bœufs (*b*) d'Iphiclus. Bias, frere de Mélampus, l'aimoit éperdument. Celui-ci voulant la faire avoir à son frere, prit sur lui le danger. Ayant été arrêté par ceux qui gardoient ces bœufs, il fut mis en prison. Comme il étoit devin, il sut que cette prison étoit sur le point de tomber, & il en avertit. Iphiclus étonné le relâcha, & lui demanda quels moyens il pourroit employer pour avoir des enfants. Voici la cause qui l'empêchoit d'en avoir. Son pere Phylacus voulant couper un arbre, & le jeune Iphiclus étant près de lui, au lieu de frapper l'arbre avec la coignée, il attrapa son fils aux parties de la génération. Mélampus fit chercher la hâche, ordonna à Iphiclus d'en racler la rouille & de la boire. Iphiclus lui donna pour récompense ses bœufs. Mélampus en fit présent à Nélée, qui accorda à Bias, sa fille, Péro en mariage.

Ce récit se trouve en grande partie dans l'Odyssée d'Homere, Livre XI, vers. 286 & suivants, & Livre XV, vers. 226 & suivants. Il y avoit en Argolide une montagne (*c*) nommée Acri, Ἄκρι, sur laquelle Mélampus fit bâtir un temple à Diane, après avoir purifié les Prœtides, ou filles de Prœtus. Car je lis dans Hésychius καθήρας τὰς Προιτίδας, & je regarde ce qui suit, comme appartenant à une autre glose.

(54) §. XXXIV. *Et son frere Hégias.* Que faut-il donc penser de ce que dit Plutarque (*d*), que Tyrtée fut admis parmi les citoyens de Sparte ? Meursius (*e*) prétend,

---

(*a*) Scholiast. Theocriti ad Idyll. III, v. 43.

(*b*) Iphiclus régnoit à Phylacé en Thessalie : la Thessalie étoit renommée pour ses chevaux & pour son bétail.

(*c*) Vide Hesych. voc. Ἀκρωρεῖ.

(*d*) Plutarch. Lacon. Apophthegm. pag. 230, D.

(*e*) Miscellan. Laconic. lib. IV, cap. X.

il eſt vrai, qu'on permit ſeulement à Tyrtée de demeurer à Sparte ; agrément qui ne s'accordoit à aucun étranger, mais qu'il n'eut aucun des autres privileges des citoyens de Sparte. Il en apporte pour preuve, l'Apophthegme de Pauſanias, rapporté par Plutarque. Or, comme c'eſt le même paſſage que je cite, il eſt clair qu'il s'eſt trompé.

(55) §. XXXIV. *A Ithome.* Je lis ici πρὸς τῇ Ἰθώμῃ, au lieu de πρὸς τῷ ἰσθμῷ. Cette guerre s'étant faite loin de l'Iſthme, voyez les Notes de Mrs. Valckenaer & Weſſeling.

(56) §. XXXIV. *A Tanagre, contre les Athéniens & les Argiens.* Ce combat ſe donna la troiſieme année de la quatre-vingtieme Olympiade, c'eſt-à-dire, l'an 4256 de la période Julienne, 458 ans avant Jéſus-Chriſt, & 22 ans après le paſſage de Xerxès en Grece. Thucydides (*a*) parle de ce combat, & aſſure, avec Hérodote, que les Lacédémoniens remporterent la victoire ; mais Diodore de Sicile prétend qu'elle fut douteuſe. « Les Athé-» niens, dit ce (*b*) dernier Hiſtorien, marcherent contre » les Lacédémoniens, avec les Argiens & les Theſſaliens. » Ils avoient cinquante vaiſſeaux & quatorze mille hom-» mes. Ils s'emparerent des paſſages aux environs de Gé-» ranée ; mais ſur cette nouvelle, les Lacédémoniens al-» lerent à Tanagre en Béotie. Les Athéniens s'y étant ren-» dus en diligence, ſe mirent en bataille & les attaque-» rent. Quoique les Theſſaliens euſſent paſſé du côté de » l'ennemi, les Athéniens & les Argiens ne ſe battirent pas » avec moins de courage. Il périt beaucoup de ſoldats de » part & d'autre ; mais la nuit étant ſurvenue, les deux » armées ſe ſéparerent. Peu après & cette même nuit, » les Theſſaliens attaquerent un convoi de vivres qui ve-

(*a*) Thucydid. lib. I, §. CVIII.

(*b*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. LXXX, tom. I, pag. 465.

» noit

» noit aux Athéniens. Comme ceux qui étoient à la garde
» de ces vivres croyoient que les Theſſaliens étoient amis,
» on les reçut d'abord ; mais comme ceux-ci tomboient
» deſſus eux & les égorgeoient, le trouble ſe mit parmi
» le convoi. Les Athéniens qui étoient dans leur camp,
» ayant appris l'attaque des Theſſaliens, accoururent en
» diligence au ſecours des leurs ; & ayant rompu les Theſ-
» ſaliens à la premiere charge, ils en firent un grand car-
» nage. Les Lacédémoniens marcherent de leur côté au
» ſecours des Theſſaliens ; une action générale s'engagea,
» où il y eut beaucoup de monde de tué des deux côtés.
» Mais enfin l'événement ayant été douteux, & les Lacé-
» démoniens étant en conteſtation avec les Athéniens au
» ſujet de la victoire, ils s'envoyerent réciproquement des
» Ambaſſadeurs, & firent enſemble une treve de quatre
» mois. »

(57) §. XXXVI. *Des Telliades.* Le chef de cette famille s'appelloit Tellias. Voyez ce que j'en ai dit Livre VIII, §. XXVII, note 28.

(58) §. XXXVI. *La partie du pied qui eſt avant les doigts.* Il y a dans le grec, *le tarſe.* C'eſt la partie la plus large du pied, avant la jointure du gros & du petit orteil. Τοῦ (ποδὸς) (a) τὸ ἔμπροσθεν μετὰ τοὺς δακτύλους, ταρσός. La partie antérieure du pied après les doigts, s'appelle le tarſe. La partie du milieu eſt la plus étroite ; qu'on la ſerre dans les fers, le pied ne pourra jamais en ſortir. Les fers ou entraves qui retenoient Hégéſiſtrate, le ſerroient par le milieu du pied. En ſe coupant le pied depuis la jointure du gros orteil juſqu'à celle du petit, il pouvoit encore s'appuyer. La traduction latine *præcidit ſibi plantam pedis*, ne me paroît pas juſte.

Si Hégéſiſtrate s'étoit coupé ce que les Anatomiſtes ap-

(a) Jul. Polluc. Onomaſt. lib. II, cap. IV, ſegment. 197, tom. I, pag. 250.

pellent aujourd'hui le tarſe, c'eſt-à-dire, le cou du pied, il lui auroit été impoſſible de marcher, & par conſéquent de ſe ſauver.

(59) §. XXXVII. *Timégénidas.* Hérodote l'appelle Timégénides, parce qu'il ſuit le Dialecte Ionien. Pauſanias dit deux mots de ce Timégénidas dans un Chapitre, où il parle des traîtres qui cauſerent les malheurs de la Grece. On verra plus bas, §. LXXXVI, le ſort malheureux, mais juſtement mérité, de ce ſcélérat.

(59*) §. XL. *Ne point violer les loix des Perſes.* Il y a dans le grec τά τε σφάγια τὰ Ηγησιστράτου ἐᾶν χαίρειν, μηδὲ διάζεσθαι, ἀλλὰ νόμῳ τῷ Περσέων χρεωμένους συμβάλλειν. Le Traducteur Latin a très-mal rendu *nec eis* (*auſpiciis*) *vim afferre.* Il faut ſous-entendre avec διάζεσθαι le mot νόμους qui ſuit. Διάζεσθαι νόμους, ſignifie violer les loix. Mardonius, attaché par principes aux uſages de ſa patrie, vouloit qu'on ne les violât point, & qu'on ceſsât de s'occuper des auſpices des Grecs. Sophocles a employé la même expreſſion dans l'Antigone, vers 663, édition de M. Brunck. ὅστις δ' ὑπερβὰς ἢ νόμους διάζεται, quiconque viole les loix.

(60) §. XLII. *Mais les Illyriens & les Enchéléens.* Pauſanias, qui décrit avec tant d'exactitude les antiquités de la Grece, ne parle point (*in Phocic.*) ni de ce pillage du temple de Delphes, ni du malheur des peuples qui y eurent part. Appien dit que les (*a*) Autariens, qui étoient une nation Illyrienne, pillerent ce temple, & qu'ils périrent de la peſte; mais l'on doit d'autant moins préſumer que cet événement ſoit celui qu'avoit en vue l'oracle, qu'Appien aſſocie dans cette expédition les Celtes & les Cimbres aux Autariens. On trouve quelque choſe de plus clair dans (*b*)

(*a*) Appianas de Bellis Illyricis, pag. 1196.
(*b*) Euripid. Bacch. verſ. 1333.

Euripides. Bacchus découvre à Cadmus un oracle de Jupiter, qui lui prédit, que lorſqu'il ſe ſera retiré chez les Illyriens & les Enchéléens, il régnera ſur ces peuples, qu'ils détruiront un grand nombre de Villes ; mais qu'après avoir pillé l'oracle de Delphes, (de Loxius, c'eſt-à-dire, d'Apollon,) ils auront un retour malheureux. Si nous avions l'oracle même, nous pourrions voir comment Mardonius en faiſoit l'application aux Perſes.

(61) §. XLIV. *Les Généraux.* Plutarque, qui parle auſſi de cette entrevue, ne nomme qu'Ariſtides. Un homme à cheval, dit-il (*a*), s'approcha doucement du camp des Grecs, & s'adreſſant aux ſentinelles, il leur dit de faire venir l'Athénien Ariſtides. Celui-ci vint promptement.

(62) §. XLIV. *Qu'à Pauſanias.* Ce récit eſt beaucoup plus vraiſemblable que celui de Plutarque (*b*), qui fait dire, par Alexandre, à Ariſtides, qu'il le prie de ne communiquer ce ſecret à perſonne.

(63) §. XLV. *Nous ne nous ſommes point eſſayés contr'eux.* Pauſanias, dit M. Weſſeling, auroit-il donc oublié la belle défenſe des trois cents Spartiates au paſſage des Thermopyles ? & leur mort glorieuſe avoit-elle donc rendu les Perſes plus terribles ? Je réponds que ces Spartiates ayant tous été tués, il ne s'en trouvoit aucun dans l'armée de Pauſanias, qui ſe fût meſuré contre les Perſes, & qui eût connoiſſance de leur maniere de combattre.

(64) §. XLV. *Vous nous prévenez.* Les Officiers (*c*) généraux des Athéniens trouverent inſolente cette conduite de Pauſanias, ſi l'on en croit Plutarque : ils croyoient qu'en les faiſant ainſi changer de poſte à ſon gré, ce Prince les traitoit en eſclaves. Mais ſur les remontrances d'Ariſtides, ils changerent de penſée.

(*a*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 327, D.
(*b*) Id. *ibid.* F.
(*c*) Id. *ibid.* pag. 328, A.

(65) §. XLVIII. *La troubla & la boucha.* συνετάραξαν καὶ συνέχωσαν. Pauſanias dit la même choſe. *Beotic.* (ou *Lib. IX*,) *Cap. IV*, *pag.* 718; Mardonius *la gâta*, *la troubla*, συνέχεεν. M. l'Abbé Gédoyn, (dans ſa Traduction françoiſe de Pauſanias, tome II, page 246,) lui fait dire que Mardonius infecta l'eau de cette fontaine; ce qu'Hérodote & Pauſanias ne diſent point. *Infecter*, approche bien d'*empoiſonner*. Or, les anciens Auteurs ne diſent rien de ſemblable, mais ſeulement que Mardonius troubla cette eau, qu'il la détourna, qu'il boucha la fontaine; & Pauſanias ajoute, *ibid.* que dans la ſuite les Platéens la firent nettoyer, la rétablirent, y firent revenir l'eau, la déboucherent. En guerre, il eſt permis d'affamer les ennemis, & de détourner les eaux, pour les réduire, ſi l'on peut, ſans coup férir : mais eſt-il permis d'*infecter*, d'empoiſonner les eaux ? N'eſt-ce pas violer barbarement le droit des gens & les droits les plus ſacrés de l'humanité ? Les Perſes, tout Barbares qu'ils étoient, reſpectoient le droit des gens; ce n'étoient pas des empoiſonneurs. M. l'Abbé Gédoyn ne ménage pas la réputation des gens. BELLANGER.

(66) §. L. *Dans l'Iſle.* L'Iſle d'Œroë étoit ſans doute connue, dans ce temps-là, ſous cette dénomination, ſans qu'il fût beſoin de rien ajouter, pour la diſtinguer de toute autre; de même qu'à Paris, lorſque nous diſons l'*Iſle*, nous entendons l'Iſle Saint-Louis. Quant à ce qu'ajoute l'Auteur, que cette Iſle eſt éloignée de dix ſtades de l'Aſope, il faut entendre la partie de l'Aſope auprès de laquelle campoit l'armée grecque; autrement l'expreſſion ſeroit ridicule.

(67) §. L. *Fille d'Aſope.* Diodore de Sicile (*a*) qui fait mention de douze filles d'Aſope, & Apollodore (*b*)

(*a*) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LXXII, tom. I, pag. 316.
(*b*) Apollodor. lib. III, cap. XI, §. VI, pag. 213.

qui en nomme vingt, ne parlent point de cette Œroë. WESSELING.

Le premier parle d'Ægine, ainſi que le dernier, & celui-ci remarque qu'Ægine eſt la même qu'Œnone. Peut-être y a-t-il une faute dans le texte d'Hérodote, & faut-il lire Œnone.

(67*) §. L. *Seconde veille.* Environ quatre heures après le coucher du ſoleil. Les Grecs partageoient la nuit en trois veilles. Voyez ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille, Livre IV, note 3.

(68) §. LI. *Y poſerent leur camp.* ἔθεντο τὰ ὅπλα. Cette expreſſion ſignifie trois choſes, comme l'ont très-bien remarqué les Commentateurs. La premiere, *ils ſe revêtirent de leurs armes*; la ſeconde, *ils mirent bas les armes*, & la troiſieme, *ils camperent.* On peut voir les notes de Mrs. Weſſeling & Valckenaer, qui rapportent des exemples de ces trois ſignifications : on peut y joindre la note de M. Weſſeling ſur Diodore de Sicile, Liv. XII, §. LXVI, tome I, page 524, note 45. Paul Léopard, *Emendat. Lib. XI, Cap. XX, pag.* 230 & 231; & Henri de Valois ſur Harpocration, au mot Θέμενος, pag. 89.

Ce mot ſe prend ici dans la derniere acception, & je crois qu'elle dérive de la ſeconde. Quand les Grecs campoient quelque part, ils poſoient leurs armes dans un endroit du camp, & ne les reprenoient que lorſqu'il s'agiſſoit de combattre. De-là *mettre bas les armes*, ſignifie très-ſouvent *camper* dans Hérodote, Thucydides & Xénophon. Je penſe qu'on pourroit prouver par la Retraite des Dix-Mille, que les Grecs dépoſoient leurs armes dans un endroit du camp qu'on appelloit, pour cette raiſon, τὰ ὅπλα; mais je n'ai pas le temps de chercher les paſſages qui le prouveroient.

(69) §. LII. *Compagnies des Pitanates.* Pitane étoit une bourgade de la Laconie ſur l'Eurotas. Mais il y a grande apparence que ce n'eſt point elle qui a donné nom au

corps dont il eſt ici queſtion. Il peut ſe faire cependant que lorſqu'on transféra les habitants de la Laconie dans la capitale, ceux de Pitane conſerverent leur nom. Ce qu'il y a de très-sûr, c'eſt qu'un quartier de Lacédémone le portoit, comme on le voit dans Plutarque. « Les Athé-» niens (*a*) n'habitent pas tous le Colyttus, ni les Co-» rinthiens le Cranée, ni les Lacédémoniens le Pitane. » Le Colyttus & le Cranée étant l'un un quartier d'Athenes, & l'autre de Corinthe, il s'enſuit que Pitane eſt un quartier de Lacédémone. Mais le paſſage ſuivant de Pauſanias, leve, à mon avis, toute difficulté. « Il y a (*b*) » un quartier de Sparte, qu'on nomme les Théomélides, » où l'on voit les tombeaux des Rois Agides. Tout près » eſt le lieu où s'aſſemblent les Crotanes. Les Crotanes » ſont le corps de troupes nommé les Pitanates. » Ce paſſage conſtate l'exiſtence de ce corps de troupes, & le ſuivant ſert à l'appuyer. Antonin (*c*) fit venir des jeunes gens de Sparte, dont il compoſa une compagnie, qu'il appelloit Lacédémonienne ou Pitanate. S'il n'y avoit jamais eu de corps de troupes qui eût anciennement porté ce nom à Sparte, pourquoi ce Prince le donnoit-il à celui qu'il avoit compoſé de Spartiates ? Remarquons que Pauſanias ne paroît faire aucune diſtinction entre le Λόχος & le Μόρα. Cependant le Lochos étoit la quatrieme partie du Mora, ſuivant le témoignage exprès de Xénophon (*d*), qui dit poſitivement que chaque Mora a un Polémarque, & quatre Lochagues ou chefs de Lochus. Le Mora, ou, comme diſoient les Lacédémoniens, le Moira, avec un accent circonflexe ſur la premiere ſyllabe, étoit de ſept cents, de cinq cents ou de trois cents hommes, ſuivant le Scho-

---

(*a*) Plutarch. de Exſilio, pag. 601, B.

(*b*) Pauſan. Lacon. ſive lib. III, cap. XIV, pag. 240.

(*c*) Herodian. lib. IV, §. XIV, pag. 155.

(*d*) Xenoph. Lacedæm. Polit. cap. XI, §. IV, pag. 870

liaſte (*a*) de Démoſthenes, ou même de neuf cents hommes, ſelon quelques autres Auteurs, du nombre deſquels eſt (*b*) Polybe. Ephorus prétendoit qu'il étoit de cinq cents hommes, & Calliſthenes de ſept cents.

Malgré ces autorités, M. l'Abbé Gédoyn (*c*) confond le Mora avec le Lochus. M. Bellanger (*d*) s'y eſt trompé pareillement, parce qu'il s'appuie ſur un paſſage corrompu d'Héſychius.

Mais pour en revenir aux Pitanates, Thucydides aſſure (*e*) poſitivement qu'il n'y a jamais eu à Lacédémone de compagnie de ce nom. Cet Hiſtorien, jaloux d'Hérodote, & qui ne laiſſe échapper aucune occaſion de le contredire, « le chicane peut-être ici, dit (*f*) M. Bel-
» langer, parce qu'il a appellé par ſon nom de nation
» ou de tribu, la compagnie des Pitanates, au lieu de la
» compagnie des Crotanes, (voyez Pauſanias ci-deſſus
» cité,) qui étoit proprement ſon nom de guerre, chi-
» cane ſur les mots qu'Héſychius aura copiés de Thu-
» cydides. »

(70) §. LII. *A cauſe du ſentiment d'Amopharete.* Je lis avec le manuſcrit de Sancroft, χείρου ταῦτα νενομένου, qui paroît la véritable leçon. Mrs. Weſſeling & Valckenaer l'ont adoptée dans leur édition. Si cependant on s'en tient à la leçon ordinaire, χείρου ταῦτ' ἀναγκαίου, il faudra traduire, parce qu'Amopharete refuſoit de les ſuivre.

(71) §. LIV. *Lorſque le héraut des Athéniens arriva.* παρῆσαν σφι ἀπιγμένοι, *ſurvint arrivant à eux.* Quoi-

---

(*a*) Scholiaſt. Demoſthen. in Ariſtocrat. pag. 435 ex edit. Morellii. Cette Scholie a été omiſe dans l'édition de Wolf.

(*b*) Plutarch. in Pelopidâ, pag. 286, E.

(*c*) Pauſan. traduit en françois, tom. I, page 281, note I.

(*d*) Eſſais de Critique, page 315.

(*e*) Thucydid. lib. I, §. XX, pag. 17.

(*f*) Eſſais de Critique, page 316.

qu'à la rigueur cela puiſſe ſe ſouffrir, il me paroît cependant que ce n'eſt point la leçon d'Hérodote. M. Weſſeling propoſe dans les variantes σφὶ ἀπιγμένους, comme étant de M. Reiske, & donne des louanges à cette correction. J'avoue que je ne l'entends pas. Je ſoupçonne cependant que c'eſt une faute d'impreſſion, & qu'il faut lire φὶ ἀπιγμένοις, en ſous-entendant ἐς τείχεα; ce qui eſt le même tour dont Hérodote s'eſt ſervi une ligne plus haut ἐς τείχεα . . . . . ἀπιχέατο. Il eſt vrai que c'eſt une répétition; mais pour peu qu'on ſe ſoit familiariſé avec notre Hiſtorien, on aura remarqué qu'il ſe répete ſouvent, ſurtout quand il s'agit d'éviter l'obſcurité.

(72) §. LVI. *Ouvertement.* J'ai ſuivi l'explication que donne de ἰδείῃ τέχνῃ M. Hoogeveen, dans ſes Notes ſur les Idiotiſmes du P. Viger, page 149 de la troiſieme édition. M. Weſſeling interprete ce même paſſage, *par la connoiſſance qu'il avoit de l'art militaire.* Je doute fort de cette ſignification. Il n'étoit pas néceſſaire qu'Amopharete fût fort habile pour s'appercevoir qu'on l'abandonnoit.

(72*) §. LVI. *Dix ſtades.* L'Iſle d'Œroé, où ſe rendoit Pauſanias, n'étoit qu'à dix ſtades du camp, comme on l'a vu §. L; mais en prenant par les hauteurs pour éviter la cavalerie Perſe, ce Prince alongeoit beaucoup ſon chemin.

(73) §. LVI. *Sur les bords du Moloéis.* Il faut néceſſairement une virgule après λόχον; ſans cela on feroit rapporter ἰδρυμένον à ce ſubſtantif, au lieu qu'il faut le joindre à τὸ δὲ (*nempè* ἄλλο στῖφος,) qui commence la phraſe. La ponctuation eſt vicieuſe dans toutes les éditions que j'ai conſultées. Dans les manuſcrits B & D du Roi, il y a un point en haut après λόχον; ce qui fait à peu près le même effet que la virgule.

(74) §. LVIII. *En courant.* Je mets la virgule après δρόμῳ, & non point après Πέρσας, avec le manuſcrit B

de la Bibliotheque du Roi. Les manuſcrits A & D n'en mettent, ni après Πέρσας, ni après δρέμῳ.

(74*) §. LVIII. *Faiſant un bruit effroyable.* Il y a dans le grec : ἐν ὁμίλῳ ἐπῆισαν. Il étoit inutile de remarquer que les Perſes n'obſervoient aucun ordre, puiſqu'Hérodote venoit de le dire. Cette raiſon fait ſoupçonner à M. Valckenaer, qu'il faut lire ἐν κομπῳ ἐπῆισαν. Cette correction me paroît juſte, & je l'ai ſuivie. Ce Savant l'appuie d'un paſſage de Plutarque, qu'on peut voir dans ſa note ſur cet endroit.

(75) §. LX. *Cette attaque.* πρόσκειμαι ſignifie je m'attache à quelqu'un, je l'attaque continuellement, je le preſſe inceſſamment. De-là τὸ προσκείμενον, où il faut ſous-entendre τῶν Ἑλλήνων τῶν μετὰ Βασιλῆος.

(76) §. LX. *Les premiers à cinquante mille.*

Spartiates	5000
Sept Hilotes par Spartiate	35000
Lacédémoniens	5000
Un homme armé à la légere par chaque Lacédémonien	5000
Tégéates	1500
Troupes Légeres des Tégéates	1500
TOTAL	53000

Voyez ci-deſſus §. XXVIII & XXIX.

(77) §. LX. *Il périt beaucoup de Grecs.* Plutarque entre ici dans de plus grands détails, qu'on ne ſera pas fâché de voir.

Comme les ſacrifices (*a*) n'étoient pas favorables, Pauſanias ordonna aux Lacédémoniens de mettre leurs boucliers à leurs pieds, de ſe tenir tranquillement aſſis, & de ne s'occuper que de lui, ſans ſe défendre contre les ennemis. Il continuoit à immoler des victimes, tandis que

(*a*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 329, B. C.

la cavalerie ennemie avançoit à grands pas. Elle étoit déja à la portée du trait, & il y eut pluſieurs Spartiates de bleſſés, & entr'autres Callicrates, le plus bel homme, à ce qu'on dit, & le plus grand qui fût dans toute l'armée. Atteint d'une fleche, il s'écria en mourant, qu'il n'étoit pas fâché de mourir, étant ſorti de ſa maiſon dans le deſſein de donner ſa vie pour le ſalut de la Grece, mais de ce qu'il mouroit ſans avoir fait aucun exploit.

(78) §. LX. *Un rempart.* « Je crois, dit un Savant, » que les égards qui lui ſont dûs, ne me permettent point » de nommer, que cela ſignifie qu'ils ſe ſerrerent bou- » cliers contre boucliers; en ſorte que les boucliers faiſoient » ainſi une eſpece de rempart. Enſuite par τὰ γερρα ἐπεπ- » τώκεσαν, j'entends que ce premier rang de Perſes, dont les » boucliers étoient ſi ſerrés, fut culbuté; & ici par ἄνοπλοι, » j'entends les autres armes défenſives, caſques, cui- » raſſes. »

M. Bellanger a mieux expliqué ce paſſage. Voici ſes propres paroles : « Φράξαντες τὰ γέρρα : j'entends par cette » expreſſion, qu'ils ſe firent un rempart avec leurs bou- » cliers détachés de leurs bras, & rangés devant eux. Cette » manœuvre militaire n'eſt guere connue. Mais Hérodote » nous avertit de prendre ſon expreſſion dans ce ſens : » 1°. Il ajoute que le combat ſe donna d'abord près de » cette ſorte de rempart que les Perſes avoient fait avec » leurs boucliers, περὶ τὰ γέρρα, §. LXI, & que ces bou- » cliers furent renverſés par les Grecs, ὡς ταῦτα ἐπεπτώκεε; » 2°. il détermine à ce ſens par une autre expreſſion ci- » deſſous, §. XCVIII, συνεσείσαν τὰ γέρρα ἔχειν ἐναι σφι. » Ils porterent leurs boucliers & les mirent l'un ſur l'au- » tre, pour s'en faire une ſorte de rempart. C'eſt en par- » lant de la bataille de Mycale; & par un autre §. CI, » où il dit que les Perſes ſe défendirent, & ne céderent » en rien aux Grecs, tant que leurs boucliers reſteient

» debout, que les Grecs renverſerent ce rempart de bou-» cliers, &c. » BELLANGER.

(79) §. LX. *De leurs boucliers.* Ces boucliers des Perſes étoient d'oſier & revêtus de peau. Voyez Taylor ſur Démoſthenes (*a*).

(79*) §. LXI. *Devenant enfin.* La verſion latine n'eſt pas exacte. χρόνῳ ne ſignifie pas ici *aliquanto poſt*, mais *tandem*, comme dans ce vers des (*b*) Guêpes d'Ariſtophanes. ἂξ' ἐμέλλομέν ποθ' ὑμᾶς ἀποσῆσειν τῷ χρόνῳ.

(80) §. LXI. *Etant armés à la légere.* Il y a dans le grec ἄνοπλοι δὲ ἦσαν. Le Traducteur latin traduit : *inermes erant*; du Ryer, *ils étoient mal armés*, & M. Bellanger, *ils n'avoient point d'armes défenſives.* J'ai remarqué plus haut, §. XXIX, note 43, que ὅπλα étoient les armes des ſoldats peſamment armés, & que de-là venoit le terme de ὁπλίτης, pour déſigner un ſoldat armé de la ſorte. Il s'enſuit de-là qu'ἄνοπλος indique un homme qui n'a point cette ſorte d'armure, un homme armé à la légere. Je ſais qu'ἄνοπλος ſignifie auſſi un homme ſans armes; mais on ne pourra jamais ſe perſuader que les Perſes aient été au combat ſans armes. Si on les voit prendre avec les mains les lances de leurs ennemis, c'eſt que leurs armes étoient beaucoup plus courtes. D'ailleurs Hérodote explique ce mot au Paragraphe ſuivant, par γυμνῆτες: πρὸς γὰρ ὁπλίτας ἐόντες γυμνῆτες, ἀγῶνα ἐποιεῦντο.

(81) §. LXIII. *Stényclare.* Hérodote écrit Stényclere, parce qu'il ſuit le dialecte ionien, qui change l'alpha de la troiſieme ſyllabe en êta. Strabon (*c*) écrit Stényclare. Pauſanias met toujours Stényclere, ainſi qu'Etienne de Byzance. Mais le nom poſſeſſif étant *Stenyclarius*, prouve qu'il faut écrire Stényclare avec Strabon.

(*a*) Demoſth. in Næeram, tom. III, pag. 620, ex Edit. Jo. Taylor.

(*b*) Ariſtoph. veſp. v. 460.

(*c*) Strab. Geograph. lib. VIII, pag. 555, A.

(82) §. LXIV. *Son temple à Eleusis.* τὸ ἱερὸν τὸ ἐν Ἐλευσῖνι ἀνάκτορον. M. Valckenaer a très-bien vu que τὸ ἱερὸν étoit une gloſe des Copiſtes, qui avoit paſſé de la marge dans le texte. Le même Savant a remarqué auſſi avec beaucoup de juſteſſe, que Ἀνάκτορον ſe diſoit des temples de la plupart des Dieux. Je crois devoir ajouter que ce mot s'emploie proprement, lorſqu'il eſt queſtion du temple de Cérès Eleuſiniene.

(a) Τίνων γόων ἤκουσα, ἢ στέρνων κτύπον,
πεκτῶν τε θρήνους, τῶν δ' ἀνακτόρων ἄπο
ἠχοῦς ἰούσης.

» Quels gémiſſements, quels coups, quelles lamentations
» funebres n'entends-je point ſortir de ce temple!

Or ce temple étoit celui de Cérès à Eleuſis.

(83) §. LXIX. *Les Lacédémoniens.* Les Grecs (*b*) perdirent en tout 1360 hommes.

(84) §. LXIX. *Les Athéniens.* Ils étoient (*c*) tous, ſuivant Clidémus, de la tribu Aïantide, qui combattit avec le plus de courage. Cette tribu faiſoit, ſuivant les ordres d'Apollon, aux frais de la République, des ſacrifices aux Nymphes Sphragitides (*d*).

(85) §. LXIX. *Cinquante-deux.* Plutarque fait ici des reproches à Hérodote. Il eſt étonnant (*e*), dit-il, qu'Hérodote avance que ce ſoient là les ſeuls Grecs qui en ſoient venus aux mains avec l'ennemi, & qu'aucun autre ne combattit. Le nombre des morts, & les monuments élevés en leur honneur, atteſtent que la victoire fut commune à toute la Grece. D'ailleurs s'il n'y eût eu que ces

---

(*a*) Eutipid. Supplic. 87.
(*b*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 330, E.
(*c*) Id. *ibid.*
(*d*) Ces Nymphes rendoient des Oracles dans un antre du Mont Cithéron appellé Sphragidien. Cet antre leur étoit conſacré.
(*e*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 330, E.

trois peuples qui eussent combattu, & que les autres eussent été tranquilles spectateurs de la bataille, on n'auroit pas mis cette inscription sur l'autel. « C'est ici l'au-» tel de Jupiter Eleuthérien, commun à la Grece libre, » que les Grecs ont élevé après avoir chassé les Perses, » & après avoir remporté sur eux une victoire signalée. »

Hérodote, qui étoit presque contemporain de cet événement, me paroît plus croyable que Plutarque, qui vivoit plusieurs siecles après. D'ailleurs il donne de très-bonnes raisons de l'absence des autres Grecs. Les uns ne se trouverent point à la bataille, parce que lorsqu'on décampa pour aller à Platées, les troupes (*a*) se débanderent, excepté les Lacédémoniens, les Tégéates & les Athéniens, qui furent attaqués dans leur marche; les autres ne purent venir à leur secours, & peut-être même ignorerent-ils l'attaque. Les Corinthiens & les Mégariens n'en eurent connoissance (*b*) qu'après la déroute des Perses. Ils s'avancerent pour y avoir part; mais ils furent coupés par la cavalerie des Thébains, qui leur tua beaucoup de monde, & les força de se retirer. Quant aux tombeaux qu'on voyoit à Platées, les Platéens pouvoient les avoir élevés long-temps après, pour flatter certains peuples qui rougissoient de n'avoir rien fait à cette bataille. Enfin, l'inscription de l'autel de Jupiter, ne prouve point le sentiment de Plutarque. La journée de Platées assuroit la liberté de la Grece; & c'est le seul sens que présente cette inscription.

(86) §. LXXI. *Le plus bel homme.* Κάλλιστος doit se prendre au propre, & non au figuré. Plutarque l'appelle (*c*) ἰδέᾳ κάλλιστον Ἑλλήνων, l'homme le plus beau de visage qu'il y eût parmi les Grecs.

(*a*) Herodot. lib. IX, §. LI.
(*b*) Herodot. lib. IX, §. LXVIII.
(*c*) Plutarch. in Aristide, pag. 329, C.

(87) §. LXXII. *Et du bourg de Décélée.* Σωφάνης ὁ Ευτυχίδεω ἐκ δήμου Δεκελῆθεν. Ou il faut retrancher la préposition ἐκ avec le manuscrit de Sancroft, ou lire ἐὼν δήμου, suivant l'usage d'Hérodote.

(88) §. LXXII. *De recouvrer Hélene.* Hélene étoit, comme tout le monde sait, fille de Tyndare, & sœur de Castor & Pollux. Elle fut enlevée par Thésée, qui avoit alors cinquante ans, selon Hellanicus (*a*). Elle n'étoit pas encore nubile, οὐ καθ' ἥβαν. Elle pouvoit avoir alors dix ans. Ce rapt se fit par conséquent plusieurs années avant que Ménélas l'épousât, & avant que Pâris l'enlevât. Les Grecs furent dix ans à assembler des troupes pour aller assiéger Troie, & le siége dura dix ans : *Voici la vingtieme année de mon arrivée à Troie*, dit Hélene, en la dixieme année du siége de Troie (*b*). Hélene devoit avoir alors trente-six ans. Cependant elle étoit encore d'une grande beauté : les Troyens & les Grecs n'ont pas tort de se battre pour une si belle femme, disent les vieillards Troyens (*c*) assemblés avec Priam ; elle ressemble aux Déesses immortelles.

(89) §. LXXII. *A Aphidnes.* Aphydnus régnoit alors à Aphydne ; il blessa (*d*) Castor à la cuisse droite. Les Dioscures n'ayant point trouvé Thésée dans cette bourgade, ils la pillerent. J'écris Aphydnus & Aphydne par un y, parce que le Pseudo-Didyme, de qui j'ai emprunté cette particularité, s'est servi de l'upsilon.

Plutarque est ici contraire à Hérodote. Il dit (*e*) qu'Académus ayant su, on ne sait comment, qu'Hélene étoit cachée à Aphidnes, l'apprit aux Dioscures ; qu'en

---

(*a*) Id. in Theseo, pag. 14, E.
(*b*) Homer. Iliad. lib. XXIV, vers. 765.
(*c*) Homer. Iliad. lib. III, vers. 156, 157 & 158.
(*d*) Pseudo-Didym. ad Homer. Iliad. III, vers. 242.
(*e*) Plutarch. in Theseo, pag. 15, D.

récompense Castor & Pollux lui rendirent beaucoup d'honneurs pendant sa vie, & qu'après sa mort les Lacédémoniens ayant souvent fait des incursions dans l'Attique, & l'ayant entiérement ravagée, ils épargnerent l'Académie à cause de cet Académus. Le même Plutarque ajoute que Dicæarque raconte que dans l'armée des Tyndarides, il y avoit deux Arcadiens, Echédémus, qui donna son nom d'Echédémie, au lieu qu'on appelle actuellement Académie, & Marathus, de qui le bourg de Marathon tire son nom, en mémoire de ce qu'il s'étoit offert volontairement, afin d'être immolé à la tête des troupes, pour accomplir un certain oracle.

(90) §. LXXII. *Titacus.* Il y avoit dans l'Attique une bourgade appellée (*a*) Titacidæ, qui avoit pris sans doute son nom de ce Titacus.

(90*) §. LXXII. *Bien des années.* La bataille de Platées se donna la seconde année de la soixante-quinzieme Olympiade, & la guerre du Péloponnese commença au printemps de la premiere année de la quatre-vingt-septieme Olympiade, c'est-à-dire, près de quarante-huit ans après la bataille de Platées.

(91) §. LXXII. *Epargna Décélée.* Cela doit s'entendre de la premiere année de la guerre du Péloponnese, où Archidamus (*b*) ravagea l'Attique, c'est-à-dire, de la seconde année de la quatre-vingt-septieme Olympiade, la guerre du Péloponnese ayant commencé au printemps précédent, c'est-à-dire, à la fin de la premiere année de la quatre-vingt-septieme Olympiade. Ceux qui rapportent cela au temps où Agis, fils d'Archidamus, s'empara de Décélée & la fortifia, se trompent, y ayant une grande différence entre épargner un pays, une ville, & fortifier cette ville pour en faire une place d'armes.

(*a*) Suidas, voc. Τιτακίδαι.

(*b*) Thucydid. lib. II, §. XIX, pag. 111.

(92) §. LXXIII. *La figure d'une ancre.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft ἐφόρεε ἐπίσημον ἄγκυραν, ce qui rend la narration claire & nette.

(93) §. LXXIV. *Eurybates d'Argos.* Ce fut (*a*) à Némée qu'il remporta la victoire du Pentathle. Pausanias rapporte de même la maniere dont il fut tué. Voyez aussi Hérodote, Liv. VI, §. XCII.

Il ne faut pas confondre cet Eurybates avec Eurybates, qui trahit Crésus, & dont le nom a passé en proverbe, pour désigner un traître. Celui-ci étoit d'Ephese, & l'autre d'Argos. J'en ai parlé Liv. I, §. LXIX, note 178.

(94) §. LXXIV. *Quelque temps après.* Ce doit être sous l'Archontat de Lysicrates, c'est-à-dire, la quatrieme année de la quatre-vingt-unieme Olympiade, s'il faut en croire un fragment d'un Scholiaste sur Eschines, rapporté par (*b*) Dodwell, qui change le mot Λεωγόρου du Scholiaste en Λεάγρου. Si cette correction est vraie, comme elle le paroît, le P. Corsini a eu tort de placer (*c*) sa mort dans la soixante-quinzieme Olympiade.

(95) §. LXXIV. *Léagrus, fils de Glaucon.* Ce Léagrus (*d*) eut un fils de même nom que son pere. Pausanias raconte que Léagrus avoit le (*e*) principal commandement des troupes qui furent taillées en pieces par les Edoniens.

(96) §. LXXV. *Une femme transfuge.* L'Abbé Gédoyn dans son Pausanias françois, (Tom. I, pag. 255) dit que *Pausanias trouva cette belle personne dans la tente de Pharandate;* circonstance qui n'est point dans Pausanias, & qui est détruite par le récit d'Hérodote.

(*a*) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXIX, pag. 71.
(*b*) De veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis, pag. 742.
(*c*) Edw. Corsini Dissertationes IV Agonisticæ, pag. 150, col. II.
(*d*) Thucydid. lib. I, §. LI, pag. 37.
(*e*) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXIX, pag. 71.

(97) §. LXXV. *Pharandate.* Il commandoit (*a*) les troupes des Mares & des Colchidiens.

(98) §. LXXV. *Roi de Sparte.* Cléomenes (*b*) n'ayant point laissé d'enfants mâles, le Royaume passa à Léonidas, fils d'Anaxandrides, & frere de Doriée. Léonidas fut tué aux Thermopyles. Après lui Pausanias, fils de Cléombrote, gouverna en qualité de tuteur de Plistarque, fils de Léonidas. Cette femme l'appelle Roi, parce qu'il en faisoit les fonctions. BELLANGER.

(99) §. LXXVI. *Les Medes commandés par Artabaze.* Artabaze commandoit un corps de quarante mille hommes, Parthes & Chorasmiens. Voyez Livre VII, §. LXVI. Hérodote les appelle ici Medes, suivant son usage de donner ce nom aux Perses & aux nations dépendantes de leur Empire.

(100) §. LXXVII. *Lampon.* Ce Lampon étoit d'une famille non moins illustre par les prix qu'elle avoit remportés aux jeux Isthmiques & Néméens, que par sa naissance. Il étoit fils de Pythéas, qui avoit été vainqueur au Pancrace aux jeux Néméens. Nous avons une Ode de Pindare qui lui est adressée & où il est célébré. Elle est la cinquieme des Néméens.

Ce Pythéas étoit fils d'un autre Lampon, & frere aîné (*c*) de Phylacides, qui s'étoit distingué aux jeux Néméens & Isthmiques. Phylacides avoit eu le prix (*d*) du Pancrace aux jeux Néméens, & deux fois (*e*) le prix du Pancrace aux jeux Isthmiques. La cinquieme & la sixieme des Isthmiques lui sont adressées.

Pythéas étoit petit-fils (*f*) de Cléonicus. Euthymenes,

(*a*) Herodot. lib. VII, §. LXXIX.
(*b*) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. IV, pag. 213 & 214.
(*c*) Pindar. Isthm. VI, 9.
(*d*) Id. Isthm. V, 22.
(*e*) Id. *ibid.* 21.
(*f*) Id. Isthm. V. 71.

ſon oncle maternel, avoit remporté pluſieurs (*a*) victoires au Pugilat. Thémiſtius, ſon aïeul (*b*) maternel, s'étoit auſſi diſtingué à différents jeux (*c*).

Voici maintenant la généalogie de cette maiſon.

Cléonicus.
|
Lampon.
|
Pythéas. ——— Phylacides.
|
Lampon, dont parle Hérodote.

(101) §. LXXVII. *Le Citoyen le plus diſtingué.* Les Latins ont dit, à l'imitation des Grecs, *prima virorum*, comme Lucrece, Liv. I, verſ. 87. On trouve dans Ovide *ſumma ducum Atrides.* Amor. Lib. I, Eleg. IX, verſ. 37.

(102) §. LXXVII. *Admirable, &c.* Comme ὑπερφυὴς ſignifie auſſi qui ſurpaſſe la nature, j'ai été tenté de traduire : Vous avez exécuté une action d'autant plus belle & d'autant plus grande, qu'elle paroiſſoit ſurpaſſer les forces de la nature.

(102*) §. LXXVIII. *Ne vous adreſſez plus.* Pauſanias changea totalement dans la ſuite. Il aſpira à la tyrannie, donna dans la magnificence & dans le luxe, devint fier, colere, &c. Voyez Thucydides, L. I, §. CXXVIII, CXXIX, CXXX, &c.

(103) §. LXXIX. *Comme ſi c'eût été ſans doute du cuivre.* Tout le monde ſait qu'après la bataille de Granſon, les Suiſſes prirent la vaiſſelle d'argent de Charles le Téméraire pour de l'étain, & le diamant de ce Prince, un des plus beaux qu'il y eût alors en Europe, fut vendu un florin. Voyez les Mémoires de Philip. de Comines, Liv. V, Ch. II.

(*a*) Id. Nem. V, 75, &c. Iſthm. VI, 85, 89, &c.
(*b*) Schol. Pindari ad Nem. V, 91.
(*c*) Pindar. Nem. V, 91, &c. Iſthm. VI, 95.

(104) §. LXXX. *Le trépied d'or.* Les Chefs (*a*) des Phociens en firent uſage dans le temps de la guerre ſacrée ; mais le ſerpent d'airain ſubſiſtoit encore du temps de Pauſanias. Gronovius a fait graver, dans ſon édition d'Hérodote, un ſerpent qui ne répond point à la deſcription qu'en donne Hérodote. Chez le Pere de l'Hiſtoire, c'eſt un ſerpent à trois têtes ; & chez Gronovius, ce ſont trois ſerpents entortillés enſemble. On avoit fait graver ſur ce trépied l'inſcription ſuivante : Les Sauveurs (*b*) de la Grece ont conſacré ce trépied, après avoir délivré les Villes d'une odieuſe ſervitude.

(105) §. LXXX. *Un Jupiter de bronze de dix coudées de haut.* « Cette ſtatue regarde (*c*) le levant. Elle a été dédiée » par tous les peuples de la Grece qui combattirent à Platées » contre les Perſes, commandés par Mardonius. On a » gravé ſur la face du piedeſtal, qui eſt à main droite, » les noms des Villes qui eurent part à cette action. Les » Lacédémoniens ſont les premiers, enſuite les Athéniens, » puis les Corinthiens, en quatrieme lieu les Sicyoniens, & » en cinquieme lieu les Eginetes. Après les Eginetes viennent » les Mégariens & les Epidauriens ; parmi les Arcadiens, » les Tégéates & les Orchoméniens. Après ceux-là ſont les » Phliaſiens, ceux de Trézene & d'Hermione, &c. »

(106) §. LXXX. *Et on lui en fit préſent.* Je vais ajouter ici quelques particularités que j'emprunte de Plutarque. « Cette (*d*) bataille ſe donna le 4 du mois Boëdromion,

---

(*a*) Pauſan. Phocic. ſive lib. X, cap. XIII, pag. 830.

(*b*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXXIII, tom. I, pag. 430.

(*c*) Pauſan. Eliac. Prior. ſive lib. V, cap. XXIII, pag. 436, &c.

(*d*) Plutarch. in Ariſtide, pag. 330, F. Le même Plutarque dit dans la vie de Camille, page 138, B. & dans le Traité *de Gloriâ Athenienſium*, pag. 349, F. que cette bataille ſe donna le trois. Dans ce partage d'opinions, on ne peut dire quelle eſt au juſte la véritable date ; mais la différence eſt légere & peu importante.

» (Septembre,) ſuivant la maniere de compter des Athé-
» niens, qui répond au (*a*) 27 du mois de Panémus chez
» les Béotiens. On fait encore actuellement en ce jour une
» aſſemblée générale de toute la Grece à Platées, & l'on
» y offre des ſacrifices à Jupiter Eleuthérien..... Les
» Athéniens ne voulurent point après la bataille, céder le
» prix de la valeur aux Spartiates, & leur permettre d'é-
» lever un trophée. Ces diviſions ſurvenant pendant qu'ils
» avoient les armes à la main, peu s'en fallut qu'elles ne
» ruinaſſent les affaires des Grecs, & ſans doute qu'elles
» l'auroient fait, ſi Ariſtides, par ſes conſeils & par ſes
» remontrances, n'eût arrêté l'ardeur de ſes collegues, &
» ſur-tout Léocrates & Myronides, & ne les eût perſuadé
» de remettre aux Grecs la déciſion de cette affaire. Dans
» le conſeil tenu par les Grecs à ce ſujet, Théogiton de
» Mégares fut d'avis d'adjuger le prix de la valeur à une
» autre Ville, à moins qu'on ne voulût exciter une guerre
» civile. Là-deſſus Théocrite de Corinthe ſe levant, fit
» croire qu'il alloit demander le prix pour ſes compatrio-
» tes, car Corinthe occupoit le premier rang après Sparte
» & Athenes; mais il harangua d'une maniere admira-
» ble & qui plut à tout le monde, en faveur des Pla-
» téens, & conſeilla d'éteindre ces querelles, en leur ad-
» jugeant le prix, dont aucun des contendants ne ſeroit
» fâché. Ariſtides approuva le premier cet avis pour les
» Athéniens, & après lui Pauſanias pour les Lacédémo-
» niens. Lorſqu'ils furent d'accord, on mit à part quatre-
» vingt talents pour les Platéens, dont ceux-ci bâtirent
» le temple de Minerve, qu'ils ornerent d'une ſtatue de
» la Déeſſe & de tableaux, qui conſervent encore à pré-
» ſent (*b*) leur fraîcheur. Les Lacédémoniens érigerent un

(*a*) Dacier a mis le 24, faute d'avoir fait attention à la maniere dont les Grecs comptoient leurs mois.

(*b*) Plus de cinq cents cinquante ans après. Car la bataille de Platées

» trophée en leur particulier, & les Athéniens un autre.
» Pour ce qui eſt du ſacrifice, ils interrogerent le Dieu
» de Delphes, qui leur répondit d'élever un autel à Ju-
» piter Eleuthérien (Libérateur,) mais de ne point y ſa-
» crifier qu'ils n'euſſent éteint le feu dans tout le pays,
» parce qu'il avoit été ſouillé par les Barbares, & qu'ils
» n'en euſſent allumé un pur, qu'ils viendroient prendre
» à Delphes dans le foyer commun. Les Généraux Grecs
» parcoururent tout le pays, forçant chacun d'éteindre les
» feux, & Euchidas partit de Platées pour Delphes, avec
» promeſſe d'apporter le feu ſacré avec toute la diligence
» poſſible. Il ſe purifia d'abord, s'aſpergea d'eau ſacrée,
» ſe couronna de laurier, prit ſur l'autel le feu ſacré, &
» reprit à toutes jambes le chemin de Platées, où il ar-
» riva avant le coucher du ſoleil, ayant fait le même
» jour mille (*a*) ſtades. Il ſalua ſes concitoyens en leur
» remettant le feu, tomba ſur le champ, & un inſtant
» après il rendit l'eſprit. Les Platéens l'enleverent & l'en-
» terrerent dans le temple de Diane Eucléia (de la bonne
» Renommée.) On mit ſur ſon tombeau ce tétrametre:
» Euchidas courut à Delphes, & revint ici le même jour.
» Quant à Eucléia, la plupart croient que c'eſt Dia-
» ne, & donnent à la Déeſſe ce nom; mais d'autres pen-
» ſent qu'elle étoit fille d'Hercules & de Myrto, fille de
» Ménœtius & ſœur de Patrocles, & qu'étant morte vier-
» ge, elle fut honorée des Béotiens & des Locriens : car

ſe donna la ſeconde année de la ſoixante-quinzieme Olympiade, c'eſt-à-dire, quatre cents ſoixante-dix-neuf ans avant notre Ere, & Plutarque fleuriſſoit environ cent ans après Jéſus-Chriſt.

(*a*) Ces ſtades ſont des dix au mille, comme on comptoit alors. Le mille eſt de ſept cents cinquante-ſix toiſes. Il faut par conſéquent trois mille & demi ou environ, pour une lieue françoiſe de deux mille cinq cents toiſes. Ainſi les mille ſtades font trente lieues, & non point quarante comme l'avance Dacier.

» dans toutes les places publiques, on lui a élevé une sta-
» tue & un autel, sur lequel sacrifient, avant leur ma-
» riage, les personnes qui vont se marier.

» Dans l'assemblée générale de la Grece qui se tint en-
» suite, Aristides fit ce décret : que tous les ans on enverroit
» de toute la Grece, à Platées, des Députés & des Théores
» pour y délibérer ensemble, & que tous les cinq ans on
» y célébreroit les Jeux Eleuthériens ; qu'on leveroit par
» toute la Grece dix mille hommes de pied, mille che-
» vaux, & qu'on équiperoit cent vaisseaux pour la guerre
» contre les Barbares ; que les Platéens seroient inviola-
» bles & consacrés au Dieu, & qu'ils lui offriroient des
» sacrifices pour les Grecs.

» Ce décret approuvé, les Platéens se chargerent de faire
» tous les ans des sacrifices en l'honneur des Grecs tués
» en cette bataille. Cet usage subsiste encore à présent,
» & voici la maniere dont il s'observe. Le 16 du mois
» Mæmactérion, (Octobre) qui répond au mois Alalco-
» ménius, chez les Béotiens, on fait à la pointe du jour une
» procession, précédée par un Trompette qui sonne un air
» guerrier. Ce Trompette est suivi de chars chargés de cou-
» ronnes & de branches de myrte. Après ce char vient un
» taureau noir, & ensuite des jeunes gens de condition libre ;
» car il n'est point permis aux esclaves de faire aucune fonc-
» tion à cette fête, à cause que ces hommes sont morts pour
» la défense de la liberté. Ces jeunes gens portent des cruches
» de vin & de lait pour faire des libations, & des phioles
» d'huile & de parfums. Cette marche est fermée par l'Ar-
» chonte des Platéens, qui en tout autre temps ne peut, ni
» toucher le fer, ni porter d'autre habit qu'un habit blanc.
» Mais en cette cérémonie, il est vêtu de pourpre, ceint d'une
» épée, & tenant dans ses mains un vase qu'il a pris
» dans le Greffe public, il traverse la Ville pour se rendre
» au lieu où sont les tombeaux. Il puise ensuite avec ce
» vase de l'eau dans la fontaine, lave lui-même les co-

» lonnes de ces tombeaux, les frotte d'huile parfumée, » égorge le taureau ſur le bucher ; & après avoir invoqué » Jupiter & Mercure infernal, il invite à ce ſang & à ce » repas funebre ces braves gens qui ſont morts pour la » Grece. Il mêle enſuite du vin dans un cratere, & le » répand à terre en diſant : J'offre ces libations à ces vaillants » hommes qui ont verſé leur ſang pour la liberté de la » Grece. Les Platéens obſervent encore de nos jours cette » cérémonie. »

Platées éprouva de grands malheurs. Cette Ville fut (*a*) détruite cinquante-deux ans après, la cinquieme année de la guerre du Péloponneſe, la ſeconde année de la quatre-vingt-huitieme Olympiade, quatre cents vingt-ſix ans avant notre ére. Elle fut rétablie (*b*) à la paix d'Antalcidas, en la quatre-vingt-dix-huitieme Olympiade, & détruite de nouveau (*c*) la troiſieme année de la cent unieme Olympiade ; mais Pauſanias met cet événement malheureux l'année ſuivante, ſous l'Archontat d'Aſtéius, trois ans avant la bataille de Leuctres. Philippe la rebâtit (*d*) après la bataille de Chéronée, ſi l'on en croit le même Pauſanias ; mais Plutarque raconte dans la vie (*e*) d'Alexandre, qu'il écrivit en particulier aux Platéens de rebâtir leur Ville, parce que leurs peres avoient donné leur pays aux Grecs, afin d'y combattre pour la liberté.

(107) §. LXXXII. *Long-temps après cette action.* Je lis avec M. Weſſeling : ἐφάνη δὲ ϗ τόδε ὕστερον ἔτι τουτέων τῶν ἱερῶν περιψιλωθέντων τὰς σάρκας.

(*a*) Thucydid. lib. III, §. LXVIII. Pauſan. Bœotic. ſive lib. IX, cap. I, pag. 712.

(*b*) Pauſan. *ibid.*

(*c*) Pauſan. *ibid.* page 713, Diodor. Sicul. lib. XV, §. XLVI, tom. II, pag. 37.

(*d*) Pauſan. *ibid.* pag. 714.

(*e*) Plutarch. in Alexandro, pag. 685, C.

(108) §. LXXXII. *Sans ſutures.* « Aratus (*a*) dit quelque » part dans ſes Livres de médecine : J'ai vu des têtes de cette » ſorte, au haut deſquelles il n'y avoit qu'une ſeule ligne; il » y en a un très-grand nombre ſans ſutures. » Les os des ſutures du crâne humain ſont dentelés comme des peignes, & emboîtés l'un dans l'autre. (*b*) *Oſſa.... ſerratis pectinatim ſtructa compagibus.* Le P. Hardouin rapporte dans une note ſur ce paſſage de Pline, qu'Albert, Marquis de Brandebourg, ſurnommé l'Achilles d'Allemagne, né en 1414, avoit la tête ſans ſutures.

(109) §. LXXXII. *Etoient d'un ſeul os.* Pyrrhus, (*c*) Roi des Epirotes, avoit auſſi des dents d'un ſeul os, quoique bien diſtinctes. Il en étoit de même d'Euryphyès de Cyrene & de beaucoup d'autres. *Pruſiæ* (*d*), *Regis Bithyniæ, filius eodem nomine quo pater, pro ſuperiori ordine dentium unum os æqualiter extentum habuit, nec ad ſpeciem deforme, neque ad uſum ullâ ex parte incommodum.*

(110) §. LXXXIII. *Chaque nation aux ſiens.* Les Lacédémoniens & les Athéniens avoient une ſépulture particuliere, & les autres Grecs une commune. Pauſan. Bœotic. ſive Lib. IX, Cap. II, pag. 715.

(111) §. LXXXIV. *Les Irenes.* Toutes les éditions & tous les manuſcrits d'Hérodote portent τοὺς ἱρέας, les Prêtres. Les Lacédémoniens avoient dans leur armée, de même que les autres peuples de la Grece, un devin qui étoit chargé d'examiner les entrailles des victimes; mais on ne trouve nulle part ailleurs dans l'Hiſtoire, que les

---

(*a*) Jul. Polluc. Onomaſt. lib. II, cap. IV, ſegm. XXXVIII, tom. I, pag. 171.

(*b*) Plin. Hiſt. Nat. lib. XI, cap. XXXVII, tom. I, pag. 615.

(*c*) Jul. Polluc. Onomaſt. lib. II, cap. IV, ſegm. XCIV, tom. I, pag. 201.

(*d*) Valer. Maxim. lib. I, cap. VIII, Extern. XII, pag. 112 & 113.

Prêtres ſe ſoient trouvés dans les armées, & qu'ils aient été expoſés aux dangers inſéparables des combats. M. Valckenaer a ſubſtitué à ce mot, qui ne faiſoit ici aucun ſens, ἱξέας ou ἱερέας, conjecture heureuſe, qui étoit venue à l'eſprit de Corneille de Paw, & que M. Weſſeling adoptoit d'autant plus volontiers, que ce terme ſe rencontre dans le Lexique des mots d'Hérodote, comme étant du neuvieme Livre de cet Auteur. Or il eſt certain qu'il n'y a point d'autre endroit où il puiſſe convenir. « Les (a) » Lacédémoniens appellent Irenes ceux qui ſont ſortis » de la claſſe des enfants depuis deux ans, & Mellire- » nes les enfants les plus avancés en âge. Lorſque l'Irene » a atteint vingt ans, il commande ſa cohorte dans les » combats. »

M. Valckenaer ajoute dans ſa note, qu'on aimera peut-être mieux lire τοὺς ἱππέας, les Cavaliers, ou plutôt les Chevaliers, qui compoſoient un corps de trois cents Spartiates choiſis (b). Mais il ne paroît pas qu'Amopharete, (c) qui commandoit la cohorte des Pitanates, & (d) Callicrates fuſſent de cet ordre. D'ailleurs l'autorité du Lexique d'Hérodote, dont l'Auteur avoit ſurement lu Εἴρενι au neuvieme Livre, eſt ici d'un grand poids.

(112) §. LXXXV. *Leur hôte.* ξένος, l'hôte d'un particulier; πρόξενος, celui d'une Ville, d'un Etat, qui prenoit ſoin de leurs intérêts, & chez qui alloient loger les Ambaſſadeurs de cette Ville. Les harangues de Démoſthenes ſont pleines d'exemples de cette façon de parler.

(113) §. LXXXVI. *Accablée de maux.* μὴ ἀναπλήσῃ. Telle eſt la leçon des deux manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, que Gronovius a adoptée d'après le manuſcrit de

---

(a) Plutarch. in Lycurgo, pag. 50, E.
(b) Herodot. lib. VIII, §. CXXIV.
(c) Id. lib. IX, §. LII, &c.
(d) Id. *ibid.* §. LXXI.

Médicis. On trouve dans le même ſens, Liv. VI, §. XII, τίνα δαιμόνων παρεβάντες, τάδε ἀνεπίμπλαμεν ; quel Dieu avons-nous donc offenſé, pour ſouffrir de telles choſes ? Voyez le Lexique Ionien d'Æmilius Portus au mot ἀναπίμπλάναι. Pauſanias a imité cette façon de parler, lorſqu'il dit ἐν ἅδου κακὰ ἀναπίμπλησι, (a) il ſouffre des maux en enfer.

(114) §. LXXXVII. *Qu'à cet âge, ils ne pouvoient, &c.* Ce ſeroit une injuſtice criante, de rendre les enfants reſponſables des fautes de leurs peres. *Ferret*, (b) *ne civitas ulla latorem iſtiuſmodi legis, ut condemnaretur filius aut nepos, ſi pater aut avus deliquiſſet ?*

(115) §. LXXXVIII. *La Macédoine.* Démoſthenes (c) attribue cette défaite aux Macédoniens. Avoit-il donc ſur ces temps-là d'autres Mémoires que ceux qui étoient connus de notre Hiſtorien ? J'aimerois d'autant mieux croire qu'il y a ici une mépriſe de ſa part, qu'il ſuppoſe que Perdiccas régnoit alors. Or il eſt très-certain qu'Alexandre étoit à cette époque ſur le trône de Macédoine.

(116) §. LXXXVIII. *Morts de faim.* λιμῷ συσταντας. Reſſerrés par la faim, deſſéchés par la faim. *Fame contractos.* Héſychius interprete συνεσπακὼς par συνηγμένος.

(117) §. LXXXIX. *De Théomeſtor..... leur Tyran.* On peut voir Livre VIII, §. LXXXV, les raiſons qui engagerent les Perſes à lui donner la Tyrannie de Samos.

(117*) §. XC. *J'accepte cet augure.* Il y a dans le grec : *j'accepte Hégéſiſtrate pour préſage.* Hégéſiſtrate eſt un mot compoſé, qui ſignifie conducteur d'armée, Général d'armée.

(118) §. XC. *Promis avec ſerment.* δοὺς πίστιν .... ἢ μήν. ἢ μήν, μὰ μήν, ſont des formules uſitées dans les ſerments, lorſqu'on affirme ou qu'on nie quelque choſe ; &

(a) Pauſan. Phocic. ſive lib. X, cap. XXVIII, pag. 867.
(b) Cicero de Naturâ Deorum, lib. III, §. XXXVIII.
(c) Demoſthen. de Republ. ordinandâ, pag. 126, E.

c'eſt par cette raiſon que j'ai ajouté *avec ſerment*, afin de rendre la force de ἦ μήν. Les Ioniens diſoient en la place ἦν μὲν & μὴ μέν, ſuivant la remarque de Grégoire, Archevêque de Corinthe, dans ſon Traité des Dialectes. Il faut lire ici ἦ μέν, & attribuer ἦ μήν, à l'inattention ou à l'ignorance des Copiſtes. J'ai parlé plus haut de cette élégance, Livre IV, §. CLIV, note 237. Mais l'on fera bien de conſulter la ſavante Note de M. Koen, ſur le Traité des Dialectes de Grégoire, Archevêque de Corinthe, page 222, note 73.

(118*) §. XCII. *Des troupeaux.* Le mot πρόβατα ſe prend, dans un ſens étendu, pour du bétail. Nous en avons fait la remarque pluſieurs fois.

(119) §. XCIV. *Parcourant la Grece.* Il y a dans le texte ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα contre la Grece. Il ne paroît pas que Déiphonus ait jamais fait pour de l'argent les fonctions de devin contre les Grecs. Cette raiſon m'a fait adopter la conjecture de M. Réiske, qui lit ἐπιὼν τὴν Ἑλλάδα. M. Weſſeling la trouve plauſible.

(120) §. XCIV. *Il rendoit des oracles à prix d'argent.* ἐξελάμβανε . . . . . ἔργα. Il entreprenoit cet ouvrage pour de l'argent, c'eſt-à-dire, qu'il rendoit des oracles pour de l'argent. Les interpretes n'ont point entendu ce paſſage, comme l'ont très-bien remarqué Mrs. Weſſeling & Valckenaer. Les anciens ont dit de celui qui donne (*a*) un ouvrage à faire, qui afferme un bien à quelqu'un, ἐκδιδόναι ou ἐργαδοτεῖν, & de celui qui entreprend un ouvrage pour de l'argent, ou qui prend un bien à ferme ἐργολαβεῖν. φατέον (*b*) δὲ ἐπὶ μὲν τοῦ ἐκδιδόντος ἔργον εἶναι, τὸ ἐργοδοτεῖν ἐπὶ δὲ τοῦ ἐργαζομένου, τὸ ἐργολαβεῖν. On ſépare auſſi les

---

(*a*) Jul. Polluc. Onomaſt. lib. VII, cap. XXXIII, ſegm. CLXXXII, tom. II, pag. 820 & 821.

(*b*) Id. *ibid.* ſegm. CC, tom. II, pag. 838.

mots comme a fait Hérodote, ou même ἐκλαμβάνειν, pris abſolument, ſignifie la même choſe.

Quoique cette expreſſion ne ſoit pas commune, on en trouve cependant pluſieurs exemples en divers Auteurs. M. Weſſeling en cite deux de Plutarque, auxquels on peut joindre celui-ci de ſaint Baſile. Ἀμπελὼν (a) ἡ Βασιλεία τοῦ Θεοῦ εἴρηται, ὡς ὁ Κύριος προέφησε διὰ τῆς Παραβολῆς τῶν γεωργῶν τῶν ἐκλαβόντων μὲν τὸν ἀμπελῶνα, τοὺς δὲ καρποὺς μὴ ἀποδίδοντων. Le royaume de Dieu eſt dit une vigne, comme le Seigneur en a averti dans la Parabole des vignerons, qui avoient pris la vigne à ferme, mais qui n'en avoient pas payé les fruits.

(121) §. XCV. *Aux Calames.* Il y a dans le texte πρὸς καλαμίσοισι. M. Weſſeling, qui étoit alors occupé à des choſes plus importantes, laiſſe à d'autres le ſoin de découvrir quel étoit cet endroit, dont aucun Géographe ne parle. Alexis (*b*) de Samos rapporte qu'il y avoit dans cette iſle un temple de Vénus, que les uns appelloient la Vénus parmi les roſeaux, ἐν Καλάμοις, & les autres, la Vénus dans les marais. τὴν ἐν Σάμῳ Ἀφροδίτην, ἣν οἱ μὲν ἐν Καλάμοις Καλοῦσιν, οἱ δὲ ἐν Ἑλειατικαῖς. Ce paſſage met hors de doute qu'il y avoit à Samos un lieu qu'on appelloit Καλάμοι, *les roſeaux*, & par conſéquent qu'il faut ſubſtituer Καλάμοισι à Καλαμίσοισι, ce qui fait un changement très-léger. J'en ai fait la remarque dans mon Mémoire ſur Vénus, page 146 & 147.

(122) §. XCVI. *Nélée, fils de Codrus.* Voyez ſur la Migration Ioniene, Livre I, §. CXLV, note 331, & mon Eſſai de Chronologie, Ch. XIV, Section II, §. III.

On trouvera la généalogie de Codrus, Liv. I, §. CXLVII, note 340. Tout le monde ſait que ce Prince, qui ſe dé-

---

(*a*) Sancti Baſil. Opera tom. I, pag. 612, D.

(*b*) Athen. Deipnoſoph. lib. XIII, cap. IV, pag. 572, F.

roua (*a*) pour le ſalut de ſa patrie, fut le dernier Roi d'Athenes. On lui éleva une (*b*) ſtatue après la bataille de Marathon, qu'on envoya au temple de Delphes. Elle étoit de la main de Phidias. Les Athéniens abolirent à ſa mort le titre de Roi; mais ils en conſerverent les honneurs & l'autorité à des Magiſtrats perpétuels qu'ils nommerent Archontes, dont le premier fut Médon, fils de Codrus. Cette dignité paſſa à ſes deſcendants, que l'on appella Médontides. Le dernier de ces Archontes perpétuels, dont on peut voir la liſte dans Euſebe, fut Alcmæon. Le peuple d'Athenes, qui acquéroit tous les jours de la force, ne voulut plus être gouverné que par des Archontes décennaux, dont le premier fut Charops, fils d'Æſchyle, l'avant-dernier Archonte perpétuel. Le quatrieme de ces Archontes décennaux s'appelloit Hippomenes, & étoit de la famille de Codrus. Eſchines ſemble louer dans ſa harangue contre Timarque, la maniere barbare dont cet Hippomenes punit ſa fille, qui avoit eu de la foibleſſe pour un jeune homme. « Nos ancêtres, dit-il (*c*), étoient ſi » difficiles ſur le déshonneur, & ils faiſoient tant de cas » de la chaſteté de leurs enfants, qu'un Citoyen trouvant » que ſa fille s'étoit laiſſé abuſer, & qu'elle n'avoit pas » conſervé ſa virginité juſqu'à ſes noces, l'enferma dans » une maiſon déſerte avec un cheval, qui, preſſé par » la faim, devoit vraiſemblablement la mettre en pieces. » Le ſol de cette maiſon ſubſiſte encore maintenant dans » votre Ville, & on l'appelle Parippon Kai (*d*) Coré. » Suidas (*e*) nous apprend que ce Citoyen, dont Eſchines ne dit point le nom, étoit Hippomenes, de la race de Codrus.

(*a*) Pauſan. Achaic. ſive lib. VII, cap. XXV, pag. 588.
(*b*) Id. Phoc. ſive lib. X, cap. X, pag. 821.
(*c*) Æſch. in Timarch. pag. 288, E. F.
(*d*) Ἵππος, ſignifie cheval, & Κόρη fille.
(*e*) Suid. voc. Παρίππου καὶ Κόρη.

Il paroît que le peuple d'Athenes porta de cette action un jugement plus ſain qu'Eſchines. Révolté de cette punition cruelle, il dépoſſéda Hippomenes, ſi l'on en croit le même Suidas au mot Ιππομένης.

Voyez auſſi ſur Codrus, Livre V, §. LXXVI, note 175.

(123) §. XCVIII. *Dans le deſſein de remuer.* τοῖσι & ἐπιλαβομένοισι manquent de régime. Je lis avec M. Valckenaer τοῖσι χ' κατεδόκεον ἐνεὸν νεοχμὸν ἄν τι ποιέειν δυνάμιος ἐπιλαβομένοισι. νεοχμὸν τὶ ποιέειν. C'eſt entreprendre des nouveautés, remuer.

(124) §. XCIX. *Ce qui arrive, &c.* Il eſt preſque inutile d'avertir qu'on reconnoît ici l'écrivain ſuperſtitieux. Diodore de Sicile eſt bien plus ſage, lorſqu'il dit (*a*) que Léotychides & ceux qui étoient avec lui ne ſavoient rien de la victoire de Platées, mais qu'ils imaginerent ce ſtratagême pour encourager leurs troupes. Polyen (*b*) rapporte auſſi le même ſtratagême.

(125) §. XCIX. *Le même jour, &c.* τῆς αὐτῆς ἡμέρης. Tout le monde voit qu'il faut ſous-entendre ἐπὶ. συμπιπλούσης ne peut ſubſiſter. M. Weſſeling corrige συμπίπλοντος, τοῦ τε... τραύματος, φήμη τοῖσι.... J'ai ſuivi cette correction.

(126) §. C. *L'après-midi.* περὶ δείλην n'eſt pas le ſoir, comme l'a rendu l'interprete latin, mais l'après-midi. Héſychius dit très-bien (*c*) Δείλην ὀψίαν. ἀπὸ μεσημβρίας μέχρι δύσεως. Δείλη ſignifie le temps depuis midi juſqu'au coucher du ſoleil. Mais voyez ſur-tout Livre II, §. CLXXIII, note 535. L. VII, §. CCXXIII, note 305.

(127) §. CI. *Mais Mardontès.* Mardontès commande (Livre VII, §. LXXX) des troupes de terre; Livre VIII, §. CXXX, il commande des troupes deſtinées à monter

(*a*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XXXV, tom. I, pag. 431.
(*b*) Polyæni Strategem. lib. I, cap. XXXIII, pag. 69.
(*c*) Heſych. voc. Δείλην ὀψίαν, tom. I, pag. 997, poſt. Δίλαι.

ſur les vaiſſeaux. Mais ce corps de troupes avoit été probablement mis à terre.

(128) §. CII. *Avec leur Général Périlas.* Je lis avec Valla & le manuſcrit A de la Bibliotheque du Roi Περίλεως, que je rends Périlas, de même que Μενέλεως ſe traduit Ménélas.

(129) §. CIV. *Hermolycus.* On lui avoit (*a*) élevé une ſtatue dans la citadelle d'Athenes.

(130) §. CIV. *Entre les Athéniens & les Caryſtiens.* Thucydides dit un mot de cette guerre. « (*b*) Les Athéniens eurent » auſſi la guerre avec les Caryſtiens, à laquelle le reſte » de l'Eubée ne prit aucune part. Elle finit enfin par un » traité. » Cet Hiſtorien place cette guerre après la priſe d'Eion ſur le Strymon, & de l'iſle de Scyros, & avant la réduction de l'iſle de Naxos. D'après ces données, Dodwell (*c*) la met la ſeconde année de la ſoixante-dix-huitieme Olympiade, ſous l'Archontat de Lyſiſtrate, qui répond à l'an 467 avant notre Ere, & 4247 de la Période Julienne.

(131) §. CV. *Impunément.* J'ai expliqué cela plus haut, Livre III, §. XXIX.

(132) §. CVII. *Il la..... fit ſolliciter* ὁι πρεσπέμψοντι. Ce verbe ſe dit de ceux qu'un homme envoie à une femme pour la ſolliciter de répondre à ſa paſſion. Voyez le Lexique de Phavorin, au mot ἐπιπέμψειν, pag. 209.

(133) §. CVIII. *Ameſtris.* Pluſieurs Savants & Scaliger entr'autres, (Emendat. Tempor. Lib. VI) prétendent que cette Princeſſe eſt la même que la Reine Eſther. Une vaine conformité de nom, la cruauté d'Ameſtris, dont Hérodote rapporte pluſieurs exemples, & la maniere barbare dont Eſther traita les dix enfants d'Haman & les ennemis des Juifs,

---

(*a*) Pauſan. Attic. ſive lib. I, cap. XXIII, pag. 56.
(*b*) Thucydid. lib. I, §. XCVIII, pag. 64.
(*c*) Annales Thucydid. pag. 74 & 75.

l'a fait ſans doute préſumer. Mais Eſther étoit de race Juive, & Ameſtris d'une maiſon de Perſe. Le pere de celle-ci étoit Satrape, & s'appelloit Onophas, ſelon (*a*) Ctéſias, & Otanes, ſuivant (*b*) Hérodote. Si l'on s'appuyoit ſur un vain rapport de nom, on pourroit dire auſſi qu'Eſther eſt la même qu'Atoſſa, femme de Darius; car elle s'appelloit auſſi Haadaſſa. Mais il me ſemble qu'on ne doit point en conclure que Darius ſoit le même qu'Aſſuérus.

(134) §. CVIII. *Dont elle ſeule auroit le commandement.* Evelthon, Roi de Cypre, étoit plus ſage. Il donnoit à Phérétime toute choſe, plutôt qu'une armée. Voyez Livre IV, §. CLXII.

(135) §. CIX. *Le jour de la naiſſance du Roi.* M. Weſſeling a corrigé dans la note le Traducteur latin qui avoit mal rendu ce paſſage. M. Bellanger en avoit auſſi très-bien vu le ſens. ἡμέρῃ τῇ ἐγένετο Βασιλεὺς eſt une expreſſion parallele à celle-ci de notre Hiſtorien. (*c*) ἡμέρην... μάλιϛα ἐκείνην τιμᾶν νομίζουσι τῇ ἕκαϛος ἐγένετο. Chacun a coutume de célébrer particuliérement le jour de ſa naiſſance. Le même M. Bellanger apporte encore ce paſſage de Platon. Βασιλέως (*d*) γενέθλια πᾶσα θύει καὶ ἑορτάζει ἡ Ασία. Toute l'Aſie célebre, par des ſacrifices & des feſtins, la fête de la naiſſance du Roi.

(136) §. CX. *De refuſer les graces qu'on lui demande.* ἀτυχῆσαι τὸν χρήζοντα. *Orantem veto excidere.* J'ai ſuivi une autre tournure.

(137) §. CX. *Puiſque rien ne vous y oblige.* Il y a dans le grec : *Ne me faites aucune violence, comme ſi vous aviez beſoin de cette choſe-ci;* c'eſt-à-dire, comme

---

(*a*) Cteſias in Perſicis, vid. Phot. Cod. LXXII, pag. 116, lin. 31.
(*b*) Herodot. lib. VII, §. LXI.
(*c*) Id. lib. I, §. CXXXIII.
(*d*) Plat. Alcibiad. I, tom. II, pag. 121, C.

si vous aviez besoin que je renvoie ma femme & que j'épouse votre fille.

(138) §. CXV. *Enlevé d'Eléonte par ses artifices.* Il faut lire ὑπελέμενος ioniquement. J'en ai parlé Livre II, §. XLIV, note 150.

(139) §. CXV. *De Protésilas.* Protésilas étoit Thessalien. Il alla au siége de Troie à la tête des troupes (*a*) de Phylacé, de Pyrrhasus, d'Itone, &c. Il fut tué par un Dardanien en débarquant. Le Scholiaste d'Homere rapporte plusieurs sentiments là-dessus. Quelques-uns prétendent, dit-il, que ce Dardanien étoit Enée; quelques autres que ce fut Euphorbe; & l'on en trouve aussi qui attribuent sa mort, les uns à Hector, & les autres à Achates.

(140) §. CXV. *Sur vos terres.* Les Perses regardoient l'Asie, non-seulement comme étant à eux, mais même comme leur ayant toujours appartenu; probablement parce qu'ils pensoient avoir succédé aux droits des Princes qu'ils avoient vaincus. On a vu plus haut (*b*) Xerxès avancer que Pélops le Phrygien avoit été esclave de ses ancêtres, & dans des temps très-postérieurs Artaxerxès hérite de la même fierté; & après avoir vaincu les Parthes & leur Roi Artabanus, il fait des incursions dans la Mésopotamie, menace la Syrie, & veut rendre à l'Empire des Perses tout le continent opposé à l'Europe, & qui en est séparé par la mer Egée & le détroit de la Propontide, qu'on appelle Asie, & qui est un bien de ses aïeux. (*c*) Μεσοποταμίαν τε κατατρέχει, καὶ Σύροις ἀπειλεῖ· πᾶσάν τε τὴν ἀντικειμένην ἤπειρον Εὐρώπῃ, καὶ διαιρουμένην Αἰγαίῳ τε καὶ τῷ στόματι τῆς Προποντίδος, Ἀσίαν τε πᾶσαν Καλουμένην, προγονικὸν κτῆμα ἡγούμενος, τῇ Περσῶν ἀρχῇ ἀναπτήσασθαι βούλεται.

(*a*) Homeri Ilias, lib. II, vers. 695-699.
(*b*) Herodot. lib. VII, §. XI.
(*c*) Herodian. lib. VI, §. VI, pag. 207.

Voyez auſſi Livre I, §. IV, & partie de la note 309 ſur le §. CXXXV, du Livre I.

(141) §. CXV. *A l'improviſte.* Je lis avec les manuſcrits de Sancroft & de Vienne ἀφυλάκτῳ. Dans le manuſcrit D de la Bibliotheque du Roi, on lit en marge, & d'une écriture plus récente, ἀφυλάκτῳ τέ κως....

(142) §. CXVIII. *Leur Dieu Pliſtore.* Cette Divinité, auſſi barbare que le peuple qui l'adoroit, eſt tout à fait inconnue. Les ſacrifices qu'on lui faiſoit, me font conjecturer que c'étoit le Dieu de la guerre, que les Scythes repréſentoient ſous la forme d'une épée. Ces peuples (*a*) égorgeoient ſur un vaſe le centieme de leurs priſonniers, & arroſoient cette épée de ſon ſang. Le même uſage ſe retrouvoit chez les Huns. *Nec* (*b*) *templum apud eos viſitur aut delubrum.... ſed gladius barbarico ritu humi figitur nudus, eumque ut Martem..... colunt.* Les Ciliciens rendoient au Dieu de la guerre un culte auſſi barbare. Ils ſuſpendoient (*c*) la victime, ſoit que ce fût un homme, ou un animal, à un arbre, & s'éloignant de cet arbre, ils la tuoient à coups de javelots. Quand ils atteignoient la victime, ils croyoient que le Dieu agréoit le ſacrifice.

(143) §. CXIX. *Sauterent & palpiterent.* Le bon (*d*) Archevêque de Theſſalonique rapporte, dans ſes Commentaires ſur Homere, ce conte, afin d'en appuyer un autre que fait Ulyſſes aux Phéaciens, comme ſi une fable pouvoit en juſtifier une autre.

(144) §. CXIX. *Salé.* Je ne me ſuis point ſervi ici

(*a*) Herodot. lib. IV, §. LXII.

(*b*) Ammian. Marcell. lib. XXXI, cap. II, pag. 478.

(*c*) Xenophon Epheſ. de Amoribus Anthiæ & Abrocomæ, lib. II, pag. 35 & 36.

(*d*) Euſtath. Comment. ad Odyſſ. lib. XII, tom. III, pag. 1728, lin. 34 & ſeq.

du terme d'embaumer, dont j'ai toujours fait uſage en pareille occaſion, parce qu'on n'auroit pas vu comment ces poiſſons ſalés pouvoient concerner Artayctès.

(145) §. CXIX. *Et c'étoit auſſi l'intention du Général Athénien.* Qui ne déploreroit les funeſtes effets de la ſuperſtition ? Il n'y a pas d'injuſtice & d'horreur, où ne ſe porte, dans les accès de ce mal, l'homme même le plus équitable & le plus humain. On en voit ici un triſte exemple. En qualité d'homme & d'infortuné, Artayctès avoit des droits ſur le cœur des Athéniens, le peuple le plus poli, le plus généreux & le plus ſenſible qui ait peut-être jamais été ; mais la ſuperſtition étouffa les cris de l'humanité, & ce malheureux fut mis en croix.

(146) §. CXXI. *Les pays les plus délicieux ne produiſent ordinairement, &c.* Le Pere de la Médecine confirme ce que dit Hérodote. Après avoir décrit les avantages qu'a ſur la Grece la partie tempérée de l'Aſie, il ajoute (*a*) que les hommes n'y ſont point naturellement courageux, audacieux, qu'ils ne ſupportent pas volontiers les fatigues, le travail. Ce ſentiment eſt encore appuyé par l'expérience. La Grece ſubjugua l'Aſie, les Romains s'emparerent de la Grece & de l'Aſie ; & s'ils aſſujettirent les Gaulois, les Germains & autres peuples du Nord, c'eſt que ces nations ignoroient l'art militaire, & n'étoient pas diſciplinées. Quand elles le devinrent, elles vainquirent à leur tour les maîtres du monde, & démembrerent leur Empire. Les Francs s'emparerent des Gaules, les Lombards de l'Italie, les Viſigots de l'Eſpagne. En un mot, l'on verra toujours les peuples ſeptentrionaux avoir l'avantage ſur ceux qui habitent au Midi.

(*a*) Hippocrat. de Aer. Aquis, Locis. §. XXXIII, vol. I, pag. 347.

Fin des Notes ſur le neuvieme & dernier Livre.

AVERTISSEMENT

Sur la Chronologie d'Hérodote.

L'Ouvrage d'Hérodote eſt plutôt une Hiſtoire générale de tous les peuples alors connus, que l'Hiſtoire particuliere des guerres que les Grecs eurent à ſoutenir contre les Perſes. Cette multitude de faits exigeoit une Chronologie qui les mît à leurs places, & qui ſervît à éclairer le Lecteur. Il y en avoit une dans les éditions de cet Hiſtorien; mais elle ne comprenoit que 240 ans, c'eſt-à-dire, depuis l'uſurpation de Gygès, juſqu'à la bataille de Mycale, & encore étoit-elle très-défectueuſe. Je crus d'abord que je pourrois réparer les omiſſions & les inexactitudes de cette Chronologie, avec le ſecours des Chronologiſtes anciens & modernes les plus eſtimés. Mais après avoir fait une étude particuliere de leurs divers ſyſtêmes, je les trouvai la plupart tellement éloignés de celui d'Hérodote, que je crus devoir les abandonner, pour ne m'occuper que de celui de cet Hiſtorien. C'eſt ce qui a donné occaſion à cet Eſſai. On y trouvera des vues nouvelles en pluſieurs endroits, & ſur-tout dans le Chapitre XIII, où il eſt queſtion de la priſe de Troie. Je n'oſe me flatter d'avoir réuſſi. Cependant je compte d'autant plus ſur l'indulgence des Lecteurs, que, malgré mes infirmités, je n'ai épargné aucun ſoin, aucune peine, pour les mettre à portée de lire avec fruit le plus ancien & le plus intéreſſant de tous les Hiſtoriens.

ESSAI
DE CHRONOLOGIE SUR HÉRODOTE.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

CHAPITRE PREMIER.
De la Chronologie des Égyptiens.

LA Chronologie des Egyptiens eſt ce qu'il y a de plus difficile & de plus épineux dans l'Hiſtoire Ancienne. Les modernes, qui ont tenté de l'éclaircir, n'ayant eu d'autre but que de la faire accorder avec les Annales des Juifs, n'ont point balancé à retrancher ce nombre prodigieux de ſiecles qui s'eſt écoulé entre le commencement de cette Monarchie & la conquête qu'en fit Cambyſes, & n'ont pas fait plus de grace à cette immenſe quantité de Rois que ſe donnoient les Egyptiens.

Cette raiſon, qui eſt excellente pour ceux qui reconnoiſſent la divinité de l'Ecriture, n'a pas la même force pour ceux qui la méconnoiſſent. Je crois, ainſi que les Chronologiſtes modernes, la divinité de la Bible, & je rejette, ſans balancer, tous les ſyſtêmes chronologiques qui s'y trouveroient contraires. Cependant, comme nous ſommes deſti-

tués de monuments, il n'eſt pas poſſible aujourd'hui, même avec le ſecours de la Bible, de rien donner, ſur la Chronologie de ce pays, je ne dis pas de certain, mais qui approche de la vérité. Auſſi ne me ſuis-je pas propoſé de faire une Chronologie, mais d'expoſer en peu de mots les divers ſyſtêmes des anciens & des modernes, ſans cependant en adopter aucun. Je ne fais même aucune ſorte d'exception en faveur de celui d'Hérodote, parce qu'il eſt contraire à l'Ecriture. Si dans la ſuite j'avance quelque propoſition qui ſemble contraire à cet aveu, je prie le lecteur de croire que je ne le fais que relativement au ſyſtême de l'Auteur que je ſuis, & que je déſavoue ſincèrement toutes les conſéquences qu'on pourroit en tirer.

§. I.

De la vieille Chronique.

CETTE Chronique n'eſt pas plus ancienne qu'Alexandre, puiſqu'elle s'étend juſqu'à Nectanébo, 18 ans avant la conquête de l'Egypte par ce Prince; & peut-être lui eſt-elle de beaucoup poſtérieure. Les Annales de l'Egypte étoient alors en grande partie détruites; & ce qui en reſtoit, n'étoit peut-être pas entendu, la langue dans laquelle elles étoient écrites, ne ſe parlant plus depuis longtemps. Son Auteur, quel qu'il ſoit, eſt d'autant plus ſuſpect, qu'il ne nous a point fait connoî-

tre les ſources où il avoit puiſé. Quoi qu'il en ſoit, voici ſon ſyſtême.

« Il (1) y avoit chez les Egyptiens une ancienne » Chronique, qui paroît avoir induit en erreur » Manéthon. Elle renfermoit trente Dynaſties en » cent treize générations, & un eſpace de 36525 » ans. La durée du regne de Vulcain eſt nulle, » parce qu'il paroît le jour & la nuit. Le ſoleil » a régné 30000 ans, Saturne & les douze autres » Dieux 3984 ans, & les huit demi-Dieux 217 » ans. Après eux, quinze générations du Cycle Ca- » niculaire en 443 ans : la ſeizieme Dynaſtie des » Tanites, de huit générations en 190 ans; la » dix-ſeptieme Dynaſtie des Memphites, quatre » générations en 103 ans; la dix-huitieme, des » Memphites, quatorze générations en 348 ans; » la dix-neuvieme, des Dioſpolites, cinq généra- » tions en 194 ans; la vingtieme Dynaſtie des » Dioſpolites, huit générations en 228 ans; la » vingt-unieme, des Tanites, ſix générations en » 121 ans; la vingt-deuxieme, des Tanites, trois » générations en 48 ans; la vingt-troiſieme, des » Dioſpolites, deux générations en 19 ans; la » vingt-quatrieme, des Saïtes, trois générations » en 44 ans; la vingt-cinquieme, des Ethiopiens, » trois générations en 44 ans; la vingt-ſixieme, » des Memphites, ſept générations en 177 ans; » la vingt-ſeptieme, des Perſes, cinq générations

(1) Syncelli Chronogr. pag. 51.

» en 124 ans;..... la vingt-neuvieme Dynaſ-
» tie..... générations en 39 ans; la trentieme
» Dynaſtie des Tanites, une génération en 18
» ans. »

Les quinze premieres Dynaſties comprennent vingt-deux générations des Dieux & des demi-Dieux, & quinze générations du Cycle Caniculaire, en tout trente-ſept générations en 34644 ans. Les quinze Dynaſties ſuivantes ſont de ſoixante-ſeize générations, en 1881 ans, en y comprenant les regnes de la vingt-huitieme Dynaſtie, qui ſont de 184 ans. Si l'on admet, avec le Syncelle, au nombre des Rois, les quinze générations du Cycle Caniculaire, leſquelles ſont de 443 ans, l'on aura pour la ſomme totale des regnes des Rois 2324 ans, quoique le Syncelle la porte à 2365 ans. Comme cette Chronique s'étend juſqu'à Nectanébo, 18 ans avant la conquête de l'Egypte par Alexandre, il eſt certain qu'elle fait remonter le premier Roi à l'an 2040, de la période Julienne, 2674 ans avant notre ére; antiquité qui ne s'accorde pas plus avec les Livres ſaints, qu'avec l'Hiſtoire profane.

§. II.

De Manéthon.

(1) MANÉTHON, Grand-Prêtre de Sébennytus, & Greffier des Archives ſacrées, avoit compoſé, par ordre de Ptolémée Philadelphe, une Hiſtoire

(1) Syncelli Chronograph. p. 40.

d'Egypte, qu'il avoit extraite, à ce qu'il dit, des Livres ſacrés d'Hermès Triſmégiſte. Sa Chronologie nous a été conſervée en partie par Jules Africain & par Joſeph, dans ſa réponſe à Apion. Le fragment de Manéthon, rapporté (1) par Joſeph, comprend la dix-huitieme Dynaſtie, & les deux premiers Princes de la dix-neuvieme. Cette dix-huitieme Dynaſtie contient quinze Rois & deux Reines, qui ont régné 340 ans 7 mois. Jules Africain compte dans (2) la même Dynaſtie ſeize Rois, ſans dire un ſeul mot des Reines. Ces ſeize Rois ont régné, ſelon cet Ecrivain, 284 ans. Cela fait une différence de 56 ans 7 mois. Quoique le temps où vivoit Manéthon, me rende ſuſpect ſon témoignage, je ne puis m'empêcher de remarquer que Jules Africain a commis une très-grande infidélité, en retranchant un Prince, & en tronquant les années de ces dix-ſept Rois. Il eſt certain, par la regle des générations, que les 340 ans de regne que donne Manéthon aux Rois de cette dix-huitieme Dynaſtie, ſont à-peu-près la vraie ſomme de leurs regnes, & que Jules Africain s'écarte beaucoup de cette regle.

Je ne puis rien dire de plus ſur cet Hiſtorien, parce qu'il n'eſt pas poſſible, après l'exemple emprunté de la dix-huitieme Dynaſtie, de compter ſur l'exactitude de Jules Africain, dans ce qu'il

---

(1) Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XV.

(2) Syncelli Chronogr. pag. 69, 70 & 72.

rapporte de cet Auteur sur les autres Dynasties.

Le Syncelle prétend (1) que les écrits de Manéthon sont pleins de mensonges; & qu'à l'imitation de Bérose, il a forgé des fables. Cela peut être. Mais quel Auteur auroit pu l'en convaincre dans le siecle où vivoit le Syncelle? & cependant, l'on ne balance point aujourd'hui à le regarder comme un Ecrivain fabuleux. Je n'en vois pas d'autre raison que son peu de conformité avec l'Ecriture. J'ai fait au commencement de ce Chapitre ma profession de foi; mais je n'en regrette pas moins que Jules Africain ait mutilé & interpolé le système de cet Ecrivain, au lieu de le donner tel qu'il l'avoit trouvé.

§. III.

De Jules Africain.

JULES AFRICAIN, d'Emmaüs en Palestine, depuis appellée Nicopolis, fleurissoit au troisieme siecle sous les Empereurs Antonin Hélagabale & Sévere Alexandre. Son principal ouvrage est une Chronographie, qui comprend 5721 ans depuis la création du monde jusqu'au Consulat d'Annius Gratus & de Claudius Séleucus, l'an 221 de notre ére. Sa chronologie est actuellement perdue; mais on la retrouve en partie dans Eusebe, le Syncelle, Jean Malala, Théophane, Cédrénus, & dans la Chronique Paschale ou d'Alexandrie. Jules

(1) Syncelli Chronogr. pag. 16.

Africain comptoit vingt-ſix Dynaſties qui avoient occupé le trône d'Egypte, juſqu'à la conquête de ce pays, par Cambyſes. La premiere Dynaſtie comprend huit Rois en 263 ans; la deuxieme, ſept Rois en 224 ans; la troiſieme, neuf Rois en 214 ans; la quatrieme, neuf Rois en 284 ans; la cinquieme, neuf Rois en 218 ans; la ſixieme, ſix Rois en 203 ans; la ſeptieme renferme ſoixante-dix Rois qui ont régné chacun un jour; en tout 2 mois 10 jours; la huitieme, vingt-ſept Rois en 146 ans; la neuvieme, dix-neuf Rois en 409 ans; la dixieme, dix-neuf Rois en 185 ans; la onzieme, ſeize Rois en 43 ans; la douzieme, ſept Rois en 160 ans; la treizieme, ſoixante Rois en 184 ans; la quatorzieme Dynaſtie manque dans le Syncelle. Euſebe, qui nous l'a conſervée, lui aſſigne ſoixante-ſeize Rois en 124 ans: la quinzieme comprend ſix Rois en 284 ans; la ſeizieme, trente-deux Rois en 518 ans; la dix-ſeptieme, quatre-vingt-ſix Rois en 153 ans; la dix-huitieme, ſeize Rois en 284 ans; la dix-neuvieme, ſix Rois en 204 ans; la vingtieme, douze Rois en 135 ans; la vingt-unieme, ſept Rois en 130 ans; la vingt-deuxieme, neuf Rois en 116 ans; la vingt-troiſieme, quatre Rois en 89 ans. La premiere Olympiade eut lieu ſous Pétubatès, premier Roi de cette Dynaſtie. La vingt-quatrieme Dynaſtie ne contient qu'un ſeul Roi, dont le regne eſt de ſix ans; la vingt-cinquieme renferme trois Rois en 40 ans; la vingt-ſixieme, neuf Rois en 150 ans 6 mois.

Cet Ecrivain s'étoit propoſé pour but de faire accorder, comme le dit (1) le Syncelle, la chronologie des Egyptiens avec celle de l'Ecriture. Voyons s'il a réuſſi. 1°. Il compte cinq cents trente-deux Rois en vingt-ſix Dynaſties, qui ont régné 5826 ans 8 mois 10 jours. Pſammachérités, qui fut dépoſſédé par Cambyſes, après ſix mois de regne, eſt le Pſammémit d'Hérodote. Il fut vaincu & fait priſonnier l'an 525 avant notre ére. Si l'on ajoute ce nombre à 5826, on aura l'an 6351 avant notre ére pour le regne de Ménès. Le monde ayant été créé, ſuivant les Grecs, que ſuit Jules Africain, 5500 ans ſeulement avant Jéſus-Chriſt, il s'enſuit que ce Prince régnoit 851 ans avant l'époque qu'il aſſigne à la création du monde : ce qui eſt abſurde.

2°. Il met ſoixante Rois dans la treizieme Dynaſtie, qui n'ont régné que 184 ans; ſoixante-ſeize dans la quatorzieme, dont le regne eſt auſſi de 184 ans; quatre-vingt-ſix Rois dans la dix-ſeptieme, qui n'ont gouverné que 153 ans. Ce petit nombre d'années, pour un auſſi grand nombre de Princes, peche contre toute vraiſemblance. Ce n'eſt pas tout : la ſeptieme Dynaſtie eſt de ſoixante-dix Rois, qui n'ont régné que 70 jours. Afin de ſauver cette invraiſemblance, il faut ſuppoſer que ces Princes ſe ſont détruits mutuellement.

3°. Il place la premiere Olympiade ſous Pé-

(1) Syncelli Chronogr. pag. 53 & 54.

tubatès. Si l'on ſuppoſe que ce fut la premiere année de ſon regne, cette année concourra avec l'an 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére. En ajoutant la ſomme des regnes ſuivants, il ſe trouvera que Cambyſes aura ſubjugué l'Egypte l'an 4223 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére; ce qui eſt contredit par les hiſtoires les plus authentiques, qui mettent cette conquête l'an 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, c'eſt-à-dire, 34 ans plus haut. Si l'on ſuppoſe au contraire que la premiere Olympiade concourt avec la quarantieme & derniere année de Pétubatès, ou quelqu'une des années intermédiaires, la conquête de l'Egypte par Cambyſes ſera néceſſairement reculée d'autant d'années; ce qui répugnera davantage à l'Hiſtoire.

§. IV.

D'Euſebe.

La chronique d'Euſebe renferme deux Livres. Cet Ecrivain donne dans le premier, entr'autres choſes, des extraits de Manéthon & de Jules Africain ſur les Rois d'Egypte. Peut-être ne connoiſſoit-il Manéthon que parce qu'il en avoit trouvé dans la Chronographie de Jules Africain. Ces deux Ouvrages étant perdus, il eſt impoſſible de conſtater la fidélité de ces extraits.

Le ſecond Livre contient le Canon chronologique, & commence à la premiere année d'Abraham, laquelle correſpond, ſuivant cet Ecrivain,

qui ſuivoit le calcul hébraïque, à l'an du monde 1948, & concourt avec l'an 2678 de la période Julienne, 2036 ans avant notre ére. La ſeizieme Dynaſtie régnoit alors en Egypte. La vingt-ſixieme a fini par la conquête de Cambyſes, en 4170 de la période Julienne, 544 ans avant notre ére, c'eſt-à-dire, 19 ans plutôt qu'elle n'a fini réellement. Ces onze Dynaſties ont donc occupé le trône 1492 ans. On ignore ſi Euſebe admettoit la durée que donne Jules Africain aux quinze Dynaſties précédentes. S'il étoit de ſon opinion, le Royaume d'Egypte auroit commencé 401 ans 2 mois & 10 jours avant la création du monde, ſelon le calcul hébraïque qu'il ſuivoit. On remarque ſur la durée des regnes de quelques Rois, de la différence entre cet Ecrivain & le Syncelle, & il n'eſt pas toujours d'accord avec lui-même, puiſqu'on trouve quelquefois ſur le même objet de la contradiction entre ſa Chronique & ſon Canon chronologique.

§. V.

Du Syncelle.

LE Moine George, Syncelle de Taraiſe, Patriarche de Conſtantinople, fleuriſſoit dans le huitieme ſiecle. Il ſe livra à la Chronologie; & profitant du travail de ſes devanciers, il nous a donné une Chronologie complete depuis la création du monde juſqu'au regne de Dioclétien. Il s'étoit apperçu que le ſyſtême de Jules Africain ne ré-

pondoit pas, ſur-tout dans ce qui regarde les Egyptiens, aux vues qu'il avoit, de faire accorder l'ancienne chronologie avec l'Ecriture. Voulant remédier à cet inconvénient, il retrancha la plus grande partie de ces Rois, & n'en laiſſa ſubſiſter que quatre-vingt-ſix, dont Ménès eſt le premier, & Amoſis le dernier. Celui-ci étant mort, ſelon le Syncelle, l'an 4211 de la période Julienne, 503 avant notre ére, ſi l'on ajoute la durée des regnes des Rois ſes devanciers, il ſe trouvera que Ménès, le premier de ces Rois, eſt monté ſur le trône l'an 1990 de la période Julienne, 2724 ans avant notre ére. Les retranchements que s'eſt permis cet Ecrivain, ne ſont fondés ſur aucune ſorte d'autorité, & ſont contredits par tous les Auteurs qui ont parlé des Egyptiens. Il paroît les avoir fait ſans y avoir été autoriſé, & dans la ſeule vue de concilier l'Hiſtoire des Egyptiens avec celle des Juifs.

Eratoſthenes (1) avoit raſſemblé, par ordre de Ptolémée Evergete, ou Epiphane, les annales des Rois d'Egypte, & les avoit extraites des livres des Egyptiens. Apollodore leur avoit donné place dans ſa Chronographie. Ces Ouvrages ſont malheureuſement perdus; mais le Syncelle nous a conſervé les noms & la durée des regnes de trente-huit Rois, qui avoient régné à Thebes, dont ces deux Chronographes avoient fait mention. Le pre-

(1) Syncelli Chronograph. pag. 91 & 147.

mier de ces Rois s'appelloit Ménès. Il eſt certain que c'eſt le même Prince que Jules Africain, Euſebe & le Syncelle reconnoiſſent pour le premier Roi des Egyptiens. Cependant le Syncelle, dont cette liſte de Rois dérangeoit les calculs, ſuppoſe que celui qui avoit été Roi d'Egypte étoit différent de celui qui avoit régné à Thebes. En effet, il place le premier l'an 2776 du monde, qui répond à l'an 1990 de la période Julienne, 2724 ans avant notre ére, & le ſecond à l'an 2900, qui correſpond à l'an 2114 de la période Julienne, 2600 ans avant notre ére; c'eſt-à-dire, que le ſecond eſt poſtérieur au premier de 124 ans.

Il paroît certain que l'on appelloit ces Princes Rois de Thebes, quoiqu'ils le fuſſent de l'Egypte entiere, parce que cette Ville étoit alors la capitale de l'Egypte. Mais lorſque pluſieurs ſiecles après Ménès, Uchoréus (1) eut fondé, ou plutôt aggrandi & embelli Memphis, la plupart des Rois abandonnerent Thebes pour réſider en cette Ville. Tous les Rois, qui ont précédé Uchoréus, & qui ſont au nombre de ſoixante-neuf, ſelon (2) Diodore de Sicile, ſont appellés par cette raiſon Rois de Thebes. Peut-être même faut-il encore compter parmi ces Rois pluſieurs de ſes ſucceſſeurs.

Le Syncelle, qui s'étoit apperçu qu'en admettant ces Princes, il faudroit faire remonter les Rois

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. L, pag. 59.
(2) Id. ibid.

d'Egypte

d'Egypte 1075 ans plus haut, ſelon ſon calcul, ou plutôt 1267 ſelon la regle des générations, a mieux aimé les rejetter comme (1) inutiles, parce qu'il auroit fallu mettre Ménès l'an 1509 du monde, c'eſt-à-dire, l'an 723 de la période Julienne, 3991 ans avant notre ére, & par conſéquent 723 ans avant le déluge, puiſqu'il met le déluge l'an du monde 2242, lequel correſpond à l'an 1456 de la période Julienne, 3258 ans avant notre ére. C'eſt par la même raiſon qu'il a ſupprimé les noms de cinquante-trois autres Rois de Thebes qu'il avoit trouvés dans la Chronographie d'Apollodore, & qui auroient fait remonter le premier Roi 240 ans avant l'époque qu'il aſſigne à la création du monde, & 1023 avant celle du P. Pétau.

Le Syncelle auroit dû conſerver précieuſement la liſte des Rois d'Egypte, telle qu'il l'avoit trouvée dans les Chronographies de ces deux Ecrivains, ſauf à y joindre des remarques critiques. On auroit ſu du moins quelles étoient les opinions des Egyptiens ſur l'ancienneté de leur nation, & lequel d'Hérodote, ou de Diodore de Sicile, avoit le plus approché de la vérité.

§. VI.

De quelques Chronologiſtes modernes.

Le Pere Pétau (2) regardoit comme des fables,

(1) Syncelli Chronogr. pag. 147, ſub finem.
(2) Petav. de Doctrinâ tempor. Lib. X, Cap. XVII.

indignes de l'attention des Savants, les origines & les Dynasties des Egyptiens, que nous ont transmis Jules Africain & Eusebe. Aussi n'en a-t-il pas dit un mot dans son Canon chronologique.

Le Chevalier Marsham n'en avoit pas la même opinion : mais comme il n'étoit pas moins pénétré de respect pour les Ecritures que ce savant Jésuite, il imagina que ces Rois avoient régné en différentes Villes en même-temps; & à la faveur de ces synchronismes, il trouva le moyen de faire accorder l'Histoire d'Egypte avec nos Livres saints. On doit lui savoir gré de son zele. Mais ces synchronismes étant dénués de fondement, son Ouvrage, savant d'ailleurs, ne peut servir qu'à égarer. Voici sa maniere de procéder. Diodore de Sicile avoit avancé que les successeurs de Ménès, au nombre de cinquante-deux, n'avoient rien fait de mémorable pendant 1400 ans. Hérodote avoit observé de son côté, que les prédécesseurs de Sésostris n'avoient rien fait d'éclatant. De-là le Chevalier Marsham conclut, qu'entre la mort de Ménès & l'avénement de Sésostris au trône, il ne s'étoit écoulé que 1400 ans. Il prétend ensuite que Sésostris est le Sésac de l'Ecriture, quoique cette opinion ne soit appuyée que sur un texte (1)

(1) Joseph, après avoir parlé de l'expédition de Susac, Roi d'Egypte, contre Roboam, remarque qu'Hérodote en a fait mention, & qu'il ne s'est trompé que sur le

de Joſeph mal-entendu ; & comme Séſac paroît être de l'an 3747 de la période Julienne, 967 ans avant notre ére, Ménès doit être de l'an 2347 de la période Julienne, 2367 ans avant notre ére. C'eſt dans cet intervalle de 1400 ans, entre Ménès & Séſoſtris, qu'il ſuppoſe que tous les Rois dont parle Jules Africain & le Syncelle, ont régné en différents nomes.

M. d'Origny fit imprimer, il y a 18 ans, une Chronologie Egyptienne. Il prétend (1) que « l'E-» gypte, dans ſon origine, étoit diviſée en diver-» ſes Principautés, où le gouvernement étoit aſſez » uniforme. On avoit établi, continue-t-il, dans » chacune des Prêtres, avec charge d'écrire les An-» nales ; & comme ces Principautés étoient entié-» rement indépendantes les unes des autres, les Prê-» tres n'inféroient dans leurs Mémoires que les » événements qui appartenoient à celles des Prin-» cipautés dont ils étoient les Hiſtoriens. »

Il eſt très-vrai que les Prêtres étoient chargés d'écrire les Annales de la nation. Il y en avoit d'établis à Thebes, à Memphis, à Héliopolis, &, ſuivant toutes les apparences, en d'autres Villes auſſi. Mais leur emploi n'étoit point, comme le

---

nom de ce Prince, μέμνηται δὲ ταύτης τῆς στρατείας καὶ ὁ Αλικαρνασσεὺς Ηξεδοτος, περὶ μέντοι τὸ τοῦ βασιλέως πλανηθεὶς ὄνομα. Joſeph. Antiq. Jud. Lib. VIII, Cap. X, §. III, pag. 449.

(1) Chronologie des Rois du grand Empire des Egyptiens, tom. I, page 34.

dit M. d'Origny, d'écrire ſeulement les Annales des Principautés dont ils étoient les Hiſtoriens. Ce fait, imaginé pour avoir le droit d'arranger à ſon gré les différentes Dynaſties, eſt démenti par Hérodote, qui dit (1) poſitivement qu'après avoir conſulté les Prêtres de Memphis, il s'étoit tranſporté à Thebes & à Héliopolis, pour voir ſi les Prêtres de ces deux dernieres villes, s'accorderoient avec ceux de Memphis. Cet Hiſtorien les trouva parfaitement d'accord. Si les Prêtres n'euſſent écrit que les événements relatifs à leurs Principautés, il eût été très-inutile de conſulter les uns & les autres ſur l'Hiſtoire générale de l'Egypte. Ils n'auroient pu rapporter que l'Hiſtoire particuliere qu'ils étoient chargés d'écrire.

Quant à la diviſion de l'Egypte en pluſieurs Royaumes, on ſeroit tenté de croire, au ton dogmatique de M. d'Origny, qu'il a recouvré quelque ouvrage précieux ſur l'Hiſtoire de ce pays. Mais non; toutes ſes preuves ſont empruntées de deux paſſages de Manéthon qui ne ſignifient rien, & d'un fragment d'une Hiſtoire, compoſée par un Juif obſcur, qui a cru relever le Légiſlateur de ſa nation, par des fables ridicules. Examinons plus particuliérement ſes preuves.

Manéthon (2) raconte, " qu'une grande armée

(1) Herodot. Lib. II, §. III.

(2) Chronologie du grand Empire des Egyptiens, tom. I, pag. 39.

» d'un peuple, qui n'avoit nulle réputation, vint » du côté de l'Orient, ſe rendit ſans peine maître » de notre pays, tua une partie *de nos Princes*, » mit les autres à la chaîne, &c. » Telle eſt la traduction de M. d'Andilly. Mais je le demande à M. d'Origny : ſi un peuple barbare venoit fondre ſur la France, & s'il paſſoit au fil de l'épée la plupart de nos Princes, ſeroit-il en droit d'en conclure, d'après l'Hiſtorien qui auroit rapporté ce fait, que la France étoit alors diviſée en pluſieurs Etats? Je dis plus : cette traduction n'eſt pas exacte. « Des hommes ignobles, dit (1) Mané» thon, & pleins d'audace, fondirent à l'impro» viſte des parties orientales ſur notre pays, le ſub» juguerent ſans peine & ſans livrer de combat; » & lorſqu'ils eurent en leur puiſſance *les Chefs*, » ils brûlerent impitoyablement les Villes, & ren» verſerent les temples des Dieux, &c. » Le terme τοὺς ἡγεμονεύσαντας, comprend le Roi & les grands du Royaume, & ne veut rien dire de plus. On ne peut conclure de ce paſſage, que l'Egypte fut alors partagée en pluſieurs Etats.

Il peut ſe faire qu'à la faveur de cette invaſion, quelques Seigneurs puiſſants ſe ſoient emparés de l'autorité ſouveraine, chacun dans ſa Province, pendant les troubles qui agiterent le pays, & que ces Rois aient enſuite réuni leurs forces

---

(1) Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XIV, tom. II, pag. 444.

contre cette armée de Paſteurs, comme le dit (1) Manéthon. Mais comment M. d'Origny peut-il ſavoir que ce gouvernement ait ſubſiſté long-temps? & qui lui a appris que les noms de ces petits Rois aient été inſérés dans les Annales de la nation, comme étant les vrais Rois, les Rois légitimes? Il eſt très-vraiſemblable que le Prince, deſcendant des anciens Rois du pays, conſerva dans ſa dépendance la plus grande partie des Provinces, qu'il ſubjugua peu à peu les Seigneurs, qui, à la faveur des troubles, avoient ſecoué le joug de l'autorité; & que lorſqu'il eut réuni ſous ſes loix toute la partie de l'Egypte que n'avoient point ſoumis les Paſteurs, il marcha avec toutes ſes forces contre ces mêmes Paſteurs, les battit & les chaſſa de toute l'Egypte, excepté de la ville d'Avaris, où ils ſe renfermerent. La preuve que les choſes ont dû ſe paſſer de la ſorte, c'eſt que Manéthon ne parle plus de ces différents Rois, qui s'étoient réunis contre les Paſteurs, mais ſeulement d'Aliſphragmuthoſis. Cependant, ſi ces petits Princes euſſent encore exiſté, c'eût été l'occaſion de remarquer qu'ils avoient joint leurs forces à celles d'Aliſphragmuthoſis, ou d'obſerver que ce Prince avoit battu les Paſteurs avec ſes ſeules forces, & ſans le concours de celles des autres Rois Egyptiens. De plus, Manéthon (2)

(1) Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XIV, tom. II, pag. 445.

(2) Id. ibid. pag. 446.

ajoute que Thummosis, fils d'Alisphragmuthosis, ayant assemblé une armée de quatre cents quatre-vingt mille hommes, assiégea la ville d'Avaris & la força de capituler. Si l'Egypte eut été alors partagée en plusieurs Royaumes, comment ce Prince auroit-il pu lever des forces si considérables ? On ne peut m'objecter que les autres Princes lui avoient envoyé des secours. Manéthon, qui en avoit fait la remarque plus haut, en parlant du pere de Thummosis, n'auroit pas manqué de faire la même remarque en cette occasion. On ne peut donc conclure du récit de cet Historien, que l'Egypte, soit avant la conquête des Pasteurs, soit après leur expulsion, ait été partagée en plusieurs Royaumes. On peut tout au plus en inférer que pendant les troubles, quelques grands Seigneurs se rendirent indépendants dans leurs nomes, à peu près comme les grands Seigneurs en France s'attribuerent une partie de l'autorité souveraine, sans cesser cependant de reconnoître le Roi pour leur seul & légitime Souverain.

Il est vrai que le Juif Artapan, Auteur d'une Histoire, dont les fragments, conservés par Eusebe, ne nous font guere regretter la perte, assure que du temps de Moïse, les (1) Egyptiens avoient plusieurs Rois, & c'est la grande preuve de M. d'Origny (2). Mais comment cet Ecrivain a-t-il pu

(1) Eusebii Præpar. Evang. Lib. IX, §. XXVII, p. 432.
(2) Chronol. du grand Empire des Egyptiens, t. I, p. 41.

ſe ſervir d'une telle autorité, lui qui eſt ſi religieux? Ne s'eſt-il donc point apperçu que ce Juif racontoit de Moïſe des fables, manifeſtement contredites par l'Ecriture, & que la même Ecriture ne reconnoiſſoit en ce temps-là qu'un ſeul Roi dans toute l'Egypte? En effet, lorſque Pharaon veut pourſuivre les Iſraélites, il raſſemble ſix cents chars (1) choiſis & tous ceux qui ſe trouverent en Egypte. Ce Prince auroit-il pu prendre avec lui les chars de toute l'Egypte, s'il n'eut point été le maître de tout le pays? M. d'Origny ne devoit-il pas imaginer qu'un Juif, qui paroiſſoit ſi peu inſtruit de l'hiſtoire du Légiſlateur de ſa nation, ne pouvoit l'être de celle d'un peuple étranger? De plus, comment peut-on mettre un Ecrivain fabuleux & ſans autorité en parallele avec des Hiſtoriens, tels qu'Hérodote & Diodore de Sicile? & cependant c'eſt ſur d'auſſi foibles moyens que M. d'Origny aſſure que l'Egypte étoit partagée en pluſieurs Royaumes.

Je crois qu'après avoir détruit l'exiſtence de ces Royaumes collatéraux, on me diſpenſera d'examiner l'arrangement méthodique qu'a donné M. d'Origny aux différentes Dynaſties des Egyptiens. Je me contente d'obſerver en général qu'il les a claſſées de lui-même & ſans aucune ſorte d'autorité.

Je ne dirai qu'un mot ſur quelques Savants, dont le mérite eſt de beaucoup ſupérieur à celui

---

(1) Exod. Cap. XIV, ℣. 7.

de M. d'Origny. Usher, Archevêque d'Armagh en Irlande, ayant lu dans la Chronique abrégée de Constantin Manassès que l'empire (1) des Egyptiens avoit duré 1663 ans, remonte de la conquête de l'Egypte par Cambyses l'an 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, & ajoutant 1663, il trouve que Ménès commença à régner l'an 2526 de la période Julienne, 2188 ans avant notre ére. Constantin Manassès & les autres Auteurs Ecclésiastiques ne sont d'aucune autorité en ces matieres, par les raisons que j'ai dites plus haut. Usher, voulant donner les annales de l'ancien & du nouveau Testament, ne pouvoit adopter aucun des anciens systêmes. Tous les modernes devoient lui être indifférents, dès qu'ils ne contrediſoient pas ses vues. Il a mieux aimé en faire un lui-même, qui n'est pas plus mauvais que les précédents.

Périzonius a fait un Ouvrage savant sur les Origines des Egyptiens, dans lequel il réfute le Chevalier Marsham, Usher, Capelle, le P. Pezron & d'autres. C'est le même but, ce sont les mêmes vues. Il admet le témoignage des anciens, quand il est favorable à ses opinions, & le rejette sans balancer, lorsqu'il leur est contraire.

M. Desvignoles n'a traité qu'en partie l'Histoire d'Egypte, dans sa Chronologie de l'Histoire

---

(1) Constantini Manassis Breviarium historicum, pag. 12, vers. 16, 17, 18 & 19.

Sainte. Je n'en dirai rien de plus, ſon Ouvrage étant entre les mains de tout le monde. Hermannus Conringius, ſavant Médecin d'Helmſtad, s'eſt diſtingué par pluſieurs Ouvrages, & principalement par ſes *Adverſaria Chronologica*. Il remarque qu'Hérodote eſt un Ecrivain exact dans tout ce qu'il a écrit ſur les Rois d'Egypte depuis (1) Pſammitichus juſqu'à la conquête de l'Egypte par Cambyſes. Mais il ne rend pas la même juſtice à cet Hiſtorien, dans ce qu'il raconte des Rois qui ont précédé ce Prince; ou s'il ne l'attaque pas directement, du moins infirme-t-il le témoignage des Prêtres Egyptiens, ſur lequel s'appuie cet Hiſtorien. « Je veux bien (2), dit-il, » que tout ce qui a été raconté à Hérodote ait été » emprunté d'un livre; mais ce qui prouve qu'on » ne doit point ajouter foi à ces récits, c'eſt que, » ou les Prêtres n'avoient pas eux-mêmes d'an- » ciennes annales dignes de foi, ou qu'aucun d'eux » ne raconta de bonne foi aux étrangers rien de » ce qui étoit contenu dans ces anciens monu- » ments. Il eſt difficile de s'aſſurer laquelle de ces » deux propoſitions eſt la plus vraie. » Cependant le ſentiment de Joſeph, dans ſa réponſe à Apion, le porte à croire que les Prêtres étoient chargés de tranſmettre à la poſtérité les choſes mémorables. Mais cette propoſition admiſe, il penſe que

(1) Adverſaria Chronolog. Cap. XV.
(2) Ibid. Cap. XVI.

ces annales ne furent point écrites de bonne foi par tous les Prêtres, ou qu'il n'en tranſpira rien de vrai. Il tâche de prouver la ſeconde partie de ce dilemme, par le peu d'accord qui ſe remarque entre les récits d'Hérodote & ceux de Diodore de Sicile & de Manéthon. Mais cette contradiction ne peut être rejettée, ni ſur les annales, ni ſur la bonne foi des Prêtres Egyptiens. Non-ſeulement ils lurent à Hérodote ce qui étoit écrit (1) dans leurs Livres ſur les trois cents quarante-un Rois, qui avoient régné depuis Ménès juſqu'à Séthos, & ſur les trois cents quarante-un Grands-Prêtres qui s'étoient ſuccédés de pere en fils juſqu'à cette époque, mais encore ils menerent cet Hiſtorien dans une grande ſalle, où ils lui montrerent les trois cents quarante-une ſtatues coloſſales en bois de ces Grands-Prêtres. Hérodote (2) les ayant comptées, le récit des Prêtres ſe trouva confirmé par le témoignage de ſes yeux. Ces annales ne contenoient donc rien que de vrai, ſur cette longue ſuite de Rois, & les Prêtres ne racontoient rien qui ne s'y trouvât; autrement ils n'auroient pas oſé en appeller aux ſtatues des Grands-Prêtres, qui auroient infirmé leurs récits, ſi leur nombre n'eût point été égal à celui des Rois.

Il n'en eſt pas de même de Diodore de Sicile. Il ne dit nulle part qu'il ait conſulté les Ar-

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLII.

(2) Id. ibid. §. CXLIII.

chives des Egyptiens, ou qu'il ait appris quelque chose des Prêtres d'Egypte. Son Hiſtoire ne peut donc avoir, dans cette partie, la même authenticité que celle d'Hérodote, & l'on ne doit pas balancer à rejetter tout ce qui s'y trouve de contraire.

Quant à Manéthon, ſon témoignage n'eſt pas d'un grand poids. 1°. De ſon temps, les annales d'Egypte étoient probablement en grande partie perdues, ou, comme elles étoient écrites dans l'ancienne langue du pays, il ſe trouvoit alors en Egypte très-peu de Savants qui l'entendiſſent. Eſt-on aſſuré que Manéthon fut de ce nombre ?

2°. Les Ecrits de Manéthon ne ſont pas parvenus en entier juſqu'à nous; & il eſt à préſumer qu'il s'eſt commis beaucoup d'infidélités dans le peu qui nous en reſte. On en voit un exemple frappant au ſujet de la dix-huitieme Dynaſtie, exemple que j'ai rapporté plus haut, §. II, p. 153.

3°. Son témoignage eſt d'autant plus ſuſpect, qu'il paroît avoir altéré l'Hiſtoire d'Egypte pour faire ſa cour aux Rois Macédoniens, qui régnoient alors en Egypte. Les Rois de Macédoine remontoient par Hercules à Danaüs, Roi d'Argos. On peut voir Apollodore ſur la généalogie d'Amphitryon, Livre II, Chapitre I, §. V; Chapitre II, §. I; Chapitre IV, §. I & IV; & ſur celle des Rois de Macédoine, Hérodote, Livre VIII, §. CXXXVII. Manéthon, voulant flatter les Rois

Macédoniens, prétendit que (1) Séſoſtris étoit frere de Danaüs. Si Danaüs eut été frere de ce Prince, Hérodote, qui ne manque jamais de rapporter les origines qui pouvoient illuſtrer les grandes maiſons de la Grece, n'auroit pas paſſé ſous ſilence cette affinité. Mais bien loin de rien dire en parlant (2) d'Armaïs, frere de Séſoſtris, qui pût faire ſoupçonner ce Prince d'être le même que Danaüs, il donne à penſer au contraire (3) que Danaüs & Lyncée étoient de ſimples particuliers de la ville de Chemmis. Cette raiſon, que je crois victorieuſe, ſera encore plus développée dans le Chapitre des Rois d'Argos. J'ajoute ſeulement qu'il ne ſe trouve aucun ancien Auteur antérieur à Manéthon, qui ait avancé que Danaüs fût frere de Séſoſtris.

M. Fréret a pris le parti de Manéthon dans un ſavant & ingénieux Ouvrage, où il défend la Chronologie contre le ſyſtême du Chevalier Newton. La diſcuſſion de ſes raiſons m'écarteroit trop de mon but. Je me contente d'obſerver que M. Fréret n'ayant point prévu mes objections, ces objections reſtent dans toute leur force; mais comme il tâche de prouver que Danaüs étoit contemporain de Séſoſtris, je crois devoir ajouter deux mots ſur ce ſujet.

---

(1) Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XV, pag. 447.

(2) Herodot. Lib. II, §. CVII & CVIII.

(3) Id. ibid. §. XCI.

« L'Auteur (1) de la Chronique de Paros, dit-
» il, marque l'an 302 avant la guerre de Troie,
» pour celui du paſſage de Danaüs dans l'iſle de
» Rhodes. Séſoſtris étant ſon frere, ainſi que l'a-
» vance Manéthon, doit avoir régné en Egypte
» 302 ans avant la priſe de cette Ville. »

1°. Il falloit prouver que Séſoſtris étoit frere de Danaüs; le témoignage de Manéthon ne ſuffiſant pas après les raiſons que nous venons de donner. 2°. Il falloit auſſi prouver le ſynchroniſme par les marbres de Paros. Mais cette Chronique ne parle point de Séſoſtris.

« Nous voyons, continue M. Fréret, par un
» fragment de Caſtor, conſervé dans la Chro-
» nique d'Euſebe, que le commencement de Da-
» naüs à Argos tomboit à l'an 310, ou du moins
» à l'an 293, avant la priſe de Troie. »

Caſtor ne met point de date, ni dans le texte grec, ni dans la verſion latine de ſaint Jérôme. On peut conſulter les pages 113, & 79 d'Euſebe. C'eſt ce dernier Ecrivain, & non Caſtor, qui a placé, de ſon autorité, Danaüs l'an 543, & la priſe de Troie l'an 835; d'où il réſulte que Danaüs précede la priſe de cette Ville de 292 ans. Il eſt vrai qu'Euſebe croyoit, avec les autres Auteurs Eccléſiaſtiques, que ce Prince étoit

---

(1) Défenſe de la Chronologie contre le ſyſtême chronologique de Newton, ſeconde Partie, Section I, §. II, page 242.

frere de Séſoſtris. Mais leur opinion n'étant fondée que ſur le paſſage de Manéthon, eſt abſolument nulle. En ſuppoſant que Caſtor eût mis réellement Danaüs 292 ans avant la priſe de Troie, il auroit fallu, pour prouver le ſynchroniſme, que cet Ecrivain eût mis à-peu-près à la même date le regne de Séſoſtris. Mais l'on ne trouve rien ſur ce Prince dans les fragments qui nous reſtent de cet Auteur.

« Si cet événement, (la priſe de Troie) con-
» tinue M. Fréret, eſt de l'an 1280, comme l'a
» cru Hérodote, l'arrivée de Danaüs ſera des an-
» nées 1590, 1582, ou du moins 1573. »

J'ai prouvé dans le Chapitre concernant les Rois d'Argos, que, ſelon Hérodote, Danaüs étoit arrivé en Grece vers l'an 3142 de la période Julienne, 1572 ans avant notre ére. Si Séſoſtris eut été ſon frere ou ſon contemporain, il auroit régné en même-temps en Egypte. Nous voyons cependant le contraire dans Hérodote. Séſoſtris ſuccede, ſelon (1) cet Hiſtorien, immédiatement à Mœris, & il n'y avoit pas encore 900 ans que ce dernier Prince étoit mort, lorſqu'Hérodote voyageoit en Egypte. Le voyage d'Hérodote eſt à-peu-près de l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant notre ére. L'avénement de Séſoſtris au trône eſt donc de l'an 3358 de la période Julienne, 1356 ans avant Jéſus-Chriſt; donc Sé-

(1) Herodot. Lib. II, §. XIII.

ſoſtris, bien loin d'être contemporain de Danaüs, lui ſeroit poſtérieur, dans l'hypotheſe de M. Fréret, de 234, 226, ou du moins de 217 ans.

Mais en voilà aſſez ſur cet objet. Je paſſe à l'examen du ſentiment de Diodore de Sicile.

§. VII.

De Diodore de Sicile.

LE premier Livre de ſon Hiſtoire regarde l'Egypte, & renferme ce qu'il avoit appris de ce pays dans les livres, ou dans ſes voyages. Je parcourrai tous les endroits de ce Livre relatifs à la Chronologie de l'Egypte, & j'y joindrai mes remarques.

Suivant cet Hiſtorien, le (1) Soleil ou Vulcain régna d'abord en Egypte, enſuite Cronus ou Saturne. Saturne ayant épouſé ſa ſœur Rhéa, engendra Oſiris & Iſis, Typhon, Apollon, Vénus. Oſiris épouſa Iſis. Thebes (2) fut bâtie par Oſiris.

Les Auteurs varient ſur la fondation de cette Ville, & les Prêtres ne ſont point là-deſſus d'accord entr'eux.

Mercure, qui eſt le (3) Thoth des Egyptiens, fut en grand honneur auprès d'Oſiris. Il s'eſt écoulé (4), ſelon quelques-uns, 10000 ans depuis

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XIII, pag. 17.
(2) Id. ibid. §. XV, pag. 18.
(3) Id. ibid. pag. 19.
(4) Id. ibid. §. XXIII, pag. 26.

Oſiris & Iſis, juſqu'à la fondation d'Alexandrie, &, ſelon quelques autres, un peu moins de 23000 ans.

Alexandrie ayant été fondée en 4383 de la période Julienne, 331 ans avant notre ére, le regne d'Oſiris & d'Iſis, ne ſeroit que de 10331 ans avant Jéſus-Chriſt, ſelon quelques Ecrivains, &, ſelon d'autres, un peu moins de 23331 ans avant la même ére. La différence de ces deux époques doit en mettre une égale dans la fondation de Thebes.

Depuis (1) le regne du Soleil juſqu'au paſſage d'Alexandre en Aſie, les Prêtres comptoient environ 23000 ans. Ils racontoient auſſi que les plus anciens Dieux avoient régné plus de 1200 ans, & les moins anciens 300 ans.

Diodore de Sicile n'eſt point ici d'accord avec lui-même. Il venoit de dire que du regne d'Oſiris & d'Iſis, il y avoit eu 23000 ans juſqu'à la fondation d'Alexandrie. Ici il compte le même nombre d'années depuis le regne du Soleil ou Vulcain. Cependant il eſt certain que le regne de ce Dieu précede d'un aſſez grand nombre de ſiecles celui d'Oſiris. D'ailleurs, ſi les plus anciens Dieux ont régné plus de 1200 ans, & les moins anciens 300 ans, comme Diodore ne parle que de deux anciens Dieux & de ſix moins anciens, il s'enſuit que les Dieux ont régné environ 4300 ans,

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XXVI, pag. 30.

& les hommes environ 18700 ans. Cela ne peut pas davantage s'accorder avec ce qu'il dit (1) plus bas, que les Dieux régnerent un peu moins de 18000 ans, & les hommes environ 15000 ans, juſqu'à la cent quatre-vingtieme Olympiade, qui eſt de l'an 4654 de la période Julienne, 60 ans avant notre ére; cela précéderoit de 33000 ans l'an 60 avant notre ére, & de 32749 ans la fondation d'Alexandrie, & les hommes auroient régné 14749 ans avant cette fondation.

Les (2) Dieux & les Héros régnerent un peu moins de 18000 ans; les hommes environ 15000 ans, juſqu'à la cent quatre-vingtieme Olympiade, qui eſt l'année où Diodore alla en Egypte. Les Perſes furent les maîtres de l'Egypte 135 ans, y compris le temps où ce pays révolté ceſſa de reconnoître leurs loix.

On peut voir ce que je viens de dire ſur le regne des Dieux & des hommes. De plus, Diodore ſe trompe ſur le nombre d'années que l'Egypte fut ſous la domination des Perſes. Cambyſes ſubjugua l'Egypte l'an 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, & Alexandre l'an 4383 de la période Julienne, 331 ans avant Jéſus-Chriſt; cela fait 184 ans. Il eſt vraiſemblable que Diodore ne comprenoit pas dans ſon calcul les années des différentes défections des

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XLIV, pag. 53.
(2) Id. ibid.

Egyptiens, lesquelles peuvent se monter en tout à 49 ans, quoique son texte actuel les renferme; mais les Copistes peuvent l'avoir altéré, & je lirois volontiers παρὲξ τῶν τῶν Αἰγυπτίων ἀποστάτεων.

Les Macédoniens (1) furent les maîtres de l'Egypte 276 ans. Si Diodore de Sicile termine la domination des Macédoniens à l'expulsion de Ptolémée Aulétès, cela peut être vrai. Mais leur Empire ne finit point à cette expulsion. Ce Prince fut remplacé par un autre Ptolémée & par Cléopatre, & cet Empire ne cessa, à proprement parler, que par la conquête qu'en fit Octave l'an 4683 de la période Julienne, 31 ans avant notre ére. Ainsi les Macédoniens occuperent l'Egypte 300 ans.

« Les (2) Egyptiens eurent quatre cents soixante-» dix Rois indigenes & cinq Reines. Ils avoient » sur tous ces Rois, dans leurs Livres sacrés, des » Mémoires transmis par une succession suivie de-» puis les plus anciens temps ».

Diodore évaluoit les générations à 30 ans. Les quatre cents soixante-dix Rois indigenes font 14000 ans. Quatre Rois Ethiopiens, qui n'ont pas régné de suite, & cinq femmes, font neuf successions, lesquelles étant évaluées à 20 ans l'une portant l'autre, font 180 ans. En ajoutant 465 ans depuis la conquête de Cambyses jusqu'à la

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XLIV, pag. 53.
(2) Id. ibid.

cent quatre-vingtieme Olympiade, on aura 14745 ans : ce qui approche beaucoup des 15000 ans que Diodore aſſigne à-peu-près aux regnes des hommes en Egypte, juſqu'à la cent quatre-vingtieme Olympiade. Ces quatre cents ſoixante-dix Rois Egyptiens ne me paroiſſent fondés que ſur une conjecture de cet Hiſtorien. Il avoit entendu dire en Egypte, l'an 4654 de la période Julienne, 60 ans avant notre ére, qu'il y avoit eu des Rois en ce pays pendant près de 15000 ans. Il en conclut, ſelon ſon ſyſtême ſur les générations, qu'il y avoit eu quatre cents ſoixante-dix Rois indigenes juſqu'à la conquête de Cambyſes. Il eſt certain qu'il y en avoit eu un moindre nombre, & la ſuite de ſon Hiſtoire en eſt une preuve complete. Il compte en effet en un endroit une anarchie qui (1) ſubſiſta cinq générations, & il met en un autre un intervalle très-conſidérable entre les regnes (2) de Bocchoris & de Sabacos.

« Ménas, le (3) premier Roi des Egyptiens, » apprit aux peuples à reſpecter les Dieux & à leur » offrir des ſacrifices. Il introduiſit le luxe de la » table, des lits, de l'ameublement ».

Si Ménas apprit aux peuples à reſpecter les Dieux, ce n'eſt pas une raiſon pour croire que les Dieux n'euſſent point été reſpectés auparavant,

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXII, pag. 71.
(2) Id. ibid. §. LXV, pag. 75.
(3) Id. ibid. §. XLV, pag. 54.

& qu'on ne leur eût point juſqu'alors offert de ſacrifices. Mais il eſt à préſumer que ce Prince fit des Loix concernant la Religion, ou qu'il raſſembla en un corps tous les réglements qui regardoient le culte divin, & qu'il en forma une eſpece de Code.

Ce que dit cet Hiſtorien du luxe introduit par Ménas (Ménès) eſt confirmé par le témoignage de Plutarque, qui ajoute (1) que les Egyptiens avoient placé dans le temple de Thebes une colonne, ſur laquelle étoient gravées des malédictions contre le Roi Minis, (Ménès), qui le premier leur avoit fait quitter leur genre de vie frugal. Quelques lignes plus bas le même Plutarque nous apprend que ce fut Technatis, ou plutôt Technactis, comme l'on trouve dans un manuſcrit de la Bibliotheque du Roi, qui maudit, par cette raiſon, Minis, & qu'il fit graver, du conſentement des Prêtres, ces malédictions ſur une colonne.

S'il n'y eut point eu déja des Arts en Egypte, Ménès n'auroit pu y introduire les commodités de la vie & le luxe. Cela prouve que les Egyptiens n'étoient pas alors une nation nouvelle.

Ce Prince dut commencer à régner, ſelon Diodore de Sicile, environ l'an 14940 avant notre ére, parce que la cent quatre-vingtieme Olympiade précede cette ére de 60 ans; & comme ſon

(1) Plutarch. de Iſide & Oſiride, pag. 354, A, B.

regne fut, ſelon Jules (1) Africain & Euſebe, de 62 ans, il s'enſuit que le premier des cinquante-deux Rois ſuivants, monta ſur le trône en 1487 avant notre ére.

« Cinquante-deux (2) Princes, deſcendants » de Ménas, régnerent après lui pendant 1400 » ans ».

Le calcul, par les générations, devroit donner 1716 ans, ſi on les évalue à 33 ans. Mais ſi on les ſuppoſe de trente ans, l'une portant l'autre, comme le fait le plus ſouvent Diodore de Sicile, on aura 1560 ans. Ce ſera encore 160 ans de plus que le nombre donné par cet Hiſtorien. Mais comme il y a une variante dans les chiffres de ſon texte, il eſt à préſumer qu'il y a erreur. Je m'en tiens cependant à ce nombre, parce que c'eſt celui de toutes les éditions, & de la plupart des manuſcrits. D'ailleurs ſi l'on admettoit cette variante, qui eſt 1040, ce nombre s'éloigneroit encore davantage du calcul par les générations.

« Buſiris ſuccéda (3) à ces cinquante-deux Rois. » Ses deſcendants, au nombre de huit, gouver- » nerent après lui. Le dernier de ces huit Princes, » qui portoit le même nom, bâtit la ville de The- » bes ».

Strabon (4) nie formellement qu'il y ait eu en

(1) Syncelli Chronogr. pag. 54.
(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XLV, pag. 54.
(3) Id. ibid.
(4) Strab. Lib. XVII, pag. 1154, B.

Egypte aucun Roi de ce nom, & Diodore lui-même (1) ne s'éloigne pas autre part de ce ſentiment. Quant à la fondation de Thebes, il me paroît que Diodore ſe trompe. Memphis ayant été (2) fondée par Ménès, il eſt vraiſemblable que ce Prince qui régnoit (3) dans la Thébaïde, avoit fondé Thebes, ou plutôt, que cette Ville étoit alors la capitale du Royaume, & qu'elle avoit été bâtie ſous le gouvernement Théocratique. Diodore avoit dit lui-même §. XV, qu'elle avoit été fondée par Oſiris.

Buſiris I doit être placé, ſelon le ſyſtême de Diodore, environ l'an 13478 avant notre ére. Si on lui donne 40 ans de regne, le premier des huit Rois ſuivants ſera de l'an 13438.

« Huit (4) Rois, deſcendants de Buſiris II, ſuc-» céderent à ce Prince. Uchoréus, le huitieme, » bâtit la ville de Memphis ».

Hérodote (5) attribue la fondation de cette Ville à Ménès. Ces deux opinions peuvent être vraies juſqu'à un certain point. Ménès l'aura fondée; mais ſes ſucceſſeurs ne l'ayant point aggrandie, elle étoit demeurée peu conſidérable. Uchoréus, qui avoit ſenti l'importance de ſa ſituation, l'aura, non-ſeu-

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXXXVIII, pag. 99.
(2) Herodot. Lib. II, §. XCIX.
(3) Id. ibid. §. IV.
(4) Diodor. Sicul. Lib. I, §. L, pag. 59.
(5) Herodot. Lib. II, §. XCIX.

lement aggrandie, mais encore embellie; ce qui aura valu à ce Prince le titre de fondateur.

Busiris II doit, par une suite du système de Diodore, être monté sur le trône l'an 13228, & Uchoréus, le dernier des huit Rois qui lui succéderent, l'an 12988 avant notre ére.

« Douze (1) générations après Uchoréus, Mœris » monta sur le trône. Ce fut ce Prince qui cons- » truisit les propylées septentrionales », c'est-à-dire, suivant (2) Hérodote, la façade du Temple de Vulcain, qui regardoit le Nord.

D'après ce calcul, Mœris étoit le quatre-vingtieme Roi. Cependant (3) Hérodote assure qu'il étoit le dernier des trois cents trente Rois depuis & compris Ménès, & que de ce Prince jusqu'à son voyage en Egypte, il n'y avoit (4) pas 900 ans complets. Le calcul de Diodore suppose ce Prince antérieur à notre ére de 12598 ans.

« Sésostris (5) régna sept générations après Mœ- » ris. Il s'appelloit aussi Sésoôsis & Sésonchis. Ce » Prince surpassa tous ses prédécesseurs en magni- » ficence ».

Diodore ne s'accorde point avec Hérodote, qui raconte (6) que Sésostris succéda immédiatement à

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LI, pag. 61.
(2) Herodot. Lib. II, §. CI.
(3) Id. ibid. §. C.
(4) Id. ibid §. XIII.
(5) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LIII, pag. 62.
(6) Herodot. Lib. II, §. CII.

Mœris. Dicæarque (1) s'en éloigne encore davantage. Il ſuppoſe que Séſoſtris eſt le premier Roi, & qu'il régna après Orus, fils d'Oſiris & d'Iſis; que de Séſoſtris à Nilus il y eut 2500 ans, & que de Nilus à la premiere Olympiade il y eut 463 ans. Comme l'Egypte fut conquiſe la troiſieme année de la ſoixante-troiſieme Olympiade, il s'enſuit que Dicæarque ne donnoit au Royaume d'Egypte que 3187 ans de durée. Mais voyez là-deſſus le Chapitre XIII concernant la priſe de Troie.

Séſoſtris a dû régner, ſelon Diodore de Sicile, l'an 12338 avant notre ére.

« Séſoſtris II ſuccéda (2) à ſon pere. » C'eſt le Prince qu'Hérodote nomme (3) Phéron. Je donne à Séſoſtris II 40 ans de regne. Il mourut par conſéquent 12250 ans avant notre ére, & c'eſt en cette année que commence l'intervalle entre le regne de Séſoſtris II & celui d'Amaſis, ou plutôt Amoſis.

« Un grand (4) nombre de Princes ſuccéderent à » Séſoſtris II, & ne firent rien de mémorable. Ama- » ſis, (ou plutôt Amoſis) (5) ſe comporta d'une ma- » niere barbare envers ſes ſujets. Actiſanès, Roi

---

(1) Apud Schol. Apollonii Rhod. ad IV Lib. verſ. 272 & 276.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LIX, pag. 69.

(3) Herodot. Lib. II, §. CXI.

(4) Diodot. Sicul. Lib. I, §. LX, pag. 69.

(5) On lit Amaſis dans le texte des Livres imprimés : Amoſis eſt une leçon de quelques manuſcrits.

» d'Ethiopie, le vainquit & ſe rendit maître de » l'Egypte ».

Diodore n'ayant déterminé, ni le nombre de ces Princes, ni la durée de leurs regnes, le fil de l'Hiſtoire eſt néceſſairement interrompu, & l'on ne peut vérifier s'il y a eu véritablement quatre cents ſoixante-dix Rois indigenes, comme il l'avance §. XLIV, page 53. Cependant en remontant d'Amaſis, dernier Roi d'Egypte, juſqu'à cet Amoſis, il ſe trouvera à-peu-près un intervalle de 10828 ans. Cet intervalle ſuppoſe trois cents ſoixante-un Princes. Eſt-il vraiſemblable que Diodore, qui a exprimé le nombre des Rois qui régnerent après Ménès, celui des Princes qui ſuccéderent à Buſiris I & à Buſiris II, les générations qui ſuivirent Uchoréus, & celles qui vinrent après Mœris? eſt-il, dis-je, vraiſemblable qu'après avoir donné une ſuite non interrompue de ces Princes, il ſe fût exprimé ici d'une maniere auſſi vague, s'il eût eu quelque connoiſſance de ces anciens temps? Je ſais qu'on pourroit rétorquer cette raiſon contre Hérodote. Mais le cas eſt bien différent. Hérodote n'avoit d'autre but que d'écrire l'Hiſtoire des guerres des Perſes contre les Grecs. Afin de ſe former une idée claire & nette des Perſes, il falloit, pour ainſi dire, remonter à l'origine des choſes. Pour remplir ſon objet, il parle de leur affranchiſſement de la domination des Medes, & de leurs conquêtes; de celle de la Lydie, & nous fait connoître à ce ſujet

les Lydiens, peuple voiſin des Grecs Aſiatiques, qui intéreſſoit beaucoup les Grecs. Il paſſe enſuite à la conquête de l'Egypte. Ce pays, très-fréquenté par les Grecs, depuis qu'il avoit été ſubjugué par les Perſes, devenoit pour eux non-ſeulement un objet de curioſité, mais encore il leur importoit beaucoup d'en avoir une connoiſſance exacte. Hérodote en donne une deſcription aſſez détaillée, & parle ſuccinctement des Princes qui y régnerent. Quand même il n'auroit donné que des notices des trois cents trente Rois qui occuperent le trône avant Mœris, cette partie de ſon Hiſtoire ſeroit devenue prodigieuſement longue, & auroit fait perdre néceſſairement de vue le but qu'il s'étoit propoſé. Il a donc fait ſagement de commencer ſon Hiſtoire d'Egypte par Séſoſtris, & de dire en deux mots que les trois cents trente Rois qui avoient précédé le regne de ce Prince, n'avoient rien fait d'éclatant.

Diodore de Sicile vouloit au contraire écrire une Hiſtoire générale de tous les peuples alors connus. Ce n'étoit pas aſſez pour remplir ſon objet, de raſſembler en un ſeul corps tout ce qui ſe trouvoit épars dans les divers Hiſtoriens; il falloit encore ſe tranſporter, comme l'avoit fait Hérodote, dans les différents pays dont il vouloit parler; il falloit conſulter les Annales & les Archives de ces pays; il falloit converſer avec les Savants, examiner & peſer le tout, afin d'en former un corps d'Hiſtoire. Ce plan, trop vaſte, ne

pouvoit s'exécuter par un seul homme, & dans un siecle où les hommes les plus instruits n'avoient qu'une connoissance imparfaite de l'Histoire de leur pays, où la langue ayant changé, rendoit cette connoissance très-difficile, & où la disette des livres augmentoit encore la difficulté.

Diodore a beaucoup fait, & peut-être tout ce qu'il lui étoit possible de faire dans la position où il se trouvoit. Mais, malgré ses efforts, son Ouvrage a des imperfections, & l'on y trouve non-seulement des contradictions, mais encore des vuides que l'on n'a jamais pu parvenir à remplir. C'est à ce défaut de matériaux, qu'il faut attribuer la lacune immense qui se trouve entre le regne de Séfostris II & celui d'Amosis; & c'est à la trop grande étendue de son plan, qu'il faut imputer les inexactitudes de son Histoire d'Egypte & de celle d'Assyrie. L'immensité de son travail ne lui permettant point de consulter les Archives d'Egypte, il se contenta de parcourir rapidement Hécatée & Hérodote, & de recueillir de quelques Grecs domiciliés en Egypte, & de quelques Egyptiens médiocrement instruits dans l'Histoire de leur pays, tout ce qui concernoit les anciens temps de cette Monarchie. Il avoit, par exemple, entendu dire en la cent quatre-vingtieme Olympiade, qu'il y avoit environ 15000 ans que Ménès régnoit. Il tâcha d'arranger le petit nombre de Princes dont il avoit connoissance, de maniere à faire accorder leurs regnes avec cette époque : mais

comme il ſe trouvoit une lacune prodigieuſe, & qu'il ne ſavoit comment la remplir faute de matériaux, il s'exprima d'une maniere vague, & propre à éluder la difficulté.

Diodore ſuppoſe donc qu'entre Séſoſtris II & Amoſis, il y eut un intervalle de 10828 ans, & que durant cet intervalle, le trône fut occupé par trois cents ſoixante-un Rois. Hérodote dit, au contraire, que Séſoſtris II, qu'il nomme Phéron, fut remplacé par Protée. Il détermine le regne de Séſoſtris I, par la mort de Mœris, ſon prédéceſſeur, & celui de Protée, ſucceſſeur de Phéron, ou Séſoſtris II, par la priſe de Troie. Le premier remontoit à un peu moins de 900 ans avant ſon voyage en Egypte, & le ſecond à 834 ans ou environ.

Reprenons la ſuite du récit de Diodore.

« Actiſanès (1) étant mort, les Egyptiens recou-
» vrerent leur liberté, & établirent Roi, Mendès.
» Mais après ce Prince, il y eut (2) une anar-
» chie pendant cinq générations. Cette anarchie
» finit par l'élection de Cétès, que les Grecs nom-
» ment Protée ».

Suivant (3) Hérodote, Protée eſt le ſucceſſeur immédiat de Phéron ou Séſoſtris II. Diodore de Sicile convient avec Hérodote que l'expédition des

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXI, pag. 70.
(2) Id. ibid. §. LXII, pag. 71.
(3) Herodot. Lib. II, §. CXII.

Grecs contre Troie eut lieu ſous ce Prince. C'étoit une choſe reconnue. Mais comme Diodore mettoit la priſe de Troie l'an 1182 avant notre ére, il falloit, par une ſuite de ſon ſyſtême, placer ce Prince dans un temps poſtérieur à celui où il a vécu.

« Remphis, fils de (1) Protée, lui ſuccéda ». Ce Prince eſt le Rhampſinite d'Hérodote.

« Remphis (2) étant mort, ſept Rois fainéants » occuperent le trône pendant ſept générations. Le » dernier de ces ſept Rois s'appelloit Niléus. Ce » fut lui qui donna ſon nom au fleuve qui portoit auparavant celui d'Ægyptus ».

Hérodote ne parle point de ce Prince. Dicæarque, qui en fait mention, dit (3) qu'il vivoit 436 ans avant la premiere Olympiade, c'eſt-à-dire, l'an 3502 de la période Julienne, 1212 ans avant notre ére. J'en parlerai plus au long dans le Chap. XIII de la guerre de Troie, & je diſcuterai le paſſage du Scholiaſte d'Apollonius de Rhodes, qui eſt altéré.

« Chemmis, (4) le huitieme Roi, régna 50 » ans ». Il paroît que c'eſt le (5) Prince qu'Hérodote nomme Chéops.

« Chéphren, frere (6) de Chemmis, &, ſelon » quelques-uns, ſon fils, lui ſuccéda & régna 56

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXII, pag. 71.
(2) Id. ibid. §. LXIII, pag. 72.
(3) Schol. Apollonii Rhod. ad Lib. IV, verſ 272 & 276.
(4) Diodor. Sicul. loco laudato.
(5) Herodot. Lib. II, §. CXXIV.
(6) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV, pag 73.

» ans ». Chéphren étoit, ſelon (1) Hérodote, frere de Chéops ; il lui ſuccéda & régna 56 ans.

« Mycérinus (2) régna après Chéphren ». Hérodote s'accorde avec Diodore.

« Bocchoris (3) régna enſuite ». Diodore a omis Tnéphachthus, pere de Bocchoris, dont il avoit (4) parlé plus haut. Plutarque en fait (5) auſſi mention ſous le nom de Technatis, & j'en ai dit moi-même quelque choſe page 181. Si Bocchoris eſt l'Anyſis d'Hérodote, Tnéphachthus ſera l'Aſychis du même Hiſtorien.

« Un temps (6) conſidérable après, Sabacos, » Roi d'Ethiopie, conquit l'Egypte ».

Selon (7) Hérodote, Sabacos dépoſſéda Anyſis. Anyſis s'étant refugié dans les marais, remonta ſur le trône, lorſque Sabacos ſe fut retiré en Ethiopie, & régna encore quelques années. Il n'y a donc point eu d'intervalle entre Anyſis & Sabacos. Quand même Bocchoris ſeroit un Prince différent d'Anyſis, on ne pourroit mettre entr'eux un intervalle conſidérable, puiſque le (8) Syncelle dit que Bocchoris ayant perdu la bataille & la

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXVII.
(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV, pag. 74.
(3) Id. ibid. §. LXV, pag. 75.
(4) Id. ibid. §. XLV, pag. 54.
(5) Plutarch. de Iſide & Oſiride, pag. 354.
(6) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXV, pag. 75.
(7) Herodot. Lib. II, §. CXXXVII.
(8) Syncelli Chronogr. pag. 74 & 184.

liberté, Sabacos le fit brûler vif. Mais on peut voir sur Sabacos ce que j'en dis §. XII.

« Sabacos (1) étant retourné dans ses Etats, il » y eut en Egypte une anarchie de deux ans, au » bout desquels douze des principaux citoyens pri- » rent les rênes du Gouvernement, & régnerent » conjointement pendant 15 ans. Psammitichus, » l'un d'entr'eux, ayant attaqué ses collegues, les » uns périrent dans le combat les armes à la main, » les autres s'enfuirent en Libye, & ne songe- » rent plus à disputer la couronne à ce Prince, » qui régna seul ».

Diodore ne parle point du regne de Séthos, remarquable par la défaite des Assyriens. L'anarchie dont il fait mention, est très-vraisemblable; mais elle ne dut avoir lieu qu'après la mort de ce Prince, le dernier rejeton de la Famille royale. Le reste de cet article est assez conforme au récit d'Hérodote. On peut ajouter seulement que ce dernier Historien (2) ayant dit que Psammitichus avoit régné 54 ans en tout, & Diodore, que (3) les douze Rois avoient régné conjointement 15 ans, il s'ensuit que Psammitichus a régné seul 39 ans.

« Quatre (4) générations après Psammitichus, » Apriès régna 22 ans ».

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVI, pag. 76.
(2) Herodot. Lib. II, §. CLVII.
(3) Diodor. Sicul. loco laudato.
(4) Id. ibid. §. LXVIII, pag. 78.

Diodore

Diodore s'accorde avec Hérodote, qui met entre Pſammitichus & Apriès, Néchos & Pſammis. Lorſque les Grecs comptent par générations, ils comprennent toujours les deux extrêmes. Pour retrouver les quatre générations de Diodore, il faut compter Pſammitichus & Apriès. Hérodote donne 25 ans de regne à Apriès, tandis qu'il n'occupa le trône que 22 ans, ſelon Diodore.

» Amaſis s'étant (1) révolté contre Apriès, s'em-
» para de la couronne; & après avoir gouverné
» 55 ans, il mourut lorſque Cambyſes attaqua
» l'Egypte, la troiſieme année de la ſoixante-troi-
» ſieme Olympiade. »

Il eſt preſque inutile d'avertir que dans l'édition de Diodore de Wéchel 1604 in-folio, la verſion latine *tertio Olympiadis ſexageſimæ anno*, eſt vicieuſe, & que cette faute, qui vient de l'Imprimeur, n'a point été corrigée dans celle de M. Weſſeling. Hérodote (2) ne donne à Amaſis que 44 ans de regne, & ſe trouve d'accord en cela avec Jules Africain. Diodore ne parle point de Pſammenit, qui fut dépoſſédé par Cambyſes, après un regne de 6 mois.

§. VIII.

Récapitulation du récit de Diodore de Sicile.

LA méthode dont s'eſt ſervi Diodore de Sicile,

(1) Diodor. Sicul. §. LXVIII, pag. 79.
(2) Herodot. Lib. III, §. X.

eſt extrêmement vicieuſe, & l'on ne peut en faire uſage pour évaluer les regnes des Rois d'Egypte. Si l'on examine la ſuite de ces Rois depuis le premier juſqu'à Amaſis, on la trouvera interrompue par ce grand nombre de Princes qui ſuccéderent à Séſoſtris II, & dont Diodore (1) n'articule pas le nombre. Cependant, comme cet Hiſtorien avance que depuis Ménès juſqu'à la cent quatre-vingtieme Olympiade, il s'étoit écoulé près de 15000 ans, il s'enſuit que Ménès avoit commencé à régner l'an 14940 avant notre ére. En partant de ce point, cinquante-deux Princes deſcendants de Ménès, régnerent 1400 ans. Cela ne feroit que 27 ans de regne l'un portant l'autre. La regle des générations s'y oppoſe. Mais admettons ces 1400 ans, & donnons à Ménès 62 ans de regne (2) avec Jules Africain; il s'enſuivra que Buſiris I, qui eſt monté ſur le trône après ces cinquante-trois Rois, aura régné 13478 ans avant notre ére.

Huit Rois gouvernerent après Buſiris I. Le dernier de ces Rois ſe nommoit auſſi Buſiris. Il régnoit donc 240 ans après Buſiris I, c'eſt-à-dire, 13228 ans avant notre ére.

Huit Rois deſcendants de Buſiris II, ſuccéderent à ce Prince. Uchoréus, le huitieme, bâtit Memphis. Le regne d'Uchoréus précede donc notre ére de 12988 ans.

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LX, pag. 69.

(2) Syncelli Chronogr. pag. 54.

Mœris monta ſur le trône douze générations après Uchoréus, c'eſt-à-dire, 360 ans après la mort de ce Prince, & l'an 12598 avant notre ére.

Séſoſtris régna ſept générations après, c'eſt-à-dire, 210 ans après Mœris, & l'an 12338 avant Jéſus-Chriſt; ancienneté qui détruit toutes les hypotheſes connues ſur le temps où vivoit ce Prince. Dicæarque (1) le regardoit comme le premier Roi d'Egypte, & le mettoit 3712 ans avant notre ére. Je ſuppoſe qu'il régna 48 ans. Séſoſtris II, qui lui ſuccéda, monta ſur le trône l'an 12290 avant notre ére.

Diodore parle enſuite d'un grand nombre de Princes, dont le dernier fut Amoſis, ſans déterminer leur nombre & la ſomme de la durée de leurs regnes. L'ordre chronologique eſt donc interrompu, & il eſt très-difficile de vérifier ſes calculs, & le nombre des Rois dont il a parlé. On pourroit y parvenir, ſi l'on réuſſiſſoit à déterminer en quelle année a vécu à-peu-près Amoſis. La chaîne étant briſée, comme je viens de le remarquer, il faut néceſſairement prendre Amaſis le dernier Roi d'Egypte, & remonter de ce Prince juſqu'à Amoſis.

Amaſis, dernier Roi d'Egypte, régna 55 ans, & mourut l'an 4189 de la période Julienne, 580 ans avant Jéſus-Chriſt. Apriès régna 22 ans, & ſon regne eſt de l'an 4112 de la période Julienne,

(1) Schol. Apollonii Rhod. ad IV Lib. verſ. 272 & 276.

602 ans avant Jésus-Christ. Diodore passe sous silence Néchos & Psammis ; mais comme il avance qu'il y a quatre générations entre Psammitichus & Apriès, il s'ensuit que, suivant la maniere de compter des Grecs, qui comprenoient les deux extrêmes dans le calcul par générations, les regnes de Psammitichus, Néchos, Psammis & Apriès, doivent (1) faire 120 ans. Amasis étant monté sur le trône l'an 4134 de la période Julienne, 580 ans avant notre ére, le regne de Psammitichus doit être à-peu-près de l'an 4010 de la période Julienne, 704 ans avant notre ére. Diodore se contente de dire que ce Prince régna 15 ans conjointement avec les onze autres Rois, sans parler du reste de la durée de son regne. Hérodote assure qu'il gouverna en tout 54 ans. Il régna donc seul 39 ans, qui commencent à l'an 4025 de la période Julienne, 689 ans avant notre ére. Il y eut entre ces douze Rois & Sabacos, une anarchie de 2 ans. Elle dut commencer l'an 4008 de la période Julienne, 706 ans avant Jésus-Christ.

Sabacos régna immédiatement avant l'anarchie. Hérodote assure qu'il gouverna 50 ans. Quoique Diodore ne détermine point la durée de son regne, il paroît par son récit qu'il n'est pas resté plus de 10 ans sur le trône. Il conquit donc

---

(1) Comme il est ici question du systême de Diodore de Sicile, je suppose, avec cet Historien, que les générations ne sont que de 30 ans.

l'Egypte l'an 3998 de la période Julienne, 716 ans avant notre ére.

Diodore s'exprime trop vaguement ſur Sabacos & Bocchoris. Un temps conſidérable après Bocchoris, dit-il, Sabacos s'empara de l'Egypte. Il eſt impoſſible, d'après cet énoncé, de placer Bocchoris & les Rois ſes devanciers. Cet Hiſtorien remplit l'intervalle entre Bocchoris & Amoſis par Actiſanès, Roi d'Ethiopie, Mendès, une anarchie de cinq générations, Cétès ou Protée, Remphis, fils de Protée, ſept Rois fainéants, dont le dernier s'appelloit Niléus, Chemmis, qui régna 50 ans, Chéphren, qui gouverna 56 ans, Mycérinus & Bocchoris. Cela ſuppoſe vingt générations ou 600 ans. La ſeule époque qui ait quelque certitude, ſelon le ſyſtême de Diodore, eſt celle de Cétès ou Protée, qui régnoit vers l'an 3522 de la période Julienne, 1192 ans avant notre ére, puiſque cet Hiſtorien penſoit avec Apollodore & Eratoſthenes, que la ville de Troie avoit été priſe ſous ce Prince, & l'an 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére.

Si partant du regne de Protée comme d'un point fixe, on remonte à Amoſis, on trouvera huit générations ou 240 ans. Ainſi Amoſis aura commencé à régner vers l'an 3292 de la période Julienne, 1422 ans avant notre ére.

Si au contraire on deſcend de Protée à Bocchoris, on aura treize générations ou 390 ans. Le regne de Bocchoris ſera par conſéquent de l'an

3912 de la période Julienne, 802 ans avant Jésus-Christ. Sabacos ayant commencé à régner l'an 3998 de la période Julienne, 716 ans avant Jésus-Christ, il peut se faire que Bocchoris n'ait régné que 12 ans. Il sera mort l'an 3924 de la période Julienne, 790 ans avant notre ére, & l'intervalle entre ce Prince & Sabacos sera de 74 ans. Cet intervalle est assez considérable pour avoir fait dire à Diodore, qu'entre ces deux Princes il s'étoit écoulé un grand nombre d'années.

Passons maintenant à l'intervalle qui se trouve entre Sésostris II & Amosis. Amosis ayant commencé à régner vers l'an 3292 de la période Julienne, 1422 ans avant notre ére, comme on vient de le voir, & Sésostris II ayant gouverné 40 ans, & étant mort l'an 12250 avant notre ére, suivant le systême de Diodore, il se trouvera entre ces deux Princes un intervalle de 10828 ans; ce qui suppose trois cents soixante-un Rois. Cette multitude de Princes paroîtra sans doute incroyable, quoique Diodore ait avancé que de Sésostris II à Amosis, il y avoit eu un très-grand nombre de Rois.

Diodore avoit assez bien arrangé son systême sur les Rois d'Egypte; car il y avoit eu, selon cet Historien, quatre cents soixante-dix Rois indigenes; quatre Rois Ethiopiens, & cinq femmes; ce qui faisoit en tout quatre cents soixante-dix-neuf Princes. Si maintenant on compte tous les Rois qu'il nomme, & les générations dont il parle, il

ſe trouvera cent ſeize tant Rois que générations. Il faudra donc placer dans l'intervalle, entre Séſoſtris II & Amoſis, trois cents ſoixante-trois Rois pour compléter le nombre de quatre cents ſoixante-dix-neuf. Ce calcul approche à deux Rois près du précédent.

Diodore eſt preſque par-tout en contradiction avec Hérodote. Auquel de ces deux Hiſtoriens faut-il donner ſa confiance? Il me ſemble qu'il n'y a pas à balancer. Il n'y avoit pas encore long-temps que les Egyptiens étoient ſoumis aux Perſes, lorſqu'Hérodote voyagea en Egypte. L'Hiſtoire de leurs Princes leur étoit alors très-connue, & ſur-tout celle des huit cents dernieres années de leur Monarchie. D'ailleurs tous les temples de l'Egypte n'avoient pas été ſpoliés par Cambyſes. Il reſtoit encore des archives à Thebes & à Memphis. Les Prêtres de Memphis liſoient à Hérodote ces archives, & cet Hiſtorien ſe tranſportoit enſuite à Thebes pour vérifier avec les Prêtres de cette Ville ce qu'il avoit appris de ceux de Memphis. L'eſclavage & la dureté du gouvernement des Perſes firent peu à peu négliger l'étude des Sciences, de l'Hiſtoire, des hiéroglyphes & de l'ancienne langue du pays. L'Egypte paſſa enſuite ſous la domination des Grecs. On bâtit Alexandrie, & Memphis fut preſque abandonnée; on parloit grec à la Cour des Ptolémées. Les actes judiciaires étoient en grec. Cette langue devint preſque générale dans toutes les grandes Villes. Cette révo-

lution porta le dernier coup à l'ancienne langue du pays; & s'il se trouva encore quelques Savants qui en eussent connoissance, le nombre en diminua insensiblement, & il est à présumer que cette connoissance étoit très-imparfaite. Ce fut dans ces circonstances que Diodore voyagea en Egypte. L'immensité du plan qu'il avoit embrassé, ne lui permit pas de faire toutes les recherches nécessaires. Il recueillit tout ce qu'on lui racontoit; & comme ces récits étoient très-imparfaits & quelquefois contradictoires, ces imperfections & ces contradictions durent nécessairement passer dans son Histoire. Si cette Histoire supplée à quelques omissions d'Hérodote, on ne peut du moins disconvenir qu'elle mérite, à beaucoup d'égards, bien peu de croyance, & qu'elle ne peut servir de base à un système chronologique. Quoi qu'il en soit, voici à-peu-près l'ordre qu'a suivi Diodore de Sicile dans l'arrangement de ces Princes.

§. IX.

Canon chronologique des Rois d'Egypte, selon le système de Diodore de Sicile.

	Pér. Julien.	*Années av. J. C.*
MÉNÈS, Ier Roi d'Egypte, regne 62 ans.	. . .	14940.
Cinquante-deux Rois regnent 1400 ans. .	. . .	14878.
Busiris I regne 40 ans.	. . .	13478.
Huit Rois regnent ensuite.	. . .	13438.
Uchoréus, le dernier de ces huit Rois, regne 30 ans.	. . .	12988.

	Pér. Julien.	Années av. J. C.
Douze générations ſuivent Uchoréus. . .	. . .	12958.
Mœris regne 50 ans.	. . .	12598.
Sept générations ſuccedent à Mœris. . .	. . .	12548.
Séſoſtris I regne 48 ans.	. . .	12338.
Séſoſtris II regne 40 ans.	. . .	12290.
Intervalle de 10828 ans. Il doit être rempli par 361 Rois. Le récit de Diodore en ſuppoſe 363. Cet intervalle commence en	. . .	12250.
Amoſis regne 12 ans.	3292.	1422.
Actiſanès 28 ans.	3304.	1410.
Mendès 40 ans.	3332.	1382.
Anarchie pendant cinq générations, ou 150 ans. Elle commence en	3372.	1342.
Cétès, ou Protée, regne 21 ans. . . .	3522.	1192.
Remphis, fils de Protée, 20 ans. . .	3543.	1171.
Sept Rois fainéants.	3563.	1151.
Niléus, le ſeptieme de ces Rois, 18 ans.	3773.	941.
* Chemmis, 50 ans.	3791.	923.
* Chéphren, 56 ans.	3841.	873.
Mycérinus, 15 ans.	3897.	817.
Bocchoris, 12 ans.	3912.	802.
Intervalle de 74 ans, commence en . .	3924.	790.
Sabacos regne 10 ans.	3998.	716.
* Anarchie, 2 ans.	4008.	706.
* Douze Rois, du nombre deſquels eſt Pſammitichus, regnent enſemble 15 ans.	4010.	704.
Pſammitichus ſeul, 39 ans.	4025.	689.
Néchos, 34 ans.	4064.	650.
Pſammis, 14 ans.	4098.	616.
* Apriès, 22 ans.	4112.	602.
* Amaſis, 55 ans.	4134.	580.
Amaſis meurt, & Cambyſes ſubjugue l'Egypte.	4189.	525.

J'ai évalué les générations à 30 ans, ſuivant l'uſage de Diodore de Sicile, excepté les cinquante-deux Rois, ſucceſſeurs de Ménès, parce que cet Hiſtorien a déterminé leurs regnes à 1400 ans. J'ai marqué d'une étoile la durée des regnes des Princes qui eſt ſpécifiée dans Diodore. A l'égard des autres, j'ai emprunté cette durée d'Hérodote, de Jules Africain; & quand ces deux Auteurs m'ont manqué, j'ai eu recours à des conjectures, & je me ſuis déterminé pour celle qui m'a paru la plus vraiſemblable.

§. X.

Syſtême chronologique des Rois d'Egypte, ſelon Hérodote.

DU GOUVERNEMENT THÉOCRATIQUE.

Si dans un ſiecle auſſi éclairé que le nôtre, on paroiſſoit adopter les ſentiments des anciens Egyptiens ſur leurs Divinités & ſur le regne de ces Dieux, ce ſeroit une abſurdité révoltante. Cependant, lorſqu'on voit que, de l'aveu de tous les anciens Hiſtoriens, les Dieux & les demi-Dieux ont gouverné l'Egypte pendant un grand nombre de ſiecles, & que les premiers Chronologiſtes Chrétiens n'ont pas dédaigné de rapporter cette opinion, on eſt tenté de croire qu'elle n'eſt pas deſtituée de fondement, ſur-tout quand on ſait que les Egyptiens étoient un peuple ſavant, & qui n'étoit point dans l'origine imbu de toutes les ſuperſtitions aux-

quelles il ſe livra dans la ſuite. Ce premier pas fait, on eſt porté à ſe demander comment cette opinion a pu s'établir & prévaloir au point qu'elle ſoit devenue la croyance générale.

Il eſt très-vraiſemblable que dans l'origine, les Egyptiens ne reconnoiſſoient qu'un ſeul Dieu, & que le culte qu'ils lui rendoient étoit pur & ſans aucun mêlange de ſuperſtitions. Je me le perſuade d'autant plus volontiers, que les habitants de la Thébaïde adoroient encore, dú temps de Plutarque, le Dieu (1) Cneph, qui n'avoit point eu de commencement, & qui ne devoit point avoir de fin. Κνὴφ ἀγένητον ὄντα καὶ ἀθάνατον. Ce peuple expliquoit, comme les Orientaux, par des allégories ingénieuſes, les attributs de la Divinité : dans la ſuite des temps, l'idée ſimple de Dieu s'étant effacée peu à peu, il ne reſta que les allégories ſous l'enveloppe deſquelles les Prêtres avoient coutume de préſenter la Divinité. Quoi qu'il en ſoit de cette origine de l'idolatrie chez ce peuple, il paroît conſtant qu'il ſe fit un ſyſtême de Religion, & qu'il établit le premier une hiérarchie. Le miniſtere des Autels appartenoit à un certain nombre de familles excluſivement à toute autre ; & ces Miniſtres des Dieux étoient partagés en différentes claſſes, depuis celle du Grand-Prêtre juſqu'à celle du dernier rang. Le fils (2) ſuccédoit à ſon pere, &

(1) Plutarch. de Iſide & Oſiride, pag. 359, D.
(2) Herodot. Lib. II, §. XXXVII, ſub finem.

ne paſſoit point d'une claſſe dans une autre. C'eſt ainſi que de Ménès juſqu'au temps où voyageoit Hécatée de Milet, les Egyptiens comptoient (1) à Thebes trois cents quarante-cinq Grands-Prêtres, qui s'étoient ſuccédés de pere en fils. Le reſpect que l'on portoit à la Religion dans l'origine des choſes, avoit reflué ſur ceux qui en étoient les interpretes. Comme ils avoient beaucoup de loiſir, ils s'appliquerent aux ſciences, & furent peut-être les ſeuls Savants qu'il y eut dans le pays. On s'accoutuma peu à peu à les conſulter dans toutes les occaſions, & ils ſurent profiter habilement de quelques circonſtances favorables pour s'emparer de toute l'autorité, juſqu'à ce que leur gouvernement étant devenu trop dur, le peuple ſecoua enfin le joug, & voulut être gouverné par un Roi. Ces Prêtres faiſoient intervenir la Divinité dans leur maniere de gouverner, & ce gouvernement étoit cenſé celui de Dieu, une véritable théocratie. Ainſi quand (2) Hérodote, ou quelqu'autre Auteur parle des regnes des huit anciens Dieux, de ceux des douze Dieux poſtérieurs, & enfin des regnes de ceux qui naquirent de ces douze Dieux, cela veut dire que les Grands-Prêtres de ces Dieux s'arrogerent ſucceſſivement l'autorité ſuprême ſur toute l'Egypte, à l'excluſion des Grands-Prêtres des autres Dieux. Au reſte, je ne

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLIII.
(2) Id. ibid. §. CXLV.

donne ceci que comme une conjecture, qui peut ſervir à donner quelque vraiſemblance à ce que les Anciens racontent d'une maniere aſſez uniforme du regne des Dieux chez les Egyptiens. Cette conjecture acquiert du poids, lorſqu'on jette les yeux ſur l'Hiſtoire des Juifs. Ce peuple n'eut pas plutôt ſecoué le joug des Egyptiens, qu'il deſtina une tribu au ſervice des autels, que les Juges furent tirés de l'ordre ſacerdotal, que le gouvernement abſolu fut entre les mains des Prêtres, & qu'il y demeura juſqu'à ce que le peuple, ne pouvant plus ſupporter les (1) injuſtices des fils de Samuel, demanda à grands cris un Roi pour le gouverner, comme en avoient les autres nations. Le gouvernement des Hébreux étoit alors théocratique, quoique ce terme ne ſe trouve point dans les Ecritures. Mais il eſt aiſé de l'inférer des paroles qu'elles mettent dans la bouche de Dieu même. « Ecoute, » dit Dieu au Prophete, écoute (2) la voix du » peuple. Ce n'eſt pas toi, c'eſt moi qu'il mé» priſe, en ne voulant pas que je regne ſur lui. »

Après avoir prouvé, du moins autant qu'il a été poſſible de le faire, l'exiſtence du gouvernement ſacerdotal, chez les Egyptiens, il faut en fixer la durée.

On a vu plus haut que Diodore de Sicile ſuppoſoit que les Dieux & les héros avoient régné

(1) Reg. I, Cap. VIII, ℣. 3, 4 & 5.
(2) Id. ibid. ℣. 7.

un peu moins de 18000 ans, & l'on a remarqué en même-temps que cet Auteur ne s'accordoit point avec lui-même. La vieille chronique donnoit plus d'étendue au regne des Dieux, & le portoit à 34201 ans. Hérodote ne dit rien de précis là-dessus. Il supposoit trois ordres de Dieux. Le premier ordre contenoit huit Dieux, & ces Dieux étoient les plus anciens. Le second ordre étoit de douze Dieux; on ignore de combien étoit le troisieme.

Hérodote ne parle, ni de la durée des regnes des Dieux du premier ordre, ni du temps où ces Dieux commencerent à régner. Il passe ensuite au second ordre, qui comprenoit douze Dieux. Le commencement de leurs regnes (1) date de 17000 ans avant Amasis, c'est-à-dire, de l'an 17570 avant notre ére, & 5214 ans avant Ménès, premier Roi d'Egypte.

Hérodote ne dit pas de combien de Dieux étoit composé le troisieme ordre. On sait seulement qu'Osiris, qui est l'avant-dernier de ces Dieux, & le (2) Bacchus des Egyptiens, régnoit 15000 ans avant (3) Amasis, c'est-à-dire, l'an 15570 avant notre ére, & 3224 ans avant Ménès.

Orus, fils d'Osiris, qui est (4) l'Apollon des

---

(1) Herodot. Lib. II, §. XLIII.
(2) Id. ibid. §. CXLIV.
(3) Id. ibid. §. CXLV.
(4) Id. ibid. §. CXLIV.

Grecs, ſuccéda à Oſiris. Ce fut le dernier des Dieux du troiſieme ordre. On ne ſait point en quel temps il commença à régner; du moins notre Hiſtorien n'en dit rien.

Le peuple, las d'être gouverné par les Prêtres, ſecoua enfin leur joug, & voulut avoir un Roi. Ménès fut élu. J'ai prouvé plus haut p. 180 & 181, que Ménès avoit introduit le luxe dans ſes Etats. Cela ſuppoſe qu'il y avoit des arts en Egypte avant ſon élection, & que les peuples étoient déja policés; en un mot, qu'ils avoient un gouvernement. Ce gouvernement ne pouvoit être que le ſacerdotal.

§. XI.

De Ménès juſqu'à Séſoſtris.

L'ÉPOQUE de Ménès paroît, au premier coup-d'œil, très-facile à déterminer. Il y avoit eu trois cents trente Rois, dit (1) Hérodote, qui s'étoient ſuccédés de pere en fils, depuis Ménès juſques & compris Mœris. La mort de Mœris eſt déterminée par cet Hiſtorien, qui nous apprend qu'il n'y avoit pas encore tout-à-fait 900 ans que ce Prince étoit mort, lorſqu'il voyageoit en Egypte. Nous fixerons par cette raiſon la fin du regne de ce Prince en 3358 de la période Julienne, 1356 ans avant notre ére. Les trois cents trente générations donnent 11000 ans, c'eſt-à-dire, 12356 ans avant notre ére, & 8373 ans avant l'époque

(1) Herodot. Lib. II, §. 6.

de la création du monde, ſelon l'opinion du P. Pétau; qui paroît avoir ſuivi le calcul du texte hébraïque.

Je ne parlerai point de la contradiction qui ſe remarque entre les Livres ſaints & le récit d'Hérodote. Ce ne peut être une difficulté pour nous, qui devons regarder comme une fable, ou comme une erreur groſſiere, ce que notre Hiſtorien raconte de la haute antiquité des Egyptiens. Hérodote n'auroit pas été ſans doute fort ébranlé par les raiſons qu'on eût empruntées de ces Livres. Il auroit eu probablement plus de confiance en ceux des Egyptiens. Mais mon but n'eſt point de donner la Chronologie réelle de l'Egypte; je n'y réuſſirai point & perſonne n'y réuſſira. Je me propoſe ſeulement de préſenter celle de cet Hiſtorien. Cependant il ſe rencontre ici des difficultés, peut-être inſurmontables. Je vais eſſayer des conjectures, qui pourront, à ce que j'eſpere, en lever quelques-unes.

Hérodote raconte §. C, qu'il y eut de Ménès juſqu'à Mœris, trois cents trente Rois, & que dans ce grand nombre de générations, il y eut dix-huit Rois Ethiopiens & une femme Egyptienne, qui s'appelloit Nitocris. Le même Hiſtorien raconte §. CXLII, que de Ménès à Séthos, il y eut trois cents quarante-une générations & autant de Rois que de Pontifes. On lui fit voir §. CXLIII, les ſtatues coloſſales en bois, des trois cents quarante-un Pontifes, & on lui apprit qu'ils s'étoient ſuccédés de pere en fils. Il eſt cer-

rain que de Séſoſtris à Séthos il n'y a eu que dix Princes, le Roi Ethiopien, qui ſubjugua l'Egypte, ne pouvant être compté, puiſqu'Anyſis régnoit dans l'Iſle d'Elbo, & qu'il recouvra ſes Etats après la retraite de ce Prince. Je prouverai dans le paragraphe XII, qu'il ſe trouve dans le texte d'Hérodote une lacune conſidérable après le §. CXL, & qu'il faut la remplir par ſept Rois. Alors on aura dix-ſept Rois au lieu de dix, puiſqu'il ne faut pas compter Sabacos.

Il me paroiſſoit, d'après cet expoſé, qu'on avoit tranſpoſé ces ſept Rois de leur vraie place, qui devoit ſuivre immédiatement le §. CXL, & qu'on les avoit mis mal-à-propos §. C. Prévenu de cette opinion, je retranchois ſept Rois de ce paragraphe, & je liſois τριακοσίων τε καὶ τριήκοντα ἐτέων. Mais ayant réfléchi que Diodore de Sicile donnoit à l'Egypte quatre cents ſoixante-dix Rois indigenes, & Jules Africain plus de 500, je penſai qu'il ne falloit rien retrancher du nombre des Rois qu'Hérodote ſuppoſe entre Ménès & Séſoſtris. Ce changement d'ailleurs étant arbitraire, ſi on s'en permettoit de pareils, il n'y auroit plus rien de certain dans l'antiquité. J'ai donc cru qu'il falloit laiſſer ſubſiſter le texte d'Hérodote tel que nous l'avons.

Mais il ſe préſente une autre queſtion. Ces Princes ſe ſont-ils ſuccédés de pere en fils, ou la couronne a-t-elle paſſé à des branches collatérales, ou dans des familles étrangeres? Hérodote décide la queſtion, §. CXLII. En évaluant dans ce pa-

ragraphe ces trois cents quarante-une générations à 11340 ans, il donne à entendre qu'il vouloit parler de générations, & non de ſucceſſions. Mais dans le paragraphe ſuivant, il s'exprime d'une maniere encore plus claire. Il dit poſitivement que ſous ces trois cents quarante-un Rois, il y avoit eu trois cents quarante-un Pontifes qui s'étoient ſuccédés de pere en fils. Quoique cela ne ſoit pas abſolument impoſſible, puiſqu'il n'y a point d'homme ſur la terre qui ne remonte, par une filiation directe, au premier homme, cependant il eſt très-rare de rencontrer dans une famille quelconque, une filiation auſſi ſuivie que l'étoit celle des Rois & des Pontifes Egyptiens. Ce qui me perſuade qu'il en a été des Rois d'Egypte, comme il en a été de ceux des autres pays, & comme il en eſt encore des maiſons ſouveraines actuellement exiſtantes, c'eſt qu'Hérodote compte parmi ces trois cents trente Rois, dix-huit Princes Ethiopiens, & la Reine Nitocris, qui étoit Egyptiene. L'ordre des générations étant interrompu par dix-neuf Princes au moins, il faut évaluer le tout par ſucceſſions. Comme il paroît que ce pays n'a pas éprouvé de grandes révolutions, & qu'il eſt conſtant que les hommes y vivoient (1) long-temps, je crois pouvoir évaluer ces ſucceſſions à 20 ans; ce qui fera 6600 ans. Si on les ajoute à 1356, qui eſt l'époque de la mort de Mœris, on aura

(1) Herodot. Lib. II, §. LXXVII.

l'an 7956 avant notre ére, & Ménès aura régné 5973 ans avant la création du monde, ſelon le P. Pétau. Peut-être, en ſuppoſant toujours l'exactitude des Annales d'Egypte, s'écarteroit-on encore moins de la vérité, en prétendant que dans ces trois cents trente Rois, il y a eu un nombre prodigieux de générations, & un très-petit nombre de ſucceſſions. Dans ce cas, il faudra les mettre à 27 ans, ou environ, l'une portant l'autre. Suivant cette évaluation, les trois cents trente Rois auront régné 8910 ans, & Ménès ſera monté ſur le trône 10266 ans avant notre ére, c'eſt-à-dire, 6283 ans avant (1) la création du monde. Ce ſentiment me paroît le plus (2) vraiſemblable. Cependant comme ces Princes Ethiopiens étoient des conquérants, il peut ſe faire que la filiation des Rois d'Egypte n'ait point été interrompue par leurs conquêtes, & que les Egyptiens aient conſervé précieuſement dans leurs Annales, la ſuite de leurs vrais Princes, quoiqu'ils n'euſſent joui d'aucune ſorte d'autorité dans le pays. Hérodote s'exprime de maniere à ne pas permet-

---

(1) Quand il eſt queſtion de la création du monde, je ſuîs toujours le P. Pétau, qui a adopté le calcul du texte hébreu.

(2) Quand j'avance que ce ſentiment me paroît le plus vraiſemblable, je veux dire ſeulement qu'il eſt plus vraiſemblable qu'il y a eu un très-grand nombre de générations, & un très-petit nombre de ſucceſſions, & qu'il faut évaluer le tout à 27 ans.

tre d'en douter. Ainſi, malgré les vraiſemblances qui militent en faveur de l'autre opinion, je crois devoir admettre, avec cet Hiſtorien, que Ménès commença à régner 11000 ans avant Séſoſtris, c'eſt-à dire, 12356 ans avant notre ére.

Son fils Manéros ne lui ſuccéda point. Il mourut avant ſon pere. Mais comme il s'étoit fait adorer des peuples, ſa mémoire fut en grande vénération. On fit (1) ſur ſa mort une élégie, que l'on chantoit encore en Egypte du temps de notre Hiſtorien, c'eſt-à-dire, 11880 ans après ſa mort.

§. XII.

De Séſoſtris & de ſes ſucceſſeurs juſqu'à la conquête de l'Egypte par Cambyſes.

HÉRODOTE aſſure (2) qu'il n'y avoit pas encore 900 ans que Mœris étoit mort, lorſqu'il entreprit ſon voyage en Egypte. Ce voyage eſt à-peu-près de l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant notre ére, & il pouvoit avoir alors 24 ans, qui eſt un âge où l'on a de la maturité, & où l'on a acquis aſſez de connoiſſances pour bien voir, & pour tirer avantage des converſations que l'on a avec les hommes habiles. Il étoit né l'an 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére. Cela ſe prouve par un paſſage d'Aulugelle,

(1) Herodot. Lib. II, §. ~~CXXIX~~. XIII.
(2) Id. ibid. §. XIII.

qui dit (1) qu'il avoit 53 ans lors de la premiere année de la guerre du Péloponnese. Or on sait que la premiere année de cette guerre est de l'an 4283 de la période Julienne, 431 ans avant Jésus-Christ. En supposant que Mœris est mort environ 896 ans avant le voyage d'Hérodote en Egypte, il se trouvera que ce Prince aura fini sa carriere vers l'an 3358 de la période Julienne, 1356 ans avant notre ére.

Séfostris lui (2) succéda cette même année. Hérodote ne parle point de la durée de son regne. Si l'on en croit (3) Diodore de Sicile, il a régné 33 ans. Le Chevalier Marsham (4) lui donne, avec le (5) Syncelle, 48 ans de regne, d'autres Auteurs 51 ou 55 ans, & Joseph, (6) après Manéthon, 59. Il est difficile de se décider entre tant de diverses opinions. J'ai cru devoir prendre un milieu; & comme ce Prince a fait un grand nombre de conquêtes, & qu'il a exécuté de grandes choses, je lui donne 44 ans de regne. Il est donc mort en 3402 de la période Julienne, 1312 ans avant notre ére.

Phéron (7) lui succéda cette année. Les His-

---

(1) A. Gell. Lib. XV, Cap. XXIX.
(2) Herodot. Lib. II, §. CII.
(3) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LIII.
(4) Chronic. Ægypt. pag. 383.
(5) Syncelli Chronogr. pag. 59.
(6) Joseph. contra Apionem, Lib. I, §. XXVI, pag. 460.
(7) Herodot. Lib. II, §. CXI.

toriens ne s'accordent pas sur le nom de ce Prince. Diodore de Sicile (1) l'appelle Séſoſtris, de même que ſon pere; Pline le Naturaliſte (2), Nuncoréus; l'Auteur (3) de la Chronique Paſchale, Nachor, & (4) Manéthon, Lacharès. Ces trois derniers noms ne paroiſſent pas fort différents les uns des autres; & comme Diodore de Sicile & Pline ne s'éloignent pas d'Hérodote ſur les principales circonſtances de ſon regne, il eſt évident qu'ils ont eu tous en vue le même Prince. Aucun n'a fixé la durée de ſon regne, excepté Manéthon, qui lui donne 8 ans. M. le Préſident Bouhier lui en (5) aſſigne 12. Mais comme il fut 10 ans aveugle, & qu'il fit de grandes actions après avoir recouvré la vue, je ne crois pas qu'on puiſſe lui accorder moins de 18 ans.

Protée lui ſuccéda, ſelon (6) Hérodote, & dut, par conſéquent, monter ſur le trône en 3420 de la période Julienne, 1294 ans avant notre ére. Le regne de ce Prince doit coincider avec l'arrivée de Paris & d'Hélene en Egypte. Or, l'enlévement d'Hélene précéda de 10 ans le ſiége de Troie. Ce ſiége dura 10 ans, & la Ville fut

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LIX, pag. 69.
(2) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XXXVI, Cap. XI, p. 737.
(3) Chronic. Paſchal. pag. 48.
(4) Syncelli Chronogr. pag. 59.
(5) Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote, Chap. VII, page 66.
(6) Herodot. Lib. II, §. CXII & ſeq.

prise en 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant Jésus-Christ, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre XIII, concernant la prise de Troie. Ce siége commença donc en 3434 de la période Julienne, 1280 ans avant Jésus-Christ, & Hélene fut enlevée en 3424 de la même période, 1290 ans avant notre ére. Ces époques s'accordent très-bien avec le regne de Protée. On ne sait rien sur la durée du regne de ce Prince.

Vecchiéti (1) le fait régner 67 ans, sans nous présenter les motifs de son opinion. J'ai cru devoir lui en donner 50, parce que ce regne me paroît long, & parce que ce calcul s'accorde mieux avec les époques suivantes. Diodore de Sicile (2) suppose, entre Phéron & Protée, un très-grand nombre de Rois, & une anarchie qui subsista pendant cinq générations. J'ai examiné cette opinion dans le §. VII. Pline le Naturaliste (3) prétend que Rhampsinite, qui succéda à Protée, régnoit au temps de la prise de Troie. Mais Hérodote n'en dit rien; & il paroît par son récit, que le même Prince qui retint Hélene en Egypte, la rendit à Ménélas. Je ne dois pas cependant dissimuler qu'Euripides, dans sa Tragédie d'Hélene, suppose (4) que Protée étoit mort, lorsque Ménélas arriva en Egypte pour la redemander. Mais

(1) Vecchieti de anno primitivo, pag. 201.
(2) Diodor. Sicul. Lib. I, pag. 54.
(3) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI, Cap. VIII.
(4) Euripid. Helen. vers. 4 & passim.

l'on fait la liberté que prennent les Poëtes, quand les faits hiſtoriques dérangent l'économie de leurs pieces.

Rhampſinite (1) ſuccéda à Protée l'an 3470 de la période Julienne, 1244 ans avant notre ére. J'ai rapporté un peu plus haut l'opinion de Pline le Naturaliſte, qui ſuppoſoit que ce Prince étoit contemporain de la priſe de Troie, & j'ai prouvé en même-temps qu'elle n'étoit point admiſſible. Hérodote garde le ſilence ſur la durée de ſon regne; mais (2) Manéthon, cité par Joſeph, lui aſſigne 66 ans. Je ne vois aucune raiſon pour abréger ce regne.

Chéops, ſon ſucceſſeur immédiat, comme le dit (3) poſitivement Hérodote, régna 50 ans, ſelon le même Hiſtorien, qui eſt en cela d'accord avec (4) Diodore de Sicile. Il monta ſur le trône en 3536 de la période Julienne, 1178 ans avant notre ére. M. le Préſident Bouhier (5) penſoit qu'entre Rhampſinite & Chéops, il y avoit eu ſept Rois, dont Hérodote n'avoit point parlé. J'examinerai plus bas les raiſons ſur leſquelles s'appuyoit ce Savant.

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXI & ſeq.

(2) Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XXVI, pag. 460.

(3) Herodot. Lib. II, §. CXXVI & CXXVII.

(4) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIII, pag. 72.

(5) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. VII, pag. 67.

Chéphren lui ſuccéda & régna 56 ans, ſelon (1) Hérodote & Diodore de Sicile. Il monta ſur le trône en 3586 de la période Julienne, 1128 ans avant notre ére.

Chéphren avoit ſuccédé à ſon frere Chéops, ſuivant toutes les apparences, parce que Mycérinus, fils de Chéops, étoit en bas-âge, lorſque celui-ci mourut. Mais Chéphren étant mort, Mycérinus monta ſur le trône. Hérodote ne parle point de la durée de ſon regne. Mais (2) comme ce Prince rendit ſon peuple heureux & floriſſant, qu'il fit élever une pyramide, ouvrage qui exige un certain nombre d'années, & qu'il vécut encore 6 ans après, il paroît qu'on ne peut pas lui donner moins de 20 années de regne.

M. le Préſident Bouhier (3) ſoutient que ce Prince mourut la ſeptieme année de ſon regne, & même il s'appuie du témoignage d'Hérodote, quoique cet Hiſtorien lui ſoit abſolument contraire. En effet, après avoir (4) raconté pluſieurs actions de ce Prince, il ajoute qu'il lui vint de Buto un oracle qui lui annonçoit qu'il n'avoit plus que 6 ans à vivre. Il paroît, par l'expoſé d'Hérodote,

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXVII. Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV, pag. 73.

(2) Herodot. Lib. II, §. CXXIX, CXXXIV.

(3) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. VII, pag. 70.

(4) Herodot. Lib. II, §. CXXXIII.

que ce Prince avoit déja régné un certain nombre d'années, lorſque l'oracle de Buto lui prédit qu'il n'avoit plus que 6 ans à vivre. C'eſt à quoi n'a pas fait aſſez d'attention M. le Préſ. Bouhier.

Aſychis lui ſuccéda. L'on ignore combien de temps il régna, & l'on ne trouve aucune lumiere ſur ce point, ni dans Hérodote, ni dans aucun autre Auteur. Vecchiéti lui donne 70 ans de regne dans ſon (1) Monde Primitif. Obligé de prendre un parti, & perſuadé qu'il ne pouvoit avoir élevé, dans un court eſpace de temps, le veſtibule oriental du temple de Vulcain & une pyramide, j'ai cru devoir donner à ce Prince un long regne; mais comme ces ouvrages peuvent avoir été faits en beaucoup moins de temps que n'en ſuppoſe Vecchiéti, je réduis ſon regne à 40 ans.

Anyſis monta ſur le trône en 3702 de la période Julienne, 1012 ans avant notre ére. Ce Prince étoit aveugle. Le Roi d'Ethiopie s'empara de l'Egypte au commencement de ſon regne. Anyſis ſe refugia dans l'Iſle d'Elbo, au milieu des marais, & n'en ſortit que 50 ans après, lorſque le Roi d'Ethiopie abandonna l'Egypte. Hérodote raconte cette hiſtoire aſſez au long depuis le §. CXXXVII juſqu'au §. CXLI, & nomme le Prince Ethiopien Sabacos.

La retraite d'Anyſis dans l'iſle d'Elbo doit être à-peu-près de l'an 3703 de la période Julienne,

(1) Vecchieti de anno primitivo, pag. 219.

1011 ans avant notre ére. Si ce Prince reſta 50 ans dans cette Iſle, il s'enſuit qu'il en ſortit en 3753 de la pér. Jul., 961 ans avant notre ére. En ſuppoſant qu'il auroit encore régné 7 ans, ce qui feroit en tout 58 ans, il ſeroit mort en 3760 de la période Julienne, 954 ans avant notre ére, & Séthos lui auroit ſuccédé la même année.

Cela ne peut être. 1°. On ſait par Hérodote (1) que Séthos battit Sanacharib, & j'ai prouvé, dans un Mémoire (2) ſur différentes époques des Aſſyriens, que cette bataille ſe donna en 4002 de la période Julienne, 712 ans avant notre ére. J'ai cru pendant quelque temps que ce Prince régnoit déja en 3989 de la période Julienne, 725 ans avant notre ére, & que ce fut lui à qui Oſée, dernier Roi d'Iſraël, envoya une Ambaſſade pour l'engager à ſe liguer avec lui contre les Aſſyriens. Cette opinion, qui a été adoptée par MM. (3) Deſvignoles & Bouhier, me ſéduiſit d'abord, & me parut d'autant plus vraiſemblable, que le Prince Egyptien avoit refuſé de ſe liguer avec le Roi d'Iſraël. Cette alliance ne convenoit point en effet à ſon caractere pacifique. D'ailleurs, on ſait par Hérodote qu'il avoit indiſpoſé l'ordre des guer-

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLI.

(2) Dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres en 1783.

(3) Deſvignoles, Chronologie de l'Hiſtoire ſainte, Livre IV, Chap. III, §. III, tome II, page 127, &c. Bouhier, Recherches & Differt. ſur Hérodote, Chap. VII, page 71.

riers, & que lorſque l'Egypte fut quelque temps après attaquée par Sanacharib, les troupes refuſerent de marcher contre l'ennemi. Mais, après avoir plus murement réfléchi ſur ce ſujet, je m'apperçus que cette date ne pouvoit s'accorder avec ce que raconte Hérodote que Sabacos fit mourir le pere de Pſammitichus. Je n'inſiſte pas davantage pour le préſent ſur cette raiſon, que je développerai dans la ſuite.

2°. La ſuite des Rois d'Egypte & la durée de leurs regnes depuis Séthos juſqu'à Pſamménit ſe trouvent marquées dans Hérodote avec préciſion, & elles paroiſſent d'autant plus juſtes, qu'elles ſont liées & parfaitement d'accord avec les hiſtoires des autres pays. Séthos a donc commencé à régner vers l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant Jéſus-Chriſt, comme on le verra plus bas. Or de 3760, époque de la mort d'Anyſis, juſqu'à 4001, qui eſt celle où Séthos monta ſur le trône, il y a un intervalle de 241 ans.

Les regnes de ces Princes depuis Séſoſtris juſqu'à Anyſis incluſivement, étant de 402 ans, & Séthos ayant commencé à régner l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére, ſi Séthos eſt le ſucceſſeur immédiat d'Anyſis, il s'enſuivra que Séſoſtris ſera monté ſur le trône l'an 3599 de la période Julienne, 1115 ans avant notre ére, & que Mœris ſera mort cette année. Mais alors, comment cela pourra-t-il s'accorder avec ce que raconte Hérodote qu'il n'y avoit pas

tout-à-fait neuf cents ans que ce Prince étoit mort, lorſqu'il voyageoit en Egypte? & comment concilier le regne de Protée, qui n'eſt pas le ſucceſſeur immédiat de Séſoſtris, avec aucune des hypotheſes connues ſur la priſe de Troie, puiſque le regne de Séſoſtris lui-même ſera poſtérieur de 67 ans au ſyſtême, qui place le plus bas la priſe de cette Ville?

Quelque extenſion que l'on donne aux regnes qui précedent celui de Séthos, il ne ſera jamais poſſible de remplir l'intervalle entre l'avénement de ce Prince au trône & celui de Séſoſtris. Il eſt donc certain que les temps ne ſe ſuivent pas. Ou Hérodote rapportoit fidélement ce que lui avoient raconté les Prêtres, ou il arrangeoit l'Hiſtoire à ſa maniere & ſans aucun égard pour la vérité. S'il étoit l'interprete fidele des Prêtres, comme il étoit très-judicieux, il ſe ſeroit apperçu de l'incohérence de leurs récits, & il n'auroit pas manqué de leur faire part de ſes difficultés. Les Prêtres les auroient levées, ou ils ſeroient convenus de l'impoſſibilité de le faire. Dans le premier cas, il auroit remédié à l'incohérence, & cette incohérence ne ſubſiſteroit plus aujourd'hui. Dans le ſecond, il auroit avoué ingénument qu'il ſe trouvoit une lacune dans cette partie de l'Hiſtoire.

Si Hérodote eut été au contraire de mauvaiſe foi, il lui auroit été très-facile de mettre, ainſi que Diodore de Sicile, un plus grand nombre de Princes entre Séſoſtris & Séthos, & même des Princes imagi-

naires. Il eût été de ſon temps très-difficile de le convaincre d'impoſture; & quel homme ſeroit en état de le faire aujourd'hui? Il eſt donc conſtant que notre Hiſtorien a été le fidele interprete des Prêtres Egyptiens, & qu'il n'y avoit pas la plus légere incohérence dans leurs récits. Mais comme à préſent il y en a une manifeſte, elle doit venir de quelques copiſtes ignorants, qui auront omis, par négligence, pluſieurs paragraphes. Mais avant que d'examiner en quel endroit ſe trouve la lacune, voyons ce que raconte Diodore de Sicile ſur ces anciens temps.

Cet Hiſtorien, qui n'avoit pas eu les mêmes occaſions de s'inſtruire de l'Hiſtoire d'Egypte qu'Hérodote, place entre (1) Phéron, qu'il appelle Séſoſtris du nom de ſon pere, & Protée, 1°. beaucoup de Rois qu'il ne nomme point, & dont il n'exprime pas même le nombre; 2°. Amaſis, ou plutôt Amoſis; 3°. Actiſanès, Roi d'Ethiopie; 4°. Mendès, ou Marros; 5°. une anarchie, qui ſubſiſta pendant cinq générations. Cette anarchie ceſſa par l'élection de Protée, qui fut remplacé, après ſa mort, par ſon fils Remphis. C'eſt le Rhampſinite d'Hérodote.

Le texte d'Hérodote eſt formellement contraire à ce récit, qui d'ailleurs ne peut s'accorder, ni avec la Chronologie de notre Hiſtorien, ni avec aucune autre. Diodore de Sicile plaçoit, avec Era-

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LX & ſeq. pag. 69 & ſeq.

tosthenes & Apollodore, la prise de Troie plus tard que ne l'ont fait Hérodote, Thucydides & l'Auteur de la Vie d'Homere. Il lui a donc fallu mettre un assez grand nombre de Rois entre Phéron & Protée, afin de faire coincider le regne de ce dernier Prince, avec la prise de cette Ville, qu'il mettoit l'an 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére.

Pour y parvenir, il suppose (1) que Remphis, fils de Protée, étant mort, il fut remplacé par sept Rois fainéants, qui furent suivis de Chemmis, (c'est le Chéops d'Hérodote) de Chéphren, de Mycérinus & de Bocchoris. Un laps de temps considérable après la mort de Bocchoris, Sabacos subjugua l'Egypte. Après un regne assez long, il se retira en Ethiopie, & laissa aux Egyptiens la liberté de se choisir un Roi. Sa retraite occasionna des troubles & une anarchie de 2 ans. Ces troubles cesserent par l'élection de douze Princes qui régnerent ensemble. Quatorze Princes & un long espace de temps qui s'écoula entre la mort de Bocchoris & la conquête de l'Egypte par Sabacos; lequel espace j'ai évalué à 74 ans, équivalent à seize générations, ou 533 ans. L'élection des douze Rois est certainement de l'an 4043 de la période Julienne, 671 ans avant notre ére, comme je le prouverai ailleurs. L'avénement de Protée au trône est donc, selon Diodore de Sicile,

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXII & seq. pag. 71 & seq.

de l'an 3522 de la période Julienne, 1192 ans avant notre ére. Hélene peut, ſuivant le ſyſtême du même Hiſtorien, avoir été pouſſée en Egypte, par les vents contraires, ſous le regne de ce Prince, & avoir été rendue à Ménélas par le même Roi. Mais où placer, dans cette hypotheſe, le regne de Séthos, qui précéda immédiatement celui de ces douze Rois, dont l'exiſtence & l'époque ſont certaines, puiſqu'elles s'accordent avec le récit d'Hérodote & avec l'Hiſtoire ſainte?

Il paroît indubitable que Diodore a arrangé les Rois d'Egypte, ſans aucun égard à la vérité de l'Hiſtoire, & dans la ſeule vue de mettre le regne de Protée, que la plupart des Hiſtoriens font contemporain de la priſe de Troie, quelque temps avant l'an 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére, qui étoit l'époque du ſac de cette Ville, ſuivant Apollodore & Eratoſthenes, que Diodore avoit pris pour ſes guides. Il n'en eſt pas de même d'Hérodote. Il ne paroît point avoir eu de ſyſtême. Il raconte ce qu'il a lu dans les Annales d'Egypte, ou ce que lui en ont communiqué les Prêtres : car il lui eût été facile, en avançant les regnes de Mœris & de Séſoſtris, de placer les Rois que Diodore ſuppoſe avoir régné entre Phéron & Protée, ſans déranger le regne de ce dernier, & de maniére à le faire accorder avec ſon opinion ſur le temps où la ville de Troie fut priſe.

Il eſt certain qu'une partie des Princes que

nomme

nomme Diodore, ou dont il parle ſans dire leurs noms, doit être placée entre Séſoſtris & Séthos, & qu'il y a quelque part dans le texte d'Hérodote, une lacune. L'époque de Séſoſtris eſt connue, puiſqu'il ſuccéda à Mœris, & qu'il n'y avoit pas tout-à-fait 900 ans que Mœris étoit mort, lorſque notre Hiſtorien voyageoit en Egypte. Celle de Protée eſt également connue par l'enlévement d'Hélene, l'arrivée de cette Princeſſe en Egypte, où elle fut retenue, & par la priſe de Troie, après laquelle Ménélas ſe rendit en Egypte, & reçut des mains de Protée ſon épouſe, qui y avoit ſéjourné 20 ans, ou à-peu-près. Il ne peut donc y avoir de lacune entre Phéron & Protée. Il ne peut y en avoir non plus entre Protée & Rhampſinite; car Hérodote dit (1) poſitivement, que les Prêtres lui apprirent que Rhampſinite ſuccéda à Protée. Diodore eſt en cela (2) d'accord avec notre Hiſtorien; & de plus, il fait Rhampſinite, qu'il appelle Remphis, fils de Protée. On ne peut pas davantage ſuppoſer de lacune entre Rhampſinite & Chéops. C'étoit cependant le ſentiment de M. le Préſident Bouhier. Ce Savant (3) prétendoit qu'il y avoit eu entre ces deux Princes ſept Rois, dont Hérodote n'avoit point parlé. Il

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXI.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXI, pag. 71.

(3) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. VII, page 67.

s'appuyoit, 1°. ſur ce que Diodore (1) met entre Rhampſinite & Chemmis, que M. Bouhier, ainſi que Rhodoman & M. Weſſeling, penſoit être le Chéops d'Hérodote, ſept Rois, dont il ne nomme que le ſeul Niléus; 2°. ce Savant ſe fondoit ſur ce qu'en ſuppoſant Chéops le ſucceſſeur immédiat de Rhampſinite, il ne ſe ſeroit trouvé que ſept générations entre ce dernier Roi & Pſammitichus, quoiqu'il y ait eu, ſuivant le ſyſtême d'Hérodote, un intervalle d'environ cinq ſiecles.

Je réponds à la premiere raiſon que Diodore de Sicile n'alléguant nulle part qu'il ait conſulté les Archives, ou les Savants de l'Egypte, eſt moins croyable ſur ce qu'il raconte de l'Hiſtoire de ce pays, qu'Hérodote, qui atteſte avoir (2) converſé familiérement avec les Prêtres de cette Nation, qui lui communiquoient, ſans réſerve, toutes les particularités de leur Hiſtoire.

2°. Il eſt certain que ſept générations ne ſuffiſent pas pour remplir l'intervalle entre Rhampſinite & Pſammitichus, & qu'il exiſte quelque part une lacune dans le texte d'Hérodote. Mais je vois d'autant moins de raiſons pour la placer en cet endroit, que notre Hiſtorien dit formellement que Chéops ſuccéda à Rhampſinite. Voici ſes propres paroles : « L'Egypte (3) avoit été très-floriſſante

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIII, pag. 72.
(2) Herodot. Lib. II, §. III, IV, XCIX, C & paſſim.
(3) Id. ibid. §. CXXIV.

» juſqu'à Rhampſinite ; mais Chéops, qui régna » après lui, ſe livra à toutes ſortes de méchan- » cetés ». L'oppoſition, qui ſe trouve entre l'état floriſſant de l'Egypte ſous Rhampſinite & la méchanceté de Chéops, prouve qu'il faut entendre par ces mots *après lui*, Rhampſinite & non un autre Prince, dont le nom & les actions auroient été omis par les Copiſtes. Il ne peut également y avoir de lacune, ni entre Chéops & Chéphren, ni entre ce dernier & Mycérinus. Diodore de Sicile s'accorde en cela avec Hérodote, quoique celui-ci diſe que Chéphren (1) étoit frere de Chéops, & que Diodore (2) aſſure que quelques-uns prétendoient qu'il n'étoit point ſon frere, mais ſon fils. La longueur du regne de Chéops, qui fut de 50 ans, & celle de Chéphren, qui fut de 56 ans, de l'aveu de ces deux Hiſtoriens, ſemble favoriſer cette derniere opinion, & M. le Préſident Bouhier l'a (3) embraſſée. Cependant il peut ſe faire que Chéphren fût beaucoup plus jeune que Chéops; & le témoignage d'Hérodote, qui eſt celui des Prêtres Egyptiens, me paroît devoir prévaloir, par les raiſons ci-deſſus alléguées, ſur celui de quelques Ecrivains obſcurs.

Il ne peut y avoir de lacune entre Mycérinus

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXVII.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV, pag. 73.

(3) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. VII, pag. 69.

& Asychis. La maniere dont s'est exprimé Hérodote, ne permet pas d'en supposer. « Les Prêtres, » dit-il, me (1) raconterent qu'Asychis avoit été » Roi après Mycérinus ». Il est vrai que Diodore de Sicile ne parle point d'Asychis, & qu'il paroît mettre Bocchoris immédiatement après (2) Mycérinus. Mais il s'exprime d'une maniere vague ». Boc» choris, dit-il, régna après les Rois ci-devant » nommés ». Ce n'est pas dire qu'il ait régné immédiatement après eux; & ce qui me porte à croire que ce n'étoit pas sa pensée, c'est qu'il avance autre part (3) que Tnéphachthus, pere de Bocchoris, avoit été Roi, & Plutarque (4) est de son avis. Il est donc évident que Diodore a omis ce Prince de dessein prémédité, ou par négligence. Tnéphachthus de Diodore est peut-être l'Asychis d'Hérodote, & Bocchoris du même Diodore, l'Anysis de notre Historien.

On pourroit croire que la lacune doit se trouver après le regne d'Asychis, & l'expression d'Hérodote semble lui assigner cette place. « Après ce» lui-ci, dit-il, régna (5) un aveugle de la ville » d'Anysis, qui avoit nom Anysis ». Il n'est pas douteux que ce terme *celui-ci* ne soit vague, &

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXXVI.
(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXV, pag. 75.
(3) Id. ibid. §. XLV, pag. 54.
(4) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 354.
(5) Herodot. Lib. II, §. CXXXVII.

que s'il y a une lacune en cet endroit, ce terme peut s'appliquer au dernier Prince dont il avoit parlé; Prince qui aura disparu, ainsi que plusieurs autres, par la négligence des Copistes. Mais je ne puis me persuader que ce soit ici la vraie place de la lacune. Hérodote (1) dit plus bas qu'Anysis s'étoit refugié, au commencement de son regne, dans l'isle d'Elbo, & que cette isle demeura (2) inconnue jusqu'à Amyrtée, pendant plus de 700 ans. Les Egyptiens s'étant révoltés (3) contre les Perses, ils élurent Inaros pour Roi, & lui associerent Amyrtée. Les Athéniens leur envoyerent des secours, & battirent les Perses (4) en plusieurs rencontres. Mais enfin obligés de se retirer, les Egyptiens se soumirent, excepté (5) Amyrtée, qui se refugia dans les marais, ou l'isle d'Elbo. Inaros ayant été trahi par les siens, fut pris & mis en croix. Cette guerre ayant commencé, selon (6) Diodore, l'an 4251 de la période Julienne, 463 ans avant notre ére, a dû finir l'an 4256 de la même période, 458 ans avant notre ére, & la seconde année de la quatre-vingtieme

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXXXVII.

(2) Id. ibid. §. CXL.

(3) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. LXXI. Thucydid. Lib. I, §. CX.

(4) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. LXXIV & seq.

(5) Thucydid. Lib. I, §. CX. Diodor. Sicul. Lib. XI, §. LXXVII.

(6) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. LXXI.

Olympiade, peu avant la troiſieme, c'eſt-à-dire, vers le mois de Juin. Il faut ſe rappeller que le Cycle de Méton n'étant point encore connu, l'année civile des Athéniens commençoit en Janvier, & l'année olympique au ſolſtice d'été. Cependant Diodore de Sicile met la fin de cette guerre l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant notre ére. Mais il vaut mieux s'en rapporter à Thucydides, qui aſſure qu'elle (1) dura 6 ans. Amyrtée ſe refugia donc dans l'iſle d'Elbo, l'an 4256 de la période Julienne, 458 ans avant notre ére. C'eſt de cette époque qu'il faut compter les 700 ans & plus qu'il y a de la retraite de ce Prince dans l'iſle d'Elbo, juſqu'à la ſortie d'Anyſis de la même iſle. Si l'on retranche 700 de 4256, on aura l'an 3556 de la période Julienne, 1158 ans avant notre ére. Mais Chéops régnoit alors. Si l'on ſuppoſe, comme il le faut néceſſairement, que c'étoit la ſeconde année du regne d'Anyſis, il ne ſe trouvera que 112 ans entre la derniere année de Protée, & la premiere ou ſeconde année d'Anyſis : je dis la derniere année de Protée, parce que ce Prince reçut à ſa cour Ménélas, qui revenoit de l'expédition de Troie, & qu'il peut être mort la même année. Mais comment placer dans ce court eſpace de temps, les regnes de cinq Rois, dont l'un régna 50 ans & l'autre 56 ans, de l'aveu d'Hérodote & de Diodore ? Il eſt donc

(1) Thucyd. Lib. I, §. CX.

évident qu'il y a erreur dans le nombre des années qui s'écoulerent entre la ſortie d'Anyſis de ſa retraite dans l'iſle d'Elbo, & l'entrée d'Amyrtée dans le même aſyle. Si l'on prétend qu'il y a eu quelques Princes d'omis entre Aſychis & Anyſis, & qu'on en a oublié quelques autres entre Anyſis & Séthos, c'eſt ſuppoſer gratuitement deux lacunes, & forcer à diminuer encore l'intervalle qui ſe trouve entre la ſortie d'Anyſis de l'iſle d'Elbo, & la retraite d'Amyrtée dans la même iſle. D'ailleurs, Aſychis & Anyſis ſe ſuccedent dans Diodore, ainſi que dans Hérodote, ſi le premier eſt le même que Tnéphachthus, & le ſecond que Bocchoris, comme je l'ai conjecturé plus haut.

Il me paroît évident, d'après cet expoſé, qu'il faut placer au commencement du paragraphe CXLI, la lacune que M. le Préſident Bouhier ſuppoſoit au commencement du paragraphe CXXIV; & l'expreſſion d'Hérodote μετὰ δὲ τοῦτον *après celui-ci*, ſemble nous y inviter. En effet, ſi Hérodote avoit parlé, après Anyſis, de ſept Rois, ou même d'un plus grand nombre, il eſt hors de doute qu'après avoir fait mention du dernier de ces ſept Rois, il auroit pu s'exprimer de la même maniere.

Quoique la durée des regnes de la plupart de ces Princes ne ſoit fondée que ſur des conjectures, je ne crois pas m'être beaucoup écarté de la vérité; & ſi je ne puis prouver la durée des regnes de quelques-uns de ces Princes, il eſt du

moins impoſſible de prouver le contraire. Anyſis doit être monté ſur le trône vers l'an 3702 de la période Julienne, 1012 ans avant notre ére. Il ſe ſera refugié dans l'iſle d'Elbo l'année ſuivante; & après un ſéjour de 50 ans dans cette iſle, il en ſera ſorti l'an 3753 de la période Julienne, 961 ans avant notre ére. Comme ce Prince a régné encore quelques années après avoir recouvré ſes Etats, j'ai cru devoir fixer ſa mort en 3760 de la période Julienne, 954 ans avant notre ére. Séthos étant monté ſur le trône vers l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant Jéſus-Chriſt, comme on le verra dans peu, il ſe trouvera entre ces deux Princes un intervalle de 241 ans, qu'il faudra remplir par quelques-uns de ces Princes nommés par Diodore de Sicile. Mais que faire des autres Rois que cet Hiſtorien place entre Phéron ou Séſoſtris II, & Protée, & entre Remphis ou Rhampſinite, & Chemmis? Je réponds qu'il faudra les mettre entre Ménès & Mœris, l'un le premier, l'autre le dernier de ces trois cents trente Rois dont (1) parle Hérodote. Il paroît que Diodore de Sicile a mis un ſi grand nombre de Princes après Séſoſtris, parce que regardant Danaüs comme le frere de ce Prince, il a voulu faire accorder ſon regne avec celui de Danaüs à Argos. Cet intervalle de 241 ans, ſuppoſe ſept Princes qui ont été omis par la négligence des Copiſtes.

(1) Herodot. Lib. II, §. C.

Cette négligence a occasionné plusieurs autres erreurs. Il est impossible que Sabacos soit le Prince Ethiopien qui ait forcé Anysis à se refugier dans les marais. En effet, si, après un regne de 50 ans, il abandonna l'Egypte vers l'an 3753 de la période Julienne, 961 ans avant notre ére, il ne peut être le Prince de même nom qui (1) fit mourir Nécos, pere de Psammitichus. Quand on supposeroit que cette violence de Sabacos est de la derniere année de son regne, c'est-à-dire, de l'an 3753 de la période Julienne, 961 ans avant notre ére, & que Psammitichus ne faisoit que de naître, il ne s'ensuivroit pas moins que Psammitichus auroit eu 290 ans, lorsqu'il fut élu l'un des douze Rois; ce qui est absurde. Il est naturel d'imaginer que ce fut un autre Prince Ethiopien qui chassa Anysis de ses Etats; que lorsque ce Prince abandonna l'Egypte, Anysis sortit de sa retraite, & reprit les rênes du gouvernement; qu'après sa mort, le trône fut occupé par plusieurs Princes Egyptiens omis par les Copistes; que sous le dernier de ces Princes, Sabacos, Roi d'Ethiopie, envahit l'Egypte, & que vers la derniere année de son regne, c'est-à-dire, vers l'an 4000 de la période Julienne, 714 ans avant notre ére, il fit mourir Nécos. Psammitichus, fils de Nécos, n'avoit alors qu'un an, ou même il ne faisoit que de naître. On le transporta en (2) Syrie, afin de

(1) Herodot. Lib. II, §. CLII.

(2) Id. ibid.

le ſouſtraire à la cruauté de Sabacos. Séthos occupa le trône, après que Sabacos ſe fut retiré dans ſes Etats. Ce Prince régna 40 ans, & mourut en 4041 de la période Julienne, 673 ans avant notre ére. Il y eut une anarchie de 2 ans. Cette anarchie fut ſuivie de l'élection des douze Rois, du nombre deſquels étoit Pſammitichus. Ces douze Rois régnerent enſemble 15 ans, & Pſammitichus, qui les chaſſa, régna 54 ans en tout; ſavoir, 15 ans conjointement avec les onze autres Rois, & 39 ans ſeul. Ces douze Rois monterent ſur le trône en 4043 de la période Julienne, 671 ans avant notre ére; & Pſammitichus, qui avoit alors 43 ans, étant mort vers l'an 4097 de la période Julienne, 617 ans avant notre ére, étoit alors âgé de 97 ans. Je ne vois pas qu'il ſoit poſſible d'éviter les contradictions qui naiſſent du texte actuel d'Hérodote, ſi l'on n'admet pas ces ſuppoſitions; & le grand âge que je donne à Pſammitichus, n'eſt point une raiſon ſuffiſante pour les faire rejetter, puiſqu'il y a des hommes qui pouſſent encore plus loin leur carriere.

Ces erreurs ne ſont pas les ſeules qu'aient commiſes les Copiſtes. Hérodote dit, ſur la fin du paragraphe CXL, que l'iſle d'Elbo, qui avoit ſervi d'aſyle à Anyſis, n'avoit point été découverte, pendant plus de 700 ans, par les Rois ſes ſucceſſeurs, juſqu'à Amyrtée, qui s'y refugia, ἔτεα ἐπὶ πλέω ἢ ἑπτακόσια οὐκ οἷοί τε ἦσαν αὐτὴν (τὴν νῆσον) ἀνευρεῖν οἱ πρότεροι γενόμενοι βασιλῆες Ἀμυρταίου. Périzo-

nius eſt, je crois, le premier qui ſe ſoit apperçu qu'il y avoit erreur dans les chiffres, & qu'il falloit (1) lire ἔτεα ἐπὶ πλέω ἢ τριακόσια, pendant plus de 300 ans. M. le Préſident Bouhier adoptoit auſſi (2) ce changement, & M. Weſſeling étoit auſſi du même ſentiment dans ſes notes ſur ce paſſage d'Hérodote. Cet accord me paroît une preuve convaincante qu'il y a erreur dans le texte d'Hérodote. Quant au nombre d'années que ſubſtituent ces Savants à celui qu'on y liſoit auparavant, cela dépend, & de l'année de la ſortie d'Anyſis de l'iſle d'Elbo, & de celle où Amyrtée s'y refugia. On ſent aſſez, ſans que j'en avertiſſe, que ces années, & ſur-tout celle où Anyſis ſortit de ſon aſyle, ont été arrangées d'après le ſyſtême que ces Savants s'étoient fait ſur la Chronologie des Rois d'Egypte. Quant au mien, j'ai ſuivi Hérodote; & ſi je me ſuis livré quelquefois à des conjectures, ce n'a été que lorſque cet Hiſtorien n'avoit pas déterminé la durée du regne de tel ou tel Prince. Je m'en ſuis permis dans ces cas-là ſeulement; & ces conjectures, bien loin de pécher contre la vraiſemblance, s'accordent avec la durée des regnes qui a été déterminée par Hérodote & par les autres Hiſtoriens. Je ne me ſuis donc pas beaucoup écarté de la vérité, en faiſant ſortir

(1) Jac. Perizonii Ægypt. origin. inveſtigatio, Cap. XI, pag. 202.

(2) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. VII, page 70.

Anyſis du lieu de ſa retraite l'an 3753 de la période Julienne, 961 ans avant notre ére. A l'égard de l'année où Amyrtée ſe refugia dans la même iſle, j'ai pris pour mes guides Thucydides & Diodore de Sicile; & c'eſt d'après ces Hiſtoriens, que j'ai fait entrer Amyrtée dans ſon aſyle l'an 4256 de la période Julienne, 458 ans avant notre ére, comme on l'a vu plus haut. Il y a donc entre la ſortie d'Anyſis de l'iſle d'Elbo, & la retraite d'Amyrtée dans la même iſle, un intervalle de 503 ans. Indépendamment que M. le Préſident Bouhier a arrangé la Chronologie des Rois d'Egypte d'une maniere aſſez arbitraire, quoique à l'entendre il faſſe profeſſion de ſuivre Hérodote, il s'eſt encore trompé au ſujet d'Amyrtée, en s'en rapportant au (1) Syncelle, qui met ce Prince ſous Darius Nothus, & l'an 4297 de la période Julienne, 417 ans avant notre ére. Ce Savant auroit dû ſentir que le témoignage du Syncelle n'étoit d'aucune autorité, quand il étoit contredit par des Hiſtoriens graves & contemporains. Il me paroît donc évident qu'il faut ſubſtituer πεντακόσια à ἑπτακόσια, de la maniere ſuivante. ἔτεα ἐπὶ πλέω ἢ πεντακόσια οὐκ ὅοί τε ἦσαν αὐτὴν ἀνευρεῖν οἱ πρότεροι γενόμενοι βασιλῆες Ἀμυρταίου. « Les Rois qui précéderent Amyrtée, ne purent la découvrir pendant » plus de 500 ans ». J'ai vu avec plaiſir que cette

(1) Syncelli Chronogr. pag. 76. Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. I, page 6.

conjecture étoit venue à l'esprit de M. Borheck, Principal du College de Bielfeld, qui a donné en 1781 à Lemgow une édition d'Hérodote, toute grecque & sans notes. Il eût été à désirer qu'il eût averti ses lecteurs qu'il s'écartoit de la leçon reçue, & qu'il eût donné les raisons du changement qu'il faisoit au texte.

Je passe maintenant au regne de Séthos. Si nous ignorons quand ce Prince monta sur le trône, du moins sommes-nous assurés qu'il mourut vers l'an (1) 4041 de la période Julienne, 673 ans avant notre ére. Il est également certain qu'il battit (2) Sanacharib en 4002 de la période Julienne, 712 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire sur les Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres. Je ne crois donc pas m'écarter beaucoup de la véritable époque du commencement de son regne, en supposant qu'il régna 40 ans, & qu'il monta sur le trône l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére. Cette conjecture est fondée sur ce que Sabacos, qui précéda immédiatement Séthos, fit mourir Nécos, pere de Psammitichus, comme on vient de le voir. En effet, si l'on plaçoit le regne de Séthos antérieurement à cette année, il faudroit

---

(1) La suite des Rois d'Egypte en fournit une preuve complete.

(2) Voyez mon Mémoire sur les Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres.

que Pſammitichus eût pouſſé ſa carriere juſqu'à un âge où les hommes parviennent trop rarement, pour ſuppoſer, ſans aucun autre motif, que ce Prince ſe ſoit trouvé dans ce cas.

La famille royale ſe trouvant éteinte par la mort de Séthos, les Egyptiens (1) recouvrerent leur liberté. Mais comme ils étoient accoutumés au gouvernement monarchique, ils ſongerent à établir un Roi. Les aſpirants au trône ſe préſenterent en grand nombre; mais leurs prétentions furent étouffées par celles des douze plus puiſſants. L'autorité de ceux-ci & leurs richeſſes étoient à-peu-près égales. Les brigues, les cabales, le crédit ſe contre-balançoient. Aucun d'eux ne vouloit ſe déſiſter. Il eût fallu néceſſairement recourir à la voie des armes. On prit un parti plus ſage. Les douze candidats furent élus conjointement avec une égale autorité. Cet arrangement, qui concilia leurs intérêts, ne dut avoir lieu que lorſque chacun de ces douze Seigneurs eût reconnu l'impoſſibilité de réunir en ſa faveur les ſuffrages de la majeure partie de la nation. Les manœuvres qu'il fallut employer, les batteries & les contre-batteries qu'il fallut dreſſer, les brigues, les cabales, les pourparlers, exigerent un temps aſſez conſidérable; & je crois volontiers, avec (2) Diodore de Sicile, qu'il y eut immédiatement avant le regne de ces douze Princes, une anarchie de 2 ans.

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLVII.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVI, pag. 76.

Hérodote ſemble (1) inſinuer que ces douze Rois furent établis auſſi-tôt après la mort de Séthos. Je ne puis me le perſuader, par les raiſons que je viens d'alléguer. Quoi qu'il en ſoit, ces douze Princes ayant été élus, ils ſe partagerent l'Egypte, s'engagerent à ne jamais ſe détruire, & cimenterent leur union en s'alliant les uns avec les autres. Un oracle leur avoit prédit que celui d'entr'eux, qui feroit avec un vaſe d'airain, des libations dans le temple de Vulcain, régneroit ſeul ſur toute l'Egypte. Ces Princes célébroient enſemble des fêtes. Le dernier jour de celle (2) de Vulcain, étant aſſemblés dans le temple de ce Dieu, le Grand-Prêtre leur ayant préſenté des coupes d'or pour faire les libations accoutumées, il ne s'en trouva que onze. Pſammitichus, le dernier de ces douze Rois, ſe ſervit de ſon caſque pour faire les libations. Les autres Rois s'en étant apperçus & s'étant rappellés l'oracle, interrogerent Pſammitichus; & comme ils eurent reconnu que ce Prince ne s'étoit pas ſervi de ſon caſque de deſſein prémédité, ils ne voulurent point le faire mourir, & ſe contenterent de le reléguer dans les marais. Ce mauvais traitement ayant indiſpoſé Pſammitichus contre ſes collegues, il chercha les occaſions de s'en venger. Elle ne tarda pas à ſe préſenter. Des (3) Ioniens & des Cariens, que

(1) Loco laudato.

(2) Herodot. Lib. II, §. CLI.

(3) Id. ibid. §. CLII. Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVI.

l'amour du butin portoit à courir les mers, aborderent en Egypte. Il les prit à sa solde; & avec leur secours, & celui des Egyptiens de son parti, il battit les onze Rois, & devint seul maître de l'Egypte. Hérodote ne dit point combien de temps ces douze Rois régnerent. Diodore de Sicile supplée à son omission, & (1) assure que ce fut 15 ans. Hérodote (2) donne 54 ans de regne à Psammitichus. Si l'on retranche les 15 ans qu'il régna conjointement avec les onze autres Rois, il se trouvera qu'il aura régné seul 39 ans.

Son fils Nécos lui succéda. Il essaya de (3) joindre, par un canal, la méditerranée avec la mer rouge; mais n'ayant point réussi, il équipa deux flottes, l'une sur le Golfe Arabique, l'autre sur la méditerranée. Il fit la guerre aux Assyriens; mais comme il falloit qu'il passât sur les terres des Juifs, Josias (4) vint à sa rencontre & lui livra bataille. Josias la perdit & fut tué. Cette bataille se donna près de Mageddo. Hérodote nomme cette ville Magdole. Magdole étoit de

---

pag. 76 & 77. Diodore de Sicile y joint des Arabes. Mais comme ces mots ne se trouvent point en plusieurs excellents manuscrits, je crois qu'ils ont été ajoutés par quelque Copiste, & qu'il faut les retrancher.

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVI, pag. 76.

(2) Herodot. Lib. II, §. CLVII.

(3) Id. ibid. §. CLVIII, CLIX.

(4) Reg. Lib. IV, Cap. XXIII, ℣. 29 & 30. Herod. Lib. II, §. CLIX.

la basse Egypte, & peu éloignée de la méditerranée. L'Itinéraire d'Antonin l'appelle (1) Magdolos, & la place à douze mille de Péluse. Cette Ville étoit trop éloignée des Etats de Josias, & ce Prince, qui n'étoit point en guerre avec les Egyptiens, se seroit donné de garde de venir attaquer Nécos dans ses Etats. Il y avoit, dans la Tribu de (2) Manasses, près de celles d'Issachar & d'Aser une ville nommée Mageddo. Elle se trouvoit sur la route que devoit prendre Nécos pour entrer en Assyrie. Ce fut en ce lieu que se donna cette (3) bataille, si funeste à Josias. Hérodote connoissoit médiocrement la Judée. Trompé (4) par la ressemblance des noms, il paroît avoir confondu Mageddo avec Magdole. Ce même Prince ayant (5) abandonné l'entreprise du canal, ordonna à des Phéniciens de s'embarquer sur la mer rouge, & de revenir en Egypte par les colonnes d'Hercule & la méditerranée. Ce voyage réussit, & les Phéniciens racontèrent, à leur retour, des particularités que nous examinerons en leur lieu. Je ne m'étendrai pas davantage sur les actions de ce Prince; il me suffit de dire qu'il régna (6) 16 ans.

---

(1) Antonini Itinerar. pag. 171.
(2) Judic. Cap. I, ℣. 27. Jos. Cap. XVII, ℣. 11.
(3) Reg. IV, Cap. XXIII, ℣. 29.
(4) Marsham Chronic. Can. pag. 531.
(5) Herodot Lib. IV, §. XLII.
(6) Id. Lib. II, §. CLIX.

Son fils Pſammis lui ſuccéda & (1) régna 6 ans. Apriès, fils de Pſammis, régna (2) vingt-cinq ans. Diodore de Sicile met (3) quatre générations entre Pſammitichus & Apriès, quoiqu'il n'y ait eu, entre ces deux Princes, que Nécos & Pſammis. Il ſuit en cela l'uſage des Grecs, qui comptoient toujours les deux extrêmes. Je crois preſque inutile d'obſerver que Diodore donne à Apriès trois années de regne moins qu'Hérodote. L'autorité de notre Hiſtorien doit prévaloir par les raiſons ci-deſſus alléguées.

Amaſis, qui s'étoit (4) emparé de la couronne, régna 44 ans. Jules Africain dit (5) auſſi la même choſe dans la Chronographie du Syncelle. Ce fut contre ce Prince que marcha Cambyſes, Roi de Perſe. Il n'étoit plus en vie, lorſque Cambyſes entra en Egypte. Pſamménit, fils d'Amaſis, avoit pris ſa place. Son regne ne fut que de ſix mois. Cambyſes monta ſur le trône de Perſe, ſelon le Canon de Ptolémée, l'an 219 de l'ére de Nabonaſſar, qui répond à l'an 4185 de la période Julienne, 529 ans avant notre ére, & attaqua l'Egypte (6) la 3^e^ année de la LXIII^e^ Olympiade, c'eſt-à-dire, vers le mois de Juin de l'an 4189

(1) Herodot. Lib. II, §. CLX.
(2) Id. ibid. §. CLXI.
(3) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXVIII, pag. 78.
(4) Herodot. Lib. III, §. X.
(5) Syncelli Chronogr. pag. 75.
(6) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII, pag. 79.

de la période Julienne, 525 ans avant notre ére.

La ſomme des regnes depuis & compris les douze Rois, juſques & compris Pſammenit, eſt de 145 ans 6 mois. Si on déduit cette ſomme de l'an 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, qui eſt l'époque de la conquête d'Egypte par Cambyſes, on aura le milieu de l'an 4043 de la période Julienne, 671 pour le commencement du regne des douze Princes qui gouvernerent conjointement l'Egypte. Séthos étoit donc mort cette année, ou 2 ans plutôt, ſi l'on admet l'anarchie de Diodore; & comme le commencement de ſon regne eſt à-peu-près de l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére, il s'enſuit qu'il régna 40 ans & quelques mois, en ſuppoſant avec Diodore qu'il y eut entre Séthos & les douze Rois, une anarchie de 2 ans, ou 42 ans & quelques mois, ſi l'on aime mieux s'en rapporter à Hérodote.

Mon Ouvrage étoit déja ſous preſſe, lorſque, dans un entretien que j'eus ſur la Chronologie des Egyptiens, avec quelques perſonnes éclairées, l'on me fit des obſervations. Ces obſervations ne m'étoient pas inconnues; mais je les avois négligées, parce qu'il m'avoit paru qu'il étoit très-facile d'y répondre. Cependant ayant depuis réfléchi que quelqu'autre pourroit me faire les mêmes objections, & s'imaginer qu'elles détruiſoient ſans reſſource le ſyſtême d'Hérodote, j'ai cru devoir les prévenir, avant que de paſſer au Canon chronologique.

M. Desvignoles, savant distingué, prétendoit (1) qu'en Hébreu le mot de *jours* signifioit souvent des *années*. Il avoit jugé, par la conformité de la langue Hébraïque avec la Chaldaïque, que les Chaldéens, abusant de l'équivoque du terme, avoient fait passer pour des *années*, ce qui n'étoit que des *jours*. Il disoit des Egyptiens la même chose, mais avec un peu plus de fondement; car Suidas assure que les Egyptiens appelloient les *jours* des *années*, οἱ μὲν γὰρ τὰς ἡμέρας ἐνιαυτοὺς ἐλάμβανον. A la faveur de cette équivoque, ils avoient fait, ajoute-t-il, illusion aux Grecs. Telle étoit la maniere de penser de M. Desvignoles.

Suidas ne s'étoit pas contenté de dire ce que l'on vient de voir; il avoit encore dit (2) que le Soleil, Ἥλιος, fils de Vulcain, avoit régné 4477 jours; ce qui faisoit 12 ans 3 mois & 5 jours. Ce sentiment ne lui étoit pas particulier, & on le trouve en entier dans la (3) Chronique Pascale, avec cette seule différence que l'Auteur de cette Chronique met 4 jours au lieu de 5 : car je ne crois pas devoir m'arrêter à la version latine, où, par l'inadvertence de l'Imprimeur, on a mis 5477 pour 4477.

---

(1) Chronologie de l'Histoire sainte, Liv. VI, Chap. IV, page 649.

(2) Suidas Voc. Ἥλιος, tom. II, pag. 55.

(3) Chronic. Pasch. pag. 45, D.

Cette opinion me paroît plus ancienne que Suidas & que l'Auteur de la Chronique Paſchale. Plutarque (1) avoit dit avant eux, que l'année Egyptiene étoit d'un mois, & qu'enſuite elle avoit été de quatre. C'eſt pourquoi, ajoute-t-il, quoique les Egyptiens habitent un pays très-nouveau, ils paſſent cependant pour très-anciens, & ils comptent dans leurs généalogies une multitude immenſe d'années, parce qu'ils mettent les mois pour des années.

Ces opinions, qui me paroiſſent avoir été enfantées par les Juifs, furent dans la ſuite adoptées par les Chrétiens, & même par quelques Grecs attachés au culte de leur pays. Les Juifs, dans le temps de leur captivité en Egypte, occupés de travaux ſerviles, & plongés dans l'ignorance, n'avoient pas le temps de s'inſtruire de l'ancienneté de l'Egypte; & quand même ils l'auroient eu, ils n'étoient pas aſſez habiles pour diſcuter les prétentions des Egyptiens, & pour en démontrer la futilité. Mais lorſque ce peuple eut acquis ſous les Rois un gouvernement ſtable, le commerce & les liaiſons qu'il eut avec le reſte de l'Orient, où les ſciences étoient cultivées, lui inſpira du gout pour les connoiſſances humaines, & les Livres ſaints ſont une preuve qu'il y avoit fait d'aſſez grands progrès. Ce fut peut-être alors qu'ayant connu plus particuliérement les Egyptiens & leurs

(1) Plutarch. in Numâ, pag. 72, B.

Annales, les Juifs s'apperçurent que ces Annales contrediſoient manifeſtement celles qui étoient conſignées dans leurs Livres. Ils ne doutoient point & ne pouvoient douter de l'authenticité des leurs, & devoient rejetter en conſéquence celles des autres peuples. Les rejetter abſolument, cela leur paroiſſoit ſans doute trop hardi. Les diſcuter, cela auroit exigé de la critique & des connoiſſances qu'ils n'avoient pas alors. Ils prirent un tempérament; les uns, en diſant que les jours étoient des années; les autres, que les mois étoient des années; d'autres enfin, qui faiſoient remonter plus haut l'origine des Egyptiens, en prétendant que l'année Egyptiene n'étoit compoſée que de 4 mois. Je ne donne point cela comme certain. Mais quel autre peuple que le peuple Juif, avoit intérêt à conteſter aux Egyptiens leur ancienneté? Ce n'étoit pas aſſurément les Aſſyriens. Ils ſe croyoient au moins auſſi anciens que les Juifs, & n'avoient garde d'examiner de trop près les Annales des Egyptiens, de crainte de faire naître à d'autres le déſir de diſcuter les leurs. Il importoit auſſi très-peu aux Grecs que les Egyptiens ſe perdiſſent dans la nuit des temps. Ils n'avoient aucune lumiere ſur la création du monde, & quelques-uns d'entr'eux croyoient le monde éternel. Il n'en étoit pas de même des Juifs. Ils ſavoient que le monde avoit été créé, & ils n'ignoroient pas combien il s'étoit écoulé d'années depuis la création juſqu'à leurs jours. Ce ſont donc les Juifs qui ont dû

imaginer ce ſyſtême conciliatoire, parce qu'ils ſont les ſeuls qui aient eu intérêt à le faire.

Les Grecs ne connurent les Juifs qu'après les conquêtes d'Alexandre, & je croirois volontiers qu'ils n'eurent connoiſſance de leurs livres, qu'après la traduction qui en fut faite ſous Ptolémée Philadelphe. Ce ne fut peut-être qu'après cette époque, que les Juifs, qui s'étoient beaucoup multipliés en Egypte, & ſur-tout à Alexandrie, commencerent à écrire en Grec; & je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vérité, en ſuppoſant que ce ne fut que dans ce temps-là qu'ils imaginerent le moyen de concilier les Annales des Egyptiens avec les leurs, quoique j'aie avancé un peu plus haut qu'ils l'avoient peut-être fait dès le temps de leurs Rois. Quoi qu'il en ſoit, je penſe que ce ſyſtême reſta inconnu aux Grecs, ou que s'il parvint à leur connoiſſance, ils n'y firent aucune attention, parce que ne croyant pas à la divinité des Ecritures, les ſentiments des Juifs leur importoient aſſez peu. Mais le Chriſtianiſme s'étant établi, ceux d'entre les Chrétiens qui étoient inſtruits, crurent que le tempérament imaginé par les Juifs, étoit excellent pour détruire la haute antiquité des Egyptiens. Ils l'adopterent en conſéquence dans leurs écrits, & ce fut alors qu'il fut connu des Grecs.

Si les Juifs s'étoient appliqués, du temps de leurs Rois, à l'étude de l'Hiſtoire d'Egypte, je ne doute pas qu'à l'aide d'une ſaine critique, ils ne

fussent parvenus à répandre du jour sur les regnes des Dieux, & qu'ils n'eussent retranché de la liste des Rois un grand nombre de Princes imaginaires, sans être obligés de recourir au systême qui transformoit les jours en années. Ce systême, qui paroît ingénieux, & qui semble au premier coup d'œil donner des bornes raisonnables à la durée du Royaume d'Egypte, est dans le fond insuffisant & puérile : car Ménès, premier Roi de ce pays, étant monté sur le trône 11000 ans avant Sésostris, & ayant été suivi de trois cents trente Rois jusqu'à Sésostris, si l'on suppose que ce sont 11000 jours, il s'ensuivra que ces trois cents trente Rois n'auront régné chacun qu'un peu plus de 33 jours l'un portant l'autre. Si ces années sont des mois, le regne de chacun de ces Princes sera de 2 ans 9 mois l'un portant l'autre ; ce qui n'est gueres moins absurde. Ce n'est pas tout : il ne suffisoit pas d'avancer que les Egyptiens avoient pris les jours pour des années ; il falloit le prouver. Macrobe, l'un des plus savants hommes qui aient été, s'inscrit en faux contre cette opinion, lorsqu'il dit : *Anni* (1) *certus modus apud solos semper Ægyptios fuit.*

Hérodote mérite notre confiance dans tous les faits dont il a été témoin, ou qu'il a appris de personnes dignes de foi. Quant aux autres faits, il ne les garantit jamais, & toujours il ajoute ces

(1) Macrob. Saturnal. Lib. I, Cap. XII, pag. 169.

mots, on m'a dit. Parmi ces derniers faits, les uns ſont dans l'ordre des vraiſemblables, les autres ne le ſont pas. On peut croire les premiers, & l'on doit rejetter les ſeconds. Les Annales des Egyptiens deviennent vraiſemblables, ſi l'on ſuppoſe le monde éternel, ou qu'il a commencé à une période beaucoup plus reculée que celle que lui aſſigne l'Ecriture. Mais elles ceſſent de l'être, lorſqu'on admet cette même Ecriture. Eh! qui eſt-ce qui pourroit balancer entre un Ouvrage divinement inſpiré, & des Annales qui n'ont & ne peuvent avoir le même dégré de crédibilité? Si donc en diſcutant ces Annales, j'ai paru pencher vers le ſentiment d'Hérodote, je prie le lecteur d'être perſuadé que je ne l'ai fait que relativement aux opinions des autres Hiſtoriens, & ſans vouloir donner atteinte aux vérités énoncées dans les Livres ſaints.

§. XIII.

Canon chronologique des Rois d'Egypte, ſelon le ſyſtême d'Hérodote.

	Pér. Julien.	*Années av. J. C.*
Le gouvernement théocratique établi en Egypte.		
Les Grands-Prêtres des huit plus anciens Dieux, gouvernent ce pays. On ignore en quel temps commença leur regne.		
Les Grands-Prêtres des douze Dieux ſuivants s'emparerent de l'autorité, & commencerent à gouverner vers l'an . .	. . .	17570.

	Pér. Julien.	Années av J. C.
Les Grands-Prêtres des Dieux du troiſieme ordre, leur ſuccéderent. Celui d'Oſiris régna vers l'an		15570.
Ils furent dépoſſédés par celui d'Orus. L'on ignore en quel temps.		
Ménès, Ier Roi d'Egypte, regne 62 ans, ſelon Eratoſthenes. Syncelli Chronogr. pag. 91.		12356.
Trois cents vingt-neuf Rois, dont le dernier eſt Mœris, commencent à régner vers l'an		12294.
Mœris 68 ans. Vecchiéti.	3290.	1424.
Séſoſtris 44 ans	3358.	1356.
Phéron 18 ans.	3402.	1312.
Protée 50 ans.	3420.	1294.
Rhampſinite 66 ans. Manéthon. . . .	3470.	1244.
Chéops 50 ans. Hérodote.	3536.	1178.
Chéphren 56 ans. Hérodote.	3586.	1128.
Mycérinus 20 ans.	3642.	1072.
Aſychis 40 ans.	3662.	1052.
Anyſis 58 ans.	3702.	1012.
— ſe refugie dans l'iſle d'Elbo.	3703.	1011.
Un Prince Ethiopien s'empare de l'Egypte & la gouverne 50 ans.		
Anyſis ſort de l'iſle d'Elbo après la retraite du Prince Ethiopien. Hérodote. . . .	3753.	961.
— meurt 7 ans après, vers l'an . . .	3760.	954.
Intervalle de 241 ans, pendant lequel Sabacos, Roi d'Ethiopie, fait la conquête de l'Egypte & la gouverne 50 ans. .	3951.	763.
Séthos regne 40 ans.	4001.	713.
— bat les Aſſyriens.	4002.	712.

	Pér. Julien.	Années av. J. C.
Anarchie de 2 ans. Diodore de Sicile. .	4041.	673.
Douze Rois, du nombre desquels est Psammitichus, regnent ensemble 15 ans. Diodore de Sicile.	4043.	671.
Psammitichus regne seul 39 ans, en tout 54 ans. Hérodote.	4058.	656.
Nécos 16 ans. Hérodote.	4097.	617.
Psammis 6 ans. Hérodote.	4113.	601.
Apriès 25 ans. Hérodote.	4119.	595.
Amasis 44 ans. Hérodote.	4144.	570.
Psamménit 6 mois. Hérodote.	4189.	525.
Conquête de l'Egypte par Cambyses. . .		
Amyrtée se refugie dans l'isle d'Elbo. . .	4256.	458.
Intervalle entre la sortie d'Anysis de sa retraite dans l'isle d'Elbo, & l'entrée d'Amyrtée dans cette même isle . . 503 ans.		

CHAPITRE II.

Fondation de la ville de Tyr.

JOSEPH raconte dans ses (1) Antiquités Judaïques, que la ville de Tyr fut fondée 240 ans avant la construction du temple de Jérusalem par Salomon, c'est-à-dire, l'an 3462 de la période Julienne, 1252 ans avant notre ére. Ce sentiment a été adopté par (2) Eusebe & la plupart

(1) Joseph. Antiq. Jud. Lib. VIII, Cap. III, §. I, p. 422.
(2) Euseb. Chronic. pars poster. pag. 88.

des Chronologiſtes modernes, tels que le P. Pétau, le Chevalier Marsham, &c., qui ne different entr'eux, que parce qu'ils placent la conſtruction du temple en différents temps. Euſebe ne ſe croyoit point aſſuré de cette date, puiſque dans (1) un autre endroit il met ſous l'an 562, de la naiſſance d'Abraham, qui répond à l'an 3159 de la période Julienne, 1555 ans avant notre ére, que Phœnix & Cadmus, partis de Thebes en Egypte, régnerent à Tyr & Sidon. Tyr étoit donc déja fondée, & c'étoit auſſi le ſentiment d'Hérodote; car il dit poſitivement (2) que les Grecs, qui enleverent Europe, étoient abordés à Tyr. Je place ce rapt en 3162 de la période Julienne, 1552 ans avant notre ére. Ainſi je ne m'éloigne pas de l'opinion d'Euſebe, quant au temps où Cadmus vivoit à Tyr.

Si je voulois rapporter les ſentiments de tous les Ecrivains anciens & modernes ſur la fondation de Tyr, il faudroit alonger de beaucoup ce Chapitre, & le lecteur ne me ſauroit aucun gré d'avoir réfuté des opinions qui ſe détruiſent d'elles-mêmes, & dont la futilité eſt manifeſte. Je crois devoir m'en tenir au ſentiment d'Hérodote, le plus ancien, le plus ſavant & le plus inſtruit de tous les Hiſtoriens, ſans cependant prétendre le garantir, parce qu'il eſt manifeſtement en contra-

---

(1) Euſeb. Chronic pars poſter. pag. 72.
(2) Herodot. Lib. I, §. II.

diction avec ce que l'Ecriture raconte du déluge universel. Cet Ecrivain s'exprime de la maniere la plus claire. « Je me (1) transportai, dit-il, à » Tyr en Phénicie. J'y vis un temple superbe de » l'Hercule Tyrien. Les Prêtres me dirent que » ce temple étoit auſſi ancien que la Ville, & » qu'il y avoit 2300 ans que la Ville étoit bâtie ».

Le voyage d'Hérodote eſt à-peu-près de l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant notre ére. Donc la fondation de Tyr eſt de l'an 1954 de la période Julienne, 2760 ans avant notre ére, c'eſt-à-dire, 432 ans avant l'époque aſſignée par le P. Pétau au déluge de Noé.

Les connoiſſances en Hiſtoire naturelle, que l'on a pouſſées dans ce ſiecle beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit fait dans les ſiecles précédents, paroiſſent confirmer ce que raconte le pere de l'Hiſtoire de l'antiquité de certains peuples. Le plus ſûr cependant eſt de s'en tenir au récit des Livres ſaints. Ainſi quand je parois adopter le ſentiment d'Hérodote, je veux dire ſeulement que nous n'aurions aucun motif raiſonnable qui pût nous engager à rejetter ſon témoignage, ſi nous n'avions pas les Livres des Juifs, qui nous ſervent & doivent nous ſervir de regle.

---

(1) Herodot. Lib. II, §. XLIV.

CHAPITRE III.

Des Rois d'Assyrie.

J'AI d'autant moins intention de m'étendre beaucoup sur les Rois d'Assyrie, que ce travail est ingrat, que ce sujet exigeroit un volume entier, & qu'Hérodote, que j'ai principalement en vue d'éclaircir, parle peu de ces Princes & des révolutions de cet Empire.

Les (1) Assyriens, dit-il, avoient été 520 ans les maîtres de l'Asie supérieure, lorsque les Medes leur en enleverent l'Empire. Cette révolution arriva l'an 3967 de la période Julienne, 747 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé Chapitre IV, concernant les Rois Medes, & sous un Prince efféminé, que tous les Ecrivains nomment Sardanapale. Or, j'ai démontré (2) qu'il n'y avoit eu qu'un Prince de ce nom. Donc tous les anciens Auteurs placent la destruction de cet Empire à l'époque que je lui ai assignée. On pourroit m'objecter que les Livres des Juifs & (3) Hérodote lui-même, parlent de cet Empire, comme subsistant encore après cette époque. Je n'en discon-

(1) Herodot. Lib. I, §. XCV.

(2) Dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres en 1782, sur quelques époques des Assyriens.

(3) Herodot. Lib. I, §. CIII & CVI. Lib. II, §. CXLI.

viens point. Mais il faut faire attention qu'après la révolte des Medes & des Babyloniens, dont l'exemple fut suivi de plusieurs autres peuples, l'Empire d'Assyrie perdit tout son éclat, & qu'il s'éleva sur ses ruines d'autres Etats, qui attirerent sur eux les regards de tout l'Orient. En un mot, si cet Empire ne fut pas alors entiérement détruit, comme il ne joua plus, depuis cette époque, qu'un rôle secondaire sur la scene du monde, tous les Auteurs se sont accordés à le regarder comme n'existant plus. Hérodote (1) donne 520 ans de durée à cet Empire; donc il le fait commencer en 3447 de la période Julienne, 1267 ans avant notre ére. Cependant les anciens Ecrivains qui parlent de la fondation de cet Empire, lui assignent une durée beaucoup plus considérable. Ctésias (2) lui donne 1360 ans; Diodore (3) de Sicile & (4) Æmilius Sura, 1310 ans; Castor (5) 1280, & (6) Velléius Paterculus 1070. Parmi des époques si discordantes, je crois impossible de discerner la véritable, à moins que l'on ne découvre dans la suite quelque ouvrage précieux; ce qui est plus à désirer qu'à espérer. Je ne puis cependant m'imaginer qu'Hérodote ne donne que 520 ans à la du-

(1) Herodot. Lib. I, §. XCV.
(2) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXI, pag. 135.
(3) Id. Lib. II, §. XXVIII, pag. 142.
(4) Vell. Patercul. Lib. I, Cap. VI, pag. 25.
(5) Syncelli Chronograph. pag. 205 & 206.
(6) Vell. Patercul. Lib. I, Cap. VI, pag. 22.

rée entiere de cet Empire. En examinant de près son texte, je crois entrevoir que cet Historien ne parle que du temps de sa plus grande gloire. Cette idée étoit déja venue à l'esprit de (1) feu M. le Président Bouhier. Il en est des Empires comme de l'homme; ils ont leur enfance, leur adolescence, leur virilité, leur vieillesse & leur caducité. Il est vraisemblable qu'Hérodote, en disant que les Assyriens furent 520 ans les maîtres de l'Asie supérieure, n'a voulu parler que de leur état le plus prospere, sans rien dire des années qui l'avoient précédé. S'il avoit écrit l'Histoire d'Assyrie, comme il s'y étoit (2) engagé, ou si, l'ayant écrite, elle étoit venue jusqu'à nous, nous ne serions pas obligés de recourir à des conjectures, & nous connoîtrions parfaitement l'époque à laquelle il faisoit remonter cet Empire; & son autorité feroit pencher la balance de son côté, soit que l'époque qu'il auroit donnée fût la même que l'une des quatre précédentes, soit qu'elle en fût différente. Mais puisque cet Ouvrage n'existe plus, & que peut-être il n'a jamais existé, j'ai cru devoir placer dans le Canon chronologique, les quatre époques précédentes, ne croyant pas devoir donner la préférence à l'une plutôt qu'à l'autre. Si cependant il étoit nécessaire d'opter, je me déciderois en faveur du calcul de Velléius Paterculus,

(1) Recherches & Dissert. sur Hérodote, Chap. II, p. 16.
(2) Herodot. Lib. I, §. CVI, CLXXXIV.

&

& voici mes raisons : 1°. cet Auteur assure (1) que Sardanapale étoit le trente-troisieme Roi depuis Ninus. Suivant la regle ordinaire des générations, ces Princes doivent avoir régné 1100 ans. Or, Velléius Paterculus leur en donne 1070. Ce nombre approche beaucoup, & cette approximation doit inspirer de la confiance; 2°. Diodore de Sicile dit que depuis (2) Ninyas, les Rois d'Assyrie se succéderent de pere en fils jusqu'à Sardanapale, pendant trente générations. Cet Auteur s'accorde donc avec Velléius sur le nombre des générations, & ne differe de cet Historien, qu'en ce qu'il fait subsister cet Empire 240 ans de plus. Il est donc vraisemblable que puisqu'il s'accorde avec Velléius sur le nombre des générations, il devroit aussi s'accorder avec lui sur la durée de cet Empire, & lui assigner environ 1100 ans; 3°. le même Velléius s'accorde plus avec Ctésias, qu'on ne le croit à la premiere vue. Le Canon de Jules Africain, fait d'après Ctésias, compte quarante Rois, selon le Syncelle; mais le même Canon n'en porte, selon Eusebe, que trente-six. Je sais que le Syncelle a reproché à Eusebe d'avoir retranché, pour des vues particulieres, quatre Rois de ce Canon. Mais que dire de Céphalion, Chronologiste estimé, qui assure que Ctésias n'en (3)

(1) Loco superius laudato.

(2) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXI, pag. 135.

(3) Syncelli Chronogr. pag. 167, C.

reconnoiſſoit que vingt-trois? Si ce nombre eſt viſiblement altéré, du moins n'eſt-il pas vraiſemblable qu'il le ſoit dans les deux chiffres qui le compoſent. Il eſt donc naurel de penſer qu'il l'eſt dans le premier ſeulement, & qu'il faut lire trente-trois au lieu de vingt-trois. Cette correction n'eſt point arbitraire. Elle eſt fondée ſur ce paſſage de Diodore de Sicile, Ecrivain qui fait profeſſion de ſuivre Ctéſias. « Les (1) autres Rois vécurent de » même que Ninyas, & ſe ſuccéderent de pere en » fils juſqu'à Sardanapale, pendant trente généra- » tions ». Ctéſias ne comptoit donc que trente-trois générations, puiſque de Ninus à Ninyas, il y a trois générations. Ainſi le calcul de Velléius, qui eſt fondé ſur un certain nombre de générations, eſt le plus juſte, & ceux de Ctéſias & de Diodore de Sicile, me paroiſſent devoir être réformés. Ninus doit être mis, d'après cet expoſé, en 2897 de la période Julienne, 1817 ans avant notre ére. Le catalogue de ſes ſucceſſeurs doit être abrégé, & Sardanapale, ſous qui les Medes & les Babyloniens ſe révolterent, doit être à-peu-près de l'an 3949 de la période Julienne, 765 ans avant notre ére. Il eſt le premier Roi d'Aſſyrie qui ait attaqué les Iſraélites. Il ravagea (2) leur pays vers la huitieme année de Manahem, Roi d'Iſraël, l'an 3951 de la période Julienne, 763 ans avant no-

(1) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXI, pag. 135.
(2) IV Reg. Cap. XV, ℣. 9.

tre ére. Les Medes ſecouerent le joug des Rois d'Aſſyrie l'an 3966 de la période Julienne, 748 ans avant notre ére. Les Babyloniens les imiterent l'année ſuivante, & les uns, & les autres aſſiégerent Sardanapale dans Ninive. Ce Prince, réduit aux abois, mit le feu à ſon palais, & ſe brûla avec ſes tréſors. Les Medes & les Babyloniens, contents de s'être affranchis, ſe retirerent dans leur pays, après avoir impoſé un tribut à Thelgath-Phal-Naſar, qui ſuccéda à Sardanapale. Ce Prince ayant rétabli la tranquillité dans ſes Etats, marcha contre Achaz, Roi de Juda. Cette expédition (1) eſt à-peu-près de la douzieme année d'Achaz, & regarde, par conſéquent, l'an 3985 de la période Julienne, 729 ans avant notre ére. On ignore en quelle année mourut ce Prince, & conſéquemment l'année où Salmanaſar lui ſuccéda. Tout ce qu'on ſait, c'eſt que Salmanaſar (2) impoſa un tribut à Oſée, Roi d'Iſraël, vers l'an 3987 de la période Julienne, 727 ans avant notre ére. Peu après, Oſée ayant refuſé de payer le tribut, Salmanaſar aſſiégea (3) Samarie vers l'an 3990 de la période Julienne, 724 ans avant notre ére; & l'ayant priſe après un ſiége de (4) 3 ans, il tranſporta en Aſſyrie ſes habitants, avec ceux du

---

(1) Paralipom. II, Cap. XXVIII, ℣. 20.
(2) IV Reg. Cap. XVII, ℣. 3.
(3) Id. ibid. ℣. 4, 5 & 6.
(4) Id. ibid.

Royaume d'Iſraël, l'an 3993 de la période Julienne, 721 ans avant l'ére vulgaire. Ce Prince étant mort, Sanacharib lui ſuccéda. Il entra en Judée; & ayant envoyé un de ſes Généraux à Jéruſalem, il paſſa en (1) Egypte vers l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére. Sanacharib fut (2) battu par les Egyptiens; & étant retourné dans ſes Etats, il fut tué à Ninive, dans le temple de Neſroch, par deux de ſes fils, Adramélech & Sarazar, vers l'an 4002 de la période Julienne, 712 ans avant notre ére. Ces deux parricides ſe voyant déteſtés des Aſſyriens, & pourſuivis comme des bêtes féroces, ſe refugierent en (3) Arménie, & laiſſerent la couronne à leur frere Aſarhaddon. Le Roi d'Arménie les accueillit, & leur donna des terres conſidérables dans ſes Etats. Ils furent (4) la ſouche de deux puiſſantes maiſons, les Arzéruniens & les Génuniens. Aſarhaddon tâcha de pacifier ſes Etats, & ne ſongea point à attaquer ſes voiſins.

Déjocès venoit d'être élu Roi de Médie. Ce Prince, qui vouloit s'affermir ſur le trône, ne s'occupa point de conquêtes, & ſe contenta de

---

(1) IV Reg. Cap. XVIII, ℣. 13, &c.

(2) IV Reg. Cap. XIX, ℣. 35, &c. Herodot. Lib. II, §. CXLI. Moſes Chorenenſis, Hiſt. Armeniæ, Lib. I, Cap. XXII, pag. 60.

(3) IV Reg. Cap. XIX, ℣. 37.

(4) Moſes Chorenenſ. Lib. I, Cap. XXII, pag. 60.

gouverner ſagement ſes peuples. Aſarhaddon, favoriſé par ces circonſtances, paſſa tranquillement la plus grande partie de ſon regne. Mais Phraortes, ayant ſuccédé à Déjocès, lui enleva (1) la Perſe & quelques autres pays que l'Hiſtoire ne nomme point. Cet événement eſt à-peu-près de l'an 4060 de la période Julienne, 654 ans avant notre ére. Aſarhaddon mourut & laiſſa la couronne à Nabuchodonoſor. Phraortes pouſſa ſes conquêtes contre les Aſſyriens; mais ayant été battu & tué dans une action, ſon fils Cyaxares lui ſuccéda. Cette victoire eſt de l'an 4080 de la période Julienne, 634 ans avant notre ére. Voici ma maniere de le prouver. L'élection de Déjocès eſt certainement de l'an 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ére, comme je le démontrerai dans le Chapitre IV, concernant les Rois Medes. Ce Prince régna 53 ans, & Phraortes 22, comme le dit (2) poſitivement Hérodote. Il s'enſuit donc que Phraortes fut tué l'an 4080 de la période Julienne, 634 ans avant notre ére. Cette époque établie donne le commencement du regne de Nabuchodonoſor. Le Livre (3) de Judith nous apprend qu'il battit Phraortes la douzieme année de ſon regne. Donc il étoit monté ſur le trône l'an 4068 de la période Julienne, 646

(1) Herodot. Lib. I, §. CII.
(2) Id. ibid.
(3) Judith. Cap. I, ℣. 5.

ans avant l'ére vulgaire. Feu M. le Préſident Bouhier étoit d'un autre avis. Ce ſeroit ici le lieu de lui répondre, ſi je ne l'avois fait amplement dans un Mémoire ſur quelques époques des Aſſyriens, lu en 1783 à l'Académie des Belles-Lettres. Cyaxares voulut ſignaler ſon avénement au trône en tirant vengeance de la mort de ſon pere. Il recueillit les débris de ſon armée, & ayant fait de nouvelles levées, il marcha la ſeconde année de ſon regne droit à Ninive dont il forma le ſiége. Mais tandis qu'il preſſoit cette place avec vigueur, les Scythes ſe répandirent comme un torrent dans l'Aſie ſupérieure. Sur cette nouvelle, Cyaxares leva le ſiége de Ninive & alla au-devant d'eux. Il fut battu & forcé de leur payer tribut. Il eſt à préſumer que l'Aſſyrie fut obligée de plier auſſi ſous le même joug, quoique l'Hiſtoire ſacrée & la profane gardent ſur cet objet un profond ſilence. Il eſt certain que ces Barbares conquirent la Syrie & la Judée, qui reconnoiſſoient alors les Aſſyriens pour maîtres. Hérodote nous parle de la ville d'Aſcalon (1) que les Scythes pillerent à leur retour des frontieres d'Egypte, & les livres des Juifs nous apprennent que les peuples du Nord devoient ravager (2) la Judée. Jérémie s'exprime ainſi dans un autre endroit : « Un (3) peuple vient du fond du ſepten-

(1) Herodot. Lib. I, §. CIII & CIV.
(2) Jerem. IV, ℣. 6.
(3) Id. VI, ℣. 22, 23 & 24.

» trion, des extrémités de la terre : il s'arme de » ſes fleches ; il eſt cruel & n'aura point pitié de » toi. Sa voix eſt auſſi terrible que celle de la mer » en courroux. La renommée en a porté la nou- » velle juſqu'à moi ». C'eſt ainſi que parloit Jérémie la treizieme année du regne de Joſias, c'eſt-à-dire, l'an 4085 de la période Julienne, 629 ans avant notre ére. Que les Scythes aient ravagé la Judée l'année ſuivante, il s'enſuit que ce fut la quatorzieme année du regne de Joſias, laquelle correſpond à l'an 4086 de la période Julienne, 628 ans avant notre ére, & coincide avec la cinquieme année après leur invaſion ; ſynchroniſme ſingulier, qui prouve l'accord entre les livres des Juifs & l'Hiſtoire d'Hérodote, & donne du poids à mes calculs.

Cyaxares ſe voyoit à regret forcé de payer tribut aux Scythes. Il auroit déſiré ſecouer le joug ; mais leurs troupes, diſperſées dans ſes Etats, étoient un obſtacle inſurmontable. Ce qu'il ne pouvoit avoir par la force, il l'obtint par la ruſe. Il careſſa leurs principaux chefs, & écarta toute défiance par des manieres affables & pleines, en apparence, de franchiſe. Enfin le moment de la vengeance arrivé, il les invita à un grand feſtin, & les fit égorger. A l'inſtant des troupes diſperſées de côté & d'autre, maſſacrerent impitoyablement tous les Scythes qu'ils rencontrerent, & qui, ſe voyant ſans chefs, prirent la fuite pour échapper au carnage. La Médie fut ainſi délivrée

des Scythes, après avoir gémi (1) 28 ans sous leur joug. L'invasion des Scythes étant de l'an 4081 de la période Julienne, 633 ans avant notre ére, leur expulsion doit être de l'an 4109 de la période Julienne, 605 ans avant l'ére vulgaire. Cyaxares s'appliqua la premiere année à rétablir la tranquillité dans ses Etats; & l'année suivante, 4111 de la période Julienne, 603 ans avant notre ére, il recommença le siége de Ninive. L'Assyrie, affoiblie par la défection de tant de Provinces, & par les incursions des Scythes, étoit presque réduite à la seule ville de Ninive. Cette place étoit forte & pouvoit tenir long-temps. Comme Hérodote ne dit rien de la durée de ce siége, & comme il est le seul Auteur qui parle de cette seconde prise de Ninive, je n'ose rien affirmer. Je présume cependant que ce siége ne fut pas long, & que la Ville fut prise la même année. Je me fonde sur un passage d'Hérodote, où il est fait mention de la guerre qui s'éleva entre Cyaxares & Alyattes, Roi de Lydie, au sujet de quelques Scythes transfuges. Il n'y a aucune apparence que ce Prince se fût embarqué dans cette guerre, avant que d'avoir terminé celle qu'il avoit contre les Assyriens. On sait que la guerre de Lydie dura six ans, & qu'elle fut terminée l'an 4117 de la période Julienne, 597 ans avant notre ére. Les Medes étoient aux prises avec les Lydiens, lors-

(1) Herodot. Lib. I, §. CVI.

qu'il (1) arriva une éclipſe de ſoleil qui effraya les deux armées & les ſépara. La paix ſe fit peu après entre ces deux Princes; Syennéſis, Roi de Cilicie, & Labynete, Roi de Babylone, en furent les médiateurs. Cette éclipſe avoit été prédite par Thalès; Hérodote n'eſt pas le ſeul Auteur qui en ait parlé. « Eudémus, cité par Clé-
» ment (2) d'Alexandrie, atteſte dans ſon Hiſtoire
» de l'Aſtrologie, que Thalès prédit une éclipſe
» de ſoleil, qui arriva pendant que les Medes &
» les Lydiens ſe battoient; Cyaxares, pere d'Aſ-
» tyages, étant Roi des Medes, & Alyattes, pere
» de Créſus, Roi des Lydiens ». Les Chronologiſtes anciens & modernes, ne s'accordent point ſur le temps de cette éclipſe. Je ne diſcuterai point leurs différentes opinions; cela me meneroit trop loin, & d'ailleurs M. Deſvignoles (3) l'a fait en général avec ſuccès. Mais quant à celle qu'a voulu établir ce Savant, elle ne me paroît point juſte. Il prétend que l'éclipſe qu'avoit en vue Hérodote, eſt (4) celle du 28 Mai de l'an 4129 de la période Julienne, 585 ans avant notre ére. Cependant Cyaxares étoit mort neuf ans auparavant, &

---

(1) Herodot. Lib. I, §. LXXIV, CIII.

(2) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 353 & 354.

(3) Deſvignoles, Chronologie de l'Hiſtoire ſainte, Liv. IV, Chap. V, tome II, page 247 & ſuiv.

(4) Id. ibid. pag. 242 & ſuiv.

Aſtyages régnoit alors. Cette raiſon ſuffiroit elle ſeule pour détruire l'opinion de M. Deſvignoles. M. le Préſid. Bouhier y en ajoute beaucoup d'autres, qui ne ſont pas moins fortes. Ceux qui ſeront curieux de les voir, peuvent conſulter ſes Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, Chapitre IV, page 41 & ſuivantes.

Quant à moi, j'ai cru devoir adopter le ſentiment du P. Pétau, qui a été ſuivi par le (1) Chevalier Marsham, le Préſident (2) Bouhier & quelques autres. Cette éclipſe arriva le 9 Juillet de l'an 4117 de la période Julienne, 597 ans avant notre ére; & comme elle fut de dix doigts & demi, ainſi que l'avoit corrigé le P. Pétau (3) ſur ſon exemplaire, ſuivant le témoignage (4) du Pere Hardouin, elle fut, ſinon aſſez grande pour changer le jour en nuit, comme on l'avoit raconté à Hérodote d'une maniere un peu exagérée, du moins aſſez conſidérable pour alarmer des peuples ſuperſtitieux qui en ignoroient la cauſe. D'ailleurs cette éclipſe s'accorde mieux avec l'ordre des temps que toutes les autres. Si la guerre de Lydie a fini l'an 4117 de la période Julienne, 597 ans avant notre ére, elle a dû commencer l'an 4112 de la même période, 602 ans avant l'ére vulgaire,

(1) Chronic. Canon. pag. 561.

(2) Diſſertations ſur Hérodote, pag. 42.

(3) Petavius, de Doctrinâ Temporum, tom. I, Lib. VIII, Cap. XIII, pag. 482.

(4) Harduin. de LXX, Hebdomad. initio.

qui eſt préciſément l'année qui ſuivit la priſe de Ninive.

Quel Prince régnoit alors en Aſſyrie ? C'eſt ce que l'on ignore & ce qu'on ignorera peut-être toujours, parce qu'il n'en eſt fait mention dans aucun des Auteurs qui ſont parvenus juſqu'à nous. Le Syncelle (1) nous a conſervé un paſſage d'Alexandre, ſurnommé Polyhiſtor, qui pourroit répandre là-deſſus quelque lumiere, s'il n'avoit pas été étrangement défiguré par les Copiſtes. J'ai diſcuté ce fragment, le mieux qu'il m'a été poſſible, dans un Mémoire ſur quelques époques des Aſſyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres, & je prends la liberté d'y renvoyer les lecteurs. Au défaut des anciens écrits, réduit à des conjectures, j'imagine que Nabuchodonoſor l'Aſſyrien, qui battit Phraortes, vivoit encore, & que ce fut ſous ce Prince que Ninive fut priſe pour la ſeconde fois. S'il a vaincu, comme je l'ai prouvé plus haut, Phraortes, l'an 4080 de la période Julienne, 634 ans avant notre ére, & la douzieme année de ſon regne, il étoit monté ſur le trône l'an 4068 de la période Julienne, 646 ans avant l'ére vulgaire. Il avoit donc régné 53 ans, lorſque Ninive fut priſe pour la ſeconde fois. La durée de ce regne n'a rien d'extraordinaire ; mais je n'inſiſte point là-deſſus, parce que cela n'eſt appuyé d'aucun témoignage ancien.

---

(1) Syncelli Chronograph. pag. 210.

CHAPITRE IV.

Des Rois Medes.

ON ignore en quel temps les Medes devinrent tributaires des Aſſyriens ; mais l'époque où ces peuples ſecouerent le joug, ne me paroît pas douteuſe. Ils furent les premiers qui (1) prirent les armes, & leur exemple fut bien-tôt après ſuivi par les Babyloniens. L'ére de Nabonaſſar eſt celle de la liberté des Babyloniens. Cette ére ne me paroît avoir été inſtituée que dans la vue d'éterniſer leur affranchiſſement. En effet, on ne peut imaginer que ce peuple eût jamais ſongé à l'établir, tandis qu'il gémiſſoit dans les fers. Cette ére eſt, de l'aveu de tous les Chronologiſtes, de l'an 3967 de la période Julienne, 747 ans avant notre ére, & de la ſeconde année de la huitieme Olympiade. La liberté des Medes précede de peu cette époque, & c'eſt par cette raiſon que je l'ai placée l'an 3966 de la période Julienne, 748 ans avant l'ére vulgaire. Cette époque eſt confirmée par Velléius Paterculus. *Inſequenti tempore*, dit (2) cet Hiſtorien, *imperium Aſiaticum ab Aſſyriis, qui id obtinuerant annis* M. LXX, *tranſlatum eſt ad Medos abhinc annos* DCCLXX, *quippe Sar-*

(1) Herodot. Lib. I, §. XCV.

(2) Velleius Paterc. Lib. I, Cap. VI, pag. 21 & 22.

danapalum eorum Regem, mollitiis fluentem, & nimium felicem malo suo, tertio & tricesimo loco ab Nino & Semiramide, qui Babylona condiderant, natum, ita ut semper successor regni paterni foret filius, Arbaces Medus imperio vitâque privavit. Velléius prend dans son Histoire pour point fixe le Consulat de M. Vinicius Quartinus, qui est de l'an 4743 de la période Julienne, & la trentieme année de notre ére. La révolte d'Arbaces est donc, selon cet Historien, de l'an 3973 de la période Julienne, 741 ans avant notre ére. Cette date se rapporte, à 7 ans près, à celle que l'on infere du récit d'Hérodote & de l'ére de Nabonassar. Elle est donc aussi juste qu'on peut raisonnablement l'exiger, lorsqu'il est question de temps aussi reculés, & lorsque l'on est aussi destitué que nous le sommes d'anciens monuments.

Peut-être Arbaces, Satrape de Médie, qui étoit l'auteur de cette révolution, avoit-il le dessein de se faire Roi; mais il avoit eu des coopérateurs, qui n'auroient pas voulu se remettre dans les fers d'un de leurs compatriotes, qu'ils avoient vu peu auparavant leur égal, & peut-être le peuple n'étoit pas disposé à se donner un nouveau maître, après avoir éprouvé la dureté des précédents. Cependant Moïse de Chorene (1) nomme cinq Rois, qui régnerent aussi-tôt après la révolu-

(1) Moses Choren. Histor. Armeniæ, Lib. I, Cap. XXI, pag. 58.

tion, & Eusebe (1) & le (2) Syncelle ne parlent que de quatre. Hérodote, qui étoit antérieur de plusieurs siecles à ces Ecrivains, bien loin de faire mention de ces Rois, dit expressément que les Medes se (3) gouvernerent eux-mêmes par leurs propres loix. Je crois cependant possible de concilier le récit d'Hérodote avec celui des Ecrivains postérieurs. Les Rois, dont parlent Moïse de Chorene, Eusebe & le Syncelle, n'étoient pas proprement des Rois. C'étoient des Juges qui gouvernoient, chacun dans son district, avec une autorité presque égale à celle des Rois. On sait qu'Eusebe & le Syncelle donnent aux premiers Archontes d'Athenes le titre de (4) Rois, quoiqu'ils ne l'aient jamais porté, parce que l'autorité de ces Archontes approchoit beaucoup de celle des Rois. Il pourroit en avoir été de même chez les Medes; & Eusebe paroît lui-même de cette opinion, puisqu'il dit, selon (5) la traduction de saint Jérôme : *Arbaces Medus, Assyriorum imperio destructo, regnum in Medos transtulit; & interim sine* Prin-

---

(1) Euseb. in Chronico, pag. 57, &c.

(2) Syncelli Chronograph. pag. 197.

(3) Herodot. Lib. I, §. XCVI.

(4) Post Codrum, Principes quod mors finiebat; quorum primus Medon *regnum* in finem vitæ obtinuit Athenis, & post eum cæteri *Reges*. Euseb. Chronic. Lib. poster. pag. 99.

(5) Euseb. Chronic. Canon. pag. 111.

cipibus *res agebatur usque ad Dejocem Regem Medorum.*

Des Juges foibles, ou ne décidant qu'au gré de leurs passions, étoient peu propres à faire respecter leurs jugements. L'innocent, opprimé par celui qui auroit dû le protéger, se rendit justice à lui-même. Le foible gémit & ne put faire entendre ses plaintes. L'homme puissant ne reconnut d'autre loi que celle de la force. Une licence effrénée, qu'Hérodote appelle avec raison un état (1) d'anomie, suivit bientôt, & parvint à un tel dégré, que les plus honnêtes gens (2) furent sur le point de s'expatrier. Déjocès rendoit alors dans son canton la justice avec la plus parfaite impartialité. Sa réputation s'étant bientôt après accrue, on accourut de toute la Médie à son tribunal. Cet homme puissant, non moins adroit qu'ambitieux, feignant que ses affaires particulieres ne lui permettoient plus de vaquer à celles des autres, cessa de rendre la justice. Sa retraite ramena les désordres, & les brigandages reparurent avec plus de violence qu'auparavant. La Médie étoit dans un état de crise. Il falloit abandonner le pays, ou se donner un maître. L'intégrité de Déjocès & ses autres grandes qualités, avoient frappé la nation; ses amis les firent valoir; il fut unanimement élu.

---

(1) Herodot. Lib. I, §. XCVI & XCVII.
(2) Id. ibid. §. XCVII.

Il faut actuellement déterminer l'année de son élection. Cette année une fois connue, on saura combien de temps les Medes furent sans Rois. Diodore de Sicile (1) assure qu'il fut élu la seconde année de la dix-septieme Olympiade, c'est-à-dire, l'an 4003 de la période Julienne, 711 ans avant notre ére, & même il cite Hérodote pour garant de son opinion, quoique cet Historien ne parle point d'Olympiades, & qu'il n'ait jamais employé les Olympiades comme époques chronologiques. Eusebe prétend que ce fut la (2) premiere année de la dix-huitieme Olympiade, c'est-à-dire, l'an 4006 de la période Julienne, 708 ans avant notre ére; le Syncelle (3), l'an du monde 4784, c'est-à-dire, l'an 3998 de la période Julienne, 716 ans avant l'ére vulgaire. Ces trois anciens Auteurs ne s'accordent point, comme on le voit. Il y a entre Eusebe & le Syncelle, une différence de 8 ans, entre celui-ci & Diodore, une de 5 ans, & une seulement de 3 ans, entre Eusebe & cet Historien. Les Chronologistes modernes ne sont gueres plus d'accord. Usher (4) suit Eusebe. Edouard Simson (5) place Déjocès la quatrieme année de la dix-septieme Olympiade, c'est-

(1) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXXII, pag. 145 & 146.
(2) Euseb. Chronic. Canon. pag. 154.
(3) Syncelli Chronogr. pag. 198.
(4) Usserii Annales veteris & novi Testamenti, p. 58.
(5) Simsoni Chronic. Catholic. ad A. M. 3296, col. 522.

à-dire, l'an 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ére; le P. Pétau (1), l'an 4018 de la période Julienne, 696 ans avant l'ére vulgaire; & il cite Diodore de Sicile & Eusebe, quoique le premier l'ait mis en 4003 de la période Julienne, 711 ans avant notre ére, & le second en 4006 de la période Julienne, 708 ans avant notre ére. M. Desvignoles le met (2) l'an 4015 de la période Julienne, 699 ans avant l'ére vulgaire; M. Fréret (3) en 709, & M. le Président Bouhier (4) en 715 avant notre ére. Parmi tant d'époques discordantes, je ne trouve de juste que celle de Simson, adoptée depuis par M. Fréret. Je vais en rapporter les preuves, ces deux Savants ayant négligé de le faire.

Jules Africain, cité par (5) Eusebe, nous apprend au troisieme Livre de sa Chronographie, que tous les anciens Historiens & Chronologistes, tels que Polybe, Diodore, Castor, Thallus, Phlégon, placent unanimement le commencement du regne de Cyrus sur les Medes, la premiere année de la cinquante-cinquieme Olympiade,

---

(1) Petavius de Doctrinâ Temporum, tom. II, pag. 3.

(2) Chronologie de l'Histoire sainte, Liv. IV, Chap. V, §. IX, pag. 261.

(3) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, vol. V, Mém. pag. 400.

(4) Dissertations sur Hérodote, page 38.

(5) Eusebii Præparat. Evangelica, Lib. X, Cap. X, pag. 488.

c'eſt-à-dire, l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére. Je la recule à l'année ſuivante, parce que ce Prince régna 29 à 30 ans, ſelon (1) Hérodote, & que, ſuivant le Canon des Rois de Babylone par Ptolémée, il mourut l'an 4184 de la période Julienne, 530 ans avant l'ére vulgaire. Donc Aſtyages fut détrôné l'an 4155 de la période Julienne, 559 ans avant notre ére. Maintenant Hérodote donne 150 ans de regne aux quatre Rois Medes. Si l'on ajoute ces 150 ans à 559, on aura l'an 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ére, pour l'époque de l'avénement de Déjocès au trône. Il s'enſuit donc que cet Empire, qui avoit commencé l'an 3966 de la période Julienne, 748 ans avant notre ére, fut gouverné 39 ans par des Juges, 150 par des Rois, dont le premier, qui s'appelloit Déjocès, monta ſur le trône en 4005 de la période Julienne, 709 ans avant notre ére; & le dernier, nommé Aſtyages, perdit la couronne en 4155 de la période Julienne, 559 ans avant l'ére vulgaire.

Les bornes de cet Ouvrage ne m'ont pas permis de m'étendre davantage. On peut conſulter mon Mémoire ſur quelques époques des Aſſyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres en 1782. Lorſque je travaillois à ma Diſſertation, je n'avois aucune connoiſſance de deux Mémoires de

(1) Herodot. Lib. I, §. CCXIV.

M. Anquetil du Perron. Dans le premier, (1) ce Savant eſſaie de concilier les Auteurs Grecs, & principalement Hérodote & Ctéſias, ſur le commencement & la durée de l'Empire Aſſyrien, & ces Ecrivains avec les Perſes, ſur les regnes qui forment ce que les Orientaux appellent la Dynaſtie des Peſchdadiens. Le ſecond a pour objet (2) l'Empire des Medes & celui des Perſes, comparés avec la Dynaſtie connue dans les Ouvrages des Orientaux, ſous le nom des Kéaniens.

J'ai lu depuis ce temps-là ces Mémoires. Ils me paroiſſent d'autant plus curieux & intéreſſants, que l'Auteur joint à la connoiſſance de la langue grecque, celle des langues orientales, & même de l'ancienne langue des Perſes. J'aurois déſiré pouvoir profiter de ces ſavantes Diſſertations. Mais je m'étois fait un plan avant que de les avoir lues, & je ne pouvois les mettre à contribution, ſans être obligé de réformer ce plan en entier; ce qui auroit occaſionné un travail conſidérable, que je ne me ſentois pas le courage d'entreprendre, dans un temps ſur-tout où j'avois tant d'autres parties de la Chronologie à examiner. Je me ſuis quelquefois rencontré avec ce Savant, parce que nous avons puiſé l'un & l'autre dans les mêmes ſources. Quelquefois auſſi nous ne ſommes pas d'accord; mais

---

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XL, page 356.

(2) Ibid. page 477.

lorſque cela arrive, je penſe que l'autorité des Ouvrages Orientaux, jointe à celle de M. Anquétil, doit faire pencher la balance en ſa faveur. Je crois devoir renvoyer, par cette raiſon, les lecteurs à ces deux excellents Mémoires.

CHAPITRE V.

Des Rois de Babylone.

IL eſt vraiſemblable que la Babylonie a fait, dans les anciens temps, un Etat particulier, qui avoit ſes Princes & ſes loix. Ce pays ayant été enſuite conquis par les Aſſyriens, les Babyloniens furent annexés à leur Empire, & n'en furent ſéparés que lorſque la révolte des Medes favoriſa la leur. Ils n'eurent pas plutôt ſecoué le joug des Aſſyriens, qu'ils formerent un puiſſant Empire, qui ſubſiſta juſqu'à la priſe de Babylone par Cyrus. Ce fut ſans doute pour perpétuer la mémoire de leur liberté, ou pour d'autres motifs que nous ignorons, qu'ils inſtituerent cette ére célebre, connue ſous le nom d'ére de Nabonaſſar, Prince qui affranchit ſon pays de la domination des Aſſyriens, & qui en fut le premier Roi. Cette ére commence l'an 3967 de la période Julienne, 747 ans avant notre ére, & avec elle commence la premiere année du regne de Nabonaſſar. On ne trouve, avant cette époque, ni dans les Livres ſaints, ni dans les Ecrivains profanes, aucun Roi de ce pays. Le

premier dont il ſoit fait mention dans l'Ecriture, eſt (1) Mérodach Baladan, fils de Baladan. Ce Prince ayant appris le rétabliſſement de la ſanté d'Ezéchias, Roi de Juda, lui envoya des Ambaſſadeurs pour le complimenter à ce ſujet. Ezéchias tomba malade la quatorzieme année de ſon regne, comme l'a très-bien (2) prouvé le P. Pétau. Le même Savant a (3) démontré qu'Ezéchias étoit monté ſur le trône l'an 3987 de la période Julienne, 727 ans avant notre ére. Donc la quatorzieme année de ce Prince tombe ſur l'an 4001 de la période Julienne, 713 ans avant l'ére vulgaire. L'ambaſſade de Mérodach doit être de l'année ſuivante, & par conſéquent de la dixieme année du regne de Mérodach, que le Canon de Ptolémée appelle Mardokempad. Or, cette année concourt avec la trente-ſixieme de l'ére de Nabonaſſar; ére qui commence en même-temps que la Babylonie devint un Royaume particulier.

Comme je ne me propoſe d'autre but que d'éclaircir Hérodote, je paſſe ſous ſilence les Rois de Babylone, dont il eſt fait mention dans le Canon de Ptolémée & dans les Livres des Juifs. Hérodote parle de deux Reines qui régnerent dans ce pays avec beaucoup de gloire, quoique leur

---

(1) IV Reg. Cap. XX, ℣. 12.

(2) Petav. de Doctrinâ Temporum, Lib. IX, Cap. LVIII, tom. II, pag. 70.

(3) Id. ibid. Cap. LXII, tom. II, pag. 74.

nom ne paroiſſe point dans le Canon dont je viens de parler. La premiere eſt Sémiramis, & la ſeconde Nitocris. Le temps où régna la ſeconde, eſt clairement indiqué dans Hérodote. Cette Princeſſe, alarmée des conquêtes de Cyaxares, & ſur-tout de la priſe de Ninive, craignit pour ſes propres Etats, & prit toutes les meſures que lui dicta la prudence, pour réſiſter à ce Prince, s'il lui prenoit envie de l'attaquer. Ninive fut priſe l'an 4111 de la période Julienne, 603 ans avant notre ére. Cette année répond à la vingt-unieme année du célebre Nabuchodonoſor que le Canon de Ptolémée nomme Nabopolaſſar II, & Hérodote Labynet. On ſait que ce Prince eut une maladie très-grave, dont les ſuites fâcheuſes (1) lui ôterent l'uſage de la raiſon. Bérofe (2) parle auſſi de la maladie de ce Prince. Mais Mégaſthenes ſe rapproche encore davantage de l'Ecriture. Il raconte en effet, que (3) Nabuchodonoſor étant monté à ſon Palais, fut tout-à-coup ſaiſi de l'eſprit de Dieu, & qu'après avoir prédit ce qui devoit arriver à ſa poſtérité, il diſparut. On ſait que les anciens regardoient les fous avec une ſorte de vénération, & qu'on les croyoit inſpirés. Son fils n'étant pas encore probablement en âge de gouverner, il étoit naturel que ſa femme prît en main

(1) Daniel, Cap. IV, ℣. 30.
(2) Euſeb. Præparat. Evangel. Lib. IX, §. XL, pag. 455.
(3) Id. ibid. §. XLI, pag. 456.

les rênes de l'Etat. Ce fut alors que, secondée par d'habiles Ministres, elle fit les grandes choses dont (1) parle Hérodote. Toutes les affaires s'expédioient cependant sous le nom du Prince; & c'est par cette raison que le nom de Nitocris ne paroît, ni dans le Canon de Ptolémée, ni dans Bérose, ni dans Mégasthenes. Elle fut proprement Régente; mais comme elle avoit en sa main l'autorité royale, cela suffit à Hérodote pour lui donner le titre de Reine. Ainsi la Reine Nitocris commença à gouverner vers l'an 4110 de la période Julienne, 604 ans avant notre ére, & conserva son autorité jusqu'à la mort de Nabuchodonosor, qui arriva vers l'an 4133 de la période Julienne, 581 ans avant l'ére vulgaire. Si l'on compte de cette époque, 165 ans pour les cinq générations, il se trouvera que la Reine Sémiramis remonte à la seconde année de l'ére de Nabonassar, qu'elle fut l'épouse de ce Prince, & par conséquent qu'elle ne peut être la même que la Princesse de ce nom, femme de Ninus, Roi d'Assyrie, qui précéda la Princesse Babyloniene de plusieurs siecles. Il est naturel de penser que Nabonassar, qui fonda l'Empire de Babylone, tomba malade les dernieres années de sa vie, & que pendant sa maladie, Sémiramis exécuta les grands travaux dont fait mention le pere de l'Histoire.

Nabuchodonosor, qu'Hérodote appelle Laby-

(1) Herodot. Lib. I, §. CLXXXV, CLXXXVI.

net, étant mort, Iluarodamus monta ſur le trône, & ne l'occupa que trois ans. Nérégaſolaſarus lui ſuccéda & régna 5 ans. Il eut pour ſucceſſeur Nabonadius. Babylone fut priſe par Cyrus la trente-quatrieme année de ſon regne. C'eſt ainſi que s'explique le Canon de Ptolémée.

Béroſe (1) ayant parlé de la maladie de Nabuchodonoſor, ajoute qu'il mourut après un regne de 43 ans. Juſques-là il eſt d'accord avec le Canon de Ptolémée. Il continue : ſon fils Evilmaluruch lui ſuccéda. Ce Prince gouvernant mal ſes ſujets, ſon beau-frere Nérigliſſar en prit occaſion pour lui tendre des embuches, & enfin il le tua, après un regne de 2 ans. Auſſi-tôt après ce meurtre, Nérigliſſar s'empara du trône, & ayant régné 4 ans, il le laiſſa à ſon fils Chabaeſſoarach, que Joſeph nomme Laboroſoarchod. Ce Prince, qui étoit encore enfant, ne régna que 9 mois. Ses proches parents ayant reconnu ſon mauvais naturel, l'aſſommerent à coups de bâtons. Les conjurés placerent ſur le trône Nabonid, l'un d'entr'eux, qui étoit de Babylone. Ce fut ſous ſon regne que Babylone fut priſe.

Mégaſthenes s'accorde auſſi avec Béroſe. Cet Hiſtorien (2) raconte que Nabuchodonoſor, après les grandes actions qui avoient illuſtré ſon regne,

---

(1) Euſebii Præpar. Evangel. Lib. IX, §. XL, pag. 455. Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XX, pag. 451.

(2) Idem, Euſeb. ibid. Lib. IX, §. XLI, pag. 456 & 457.

s'étant retiré dans ſon palais, fut incontinent ſaiſi de l'Eſprit divin, & qu'après avoir prédit ce qui devoit arriver à ſa poſtérité, il diſparut. Son fils Evilmérodach lui ſuccéda. Mais ayant aliéné le cœur de ſes ſujets par ſa tyrannie & ſes vexations, Nérigliſſar, qui avoit épouſé ſa ſœur, le tua. Lorſqu'il mourut, Labaſſoaraſcus étoit encore enfant. Ce jeune Prince ayant péri de mort violente, les conjurés mirent ſur le trône Nabannidoch, qui ne lui étoit point parent.

L'Ecriture parle d'Evilmérodach au (1) quatrieme Livre des Rois, & dans les (2) Prophéties de Jérémie. C'eſt le ſeul Roi de Babylone dont il ſoit fait mention dans les Livres ſaints juſqu'à Cyrus, ſi vous en exceptez les Prophéties de Baruch & de Daniel. Le premier regarde Baltaſſar comme le fils aîné de Nabuchodonoſor, & ſon héritier préſomptif. *Orate* (3), dit-il, *pro vitâ Nabuchodonoſor, & pro vitâ Baltaſſar filii ejus.* Daniel en parle comme d'un Prince actuellement ſur le trône, & remarque auſſi en (4) pluſieurs endroits qu'il étoit fils de Nabuchodonoſor. Il ne paroît pas qu'il ait régné plus de 3 ans. En effet, le même Daniel raconte (5) une viſion qu'il eut la troi-

---

(1) IV Regum, Cap. XXV, ℣. 27.
(2) Jerem. LII, ℣. 31.
(3) Baruch. Cap. I, ℣. 11.
(4) Daniel, Cap. V, ℣. 2, 11, 13, 22.
(5) Id. Cap. VIII, ℣. 1.

ſieme année de ce Prince. Mais auparavant (1) il avoit rapporté que Baltaſſar ayant fait un feſtin aux grands de ſa cour, il avoit paru ſur la muraille des mots que perſonne n'avoit pu interpréter; qu'ayant été mandé, il les avoit expliqués, & que cette même nuit le Prince avoit été tué. Il paroît, par ce récit, que le Baltaſſar de Baruch & de Daniel, eſt l'Evilmérodach du quatrieme Livre des Rois, de Jérémie, de Béroſe & de Mégaſthenes, & l'Iluarodamus du Canon de Ptolémée. L'un & l'autre eſt fils de Nabuchodonoſor; l'un & l'autre ne regne que 3 ans, & l'un & l'autre eſt aſſaſſiné. Ces rapports ont paru ſi ſenſibles au (2) Chevalier Marsham, qu'il n'a pas balancé à regarder Iluarodamus, Evilmérodach & Baltaſſar, comme le même Prince. Daniel ajoute (3) que Baltaſſar ayant été tué, Darius le Mede, ὁ Μῆδος, âgé de 62 ans, lui ſuccéda.

Ce Prince a donné occaſion à une infinité de diſcuſſions. Les bornes de cet Ouvrage ne me permettent pas de les examiner. Voici ce qui m'a paru de plus naturel. Suivant Daniel, Darius, qui ſuccéda à Evilmérodach, étoit Mede de nation. A quel titre un étranger, qui n'avoit point conquis la Babylonie, auroit-il pu monter ſur le trône? Les Princes du ſang, les Grands du pays

(1) Daniel, Cap. V, ℣. 1, 30.
(2) Chronic. Canon. pag. 555.
(3) Daniel, Cap. V, ℣. 31.

l'auroient-ils permis, l'auroient-ils ſouffert ? Suffiſoit-il à Darius d'avoir été l'un des conſpirateurs ? Peut-on imaginer qu'un Prince ſans troupes, ſans puiſſance, ait pu forcer les Babyloniens à le reconnoître pour leur Roi ? Car de prétendre que Darius ſoit l'un des Rois Medes, c'eſt une abſurdité trop révoltante, pour avoir beſoin d'être réfutée. Nous ſerions toujours reſtés dans l'incertitude, ſans le paſſage de Mégaſthenes que j'ai ci-deſſus rapporté. Cet Hiſtorien raconte que Nérigliſſar avoit épouſé la ſœur d'Evilmérodach. Toutes les difficultés s'applaniſſent ; la tyrannie d'Evilmérodach rend ce Prince odieux à ſes ſujets. On conſpire contre lui ; ſon beau-frere ſe met à la tête des conjurés & le tue. Nérigliſſar étoit étranger, & n'avoit par lui-même aucun droit à la couronne. Mais le crédit qu'il avoit acquis à la faveur de ſon mariage, l'aſcendant que lui donnoit le ſervice qu'il venoit de rendre à l'Etat, en le délivrant d'un tyran déteſté, ſa qualité d'époux d'une fille du grand Nabuchodonoſor, étoient de puiſſants motifs qui devoient prévaloir ſur les droits les plus légitimes. Ce Prince eſt celui que le Canon nomme Nérégaſolaſorus. Telle étoit ma maniere de penſer avant que d'avoir lu ce qu'avoient écrit à ce ſujet la plupart des Chronologiſtes. J'ai vu depuis avec plaiſir que j'étois d'accord ſur ce point avec (1) Coringius & M. le Préſident Bou-

(1) Herm. Conringii Adverſaria chronologica, Cap. XIII, pag. 180.

hier (1). Bérose donne 4 ans de regne à ce Prince, comme on l'a vu plus haut. Mais le Canon lui en assigne cinq. La raison de cette différence vient de ce que Bérose & Mégasthenes assurent que Nérigliſſar étant mort après avoir régné 4 ans, il eut pour ſucceſſeur Labaſſoaraſcus, qui ne régna que 9 mois, & fut tué par ſes amis, c'eſt-à-dire, par ſes proches parents; car c'eſt ainſi que les Grecs s'expriment; tandis que le Canon n'a pas jugé à propos de parler de ce jeune Prince, parce qu'il ne régna que 9 mois, & que, par cette raiſon, il a donné au pere les 9 mois de regne de ſon fils. Ce jeune Prince ayant été tué, les conjurés mirent ſur le trône, ſelon Bérose, l'un d'entr'eux, qui étoit de Babylone, & s'appelloit Nabonid. Ce fut ſous ce Prince, ajoute-t-il, que Cyrus prit la ville de Babylone. Mégaſthenes dit que Nabonid, qu'il appelle Nabannidoch, n'étoit point parent du dernier Roi. L'Ecriture ne parle point de ce Prince; mais ſi elle n'en parle point, elle n'avance rien du moins qui puiſſe faire ſuſpecter le témoignage de Bérose & de Mégaſthenes. Ce témoignage eſt d'ailleurs appuyé de celui du Canon, qui termine le regne de Nabonadius à la priſe de Babylone.

Ces Auteurs conviennent que cette Ville fut priſe ſous Nabonid. C'eſt donc le même Prince

(1) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. III, page 29 & ſuiv. Chap. XXI, §. XI, page 243.

qu'Hérodote nomme Labynet. Mais comment peut-il être fils de la Reine Nitocris & d'un autre Labynet, comme le dit le même (1) Hiſtorien ? Labynet, époux de Nitocris, eſt le Prince que l'Ecriture appelle Nabuchodonoſor, & le Canon, Nabolaſſar II. Si Labynet II eſt ſon fils, pourquoi n'a-t-il pas régné auſſi-tôt après lui ? Hérodote auroit ſans doute éclairci ces difficultés, s'il eût écrit l'Hiſtoire d'Aſſyrie, comme il ſemble s'y être (2) engagé. Mais puiſqu'il ne l'a point fait, ou du moins, puiſque ſon Ouvrage n'eſt point parvenu juſqu'à nous, ſuppoſé qu'il l'ait écrit, je vais propoſer des conjectures qui me paroiſſent dans l'ordre des poſſibles. Je ſuppoſe que Labynet I ou Nabuchodonoſor, eut deux fils & une fille. L'aîné s'appelloit Evilmérodach, le ſecond Labynet. Le nom de la fille n'eſt pas connu. Evilmérodach monta ſur le trône auſſi-tôt après la mort de ſon pere. Cela eſt prouvé par les paſſages de l'Ecriture, de Béroſe & de Mégaſthenes, ci-deſſus rapportés. La fille de Nabuchodonoſor épouſa un Prince Mede, comme on l'a vu plus haut, & comme le prouve un paſſage de Daniel, où il eſt dit qu'il étoit (3) fils d'Aſſuérus, & de la race des Medes. Ce mariage doit d'autant moins étonner, que Nabuchodonoſor ayant épouſé lui-

---

(1) Herodot. Lib. I, §. CLXXXVIII.
(2) Id. ibid. §. CLXXXIV.
(3) Daniel, Cap. IX, ℣. 1.

même une (1) femme Mede, il étoit d'autant plus naturel que cette Princeſſe élevât Darius aux grandes dignités, & qu'elle lui fît épouſer une fille du Roi, qu'il étoit ſon proche parent, & qu'il s'étoit diſtingué parmi les (2) Aſſyriens. C'eſt le Darius Mede de Daniel, le Nérigliſſar de Mégaſthenes. Ce Prince étoit ſans doute ambitieux, & déſiroit probablement occuper la premiere place. Si Evilmérodach eut ſagement gouverné ſes peuples, il eſt à préſumer qu'il eût renfermé ſes déſirs au-dedans de lui-même. Mais Evilmérodach s'étant rendu odieux à ſes ſujets par ſa tyrannie, Darius profita habilement des mécontentements. Il ſe mit à la tête d'une troupe de conjurés, & aſſaſſina ce jeune Prince. Darius ne régna que 5 ans; & laiſſant un enfant en bas-âge ſur un trône chancelant, il n'eſt point étonnant que Labynet II l'ait fait périr après un regne de 9 mois. Cela eſt d'autant moins ſurprenant, qu'il y avoit peu de temps que Nabuchodonoſor étoit mort; que ſa mémoire étoit en grande vénération; que Labynet étoit ſon fils, & par conſéquent héritier légitime; que Labaſſoaraſcus étoit fils d'un étranger, qui n'étoit parvenu lui-même à la couronne, que par un aſſaſſinat; que ce Labaſſoaraſcus étoit trop jeune pour gouverner par lui-même; que l'autorité d'un Régent, ou d'un Conſeil, n'étoit pas

---

(1) Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XIX, pag. 451.

(2) Euſebii Præpar. Evangel. Lib. IX, §. XLI, pag. 457.

aſſez conſidérable, pour en impoſer aux grands & au peuple; enfin, que les inclinations vicieuſes & le mauvais naturel de ce jeune Prince, avoient aliéné l'eſprit des peuples, & facilité à Labynet les moyens de remonter ſur le trône de ſon pere.

Il ſe préſente ici une difficulté. Si Labynet eſt fils de Nabuchodonoſor, comment Mégaſthenes a-t-il pu dire qu'il n'étoit point parent du dernier Roi? Je réponds que ce Labynet, que le Canon nomme Nabonid, & Mégaſthenes Nabannidoch, n'étoit pas, à proprement parler, parent de Labaſſoaraſcus, mais ſeulement ſon allié, puiſque celui-ci étoit d'une maiſon étrangere, & qu'il ne touchoit de près à celle des Rois de Babylone, que parce que ſon pere avoit épouſé une ſœur de Labynet, fille de Nabuchodonoſor.

Je dois dire deux mots ſur le Canon de Ptolémée, dont j'ai fait uſage. Ce Canon ſe trouve dans le Commentaire de Théon ſur l'Ouvrage de Ptolémée, intitulé πρόχειρος κανών. *Le Canon ſuccinct.* Pluſieurs Savants l'ont fait imprimer. On fait cas de l'édition de Dodwell, qui a été faite ſur des manuſcrits de Voſſius, & ſe trouve dans l'appendix, à la ſuite de ſes Diſſertations Cyprianiques. George le Syncelle nous a conſervé le même Canon dans ſa Chronographie, & je ne vois pas de raiſons qui empêchent ſon édition de jouir d'une moindre eſtime que celle de Dodwell. Je lui ai donné la préférence, parce qu'elle s'accorde mieux

avec le récit d'Hérodote. En effet, la prise de Ninive, qui causa tant d'inquiétude à Nitocris, est de l'an 4111 de la période Julienne, 603 ans avant notre ére. Nabuchodonosor est par conséquent tombé malade, au plus tard, l'année précédente; & ce fut alors que sa femme Nitocris prit les rênes du gouvernement. Si l'on admettoit l'édition de Dodwell, le commencement du regne de Nabuchodonosor seroit de l'an 144 de l'ére de Nabonassar, qui répond à l'an 4110 de la période Julienne, 604 ans avant notre ére, & seroit conséquemment antérieur à la prise de Ninive d'un an seulement. Je dis plus: le Canon de cette édition ne peut s'accorder avec l'Ecriture, & M. Desvignoles a été (1) obligé de supposer que les Livres saints avoient donné à Nabuchodonosor le titre de Roi par anticipation.

Au reste, cette différence ne regarde que la durée, plus ou moins longue, de quelques regnes, & n'affecte nullement la somme totale des années, depuis l'avénement de Nabonassar, jusqu'à la conquête de Cyrus, qui, dans l'une & dans l'autre édition, fait un intervalle de 210 ans.

(1) Chronologie de l'Histoire sainte, Liv. V, Chap. IX, tome II, page 428.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

§. I.

De Deucalion & de ſa poſtérité.

IL eſt d'autant plus important de fixer le temps de la naiſſance de Deucalion, que la plupart des Héros & des Princes Grecs, remontent juſqu'à lui en ligne directe. Mais comme les Ecrivains qui en ont parlé, n'ont rien dit ſur le ſiecle où il a vécu, on eſt forcé de recourir à des conjectures, & de ſe contenter de probabilités. Je ferai dans la ſuite mention de pluſieurs de ſes deſcendants, dont la naiſſance eſt aſſez conſtatée pour pouvoir déterminer la ſienne. Je paſſerai, par cette raiſon, ſous ſilence les preuves qui en réſultent, & je me bornerai, dans ce Chapitre, à un point de ſa généalogie, dont la diſcuſſion me paroît très-importante.

Deucalion étoit fils de Prométhée. Il régnoit dans cette partie de la Theſſalie, qui touchoit à la Phthie. Il épouſa (1) Pyrrha, ſa couſine-germaine, fille d'Epiméthée, frere de Prométhée. Il eut de ce (2) mariage Hellen & Amphictyon. Celui-ci régna (3) dans l'Attique après Cranaüs.

(1) Apollodor. Lib. I, Cap. VII, §. II, pag. 22.

(2) Strab. Lib. VIII, pag. 587, C.

(3) Apollodor. Lib. I, Cap. VII, pag. 24. Je ſuis la correction du ſavant M. Heyne, qui lit μετὰ Κραναὸν.

Quelques Ecrivains prétendent (1) qu'il étoit originaire de l'Attique.

Hellen ſuccéda à (2) Deucalion. Il eut de la (3) Nymphe Orſéïs trois fils, Dorus, Xuthus & Æolus. Il laiſſa ſes Etats à Æolus, & envoya (4) Xuthus & Dorus chercher ailleurs des habitations. Conon ne nomme point le troiſieme des enfants d'Hellen; mais il le fait ſuffiſamment connoître, en diſant qu'il vint à Athenes, & qu'il épouſa Creuſe, fille d'Erechthée, dont il eut Ion & Achæus. Paulmier de Grentemeſnil (5) met Amphictyon en la place de Xuthus. Cette erreur ne doit être imputée qu'à ſon Imprimeur; il eſt bien étonnant qu'elle n'ait point été corrigée dans l'édition de Strabon, donnée en 1707 à Amſterdam. J'ai parlé plus au long de Dorus & de Xuthus au Chap. XIV des Colonies Grecques, Sect. II, §. III.

Æolus (6) eut d'Enaréte, fille de Déimachus, ſept fils, Créthée, Siſyphe, Athamas, Salmonée, Déion, Magnès, Périérès, & cinq filles, Canacé, Alcyone, Piſidice, Calyce, Périmede. Je ne parlerai ici que de Salmonée, parce que c'eſt le ſeul de tous ces Princes qui puiſſe ſervir à dé-

---

(1) Apollodor. Lib. III, Cap. XIII, §. VI, pag. 225.

(2) Strab. loco ſuperius laudato.

(3) Apollodor. Lib. I, Cap. VII, §. II, pag. 24.

(4) Strab. loco laudato. Conon Narrat. XXVII.

(5) Palmerii à Grentemeſnil exercitationes in optimos auctores Græcos, pag. 313.

(6) Apollodor. Lib. I, Cap. VII, §. II, pag. 24.

terminer, d'une maniere à-peu-près certaine, le temps où a vécu Deucalion.

Salmonée (1) habita d'abord la Theſſalie. Il paſſa enſuite dans l'Elide, où il (2) fonda la ville de Salmonia. Il épouſa Alcidice, fille d'Aléüs, & en eut Tyro. Alcidice étant morte, il ſe maria à Sidéro. Tyro étant perſécutée par ſa belle-mere, fut envoyée en Theſſalie auprès de Créthée. Elle devint (3) épriſe du fleuve Enipée; & comme elle alloit perpétuellement gémir ſur ſes bords, Neptune ayant pris la forme de ce fleuve, obtint ſes faveurs, & en eut deux enfants, Pélias & Nélée. Il eſt preſque inutile de faire obſerver que l'opinion que l'on avoit alors des Dieux, étoit favorable aux amours. On en voit un exemple dans la dixieme Lettre de l'Orateur Æſchines, que la Fontaine a imitée dans le conte du Scamandre.

Nélée (4) paſſa dans la Meſſénie, où il fonda la ville de Pylos. Il eut douze fils, Taurus, Aſtérius, Pylaon, Déimachus, Eurybius, Epidaüs, Rhodius, Euryménès, Evagoras, Alaſtor, Neſtor, Périclyménus, & une fille nommée Péro, qui épouſa Bias, fils d'Amythaon. Les fils de Nélée furent tués par (5) Hercules, excepté Neſtor, qui

---

(1) Apollodor. Lib. I, Cap. IX, §. VII, pag. 39.

(2) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. LXVIII.

(3) Apollodor. Lib. I, Cap. IX, §. VIII, pag. 40.

(4) Id. ibid. §. IX, pag. 41.

(5) Heſiodi Fragm. pag. 194, ex edit. Robinſon. Apollodor. loco laudato.

étant alors trop jeune pour porter les armes, étoit élevé chez les Géréniens. La ville de Gérénia étoit ſituée ſur les confins de la Meſſénie & des Eleuthéro-Lacons. De retour dans ſa patrie, Neſtor ſe diſtingua par des exploits qu'Homere a célébrés en pluſieurs endroits de l'Iliade. Il ſe trouva au ſiége de Troie, & contribua, par ſa prudence & ſes ſages conſeils, au ſuccès de cette expédition. Il eut de ſon mariage (1) avec Anaxibie, deux filles, Piſidice & Polycaſte, & ſept fils, Perſée, Stratichus, Arétus, Echéphron, Piſiſtrate, Antilochus & Thraſymedes.

Piſiſtrate eut un fils de même nom que ſon pere. Thraſymedes fut pere de Sillus, & celui-ci d'Alcmæon. Antilochus eut un fils nommé Pæon. Les noms des enfants de Pæon ne nous ſont point parvenus. La poſtérité des autres enfants de Neſtor ne nous eſt pas plus connue. Tous ces Princes (2) furent chaſſés de la Meſſénie par les Héraclides, lorſque ceux-ci rentrerent dans le Péloponneſe. Piſiſtrate ſe rendit probablement à Athenes, & le fameux Piſiſtrate, qui devint le Tyran de cette Ville, en (3) deſcendoit. Alcmæon & les fils de Pæon paſſerent auſſi à Athenes, où ils furent la tige de deux familles illuſtres, les Alcmæonides & les Pæonides.

Péryclimènus, fils de Nélée & frere de Neſtor,

---

(1) Apollodor. Lib. I, Cap. IX, §. IX, pag. 42.
(2) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II, Cap. XVIII, p. 151.
(3) Herodot. Lib. V, §. LXV.

avoit laiſſé en mourant un fils, nommé Penthilus. Celui-ci fut pere de Borus, Borus le fut d'Andropompus, & Andropompus de Mélanthus, qui régnoit dans la Meſſénie, lors du retour des Héraclides, & qui en ayant été chaſſé, ainſi que les deſcendants de Neſtor, paſſa dans l'Attique, dont il devint Roi.

Le temps de l'expulſion de Piſiſtrate, d'Alcmæon, des fils de Pæon & de Mélanthus, eſt très-connu. Les Héraclides s'emparerent du Péloponneſe 80 ans après la priſe de Troie, c'eſt-à-dire, en 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme cela ſera prouvé dans le Chapitre XV, concernant les Héraclides.

Comme les Grecs n'avoient eux-mêmes, avant les Olympiades, d'autre moyen pour calculer les temps que les générations, ainſi que je le prouverai dans le Chapitre XIII, où je parlerai de la priſe de Troie, c'eſt auſſi le ſeul que je doive employer. Cette voie, incertaine lorſqu'il s'agit d'un petit nombre de générations, eſt infaillible, lorſqu'il eſt queſtion d'un grand nombre de générations, & mérite d'autant plus notre confiance, que ſa certitude eſt démontrée par les généalogies modernes. Par exemple, Louis XVI remonte, par une filiation ſuivie & non interrompue, à Robert le Fort, ſon vingt-neuvieme aïeul, Comte d'Anjou, mort en 865. Si l'on multiplie vingt-neuf par trente-trois, qui eſt le nombre d'années fixé par Hérodote & la plupart des anciens, pour

chaque génération l'une portant l'autre, on aura 957 ans. En retranchant ces 957 de 1783, qui eſt l'année actuelle, on trouvera l'an 826. Or on ſait que Robert le Fort fut tué dans une action contre les Normands en 865. On ne peut guetes douter qu'il ne fût né avant l'an 826, puiſqu'il n'auroit eu que 39 ans quand il périt.

Mais pour en revenir aux deſcendants de Nélée, Piſiſtrate, petit-fils de Neſtor, remontoit à Nélée à la quatrieme génération, tandis qu'Alcmæon & les fils de Pæon, remontoient à la cinquieme, & tandis que Mélanthus, qui fut chaſſé en même-temps de la Meſſénie, reconnoiſſoit ce même Nélée pour ſon ſixieme aïeul. La raiſon de cette différence vient probablement de ce que quelques-uns des enfants de Neſtor ſe marierent plus tard que les fils de Périclyménus, ou parce qu'il n'y eut que leurs derniers enfants dont la poſtérité ſubſiſta. Quoi qu'il en ſoit, je prends pour baſe de mon calcul Mélanthus, qui remontoit au ſixieme dégré à Nélée, & au onzieme à Deucalion par Tyro, fille de Salmonée. Cela fait dix générations maſculines & une féminine. Les dix générations maſculines font 333 ans. J'évalue la génération féminine à 20 ans. Cela donne 353 ans depuis la naiſſance de Deucalion, juſqu'à celle de Mélanthus. Mélanthus avoit au moins 28 à 30 ans quand il fut chaſſé par les Héraclides. En ajoutant ces 30 ans, on aura 383 ans. Les Héraclides le dépoſſéderent l'an 3524 de la période Ju-

lienne, 1190 ans avant notre ére. Si l'on retranche 383 de 3524, on aura l'an 3141 de la période Julienne, 1573 avant notre ére, pour la naiſſance de Deucalion. Cela s'accordera très-bien avec le calcul d'Euſebe, qui fait régner ce Prince l'an 3173 de la période Julienne, 1541 ans avant Jéſus-Chriſt. Il avoit alors 32 ans.

On peut encore prouver de cette maniere que Deucalion régna en Theſſalie vers l'an 3173 de la période Julienne, 1541 ans avant notre ére. Pélaſgus, qui fut Roi d'Arcadie, eſt né (1) vers l'an 2787 de la période Julienne, 1927 ans avant notre ére. Six générations après, Pélaſgus, Achæus & Phthius (2) paſſerent en Theſſalie, & en chaſſerent les anciens habitants. Cette Colonie eſt donc de l'an 2987 de la période Julienne, 1727 ans avant notre ére. Cette Colonie proſpéra (3) pendant cinq générations, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 3154 de la période Julienne, 1560 ans avant l'ére vulgaire. Mais dans la ſixieme génération elle fut chaſſée par les Curetes, les Léleges, & un grand nombre d'habitants du Parnaſſe, qui avoient à leur tête Deucalion, fils de Prométhée. La ſixieme génération comprend depuis l'an 3154, juſqu'à l'an 3187. Je ne me ſuis donc pas écarté de la vérité, en plaçant le regne de Deucalion l'an

(1) Eſſai de Chronologie, Chap. IX, §. III.
(2) Dionyſ. Halicarn. Lib. I, §. XVII, pag. 14.
(3) Id. ibid.

3173 de la période Julienne, 1541 ans avant l'ére vulgaire, comme je l'ai fait d'après le calcul par les générations.

Ce fut sous ce Prince qu'arriva en Thessalie cette grande inondation, qui en fit périr tous les habitants, & qu'Ovide a décrite au premier Livre de ses Métamorphoses. Les Auteurs Ecclésiastiques, qui n'ignoroient point que ce déluge étoit arrivé sous Deucalion, & dans le temps que Cécrops I régnoit dans l'Attique, ont mis entre ce déluge & la prise de Troie, les uns un intervalle de 345 ans, tels qu'Eusebe, qui suppose qu'il arriva la trentieme année de Cécrops, & l'an 3187 de la période Julienne, 1527 ans avant notre ére; les autres, tels que (1) Clément d'Alexandrie, ont mis un intervalle de 330 ans, & ont supposé qu'il arriva en 3202 de la période Julienne, 1512 ans avant Jésus-Christ, parce qu'ayant placé la prise de Troie 88 ans plus tard qu'Hérodote & Thucydides, il a fallu nécessairement qu'ils donnassent à cet intervalle une plus grande extension qu'il n'en avoit réellement, afin de le faire coincider avec les regnes de Deucalion & de Cécrops.

Les Marbres de Paros placent ce déluge la quatrieme année de Cranaüs, second Roi de l'Attique, & l'an 3185 de la période Julienne, 1529 ans avant notre ére; ce qui fait une différence de deux ans avec Eusebe, & de dix-sept avec Clé-

(1) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 401.

ment d'Alexandrie. L'Auteur de cette Chronique, ou ceux qu'il a suivis, n'ont mis qu'un intervalle de 321 ans entre ce déluge & la prise de Troie, parce qu'ils ont fixé cette prise l'an 3506 de la période Julienne, 1208 ans avant notre ére, c'est-à-dire, 26 ans plus haut que ne l'avoient fait Apollodore, Eratosthene, Eusebe & Clément d'Alexandrie.

Ayant adopté, pour la prise de Troie, l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére, & pour la premiere année de Cécrops I l'an 3144 de la période Julienne, 1570 avant Jésus-Christ, par les raisons que j'exposerai dans les Chapitres VIII & XIII, concernant la Chronologie d'Athenes & la prise de Troie; & la regle des générations m'ayant donné pour la naissance de Deucalion l'an 3141 de la période Julienne, 1573 ans avant Jésus-Christ, je n'ai point vu d'inconvénient à placer le regne de ce Prince avec Eusebe, en 3173 de la période Julienne, 1541 ans avant Jésus-Christ, & ce déluge l'an 3185 de la période Julienne, 1529 ans avant notre ére avec les Marbres de Paros, quoique cette année ne réponde pas à la quatrieme du regne de Cranaüs, mais à la quarante-deuxieme de celui de Cécrops I, selon mon systême, que j'expliquerai dans le Chapitre VIII de la Chronologie Athéniene. Ainsi l'intervalle, selon moi, entre ce déluge & la prise de Troie, n'est que de 259 ans. Au reste, ce déluge pourroit être arrivé quelques années

plutôt, ou quelques années plus tard, ſans que mon ſyſtême en reçût la plus légere atteinte.

J'ai placé, par les raiſons qu'on verra (1) autre part, Cécrops I l'an 3144 de la période Julienne, 1570 ans avant notre ére, la premiere année du regne de Cranaüs, l'an 3194 de la période Julienne, 1520 ans avant notre ére, & celui d'Amphictyon, troiſieme Roi d'Athenes, l'an 3204 de la période Julienne, 1510 ans avant notre ére. Ce dernier Prince étoit, comme je l'ai obſervé plus (2) haut, fils de Deucalion. Cela s'accorde très-bien avec l'époque de la naiſſance de Deucalion, puiſqu'il ne ſe trouve entre cette époque & le regne d'Amphictyon à Athenes, qu'un intervalle de 63 ans.

Il n'en eſt pas de même d'une autre époque non moins remarquable, je veux dire celle de Xuthus. Ce Prince ayant été chaſſé de la Theſſalie après la mort d'Hellen, ſe réfugia à Athenes auprès d'Erechthée, qui lui donna ſa fille Creuſe en mariage. Erechthée monta ſur le trône d'Athenes en 3283 de la période Julienne, 1431 ans avant notre ére. Xuthus doit être arrivé dans l'Attique au plus tard l'année ſuivante. Cela paroît déranger les calculs précédents : car ſi Deucalion eſt né l'an 3141 de la période Julienne, 1573 ans avant Jéſus-Chriſt, Hellen doit être né l'an 3174 de la

---

(1) Chapitre VIII de la Chronologie d'Athenes.
(2) Page 289.

période Julienne, 1540 ans avant notre ére, & Xuthus, ſecond fils d'Hellen, l'an 3208 de la même période, 1508 ans avant Jéſus-Chriſt. Xuthus devoit avoir, par conſéquent, ſelon ce calcul, 76 ans lorſqu'il ſe réfugia dans l'Attique, & lorſqu'il épouſa une fille d'Erechthée; ce qui choque toute vraiſemblance.

La contradiction n'eſt qu'apparente. La ſomme totale d'un certain nombre de générations, revient à 33 ans l'une portant l'autre. Mais dans ce nombre de générations, il s'en trouve de très-longues & de très-courtes. Des raiſons particulieres peuvent avoir fait différer le mariage de quelques Princes, & accélérer celui de quelques autres, & le Prince qui ſuccede, ou qui fait lignée, peut n'être né qu'après pluſieurs années de mariage. La regle des générations ſert à fixer les deux extrêmes, je veux dire, la naiſſance du chef de la famille, & la naiſſance du dernier rejeton de cette maiſon : mais elle ne peut déterminer les naiſſances intermédiaires; & ſi l'on a beſoin de les déterminer, on eſt forcé de recourir à des ſynchroniſmes. Deucalion & Hellen ſur-tout, peuvent s'être mariés tard. Hellen peut avoir eu Xuthus après bien des années de mariage. Quoique Xuthus ſoit le ſecond de ſes fils, Hellen peut avoir eu auparavant beaucoup d'autres enfants, tant garçons, que filles; & ſi l'Hiſtoire ne donne à ce Prince que trois enfants, il ne s'enſuit point qu'il n'en ait eu que trois; les autres peuvent être

morts très-jeunes. Xuthus pouvoit avoir 34 ans lorsqu'il se retira à Athenes en 3284 de la période Julienne, 1430 ans avant notre ére. Il étoit, par conséquent, né en 3250 de la période Julienne, 1464 avant Jésus-Christ : cela fait 109 ans entre la naissance de Deucalion & celle de son petit-fils ; ce qui n'a rien d'extraordinaire.

Les époques des regnes de Nélée & de Nestor, s'accordent très-bien aussi avec celle de la naissance de Deucalion. Nélée étoit né vers l'an 3324 de la période Julienne, 1390 ans avant Jésus-Christ, & Nestor vers l'an 3368 de la même période, 1346 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre XII, concernant Hercules. Deucalion doit être né vers l'an 3138 de la période Julienne, puisqu'il y a entre ce Prince & Nélée, cinq générations masculines & une féminine, qui font 188 ans.

Ces deux dernieres époques coincident aussi avec les événements de la vie d'Hercules. Je n'en parlerai point ici, me réservant de le faire dans le Chapitre, où je discuterai ce qui regarde ce héros. C'est d'après ces principes que j'ai arrangé la naissance d'Amphictyon & son regne à Athenes, de maniere que ce Prince fut assez âgé pour pouvoir chasser Cranaüs & régner en sa place. J'ai pris aussi la même précaution, afin que Xuthus n'eût que 34 ans lorsqu'il se réfugia à Athenes.

	Pér. Julien.	Années av. J. C.
Deucalion, né en	3141.	1573.
Régne en	3173.	1541.
Amphictyon, fils de Deucalion, né en .	3180.	1534.
Déluge de Deucalion	3185.	1529.
Hellen, fils de Deucalion, né vers . .	3191.	1523.
Amphictyon, fils de Deucalion, régne à Athenes	3204.	1510.
Æole, fils d'Hellen, né	3240.	1474.
Xuthus, frere d'Æole, né	3250.	1464.
Naissance de Salmonée, fils d'Æole . .	3271.	1443.
Xuthus se réfugie à Athenes	3284.	1430.
Naissance de Tyro, fille de Salmonée .	3304.	1410.
Nélée, fils de Tyro, né	3324.	1390.
Périclyménus, fils de Nélée, né en . .	3350.	1364.
Péro, fille de Nélée	3360.	1354.
Nestor, fils de Nélée, né en	3368.	1346.
Penthilus, fils de Périclyménus, né en .	3379.	1335.
Borus, fils de Penthilus, né en . . .	3416.	1298.
Andropompus, fils de Borus, né . . .	3450.	1264.
Mélanthus, fils d'Andropompus, né en .	3486.	1228.
Mélanthus chassé de la Messénie par les Héraclides	3524.	1190.

§. II.

De Mélampus & de Bias.

MÉLAMPUS (1) étoit fils d'Amythaon, & remontoit, par Créthée, à Deucalion à la sixieme génération. Deucalion étant né en 3141 de la pé-

(1) Apollodor. Lib. I, Cap. IX, §. II. Cap. VII, §. II *bis* §. II.

riode Julienne, 1573 ans avant notre ére, Mélampus doit être né vers l'an 3341, ou 3343 de la période Julienne, 1373, ou 1371 ans avant notre ére.

La ſcience des augures & des haruſpices, ſi l'on peut appeller de ce nom une ridicule ſuperſtition, étoit fort en vogue en ce temps, & le fut encore bien des ſiecles après. Elle donnoit de la conſidération & de l'autorité. Mélampus s'y rendit habile. Je ne copierai point les traits qu'en cite Apollodore. Ceux qui ſeroient curieux de les voir, peuvent conſulter cet Auteur, Livre I, Chapitre IX, §. XI & XII. Je me contente d'obſerver que cette ſcience lui valut, à lui & à ſon frere, un Royaume.

Une eſpece (1) de fureur s'étant emparée des femmes d'Argos, elles abandonnoient leurs maiſons pour courir les campagnes. Les Argiens députerent à Mélampus quelques-uns de leurs principaux citoyens, pour le prier de les guérir. Il le promit, à condition qu'on lui accorderoit la moitié du Royaume. Cette demande ayant paru exorbitante, elle fut rejettée. Mais la fureur des femmes croiſſant de jour en jour, & les Argiens n'y trouvant point de remede, on lui accorda ſa demande. Ses déſirs augmentant avec le beſoin qu'on avoit de lui, il refuſa de ſe rendre à Argos, ſi

---

(1) Herodot. Lib. IX, §. XXXIII, pag. 28. Pauſan. Lib. II, Cap. XVIII, pag. 150.

on n'accordoit point auſſi à ſon frere le tiers du Royaume. Les Argiens y conſentirent, & leurs femmes furent guéries. Le Scholiaſte de Pindare, ſans entrer dans ces détails, dit qu'il (1) promit de les guérir, moyennant la moitié du Royaume qu'on lui donneroit pour récompenſe. Ayant purifié les femmes d'Argos, les Argiens tinrent leurs engagements ; & lui ayant donné la moitié du Royaume, il la partagea avec ſon frere Bias. Cet Etat eſt (2) le ſeul chez les Grecs qui ait été diviſé en trois parties.

Mais avant cela, Mélampus étoit (3) paſſé en Egypte, & en avoit rapporté les cérémonies religieuſes que les Grecs obſervoient dans le culte de Bacchus. Il communiqua auſſi à ſes compatriotes les hiſtoires de Saturne, du combat des Titans & des paſſions des Dieux. Hérodote (4) dit la même choſe, à cela près qu'il ne le fait pas poſitivement voyager en Egypte ; mais il ſuppoſe que Mélampus apprit ce qui concernoit le culte de Bacchus, de Cadmus & des Tyriens de ſa ſuite, qui vinrent de Phénicie en Béotie.

Perſonne n'a remarqué juſqu'à préſent l'incohérence de ce paſſage. Je ne puis cependant me

---

(1) Scholiaſtes Pindari ad Nem. Od. IX, verſ. 30, pag. 401, col. 1, lin. 3, *à fine*.

(2) Pauſan. Lib. II, Cap. XVIII, pag. 150.

(3) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XCVII.

(4) Herodot. Lib. II, §. XLIX.

perſuader qu'il ſoit tel qu'on le trouve dans toutes les éditions de cet Hiſtorien, & je doute d'autant moins qu'il a été altéré par les Copiſtes, que le manuſcrit de Sancroft qui eſt à Cambridge, & celui de la Bibliotheque Impériale à Vienne, ne contiennent point ces mots : Μελάμπους τὰ περὶ τὸν Διόνυσον παρὰ Κάδμε τε τοῦ.. Je lirois donc : πυθέσθαι δέ μοι δοκέει μάλιστα Μελάμπους τὰ περὶ τὸν Διόνυσον παρ' ἀπόγονων Κάδμου τε τοῦ Τυρίε κ. τ. λ. ἀπόγονας peut avoir été omis par les Copiſtes. Le ſens exige néceſſairement qu'on remette ce terme en ſa place, ou un équivalent. Ce paſſage ſignifiera alors que Mélampus apprit ce qui concerne le culte de Bacchus, des deſcendants de Cadmus, & de ceux des Tyriens qui vinrent de Phénicie en Béotie.

Ce léger changement eſt d'autant plus néceſſaire, que ſi Hérodote s'étoit exprimé de la maniere dont ſon texte eſt conçu dans toutes les éditions, il faudroit faire remonter Mélampus à l'année 3165 de la période Julienne, 1549 ans avant notre ére, &, par conſéquent, Deucalion à l'an 2935 de la période Julienne, 1779 ans avant notre ére; ce qui eſt démenti par la généalogie de ce Prince, que j'ai donnée dans le Paragraphe précédent. De plus, la naiſſance d'Hercules étant antérieure à celle (1) d'Hérodote de 900 ans, & Cadmus ayant (2) précédé Hercules de cinq géné-

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.
(2) Id. ibid. §. XLIV.

rations,

rations, Cadmus doit être à-peu-près de l'an 3165 de la période Julienne, 1549 ans avant notre ére, & Mélampus devroit être du même temps, ou environ; ce qui eſt démontré faux par la généalogie de Mélanthus.

D'un autre côté, Bias, frere cadet de Mélampus, recherchoit Péro, fille de Nélée, & Mélampus trouva le moyen de la lui faire obtenir. Nélée étoit contemporain d'Hercules, puiſque ce héros prit la ville de Pylos, & que tous les fils de Nélée furent tués à ce ſiége, à l'exception de Neſtor. Mélampus étoit donc contemporain d'Hercules. C'eſt un fait conſtant, que confirme la regle des générations. En effet, j'ai prouvé dans le paragraphe précédent, que Deucalion étoit né en 3141 de la période Julienne, 1573 ans avant notre ére. Mélampus en deſcendoit directement à la ſixieme génération. Il étoit donc né vers 3341, ou 3343 de la période Julienne, 1373, ou 1371 ans avant notre ére. D'un autre côté, j'ai prouvé dans le Chapitre XII, concernant Hercules, que ce héros étoit né l'an 3330 de la période Julienne, 1384 ans avant notre ére. Mélampus & Hercules étoient donc contemporains. Cet accord eſt une nouvelle preuve de la juſteſſe de mes calculs, & démontre que le paſſage d'Hérodote ci-deſſus rapporté, a été altéré par les Copiſtes.

Euſebe ne differe pas beaucoup de ce calcul. Il dit (1) que Mélampus fleuriſſoit l'an 648, c'eſt-

(1) Chronic. Canon. pag. 118.

à-dire, 593 ans avant la premiere Olympiade. La premiere Olympiade étant de l'année 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére, ſi l'on retranche 593, on aura l'an 3345 de la période Julienne, 1369 ans avant notre ére. En ſuppoſant que Mélampus eut alors 30 ans, il ſeroit né l'an 3315 de la période Julienne, 1399 ans avant Jéſus-Chriſt; ce qui ne differe de notre calcul que de 28 ans.

Tableau généalogique de Mélampus.

	Pér. Julien.	*Années av. J. C.*
Deucalion, né en	3141.	1573.
Hellen, né en	3191.	1523.
Dorus, né en	3244.	1470.
Crétheüs, né en	3277.	1437.
Amythaon	3310.	1404.
Mélampus, né en	3343.	1371.
Bias, frere de Mélampus, né en . . .	3347.	1367.
Bias épouſe Péro, fille de Nélée, en .	3380.	1334.

CHAPITRE VII.

Des Rois de Lydie.

IL ſeroit trop long & trop ennuyeux de parler de tous les Ecrivains qui ont fait mention des Rois de Lydie. Je me bornerai aux plus diſtingués parmi les modernes, & même je ne préſenterai que le réſultat de leurs calculs, ſans m'aſſujettir à diſcuter leurs opinions, à moins qu'elles

ne ſoient fondées ſur des autorités qui rendent cette diſcuſſion néceſſaire, parce que ce travail exigeroit une diſſertation dans les formes, & que les bornes de cet Ouvrage me forcent d'être concis.

La priſe de Sardes par Cyrus, eſt le grand pivot ſur lequel roule la Chronologie des Rois de Lydie de la famille des Héraclides, qui commença à Agron, & finit en Candaules, & de celle des Mermnades, qui commença à Gygès, & finit à Créſus. Il s'agit donc de déterminer l'année & le temps de l'année où cette Ville fut priſe. Usher (1), Archevêque d'Armagh, la met en 4166 de la période Julienne, 548 ans avant Jéſus-Chriſt, & il s'appuie principalement ſur Solin & Euſebe; Simſon (2) la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade, c'eſt-à-dire, en 4169 de la période Julienne, 545 ans avant Jéſus-Chriſt; car je ne m'arrête point à ce qu'il fait correſpondre la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade, à l'an 543 avant Jéſus-Chriſt, parce qu'on ſait qu'il a placé la premiere année de notre ére, la quatrieme année de l'Olympiade 194, quoique, ſelon l'opinion commune, elle ſoit de l'année ſuivante, & parce qu'il n'a pas compté l'année de la naiſſance de Jéſus-Chriſt, pour une année avant notre ére; quoique cette année fût révolue, puiſ-

---

(1) Uſſerii Annal. veter. & novi Teſtam. pag. 76.

(2) Simſoni Chronic. Catholic. ad ann. M. 3460, pag. 645.

que Jéſus-Chriſt eſt né vers la fin. Telle eſt la raiſon du peu d'accord qu'on remarque dans cet Auteur, entre les Olympiades & les années avant notre ére. Mais pour en revenir à la priſe de Sardes, le P. Pétau (1) la met en 4170 de la période Julienne, 544 ans avant Jéſus-Chriſt, & la premiere année de la cinquante-neuvieme Olympiade; M. le Préſident Bouhier (2) la même année; M. Fréret (3) l'an 545 avant notre ére, ſans ſpécifier ſi c'eſt la troiſieme ou la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade; M. Deſvignoles (4) en 4166 de la période Julienne, 548 ans avant Jéſus-Chriſt, de même qu'Uſher. Mais n'oſant ſe fier à cette date, qui eſt cependant appuyée des témoignages de Solin & d'Euſebe, il croit qu'on pourroit la retarder de 2 ou 3 ans. Enfin le P. Corſini (5) place la priſe de cette Ville la troiſieme année de la cinquante-neuvieme Olympiade, c'eſt-à-dire, l'an 4172 de la période Julienne, 542 ans avant Jéſus-Chriſt.

Je penſe que ce Savant eſt de tous les modernes, celui qui recule le plus cette priſe. Il ſe fonde ſur les Marbres de Paros, qui s'expriment ainſi:

---

(1) Petav. de Doctrinâ Temporum, vol. II, pag. 307.

(2) Recherches & Diſſert. ſur Hérodote, Chap. V.

(3) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. V. Mém. page 274.

(4) Chronologie de l'Hiſtoire ſainte, tome II, Liv. V, Chap. XIV, §. VI, page 554.

(5) Faſti Attici. tom. III, pag. 113.

« Depuis (1) que Cyrus a pris la ville de Sardes, » & a fait prisonnier Crésus, que la Pythie avoit » trompé, il y a 278 ans ». Ce Savant n'a pas fait attention que la date étoit effacée, & qu'elle n'avoit été rétablie que par la conjecture des Editeurs. M. Chandler, à qui le public est redevable de la derniere édition de ces Marbres, peu touché des raisons de ses devanciers, a substitué 285; ce qui donne l'an 549 avant notre ére. Mais comme il n'a point accompagné son édition de commentaires, j'ignore les motifs qui l'ont déterminé. Le P. Corsini ne pouvoit se dissimuler que cette époque étoit mutilée. Aussi, continue-t-il, « l'Au- » teur (2) de la Chronique ayant placé le com- » mencement du regne de Crésus dans la premiere » année de la cinquante-sixieme Olympiade, il a » conséquemment, & très-bien mis la fin de ce » regne, & la victoire de Cyrus, la troisieme an- » née de la cinquante-neuvieme Olympiade ». C'est une nouvelle méprise du P. Corsini d'autant plus grave, qu'il est impossible de tirer ce sens de cette époque, qui est la quarante-deuxieme, & qui est également mutilée. La voici telle qu'elle se trouve dans l'édition de M. Chandler, qui a été revue avec soin sur les Marbres mêmes. ἀφ' οὗ Κρῖσος.... Ασίας.... Δελφος ἀ..... ΔΔΔΔΙΙ. ἄρχοντος Αθήνησι τοῦ δήμα. Les Editeurs ont suppléé les la-

(1) Marmora Oxon. Epoch. 43.

(2) Fast. Attici. tom. III, pag. 113.

cunes de cette maniere : ἀφ' οὗ Κροῖσος ἐξ Ασίας εἰς Δελφοὺς ἀπεπέμψεν ἔτη ΗΗ [Δ] ΔΔΔΔΙΙ. ἄρχοντος Αθήνησιν Ευθυδήμου. « Depuis que Créſus a envoyé d'A-» ſie à Delphes il y a 292 ans, Euthydémus étant » Archonte à Athenes ». Je ſuis perſuadé que cette époque eſt bien rétablie. Mais ſous quelque point de vue qu'on l'enviſage, elle ne regarde & ne peut regarder que l'année où Créſus envoya des préſents à Delphes, & non le commencement de ſon regne. Les Marbres ne pouvant ſervir à prouver, ni le commencement, ni la fin de ce regne, il faut recourir à d'autres autorités.

Solin place (1) la priſe de Sardes en la cinquante-huitieme Olympiade, ſans en déterminer l'année. M. Deſvignoles (2) prétend qu'il a voulu parler de la premiere année de cette Olympiade : « car, » ajoute-t-il, quand les anciens Auteurs nomment » ſimplement une Olympiade, pour l'ordinaire ils » entendent la premiere année ». Cela eſt vrai en général de la plupart des Auteurs ; mais Solin ne s'aſtreint pas rigoureuſement à cette regle, & ſe contente d'indiquer vaguement l'Olympiade, ſans preſque jamais en ſpécifier l'année. Suivant Euſebe, (3) Créſus fut fait priſonnier la premiere année de la cinquante-huitieme Olympiade ; mais

(1) Solini Polyhiſt. Cap. I, pag. 8, C.

(2) Chronologie de l'Hiſtoire ſainte, tome II, Liv. V, Chap. XIV, §. VI, page 554.

(3) Euſeb. Chronic. Canon. pag. 163.

peu d'accord avec lui-même, il recule de deux ans la prise de Sardes, qu'il place la troisieme année de la cinquante-huitieme Olympiade, c'est-à-dire, ou dans les six derniers mois de l'an 4168 de la période Julienne, 546 ans avant Jésus-Christ, ou dans les six premiers mois de l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant Jésus-Christ. Sosicrates de Rhodes (1) assure que Périandre mourut 40 ans avant Crésus, & un an avant la quarante-neuvieme Olympiade. Que Sosicrates se soit trompé ou non sur l'année de la mort de Périandre, c'est une question que je n'examine point ici. Il n'en résulte pas moins qu'il croyoit qu'il étoit mort 40 ans avant que Crésus eût été fait prisonnier, & en la quatrieme année de la quarante-huitieme Olympiade, & que Crésus avoit été détrôné en la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade. Or, cette année répond aux six derniers mois de l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant Jésus-Christ, & aux six premiers mois de l'an 4170 de la période Julienne, 544 avant Jésus-Christ. Il s'agit donc de déterminer le temps de l'année où Cyrus s'empara de la Capitale de la Lydie.

Crésus, (2) après la bataille douteuse qui se donna

---

(1) Σωσικράτης δέ φησι πρότερον Κροίσου τελευτῆσαι αὐτὸν ἔτεσι τετταράκοντα, καὶ ἑνὶ πρὸ τῆς τεσσαρακοστῆς ἐννάτης ὀλυμπιάδος. Diog. Laert. in Periandro, Lib. I, Segm. 96, p. 60.

(2) Herodot. Lib. I, §. LXXVI, &c.

dans la Ptérie, se retira à Sardes, afin d'y passer l'hiver, & d'entrer en campagne, au commencement du printemps, avec des forces plus considérables que celles qu'il avoit auparavant. Il avoit licencié les troupes de ses alliés, & leur avoit recommandé, en les renvoyant, de se rendre auprès de lui le cinquieme mois. Il avoit aussi dépêché des couriers à Lacédémone & en Egypte, avec de pareils ordres. Mais Cyrus l'ayant suivi de près, lui livra bataille près de Sardes, & l'ayant battu, le força de se renfermer dans les murs de sa Capitale, dont il forma sur le champ le siége. Quatorze jours après Sardes fut prise, & Crésus fait prisonnier.

Il est évident, d'après ce récit, que la bataille près de Sardes, & que la prise de cette Ville, sont arrivées avant l'hiver, & au mois d'Octobre. En effet, Crésus, en licenciant ses alliés, leur recommanda de se rendre auprès de lui le cinquieme mois, afin de se mettre en campagne au commencement du printemps. Ils devoient donc être à Sardes au commencement de Mars; & lorsqu'il leur tenoit ce langage, on étoit à la fin de Septembre, ou, au plus tard, au commencement d'Octobre. Maintenant cette prise est, selon Soficrates, comme on vient de le voir, de la quatrieme année de la cinquante-huitieme Olympiade. Il s'ensuit donc que Crésus a été fait prisonnier vers le milieu d'Octobre de l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant Jésus-Christ. Le combat dans la

Ptérie eſt probablement du commencement de l'été de la même année Julienne, ou peut-être de la fin du printemps. Ce point une fois donné, on ſait en quelle année Gygès monta ſur le trône. En effet, ſuivant (1) Hérodote, Créſus régna 14 ans & 14 jours, Alyattes 57 ans, Sadyattes 12, Ardys 49, & Gygès 38. Ces ſommes réunies, font 170 ans, qui, étant ajoutés à 545, donnent l'an 3999 de la période Julienne, 715 ans avant Jéſus-Chriſt, pour l'avénement de Gygès au trône. La famille des Héraclides régna, ſelon Hérodote, 505 ans, qui, étant ajoutés à 715, donnent l'an 3494 de la période Julienne, 1220 ans avant Jéſus-Chriſt, pour le commencement du regne d'Agron, premier Roi de Lydie de cette maiſon. Mais ici le texte d'Hérodote préſente une difficulté, dont les Commentateurs ne ſe ſont point apperçus, ou qu'ils ont négligée de deſſein prémédité, parce qu'ils ne ſe ſentoient pas en état de la réſoudre.

Cet Hiſtorien (2) dit que les Héraclides régnerent 505 ans en vingt-deux générations. Ce texte eſt manifeſtement altéré, & voici comme je le prouve. Ou le nombre des générations eſt trop grand, ou la ſomme des années que les Héraclides occuperent le trône de Lydie, eſt trop petite. Cette ſomme ne peut être trop petite, puiſqu'en ajoutant ces 505 ans à 715, qui eſt l'année où Gygès

---

(1) Herodot. Lib. I, §. XIV, XVI, XXV, LXXXVI.
(2) Id. ibid. §. VII.

devint Roi, on aura l'an 3494 de la période Julienne, 1220 ans avant Jésus-Christ, pour la premiere année du regne d'Agron. Si l'on ajoute 166 ans pour les cinq générations qu'il y a d'Hercules à Agron, on aura pour la naissance d'Hercules, l'an 3328 de la période Julienne, 1386 ans avant Jésus-Christ; ce qui ne fait qu'une différence de deux ans entre l'époque de la naissance d'Hercules, telle que la donne (1) Hérodote lui-même. L'erreur ne gît donc point dans la somme des regnes des Héraclides. Elle n'est donc que dans le nombre des générations.

Hérodote évalue (2) lui-même trois générations à 100 ans: donc les vingt-deux générations donneroient 733 ans, qui, étant ajoutés à 715, qui est l'année où Gygès monta sur le trône, on auroit l'an 3266 de la période Julienne, 1448 ans avant notre ére, pour la premiere année du regne d'Agron. Or, cette année précede de 66 ans l'époque de la naissance d'Hercules, qu'Hérodote (3) met en 3330 de la période Julienne, 1384 ans avant Jésus-Christ, comme nous l'avons prouvé dans le Chapitre XII, concernant Hercules. Que feroit-ce donc, si l'on ajoutoit à cette somme les cinq générations qui sont d'Agron à ce Héros? Il faudroit encore ajouter 166 ans; ce qui feroit

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.
(2) Id. ibid. §. CXLII.
(3) Id. ibid. §. CXLV.

remonter Hercules 232 ans plus haut que l'époque donnée par Hérodote lui-même. Il eſt donc évident que le texte de notre Hiſtorien eſt altéré; 505 ans ne donnant que quinze générations, & qu'il faut lire ἄρξαντες μὲν ἐπὶ πεντεκαίδεκα γενεὰς ἀνδρῶν en la place de ces mots ἄρξαντες μὲν ἐπὶ δύο καὶ εἴκοσι γενεὰς ἀνδρῶν. Ce changement répand de la clarté ſur le texte de notre Hiſtorien, & le met d'accord avec lui-même, non-ſeulement dans ce paſſage, mais encore dans tous les autres endroits de ſon Hiſtoire, où il a eu occaſion de parler d'Hercules & de ſa poſtérité.

CHAPITRE VIII.

Chronologie d'Athenes.

SI l'on veut ſe former une idée claire de ces anciens temps, & approcher du vrai autant que la nature du ſujet le permet, il faut néceſſairement adopter quelques points fixes, & à-peu-près inconteſtables, & partager l'intervalle entre ces points de la maniere la plus vraiſemblable. Si l'on ne parvient point par ce moyen à une grande préciſion, du moins aura-t-on des approximations; & c'eſt tout ce qu'on eſt en droit d'exiger d'un Auteur dans cet éloignement des temps, & dans la diſette où nous ſommes des monuments & des écrits des anciens. Ces points fixes ou époques ſont: 1°. le regne d'Ogygès; 2°. le déluge d'Ogygès & la pre-

miere année de Cécrops; 3°. la premiere année de Mélanthus; 4°. la premiere année de Médon, premier Archonte perpétuel; 5°. la premiere année d'Eſchyle, douzieme Archonte perpétuel.

§. I.

Le regne d'Ogygès.

OGYGÈS eſt le plus ancien Roi de ce pays que l'on connoiſſe. Les Athéniens le (1) croyoient eux-mêmes indigene, & Euſebe (2) le compte au nombre de leurs Rois. Théophile le reconnoît également dans (3) l'Ouvrage adreſſé à Autolycus, quoique ſon texte ſoit miſérablement altéré. Τότε μὲν τῆς χώρας ἐκείνης Ἀκτης κληθείσης, νῦν δὲ Ἀττικῆς προσαγορευομένης, ἧς ὁ Γύγος τότε ἦρξε. Les Bénédictins, qui ont donné cette édition, ne ſe ſont pas douté que ce paſſage fût corrompu. Cependant il l'eſt viſiblement, & la reſtitution étoit facile. Il falloit corriger ἧς Ὤγυγος τότε ἦρξε, comme Meurſius l'avoit (4) fait le ſiecle dernier, & traduire: « Ogy-» gus régnoit alors dans le pays qui s'appelloit de » ſon temps Acté, & que l'on nomme actuelle-» ment Attique ».

---

(1) Ἀπὸ Ὠγύγου τοῦ παρ' ἐκείνοις (Ἀθηναίοις) αὐτόχθονος πιστευθέντος. Africani Chronogr. apud Euſebii Præpar. Evangel. Lib. X, Cap. X, pag. 488, D.

(2) Euſeb. Chronicor. Lib. poſter. pag. 66.

(3) Theophil. ad Autolyc. Lib. III, pag. 399, B.

(4) Meurſ. de Regibus Athenienſ. Lib. I, Cap. III.

Hellanicus (1) & Philochorus, qui ont écrit l'Hiſtoire d'Athenes, Caſtor & Thallus qui ont compoſé celle de Syrie, Diodore de Sicile qui a renfermé dans ſa Bibliotheque celle de toutes les nations, & Alexandre Polyhiſtor, atteſtent qu'Ogygès régnoit 1020 ans avant la premiere Olympiade. Le regne de ce Prince eſt donc de l'an 2918 de la période Julienne, 1796 avant notre ére.

Il y eut ſous ce Prince une inondation prodigieuſe qui dévaſta l'Attique. La plus grande partie des habitants périt, ou chercha ſon ſalut dans la fuite. Ogygès fut ſans doute du nombre de ces derniers. Ce pays fut ſans Rois juſqu'à Cécrops, & l'on ignore ce qui s'y paſſa juſqu'à l'avénement de ce Prince au trône, comment il ſe repeupla, quelle forme de gouvernement y fut établie, ou plutôt s'il n'y eut point une eſpece d'anarchie, & ſi les habitants ne reſſembloient pas plutôt à des ſauvages, qu'à des peuples policés. Actæus & les autres Princes qu'on donne pour ſucceſſeurs à Ogygès, n'ont jamais exiſté, comme le dit (2) Philochorus. Quoi qu'il en ſoit, Cécrops fut reconnu Roi 189 ans après cette inondation, ſi l'on en croit (3) Jules Africain. Mais l'on ne peut fixer l'époque de cette inondation, que l'on n'ait dé-

---

(1) Africani Chronograph. apud Euſebii Præparat. Evangelicam, Lib. X, Cap. X, pag. 488, D. 489, A.

(2) African. apud Euſebii Præparat. Evangelicam, pag. 490, A. Syncelli Chronograph. pag. 148.

(3) Id. apud Euſeb. Præp. Evang. pag. 490, A.

terminé celle du commencement du regne de Cécrops.

§. II.

Déluge d'Ogygès. Premiere année de Cécrops.

LES Marbres de Paros (1) mettent la premiere année de Cécrops l'an 1318 de l'ére Attique, qui répond à l'an 3132 de la période Julienne, 1582 ans avant notre ére, Eusebe l'an 3158 de la période Julienne, 1556 ans avant l'ére vulgaire, & le Syncelle (2) l'an du monde 3945, qui revient à l'an 3159 de la période Julienne, 1555 ans avant notre ére; ce qui fait entre Eusebe & la Chronique de Paros, une différence de 26 ans. Cependant cette différence étonne moins que l'accord de ces deux Chronologies dans la durée des regnes depuis Cécrops jusqu'à la derniere année de Ménesthée, qui se trouve dans l'une & dans l'autre de 374 ans. A laquelle de ces deux Chronologies doit-on donner la préférence? ou faut-il les rejetter toutes les deux? C'est ce que je vais examiner le plus briévement qu'il me sera possible.

Les temps historiques ne sont certains pour les dates chez les Grecs, que depuis la premiere Olym-

(1) Marmora Oxonienſ. Epoch. 1, pag. 19.

(2) Le Syncelle donne 486 ans de durée aux onze premiers Rois, parce qu'il assigne, contre toute autorité, 33 ans à Ménesthée, qui n'en a régné que 23. Il est vrai que pour se retrouver, il ne donne que 23 ans de regne à Démophon, son successeur, quoique ce Prince en ait régné 33.

piade. On ſe ſervoit pour déterminer les années qui avoient précédé cette époque, des générations; regle qui eſt infaillible pour approcher de très-près, lorſqu'il s'agit d'un aſſez grand nombre de générations, mais qui devient illuſoire, lorſqu'il eſt queſtion d'un très-petit nombre. Il faut que ces générations ſoient exactes. Le fil une fois briſé, ce ne ſont plus des générations, ce ſont des ſucceſſions, & l'on eſt obligé de recourir à une autre regle, pour trouver des évaluations à-peu-près certaines. Il paroît hors de doute qu'Euſebe n'avoit pas d'autre moyen pour fixer le commencement du regne de Cécrops, que celui des générations, ou que s'il ne s'en eſt point ſervi, il n'a fait que copier des Auteurs qui en avoient fait uſage. Voici quelle a dû être ſa maniere de procéder.

Apollodore & Eratoſthenes commençoient leurs Chronologies à la priſe de Troie, ou, tout au plus, à la naiſſance d'Hercules. Cela paroît évident, parce qu'ils avoient pris pour baſe de leurs calculs, la famille des Rois de Lacédémone, qui remontoit en ligne directe juſqu'à ce Héros. Je ne m'arrête point à le prouver, me réſervant de le faire dans le Chapitre XIII, concernant l'époque de la priſe de Troie. Euſebe, qui fait par-tout profeſſion de ſuivre pas à pas ces deux Ecrivains, emprunta de ſes guides la date de cette priſe; mais ne trouvant rien dans leurs Chronologies qui concernât les Rois d'Athenes, il eut recours à l'Au-

teur de la Chronique de Paros, ou aux Ecrivains d'après lesquels cet Auteur l'avoit rédigée. Ayant trouvé dans cette Chronique un intervalle de 374 ans entre la premiere année du regne de Cécrops & la derniere de Ménesthée, il l'adopta, & retrancha 374 de la date de la prise de Troie, qu'il avoit trouvée dans Apollodore & Eratosthenes. Il eut alors pour la premiere année du regne de Cécrops, l'an 3158 de la période Julienne, 1556 ans avant notre ére. Cette maniere de procéder est d'autant plus vicieuse, qu'elle confond deux systêmes en un, & qu'il paroît certain qu'Apollodore & Eratosthenes auroient donné une date très-différente à l'avénement de Cécrops au trône, s'ils eussent prolongé leurs Chronologies jusqu'à son temps.

Le Syncelle, qui contredit quelquefois Eusebe, lorsqu'il est question des Assyriens, le suit presque toujours lorsqu'il s'agit des Grecs. Eusebe avoit mis entre la premiere année du regne de Cécrops & la derniere année de Ménesthée, un intervalle de 375 ans. Le Syncelle, ne s'étant pas douté qu'Eusebe avoit confondu deux systêmes en un, mit aussi entre le commencement de ce premier Roi d'Athenes & la mort de Ménesthée, un intervalle de 375 ans. Je sais que dans les éditions de cet Auteur, l'intervalle est de 386 ans. Mais cette erreur vient probablement de ses Copistes, qui ont donné 33 ans de regne à Ménesthée, quoique tous les Chronologistes conviennent qu'il n'en régna que 23. En effet, ces mêmes Copistes s'étant aperçus

perçus qu'ils avoient dérangé la Chronologie Attique, & qu'ils seroient obligés de reculer de 10 ans la premiere Olympiade, qui étoit cependant un point fixe & invariable, ils aimerent mieux donner 10 ans de moins à Démophon, que de commettre une pareille erreur, ou de réformer ce qu'ils avoient dit sur la durée du regne de Ménesthée. Ils n'accorderent conséquemment que 23 ans de regne à Démophon, quoiqu'il en eût régné 33. Le Syncelle s'accorde donc parfaitement au fond avec Eusebe.

Ces deux Ecrivains sont presque les seuls Auteurs Ecclésiastiques dont nous ayons une Chronologie suivie. Dans les premiers siecles du Christianisme, on s'étoit proposé de prouver que les Grecs étoient une nation récente, qu'ils tenoient toutes leurs connoissances des autres peuples, & qu'ils avoient emprunté des Hébreux leur morale & leurs loix. On s'imaginoit favoriser la cause de la Religion, qui n'y gagnoit cependant rien, & l'on ne s'appercevoit pas qu'en recourant à des moyens aussi futiles, on prêtoit le flanc à ses ennemis. La prévention fit passer par-dessus toute considération, & l'on fit un accueil favorable à un systême qui retranchoit près d'un siecle d'antiquité à cette nation. On étoit alors si peu versé dans la connoissance de la critique, qu'on ne s'apperçut pas qu'en laissant aux Grecs ce siecle, il n'en étoit pas moins constant qu'ils étoient très-modernes en comparaison des Juifs, & sur-tout

des Egyptiens. Il eſt certain que les Grecs avoient pris beaucoup de choſes des Egyptiens & des Aſiatiques, & que les Colonies de Cécrops, de Danaüs & de Cadmus, avoient beaucoup contribué à les policer. Mais on ne prouvera jamais qu'ils aient rien emprunté des Juifs, ou même qu'ils aient connu ce peuple avant le regne d'Alexandre. Quoi qu'il en ſoit, les Chronologiſtes modernes, qui s'étoient propoſé pour but de faire accorder la Chronologie des Hébreux avec celle des autres peuples, ne manquerent point d'adopter en tout, ou en partie, un ſyſtême qui favoriſoit leurs vues, ſans examiner ſi ce ſyſtême avoit de l'enſemble, ſi ce n'étoit pas plutôt un aſſemblage monſtrueux, incohérent de différents ſyſtêmes, & ſi les diverſes parties dont étoit compoſé ce nouveau ſyſtême, étoient poſées ſur une baſe ſolide. S'ils euſſent procédé à cet examen à l'aide de la critique, on leur auroit une obligation infinie. Mais puiſqu'ils n'ont pas jugé à propos de le faire, ou plutôt, puiſqu'ils n'y ont pas même ſongé, je me crois obligé d'entreprendre ce travail, perſuadé qu'on me ſauroit gré de m'être tracé une route nouvelle, quand même je n'aurois pas pleinement réuſſi.

Il eſt évident qu'Euſebe & le Syncelle ont pris d'Apollodore & d'Eratoſthenes, la date de la priſe de Troie, & qu'ils ont emprunté de la Chronique de Paros, ou des Auteurs qui avoient ſervi à la rédaction de cette Chronique, ce qui regardoit

la Chronologie des Athéniens. J'examinerai dans le Chapitre XIII, le ſyſtême d'Apollodore & d'Eratoſthenes ſur la priſe de Troie. Quant à la ſeconde Partie, qui concerne la Chronologie Athéniene, je vais actuellement m'en occuper.

Il faut ſe rappeller qu'avant les Olympiades, les Grecs ne connoiſſoient que quelques dates, & que lorſqu'ils voulurent mettre de l'ordre dans leur Hiſtoire, & aſſigner aux faits une date quelconque, ils imaginerent la regle des générations. L'Auteur de la Chronique de Paros, ou les Ecrivains qui lui avoient ſervi de guides, n'avoient pas d'autre moyen. Ils prirent pour baſe de leur calcul la priſe de Troie, & la fixerent à l'an 3505 de la période Julienne, 1209 ans avant notre ére, ou plutôt à l'année ſuivante. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner les motifs qui engagerent l'Auteur de cette Chronique à adopter cette date. Je me réſerve de le faire dans le Chapitre où je parlerai de cette priſe. Cet Auteur partit de cette époque comme d'un point fixe & invariable, & remontant de la derniere année de Ménesthée, qui coincidoit avec la priſe de cette Ville, juſqu'à la premiere année de Cécrops, il trouva douze Rois, y compris Démophon, ſucceſſeur de Ménesthée; car dans le calcul des générations, on compte toujours les deux extrêmes. Regardant enſuite ces douze Rois, comme s'ils s'étoient ſuccédés de pere en fils, il les prit pour autant de générations, & calcula leurs regnes en conſéquence. Douze géné-

rations font 400 ans. Ainſi Cécrops étoit né, ſelon ce ſyſtême, 400 ans avant la priſe de Troie. Cet Auteur le fit régner 27 ans après ſa naiſſance, & il eſt vraiſemblable qu'il ſoit monté ſur le trône à-peu-près à cet âge. Il étoit Egyptien, & probablement du ſang royal : il devoit être alors dans la premiere jeuneſſe, dans l'âge où le ſang a le plus d'effervescence. Soit qu'il parût dur à un homme de ſa naiſſance de vivre en ſimple particulier, ſoit qu'il eût échoué dans quelque entrepriſe hazardeuſe que lui avoit ſuggéré ſon ambition, il s'expatria & vint dans l'Attique, qui étoit alors ſans Rois. L'Egypte étoit depuis long-temps un pays policé, & cultivoit avec ſuccès les arts & les ſciences. On ne peut gueres douter qu'avant l'époque du déluge d'Ogygès, l'Attique ne connût les arts, du moins ceux de premiere néceſſité ; car comment des hommes, raſſemblés en ſociété, pourroient-ils vivre ſans arts ? Mais il eſt vraiſemblable que la plupart de ſes habitants ayant péri dans cette inondation, & les autres s'étant ſauvés, il eſt, dis-je, vraiſemblable que ceux qui retournerent dans le pays après l'écoulement des eaux, privés de toutes connoiſſances, vécurent comme des ſauvages. Il eſt naturel d'imaginer qu'un Prince, qui apportoit avec lui les arts utiles & de bonnes loix, fût regardé par le peuple comme un Dieu tutélaire, & qu'on n'eût pas de peine à lui déférer la couronne.

L'Auteur de la Chronique de Paros faiſoit naître,

comme on l'a vu, Cécrops l'an 3105 de la période Julienne, 1609 ans avant notre ére; & supposant, par des vraisemblances très-justes, que l'on infere de son systême, qu'il étoit venu dans l'Attique à l'âge de 27 ans, il le fit régner l'an 3132 de la période Julienne, 1582 ans avant notre ére.

Telle est la méthode qu'ont suivi l'Auteur de la Chronique, Eusebe & le Syncelle; car ils s'accordent à mettre un intervalle de 375 ans entre la premiere année du regne de Cécrops & la derniere de Ménesthée; & s'ils different entr'eux sur la date de la premiere année de Cécrops, c'est qu'ils plaçoient l'époque de la prise de Troie, les uns dans un temps, les autres dans un autre.

J'ose avancer que ces Ecrivains se sont grossiérement trompés. Ces douze Rois ne s'étant pas succédés de pere en fils, ne doivent point être comptés pour autant de générations. Cécrops étoit Egyptien, Cranaüs Athénien, & n'étoit point parent de Cécrops. Amphictyon étoit gendre de Cranaüs, & non son fils. Erichthonius, fils de Vulcain, chassa Amphictyon, de même que celui-ci avoit chassé Cranaüs. Les Rois qui vinrent ensuite, se succéderent de pere en fils, excepté Ménesthée, qui étoit d'une autre branche. Il y a quelque doute cependant sur Cécrops II & Pandion, parce qu'Eusebe & le Syncelle prétendent que le premier de ces deux Princes étoit frere d'Erechthée, & non son fils, & le second, fils d'Erechthée,

& non ſon petit-fils. Il s'enſuit de-là que le nombre des générations étant très-petit, on n'a pu ſe ſervir de ce moyen pour calculer la durée des regnes de ces Princes. Les ſucceſſions étant encore en moindre nombre, on à pu encore moins en faire uſage. On auroit dû plutôt employer un terme moyen entre trente-trois & dix-neuf, qui ſont les nombres auxquels on évalue les générations & les ſucceſſions. Je prends en conſéquence vingt-cinq, que je multiplie par douze. On a 300. Si on les ajoute à 1209, qui eſt l'époque de la priſe de Troie, ſelon l'Auteur de la Chronique de Paros, il s'enſuit que cet Ecrivain auroit dû placer la premiere année du regne de Cécrops, l'an 3205 de la période Julienne, 1509 ans avant notre ére, & Euſebe l'an 3132 de la période Julienne, 1482 ans avant l'ére vulgaire : du moins auroient-ils calculé l'intervalle entre l'avénement de Cécrops au trône & la mort de Ménesthée, auſſi juſte qu'il étoit poſſible de le faire, l'ordre des générations étant rompu. Ils ſe ſeroient cependant trompés, parce qu'ils s'étoient mépris ſur la véritable époque de la priſe de Troie.

Je poſe en fait actuellement que cette Ville a été priſe l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire, & je le prouverai dans le Chapitre concernant cette époque. Ménesthée eſt donc mort cette année; & ſuivant la regle que j'ai établie, Cécrops a dû commencer à régner l'an 3144 de la période Julienne, 1570 ans avant

notre ére. Si le déluge d'Ogygès eſt arrivé 189 ans auparavant, comme nous l'avons avancé (1) d'après l'Africain, il s'enſuit qu'il eſt de l'an 2955 de la période Julienne, 1759 ans avant l'ére vulgaire, & de la 37^e année du regne d'Ogygès.

L'Auteur de la Chronique de Paros, Euſebe & le Syncelle ayant évalué l'intervalle entre la premiere année de Cécrops & la derniere de Ménesthée, à 375 ans ou environ, ils ont donné conſéquemment des regnes très-longs, & tels qu'il s'en trouve peu dans l'Hiſtoire d'aucun pays. J'ai prouvé que cet intervalle n'étoit que de 300 ans. Il a donc fallu néceſſairement que j'abrégeaſſe la durée de ces regnes, ſans aucun égard pour celle que leur attribuoient ces Auteurs, parce qu'elle étoit fondée ſur un faux principe. Me voyant alors en pleine liberté, j'ai diſtribué à mon gré ces 300 ans, de maniere que les Princes à qui les Marbres de Paros & Euſebe donnent un plus long regne, en aient auſſi un plus long dans ce nouvel arrangement, & de maniere auſſi que les principaux événements de l'Hiſtoire, correſpondent avec les Princes à qui on les attribue.

La derniere année de Ménesthée étant inconteſtablement de l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire, & ce Prince ayant régné 23 ans, la premiere année de ſon regne eſt de l'an 3421 de la période Julienne, 1293 ans

(1) Eſſai ſur la Chronologie, page 317.

avant notre ére. Ce Prince descendoit (1) d'Erechthée par Pétéus & Orneus, & se trouvoit, par conséquent, à la quatrieme génération. Les quatre générations font 133 ans. Il n'y a que 138 ans entre l'avénement d'Erechthée à la couronne, & celui de Ménesthée. Thésée a dû régner au moins 29 ans; Eusebe & le Syncelle lui en donnent 30; & comme il a été le compagnon d'Hercules, je mets sa naissance en 3359 de la période Julienne, 1355 ans avant l'ére vulgaire. Quant aux Princes qui l'ont précédé, je les place assez arbitrairement, si l'on excepte Cécrops, dont le regne est posé sur des principes qui me paroissent incontestables. Voici maintenant le Tableau, ou Canon de leurs regnes.

	Pér. Julien.	*Années av. J. C.*
Ogygès	2918.	1796.
Déluge d'Ogygès	2955.	1759.
Cécrops, premier Roi	3144.	1570.
Cranaüs, second Roi	3194.	1520.
Amphictyon, troisieme Roi	3204.	1510.
Erichthonius, quatrieme Roi	3216.	1498.
Pandion I, cinquieme Roi	3252.	1462.
Erechthée, sixieme Roi	3283.	1431.
Cécrops II, septieme Roi	3317.	1397.
Pandion II, huitieme Roi	3342.	1372.
Egée, neuvieme Roi	3360.	1354.
Thésée, dixieme Roi	3392.	1322.
Ménesthée, onzieme Roi	3421.	1293.
Mort de Ménesthée	3444.	1270.

(1) Plutarch. in Theseo, pag. 15. B.

§. III.

De la premiere année du regne de Mélanthus.

MÉLANTHUS étoit Roi de Meſſénie, & deſcendoit de Nélée au ſixieme (1) dégré. Les Héraclides étant rentrés dans le Péloponneſe, le chaſſerent (2) de ſes Etats. Il ſe réfugia à Athenes. Les Athéniens étoient alors en guerre avec les Béotiens, au ſujet de (3) Mélænes, petite place ſur les frontieres de l'Attique & de la Béotie. Les Athéniens étoient commandés par Thymœtès, leur Roi, & les Béotiens par Xanthus. Les deux peuples convinrent de remettre la déciſion de leur différend à un combat particulier entre les deux Rois. Thymœtès refuſa le combat, & fut ſur le champ privé de la couronne. Mélanthus, qui ſe trouvoit à l'armée, l'ayant accepté, ſortit victorieux, & fut reconnu en qualité de Roi. Le retour des Héraclides dans le Péloponneſe, eſt de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre XV, concernant les Héraclides. Il y a donc un intervalle de 80 ans, (4) entre la priſe de Troie & la conquête du Péloponneſe. L'intervalle eſt, par conſé-

(1) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II, Cap. XVIII, pag. 151.

(2) Id. Ibid. pag. 152.

(3) Polyæni Strategemat. Lib. I, Cap. XIX, pag. 38 & 39.

(4) Voyez le Chapitre XV, concernant les Héraclides.

quent, le même entre la premiere année de Démophon & la premiere année du regne de Mélanthus à Athenes. Cependant Eusebe ne donne que 54 ans pour les regnes de Démophon, d'Oxyntès, d'Aphidas & de Thymœtès. Il est donc évident que ce Chronographe a trop abrégé les regnes de ces Princes. Mais par quelle raison les a-t-il abrégés, lui qui auroit dû les alonger, s'il eût suivi la regle des générations, comme j'ai avancé plus haut qu'il l'avoit fait? Cette objection a quelque chose de spécieux. Je ne la crois pas cependant plus solide. Eusebe avoit établi le regne de Mélanthus par les générations. Il réduisoit les treize générations, depuis la premiere année de Mélanthus, jusqu'au commencement de l'Archonte Æschyle, à douze générations, parce que Codrus avoit été tué, & qu'il n'étoit pas question de déterminer l'année de la naissance de Mélanthus, mais celle de son avénement au trône. Douze générations à 30 ans, font 360 ans; lesquels étant ajoutés à 776, qui est l'année de l'institution des Olympiades, lui donnerent l'année 3578 de la période Julienne, 1136 ans avant notre ére. Cependant il a mieux aimé placer la premiere année de Mélanthus 9 ans plus tard, parce qu'il suivoit pas à pas Castor, qui donnoit 58 ans de regne à Mélanthus & à Codrus, & Eratosthenes, qui mettoit la Colonie Ioniene 60 ans après le retour des Héraclides. S'étant vu dans la nécessité de placer Mélanthus l'an 3587 de la période

Julienne, 1127 ans avant notre ére, il a été forcé d'abréger les regnes des quatre Princes antérieurs à Mélanthus.

La méthode d'Euſebe eſt vicieuſe. Il auroit dû faire attention que Thymœtès étoit frere d'Aphidas, & qu'il avoit été dépouillé de la couronne. Ces quatre Princes ne devoient être comptés que pour quatre ſucceſſions, leſquelles font, à 19 ans l'une portant l'autre, 76 ans; ce qui approche beaucoup des 80 ans d'intervalle que mettent les Auteurs les plus accrédités, entre la priſe de Troie & le retour des Héraclides, & par conſéquent entre la priſe de Troie & la premiere année de Mélanthus. J'ai donc été forcé d'alonger quelques-uns de ces regnes, de maniere qu'ils fiſſent enſemble 80 ans. Aphidas eut un regne très-court, & même il ne régna qu'un an, ſi l'on en croit Euſebe. Je ſuis d'autant plus volontiers de ſon avis, que ſon frere Thymœtès, qui lui ſuccéda, & à qui le même Euſebe ne donne que huit ans de regne, étoit dans la force de l'âge, lorſqu'il fut dépoſſédé : car ſans cela, le défi que lui propoſa Xanthus, n'auroit point été égal, & les Athéniens n'auroient pu dépoſer ce Prince, à cauſe de ſon refus, ſans commettre la plus criante de toutes les injuſtices. Je laiſſe donc à ces deux Princes les neuf ans de regne qui leur ſont attribués par Euſebe, & j'augmente les regnes de Démophon & d'Oxyntès, de maniere qu'ils faſſent 71 ans. Ce changement étoit abſolument néceſſaire; la ſomme des regnes

de ces quatre Princes étant déterminée à 80 ans, puiſque tous les Chronologiſtes mettent cet intervalle entre la priſe de Troie & le retour des Héraclides, qui coincide avec la premiere année de Mélanthus, & les regnes d'Aphidas & de Thymœtès ayant été très-courts, par les raiſons ſuſdites.

Mais peut-être Euſebe ne s'eſt-il pas donné tous les ſoins que je ſuppoſe qu'il a pris. Il eſt certain qu'Apollodore & Eratoſthenes n'ont fixé la priſe de Troie & le retour des Héraclides, que d'après la ſuite des Rois de Lacédémone. Diodore de Sicile (1) & Plutarque le diſent poſitivement. Il y a grande apparence que ces Savants n'avoient pas embraſſé la Grece entiere dans leur Chronologie, & qu'ils s'étoient contenté de parler de Lacédémone, en remontant juſqu'à Hercules, tige des Rois de ce pays. Euſebe ſe propoſa pour but une Chronologie univerſelle. Ayant remarqué que celle d'Eratoſthenes avoit une grande réputation, il l'adopta ſans balancer pour les époques d'Hercules, de la priſe de Troie, du retour des Héraclides & des Rois de Lacédémone. Mais comme il faiſoit aller de pair la Chronologie d'Athenes, il ſe vit obligé d'abréger les regnes des Rois & des Archontes, parce qu'Eratoſthenes, ſon guide, avoit, en ſuivant une méthode vicieuſe que je dévelop-

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, pag. 9. Plutarch. in Lycurgo, pag. 39, F.

perai ailleurs, raccourci les temps des Rois de Lacédémone. Le même Euſebe n'avoit point de guide pour la Chronologie des Rois d'Athenes, antérieurs à la priſe de Troie, ou, s'il en avoit, il ſuivoit Dicæarque, ou l'Auteur de la Chronique de Paros; ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'il donne aux Rois d'Athenes, depuis Cécrops juſqu'à Ménesthée, le même nombre d'années que la Chronique de Paros. Si le commencement du regne de Cécrops ne ſe trouve pas dans ſa Chronologie la même année que ſur les Marbres, cela vient de ce que les Marbres mettant la priſe de Troie l'an 3505 de la période Julienne, 1209 ans avant notre ére, ils remontoient de-là juſqu'à Cécrops; au lieu qu'Euſebe ayant fixé avec Eratoſthenes, la priſe de Troie en l'année 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére, il a été forcé, en prenant dans Eratoſthenes l'époque de la priſe de cette Ville, & dans la Chronique de Paros, ou dans quelqu'autre Auteur, la durée des regnes des Rois d'Athenes, depuis Cécrops juſqu'à la fin du regne de Ménesthée; il a, dis-je, été forcé de mettre Cécrops 26 ans plus tard que ne l'avoit fait l'Auteur de la Chronique de Paros.

Euſebe n'avoit donc pas de ſyſtême ſuivi & uniforme dans la Chronologie. Il puiſoit tantôt dans une ſource, tantôt dans une autre. Il prenoit dans Ctéſias, &c., ce qui regarde l'Aſſyrie; dans la Chronique de Paros, ou dans les Ecrivains que

l'Auteur de cette Chronique avoit pris pour guides, ce qui concerne les Rois d'Athenes ; dans Eratosthenes & Apollodore, tout ce qui a rapport aux Rois de Lacédémone, &c. Il a raſſemblé ces Chroniques éparſes, & en a fait un tout, en alongeant, ou en abrégeant les temps, ſelon que l'exigeoient les circonſtances, ſans avoir de vues générales, ſans s'être fait de ſyſtême approfondi. Auſſi ſuis-je très-perſuadé de lui avoir prêté des vues trop vaſtes, en ſuppoſant qu'il avoit calculé les générations, quand il a été queſtion des Rois d'Athenes, depuis Cécrops juſqu'à Ménesthée incluſivement. Je ſuis actuellement convaincu qu'il a pris la durée de leurs regnes, ou dans les Marbres de Paros, ou dans quelqu'autre Chronique Athéniene, & que pour les temps poſtérieurs, il a ſuivi Eratoſthenes, & qu'il a abrégé, par cette raiſon, tout ce qu'il a trouvé ſur les Rois & les Archontes Athéniens dans les Chroniques d'Athenes, afin de concilier ces Chroniques avec celle d'Eratoſthenes ſur les Rois de Lacédémone. Il ne faut donc pas être ſurpris de voir cet Auteur ſi peu d'accord avec les Marbres ſur la durée des regnes & des Archontats ; & l'on doit conclure de ce que je viens de dire, qu'il eſt en matiere de Chronologie d'une très-mince autorité.

§. IV.

De la premiere année de Médon, premier Archonte perpétuel.

CASTOR (1) nous apprend que les regnes de Mélanthus & de Codrus font enſemble 58 ans. La fin du regne de Codrus, & la premiere année de l'Archontat de Médon, eſt donc de l'an 3582 de la période Julienne, 1132 ans avant notre ére. Euſebe avoit ſans doute ſous les yeux la Chronologie de Caſtor, lorſqu'il donnoit (2) à Mélanthus 37 ans de regne, & 21 à Codrus, qui font en effet 58 ans. J'ai cru devoir le ſuivre par cette raiſon.

Eratoſthenes donne le même calcul. « Du re-» tour (3) des Héraclides, dit-il, à la Colonie » Ioniene, il y a 60 ans ». Nélée, qui ſe mit à la tête de cette Colonie, étoit frere (4) cadet de Médon. Il avoit voulu ſupplanter ſon frere dans l'Archontat, ſous prétexte que celui-ci étoit boiteux. L'affaire ayant été remiſe à la déciſion de l'oracle de Delphes, ſes prétentions furent rejettées. Nélée, ne pouvant ſe réſoudre à vivre en ſimple particulier, alla s'établir en Aſie. Il fallut au moins deux ans pour faire les préparatifs d'une

---

(1) Euſebii Chronicôn, Lib. poſter. pag. 96.
(2) Id. ibid. pag. 96, 98 & 99.
(3) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.
(4) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, Cap. II, pag. 523.

Colonie auſſi conſidérable. Si elle eut lieu, comme le dit Eratoſthenes, 60 ans après le retour des Héraclides, l'Archontat de Médon doit être de l'an 3582 de la période Julienne, 1132 ans avant notre ére, & Mélanthus & Codrus doivent avoir régné 58 ans, ſelon le même Eratoſthenes. Ce qui prouve la juſteſſe de ce calcul, c'eſt que les onze Archontes ſuivants, qui ſe ſont ſuccédés de pere en fils juſqu'à la premiere Olympiade, donnent, par le calcul des générations, 363 ans, leſquels étant ajoutés à 776, époque de la premiere Olympiade, donnent 1139 ans; ce qui eſt, à ſept ans près, la même choſe.

Les Marbres de Paros placent la Colonie Ioniene la treizieme année de l'Archontat de Médon. Cela ne contredit point cependant la conjecture que j'appuie ſur le calcul d'Eratoſthenes. Il eſt certain que Nélée ne put fonder dans le même temps toutes les Villes dont il eſt parlé dans l'époque des Marbres en queſtion. L'Auteur de la Chronique a voulu indiquer que la treizieme année de Médon, la Colonie Ioniene avoit déja commencé à prendre de la conſiſtance, que pluſieurs Villes étoient déja fondées, & que d'autres ne tarderent point à l'être.

Euſebe ſuivoit Eratoſthenes, comme je l'ai déja remarqué. Ce Chronologiſte ayant placé l'envoi de la Colonie Ioniene 60 ans après le retour des Héraclides, & par conſéquent 140 ans après la priſe de Troie, Euſebe a mis la Colonie Ioniene la huitieme

huitieme année de l'Archontat d'Acaſtus, ſans s'embarraſſer ſi cela pouvoit s'accorder avec la Chronologie Attique, & ſans s'inquiéter ſi Nélée, qui fut le chef de cette Colonie, étoit encore en vie. Il eſt certain que Nélée ne ſe détermina à paſſer en Aſie, que parce qu'il ne vouloit pas vivre ſous la domination de ſon frere. Euſebe n'auroit pas commis l'abſurdité de différer l'émigration des Ioniens juſqu'à la huitieme année d'Acaſtus, s'il eût fait la plus légere attention à cette particularité, & cela ſeul auroit dû lui faire voir que le ſyſtême d'Eratoſthenes ſur l'époque de la priſe de Troie, n'étoit pas recevable.

Par une ſuite du même attachement à Eratoſthenes, Euſebe a été forcé d'abréger les Archontats des onze premiers Archontes perpétuels, & de ne leur donner que 291 ans, quoique ces Archontes ſe ſoient ſuccédés de pere en fils, & qu'ils faſſent, par conſéquent, autant de générations, qui comprennent 363 ans.

La regle des générations eſt ſi ſimple & ſi naturelle, qu'il eſt étonnant qu'il ne l'ait point adoptée. Onze générations pour les Archontes qui ont précédé la premiere Olympiade, font 363 ans. Mélanthus & Codrus ont régné 58 ans; Démophon, Oxyntès, Aphidas & Thymœtès 84 ans. Ces trois ſommes ajoutées à 776, époque de la premiere Olympiade, auroient donné à Euſebe pour la priſe de Troie, l'an 3437 de la période Julienne, 1277 ans avant l'ére vulgaire; ce qui

n'auroit différé du calcul d'Hérodote, que de ſept ans.

L'Auteur de la Chronique de Paros n'avoit pas de ſyſtême plus ſuivi, plus uniforme. Il avoit pris pour baſe de ſon ſyſtême la priſe de Troie. C'étoit la commune opinion que cette Ville avoit été priſe la derniere année du regne de Ménesthée. Mais pour déterminer le temps où elle fut détruite, il eut recours à l'autorité de Dicæarque ſans doute, ou de quelqu'autre Auteur, comme on l'a fait voir, & la mit l'an 1209 avant notre ére. De-là remontant par les générations, il fixa la premiere année de Cécrops l'an 3132 de la période Julienne, 1582 ans avant l'ére vulgaire. Nous avons fait voir dans le §. II, page 325 & ſuiv. en quoi il s'étoit trompé; mais il n'en étoit pas moins conſéquent à ſon ſyſtême ſur la priſe de Troie. Lorſqu'il fallut enſuite déterminer les temps poſtérieurs à cette priſe, il ſentit qu'il étoit impoſſible de ſuivre l'ordre des générations, & qu'il devoit néceſſairement abréger les regnes & les Archontats poſtérieurs, afin de ſe rencontrer avec l'inſtitution des Olympiades. Peut-être croyoit-il, de même que les Ecrivains de ce ſiecle, que la Colonie Ioniene étoit poſtérieure de 140 ans à la guerre de Troie; peut-être ſuivoit-il quelqu'autre Auteur qui la reculoit un peu moins. S'il ſuivoit les premiers, il n'a mis l'envoi de cette Colonie que 132 ans après la guerre de Troie, parce qu'il a bien ſenti que s'il la plaçoit 140 ans après cette

guerre, elle tomberoit néceſſairement ſur la premiere année de l'Archontat d'Acaſtus. La connoiſſance qu'il avoit de l'Hiſtoire d'Athenes, lui a fait ſauver cette abſurdité. Mais dans le reſte, il s'eſt cru permis d'abréger la durée des Archontats à ſa volonté, & ſans ſuivre, à ce qu'il paroît, de regle certaine.

Après avoir prouvé que l'Auteur de la Chronique de Paros, Euſebe & le Syncelle avoient abrégé, de deſſein prémédité, la durée des onze premiers Archontes perpétuels, il ne reſte plus qu'à déterminer la juſte durée de chacun de ces Archontes. Mais cette tâche eſt aujourd'hui impoſſible, faute de monuments hiſtoriques. Je ne puis donner que des à-peu-près, & je dois alonger à volonté les regnes des Archontes, de maniere cependant que je faſſe coincider avec ces regnes, les événements que placent les Marbres de Paros ſous ces mêmes regnes, que je laiſſe ſubſiſter, tels qu'ils ſont dans Euſebe, les Archontats qui ſont aſſez longs, & que j'alonge ceux qui ſont courts, mais d'une maniere proportionnée à la durée que leur donne le même Euſebe. Par ce moyen, Héſiode, qui fleurit ſous l'Archontat de Mégaclès, ſelon les Marbres de Paros, & en 680 de l'ére Attique, ſe rencontre ſous le même Mégaclès en 3770 de la période Julienne, 944 ans avant notre ére. De même, par notre arrangement, Homere, que les Marbres de Paros placent ſous Diognete, & en 643 de l'ére Attique, ſe trouve

ſous le même Archonte & à la même époque, qui correſpond avec l'an 3807 de la période Julienne, 907 ans avant notre ére. L'époque de Phidon, qui inventa les poids & les meſures, qui chaſſa les Agonothetes des Eléens, & qui fut enfin détrôné par les Lacédémoniens, doit être placée, ſelon les mêmes Marbres, ſous Phéréclès, & l'an 631 de l'ére Attique. J'ai mis, par cette raiſon, l'invention des poids & des meſures ſous Phéréclès, & l'an 3819 de la période Julienne, 895 ans avant notre ére, qui correſpond avec l'ére Attique dont je viens de parler. L'Auteur de la Chronique de Paros ne parle que de l'invention des poids, des meſures & des monnoies d'argent. Pauſanias (1) ajoute que ce Prince chaſſa les Agonothetes des Eléens en la huitieme Olympiade, & Strabon, (2) qu'il fut détrôné peu après. Si l'on entend les Olympiades de Corœbus, il eſt certain que, bien loin que ces événements ſoient arrivés ſous l'Archontat de Phéréclès, Phidon n'étoit pas encore né, ou il faut ſuppoſer qu'il y a eu deux Phidons. Mais j'ai prouvé dans un Mémoire lu à l'Académie en 1780, qu'il n'y a eu qu'un ſeul Phidon, & que la violence qu'il exerça envers les Agonothetes des Eléens, regarde la huitieme Olympiade d'Iphitus. Or on ſait que cette Olympiade commença l'an

(1) Pauſan. Eliacor. poſter. ſive Lib. VI, Cap. XXII, pag. 509.

(2) Strab. Lib. VIII, pag. 549.

3830 de la période Julienne, 884 ans avant notre ére, & 108 ans avant celle de Corœbus, qui eſt preſque la ſeule qui ait ſervi à marquer les dates des principaux événements. Phidon chaſſa donc les Agonothetes des Eléens l'an 3858 de la période Julienne, 856 ans avant notre ére, & peu après il fut détrôné par les Lacédémoniens la troiſieme année de cette huitieme Olympiade, qui correſpond avec l'an 3860 de la période Julienne, 854 ans avant l'ére vulgaire. Phéréclès vivoit encore, & ne mourut que l'année ſuivante.

Je vais maintenant préſenter le tableau de ces douze premiers Archontes, avec les événements arrivés ſous eux, ſuivant l'Auteur de la Chronique de Paros & Pauſanias.

	Durée de l'Archontat.		*Pér. Julien.*	*An. av. J. C.*
1 Médon	27.	. . . .	3582.	1132.
2 Acaſtus	36.	. . . .	3609.	1105.
3 Archippus	25.	. . . .	3645.	1069.
4 Therſippus	41.	. . . .	3670.	1044.
5 Phorbas	37.	. . . .	3711.	1003.
6 Mégaclès	36.	. . . .	3748.	966.
Héſiode fleurit		. . . .	3770.	944.
7 Diognete	34.	. . . .	3784.	930.
Homere fleurit		. . . .	3807.	907.
8 Phéréclès	43.	. . . .	3818.	896.
Phidon invente les poids, les meſures & les monnoies d'argent		. . . .	3819.	895.
	Olympiade d'Iphitus.			
Olympiade d'Iphitus . .	1.		3830.	884.

		Durée de l'Archontat.	*Olympiade d'Iphitus.*		*Pér. Julien.*	*An. av. J. C.*
	Phidon chaſſe les Agonothetes des Eléens . . .		VIII.	1.	3858.	856.
	Phidon détrôné par les Lacédémoniens			3.	3860.	854.
9	Ariphron	25.		4.	3861.	853.
10	Theſpicus	27.	XV.	1.	3886.	828.
11	Agameſtor	23.	XXI.	4.	3913.	801.
12	Æſchyle	23.	XXVII.	3.	3936.	778.
	Olympiade de Coræbus .		I.	1.	3938.	776.

§. V.

De la premiere année d'Æſchyle, douzieme Archonte perpétuel, juſqu'à Créon, premier Archonte annuel.

J'AI ſuppoſé dans le Paragraphe précédent, que la premiere année de l'Archontat perpétuel d'Æſchyle, étoit de l'an 3936 de la période Julienne, 778 ans avant notre ére. Je le prouve, 1°. par Euſebe, qui fixe l'inſtitution des Olympiades de Coræbus la troiſieme année de cet Archonte, & en 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére : donc il eſt entré en charge en 3936 de la période Julienne, 778 ans avant l'ére vulgaire; 2°. je le prouve par les Marbres de Paros. Ils placent la fondation de Syracuſes la vingt-unieme de l'Archontat d'Æſchyle, & l'an 494 de l'ére Attique, c'eſt-à-dire, l'an 3956 de la période Julienne, 758 ans avant notre ére. Je ſais que la date des Marbres eſt effacée, & qu'elle a été ré-

tablie par la Chronique d'Eusebe. Mais on peut prouver par les Marbres mêmes, que la lacune est bien restituée. Ils mettent l'Archontat de (1) Créon, premier Archonte annuel, en 420 de l'ére Attique, qui correspond avec l'an 4030 de la période Julienne, 684 ans avant notre ére. Les sept Archontes précédents furent décennaux, excepté Hippoménès, le quatrieme qui fut dépose la neuvieme année de son Archontat, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire sur l'Archontat de Créon, lu à l'Académie des Belles-Lettres. Alcmæon, le treizieme & dernier Archonte perpétuel, ne gouverna que deux ans. Æschyle, son prédécesseur, fut Archonte 23 ans: 69 ans pour les Archontes décennaux, & 25 pour la durée des Archontats d'Æschyle & d'Alcmæon, font 94 ans; lesquels étant ajoutés à 684, époque de l'Archontat de Créon, donnent, pour la premiere année d'Æschyle, l'an 3936 de la période Julienne, 778 ans avant notre ére; &, par conséquent, pour sa vingtunieme année, qui est l'époque des Marbres, l'an 3956 de la période Julienne, 758 ans avant l'ére vulgaire.

La suite de la Chronologie d'Athenes est sujette à très-peu de difficultés; & s'il en reste encore quelques-unes, le P. Corsini, Clerc Régulier des Ecoles-Pies, les a presque toutes éclaircies dans son savant Ouvrage sur les Fastes Attiques.

(1) Marmora Oxon. Epoch. 33.

CHAPITRE IX.

Des Rois d'Argos.

§. I.

Des Inachides.

DEUX maiſons ont régné à Argos avant la conquête des Héraclides, les Inachides & les deſcendants de Danaüs. La ſuite des Rois de la premiere maiſon n'entre pas dans mon plan, & je me ſerois abſtenu d'en parler, s'il n'eût pas fallu fixer l'année de la naiſſance d'Inachus, qui en eſt le chef, afin de pouvoir déterminer le temps où fut enlevée Io, qui deſcendoit de ce Prince.

Si l'on s'en rapportoit à Euſebe, la choſe ſeroit bientôt décidée. Il place (1) le regne d'Inachus l'an 161 de la naiſſance d'Abraham, &, par conſéquent, l'an 2857 de la période Julienne, 1857 ans avant notre ére. De cette année à la priſe de Troie, il y a, ſelon le même Euſebe, 674 ans, qui ne font que vingt générations. Cependant les Auteurs les plus accrédités en comptent vingt-trois, parmi leſquelles il y en a une de femme. Il auroit fallu qu'Euſebe eût mis la priſe de Troie plus près de notre temps qu'il ne l'a fait, ou qu'il eût éloigné davantage le regne d'Inachus. Il eſt certain

(1) Euſebii Chronic. Can. pag. 96.

que ce Chronographe prenoit ſes dates, tantôt dans un Auteur, & tantôt dans un autre, ſans s'embarraſſer ſi elles pouvoient ſe concilier. Voici la méthode que j'ai ſuivie.

Œnotrus (1) & ſon frere Peucétius, fonderent deux Colonies en Italie, dix-ſept générations avant la priſe de Troie. Peu importe de ſavoir quelle étoit l'opinion de Denys d'Halicarnaſſe ſur le temps où cette Ville fut détruite. Il ſuffit de ſavoir qu'elle le fut dix-ſept générations après l'arrivée d'Œnotrus en Italie. Hérodote met la priſe de cette Ville l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire : donc Œnotrus vint en Italie l'an 2877 de la période Julienne, 1837 ans avant notre ére. Il devoit avoir alors au moins 24 ans ; donc il étoit né l'an 2853 de la période Julienne, 1861 ans avant l'ére vulgaire. D'Œnotrus à Inachus, il y a (2) ſix générations, parmi leſquelles il y en a une de femme. Inachus fut pere d'Æzéüs. Æzéüs le fut de Lycaon. Lycaon eut Déjanire. Cette Princeſſe épouſa Pélaſgus, fils de Niobé, & petit-fils de Phoronée, & en eut Lycaon. Celui-ci fut pere d'Œnotrus & de Peucétius, qui furent les chefs de la premiere Colonie que les Grecs envoyerent en Italie.

Avant que d'aller plus loin, je crois devoir

---

(1) Dionyſ. Halicarn. Antiquit. Rom. Lib. I, §. XI, pag. 9.

(2) Id. ibid.

faire une légere obſervation. Il y a dans la verſion latine de Denys d'Halicarnaſſe, *ex Dejanirâ & Æzeo Lycaon alter genitus.* C'eſt une faute groſſiere, qui n'a point été corrigée dans l'errata. Il falloit traduire, ſuivant le texte grec, *ex Dejanirâ & Pelaſgo Lycaon alter genitus.*

Je reviens à mon ſujet. Œnotrus étant né l'an 2853 de la période Julienne, 1861 ans avant l'ére vulgaire, Lycaon doit être né, ſelon la regle des générations, en 2819 de la période Julienne, 1895 ans avant notre ére; Déjanire en 2802 de la période Julienne, 1912 ans avant notre ére; Lycaon en 2769 de la période Julienne, 1945 ans avant notre ére; Æzéus en 2736 de la période Julienne, 1978 ans avant notre ére, & Inachus en 2703 de la période Julienne, 2011 ans avant notre ére.

Le même Œnotrus deſcendoit de Phoronée, autre fils d'Inachus, par Niobé, fille de Phoronée. Voici ſa généalogie. Inachus, Phoronée, Niobé, Pélaſgus, qui épouſa Déjanire, fille de Lycaon, Lycaon, Œnotrus & Peucétius. Il y a dans cette généalogie le même nombre de générations, parmi leſquelles il s'en trouve auſſi une de femme: donc Inachus doit être placé en la même année dans cette généalogie que dans l'autre.

Inachus étant né en 2703 de la période Julienne, 2011 ans avant notre ére, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ſoit monté ſur le trône avant l'âge de 25 ans, & avant 2728 de la période Julienne, 1986 ans avant notre ére. Je lui donne 60 ans

de regne avec Eusebe. Son fils Phoronée, qui lui succéda, doit être né vers 2736 de la période Julienne, 1978 ans avant notre ére. Il régna vers 2788 de la période Julienne, 1926 ans avant Jésus-Christ. Il avoit donc alors 52 ans. Si je lui avois donné 52 ans de regne avec Eusebe, il auroit vécu 102 ans. Cela m'a paru choquer la vraisemblance. J'ai réduit, par cette raison, son regne à 30 ans. J'en ai agi de même à l'égard de ses successeurs. J'ai abrégé leurs regnes, ou je les ai alongés, de maniere que la somme totale de ces regnes n'excédât pas 415, qui est celle où la porte Eusebe. En alongeant quelques-uns de ces regnes, j'ai toujours eu égard aux bornes ordinaires de la vie humaine, sans m'inquiéter des dates de ce Chronographe, puisqu'il est constant qu'il les prenoit, tantôt dans un Auteur, & tantôt dans un autre, & que peu d'accord avec lui-même, il donne dans un endroit (1) aux Inachides 384 ans de regne, sans y comprendre Gélanor, & que dans (2) un autre il leur donne 413 ans, sans y comprendre le même Gélanor. Voici la suite de ces Rois. Apis, Argus, Criasus, Phorbas, Triopas, Crotopus, Sthénélus, Gélanor.

---

(1) Chronic. Canon. à pag. 96, ad pag. 113.
(2) Chronicor. Lib. I, pag. 24.

§. II.

D'Io.

QUELQUES Auteurs prétendent qu'Io étoit fille d'Inachus, & même il paroît qu'Hérodote étoit de ce nombre. Mais le ſavant M. Valckenaer prouve très-bien dans (1) ſes notes ſur cet Hiſtorien, que ces mots τὴν Ἰνάχου, ont été ajoutés par quelque Copiſte. On peut ajouter aux raiſons qu'il apporte, que lorſqu'Io fut enlevée, il y avoit dans la Grece un grand nombre de (2) Villes, & que celle d'Argos étoit la plus conſidérable de toutes. Mais du temps d'Inachus, bien loin qu'il y eût des Villes dans la Grece, celle d'Argos n'exiſtoit pas encore. Les (3) habitants du Péloponneſe vivoient diſperſés, & ce fut ſon fils Phoronée qui les raſſembla & qui bâtit la Ville, qui fut appellée de ſon nom la ville Phoronique. Elle prit le nom d'Argos, ainſi que le pays, d'Argos, petit-fils de Phoronée. Je joins à cette autorité celle du Scholiaſte d'Euripides. « Ina-
» chus (4) eut de Mélia, Phoronée & Phégée.
» Phoronée lui ayant ſuccédé, appella ville Pho-
» ronique, celle qu'on nomme actuellement Argos.

---

(1) Herodot. Lib. I, §. I.

(2) Id. ibid.

(3) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II, Cap. XV, pag. 145. Stephan. Byz. voc. Argos.

(4) Scholiaſt. Euripid. ad Oreſtem verſ. 1247.

» Il eut de Péitho, Ægialée, Apis, Eurotas, Nio-
» bé. Phégée bâtit la ville de Pheges. Ses fils fu-
» rent Sparton & Meſſon. Mycénéus, fils de Spar-
» ton, fonda la ville de Mycenes. Phoronée étant
» mort, & les fils de Niobé étant diſperſés, Ar-
» gos, fils de Niobé, régna ſur toute l'Argie, en-
» dedans de l'Iſthme, & nomma Argos la ville
» Phoronique ».

D'ailleurs, le commerce que venoient faire les Phéniciens, ſuppoſe néceſſairement que les Argiens avoient des marchandiſes, ou au moins des denrées à donner en échange des marchandiſes que leur apportoient les Phéniciens, & Hérodote le dit poſitivement. Cependant il eſt certain que dans le temps d'Inachus, les habitants du Péloponneſe vivoient diſperſés, & qu'ils ne furent raſſemblés dans une Ville que par Phoronée. Dans cette ſituation, un peuple a de la peine à ſubſiſter, & n'a rien à donner en échange. Il n'y a point de commerce, & il ne peut y en avoir. S'il y a eu une Princeſſe du nom d'Io, qui ait été fille d'Inachus, comme cela me paroît d'autant plus vraiſemblable qu'il y a eu deux Iaſus & deux Argus, ce ne peut être celle dont parle Hérodote. Son récit en eſt une preuve manifeſte. L'identité de nom a fait confondre ces deux Princeſſes, par des Ecrivains qui n'ont pas aſſez médité ſur l'état où ſe trouvent les nations dans leur origine, & ſur le nombre d'années, je dirois preſque de ſiecles, qui doivent s'écouler avant qu'elles commencent à s'ac-

croître & à devenir assez opulentes pour avoir des objets d'échange.

A ces raisons, qui me paroissent péremptoires, j'en ajoute une autre qui ne me le paroît pas moins. Si la Princesse, qui fut enlevée par les Phéniciens, eût été fille d'Inachus, comment auroit-elle pu avoir été surveillée par Argus Panoptès, qui descendoit d'Inachus à la septieme génération?

Il me semble donc plus sûr de s'en tenir au sentiment (1) d'Apollodore, qui fait ainsi la généalogie d'Io. Inachus, Phoronée, Niobé, Argus, Iasus, Agénor, Argus, surnommé Panoptès, Iasus & Io. Ce second Argus fut surnommé Panoptès, parce que, suivant la fable, il avoit des yeux tout autour de la tête, ou par tout le corps. Mais on vouloit exprimer par cette allégorie, sa vigilance & l'exactitude avec laquelle il surveilloit sa petite-fille Io. Inachus étant né en 2703 de la période Julienne, 2011 ans avant notre ére, comme on l'a vu §. I, Io doit être née, selon la regle des générations, l'an 2951 de la période Julienne, 1763 ans avant l'ére vulgaire; & comme elle devoit avoir au moins 18 ans quand elle fut enlevée, il s'ensuit que ce rapt est de l'an 2969 de la période Julienne, 1745 ans avant notre ére.

(1) Apollodori Biblioth. Lib. II, Cap. I, §. I, II & III.

§. III.

De la Colonie envoyée en Theſſalie.

LA découverte de la Theſſalie tient aux Inachides. Ce pays, renfermé de tous côtés par de hautes montagnes, n'étoit qu'un vaſte marais; les eaux n'ayant point d'écoulement. Mais l'Oſſa (1) ayant été ſéparé de l'Olympe par un tremblement de terre, le Pénée ſe déchargea dans la mer par cette ouverture, & le pays ſe deſſécha. Hérodote (2) raconte auſſi la même choſe.

Pélaſgus régnoit alors en Arcadie. On vint (3) lui annoncer que les eaux venant à s'écouler, avoient laiſſé à découvert les plaines immenſes de la Theſſalie. Il ſe rendit dans ce pays avec des Pélaſges, ſes ſujets. Pélaſgus deſcendoit d'Inachus à la 4^e^ génération, par Phoronée & Niobé. Il étoit donc né l'an 2787 de la période Julienne, 1927 ans avant notre ére. Il régna dans l'Arcadie vers l'an 2810 de la période Julienne, 1904 ans avant notre ére, & il pouvoit avoir 44 ans, lorſqu'il paſſa dans la Theſſalie, c'eſt-à-dire, vers l'an 2831 de la période Julienne, 1883 ans avant notre ére. Le tremblement de terre doit avoir précédé cette Colonie de deux ans, & être arrivé vers l'an 2829 de la période Julienne, 1885 ans avant l'ére vul-

---

(1) Strab. Lib. IX, pag. 658, A.
(2) Herodot. Lib. VII, §. CXXIX.
(3) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIV, pag. 629.

gaire; car il ne fallut pas moins de deux ans pour rendre ce pays habitable.

On inſtitua à cette occaſion une fête en Theſſalie, afin de perpétuer la mémoire de cet événement. Cette fête fut appellée Pélories ou Saturnales, de Pélorus, nom de celui qui porta le premier à Pélaſgus la nouvelle de l'écoulement des eaux. J'ai parlé plus au long de cette fête, dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres, ſur quelques Fêtes des Grecs omiſes par Meurſius & Caſtellanus.

Je ſais qu'un autre Pélaſgus conduiſit une Colonie dans la Theſſalie ſix générations (1) après Pélaſgus, Roi d'Arcadie, c'eſt-à-dire, vers l'an 2987 de la période Julienne, 1727 ans avant notre ére. Mais ce ne fut point la premiere, & celle dont parle Athénée, d'après le Rhéteur Baton de Sinope : puiſque ce Pélaſgus chaſſa, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, les anciens habitants, & que lorſque la premiere Colonie ſe rendit dans ce pays, il étoit impoſſible qu'il y eût alors des habitants, parce que peu auparavant il étoit entiérement ſubmergé.

§. IV.

De Danaüs.

DANAUS eſt la ſouche de la ſeconde maiſon des Rois d'Argos. Lyncée ayant épouſé ſa fille Hy-

(1) Dionyſ. Halicarn. Lib. I, §. XVII, pag. 14.

permneſtre,

permneſtre, lui ſuccéda. Celui-ci eut pour fils Abas, Abas eut Acriſius, Acriſius Danaë, Danaë Perſée, Perſée Alcée, Alcée Amphitryon, qui fut pere d'Hercules. On ne peut compter Danaüs, parce qu'à ſon arrivée dans l'Argolide, il maria ſa fille Hypermneſtre à Lyncée. Lyncée lui-même ne peut être compté que pour une ſucceſſion, parce qu'il ne s'agit point de déterminer l'année de ſa naiſſance, mais celle de ſon mariage avec Hypermneſtre. On ne doit pas non plus compter Danaë, parce qu'elle ne ſuccéda point à Acriſius. Ainſi l'on aura cinq générations & une ſucceſſion, qui feront 184 ans avant la naiſſance d'Hercules. J'ai prouvé dans le Chapitre XII, concernant ce Héros, qu'il étoit né l'an 3330 de la période Julienne, 1384 ans avant l'ére vulgaire. On aura donc pour le mariage de Lyncée avec Hypermneſtre, fille de Danaüs, l'an 3146 de la période Julienne, 1568 ans avant l'ére vulgaire. L'arrivée des filles de Danaüs en Grece, précéda de peu ce mariage, & l'établiſſement des Theſmophories dans le Péloponneſe, le ſuivit de près. J'ai dû placer l'inſtitution de cette fête en cette année, afin de rendre Hérodote conſéquent à lui-même.

Telle eſt l'époque que donne le calcul par les générations. On peut encore prouver la même choſe de cette maniere. Caſtor (1) donne 382 ans

(1) Euſebii Chronic. pars poſter. lat. pag. 63.

de regne aux Inachides ; mais (1) Eusebe, peu d'accord avec son guide ou avec lui-même, assigne à cette maison 413 ans de regne, sans y comprendre Gélanor, qui fut chassé par Danaüs, comme on le voit dans (2) Pausanias & (3) Apollodore. Le Syncelle (4) dit aussi que la plupart des Ecrivains donnent 413 ans de regne aux Inachides, sans spécifier le regne de Gélanor. Aucun Auteur n'a déterminé combien de temps régna ce Prince. Mais il y a grande apparence qu'il n'étoit pas encore bien affermi sur le trône, puisqu'il le céda si facilement à un étranger, qui ne pouvoit pas avoir amené avec lui des forces considérables, & qui n'avoit pas encore eu le temps de se faire un grand nombre de partisans. Ainsi je ne donne que deux ans de regne à Gélanor. Le peu d'années qu'il régna, est peut-être la raison qui l'a fait omettre par la plupart des Chronologistes. Les Inachides ont donc régné en tout 415.

J'ai prouvé, §. I, qu'Inachus étoit né vers l'an 2703 de la période Julienne, 2011 ans avant notre ére. Il est probable qu'il ne monta sur le trône qu'à l'âge de 25 ans, c'est-à-dire, vers l'an 2728

---

(1) Ejusdem Chronic. Lib. prior. pars græca, pag. 24, lin. 2.

(2) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, Cap. XVII, p. 145. Cap. XIX, pag. 152 & 153.

(3) Apollodor. Lib. II, Cap. I, §. IV, pag. 73.

(4) Syncelli Chronogr. pag. 124.

de la période Julienne, 1986 ans avant l'ére vulgaire. Si l'on ajoute 415 à 2728, on aura l'an 3143 de la période Julienne, 1571 ans avant l'ére vulgaire, qui eſt poſtérieure d'un an à l'arrivée de Danaüs en Grece.

Diodore de Sicile raconte, que Danaüs étant arrivé à l'iſle de Rhodes avec ſes filles, Cadmus (1) aborda peu après ces temps-là à la même iſle, *μικρὸν δ' ὕστερον τούτων τῶν χρόνων*. J'ai prouvé dans le Chapitre X, concernant Cadmus, que ce Prince étoit venu en Béotie l'an 3165 de la période Julienne, 1549 ans avant l'ére vulgaire. Son arrivée à Linde dans l'iſle de Rhodes, doit précéder de deux ans ou environ, & ſe rencontrer l'an 3163 de la période Julienne, 1551 ans avant l'ére vulgaire. Ainſi l'arrivée de Cadmus eſt poſtérieure à celle de Danaüs de 21 ans; ce qui s'accorde, par conſéquent, avec le récit de Diodore de Sicile.

L'Auteur de la Chronique de Paros, qui a ſuivi une méthode erronée pour fixer la date de la priſe de Troie & la Chronologie des Rois d'Athenes, a mis l'arrivée des filles de Danaüs ſous Erichthonius, & l'an 3203 de la période Julienne, 1511 ans avant l'ére vulgaire. Suivant notre Chronologie d'Athenes, ce devroit être l'an 3220 de la période Julienne, 1494 ans avant notre ére, puiſqu'Erichthonius n'eſt monté ſur le trône qu'en 3216 de la période Julienne, 1498 ans avant no-

(1) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LVIII, pag. 377, lin. 12.

tre ére. Mais le fait eſt, que l'Auteur de la Chronique de Paros ayant placé, par les raiſons que l'on verra dans le Chapitre XIII, la priſe de Troie 61 ans après la date d'Hérodote, il a fallu avancer de ces 61 ans l'arrivée des filles de Danaüs. On aura alors l'an 3142 de la période Julienne, 1572 ans avant l'ére vulgaire, qui répond à quatre ans près au calcul fondé ſur les générations; & cette année 3142, correſpondra avec la onzieme année du regne de Cécrops, ſelon les Marbres de Paros. Mais j'ai fait voir dans le Chapitre VIII, concernant la Chronologie d'Athenes, que Cécrops n'a pu monter ſur le trône qu'en 3144 de la période Julienne, 1570 ans avant l'ére vulgaire, que la méthode ſuivie par l'Auteur de la Chronique de Paros, eſt vicieuſe, & que cette date précede, par conſéquent, de deux ans l'avénement de Cécrops à la couronne.

On pourroit préſumer que l'époque de l'arrivée de Danaüs en Grece, eſt poſtérieure à celle que je lui ai aſſignée, parce qu'Archandre, fils d'Achæus & petit-fils de Xuthus, épouſa (1) l'une de ſes filles. En effet, ſi l'on compare ce que j'ai dit de l'arrivée de Xuthus dans l'Attique, au Chapitre XIV, Section II, §. III, concernant la Colonie Ioniene, avec la Chronologie d'Athenes, il en réſultera qu'Archandre ne peut être né que vers l'an 3313 de la période Julienne, 1401 ans avant

(1) Herodot. Lib. II, §. XCVIII.

l'ére vulgaire, & qu'il ne quitta la Phthiotide, ne paſſa à Argos, & ne s'y maria que vers l'an 3340 de la période Julienne, 1374 ans avant notre ére. L'époque de l'arrivée de Danaüs, & celle du mariage d'Archandre avec l'une de ſes filles, ſont donc inconciliables, puiſqu'il y a entre elles un intervalle de 198 ans. Mais je ſuis très-perſuadé que le Prince qu'Hérodote (1) nomme Danaüs, & dont l'une des filles épouſa Archandre, n'eſt point celui qui paſſa d'Egypte à Argos; & l'on ne trouve, ni dans le paſſage de cet Hiſtorien, ni dans (2) Pauſanias, qui raconte la même choſe, rien qui puiſſe le donner à penſer.

On pourroit me faire une autre objection que je crois devoir prévenir. Quelques Auteurs prétendent que Danaüs eſt frere de Séſoſtris; & comme les uns mettent ce Prince beaucoup plus haut que l'époque que j'ai aſſignée à Danaüs, & les autres beaucoup plus bas, il s'enſuit qu'il faut réformer celle-ci d'une maniere ou d'autre. Mais cette opinion n'eſt fondée que ſur un paſſage de Manéthon, qui aſſure que (3) Séthoſis s'appelloit auſſi Ægyptus, & ſon frere Armaïs Danaüs. Comme tout ce que cet Auteur avance au ſujet de Séthoſis ne peut convenir qu'à Séſoſtris, il faut croire qu'il penſoit que Séthoſis & Séſoſtris étoient un

(1) Herodot. Lib. II, §. XCVIII.
(2) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, Cap. I, pag. 521.
(3) Joſeph. contra Apionem, Lib. I, §. XV, pag. 447.

ſeul & même Prince. Cet Ecrivain eſt le ſeul qui ſoit de ce ſentiment ; car il ne faut pas compter Joſeph, Jules Africain, Euſebe & le Syncelle, qui l'ont copié ſervilement. Manéthon ne mérite aucune croyance, & Périzonius (1) va même juſqu'à le ſoupçonner d'avoir voulu faire baſſement ſa cour aux Princes Macédoniens qui régnoient pour lors en Egypte, parce qu'ils deſcendoient inconteſtablement de Danaüs par Hercules. On peut encore ajouter qu'Hérodote, le plus ancien & le plus inſtruit de tous les Hiſtoriens, parle de la révolte du frere de Séſoſtris, ſans nommer (2) ce Prince, & ſans remarquer qu'il paſſa en Grece. Cet Auteur, qui ne laiſſe jamais échapper l'occaſion de remonter aux origines de ſon pays, & à celles des grandes maiſons, auroit ſaiſi avec empreſſement celle qui ſe préſentoit, d'illuſtrer la famille des Rois d'Argos & d'Hercules, dont les deſcendants régnoient de ſon temps ſur la plupart des Etats de la Grece. Il en avoit encore une autre occaſion, lorſqu'en parlant (3) de Perſée, il dit que Danaüs & Lyncée étoient de Chemmis en Egypte, & qu'ils naviguerent en Grece. Si Danaüs eût été le frere de Séſoſtris, il en auroit certainement fait la remarque. Mais il étoit ſi éloigné de ſoupçonner ce Prince d'être de la famille

(1) Perizonii Origin. Ægypt. Cap. XVI, pag. 334.
(2) Herodot. Lib. II, §. CVII & CVIII.
(3) Id. ibid. §. XCI.

de Séſoſtris, qu'on croiroit, à la maniere dont il s'exprime, qu'il étoit un ſimple particulier de Chemmis. Bien plus, le même Hiſtorien raconte (1) autre part, que Danaüs fut pourſuivi par Ægyptus ; mais il n'ajoute pas qu'Ægyptus fût ſon frere, & le même que Séſoſtris. S'il penſoit que Séſoſtris étoit le même qu'Ægyptus, pourquoi ne l'a-t-il point remarqué, ni dans cet endroit, ni lorſqu'il raconte les grandes actions de ce Prince? Je ne m'arrêterai pas davantage ſur ce ſujet, perſuadé que le peu que j'en ai dit, ſuffit pour prouver que cette origine eſt une fable imaginée par Manéthon, & trop légérement adoptée par Joſeph & par les Auteurs Eccléſiaſtiques.

Acriſius fut le dernier Prince de cette maiſon qui régna à Argos. Perſée, ſon petit-fils, l'ayant tué involontairement, ſe retira à Tiryns, vers (2) Mégapenthès, fils de Prœtus, à qui il confia le Royaume d'Argos. Je crois devoir ſaiſir cette occaſion pour rétablir le (3) texte d'Eudocie, qui eſt miſérablement altéré. On lit πρὸς δὲ μέγα πέθος τὸν Προῖτον ἐλθὼν, κ. τ. λ. Il étoit très-facile de corriger πρὸς δὲ Μεγαπέηθην τὸν Προίτα ἐλθὼν étant venu trouver Mégapenthès, fils de Prœtus. Je reviens à mon ſujet. Mégapenthès céda Tiryns à Perſée. Cette Ville avoit été environnée d'une forte mu-

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CLXXXII.

(2) Apollodor. Lib. II, Cap. IV, §. IV, pag. 88.

(3) Anecdota Græca, tom. I, pag. 106.

raille (1) par les Cyclopes ſous le regne de Prœtus, qui s'y étoit retiré, après avoir été chaſſé d'Argos par Acriſius. Perſée fit ceindre de murs la ville de Midia & celle de (2) Mycenes, où il transféra le ſiége de ſes Etats. Electryon ſuccéda à ſon pere Perſée, Sthénélus à Electryon, ſon frere, & Euryſthée à ſon pere Sthénélus. Le Royaume de Mycenes paſſa enſuite à Atrée, fils de Pélops, dont la ſœur Lyſidice avoit épouſé (3) Meſtor, fils de Perſée.

CHAPITRE X.

D'Europe, de Cadmus, de Bacchus & des Rois de Thebes.

HÉRODOTE raconte (4) que Bacchus eſt plus ancien que lui de 1600 ans. Mais le même Auteur ajoute que d'Hercules juſqu'à ſa naiſſance, il n'y a que 900 ans. J'ai prouvé dans le Chapitre XII, où je parle de ce Héros, que ce dernier calcul étoit juſte, & je l'ai admis ſans balancer. Mais ſi le premier l'eſt auſſi, il s'enſuit que Bacchus eſt antérieur à Hercules de 700 ans, ou de vingt & une générations. Cependant le même Au-

(1) Apollodor. Lib. II, Cap. II, §. I, pag. 78.
(2) Id. ibid. Cap. IV, §. IV, pag. 89.
(3) Id. ibid. §. V, pag. 89.
(4) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

teur (1) dit autre part, que Cadmus ne précede Hercules que de cinq générations. Il faut néceſſairement qu'il y ait erreur dans l'un ou l'autre de ces paſſages. Le nombre des générations écoulées entre Cadmus & Hercules, prouve que le ſecond paſſage eſt juſte, & qu'il faut réformer le premier par celui-là. En effet, Œdipe, contemporain d'Hercules, étoit le cinquieme Prince à compter (2) de Cadmus : donc il n'y a eu qu'environ 160 ans entre la naiſſance de Bacchus & celle d'Hercules. J'ai placé, par cette raiſon, Bacchus en 3170 de la période Julienne, 1544 ans avant notre ére. L'arrivée de Cadmus en Béotie, ne précéda la naiſſance de Bacchus que d'un petit nombre d'années. Je la mets en 3165 de la période Julienne, 1549 ans avant l'ére vulgaire. Cette époque eſt liée à celle de l'arrivée de Danaüs dans l'iſle de Rhodes. On peut voir ce que j'en ai dit Chapitre IX, §. IV. L'année précédente Cadmus étoit abordé à l'iſle de Thaſos avec ſon frere (3) Thaſus. Ces deux Princes cherchoient à former un établiſſement en Europe. Mais de crainte d'alarmer les habitants de cette partie du monde, ils prétexterent l'enlévement de leur ſœur, qu'ils faiſoient ſemblant de chercher. Cadmus laiſſa dans cette iſle ſon frere Thaſus avec une partie de ſes

---

(1) Herodot. Lib. II, §. XLIV.

(2) Apollodori Biblioth. Lib. III, Cap. IV & V.

(3) Cononis Narrat. XXXVII, pag. 278 & 279.

troupes. Thaſus la fonda & lui donna ſon nom. Cette fondation eſt donc de l'an 3164 de la période Julienne, 1550 ans avant notre ére; & l'enlévement d'Europe, qui ſervit de prétexte à leurs vues ambitieuſes, la devance de près de deux ans, & doit être placé l'an 3162 de la période Julienne, 1552 ans avant l'ére vulgaire.

La fondation de l'iſle Calliſte, depuis appellée Théra, eſt du même temps que celle de Thaſos. Cette iſle s'étoit élevée du fond de la mer, comme le remarquent Apollonius (1) de Rhodes & Pline (2) le Naturaliſte. Le Poëte ſe trompe, lorſqu'il met cet événement dans le temps du retour des Argonautes, c'eſt-à-dire, ſur la fin de la 3364^{e} année de la période Julienne, 1350 ans avant notre ére, ou vers le commencement de l'année ſuivante. L'autorité d'Hérodote eſt, en ces matieres, d'un plus grand poids que celle d'un Poëte, qui vouloit plaire à ſes lecteurs par les merveilles dont il cherchoit à rehauſſer la premiere expédition mémorable des Grecs. Pline eſt encore moins croyable, lorſqu'il place cet événement la quatrieme année de la 135^{e} Olympiade, c'eſt-à-dire, l'an 4477 de la période Julienne, 237 ans avant notre ére, puiſqu'Hérodote, qui parle de cette iſle, étoit mort plus d'un ſiecle & demi avant l'épo-

---

(1) Apollon. Rhod. Lib. IV, verſ. 1757.

(2) Plinii Hiſtor. Natur. Lib. II, Cap. LXXXVII, pag. 114.

que où Pline ſuppoſe que parut cette iſle. On ne peut rien dire de certain ſur le temps où elle s'éleva du fond de la mer. Quoi qu'il en ſoit, il paroît conſtant que ſa fondation par Membliarès, eſt de la même date que celle de Thaſos. Quoique Hérodote ne nomme point cette derniere iſle, il en dit cependant aſſez pour lever toutes les difficultés, s'il pouvoit y en avoir. Il raconte, en effet, que (1) Cadmus, cherchant Europe, aborda à l'iſle Calliſte, & que, ſoit que le pays lui plût, ou qu'il eût quelqu'autre motif, il y laiſſa Membliarès, l'un de ſes parents, avec des Phéniciens. La ſeconde fondation de l'iſle Calliſte, qui fut appellée Théra, du nom de ſon ſecond fondateur, eſt poſtérieure à la majorité de Proclès & d'Euryſthenes, Rois de Lacédémone. Théras étoit beaufrere d'Ariſtodémus, qui conquit le Péloponneſe, & oncle maternel de Proclès & d'Euryſthenes. Il fut leur tuteur. Ces Princes étant devenus majeurs, Théras leur remit l'autorité dont il étoit dépoſitaire; & comme il ne pouvoit ſe réſoudre à mener une vie privée, après avoir joui du pouvoir abſolu, il ſortit de Sparte; & prenant (2) avec lui des Lacédémoniens & des Minyens, il ſe rendit à l'iſle Calliſte, à laquelle il donna ſon nom. Proclès & Euryſthenes étoient les ſixiemes deſcendants d'Hercules, par Ariſtodémus, Ariſto-

(1) Herodot. Lib. IV, §. CXLVII.
(2) Id. ibid. §. CXLVII & CXLVIII.

machus, Cléodæus & Hyllus, fils de ce Héros. Ces six Princes font six générations, lesquelles donnent 200 ans. Mais comme Hyllus fut l'un des derniers enfants d'Hercules, je pense qu'il faut étendre ces générations à 206 ans au moins. Si l'on ajoute 25 ans pour la majorité de Proclès & d'Eurysthenes, on aura l'an 3561 de la période Julienne, 1153 ans avant notre ére. Il fallut quelques années à Théras pour rassembler un nombre suffisant de Colons. La fondation de Théra ne peut donc être que de l'an 3564 de la période Julienne, 1150 ans avant notre ére.

Il s'éleve ici une difficulté. Théras étoit le dixieme descendant de Cadmus. Voici sa généalogie. (1) Cadmus, Polydore, Labdacus, Laius, Œdipe, (2) Polynices, Therſandre, Tisamene, Autésion, Théras : donc il n'étoit postérieur à Cadmus que de 333 ans, & cependant il y a de Cadmus à la seconde fondation de l'isle Calliste, 399 ans; ce qui fait 66 ans de plus que n'en donne la regle des générations.

L'évaluation par les générations, donne l'espace de temps qui s'écoula entre la naissance de Cadmus & celle de Théras. Mais ce n'étoit pas cet espace qu'il falloit chercher, c'étoit l'intervalle entre l'arrivée de Cadmus en Béotie, & la seconde fondation de l'isle Calliste.

---

(1) Apollodori Biblioth. Lib. III, Cap. V, §. V.

(2) Herodot. Lib. IV, §. CXLVII.

Ariſtodémus fit, de l'aveu de tous les Chronologiſtes anciens, la conquête du Péloponneſe, 80 ans après la priſe de Troie. Nous avons prouvé que cette Ville avoit été priſe l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére : donc cette conquête eſt de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant l'ére vulgaire. Il fallut environ 12 ans pour faire le partage du pays, pour y rétablir la tranquillité, & pour s'en aſſurer la poſſeſſion. Ce temps révolu, Ariſtodémus eut deux enfants jumeaux, & mourut (1) au moment de leur naiſſance. Théras, leur oncle maternel, gouverna pendant leur minorité. Je ſuppoſe qu'il avoit alors 36 ans. Il étoit donc né en 3500 de la période Julienne, 1214 ans avant notre ére. La tutele de Proclès & d'Euryſthenes dura 25 ans, & finit l'an 3561 de la période Julienne, 1153 ans avant l'ére vulgaire. Théras fut deux ans à faire les préparatifs de la nouvelle Colonie qu'il vouloit établir dans l'iſle Calliſte, & partit la troiſieme année, c'eſt-à-dire, l'an 3564 de la période Julienne, 1150 ans avant notre ére. Il étoit alors dans ſa ſoixante-quatrieme année; ce qui n'eſt point encore un âge aſſez avancé pour un ambitieux, qui, ayant juſqu'alors occupé le premier rang, ne pouvoit ſe réſoudre à deſcendre au ſecond. Après avoir obtenu à-peu-près le temps de la naiſſance de Théras, il eſt facile de parvenir

(1) Herodot. Lib. VI, §. LII.

à l'époque de celle de Cadmus. En retranchant de 3500, année de la naiſſance du premier, 333 pour les dix générations qui ſe ſont écoulées entre ces deux Princes, on aura pour la naiſſance de Cadmus, l'an 3167 de la période Julienne, 1547 ans avant l'ére vulgaire, laquelle naiſſance ſe trouvera, par ce calcul, poſtérieure de deux années à celle où je le ſuppoſe arrivé en Béotie. De-là naît une autre difficulté que je vais tâcher de réſoudre.

Quoique la regle de trois générations par ſiecle ſoit généralement vraie, elle ſouffre cependant quelques exceptions. On ne doit point, il eſt vrai, en admettre gratuitement, & dans la ſeule vue de favoriſer un ſyſtême quelconque, mais plutôt réformer ſon ſyſtême d'après cette regle. Cependant lorſque l'exception eſt évidemment néceſſaire, il y auroit de l'abſurdité à la rejetter. Tel eſt le cas préſent.

1°. Polydore, fils de Cadmus, étoit très-jeune quand il ſuccéda à ſon pere, & (1) Penthée, petit-fils de Cadmus par ſa fille Agavé, étoit aſſez âgé pour gouverner pendant la minorité de ce Prince. Ainſi Polydore naquit dans la vieilleſſe de Cadmus. Cette obſervation ſuffit elle ſeule pour donner une plus grande extenſion aux générations des Rois de Thebes, & pour reculer la naiſſance de Cadmus de plus de 30 ans.

---

(1) Apollodori Biblioth. Lib. III, Cap. V, §. II.

2°. Si l'on examine la ſuite des Rois de Thebes, on la trouvera interrompue par Amphion, qui ſuccéda (1) à Labdacus; mais je ne le compte point, parce que Laius, fils de Labdacus, remonta ſur le trône après ſa mort. Cette ſuite de Rois fut encore interrompue par (2) Damaſichthon, fils d'Opheltès, Ptolémée & Xanthus, qui ſe ſuccéderent de pere en fils. Ainſi vous avez d'un côté dix générations, & trois d'un autre. Je ne compte point (3) Pénélée, grand-pere de Damaſichthon, parce qu'il ne gouverna que pendant la minorité de Tiſamene, fils de Therſandre. On ne doit point évaluer ces treize générations à 33 ans l'une portant l'autre, parce qu'elles ne ſe ſuivent pas, & que le ſecond ordre de ces générations n'eſt compoſé que de trois Princes. Mais je ne crois point m'écarter des regles d'une ſaine critique, en les évaluant à 28 ans, qui me donneront 364 ans. Ainſi, pour avoir la naiſſance de Cadmus, il faut obtenir celle de la naiſſance de Xanthus, & en retrancher 364. On y parviendra facilement de cette maniere. Ce Prince défia à un combat particulier Thymœtès, Roi d'Athenes. Celui-ci refuſa de ſe meſurer avec lui; & Mélanthus, qui venoit d'être chaſſé de ſes Etats par les Héraclides, accepta le combat & le tua. Xanthus devoit

---

(1) Apollodori Biblioth. Lib. III, Cap. V, §. V & VII.

(2) Pauſan. Bœotic. ſive Lib. IX, Cap. V, pag. 723.

(3) Id. ibid.

être alors dans la force de l'âge, & pouvoit avoir 34 à 36 ans. Le retour des Héraclides, qui eſt de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant l'ére vulgaire, détermine ſa mort à cette époque. Il étoit donc né l'an 3488 de la période Julienne, 1226 ans avant l'ére vulgaire. En retranchant 364, qui ſont les années des deux ordres de générations des Rois de Thebes, on aura pour la naiſſance de Cadmus, l'an 3124 de la période Julienne, 1590 ans avant notre ére, & il étoit âgé de 41 ans, lorſqu'il vint en Béotie.

L'intervalle entre la naiſſance de Cadmus & celle de Théras, doit être à-peu-près le même que celui qui ſe trouve entre la naiſſance du premier & celle de Xanthus, puiſque celui-ci eſt né environ 12 ans avant l'autre. Il faut donc, ou qu'il y ait eu deux générations d'omiſes dans la branche de Théras; ce qui ne me ſurprendroit pas de la part des Copiſtes négligents; ou, s'il n'y a point eu d'omiſſion, il faut que dans cette branche les générations aient été plus longues, & telles qu'elles l'étoient à (1) Lacédémone, c'eſt-à-dire, de 37 ans. Alors les dix générations de la branche de Théras, donneront 370 ans, leſquels étant retranchés de 3500, qui eſt l'année de la naiſſance de Théras, on aura pour celle de la naiſſance de Cadmus, l'an 3130 de la période Julienne, 1584 ans avant l'ére vulgaire; ce qui ne differe que de ſix

(1) Voyez ſur ces ſortes de générations le Chap. XIII.

ans

ans de celle qu'on obtient par l'évaluation des deux ordres de générations des Rois de Thebes.

Les époques de la naiſſance de Cadmus, fondateur & premier Roi de Thebes, & de ſon arrivée en Béotie, & celles de la naiſſance de Xanthus, dernier Roi de ce pays, & de ſa mort, car après ce Prince, le gouvernement (1) fut changé en Ariſtocratie; ces époques, dis-je, ſont auſſi certaines que toute autre époque antérieure aux Olympiades. On n'en peut pas dire autant des intermédiaires. Il ne faut pas croire cependant qu'elles ſoient abſolument arbitraires, puiſqu'elles dépendent de l'arrivée de Cadmus en Béotie, de la naiſſance d'Hercules, de la conquête du Péloponneſe par les Héraclides, & de la majorité de Proclès & d'Euryſthenes, laquelle majorité ſert à fixer la ſeconde fondation de l'iſle Calliſte. Elles ſe trouvent tellement liées les unes aux autres, qu'on ne peut les déplacer, ſans déranger celles qui ſont inconteſtables. Par exemple, Créon régnoit à Thebes, ou plutôt étoit Régent du Royaume, pendant l'interregne de quatre ans qu'il y eut entre les regnes de Laius & d'Œdipe. Ce Prince maria, pendant cet interregne, ſa fille Mégare à Hercules. Si ce héros n'étoit point encore né, s'il n'étoit pas alors en âge de ſe marier, ou s'il ſe trouvoit trop âgé, il ſeroit hors de doute que cette époque ſeroit fauſſe. Mais ce qui prouve

(1) Pauſan. Bœot. ſive Lib. IX, Cap. V, pag. 723.

qu'elle eſt certaine, c'eſt que cet interregne dut commencer l'an 3357 de la période Julienne, 1357 ans avant l'ére vulgaire, & qu'il finit l'an 3360 de la même période, 1354 ans avant notre ére. Or, Hercules avoit alors 26 à 30 ans.

On pourroit me faire une autre objection, que je ne dois point diſſimuler dans un Ouvrage de cette nature. L'iſle Calliſte fut fondée par (1) Membliarès, parent de Cadmus, dans le même temps que Thaſus, frere de Cadmus, fonda l'iſle de Thaſos. Si de Cadmus à Théras il y a dix générations, il doit y en avoir autant de Membliarès à Théras. Mais Hérodote (2) raconte que Cadmus ayant abordé à l'iſle Calliſte, y laiſſa Membliarès, l'un de ſes parents, avec des Phéniciens, & qu'ils habiterent cette iſle pendant huit générations, avant l'arrivée de Théras dans la même iſle. Je ne crois pas qu'Hérodote ait imaginé qu'il n'y avoit eu que huit générations entre l'arrivée de Membliarès & celle de Théras. Si telle avoit été ſa penſée, il ſe ſeroit groſſiérement trompé. Je crois que cet Hiſtorien a ſeulement voulu dire que la branche royale & directe de Membliarès, avoit régné pendant huit générations avant l'arrivée de Théras, & qu'elle n'étoit plus alors ſur le trône, ſoit qu'elle fût éteinte, ſoit qu'on lui eût ôté la couronne pour des raiſons que nous igno-

(1) Herodot. Lib. IV, §. CXLVII.

(2) Id. ibid.

rons. Sans cette ſuppoſition, comment peut-on imaginer que Théras, qui n'étoit accompagné que d'un petit nombre d'aventuriers, ait pu ſe rendre maître de cette iſle, ou que n'y ayant abordé que dans la vue de demeurer avec les anciens habitants, & de ſe les attacher (1) *οἰκιεύμενος*, le Prince de Calliſte lui en ait cédé la ſouveraineté? Je ſais que (2) Pauſanias prétend que Membliarès étoit d'une naiſſance commune, & que Théras ne doutoit point que ſes deſcendants ne lui cédaſſent la ſouveraineté de l'iſle. Il ajoute qu'ils le firent d'autant plus volontiers, que Théras rapportoit ſon origine à Cadmus, au lieu que Membliarès, leur ancêtre, étoit un homme du peuple.

Il faut bien peu connoître le cœur humain, pour s'imaginer que le préjugé de la naiſſance ait été aſſez fort pour obliger un Souverain, en poſſeſſion d'un trône, affermi dans ſa famille pendant huit générations, à deſcendre de ce même trône, & à le céder à quelqu'un d'une illuſtre extraction. On ne réuſſira jamais à me le perſuader. La race directe de Membliarès étoit, ſans doute, alors éteinte, ou du moins elle avoit perdu la couronne, à cauſe de ſa tyrannie, ou pour quelqu'autre raiſon qui n'eſt point venue à notre connoiſſance. Théras, qui trouvoit trop au-deſſous de lui d'oc-

---

(1) Herodot. Lib. IV, §. CXLVIII.

(2) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, Cap. I, pag. 205 & 206.

cuper le second rang à Sparte, n'auroit jamais songé à s'établir dans l'isle Calliste, s'il n'eût point été assuré d'en avoir la souveraineté; & il ne pouvoit en avoir la certitude, que dans le seul cas où il n'y auroit plus eu de rejetons de la famille de Membliarès en état de la lui disputer, puisqu'il avoit avec lui trop peu de forces pour subjuguer cette isle, & qu'il n'y étoit venu, comme le dit (1) Hérodote, que dans l'intention de se l'attacher.

On pourroit encore m'objecter la Chronique de Paros, qui contredit manifestement les époques précédentes. Mais je suis persuadé que si elle s'est attirée la confiance des Savants, ce ne peut être qu'à raison de son ancienneté. J'ai prouvé dans le Chapitre VIII, concernant la Chronologie d'Athenes, qu'elle n'en méritoit aucune, par rapport aux événements antérieurs aux Olympiades.

S'il étoit resté des monuments des Rois de Thebes quelques siecles après l'extinction de la royauté, la Chronologie de ces Princes éprouveroit aujourd'hui moins de difficultés. Ces monuments furent détruits la plupart dans la guerre des Argiens, sous les fils d'Œdipe, & dans les autres révolutions qu'éprouva ce pays. Il ne faut donc point s'étonner s'il régne encore quelque obscurité dans cette partie de l'Histoire. J'ai tâché, mais en vain, de la dissiper entiérement. Quelqu'autre sera peut-être

(1) Herodot. loco superius laudato.

plus heureux, & je le désire sincérement pour l'avancement des connoissances humaines.

CHAPITRE XI.

De Minos I & II, Rois de Crete : de Dædale.

EUROPE ayant été enlevée vers l'an 3162 de la période Julienne, 1552 ans avant notre ére, comme on l'a vu dans le Chapitre X, concernant Europe, la naissance de Minos I doit être à-peu-près de l'an 3166 de la période Julienne, 1548 ans avant l'ére vulgaire. La mort de Minos II ayant été fixée, comme on le verra dans peu, en 3361 de la période Julienne, 1353 ans avant notre ére, on aura un intervalle de 195 ans. Si l'on suivoit la regle des générations, il faudroit placer nécessairement la naissance de Minos I, 95 ans plus tard. Cela ne se peut cependant, parce que l'enlévement d'Europe, prouvé par l'arrivée de Cadmus en Béotie, s'y oppose. Mais cette regle, qui est sure, lorsqu'il s'agit d'un assez grand nombre de générations, est le plus souvent en défaut, quand il n'est question que de trois ou quatre. Il faut donc chercher une autre voie pour concilier Hérodote avec lui-même. Les anciens nous ayant laissé ignorer les faits qui lioient ces temps les uns aux autres, je suis forcé de recourir à un

moyen que je me garderois bien d'employer en d'autres occaſions, mais que je crois devoir adopter en celle-ci, n'en trouvant pas de meilleur. Si Minos I n'a eu Lycaſtus que dans ſa ſoixantieme année, Lycaſtus eſt né en 3226 de la période Julienne, 1488 ans avant notre ére. Si celui-ci n'a eu pareillement Minos II que dans ſa ſoixantieme année, Minos II eſt né l'an 3286 de la période Julienne, 1428 ans avant notre ére. Ainſi il ſe trouvera que Minos II avoit 66 ans lorſqu'il périt en Sicile. Je ſais que les hommes, & ſur-tout les Princes, ſe marient rarement dans un âge ſi avancé. Mais qui peut aſſurer que les circonſtances où ſe ſont trouvés ces deux Princes, ne les aient pas empêché de ſe marier plutôt? qui peut aſſurer que les enfants qu'ils auront eus d'un premier mariage étant morts, ils ne ſe ſoient point remariés dans un âge avancé? Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne peut m'oppoſer de paſſage ancien qui contrediſe ces aſſertions, & que ce tempérament concilie très-bien ce que dit Hérodote de la mort de Minos II, & de l'arrivée de Cadmus en Béotie.

La Chronique de Paros parle de Minos I; mais la date eſt effacée, & la précédente eſt 1242; ce qui revient à l'an 3208 de la période Julienne, 1506 ans avant notre ére. Si celle qui regarde Minos approchoit de bien près de celle-là, elle confirmeroit mon opinion. Euſebe place la naiſſance de Minos I en 572, c'eſt-à-dire, l'an 3268 de

la période Julienne, 1446 ans avant notre ére. Mais il faut faire attention qu'Eusebe & les autres Chronologistes modernes, se sont vu forcés d'abréger les temps anciens, afin de les faire accorder avec les systêmes de Chronologie qu'ils empruntoient de l'Ecriture-Sainte. Mais puisque mon devoir est de présenter la Chronologie d'Hérodote, je dois m'y astreindre, sans m'inquiéter si elle est contredite par quelqu'autre systême.

Minos II mourut (1) en Sicile d'une mort violente, en la troisieme génération avant la prise de Troie. Cette Ville ayant été détruite l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére, la mort de Minos II doit être à-peu-près de l'an 3361 de la période Julienne, 1353 ans avant l'ére vulgaire, & Egée régnoit déja dans l'Attique, comme le dit la Chronique de Paros, Epoque vingtieme.

On pourroit m'objecter que les Marbres de Paros placent Minos II en 1031 de l'ére Attique, c'est-à-dire, en 3419 de la période Julienne, 1295 ans avant notre ére; ce qui fait une différence de 67 ans. Mais cette différence vient de ce que l'Auteur de la Chronique de Paros met la prise de Troie en 3505 de la période Julienne, 1209 ans avant notre ére, & Hérodote l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire. Il faut donc avancer Minos II de 61 ans, puisqu'il

(1) Herodot. Lib. VII, §. CLXXI.

y a un pareil intervalle entre la date de la prise de Troie par Hérodote, & celle qu'assignent les Marbres. Il se trouvera cependant encore six ans de moins. Mais lorsqu'il s'agit de temps si éloignés, je ne crois pas qu'on soit en droit d'exiger une scrupuleuse exactitude, & je suis persuadé que c'est beaucoup que d'approcher de si près.

Hérodote parle de Dædale. Je dois donc, par cette raison, tâcher de déterminer le temps où il a vécu. On sait qu'il passa dans l'isle de Crete sous le regne de Minos II, c'est-à-dire, avant l'an 3361 de la période Julienne, 1353 ans avant notre ére. Il s'agit maintenant de prouver non-seulement qu'il vivoit alors, mais qu'il étoit assez âgé pour avoir acquis de la célébrité. Dædale (1) étoit fils d'Eupalamus, petit-fils de Métion, & arriere-petit-fils (2) d'Erechthée. Ces trois générations font 100 ans. Comme on ignore en quelle année naquit Erechthée, on ne peut déterminer le terme où commencent ces 100 années. J'ai fixé, sur des vraisemblances, le commencement du regne de ce Prince en 3283 de la période Julienne, 1431 ans avant notre ére. En supposant qu'il eût alors 36 ans, il sera né vers l'an 3247 de la période Julienne, 1467 ans avant notre ére. Si Dædale est né 100 ans après, comme

---

(1) Apollodor. Biblioth. Lib. III, Cap. XIV, §. VIII, pag. 237.

(2) Id. ibid. §. I, pag. 229.

le veut la regle des générations, il aura vu le jour vers l'an 3347 de la période Julienne, 1367 ans avant notre ére, &, par conſéquent, il n'avoit que 14 ans lorſque Minos II mourut. Mais, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois, la régle des générations, qui eſt infaillible, quand il eſt queſtion d'un grand nombre de générations, ſe trouve preſque toujours en défaut, lorſqu'il eſt queſtion d'un petit nombre. Ainſi Dædale, quoiqu'arriere-petit-fils d'Erechthée, pouvoit être né avant le temps qu'on lui aſſigne, & Erechthée lui-même prouvoit avoir plus de 36 ans quand il parvint à la couronne. Comme on n'a rien de certain ſur ces anciens temps, il eſt permis de ſuppoſer qu'Erechthée eſt né vers l'an 3243 de la période Julienne, 1471 ans avant notre ére; qu'il eut Cécrops, Pandoros & Métion, avant que de monter ſur le trône, & ce dernier à l'âge de 27 ans; que Métion eut Eupalamus à l'âge de 24 ans, & que lorſque Dædale vint au monde, Eupalamus n'avoit auſſi que 24 ans. Il s'enſuivra que Dædale avoit 43 ans lorſque Minos II mourut. Cet âge rend très-croyable ce que raconte Diodore de Sicile, des talents & de l'habileté de Dædale, de ſa fuite en Crete, de ſa retraite en Sicile, de l'expédition de Minos dans cette iſle, & ſur-tout du long ſéjour qu'y fit Dædale. On peut conſulter Diodore de Sicile, Liv. IV, §. LXXVI, &c. pag. 119 & ſuivantes.

CHAPITRE XII.

Hercules : l'expédition des Argonautes : Médée.

L'HERCULES Grec n'eſt point un héros imaginaire. Tous les anciens Ecrivains & Hiſtoriens, Poëtes, Philoſophes, atteſtent, d'une voix unanime, ſon exiſtence. Les principales & les plus illuſtres maiſons de la Grece, non-ſeulement le regardent comme la ſouche d'où elles ſont ſorties, mais encore elles remontent juſqu'à lui par une filiation ſuivie. Si la fable lui a attribué quelques exploits trop merveilleux pour être crus, ce n'eſt point une raiſon pour révoquer en doute qu'il ait paru en Grece un héros, fils d'Amphitryon, que ſes grandes actions ont immortaliſé. Les Poëtes embellirent ſes exploits par des fictions brillantes, plus propres à plaire à l'imagination, qu'à la froide raiſon. Souvent ils les préſenterent ſous l'enveloppe de l'allégorie, que l'on prit pour une réalité; ſouvent ils repréſenterent leur héros terraſſant des monſtres & remportant des victoires, ſeul & armé de ſa redoutable maſſue. Mais ce n'eſt point ainſi que nous l'offre l'Hiſtoire. Elle nous montre un Prince, forcé de ſuccomber ſous l'injuſtice d'un Tyran, qui ſe fait un parti dans les Etats de ce même Tyran, un parti d'hommes courageux, aſſez conſidérable pour former un corps d'armée, avec

lequel ce héros exécute les actions qu'on lui attribue. Qu'on ouvre Diodore de Sicile & les autres Ecrivains qui en ont parlé, & je ſuis perſuadé qu'on reviendra du préjugé défavorable qu'a donné de lui la lecture des Poëtes.

Mais il eſt temps de paſſer à l'époque de ſa naiſſance. Elle ſe prouve, 1°. par un paſſage direct d'Hérodote, qui affirme (1) qu'il y a environ 900 ans de ce héros juſqu'à lui. Hérodote étoit né l'an 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé à l'article de la guerre de Troie. Si l'on retranche 900 de 4230, & ſi l'on ajoute cette même ſomme de 900 à 484, on aura l'an 3330 de la période Julienne, & 1384 ans avant notre ére, pour l'époque de ſa naiſſance.

2°. Cette même époque ſe prouve indirectement par la ſuite des Rois de Lydie. La ville de Sardes a été priſe par Cyrus l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant notre ére. Je ſuppoſe cette époque démontrée, & j'en ai donné les preuves dans le Chapitre VII, concernant les Rois de Lydie. En remontant, on trouve que Gygès, premier Roi de Lydie de la race des Mermnades, a régné 38 ans, Ardys 49, Sadyattes 12, Alyattes 57, Créſus 14, comme on le voit dans (2) Hérodote. Ces ſommes réunies, font 170 ans, leſquels

---

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

(2) Ibid. Lib. I, §. XIV, XVI, XXV, LXXXVI.

étant retranchés de 4169, donnent l'an 3999 de la période Julienne, 715 ans avant notre ére. Les Héraclides occuperent (1) le trône de Lydie 505 ans. Si l'on ôte ces 505 ans de 3999, on aura l'an 3494 de la période Julienne, 1220 ans avant notre ére, pour l'avénement au trône de Lydie, d'Agron, premier Roi de ce pays, de la famille des Héraclides. Maintenant, en remontant d'Agron juſqu'à Hercules inclusivement, on a (2) cinq générations, qui font 166 ans. Ces 166 ans étant retranchés de 3494, on a l'an 3328 de la période Julienne, 1386 ans avant l'ére vulgaire. Cette date ſe trouve la même, à deux ans près, que celle qu'a donné le paſſage d'Hérodote, ci-deſſus rapporté.

L'apothéoſe d'Hercules précede la priſe de Troie de 53 ans, & le commencement du regne d'Hercules, ou plutôt de ſes exploits; (car c'eſt ſans doute de ſes exploits dont a voulu parler Apollodore dans ſes Chronographies, citées par (3) Clément d'Alexandrie, lorſqu'il fait mention de ſon avénement au trône;) le commencement, dis-je, de ſes exploits eſt antérieur à ſon apothéoſe de 38 ans : donc ſes exploits devancent, ſelon cet Ecrivain, la priſe de Troie de 91 ans, & non de

---

(1) Herodot. Lib. I, §. VII.

(2) Id. Ibid.

(3) Clementis Alexandrin. Stromat. Libro I, paginâ 382.

83, comme le veut (4) M. Fréret, qui cite cependant Apollodore.

Toutes ces autorités paroiſſent ſans replique, & l'on ne peut m'objecter que celle des Chronologiſtes plus récents, tels qu'Apollodore, Eratoſthenes, &c., qui, mettant la plupart la priſe de Troie en 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant notre ére, faiſoient conſéquemment Hercules moins ancien. Mais j'ai prouvé à l'article de l'époque de la priſe de Troie, que ces Savants n'avoient eux-mêmes, pour parvenir à la vérité, d'autre moyen que celui des générations, & que cet unique moyen eſt devenu entre leurs mains une ſource d'erreurs, par le mauvais emploi qu'ils en ont fait. C'eſt ce mauvais emploi que les Chronologiſtes modernes auroient dû chercher à découvrir : les uns, au lieu de ſe traîner peſamment ſur les pas d'Apollodore & d'Eratoſthenes ; les autres, au lieu de tâcher de concilier les ſyſtêmes de ces deux Savants, avec ceux de leurs devanciers : car je ne doute point que s'ils euſſent tourné leurs vues de ce côté, ils n'euſſent parfaitement réuſſi, quand même ils n'auroient apporté que la moitié de la ſagacité qu'ils ont employée en pure perte, en voulant concilier des ſyſtêmes inconciliables.

Mais les Poëmes d'Homere préſentent des ob-

---

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome V, page 292.

jections plus fortes que celles qu'on peut tirer des Chronologiſtes modernes, & il eſt bon d'y répondre. Ce Poëte, non moins ſavant dans les antiquités de ſa patrie, que dans la Géographie & toutes les connoiſſances de ſon ſiecle, qui a précédé d'un grand nombre d'années Hérodote lui-même, ne fait pas Hercules auſſi ancien que je le ſuppoſe, puiſque Tlépoleme, fils de ce héros, ſe (1) trouva au ſiége de Troie. Mais le même Homere nous parle auſſi de Phidippus (2) & d'Antiphus, petit-fils d'Hercules; ce qui s'accorde mieux avec l'ordre des temps. Ainſi l'on peut répondre que Tlépoleme étoit né ſur la fin de la vie de ce héros, peut-être vers l'an 3388 de la période Julienne, 1326 ans avant notre ére, & trois ans avant ſa mort. Ainſi Tlépoleme pouvoit avoir 56 ans, la dixieme & derniere année de la guerre de Troie. Il y avoit à cette guerre des Grecs plus avancés en âge que lui. Neſtor, par exemple, devoit avoir, à la même époque, environ 76 ans, puiſqu'Homere (3) dit qu'il avoit vu mourir deux générations, & qu'il régnoit ſur la troiſieme. Neſtor étoit donc né vers l'an 3368 de la période Julienne, 1346 ans avant notre ére. Cet âge de Neſtor s'accorde très-bien avec le récit d'Homere, & avec l'époque de la naiſſance d'Hercules. Ce héros

(1) Homer. Iliad. Lib. II, verſ. 658.
(2) Id. ibid. verſ. 678.
(3) Id. ibid. Lib. I, verſ. 250.

attaqua Pylos, & tua les onze freres de Neſtor. Celui-ci ne dut probablement la vie qu'à ſon abſence. Il étoit élevé chez les (1) Géréniens. Il étoit même encore ſi jeune quelques années après, que ſon pere (2) Nélée ne voulut pas lui permettre de porter les armes dans une guerre que les Pyliens eurent à ſoutenir contre les Epéens. Ainſi Neſtor pouvoit avoir ſept à huit ans, lorſqu'Hercules ravagea ſon pays, & environ 14 ans dans la guerre contre les Epéens. L'expédition d'Hercules contre les Pyliens, eſt donc de l'an 3376 de la période Julienne, 1338 ans avant notre ére. Hercules avoit alors 46 ans.

On peut auſſi conſulter, au ſujet de Tlépoleme, ce que j'en ai dit Chapitre XIV, Section I, §. V. On y trouvera raconté en peu de mots ſes expéditions après la mort d'Hercules & le temps où il conduiſit une colonie dans l'iſle de Rhodes; ce qui prouvera qu'Homere n'eſt nullement contraire à ce que j'ai avancé ſur l'époque de la naiſſance d'Hercules.

Le temps où vivoit Hercules ſe prouve encore de cette maniere. Mélanthus (3) étoit Roi de Meſſénie, & deſcendoit de Nélée, au ſixieme dégré, par Andropompus, Borus, Penthilus, Périclyme-

---

(1) Apollodor. Lib. II, Cap. VII, §. III, pag. 130.

(2) Homer. Iliad. Lib. XI, verſ. 717, &c.

(3) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II, Cap. XVIII, pag. 151.

ne, fils de ce Prince. Mélanthus fut chassé du trône par les Héraclides vers l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé Chapitre VIII, §. III, concernant la Chronologie d'Athenes, & comme cela le sera encore Chapitre XV. Selon la regle des générations, Nélée étoit né vers l'an 3324 de la période Julienne, 1390 ans avant notre ére, ou même un peu plutôt, parce qu'en faisant cette évaluation, je pars de l'année de l'expulsion de Mélanthus, & non de celle de sa mort. Hercules, qui étoit né en 3330 de la période Julienne, 1384 ans avant notre ére, a donc pu voir Nélée & lui faire la guerre, puisque celui-ci n'avoit que six ans de plus que lui.

Toutes ces généalogies s'accordant parfaitement les unes avec les autres, cet accord doit inspirer de la confiance, & me paroît devoir autoriser ma maniere de procéder.

Je passe maintenant à l'expédition des Argonautes, & à l'enlévement de Médée. Ces faits doivent nécessairement coincider avec l'époque d'Hercules, puisque ce héros s'embarqua avec les Argonautes. Troie fut prise, comme on le verra, en 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére. Ce siége dura 10 ans. Il fut donc commencé en 3434 de la période Julienne, 1280 ans avant notre ére. Les Grecs furent 10 ans à en faire les préparatifs. Hélene fut donc enlevée par Alexandre, plus communément appellé Paris, en

3124

3424 de la période Julienne, 1290 ans avant l'ére vulgaire. Hérodote (1) raconte que cette Princeſſe fut enlevée dans la ſeconde génération après le rapt de Médée. L'expédition des Argonautes eſt donc à-peu-près de l'an 3364 de la période Julienne, 1350 ans avant notre ére, & précede l'enlévement d'Hélene de 60 ans, ou environ. Hercules avoit alors 34 ans.

CHAPITRE XIII.

De la priſe de Troie.

LE ſiége de Troie eſt un des événements les plus mémorables des ſiecles anciens. Les Grecs y acquirent tant de gloire, que les Poëtes, à l'envi les uns des autres, le célébrerent dans leurs Poëmes, & qu'ils en tranſmirent à la poſtérité les actions les plus éclatantes, ornées, ou, ſi l'on veut, déguiſées par des fictions ingénieuſes & brillantes, qui en rehauſſerent l'éclat. La priſe de cette Ville devint, entre les mains des Hiſtoriens & des Chronologiſtes, une époque célebre, qui leur ſervit à fixer les temps antérieurs, ou poſtérieurs au ſac de cette Ville. Mais par un malheur attaché aux ſiecles d'ignorance, il arriva que, lorſque les Hiſtoriens commencerent à en faire uſage, on n'avoit pas conſervé le nombre d'années

(1) Herodot. Lib. I, §. III.

qui s'étoient écoulées avant, ou depuis cette époque. On n'avoit alors pour se guider, que des généalogies certaines de quelques grandes maisons, dont l'origine remontoit beaucoup plus haut que la guerre de Troie, & qui ne s'éteignirent que long-temps après, & dans des siecles très-connus. Hérodote lui-même n'avoit pas d'autre regle. Il emploie presque toujours les générations comme une mesure de temps, & il nous (1) avertit que trois générations font un siecle, ou 100 ans. Quelquefois il accompagne ces générations de leur évaluation, qui est toujours exacte, suivant sa méthode & celle des anciens, d'en compter trois par siecle, à moins qu'il ne se soit glissé quelque erreur dans son texte, par la négligence des Copistes. Quelquefois aussi il se contente de donner un nombre d'années, sans y joindre les générations, ou d'évaluer le temps qui s'est écoulé depuis tel ou tel événement, jusqu'à l'année de sa naissance, ou celle de son voyage en Egypte, lesquelles étoient toutes les deux très-connues des Grecs. S'il a supprimé, dans ces occasions, le nombre des générations, il faut convenir que cela lui est arrivé très-rarement, & peut-être l'a-t-il fait, afin de ne pas répéter perpétuellement cette expression; mais l'on ne peut supposer qu'il n'eut pas le fil de ces générations, ou qu'il avoit quelqu'autre moyen plus sûr, & encore moins qu'il mettoit ces

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLII.

dates au hazard, ou ſeulement ſur des traditions vagues & incertaines. On aura peut-être de la peine à ſe perſuader qu'il ait exiſté dans ces anciens temps des généalogies aſſez ſuivies, pour pouvoir ſervir de baſe à un calcul chronologique. Mais ſi l'on vient à conſidérer qu'il ne ſe paſſoit pas une action remarquable, qu'on ne l'inſcrivît dans les faſtes de la ville, qui avoit donné le jour à ſon auteur, avec ſon nom & celui de ſon pere, & qu'on ne la gravât ſur le marbre & ſur l'airain; qu'un particulier quelconque ne remportoit pas un prix à un jeu public, que ſon nom & celui de ſon pere ne fuſſent gravés ſur le trépied, qui avoit été le prix de ſa victoire; que les dignités, les poſtes les plus éminents, dans la religion & dans le civil, étoient attachés à de certaines maiſons, on ceſſera d'être ſurpris du ſoin religieux que prenoient les Grecs pour conſerver leur filiation. Hérodote lui-même rapporte trois (1) inſcriptions gravées ſur des trépieds, & qui exiſtoient de ſon temps : la premiere, d'Amphitryon, pere d'Hercules; la ſeconde, de Scæus, fils d'Hippocoon. Ce Scæus vivoit du temps d'Œdipe, & fut tué avec ſon pere (2) par Hercules. Il étoit de la naiſſance la plus illuſtre, & tiroit ſon origine (3) de Deu-

(1) Herodot. Lib. V, §. LIX, LX & LXI.

(2) Apollodor. de Diis, Lib. III, Cap. X, §. V.

(3) Idem Lib. I, Cap. VII, §. II, III. Lib. III, Cap. X, §. IV.

calion, par Hellen, Æolus & Périérès. La troisieme inſcription étoit de Laodamas, fils d'Etéocles, Roi de Thebes. Il exiſte encore actuellement une inſcription plus ancienne que celles-là ſur le frontiſpice du temple d'Onga; c'eſt la Minerve des Béotiens & des Laconiens. Cette inſcription porte, que ce (1) temple, que l'on voit encore entier à Amycles, fut conſacré à Onga par Eurotas, Roi des Ictéocratéens. Ces Ictéocratéens étoient les anciens Laconiens, comme l'a très-bien expliqué Héſychius, de l'édition d'Alde & de Schrevel. Meurſius (2) s'étoit bien apperçu que c'étoit le nom que portoient les Laconiens, avant que Lacédémon, qui avoit épouſé Sparté, fille d'Eurotas, leur eût donné le ſien. Feu M. Hemſterhuys étoit d'un autre avis, & liſoit dans le texte d'Héſychius, Ἰκτεῦ. κράτει. Λάκωνες. Ainſi, ſelon ce Savant, ἰκτεῦ eſt un terme Lacédémonien, qui ſignifie κράτει *tangit*, *apprehenſum ſentit*. Le dernier Editeur d'Héſychius a admis la note de M. Hemſterhuys; mais par une coupable négligence, il a changé l'ancienne leçon, & a introduit dans le texte la prétendue correction de ce Savant. M. Ruhnken, qui a revu le dernier volume après la mort de M. Alberti, & qui a joint à cette édition un *Auctarium emendationum*, n'a rien dit ſur cette gloſe. L'inſ-

(1) Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions & Belles-Lettres, tome XV, page 403.

(2) Meurſius Miſcellanea Laconica, Lib. III, Cap. VIII.

cription rapportée dans les (1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, prouve que les Lacons étoient anciennement appellés Ictéocratéens ſous les Rois prédéceſſeurs des Héraclides; & quelques autres (2) prouvent qu'ils n'avoient point encore perdu cette dénomination ſous les premiers Rois Héraclides. La premiere porte Ὄγαι Ἰκτεοκράτεες & le nom d'Eurotas, qui conſacra le temple d'Amycles à Oga ou Onga, qui eſt la Minerve des Béotiens, & qui leur fut apportée par Cadmus. Quelques autres inſcriptions mettent la choſe hors de doute. Parmi celles qui ont été apportées par M. Fourmont, & qui ſont conſervées à la Bibliotheque du Roi, il y en a pluſieurs, où l'on remarque d'abord les noms des Rois de Lacédémone; ſous ces Rois, les noms des Pythii, & ſous ceux-ci, un cercle partagé en pluſieurs caſes. Chacune de ces caſes contient une lettre, dont la réunion préſente le mot Λακεδαιμόνιον. Ce qui fait voir que c'étoit le ſceau, pour ainſi dire, de Lacédémone. Dans les inſcriptions de Sous & d'Echéſtratus, ce cercle, diviſé de même en différentes caſes, préſente, par la réunion des lettres, le mot Ἰκτεοκράτεες ou Ἰκτεοκράτου, qui doit être le nom que portoient alors les Lacédémoniens, de même que Λακεδαιμόνιον eſt celui qu'ils porterent depuis.

(1) Loco ſuperius laudato.

(2) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XV, page 400.

Il ne peut donc y avoir de doute sur la leçon d'Hésychius Ἰκτεοκρατεῖς; & M. Hemsterhuys me paroît avoir taxé bien légérement Meursius, d'avoir été assez absurde pour imaginer un peuple d'Icteucratéens. Ces inscriptions sont de la plus haute antiquité. Eurotas étoit le troisieme Roi de Lacédémone, de la dynastie qui régna dans ce pays avant la conquête des Héraclides; & il est à présumer qu'il étoit contemporain de Cranaüs, second Roi d'Athenes, & à-peu-près de l'an 3192 de la période Julienne, 1522 ans avant l'ére vulgaire. Sous étoit le second Roi de la dynastie des Héraclides de la famille de Proclès, & Echéstratus le troisieme Roi de la même dynastie de la branche des Eurysthénides.

Si ces inscriptions se sont conservées jusqu'à nos jours, quoique quelques-unes remontent à plus de 3300 ans, on peut croire avec vraisemblance, que dans les beaux temps de la Grece, il en existoit une suite non interrompue, qui facilitoit aux Historiens la connoissance des anciens temps. Les particuliers d'une naissance distinguée, conservoient avec soin leurs généalogies. Hécatée de Milet, Historien qui a précédé Hérodote d'un petit nombre d'années, faisoit remonter sa (1) généalogie à seize générations; & quoiqu'il crût, ou fît semblant de croire que son seizieme aïeul étoit un Dieu, on ne doit pas imaginer que sa généalo-

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLIII.

gie ne fût qu'un tiſſu de fables. Il faut ſeulement ſuppoſer que ſon quinzieme aïeul étoit un perſonnage illuſtre, & peut-être le premier de ſa race qui ſe fût diſtingué; & comme on ignoroit quel avoit été ſon pere, la vanité de cette maiſon lui avoit fait imaginer qu'il devoit ſa naiſſance à un Dieu.

Toutes ces généalogies furent recueillies avec le plus grand ſoin par les Ecrivains Cycliques, ſur leſquels on peut conſulter (1) M. Heyne. Ces Ouvrages étoient alors très-connus, & c'étoit dans ces ſources que puiſoient les Poëtes, & ſur-tout les Tragiques. Les Hiſtoriens eux-mêmes, & d'autres Ecrivains en proſe, ne dédaignoient pas de les conſulter. En effet, dans quels autres Ecrits Diodore de Sicile & tant d'autres Auteurs, auroient-ils pris ce qu'ils racontent des temps héroïques, les inſcriptions ne ſuffiſant pas & n'étant pas aſſez détaillées pour en former un corps d'Hiſtoire complet? Ces Ecrivains ſont malheureuſement perdus, & il ne nous reſte que les trois Livres de la Bibliotheque d'Apollodore, ſavant Grammairien d'Athenes & diſciple d'Ariſtarque, dont la fin du troiſieme Livre n'eſt point venue juſqu'à nous. Pluſieurs Savants, & (2) Saumaiſe entr'autres, ont regardé cette Bibliotheque, comme un abrégé des Ouvrages des Auteurs Cycliques.

---

(1) Excurſ. 1, ad Lib. II, Æneidos.

(2) Salmaſius ad Solini Polyhiſtora, pag. 847.

Après avoir parlé de la méthode employée par les anciens pour acquérir la connoissance des temps, je passe à l'époque de la prise de Troie. Hérodote, le plus ancien & le plus instruit des Historiens Grecs, nous apprend que (1) Pan, fils de Pénélope, est né peu après la prise de Troie, & environ 800 ans avant lui. Comme c'est dans son voyage d'Egypte qu'il s'exprime ainsi, il me paroît évident qu'il veut parler de son âge actuel. Si l'on suit les détails de sa vie, il ne devoit pas avoir alors plus de 24 ans. Cet Historien étoit né l'an 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére. En voici la preuve. Pamphila, femme célebre, qui vivoit du temps de Néron, assure (2) qu'il avoit 53 ans au commencement de la guerre du Péloponnese. La premiere année de cette guerre est, de l'aveu de tous les Historiens, de l'an de la période Julienne 4283, 431 ans avant notre ére. Il étoit donc né l'an 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére, & il voyageoit en Egypte vers l'an 4254 de la période Julienne, 460 ans avant l'ére chrétienne. Pan étant né 800 ans avant cette époque, doit être de l'an 3454 de la période Julienne, 1260 ans avant notre ére. Comme ce demi-Dieu est venu au monde environ 10 ans (3) après la prise de Troie, il faut fixer,

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.
(2) Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. XV, Cap. XXIII.
(3) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

ſelon Hérodote, la priſe de cette Ville l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére.

M. le Préſident Bouhier s'appuie des mêmes raiſons, pour prouver (1) que Troie a été priſe l'an 3462 de la période Julienne, 1252 ans avant l'ére vulgaire. La raiſon de cette différence eſt, que M. Bouhier ſuppoſe que Pan étoit poſtérieur de deux ans à la guerre de Troie, & antérieur de huit ans à la priſe de cette Ville. Cette ſuppoſition porte ſur l'interprétation qu'il donne de ce paſſage d'Hérodote, ἑλάσσω ἔτεά ἐσι τῶν Τρωϊκῶν, qu'il croit regarder le commencement de l'expédition contre Troie, au lieu qu'il ne concerne que la fin de cette expédition : car les Chronologiſtes ont toujours parlé de la priſe de Troie, lorſqu'ils ont voulu fixer les époques avant cet événement ; & il eſt naturel de penſer que notre Hiſtorien avoit choiſi cette époque remarquable dans l'ére grecque, préférablement à une autre qui n'étoit pas en uſage, quoiqu'elle ne fût pas moins certaine.

M. Fréret part des mêmes principes que M. le Préſident Bouhier & que moi-même, & cependant il ne s'accorde pas plus ſur le réſultat avec ce Savant, qu'avec moi, puiſqu'il met (2) la priſe de cette Ville l'an 3432 ans de la période Julienne,

---

(1) Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote, Chap. XI.

(2) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, tome V. Mém. page 286.

1282 ans avant notre ére. Voici ſa preuve : « Hé-
» rodote eſt né l'an 482, puiſqu'il en avoit 53 la
» premiere année de la guerre du Péloponneſe....
» Cette guerre avoit commencé l'an 430, de l'aveu
» de tous les Chronologiſtes : donc Hérodote étoit
» né l'an 482; donc la priſe de Troie, ou même
» la naiſſance de Pan, antérieure à Hérodote de
» 800 ans, tombe, ſelon lui, à l'an 1282, ou
» environ, avant Jéſus-Chriſt ».

En ſuppoſant, avec M. Fréret, que le commencement de la guerre du Péloponneſe eſt de l'an 430 avant Jéſus-Chriſt, il faut néceſſairement conclure qu'Hérodote étoit né en 483 avant Jéſus-Chriſt, puiſqu'il avoit alors 53 ans. Mais cette guerre commença l'année précédente, comme l'a démontré le P. Pétau, Livre X, Chapitre XXVIII de ſon ſavant Ouvrage, *de Doctrinâ temporum*. Ainſi Hérodote étoit né, comme nous l'avons dit, l'an 484 avant Jéſus-Chriſt. M. Fréret ſuppoſe enſuite que la guerre de Troie & la naiſſance de Pan, ſont antérieures de 800 ans à Hérodote, quoique cet Hiſtorien diſe poſitivement que (1) Pan le précede de 800 ans, & que ce demi-Dieu eſt poſtérieur de peu d'années à la priſe de Troie. Il y a grande apparence que ces méprifes ont échappé à M. Fréret, par la multiplicité de ſes occupations & la nature de ce travail, où il eſt ſi facile de ſe tromper; & j'ai d'au-

(1) Herodot. Lib. II, §. CXLV.

tant moins de peine à le croire, que quelques lignes plus haut ce Savant avoit reconnu que la naiſſance de Pan étoit poſtérieure de 10 ans à la priſe de Troie.

L'époque de la priſe de cette Ville ſe prouve encore par l'Auteur de la Vie d'Homere, que l'on attribue communément à Hérodote, mais qui n'eſt certainement point de cet Hiſtorien. Quoi qu'il en ſoit, cet Ecrivain eſt très-ancien, ſi l'on peut juger du temps où il a vécu par ſon ſtyle; & il mérite, à l'égard de ſon ancienneté, beaucoup de confiance. Il met (1) Homere 168 ans après la guerre de Troie, & le paſſage de Xerxès en Grece, 622 ans après Homere. Je n'examinerai point ſi cet Auteur a tort ou raiſon de placer ce Poëte à une ſi petite diſtance de la guerre de Troie; je remarquerai ſeulement qu'il ne peut être le même Ecrivain dont nous avons l'Hiſtoire en neuf Livres, puiſque celui-ci met Homere 400 ans avant lui, c'eſt-à-dire, 410 ans après la priſe de Troie. Mais cette énorme différence, qui décide irrévocablement qu'on a tort d'attribuer cette Vie à Hérodote, n'eſt point une raiſon ſuffiſante pour ne pas adopter ſon calcul par rapport à la priſe de cette Ville. Il eſt certain qu'il penſoit que Troie avoit été ſaccagée 790 ans avant le paſſage de Xerxès en Europe. Or, on ſait que ce paſſage eſt de l'an 4234 de la période Julienne, 480 ans avant

---

(1) Auctor vitæ Homeri, §. XXXVIII.

Jéſus-Chriſt : donc en retranchant 790 de 4234, & en les ajoutant à 480, on aura également 3444 pour la période Julienne, & 1270 pour l'année avant Jéſus-Chriſt.

Thucydides avoit auſſi la même opinion ſur l'époque de la priſe de Troie. Il fait (1) dire aux Méliens la ſeizieme année de la guerre du Péloponneſe, que leur iſle avoit été fondée 700 ans auparavant. La ſeizieme année de la guerre du Péloponneſe eſt inconteſtablement de l'an 4298 de la période Julienne, 416 ans avant notre ére, puiſqu'elle a commencé l'an 4283 de la période Julienne, 431 ans avant l'ére vulgaire : donc la fondation de Mélos eſt de l'an 3598 de la période Julienne, 1116 ans avant notre ére. Conon (2) raconte que l'iſle de Mélos fut fondée en la troiſieme génération après la conquête du Péloponneſe par les Héraclides ; donc cette conquête doit être placée en la troiſieme génération avant la fondation de Mélos. Deux générations faiſoient, ſelon les anciens, 67 ans, & trois, 100 ans : donc cette conquête doit être entre l'an 3499 de la période Julienne, 1215 ans avant notre ére, & l'an 3532 de la même période, 1182 ans avant Jéſus-Chriſt. J'ai prouvé, Chapitre XV, concernant les Héraclides, par la fondation de l'iſle Calliſte, que la conquête du Péloponneſe par les Héracli-

(1) Thucydid. Lib. V, §. CXII.
(2) Conon. Narration. XXXVI.

des, étoit de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant l'ére vulgaire : donc cette conquête se trouve juste en la troisieme génération avant la fondation de Mélos, comme l'avoit observé Conon. Thucydides (1) reconnoît, dans un autre endroit de son Histoire, que les Héraclides s'emparerent du Péloponnese 80 ans après la prise de Troie. Le Scholiaste de (2) Thucydides place aussi le retour des Héraclides 80 ans après la prise de Troie, & leur premiere entreprise, 20 ans avant le sac de cette Ville. C'étoit aussi le sentiment d'Apollodore, d'Eratosthenes, de Velléius Paterculus, en un mot, de tous les Savants les plus versés dans la connoissance des temps ; & ce sentiment s'accorde parfaitement avec l'époque de la naissance d'Hercules, rapportée par Hérodote, & avec ce que nous avons dit des Héraclides : donc Troie fut saccagée, selon Thucydides, l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére.

La même époque se prouve encore par la suite des Rois d'Albe, que nous ont conservé Tite-Live, Denys d'Halicarnasse & Eusebe. Les listes de ces Auteurs offrent quinze Princes, qui se sont succédés de pere en fils, en y comprenant Enée, qui ne fut point, il est vrai, le fondateur d'Albe, mais le pere d'Ascagne, qui la fonda. Si vous ajoutez Rhéa, fille de Numitor, détrônée par son

---

(1) Thucydid. Lib. I, §. XII.

(2) Scholiast. Thucydid. loco laudato.

frere Amulius, & mere de Romulus, on aura, depuis la prise de Troie jusqu'à la fondation de Rome, quinze générations & demie, parce que les générations par les femmes, n'équivalent qu'à des successions ou demi-générations. Ces quinze générations & demie donnent 516 ans. Rome a été fondée la troisieme année de la sixieme Olympiade, l'an 3960 de la période Julienne, 754 ans avant Jésus-Christ. Si l'on retranche 516 de 3960, & si l'on ajoute cette somme à 754, qui sont les années Juliennes & avant Jésus-Christ de la fondation de Rome, on aura l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére, pour le temps où Enée s'embarqua après le sac de Troie, afin de chercher un établissement en Italie.

Les générations des Rois d'Albe s'accordent donc avec les calculs précédents, & ajoutent un nouveau poids à mes raisons.

Le sentiment d'Historiens graves & instruits, tels qu'Hérodote & Thucydides, sans parler de l'Auteur de la Vie d'Homere, sembloit devoir fixer l'opinion de leurs contemporains & de la postérité. Il y a grande apparence qu'il fut le dominant dans le siecle de ces Historiens, & environ deux siecles après. Je ne puis imaginer que le désir de se singulariser, ait engagé les Ecrivains postérieurs à s'en écarter. Ils avoient sans doute d'autres motifs, & ce sont ces motifs que je me propose d'autant plus d'examiner, que personne ne s'est avisé jusqu'à présent de le faire,

& que ce ſujet eſt neuf & intéreſſant. Il eſt donc important de connoître les raiſons qui ont déterminé les Hiſtoriens & les Chronologiſtes poſtérieurs à Hérodote & à Thucydides, à ſe tracer une route différente de celle qu'avoient ſuivie ces Ecrivains célebres. Le lecteur ſera, par ce moyen, à portée d'apprécier le travail des Chronologiſtes modernes les plus diſtingués, qui ont pris pour guides Eratoſthenes, Apollodore & Euſebe, ſans apporter d'autres raiſons de la préférence qu'ils donnoient à ces Auteurs, que la célébrité dont ils jouiſſoient. Mais avant que d'en venir à cet examen, il eſt néceſſaire d'expoſer en peu de mots les diverſes opinions des anciens ſur l'époque de la priſe de Troie, non ſuivant l'ordre des temps où ces Auteurs ont vécu, mais ſelon qu'ils plaçoient cette époque plus ou moins loin de notre temps. Nous avons déja vu qu'Hérodote, Thucydides & l'ancien Auteur de la Vie d'Homere, mettoient le ſac de cette Ville l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant l'ére vulgaire.

Dicæarque étoit de Meſſene en Sicile. Il vivoit l'an 4392 de la période Julienne, 322 ans avant notre ére, comme l'a prouvé M. Dodwell dans une Diſſertation ſur cet Auteur, qui ſe trouve au ſecond volume des Petits Géographes. Il fleuriſſoit environ un ſiecle & demi après Hérodote. Cet Auteur avoit compoſé pluſieurs Ouvrages, & un entr'autres intitulé, Βίος Ἑλλάδος *de Statu Graciæ*, ſur lequel on peut conſulter Suidas au mot

Δικαίαρχος, avec la note de Kuſter & Meurſius dans ſa Bibliotheque Grecque, Livre III. Le Scholiaſte (1) d'Apollonius de Rhodes cite le premier & le ſecond Livre de cet Ouvrage. Il eſt queſtion dans le paſſage emprunté du premier Livre, de deux époques grecques, & je dois le rapporter par cette raiſon. Le paſſage du ſecond Livre ſert à prouver que l'Ouvrage dont il a extrait ces fragments, eſt le même que celui qui porte pour titre, Βίος Ἑλλάδος. D'ailleurs il eſt tellement altéré dans les éditions, que j'ai cru devoir ſaiſir cette occaſion pour le rétablir. Je commence par le ſecond. Φησὶ δέ Δικαίαρχος ἐν δευτέρῳ, καὶ Ἑλληνικοῦ βίου Σεσογχώσιδι μεμελημένα· καὶ νόμος αὐτὸν θέσθαι λέγει, ὥστε μηδένα καταλιπεῖν τὴν πατρῴαν τέχνην. Ce qui ſignifieroit que Dicæarque avoit écrit dans ſon ſecond Livre, que Séſonchoſis s'étoit appliqué, avoit imité les mœurs des Grecs. Mais Séſonchoſis ignoroit probablement qu'il y eût des Grecs au monde; & quand même il les auroit connus, quelle loi, quel uſage auroit-il pu emprunter d'un peuple qui n'étoit pas encore policé? Je m'étois bien douté qu'il falloit ſupprimer la virgule & la conjonction καὶ après δευτέρῳ, & qu'il falloit mettre une virgule après βίου, & entendre par Ἑλληνικὸς βίος, l'Ouvrage intitulé, Βίος Ἑλλάδος. Mais ſans un manuſcrit précieux de la Bibliotheque du Roi du quinzieme ſiecle, & cotté 2727, qui a confirmé

(1) Schol. Apollonii Rhod. ad IV Lib. verſ. 272 & 276.

ma

ma conjecture, je n'aurois pu imaginer quel étoit le régime de μεμελπκέναι. Je vais, par cette raiſon, rapporter le paſſage entier, tel qu'il ſe trouve dans ce manuſcrit. Δικαίαρχος δ' ἐν Α' μετὰ τὸν Ὀσίριδος καὶ Ἴσιδος Ὧρον, βασιλέα φησὶ γεγονέναι Σέσωστριν· ὥστε γίνεσθαι ἀπὸ μὲν τῆς Σεσώστριδος βασιλείας μέχρι τοῦ Νείλου ἔτη ΒΦ. ἀπὸ τῆς Νείλου βασιλείας μέχρι τῆς α ὀλυμπιάδος ἔτη υλς. ὡς εἶναι τὰ πάντα ὁμοῦ ἔτη Β ΠΛς. καὶ νόμους δ' λέγει Δικαίαρχος αὐτὸν τεθεικέναι, μηδ' ἕνα καταλείπειν τὴν πατρῴαν τέχνην· τοῦτο γὰρ ᾠ̓ετο ἀρχὴν εἶναι πλεονεξίας. καὶ πρῶτον δ' εὑρηκέναι ἵππων ἐπιβαίνειν ἄνθρωπον· ἄλλοι δ' ταῦτα εἰς Ὧρον ἀναφέρουσι· καὶ τοῦτο δ' φησὶ Δικαίαρχος ἐν Β' Ἑλληνικῆ βίᾳ Σεσώστριδι μεμελπκέναι. « Dicæarque » dit dans ſon premier Livre, que Séſoſtris régna » après Orus, fils d'Oſiris & d'Iſis; de ſorte que » depuis le regne de Séſoſtris juſqu'à celui de Ni- » lus, il y avoit 2500 ans; depuis le regne de » Nilus juſqu'à la premiere Olympiade, 436 ans, » en tout 2936 ans. Dicæarque dit auſſi, que le » même Séſoſtris avoit défendu par une loi d'a- » bandonner la profeſſion de ſon pere: car il re- » gardoit ce changement comme le principe de la » cupidité: il dit également qu'il avoit montré aux » hommes à monter à cheval; mais d'autres attri- » buent cela à Orus. Dicæarque dit au ſecond Li- » vre de l'Etat de la Grece, que Séſoſtris s'étoit » occupé de ces choſes «.

1°. La virgule & la conjonction καὶ, ne ſont point dans le manuſcrit du Roi, & ma conjecture s'eſt vérifiée; 2°. μεμελπκέναι ſe trouve avoir un régime,

tandis que les éditions lui en attribuent un qui est absurde; 3°. il y a dans les imprimés une transposition qui a donné lieu à ces fautes grossieres; 4°. les imprimés mettent Séſonchoſis, quoiqu'il y ait dans le manuſcrit Séſoſtris. Ce dernier mot doit être la vraie leçon, puiſqu'il eſt queſtion de ce Prince dans le paſſage d'Apollonius de Rhodes, que ce Scholiaſte entreprend d'expliquer. D'ailleurs ces Princes ſont différents l'un de l'autre dans (1) Manéthon.

Mais pour en venir au Livre de Dicæarque qui a donné lieu à cette digreſſion, il paroît certain que, quoique ce ne fût pas un Ouvrage de Chronologie, il renfermoit cependant les principales époques de la Grece, & cet Ecrivain les rapportoit à des Princes étrangers. Soit que Nilus, que le Syncelle appelle auſſi Phruron, fût le même que Protée, ſoit que ce fût un Prince différent, ſi l'on peut s'en rapporter au témoignage (2) de Diodore de Sicile, qui les diſtingue tous les deux, & les met à des intervalles conſidérables, on ne peut douter que Dicæarque ne regardât le regne de ce Prince, comme l'époque de la priſe de Troie. L'attention de cet Auteur à marquer la diſtance de ce regne à la premiere Olympiade, qui étoit l'une des manieres uſitées pour déterminer cette épo-

(1) Syncelli Chronogr. pag. 59.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXII, LXIII. Cet Hiſtorien les place à huit générations l'un de l'autre.

que, l'indique suffisamment. C'étoit aussi l'opinion du (1) Chevalier Marsham, quoiqu'il ne la prouve point. Il est donc constant que Dicæarque mettoit l'époque de cette prise l'an 3502 de la période Julienne, 1212 ans avant notre ére.

L'Auteur de la Chronique de Paros fleurissoit l'an 264 avant l'ére vulgaire, c'est-à-dire, 220 ans après la naissance d'Hérodote. Nous en avons la preuve, en ce qu'il rapporte sa Chronologie à l'Archontat de Diognete, qui étoit en cette année Archonte Eponyme. Il place (2) la prise de Troie la vingt-deuxieme année du regne de Ménesthée, & l'an 945 de l'ére Attique, qui répond à l'an 3505 de la période Julienne, 1209 ans avant notre ére. Cet Ecrivain se trompe évidemment; car ayant (3) fait commencer le siége de Troie en 954 de l'ére Attique, & la treizieme année de Ménesthée, il auroit dû le faire finir en 944 de la même ére, & la vingt-troisieme année du regne de ce Prince. Il se seroit alors accordé avec lui-même & avec les Chronologistes, qui assurent que cet événement mémorable est de la vingt-troisieme & derniere année du regne de Ménesthée. Comme il paroît que telle a été l'intention de cet Ecrivain, je place, conformément à cette intention, la prise de Troie l'an 3506 de

(1) Chronicus Canon., &c., pag. 238.
(2) Marmora Oxoniens. Epoch. 25.
(3) Eadem. Epoch. 24.

la période Julienne, 1208 ans avant l'ére vulgaire.

Timée fleurissoit vers l'an 4400 de la période Julienne, 314 ans avant notre ére, c'est-à-dire, 170 ans après Hérodote. Il met entre la prise de Troie & la premiere Olympiade, un intervalle de 417 ans, comme nous l'apprend (1) Censorin: car il est évidemment question dans le passage de cet Auteur de l'époque de la prise de Troie, quoique cette époque ait disparu par la négligence des Copistes. M. Boivin, l'aîné, s'est apperçu qu'il y avoit dans le texte de cet Ecrivain une lacune, & l'a parfaitement bien remplie. On peut voir dans les (2) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, les raisons dont il appuie sa restitution. Mais si les bornes de cet Ouvrage m'obligent d'y renvoyer les lecteurs, je ne crois pas devoir omettre le passage tel qu'il a été rétabli par ce Savant, en mettant en romain ce qu'il a cru devoir ajouter. *A priore scilicet cataclysmo, quem Ogygium dicunt, ad Inachi regnum, anni circiter quadringenti.* Hinc ad Cecropis primi regnum in Atticâ, anni quoque circiter quadringenti. Hinc ad captam Trojam, anni paulò minùs quadringentis. *Hinc ad Olympiadem primam paulò plùs quadringentis. Quos solos, quamvis mythici temporis postremos,*

---

(1) Censorinus de Die Natali, Cap. XXI.

(2) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome II, page 388.

quidam certius definire voluerunt, & quidem Sosibius scripsit, esse CCCXCV.... Timæus CCCCXVII.

En suivant la restitution de M. Boivin, l'aîné, Troie a été prise, selon l'Historien Timée, l'an 3521 de la période Julienne, 1193 ans avant l'ére vulgaire.

L'intervalle que suppose Velléius entre la prise de Troie & la premiere Olympiade, est de 415 ans, comme on le conclut de son récit. « Romu- » lus, dit-il, fonda la ville de Rome en la sixie- » me Olympiade, & vingt-deux ans après l'insti- » tution de la premiere ». *Sextâ* (1) *Olympiade, post duo & viginti annos, quam prima constituta fuerat, Romulus.... Romam urbem Parilibus in palatio condidit.* Cette fondation, ajoute Velléius, se fit 437 ans après la prise de Troie. *Id* (2) *actum post Trojam captam annis* 437.

Si la fondation de Rome a eu lieu vingt-deux ans révolus après la premiere Olympiade, il s'ensuit que les fondements en furent jettés en la troisieme année de la sixieme Olympiade, c'est-à-dire, l'an 3960 de la période Julienne, 754 ans avant notre ére, & ce fut au mois d'Octobre, comme l'a très-bien prouvé le (3) savant P. Pétau. Mais comme la prise de Troie précede cette époque de

---

(1) Velleius Patercul. Lib. I, Cap. VIII, §. IV, pag. 29.
(2) Id. ibid.
(3) Petav. de Doctrinâ Temporum, Lib. IX, Cap. LIV & LV.

437 ans, il eſt évident que Velléius penſoit que Troie avoit été détruite l'an 3523 de la période Julienne, 1191 ans avant notre ére : donc l'intervalle entre la priſe de Troie & la premiere Olympiade eſt, ſelon Velléius, de 415 ans.

Arétès de Dyrrachium étoit un Chronographe eſtimé. Cenſorin (1) le cite deux fois, & il eſt le ſeul Ecrivain ancien qui en parle. On ne peut juger, par le peu qu'il en dit du temps où il a vécu. Voſſius (2) a eu raiſon de le ranger dans la claſſe des Auteurs dont le ſiecle eſt incertain. Quoi qu'il en ſoit, ce Chronographe penſoit que l'intervalle entre la deſtruction de Troie & la premiere Olympiade, étoit de 414 ans. Elle avoit, par conſéquent, été détruite, ſelon le ſyſtême de cet Auteur, l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére.

Apollodore fleuriſſoit vers l'an 4566 de la période Julienne, 148 ans avant notre ére, &, par conſéquent, 336 ans après la naiſſance d'Hérodote. Il (3) ſuppoſe un intervalle de 408 ans entre la priſe de Troie & la premiere Olympiade : donc il place cette priſe l'an 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant notre ére.

Solin met le ſac de Troie un an plutôt qu'Apol-

---

(1) Cenſorin. de Die Natali, Cap. XVIII & XXI.

(2) Voſſius de hiſtoricis Græcis, Lib. III, pag. 330, ex edit. Lugd. Batav. 1652, *in*-4°.

(3) Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9.

Iodore. Voici de quelle maniere il s'exprime. *Collatis* (1) *igitur noſtris & Græcorum temporibus, invenimus incipiente Olympiade ſeptimâ Romam conditam, anno poſt ilium captum quadringenteſimo triceſimo tertio.* Le commencement de la ſeptiéme Olympiade répond à l'an 3962 de la période Julienne, 752 ans avant notre ére : donc Troie a été priſe l'an 3529 de la période Julienne, 1185 ans avant l'ére vulgaire.

Denys d'Halicarnaſſe plaçoit cette époque la même année qu'Apollodore, puiſqu'il avance (2) que Rome fut fondée la premiere année de la ſeptieme Olympiade, 432 ans après le ſac de Troie.

Eratoſthenes (3) eſt né l'an 4438 de la période Julienne, 276 ans avant notre ére, &, par conſéquent, 208 ans après Hérodote. Il étoit âgé de 80 ans lorſqu'il mourut. Cet Auteur avoit compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages, & un entr'autres ſur la Chronologie. Clément d'Alexandrie nous en a conſervé le paſſage (4) ſuivant. « De » la priſe de Troie au retour des Héraclides, il y » a 80 ans : de-là à la Colonie Ioniene, il y a 60 » ans ; de-là juſqu'à la tutele de Lycurgue, 159

---

(1) Solini Polyhiſtor. Cap. I, pag. 2, G.

(2) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. I, §. LXXI, pag. 56.

(3) Suidas. voc. Eratoſthenes.

(4) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.

» ans ; de là à la premiere année de la premiere » Olympiade, 108 ans ». Ces sommes réunies, donnent 407 ans d'intervalle entre la prise de Troie & la premiere Olympiade : donc Troie a été saccagée, selon le système d'Eratosthenes, l'an 3531 de la période Julienne, 1183 ans avant notre ére. Cependant Denys d'Halicarnasse ayant dit que Caton (1) avoit placé la fondation de Rome 432 ans après la prise de Troie, ajoute, que si l'on mesure ce temps selon la Chronologie d'Eratosthenes, cela se rapportera à la premiere année de la septieme Olympiade : donc Eratosthenes croyoit, selon le témoignage de Denys d'Halicarnasse, qu'il y avoit entre le sac de Troie & la premiere Olympiade, 408 ans d'intervalle, & conséquemment que Troie avoit été prise l'an 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant notre ére. Cette derniere opinion me paroît la plus vraisemblable, parce qu'il est naturel de penser que si Apollodore, qui est venu peu après Eratosthenes, eût voulu s'écarter de cet Ecrivain, il ne l'eût pas fait pour une différence aussi légere que celle d'une année. Quoi qu'il en soit de cette différence, elle est trop minutieuse pour s'y arrêter davantage.

Sosibius (2) vivoit sous Ptolémée Philadelphe,

---

(1) Dionys. Halic. Antiquit. Roman. Lib. I, §. LXXIV, pag. 59.

(2) Athen. Deipnosoph. Lib. XI, pag. 493, F.

c'eſt-à-dire, vers l'an 4430 de la période Julienne, 284 ans avant notre ére, & deux ſiecles après Hérodote. Cet Auteur avoit compoſé une Chronologie, ou Deſcription (1) des temps χρόνων ἀναγραφήν. Dans cette Chronologie, il mettoit (2) un intervalle de 595 ans entre la premiere Olympiade & la deſtruction de Troie. Il ſuppoſoit, par conſéquent, que cette Ville avoit été priſe l'an 3543 de la période Julienne, 1171 ans avant notre ére.

Le Moine George, communément appellé le Syncelle, met (3) la priſe de Troie l'an du monde 4330, qui répond à l'an 3544 de la période Julienne, 1170 ans avant notre ére. Mais il eſt à préſumer qu'il s'eſt gliſſé une faute dans le texte de cet Auteur; car il s'accorde avec Euſebe ſur la durée des regnes de tous les Rois d'Athenes, ſi vous en exceptez ceux de Théſée & de Ménesthée. Il donne au premier 31 ans de regne, quoiqu'Euſebe ne lui en aſſigne que 30, & au ſecond 33, quoique les Marbres de Paros & Euſebe ne lui en attribuent que 23. Soit que cette derniere faute vienne de l'Auteur lui-même, ou de ſes Copiſtes, elle a été réparée dans le regne ſuivant, où le Syncelle ne donne que 23 ans de regne à Démophon, quoique les autres Chronologiſtes lui

---

(1) Clementis Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 389.
(2) Cenſorin. de Die Natali, Cap. XXI, pag. 112.
(3) Syncelli Chronograph. pag. 172 & 173.

en donnent 33. En rétabliſſant le texte de cet Auteur par celui d'Euſebe, c'eſt-à-dire, en ne donnant que 23 ans de regne à Ménesthée, de même que les Marbres de Paros & les Chronologiſtes, & en admettant avec ces mêmes Chronologiſtes, que Troie a été priſe la derniere année de ſon regne, il s'enſuivra que cet événement eſt, ſelon le Syncelle, de l'an 3534 de la période Julienne, 1180 ans avant notre ére; calcul qui ne differe que de deux ans de celui d'Euſebe. La raiſon de cette différence vient, de ce que le Syncelle donne 31 ans de regne à Théſée, quoiqu'Euſebe lui en aſſigne ſeulement 30, & de ce que le même Syncelle fait commencer le regne de Cécrops l'an du monde 3945, qui répond à l'an 3159 de la période Julienne, 1555 ans avant notre ére.

Euſebe differe de peu d'Apollodore, d'Eratoſthenes, de Denys d'Halicarnaſſe & de Solin. En effet, il fait correſpondre la priſe de Troie avec la derniere année de Ménesthée, & avec l'an 835 de la naiſſance d'Abraham. La premiere Olympiade eſt, ſelon cet Auteur, de l'an 1241 depuis la naiſſance du même Abraham : donc il met entre la deſtruction de cette Ville & la premiere Olympiade, un intervalle de 406 ans; d'où il s'enſuit que cet Ecrivain ſuppoſoit que Troie avoit été priſe l'an 3532 de la période Julienne, 1182 ans avant notre ére.

Toutes ces opinions ſur l'époque de la priſe de Troie, ſe réduiſent à trois principales; celles d'Hé-

rodote, des Marbres de Paros & d'Eratosthenes. Celle d'Hérodote a été adoptée par Thucydides & par l'Auteur de la Vie d'Homere : d'ailleurs elle est confirmée par la suite des Rois d'Albe. Parmi les modernes, elle a été suivie par MM. Dodwell, Fréret & le Président Bouhier : le premier, dans ses Annales de Thucydides ; le second, dans le cinquieme volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, & le troisieme, dans ses Recherches & Dissertations sur Hérodote, quoique ces deux derniers Savants se soient légérement trompés, suivant la remarque que j'en ai faite un peu plus haut. Cette époque est, selon cet Historien, de l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére. Le témoignage de Thucydides, Historien grave, exact & savant, joint à celui de l'Auteur de la Vie d'Homere, qui n'est pas moins instruit, concourt à prouver la justesse du calcul d'Hérodote. Si l'on ajoute à ces témoignages les preuves qui résultent de la généalogie d'Hercules d'un côté, & de celle des Rois d'Albe de l'autre, je ne vois pas comment on peut s'y refuser, à moins qu'on n'apporte, en faveur de quelqu'autre opinion, des preuves assez fortes pour contre-balancer celles de cet Historien ; & dans ce cas, il ne faudroit admettre, ni l'une, ni l'autre de ces opinions, mais donner diverses Chronologies adaptées à ces différents systêmes ; ou si leurs preuves étoient meilleures que celles qui appuient le sentiment d'Hérodote, il ne faudroit pas

balancer à rejetter le ſentiment de cet Hiſtorien, & l'on devroit s'en tenir irrévocablement au leur. Mais malheureuſement il ne nous eſt gueres parvenu de ces Ecrivains que les dates des événements, & il eſt difficile de deviner les motifs qui les ont déterminés. Cette difficulté a ſans doute détourné les modernes de l'examen de ces motifs. Mais quelle qu'elle puiſſe être, je ne crois pas impoſſible de les retrouver, du moins en partie, & d'une maniere ſuffiſante pour juger de leur ſolidité.

On ignore & l'on ignorera probablement toujours en quel temps on commença à s'écarter de l'opinion de ces Ecrivains. Le premier qui l'ait fait, du moins parmi ceux qui ſont parvenus juſqu'à nous, eſt l'Auteur de la Chronique de Paros. Il commence ſa Chronique par la premiere année de Cécrops, & rapporte pluſieurs époques de tous les Rois d'Athenes, juſqu'à Démophon incluſivement, ſi vous en exceptez Cécrops II, dont il ne parle point. Il fait enſuite mention de cinq Archontes perpétuels, & de la vingt-unieme année d'Æſchyle, célebre par la fondation de Syracuſes; de-là il paſſe à la trente-troiſieme époque, où il eſt queſtion de l'établiſſement de l'Archontat annuel de Créon, premier Archonte annuel dont il fixe l'année, & finit par l'époque ſoixante-dix-neuvieme, après avoir rapporté les noms de tous les Archontes annuels de ces quarante-ſix époques, & les événements arrivés ſous eux. La ſoixante-dix-neuvieme époque eſt mutilée;

& quoique les Marbres en reſtent à cette époque, il eſt vraiſemblable que l'Auteur les avoit continuées juſqu'à l'année 264 avant notre ére, qui eſt celle où il écrivoit. Ainſi il manque quatre-vingt-dix époques, y compris la ſoixante-dix-neuvieme, dont il reſte trop peu de choſes, pour qu'on puiſſe juger de ce qu'elle contenoit.

L'attention de cet Auteur à rapporter aux années des Rois d'Athenes, des Archontes perpétuels & des Archontes annuels, les principaux événements, prouve qu'il avoit pris pour baſe de ſon calcul, la Chronologie Athéniene. Ménesthée finiſſoit ſon regne, lorſque Troie fut détruite; & Æſchyle étoit dans la troiſieme année de ſon Archontat perpétuel, lorſque les Olympiades furent inſtituées. Il s'agiſſoit de déterminer cet intervalle. Il avoit été rempli par ſix Rois, qui avoient ſuccédé à Ménesthée, & par onze Archontes perpétuels, qui gouvernerent après Codrus, le dernier de ces ſix Rois. Ces Rois & ces Archontes font dix-ſept Princes, parmi leſquels on trouve douze générations d'un côté, trois générations d'un autre, & deux ſucceſſions, dont l'une eſt d'une famille étrangere. L'Auteur de ces faſtes s'en apperçut, & voulut conſéquemment prendre un terme moyen entre les ſucceſſions & les générations. Les ſucceſſions étoient alors de 19 ans, comme elles le ſont encore aujourd'hui dans les Etats qui n'ont point éprouvé de grandes révolutions, & l'on évaluoit les générations à 33 ans. Le terme moyen

étoit 24; mais il prit 25 & demi, parce qu'il y avoit plus de générations que de ſucceſſions. En multipliant ces dix-ſept Princes par 25 & demi, il eut 433, leſquels étant ajoutés à 776, année de l'inſtitution des Olympiades, lui donnerent 1209 ans pour l'époque de la deſtruction de Troie. Comme cette époque eſt préciſément celle qu'il admet, il paroît d'autant plus vraiſemblable que telle eſt la méthode qu'il a ſuivie, que ſi l'on excepte le retour des Héraclides, & un très-petit nombre d'autres événements dont les années étoient déterminées, non relativement à une époque primitive & certaine, mais à quelqu'autre fait remarquable, dont la date étoit précaire, cela paroît, dis-je, d'autant plus vraiſemblable, que les anciens n'avoient, juſqu'aux Olympiades, d'autres moyens pour connoître les temps primitifs, que les générations, ainſi que j'en ai fait la remarque un peu plus haut. Par exemple, ils ſavoient que la conquête du Péloponneſe par les Héraclides, étoit poſtérieure de 80 ans à la priſe de Troie. Mais l'époque de cette conquête n'avoit rien de fixe & d'invariable, parce qu'elle dépendoit elle-même de celle de la priſe de Troie, que les uns fixoient d'une maniere, & les autres d'une autre: car que cet Auteur, ou tout autre, ait eu connoiſſance des Annales du peuple dont il écrivoit les faſtes ou l'hiſtoire, il faudroit ſuppoſer que ce peuple eût eu, dans ces anciens temps, des Annales, je veux dire, une ſuite de faits hiſtoriques, rapportés année

par année, avec les dates préciſes de ces faits, juſqu'à l'inſtitution des Olympiades; ce qu'on ne prouvera jamais. Mais ſi l'on entend par Annales des faits épars rapportés, tantôt à l'année de tel ou tel Prince, & tantôt à tel Prince ſeulement, ſans ſpécifier l'année de ſon regne, comme les Marbres de Paros nous fourniſſent des exemples de l'une & de l'autre maniere, ou ſi l'on veut comprendre ſous ce nom les généalogies des grandes maiſons, qui ſe conſervoient avec le plus grand ſoin, & qui avoient été recueillies par les Auteurs Cycliques, il faut convenir que ces ſortes d'Annales ne conduiſoient à rien de certain, & qu'il falloit toujours recourir au calcul par les générations, pour connoître les temps éloignés, & ſe contenter d'approximations pour ceux qui l'étoient moins, excepté lorſqu'il ſe rencontroit des circonſtances qui déterminoient, ou la durée du regne de tel Prince, ou l'année de ſon avénement au trône, ou une année quelconque de ſon regne, ou enfin ſa derniere année, parce que dans ce dernier cas, on ſavoit le commencement du regne de ſon ſucceſſeur.

Si l'Auteur de la Chronique de Paros eût voulu ſe ſervir des Rois d'Athenes pour remonter aux plus anciens temps de ce pays & de la Grece entiere, il eſt vraiſemblable qu'il auroit alors trouvé dans les généalogies de ces Rois & des grandes maiſons de ce pays, des moyens infaillibles pour le faire avec ſuccès; moyens dont nous ſommes

privés actuellement. Mais quand même il n'auroit eu d'autres ressources que celles que nous avons, j'ose dire qu'en les employant avec plus de sagacité, il n'auroit pas commis les erreurs qu'on est en droit de lui reprocher, & que s'il n'eût point trouvé le vrai avec précision, il en eût du moins beaucoup approché. S'il eût eu un peu plus de critique, il auroit fait attention que dans ces anciens temps les générations étoient de 33 ans, & que dans cette liste de Princes, il y avoit un très-grand nombre de générations, & un très-petit nombre de successions. Il auroit donc dû prendre un terme moyen plus fort pour parvenir à son but. S'il eût évalué le regne de ces Princes à 29 ans l'un portant l'autre, la somme totale des regnes de ces dix-sept Princes, auroit été de 493 ans; laquelle somme étant ajoutée à celle de 776, époque de la premiere Olympiade, lui auroit donné pour celle de la prise de Troie, l'an 1269 avant notre ére, qui est, à un an près, l'époque que lui assigne Hérodote.

Mais comme cette méthode est très-incertaine, & que le terme moyen que l'on prend pour multiplier le nombre des générations & des successions, doit nécessairement varier, selon qu'il y a plus ou moins de générations, & plus ou moins de successions, je crois devoir me servir d'une autre qui ne soit pas sujette au même inconvénient, & qui frappe au but d'une maniere plus sure.

Troie ayant été prise la derniere année du regne de Ménesthée, & voulant découvrir combien il s'est écoulé d'années entre cette époque & celle de l'institution des Olympiades, j'examine combien il y a eu dans cet intervalle de Rois d'Athenes & d'Archontes perpétuels. Je trouve six Rois & onze Archontes. Les cinq premiers Rois, Démophon, Oxyntès, Aphidas, Thymœtès & Mélanthus, ne doivent être comptés que pour trois générations. En effet, Aphidas eut un regne très-court, & même il n'occupa le trône qu'un an, si l'on en croit Eusebe. Je m'en rapporte, en cette occasion, d'autant plus volontiers à cet Ecrivain, que Thymœtès, frere d'Aphidas & son successeur, à qui le même Eusebe ne donne que huit ans de regne, étoit dans la force de l'âge, lorsqu'il fut détrôné : car sans cela, le défi que lui proposa Xanthus, n'auroit point été égal, & les Athéniens n'auroient pu déposer ce Prince à cause de son refus, sans la plus criante de toutes les injustices. Mélanthus, à qui la couronne fut adjugée, étoit d'une famille absolument étrangere aux Rois d'Athenes, & descendoit de (1) Nélée au sixieme dégré. Les regnes de ces Princes n'équivalent donc qu'à trois générations, & doivent être évaluées à 100 ans. Codrus & les douze Archontes suivants, dont Médon, le premier, étoit fils de Codrus, ne doivent être comptés que pour douze générations :

(1) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, Cap. XVIII, p. 151.

1°. parce qu'il ne s'agit point de déterminer l'année de la naiſſance de Codrus, mais celle de ſon avénement au trône; 2°. parce que la premiere Olympiade eſt de la troiſieme année de l'Archontat d'Æſchyle, douzieme Archonte perpétuel. Douze générations à 33 ans, font 396 ans, leſquels étant ajoutés à 100 ans, durée des regnes des Rois d'Athenes, depuis l'époque de la priſe de Troie, juſqu'à Codrus excluſivement, & à 776, qui eſt l'époque de la premiere Olympiade, on aura pour la derniere année du regne de Ménesthée, ou la priſe de Troie, puiſque le ſac de cette Ville coincide avec la derniere année de ce Prince; on aura, dis-je, 1272 ans, qui eſt, à deux ans près, la date d'Hérodote.

On parviendroit au même but, en procédant de cette maniere. De Médon, premier Archonte perpétuel, juſqu'à la troiſieme année d'Æſchyle, qui eſt celle de l'inſtitution des Olympiades, il y a douze Archontes perpétuels, qui ſe ſont ſuccédés de pere en fils, mais qui ne doivent être comptés que pour onze générations, parce qu'il n'eſt pas queſtion d'avoir l'année de la naiſſance de Médon, mais celle de ſon Archontat, & parce que la premiere Olympiade eſt du commencement de l'Archontat d'Æſchyle. Onze multipliés par 33, donnent 363. Ajoutez à cette ſomme, 1°. 58 ans pour les regnes de Mélanthus & de Codrus, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre VIII, concernant la Chronologie d'Athenes, §. III; 2°. 80 ans

pour le retour des Héraclides, vous aurez un intervalle de 501 ans, entre la destruction de Troie & la premiere Olympiade. Si vous ajoutez 776, qui est l'époque de cette premiere Olympiade, vous aurez 1277 pour l'époque de la prise de Troie; ce qui est, à sept ans près, celle que donne Hérodote.

Il s'ensuit de-là, que quand même l'Auteur de la Chronique de Paros, ou ceux qu'il a pris pour guides, n'auroient pas eu plus de ressources pour calculer ces anciens temps, que nous n'en avons aujourd'hui, ils auroient dû, en ne s'attachant même qu'à la Chronologie d'Athenes, se rencontrer, à peu de choses près, avec Hérodote & Thucydides, s'ils avoient employé avec dextérité les matériaux qu'ils avoient entre les mains. C'est faute de l'avoir fait, qu'ils se sont écartés de la vérité. L'Auteur de la Chronique de Paros suivoit Dicæarque, qui vivoit environ 58 ans avant lui, ou quelqu'autre Ecrivain que l'on ne connoît plus actuellement. J'ignore si cette Chronique fit quelque sensation dans le temps où elle parut, ou dans les siecles suivants. J'ai d'autant plus de peine à le croire, qu'on ne la trouve citée nulle part, & que sans les circonstances heureuses qui en procurerent la découverte, elle seroit encore ignorée de nos jours, & que peut-être on auroit fait servir le marbre, sur lequel elle étoit gravée, à la construction, ou à la réparation de quelque édifice.

Quoi qu'il en soit de la célébrité de cette Chro-

nique, elle fut bientôt éclipsée par celle d'Eratosthenes, qui naquit douze ans avant l'époque que l'Auteur de celle de Paros prend pour le terme auquel il rapporte toutes ses autres époques, je veux dire, en l'année 4438 de la période Julienne, 276 ans avant notre ére. Il y a grande apparence que cet Ecrivain connoissoit les Marbres de Paros, ou les Auteurs d'après lesquels ils avoient été gravés. Mais soit que leur méthode lui parût vicieuse, soit qu'il voulût avoir la gloire de proposer quelque chose de neuf, il jugea à propos de s'en écarter. Je n'oserois avancer que le sentiment d'Hérodote & de Thucydides lui fut connu, parce que ces Historiens n'en ayant pas fait une mention expresse dans leurs Ecrits, & ne l'ayant pas développé, on ne peut le découvrir que par induction; & cela peut avoir été la raison qui ait empêché ce sentiment de s'accréditer, & de devenir le prépondérant, comme l'autorité de ces Historiens engage à croire qu'il auroit dû le devenir. Eratosthenes avoit composé une Chronologie, connue sous le nom de Chronographies, c'est-à-dire, descriptions des temps. Denys d'Halicarnasse (1) en parle avec éloge, & assure que les époques ou canons de cet Auteur sont sains, c'est-à-dire, exacts. Ses Chronographies sont aussi citées par (2)

(1) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. I, §. LXXIV. pag. 59.

(2) Plutarch. in Lycurgo, pag. 39. F.

Plutarque, Clément (1) d'Alexandrie, Tatien, dans ſon (2) Diſcours aux Grecs, Cenſorin (3), Harpocration, au mot Ἔτυμος, le (4) Syncelle, &c. Le même Eratoſthenes avoit auſſi écrit une Chronologie des Rois de Thebes en Egypte, ou plutôt, il avoit puiſé dans les Archives ſacrées la connoiſſance de ces Princes, & avoit (5) traduit en grec ce qui les concernoit, par ordre de Ptolémée, Roi d'Egypte. J'ignore ſi ſes Chronographies & ſa Chronologie des Rois d'Egypte, ſont deux Ouvrages différents, ou s'ils ſont un ſeul & même Ouvrage, dans lequel il a compris la ſuite des Rois d'Egypte.

Je joins Apollodore à Eratoſthenes, parce qu'il a ſuivi la même méthode que celui-ci, & que le réſultat eſt abſolument le même. Je ne diſſimulerai pas que cet Auteur n'eſt pas moins célebre qu'Eratoſthenes, & que ſon autorité n'eſt pas d'un moindre poids. Il vivoit, comme je l'ai remarqué plus haut, vers l'an 4566 de la période Julienne, 148 ans avant notre ére, puiſqu'il a dédié ſa (6) Chronique à Attale, ſurnommé Philadelphe, Roi de Pergame. Il ne nous eſt parvenu de cet Auteur que ſa Bibliotheque en trois Livres,

---

(1) Clement. Alexand. Stromat. Lib. I, pag. 389 & 402.
(2) Tatianus, §. XLVIII, pag. 107. §. XLIX, pag. 108.
(3) Cenſor. de Die Natali, Cap. XXI.
(4) Syncelli Chronograph. pag. 194.
(5) Idem. pag. 91 & 147.
(6) Scymni Chii Periegeſis, verſ. 46 & ſeq.

reſte précieux des Auteurs Cycliques, dont le dernier eſt malheureuſement imparfait. Il avoit écrit ſa Chronique en vers iambes, afin qu'on pût ſe la graver plus facilement dans la mémoire. Elle comprenoit depuis la priſe (1) de Troie, juſqu'au regne d'Attale, les priſes des Villes, les expéditions militaires, les colonies ou migrations des différents peuples, les expéditions des Barbares, les opérations des armées navales, les combats, les traités d'alliance & de paix, les faits & geſtes des Rois, les vies des hommes illuſtres, la deſtruction des Tyrannies, &c. Indépendamment de Scymnus de Chios, dont je viens d'extraire ce qui regarde cette Chronique, Diodore de Sicile, Strabon, Lucien, Etienne de Byzance, Diogene de Laerte, Aulugelle, Euſebe & le Syncelle, citent cet Ouvrage avec éloge, & s'en ſervent pour fixer les dates des principaux événements qu'ils rapportent. Soit que cet Ecrivain n'ait fait que ſuivre Eratoſthenes pour les faits antérieurs à ſa naiſſance, & qu'il ſe ſoit contenté de continuer ſon Ouvrage juſqu'à ſon temps, ſoit qu'en ſuivant les principes & la méthode d'Eratoſthenes, il ſe ſoit rencontré avec ce Savant, on ne peut douter, par les fragments qui nous reſtent de l'un & de l'autre, que ces deux Chroniques ne fuſſent abſolument les mêmes, à cette différence près, que le paſſage de Scymnus de Chios, dont j'ai rapporté

(1) Scymni Chii Periegeſis, verſ. 22 & ſeq.

la ſubſtance, nous porte à croire qu'Apollodore entroit dans de plus grands détails.

Apollodore plaçoit la priſe de Troie l'an 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant notre ére. « De la (1) priſe de Troie, dit-il, au re-» tour des Héraclides, il y a 80 ans. De ce re-» tour à la premiere Olympiade, en calculant les » temps des Rois de Lacédémone, il y a 328 ans. » Ces deux ſommes réunies font 408 ans, leſquels étant ajoutés à 776, qui eſt l'époque de l'inſtitution des Olympiades, donnent 1184 ans avant notre ére.

Voici la maniere d'Eratoſthenes. « C'eſt ainſi, » dit (2) Clément d'Alexandrie, qu'il décrit les » temps. De la priſe de Troie au retour des Hé-» raclides, il y a 80 ans. De-là à la Colonie » Ioniene, il y a 60 ans. De-là à la tutele de » Lycurgue, il y a 159 ans. De-là à la premiere » Olympiade, il y a 108 ans. » Ces quatre nombres donnent 407 ans, leſquels étant ajoutés à 776, on aura 1183, qui eſt, à un an près, le même que celui qui réſulte du calcul d'Apollodore. Je ſuis cependant fondé à croire qu'il ne différoit en rien de celui de cet Auteur, & je crois l'avoir ſuffiſamment prouvé page 408 : d'où l'on peut conclure qu'il s'eſt gliſſé une légere erreur d'un an dans le texte de Clément d'Alexandrie. On ne ſera point ſurpris, d'après cet expo-

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9.

(2) Clementis Alex. Stromat. Lib. I, pag. 402.

fé, que l'autorité de ces Savants ait entraîné les Ecrivains postérieurs, & que ces Ecrivains aient tous, plus ou moins, marché sur leurs traces. Mais cette autorité n'auroit jamais dû en imposer à qui que ce soit, & il auroit fallu examiner les raisons qui les avoient déterminés. Si les anciens ne l'ont pas fait, les modernes ne paroissent pas non plus s'en être occupés, & les plus habiles d'entr'eux ont adopté, sans le moindre examen, les dates rapportées dans les fragments épars de leurs Chroniques. Peut-être aussi paroissoit-il impossible aux Pétau, aux Usher, aux Simson, &c., de découvrir les motifs qui avoient déterminé ces deux illustres Ecrivains, & par conséquent de les soumettre à leur critique. Cependant, avec un peu plus d'attention, ils seroient parvenus à cette découverte, & je ne doute point qu'après un sérieux examen de ces motifs, ils n'eussent rejetté ces dates, qui portoient sur une base trop peu solide. Ce que ces Savants n'ont point fait, je l'entreprends aujourd'hui : le Public éclairé jugera du succès.

Eratosthenes & Apollodore commençoient leurs Chronologies à la prise de Troie, sans doute parce que les temps antérieurs à cette époque leur paroissoient trop peu certains. Le passage de Clément d'Alexandrie, rapporté ci-dessus, ne permet gueres d'en douter par rapport à Eratosthenes, & celui de (1) Scymnus de Chios le dit positivement. C'étoit

(1) Scymni Chii Periegesis, vers. 22.

une opinion (1) constante & universellement reçue, que les Héraclides étoient rentrés dans le Péloponnese, & en avoient achevé la conquête 80 ans après la prise de Troie. Mais il étoit impossible de déterminer l'époque du sac de cette ville qu'on n'eût fixé l'année de ce retour relativement aux Olympiades: c'est ce qu'entreprirent ces deux Savants. S'il y avoit eu dans leur siecle des annales de ces temps anciens, rien n'eût été si facile; mais comme il n'en existoit point, suivant la remarque que j'en ai déja faite, ils furent obligés de recourir au calcul des générations, afin de découvrir la vérité, ou du moins, d'en approcher de très-près. Comme il s'agissoit de fixer le retour des Héraclides, ils ne crurent pouvoir mieux faire que de prendre pour base de leurs calculs les Rois de Lacédémone, qui remontoient, par une suite de générations non interrompues, jusqu'à Aristodémus, qui fit la conquête du Péloponnese: c'est un fait, dont on ne peut douter à l'égard d'Apollodore. « Du retour des Héraclides, dit (2) Apol-
» lodore, jusqu'à la premiere Olympiade, en
» calculant les temps des Rois de Lacédémone,
» il y a 328 ans. » Il est impossible de se re-

(1) Thucydid. Lib. I, §. XII, & ibi Schol. Eratosthenes apud Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402. Apollodor. apud Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9. Vell. Patercul. Lib. I, Cap. II. Eusеb. & Syncell. in Chronograph.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9.

fuſer au témoignage de Plutarque, qui aſſure la même choſe d'Eratoſthenes, auquel il joint auſſi Apollodore. « Ceux qui calculent, dit (1) ce judicieux Ecrivain, les temps par la ſucceſſion » des Rois qui ont régné à Lacédémone, tels qu'Eratoſthenes & Apollodore, &c. »

Ariſtodémus, qui conquit le Péloponneſe, mourut auſſi-tôt après la naiſſance d'Euryſthenes & de Proclès, ſes deux fils jumeaux. Ces deux enfants furent la tige des deux familles royales qui régnerent conjointement à Lacédémone. De la maiſon des Euryſthénides juſqu'à Alcaménès incluſivement, ſans parler des Rois de la maiſon des Procli-des, qui régnerent en même-temps. Ils ont même pouſſé la choſe plus loin. Euſebe (2), qui ne remarquoit plus de Rois de Lacédémone, paſſé cet Alcaménès, dans les Chronographies d'Eratoſthenes & d'Apollodore, par ce que ces deux Ecrivains n'avoient marqué les prédéceſſeurs d'Alcaménès, que pour avoir occaſion de découvrir l'époque du retour des Héraclides; Euſebe, dis-je, omet, à l'imitation de ces deux Chronologiſtes, les ſucceſſeurs d'Alcaménès; & par une erreur inexcuſable, il va même juſqu'à dire que les Rois de Lacédémone ont ſubſiſté juſqu'à ce Prince, c'eſt-à-dire, qu'Alcaménès eſt le dernier : *οἱ Λακεδαιμονίων βασιλεῖς ἕως τοῦ δε διήρκεσαν.*

(1) Plutarch. in Lycurgo, pag. 39, F.
(2) Euſebii Chronic. Canon. pag. 150.

Si le Syncelle ne nomme point les Princes de la maiſon des Proclides, du moins convient-il de leur exiſtence. Mais il n'en ſoutient pas moins contre la notoriété des faits & le témoignage de tous les Ecrivains, qu'Alcaménès (1) fut le dernier Prince de la maiſon des Euryſthénides, οὗτος τελευταῖός ἐστι τῆς πρώτης οἰκίας.

Comment Euſebe & le Syncelle ſeroient-ils tombés dans une erreur auſſi groſſiere, ſi les Chronographies d'Apollodore & d'Eratoſthenes euſſent nommé les autres Rois de Lacédémone? Cela ne peut ſe concevoir. La raiſon qui avoit empêché ces deux derniers Ecrivains de placer dans leurs Chronographies les Rois poſtérieurs à Alcaménès, c'eſt que ces Chronographies faiſoient, pour ainſi dire, deux corps d'Ouvrages : l'un, raiſonné & motivé, comprenoit l'eſpace de temps qui s'étoit écoulé depuis la priſe de Troie, ou peut-être même depuis la naiſſance d'Hercules juſqu'à la premiere Olympiade ; l'autre étoit un Canon chronologique, où les événements étoient décrits année par année. Dans le premier il falloit mettre, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, l'échafaudage ; il falloit montrer la marche qu'ils avoient ſuivie, & développer les raiſons qui les avoient déterminés : dans l'autre, je veux dire depuis la premiere Olympiade, les événements eurent une date préciſe, parce qu'à cette époque l'on prit des moyens pour en

(1) Syncelli Chronogr. pag. 185, C.

conſerver la mémoire, & que les jeux olympiques ſervirent de meſure pour les rapporter à des temps connus. On ne fut plus alors obligé de recourir à la regle des générations. La premiere Partie, c'eſt-à-dire, la Partie raiſonnée, finiſſoit à Alcaménès, parce que la premiere Olympiade fut inſtituée la trente-ſeptieme & derniere année de ſon regne. Euſebe & le Syncelle négligerent ſans doute de jetter les yeux ſur la ſeconde Partie, ou Canon chronologique; & ce fut cette négligence qui occaſionna l'erreur inconcevable où ils tomberent. Peut-être auſſi cette ſeconde Partie faiſant un Ouvrage très-diſtinct de la premiere, n'en eurent-ils aucune connoiſſance.

Mais il eſt temps d'examiner la maniere de procéder d'Eratoſthenes & d'Apollodore. Ils vouloient déterminer l'année de la conquête du Péloponneſe, relativement aux Olympiades, & par une ſuite néceſſaire, celle de la priſe de Troie, puiſque tous les Hiſtoriens convenoient unanimement que le ſac de cette Ville précédoit le retour des Héraclides de 80 ans. Les Olympiades furent inſtituées la derniere année d'Alcaménès, Roi de Sparte, de la race des Euryſthénides. D'Alcaménès, en remontant juſqu'à Ariſtodémus, qui conquit le Péloponneſe, il y a dix générations; mais ils compterent auſſi ſon fils Polydore, qui lui ſuccéda, parce qu'il étoit en âge de gouverner lorſque ſon pere mourut. Cela fait onze générations. Du temps d'Eratoſthenes & d'Apollodore, les gé-

nérations étoient de 30 ans. Les onze générations à 30 ans, l'une portant l'autre, donnent 330 ans. Si vous ajoutez 776, vous aurez, pour la conquête du Péloponneſe, l'an 3608 de la période Julienne, 1106 ans avant notre ére. Si l'on ajoute enſuite 80 ans, parce que, de l'aveu de tous les Chronologiſtes, & de celui même d'Apollodore & d'Eratoſthenes, la priſe de Troie précede de ce nombre d'années le retour des Héraclides, on aura, pour l'époque de cette priſe, l'an 3528 de la période Julienne, 1186 ans avant notre ére; ce qui eſt, à deux ans près, l'époque qu'aſſignent, à cet événement, ces deux illuſtres Ecrivains.

On peut aſſurer, ſans craindre de ſe tromper, que telle fut la méthode qu'ils ſuivirent. Mais cette maniere de procéder eſt vicieuſe. Ils ne firent pas attention que dans ces anciens temps les générations étoient plus longues, parce qu'on ſe marioit plus tard, & ils s'imaginerent que ce qui s'obſervoit de leur temps, s'étoit toujours pratiqué. Hérodote eſt bien plus judicieux. Quoique les générations fuſſent évaluées de ſon temps & long-temps avant lui à 30 ans, cependant il remarque que les anciens n'en comptoient que trois par ſiecle; & cette obſervation ſuffit pour prouver que les générations étoient plus courtes dans le ſiecle où il vivoit : car ſi c'eût été l'opinion générale de ſon ſiecle, que les générations fuſſent de 33 ans, je ne puis imaginer qu'il en eût fait la remarque. A quoi bon la faire, cette remarque,

ſi tout le monde en eût été perſuadé ? Mais l'uſage de ſe marier tard n'exiſtant plus, il falloit néceſſairement qu'il fît connoître à ſes contemporains qu'il calculoit les temps anciens ſelon la maniere des anciens, qui, ſe mariant tard, devoient avoir des générations plus longues que celles de ſon ſiecle, où l'on ſe marioit beaucoup plutôt. Quoique Hérodote ne diſe pas poſitivement que de ſon temps les générations fuſſent de 30 ans, on peut raiſonnablement l'inférer de l'obſervation que je viens de faire. S'il pouvoit encore reſter quelque doute, il ſeroit très-aiſé de le lever. Héraclite d'Epheſe (1) fleuriſſoit dans la ſoixante-neuvieme Olympiade, en 4210 de la période Julienne, 504 ans avant notre ére, par conſéquent 20 ans avant la naiſſance d'Hérodote. Ce Philoſophe (2) évaluoit les générations à 30 ans. *Quare*, dit (3) Cenſorin, *qui annos triginta ſæculum putarunt, multum videntur erraſſe. Hoc enim tempus* γενεὰν *vocari Heraclitus auctor eſt. Quia orbis ætatis in eo ſit ſpatio. Orbem autem vocant ætatis, dum natura hominis à ſementi ad ſementem revertitur.* Cette opinion étoit ſi univerſellement reçue, que la plupart des Ecrivains l'adopterent. Zénon, qui fleuriſſoit (4) l'an 4250 de la période Julienne,

(1) Diogen. Laert. Lib. IX, ſegm. 1.
(2) Plutarch. de defectu oraculor. pag. 415, E.
(3) Cenſorin. de Die Natali, Cap. XVII, pag. 79.
(4) Diogen. Laert. Lib. IX, ſegm. 29.

464 ans avant notre ére, étoit auſſi de ce (1) ſentiment; & c'étoit auſſi celui de Denys d'Halicarnaſſe, quoiqu'il ne l'exprime pas en termes poſitifs; mais du moins l'infere-t-on de ſon récit, & c'en eſt une conſéquence néceſſaire, comme l'a prouvé (2) Théodore Rickius. On peut joindre à ces témoignages ceux (3) d'Artémidore, d'Héſychius, de Suidas, &c. Il eſt donc certain que dans le ſiecle d'Eratoſthenes, les générations étoient évaluées à 30 ans, & que cette méthode a été la baſe de ſon calcul.

Avec un peu plus d'attention, il auroit évité cette erreur. Cependant s'il eût ſuivi Hérodote, qui compte trois générations par ſiecle, j'oſe dire qu'ayant pris les Rois de Lacédémone pour baſe de ſon calcul, il ſeroit tombé dans une erreur non moins groſſiere. C'étoit une maxime univerſellement reçue dans les premiers temps de la Grece, qu'on ne ſe marioit qu'à 33 ans, & enſuite à 30 ans. De-là les générations étoient évaluées à 33 ans & quelque choſe, & dans la ſuite elles le furent à 30 ans. Mais les Lacédémoniens faiſoient une exception à la regle générale. Lycurgue, dont toutes les inſtitutions tendoient à former des ſol-

---

(1) Cenſorin. de Die Natali, Cap. XVII, pag. 80.

(2) Theodori Rickii Diſſertatio de primis Italiæ colonis, Cap. IV, pag. 416.

(3) Artemidor. Oneirocritic. Lib. II, Cap. LXXV, pag. 157.

dats vigoureux, « voulant empêcher (1) ſes con-
» citoyens de prendre femme quand ils le juge-
» roient à propos, ordonna qu'ils ne ſe marie-
» roient que lorſque le corps auroit acquis toute
» ſa vigueur, regardant ce réglement comme très-
» utile pour ſe procurer des enfants robuſtes : »
ἀποπαύσας τοῦ, ὁπότε βούλοιντο ἕκαστοι, γυναῖκα ἄγεσθαι, ἔταξεν ἐν ἀκμαῖς τῶν σωμάτων τοὺς γάμους ποιεῖσθαι, ϗ τοῦτο συμφέρον τῇ εὐγονίᾳ νομίζων. Je n'ai trouvé nulle part l'âge précis où la Loi permettoit à Lacédémone aux hommes de ſe marier. Mais Ariſtote paroît faire alluſion à ce réglement dans ſes Livres de la République. Ce Philoſophe a recueilli daus ce ſavant Ouvrage, les meilleures inſtitutions de la Grece, & en particulier celles de Lacédémone; & de ces diverſes inſtitutions, il a formé un tout précieux. Entr'autres ſujets, il y traite de l'âge où l'on doit ſe marier; & comme le réglement qu'il propoſe n'étoit obſervé dans aucun Etat connu de la Grece, où l'on ſait que les jeunes gens ſe marioient à l'âge qu'ils vouloient, excepté à (2) Lacédémone, il s'enſuit qu'il l'avoit emprunté des Loix de Lycurgue. Il commence par d'excellentes raiſons morales & phyſiques, qui doivent détourner les jeunes gens de contracter des unions prématurées; & paſſant enſuite à l'âge convenable aux deux ſexes,

(1) Xenophon, de Republicâ Lacedæmon. Capite I, §. VI.

(2) Idem, loco laudato.

il ne veut point que les (1) femmes ſe marient avant l'âge de 18 ans, & les hommes avant celui de 37, ou peu au-deſſous. Διὸ τὰς μὲν ἁρμόττει περὶ τὴν ὀκτωκαιδέκα ἐτῶν ἡλικίαν συζευγνύναι, τοὺς δ' ἑπτὰ καὶ τριάκοντα ἢ μικρόν; parce que, dit-il, à cet âge, l'homme a acquis toute ſa vigueur, & qu'avant, le corps croît, & n'a point encore toute ſa force. Or, on ſait qu'à Sparte les Rois n'étoient pas moins ſoumis aux Loix, que les derniers citoyens. Ainſi les générations étoient à Lacédémone, les mêmes pour les uns que pour les autres, c'eſt-à-dire, de 37 ans, tandis qu'elles n'étoient anciennement que de 33 ans, & dans la ſuite, de 30 dans le reſte de la Grece.

On peut m'objecter que ce réglement n'étant pas antérieur à Lycurgue, les générations des Rois de Lacédémone qui ont précédé ce Légiſlateur, ne doivent être évaluées qu'à 33 ans, comme elles l'étoient alors dans le reſte de la Grece. Cette objection auroit quelque force, ſi l'on pouvoit prouver qu'avant la légiſlation de Lycurgue, les uſages reçus à Sparte fuſſent abſolument contraires à ceux qui furent adoptés par ce Légiſlateur. Si tel eût été le cas, comment ſe perſuader qu'il eût réuſſi à réformer l'Etat, & qu'il fût parvenu à faire donner la ſanction des Loix à des établiſſements qui contrarioient toutes les coutumes & tous les gouts

(1) Ariſtotel. de Republicâ, Lib. VII, Cap. XVI, pag. 464, C.

des individus? On connoît l'attachement des peuples aux uſages, même les plus frivoles. Il eût certainement révolté toutes les claſſes des citoyens. Il y avoit ſans doute alors à Lacédémone des coutumes que l'on ſuivoit, ou que l'on négligeoit impunément, parce que la Loi n'avoit point prononcé. Lycurgue choiſit parmi ces uſages ceux qui lui parurent les plus raiſonnables, ceux qui tendoient à former des citoyens vertueux, & à donner de la force au corps; & il en emprunta quelques-uns de l'iſle de Crete, dont la légiſlation paſſoit pour excellente. Il eſt donc vraiſemblable que Lycurgue trouva établie avant lui, & peut-être dès le temps de la conquête du Péloponneſe, la coutume de ne ſe marier qu'à 36 ans; mais qu'il lui donna force de Loi, afin de réprimer la licence de ceux qui la négligeoient, & afin d'entretenir dans la République un ordre conſtant & permanent. Cette vraiſemblance ſe change en certitude, lorſqu'on conſidere que les deux maiſons des Rois de Lacédémone, ne fourniſſent chacune que onze Princes, entre l'époque du retour des Héraclides, & celle de la premiere Olympiade, tandis que, dans le même eſpace de temps, la maiſon de Mélanthus, qui régna à Athenes, en donne treize, & que celle d'Alétès, qui régna à Corinthe, & qui fut éteinte 57 ans avant la premiere Olympiade, en compte onze. Cette différence ne vient & ne peut venir que de ce que les mariages étoient plus tardifs à Lacédémone, que dans le reſte de la Grece.

On pourroit encore me faire une objection. Platon dit au quatrieme Livre de ſes Loix: « On » ſe (1) mariera depuis l'âge de 30 ans juſqu'à 35. » Γαμεῖν δὲ, ἐπειδὰν ἐτῶν ἢ τις τριάκοντα, μέχρις ἐτῶν πέντε καὶ τριάκοντα. Cette objection eſt fondée ſur ce que l'on croit communément que Platon, qui fait en cent endroits l'éloge des Loix de Sparte, n'a parlé, dans ſon Traité ſur les Loix, que de celles de ce Pays, & qu'il a modelé ſa République ſur celle de Sparte. De-là, il eſt aiſé de conclure qu'on pouvoit ſe marier à Lacédémone depuis 30 ans juſqu'à 35; ce qui détruit abſolument ma précédente aſſertion. Il eſt vrai que Platon étoit grand admirateur des Loix de Lycurgue, & qu'il a admis, dans ſa République & dans ſon Traité des Loix, pluſieurs loix & coutumes en uſage à Lacédémone: mais toutes celles, dont il parle, n'étoient point empruntées des Lacédémoniens. Il y en a pluſieurs dans ces deux Ouvrages qu'il avoit puiſées chez d'autres peuples; & il s'en trouve qui n'exiſtoient nulle part, & qu'il ne devoit qu'à lui-même & à ſes propres réflexions. Il eſt très-difficile aujourd'hui de diſtinguer les unes des autres, parce que les Traités nombreux ſur les divers Gouvernements de la Grece ne ſont point parvenus juſqu'à nous. Mais ſi tel n'eut point été le cas de ces deux Ouvrages de Platon, comment eût-on oſé avancer de ſon temps, ou peu après ſa mort, que

(1) Plat. Leg. IV, pag. 721. A. B.

ſa République étoit un Ouvrage idéal, imaginaire? En effet, ſi ces Loix euſſent été en vigueur à Sparte, on n'eût pas manqué de répondre que cette aſſertion étoit dénuée de fondement, puiſqu'il exiſtoit en Grece un Etat, où elles s'obſervoient avec la plus religieuſe exactitude.

Après avoir prouvé qu'à Lacédémone les générations étoient de 37 ans, & qu'Eratoſthenes & Apollodore, ſéduits par l'uſage de leur ſiecle, les ont réduites à 30, il ne me reſte plus qu'à faire voir, que ſi ces Chronologiſtes avoient adopté la maniere de compter les générations, reçue à Lacédémone, ils ſe ſeroient accordés avec Hérodote, Thucydides, &c. ſur la priſe de la ville de Troie.

En multipliant par 37 les 11 générations des Rois de Lacédémone, depuis & compris Ariſtodémus, juſques & compris Polydore, on aura 407 ans. Si l'on ajoute enſuite 776, ce réſultat donnera le retour des Héraclides, & l'an 3531 de la période Julienne, 1183 ans avant notre ére. Ajoutez maintenant à cette ſomme 80 ans, puiſque tous les Auteurs conviennent que ce retour eſt poſtérieur de 80 ans à la priſe de Troie, & l'on aura l'an 3451 de la période Julienne, 1263 ans avant notre ére; ce qui differe ſeulement de ſept ans de l'époque donnée par Hérodote, Thucydides, l'Auteur de la vie d'Homere, & la ſuite des Rois d'Albe.

Il eſt certain qu'Eratoſthenes & Apollodore, n'avoient pas d'autres moyens que les générations pour parvenir à la connoiſſance de cette époque.

Il eſt encore certain, que voulant ſe ſervir à cet effet de la généalogie des Rois de Lacédémone, ils devoient la calculer de la maniere que je l'ai fait; & qu'en ſuivant l'uſage reçu de leur temps, dans les autres Etats de la Grece, où les générations étoient plus courtes, parce qu'on ſe marioit plutôt, ils ont abrégé ces anciens temps de 77 ans au moins. C'eſt à quoi n'ont pas pris garde les Chronologiſtes modernes, qui, éblouis par la célébrité de ces deux illuſtres Ecrivains, ont cru ne pouvoir mieux faire, que de les prendre pour guides, & de les ſuivre aveuglément.

Ce n'eſt, ni le déſir de me ſingulariſer, ni l'enthouſiaſme qui ſaiſit aſſez communément un Traducteur pour un Auteur, qu'il chérit quelquefois à proportion de la peine qu'il a priſe, pour en éclaircir les difficultés, qui m'ont fait adopter l'opinion d'Hérodote, & rejetter celle des autres Ecrivains. J'ai rapporté avec la plus grande impartialité les raiſons des plus habiles Chronologiſtes, & ſans affoiblir aucun de leurs moyens. J'ai expoſé les miennes avec candeur, & ſans déguiſer les endroits foibles. Le Lecteur eſt maintenant en état de juger; & je le ſupplie de peſer les unes & les autres dans une balance égale, & de ne prononcer qu'après un examen mûr & réfléchi.

CHAPITRE XIV.

Des Colonies Grecques.

LES Grecs envoyerent des Colonies dès les temps les plus anciens. Les unes ſont antérieures à la priſe de Troie, les autres ſont poſtérieures. Je me propoſe ſeulement de parler de celles dont il eſt fait mention dans Hérodote, ou qui peuvent ſervir à répandre du jour ſur quelques paſſages de cet Hiſtorien.

SECTION I.

Des Colonies Grecques antérieures à la priſe de Troie.

§. I.

Des Peucétiens.

LES plus anciennes Colonies Grecques dont nous ayons connoiſſance, ſont celles de Peucétius & d'Œnotrus. Ils étoient freres & fils de Lycaon, comme je l'ai prouvé Chapitre IX, §. I. On ignore les motifs qui les porterent à quitter l'Arcadie, pour s'établir dans un pays lointain. Quoi qu'il en ſoit, ils paſſerent en Italie (1) dix-ſept générations avant la priſe de Troie, c'eſt-à-dire, l'an 2877

(1) Dionyſ. Halic. Ant. Rom. Lib. I, §. XI, pag. 9.

de la période Julienne, 1837 ans avant l'ére vulgaire.

Peucétius aborda (1) au-dessus du Promontoire d'Iapygie, & s'étant fixé en ces lieux, il donna le nom de Peucétiens à ceux qui l'avoient accompagné. Il est presque impossible de (2) déterminer les bornes du pays qu'occuperent les Peucétiens. Ce peuple ayant été détruit, ainsi que les Dauniens, ou s'étant incorporé avec d'autres, le pays entier, si l'on en excepte la Messapie, fut compris sous le nom d'Apulie.

§. II.

Des Œnotriens.

ŒNOTRUS (3) avoit avec lui des forces plus considérables que Peucétius; il les mit à terre (4) au fond du golfe Ausonien, chassa les Ausoniens, & s'empara de l'Isthme, qui est entre ce golfe & le golfe Scyllétique, ou Scylaceus. Cet Isthme (5) a une demi-journée de long. Strabon (6) lui donne 160 stades; ce qui s'accorde parfaitement avec Pline, qui lui (7) attribue vingt milles, à huit

(1) Dionys. Halic. Ant. Rom. Lib. I, §. XI, pag. 9.

(2) Strab. Lib. VI, pag. 434.

(3) Dionys. Halic. Lib. I, §. XI, pag. 9.

(4) Id. ibid.

(5) Aristotelis Polit. Lib. VII, pag. 193, lin. 17 & 18 ex edit. Aldi.

(6) Strab. Lib. VI, pag. 391. B.

(7) Plin. Lib. III, Cap. X, pag. 165, lin. 6.

ſtades par mille. Le golfe Auſonien, ainſi nommé des Auſoniens qui habitoient ſur ſes bords, eſt appellé golfe (1) Napétinus par Antiochus, fils de Xénophanes, qui avoit écrit ſur la fondation de l'Italie. Il fut (2) nommé Laméticus, de la ville de (3) Lamétos; Térinæus (4), de celle de Térina, fondée (5) par les Crotoniates; & Hipponiates (6), de celle d'Hipponium, fondée (7) par les Locriens, & depuis nommée Vibo Valentia (8) par les Romains.

Ce fut donc cet Iſthme dont les Œnotriens chaſſerent les Auſoniens, & dont ils s'emparerent à leur arrivée. Les Œnotriens s'étant beaucoup multipliés, s'étendirent (9) dans la ſuite juſqu'à Métaponte; de-là juſqu'à Tarente (10), & Poſidonia ou Pœſtum, & vinrent après dans le Latium, d'où ils chaſſerent (11) les Sicules, de concert

---

(1) Strab. Lib. VI, pag. 391. B. Dionyſ. Antiq. Rom. Lib. I, §. XXXV, pag. 27.

(2) Ariſtot. Polit. Lib. VII, pag. 193, lin. 17.

(3) Scholiaſt. Lycophronis ad verſ. 1085.

(4) Plin. Lib. III, Cap. V, pag. 158. Cap. X, pag. 165.

(5) Scymni Chii Orbis deſcript. verſ. 306.

(6) Strab. Lib. VI, pag. 391.

(7) Id. Lib. VI, pag. 393, lin. ult. Scymni Chii Orb. deſ. verſ. 307.

(8) Strab. Lib. VI, pag. 394. Plin. Lib. III, Cap. V, pag. 158.

(9) Strab. Lib. VI, pag. 391 ſub finem.

(10) Dionyſ. Antiq. Rom. Lib. II, §. I, pag. 75.

(11) Id. Antiq. Rom. Lib. I, §. XXII, pag. 18.

avec les Opiques. On peut consulter sur ce dernier événement ce que j'en ai dit, Section seconde, §. IV.

§. III.

De la Colonie envoyée en Thessalie.

LA Thessalie est une vaste plaine environnée de tous côtés par des montagnes escarpées; les eaux, qui couloient perpétuellement de ces montagnes, ne trouvant point d'issue, avoient entiérement couvert ce pays, & en avoient fait un lac immense. Un tremblement de terre ayant séparé l'Ossa de l'Olympe, les eaux s'écoulerent dans la mer, & les plaines de Thessalie demeurerent à sec. Un habitant de ces montagnes apporta cette nouvelle à Pélasgus, Roi d'Arcadie. Ce Prince se rendit, dans le pays nouvellement découvert, avec un grand nombre de ses sujets. Je n'en dirai pas davantage ici, l'ayant fait assez amplement, Chapitre IX, §. III, page 351.

§. IV.

De la Colonie d'Evandre.

EVANDRE (1) étoit l'homme le plus prudent & le plus excellent guerrier qu'il y eût en Arcadie. Deux partis s'étant (2) élevés dans le pays, ils en

---

(1) Pausan. Arcad. sive Lib. VIII, Cap. 43, pag. 688, 689.

(2) Dionys. Halic. Ant. Rom. Lib. I, §. XXXI, p. 24.

vinrent aux mains ; celui qui eut le deſſous prit pour chef Evandre, & paſſa avec lui en Italie. Faunus régnoit alors chez les Aborigenes. Ces peuples étoient, ſuivant (1) Caton & Sempronius, Grecs d'origine ; & comme il paroît que la plus ancienne Colonie que les Grecs aient envoyée dans ce pays eſt celle d'Œnotrus, Denys d'Halicarnaſſe en conclut, que les Aborigenes ſont Œnotriens. Il le prouve encore par d'autres raiſons, qu'il ſeroit trop long de rapporter, & ſur leſquelles on fera bien de conſulter ſon Ouvrage. Je reviens à mon ſujet.

Faunus s'étoit rendu célebre (2) par ſa prudence & par l'activité avec laquelle il exécutoit les projets qu'il avoit conçus ; il reçut Evandre avec humanité, parce qu'il ne le voyoit pas aſſez accompagné pour ſe faire craindre, & il accorda aux Arcadiens autant de terre qu'ils en voulurent. Evandre (3) bâtit une Ville près du Tibre, & la nomma Pallantium, du nom d'un Village d'Arcadie, dont étoient originaires la plupart de ceux qui l'avoient accompagné. Les Romains changerent depuis ce nom en celui de Palatium, en retranchant deux lettres. Strabon (4) met ce récit au nombre des Fables. Les Romains n'en avoient pas

---

(1) Dionyſ. Halic. Lib. I, §. XIII & ſeq. pag. 11 & ſeq.
(2) Id. ibid. Lib. I, §. XXXI, pag. 24, lin. 38.
(3) Pauſan. loco laudato.
(4) Strab. Lib. V, pag. 352. B.

la même opinion ; car Antonin le Pieux, voulant consacrer la mémoire de cette origine de Rome, éleva (1) le village de Pallantium en Arcadie au rang de ville, & accorda à ses habitants la liberté & l'exemption de toute espece de tribut. On peut ajouter à cette preuve une autre qui me paroît encore plus forte. Les fêtes qu'instituerent les Arcadiens se célébroient (2) encore à Rome du temps de Denys d'Halicarnasse, & l'on y observoit les mêmes rits qu'en Arcadie. Les Romains ne connurent les Grecs & les Arcadiens que plusieurs siecles après la fondation de leur Ville. Comment donc auroient-ils eu connoissance de ces rits, & pourquoi les avoient-ils adoptés ? C'est ce dont on ne rendra jamais raison, si l'on n'admet pas la Colonie Arcadienne, à moins que l'on ne dise que ces fêtes furent apportées en Italie par les Œnotriens, qui étoient passés dans ce pays environ 567 ans avant la prise de Troie ; mais, dans ce cas, il faudroit prouver que ces fêtes étoient déja instituées en Arcadie avant le départ d'Œnotrus. Si elles l'eussent été, Œnotrus les auroit apportées avec lui, & il s'en seroit conservé des traces dans les différents pays de l'Italie, qui furent occupés par les Œnotriens ; cependant il n'en reste aucune, & les Romains furent le seul peuple qui

---

(1) Pausan. loco laudato.

(2) Dionys. Halic. Lib. I, §. XXXII & XXXIII, p. 25 & 26.

les obſerva. Si Strabon eût peſé ces raiſons, je ſuis perſuadé qu'il n'eût pas mis cette Colonie au rang des Fables.

Evandre paſſa en Italie 60 ans (1) avant la priſe de Troie, comme l'atteſtent les Romains, & Aurélius Victor, qui a écrit ſur les origines de ſa nation, appuie ce récit de ſon témoignage. *Regnante* (2) *Fauno*, dit-il, *ante annos circiter ſexaginta quam Æneas in Italiam deferretur, Evander Arcas, Mercurii & Carmentis Nymphæ filius, ſimul cum matre eodem venit.*

On ignore quel fut le pere d'Evandre. Il paſſoit (3) pour être le fils de Mercure : peut-être lui donna-t-on ce Dieu pour pere, parce qu'il (4) fit connoître aux ſauvages habitants de l'Italie les Arts utiles, parce qu'il leur donna des Loix, & parce qu'il leur apprit l'uſage des lettres Grecques, qui n'étoient connues des Arcadiens que depuis peu de temps. D'autres aſſurent (5) qu'il étoit fils d'Echémus & de Timandra. Cet Echémus étoit Roi des Tégéates ; car Pauſanias obſerve (6) que

(1) Dionyſ. Halic. Lib. I, §. XXXI, pag. 24.

(2) Aurel. Victor. Orig. Gentis Rom. Cap. V, pag. 11.

(3) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII, Cap. XLIII, p. 688. Dionyſ. Halic. Lib. I, §. XXXI, pag. 24. Aurel. Victor. loco laudato.

(4) Dionyſ. Halic. Ant. Rom. Lib. I, §. XXXIII, pag. 26.

(5) Servius ad Virgil. Æn. Lib. VIII, verſ. 130.

(6) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII, Cap. V, pag. 60.

ſa femme ſe nommoit Timandra : mais ce ne peut être ce Prince qui fut ſon pere ; car il tua Hyllus (1) dans un combat particulier, l'an 3424 de la période Julienne, 1290 ans avant l'ére vulgaire, comme je l'ai prouvé Chapitre XV. Echémus ne pouvoit pas avoir alors plus de 40 ans, lorſqu'il accepta le défi d'Hyllus, qui étoit dans la force de l'âge. Si Evandre eût été ſon fils, il n'auroit pu avoir alors plus de ſix à ſept ans, & 26 à 27, lorſque Troie fut détruite. Cependant l'on a vu qu'il avoit fondé ſa Colonie 60 ans avant la priſe de cette Ville.

Je ne pouſſerai pas plus loin mes recherches pour découvrir quel fut ſon véritable pere. Elles ſeroient vraiſemblablement en pure perte ; & cet objet eſt d'ailleurs peu important. Il ſuffit d'avoir prouvé que les Arcadiens envoyerent une Colonie en Italie 60 ans avant la priſe de Troie, & qu'Evandre en fut le chef.

§. V.

Des Colonies Doriennes avant la priſe de Troie.

(2) PHORBAS, fils de Lapithès, s'empara de l'iſle de Rhodes, 396 ans avant la priſe de Troie, ſi l'on en croit Euſebe, c'eſt-à-dire, l'an 1580 avant notre ére, ſelon le même Ecrivain. Il (3) cherchoit

---

(1) Pauſan. loco laudato. Herodot. Lib. IX, §. XXVI.

(2) Euſeb. Chronic. Lib. poſter. pag. 74.

(3) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LVIII, pag. 377.

à s'établir en Theſſalie avec un certain nombre d'aventuriers qu'il avoit avec lui, lorſque les Rhodiens vinrent le prier de purger leur iſle des ſerpents qui l'infeſtoient. Il détruiſit les ſerpents, partagea le pays avec les Doriens; & s'étant diſtingué dans toutes les occaſions, on lui rendit, après ſa mort, les mêmes honneurs qu'aux héros.

Son fils Triopas (1) vint dans cette iſle avec des Hellenes ou Doriens. Il paſſa (2) enſuite en Carie, & s'empara du Promontoire, qui fut appellé de ſon nom Triopium. Les Hellenes régnoient donc alors en Theſſalie. Après la mort d'Hellen, Xuthus, l'un de ſes fils, ayant voulu (3) s'approprier l'argent de ſon pere, ſes freres le chaſſerent. Ce fut ſans doute en cette occaſion, &, peut-être, pour avoir pris le parti de Xuthus, que Phorbas, & après lui Triopas, paſſerent dans l'iſle de Rhodes. Si cela eſt, comme je le conjecture, l'arrivée de Triopas à Rhodes doit être à-peu-près de l'an 3284 de la période Julienne, 1430 ans avant notre ére, & par conſéquent 160 ans avant l'époque de la priſe de Troie ſelon Hérodote, & 246 ſelon l'hypotheſe d'Euſebe ſur l'époque de la priſe de Troie.

(4) Hyllus, fils d'Hercules, ayant été tué dans

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. LVIII, pag. 302.

(2) Id. Lib. V, §. LVII, pag. 376.

(3) Pauſanias Achaic. ſive Lib. VII, Cap. I, p. 521.

(4) Herodot. Lib. IX, §. XXVI. Apollodori Biblioth. Lib. II, Cap. VIII, §. II.

un combat particulier par Echémus, Roi des Tégéates, Tlépoleme, fils d'Hercules, se retira à Tricorynthe (1), avec les autres fils & petits-fils de ce héros. De-là, il se rendit avec Licymnius à Argos, où on lui permit de demeurer; mais ayant tué Licymnius, il passa dans l'isle de Rhodes, où il fonda trois villes, Linde, Ialysſos & Camiros, avec ceux des amis des Héraclides qui l'avoient suivi. Peu après, la gloire de son pere lui fit déférer la royauté par tous les Rhodiens, & il aida de ses troupes Agamemnon au siége de Troie. Homere (2) parle assez amplement de la fondation de ces Villes, & du motif qui engagea Tlépoleme à passer dans cette Isle.

Hyllus fut tué l'an 3424 de la période Julienne, 1290 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé, Chapitre XV, concernant les Héraclides. Le séjour de Tlépoleme à Tricorynthe ne fut pas sans doute long, & il alla à Argos probablement vers l'an 3427 de la période Julienne, 1287 ans avant notre ére. Il fut obligé de quitter cette Ville quelques années après, & alla fonder les villes ci-dessus nommées vers l'an 3432 de la période Julienne, 1282 ans avant l'ére Chrétienne.

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. LVIII, pag. 302.

(2) Homeri Iliad. Lib. II, vers. 653 & seq.

SECTION II.

Des Colonies Grecques, postérieures à la prise de Troie.

§. I.

De la Colonie Doriene.

MÉGARES (1), sur les confins de l'Attique, fut fondée après la mort de Codrus, & probablement vers l'an 3583 de la période Julienne, 1131 ans avant notre ére. Les Doriens y resterent en partie; mais d'autres se rendirent avec Althæménès d'Argos dans l'isle de Crete, où ils établirent une Colonie, & quelques-uns se disperserent dans l'isle de Rhodes, à Halicarnasse, à Cos & à Cnide. Toutes ces Colonies, si l'on en excepte celle de Rhodes par Tlépoleme, sont postérieures à la conquête du Péloponnese par les Héraclides. Elles datent vraisemblablement du temps où les Grecs, agités en sens contraire, & ne se voyant point, pour ainsi dire, de demeure fixe, quittoient sans peine une terre où rien ne les attachoit, pour aller chercher un pays plus tranquille, & où ils ne fussent pas exposés aux orages qu'ils avoient essuyés. Mais, comme je n'ai rien trouvé dans les écrits des Anciens sur l'époque précise de ces émigrations, je n'entreprendrai point de vouloir la déterminer.

(1) Strab. Lib. XIV, pag. 965. C.

Je parlerai ſeulement, dans le §. IV, de la fondation de quelques Villes particulieres.

§. II.

De la Colonie Æoliene.

ON dit, ſelon (1) Strabon, que la migration Æoliene précéda l'Ioniene de quatre générations. Cette Colonie éprouva des lenteurs, ſelon le même Géographe, & ne fut conſommée que long-temps après qu'elle eut commencé. Oreſtes en fut le chef; mais étant mort en Arcadie, ſon fils Penthilus lui ſuccéda, & s'avança juſqu'en Thrace, 60 ans après la priſe de Troie, dans le temps même où les Héraclides rentrerent dans le Péloponneſe.

Penthilus ne s'occupa probablement de la continuation de la migration Æoliene, que parce qu'il avoit été chaſſé par les Héraclides. Strabon lui-même ſemble le dire, puiſqu'il aſſure que ce fut dans le temps même où les Héraclides rentrerent dans le Péloponneſe. Cependant il eſt certain que les Princes de cette maiſon conquirent ce pays 80 ans après la priſe de Troie, & non point 60 ans après, comme l'avance cet Auteur. Je crois qu'il faut moins imputer cette faute à Strabon qu'à ſes Copiſtes; & cela d'autant plus, que ce Géographe ſuit preſque toujours Eratoſthenes, qui

(1) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.

plaçoit le retour des Héraclides 80 ans après la prise de Troie, comme on le verra dans le Chapitre suivant concernant les Héraclides. Je pense, par cette raison, qu'il y a dans le texte de Strabon quelque chose de transposé, & qu'il faut mettre ἐξήκοντα ἔτεσι τῶν τρωϊκῶν ὕστερον après ces mots: Ὀρέστην μὲν γὰρ ἀφίξαι τοῦ στόλου. Au moyen de ce léger changement, Strabon s'accorde avec Eratosthenes & tous les Auteurs qui ont parlé du retour des Héraclides, & il assigne une date précise à la Colonie conduite par Orestes, qui en manquoit auparavant, tandis que celle de Penthilus est assez déterminée par la maniere dont il s'est exprimé.

Orestes aura donc commencé à conduire la Colonie Æoliene 60 ans après la guerre de Troie, c'est-à-dire, l'an 3504 de la période Julienne, 1210 ans avant notre ére. Mais étant mort en (1) Arcadie, âgé de (2) 90 ans, son fils Penthilus lui succéda. Ce Prince monta sur le Trône l'an 3521 de la période Julienne, 1193 ans avant notre ére, comme on peut l'inférer de Velleius Paterculus à l'endroit cité; & après avoir régné trois ans, il fut chassé de ses Etats par les Héraclides. Ce fut alors qu'il continua la migration Æoliene, qu'il paroît jusqu'alors avoir négligée. Il s'avança jusqu'en Thrace (3), & probablement il y mourut.

(1) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.
(2) Velleius Patercul. Lib. I, Cap. I.
(3) Strabo loco laudato.

Des gens, habiles d'ailleurs, ont cru qu'il s'agissoit ici de la Thrace proprement dite, & se sont jettés par-là dans des difficultés, dont il leur a été impossible de se débarrasser. Il ne s'agit point ici des pays connus sous le nom de Thrace Européenne, ou de Thrace Asiatique, mais d'un canton de la Béotie, dont les Thraces s'étoient emparés, & auquel Strabon conserve ce nom. S'il étoit possible d'avoir quelques doutes à ce sujet, le récit de ce savant Géographe, dont je vais rapporter la substance, suffiroit pour les lever. Les (1) Aones, dit-il, les Temmices, qui venoient de Sunium, après avoir erré çà & là, les Léleges, les Hyantes, peuples barbares, habiterent dans les premiers temps la Béotie. Les Phéniciens l'occuperent ensuite avec Cadmus; il bâtit la Cadmée, & laissa ses Etats à ses descendants: ceux-ci construisirent Thebes, & l'ajouterent à la Cadmée. Ils régnerent sur la plupart des Béotiens, & conserverent la souveraineté jusqu'à la guerre des Epigones: ils quitterent Thebes sous les Epigones, & y revinrent bientôt après. Ayant été chassés de la même maniere par les Thraces & les Pélasges, ils établirent un Etat en Thessalie de concert avec les Arnéens, & l'occuperent long-temps; de sorte que ce peuple prit le nom de Béotiens. Ils revinrent ensuite dans leur patrie, dans le temps que l'on équipoit à Aulis en Béotie la Flotte

(1) Strab. Lib. IX, pag. 615. C & seq.

Æoliene, ſur laquelle ſe rendirent en Aſie les enfants d'Oreſtes.

On peut ajouter, au témoignage de Strabon, celui de Thucydides. Cet Hiſtorien parlant de l'alliance que firent les Athéniens avec Sitalcès, fils de Térès, Roi des Thraces, ajoute (1): Térès n'étoit point parent de Térée, qui épouſa Procné, fille de Pandion, Roi d'Athenes, & n'étoit point de la même Thrace. Térée demeuroit à Daulie, ville du pays actuellement appellé Phocide, qui étoit alors habité par des Thraces.

Les Mégariens (2) prétendoient que ce Térée avoit régné à Peges, ville de la Mégaride. Mais Pauſanias croit avec raiſon, par quelques reſtes de monuments qui ſubſiſtoient encore de ſon temps, que c'étoit à Daulis, au-deſſus de Chéronée. Ἐβασίλευσε δὲ ὁ Τηρεὺς, ὡς μὲν λέγουσιν οἱ Μεγαρῆς, περὶ τὰς Πηγὰς τὰς καλουμένας τῆς Μεγαρίδος. C'eſt ainſi qu'il faut écrire Πηγὰς avec une lettre majuſcule, & il faut réformer la verſion latine d'après ma traduction. L'Abbé Gédoyn, qui ne ſavoit pas le grec, a traduit (3): « Térée, ſi l'on en croit ces » peuples, régna vers ces ſources que l'on appelle » Mégarides. » J'aurois déſiré que l'Abbé Gédoyn nous eût appris ce que c'étoit que ces fontaines appellées Mégarides, en quel lieu elles ſe trou-

(1) Thucyd. Lib. II, §. XXIX, pag. 115. 57.
(2) Pauſan. Attic. ſive Lib. I, Cap. XLI, pag. 100.
(3) Pauſanias François, Liv. I, Chap. XLI, pag. 129.

voient, quel Auteur en parloit. S'il avoit ouvert Etienne de Byzance, il auroit trouvé que (1) Peges étoit une habitation des Mégariens.

Mais, pour en revenir à la Thrace, il eſt certain par le témoignage de ces deux Hiſtoriens, que les Thraces étoient les maîtres d'une grande partie au moins de la Béotie, lorſque les deſcendants de Cadmus y retournerent, & il n'eſt pas moins certain que les fils d'Oreſtes s'embarquerent au port d'Aulis en Béotie pour paſſer en Aſie. Ainſi la Thrace, où ſe rendit Penthilus, pour ſe mettre à la tête de la Colonie Æoliene, devoit faire partie de la Béotie, & tiroit ſon nom des Thraces, qui en avoient fait la conquête. Penthilus conduiſit donc, avec ſon frere en Aſie, le ſecond corps d'Æoliens auſſi-tôt après la conquête du Péloponneſe par les Héraclides, c'eſt-à-dire, l'an 3525 de la période Julienne, 1189 ans avant notre ére.

La troiſieme migration des Æoliens eſt poſtérieure de quelques années au retour des Héraclides. Echélatus, fils de Penthilus, en (2) fut le chef. Il conduiſit les Æoliens dans le pays appellé, du temps de Strabon, Cyzicene, aux environs de Daſcylium. Je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vérité en plaçant cette migration l'an 3540 de la période Julienne, 1174 ans avant l'ére vulgaire.

---

(1) Au mot Πηγαὶ.

(2) Strab. Lib. XIII, pag. 873, A.

La quatrieme & derniere (1) migration ſe fit ſous la conduite de Graïs, le plus jeune des enfants d'Echélatus. Aidé (2) par les Lacédémoniens, il (3) s'avança juſqu'au Granique; & s'étant mieux pourvu que les autres de tout ce qui lui étoit néceſſaire, il fit paſſer la majeure partie de ſon armée dans l'iſle de Lesbos, dont il s'empara. Tous ces événements & l'ordre des générations, prouvent que cette derniere migration doit être poſtérieure à l'an 3540 de la période Julienne, 1174 ans avant notre ére, & la fondation de la ville de Lesbos, qui eſt, ſelon l'Auteur de la Vie d'Homere, attribuée à Hérodote, de l'an 3574 de la période Julienne, 1140 ans avant notre ére, prouve qu'il faut la placer vers l'an 3563 de la période Julienne, 1151 ans avant l'ére vulgaire, parce que Graïs ne dut ſonger à de nouvelles conquêtes qu'après s'être fortifié dans les anciennes contre les incurſions des peuples belliqueux qui l'environnoient. Qu'on ſe rappelle d'ailleurs que s'il y a 34 ans d'intervalle entre la troiſieme migration & la fondation de Lesbos, Graïs ne devoit pas être encore fort âgé, puiſqu'il étoit très-jeune & le dernier des enfants d'Echélatus, lorſqu'il conduiſit cette quatrieme Colonie.

---

(1) Strab. Lib. XIII, p. 873, A.

(2) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, Cap. II, pag. 206.

(3) Strab. loco laudato.

Cleuas & (1) Malaüs, tous deux descendants d'Agamemnon, rassemblerent des troupes dans le même temps que Penthilus; mais la flotte de celui-ci le prévint, & passa de (2) Thrace en Asie avant eux. Ils séjournerent long-temps dans la Locride, & aux environs du mont Phricium; mais enfin s'étant embarqués, ils fonderent Cyme & Phriconis, qu'ils nommerent ainsi du mont Phricium en Locride. L'Auteur de la vie d'Homere met la fondation de Cyme l'an 3594 de la période Julienne, 1120 ans avant notre ére.

Je parlerai dans le quatrieme Paragraphe des fondations de quelques-unes des villes Æolienes.

§. III.

De la Colonie Ioniene.

AFIN de se former de la Colonie Ioniene une idée claire, nette & précise, il est, je crois, à propos de remonter à l'origine des choses.

Hellen, fils (3) de Deucalion, régna dans la Phthie, entre le Pénée & l'Asope. Xuthus, l'un de ses fils, ayant été chassé (4) de la Thessalie par

---

(1) Strab. loco laudato.

(2) Voyez plus haut, p. 451, ce que j'ai dit sur la Thrace.

(3) Strab. Lib. VIII, pag. 587. C.

(4) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, pag. 521. Il y a quelque légere différence dans le récit de Strabon. Cet Auteur raconte qu'Hellen ayant laissé ses Etats à l'ainé de ses fils, envoya les autres chercher des établissements ailleurs. Dorus s'établit aux environs du Parnasse, & donna

ſes freres, ſe refugia dans (1) l'Attique, où il (2) épouſa une fille du Roi Erechthée : il en eut deux fils, Achæus & Ion. Achæus ayant commis un (3) meurtre involontaire, paſſa en Laconie, & donna ſon nom aux habitants de ce pays.

L'Attique ſe trouvant alors ſurchargée d'un plus grand nombre d'habitants que n'en pouvoit nourrir ſon ſol ſec & ſtérile, les Athéniens en envoyerent une (4) partie dans le Péloponneſe ſous la conduite d'Ion. Comme il étoit ſur le point de faire la guerre aux habitants d'Ægiale & à (5) Sélinunte, leur Roi, ce Prince (6) lui donna ſa fille Hélice en mariage, l'adopta & le déſigna ſon ſucceſſeur.

ſon nom aux peuples qu'il commandoit. Xuthus paſſa dans l'Attique, où il épouſa une fille du Roi Erechthée. Voyez Strabon, Lib. VIII, pag. 588. A. Voyez auſſi Conon, Narrat. XXVII.

(1) Vers l'an 3284 de la période Julienne, 1430 ans avant notre ére.

(2) Vers l'an 3285 de la même période, 1429 ans avant notre ére.

(3) Id. ibid. Vers l'an 3307 de la période Julienne, 1407 ans avant notre ére.

(4) Id. ibid. pag. 588. B. Vers l'an 3308 de la période Julienne, 1406 ans avant notre ére.

(5) Le nominatif grec eſt Sélinous ; mais je forme le françois du génitif, comme c'eſt aſſez l'uſage en quelques mots.

(6) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, Cap. I, pag. 521 & 522. Vers l'an 3309 de la période Julienne, 1405 ans avant notre ére.

Sélinunte étant mort, Ion monta sur le Trône. Il donna le nom d'Hélice à la Ville qu'il avoit bâtie, & à ses sujets celui d'Ioniens.

Tandis qu'il régnoit sur les peuples d'Ægiale, les Athéniens (1) le choisirent pour leur chef, dans la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Eleusiniens. Il vainquit (2) les Thraces (3), commandés par Eumolpus, qui s'étoient emparés d'Eleusis; & par reconnoissance, les Athéniens lui déférerent la principale autorité dans le Gouvernement, & s'appellerent de son nom (4) Ioniens. Ce fut probablement vers ce temps-là qu'il partagea l'Attique en quatre Tribus, & qu'il les appella les (5) Géléontes, les Argades, les Ægicores & les Hopletes, du nom de ses quatre fils. Il est vraisemblable que ce fut peu après cet établissement qu'il fonda la Colonie Ioniene. On ne peut gueres douter qu'il n'en ait été le chef après le témoignage (6) d'Euripides, de (7) Vitruve &

---

(1) Pausan. ibid. Vers l'an 3312 de la période Julienne, 1402 ans avant notre ére.

(2) Ces Thraces ne venoient pas probablement de la Thrace. Ce sont vraisemblablement ceux qui s'étoient emparés d'une partie de la Béotie.

(3) Strabon, Liv. VIII, pag. 588. A. Euripides fait aussi mention de cette guerre dans les Phéniciennes vers 865.

(4) Idem, Lib. VIII, pag. 588. B. Lib. XIV, pag. 997. D.

(5) Herodot. Lib. V, §. LXVI.

(6) Euripid. in Ione, vers. 74.

(7) Vitruv. Lib. IV, I.

de (1) Nicandre. Cependant ces témoignages sont infirmés par l'autorité de Pausanias, de Strabon, &c. de Suidas au mot Ἰωνία, & de l'Auteur (2) de l'Etymologicum magnum. Ces deux derniers Ecrivains paroissent avoir eu pour garant Hellanicus, comme on le voit dans Harpocration au mot Ερυθραῖοι. Je concluds de cette diversité de sentiments qu'il passa en Asie deux Colonies Ioniennes, la premiere sous Ion, la seconde sous Nélée, fils de Codrus; que la premiere fut très-foible, & ne forma que de petites habitations, & que la seconde fonda des villes. Comme la derniere est la plus considérable, & que les Auteurs qui parlent de la migration Ionienne, n'entendent que celle-là, ce sera aussi la seule à laquelle je m'arrêterai, & dont je fixerai l'époque, après avoir dit deux mots de quelques événements intermédiaires, qu'il est nécessaire de rapporter, afin de montrer l'enchaînement des faits.

Erechthée étant mort, ses enfants (3) se disputerent la Couronne. Xuthus, qui avoit été pris pour arbitre, jugea en faveur de Cécrops, l'ainé. Les autres enfants d'Erechthée le chasserent de l'Attique; il se refugia dans le (4) pays d'Ægiale, où il mourut. Il est vraisemblable qu'Ion retourna

---

(1) Nicandri Alexipharm. vers. 9.
(2) Etymologic. magn. pag. 327, lin. 11.
(3) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, Cap. I, pag. 521.
(4) Id. ibid. pag. 521.

dans ſes Etats, & l'on ignore combien de temps il y reſta; mais il eſt certain qu'il revint à Athenes, & qu'il y (1) mourut.

Achæus ne fit pas un long ſéjour dans la Laconie. Il paſſa (2) en Theſſalie avec des troupes, qu'il tira du pays d'Ægiale & d'Athenes, & recouvra les Etats de ſes peres. Deux de (3) ſes fils, Archandre & (4) Architélès quitterent la Phthiotide & ſe rendirent à Argos, où ils épouſerent deux filles de Danaüs. De-là, les Lacédémoniens & les Argiens s'appellerent Achéens. Danaüs étoit ſans doute un Prince de la famille des Rois d'Argos; mais ne pouvoit être le même qui vint d'Egypte, & qui fut la ſouche des Rois de ce pays. Les Marbres de Paros mettent (Epoch. IX) l'arrivée de celui-ci ſous le regne d'Erichthonius, qui eſt de l'an 3203 de la période Julienne, 1511 ans avant notre ére. J'ai prouvé, dans le Chapitre VIII, §. II de la Chronologie d'Athenes, qu'Erichthonius n'étoit monté ſur le Trône qu'en 3216 de la période Julienne, 1496 ans avant l'ére vulgaire, & dans le Chapitre IX concernant les Rois d'Argos, §. IV, que Danaüs

---

(1) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, Cap. I, pag. 522.

(2) Id. ibid. pag. 521.

(3) Id. ibid.

(4) Ce paſſage eſt d'autant plus important, qu'il ſert à entendre un endroit d'Hérodote, Liv. II, §. XCVIII, qui avoit paru inintelligible à Gronovius.

étoit venu en Grece vers l'an 3142 de la période Julienne, 1572 ans avant notre ére, & par conséquent avant le regne de Cécrops, que je place par les raisons que l'on a déja vues, l'an 3144 de la période Julienne, 1570 ans avant notre ére.

Les Achéens resterent dans ce pays jusqu'au retour des Héraclides, qui les en chasserent. Ils se retirerent alors dans le pays (1) d'Ægiale, où les Ioniens les reçurent avec plaisir, à cause de leur origine commune. Mais dans la suite, ces deux peuples en vinrent aux mains sur quelques soupçons qu'eurent les Ioniens, que les Achéens vouloient mettre sur le Trône Tisaménus, fils d'Orestes, leur Roi. Les Ioniens ayant été vaincus, furent obligés d'abandonner le pays aux Achéens, qui conserverent la division qu'y avoient introduite les Ioniens, & l'appellerent de leur nom Achaïe. Ils furent gouvernés par des Rois, descendants de Tisaménus, jusqu'aux enfants (2) d'Ogygus, qui s'étant conduits despotiquement, furent dépossés, & le Gouvernement Démocratique prit alors la place du Monarchique. Ce pays devint très-célebre, & conserva sa liberté jusqu'à la troisieme année de la 158^{e} Olympiade, 156 ans avant notre ére, qu'il fut réduit en Province Romaine.

---

(1) Pausan. Lib. VII, Cap. I, pag. 523.

(2) Polyb. Lib. II, §. XLI, pag. 178. Lib. IV, §. I, pag. 375.

Les Achéens, comme on vient de le voir, ne ſe refugierent dans le pays d'Ægiale chez les Ioniens, qu'après avoir été chaſſés de la Laconie par les Héraclides. Cela dut arriver la même année du retour de ceux-ci dans le Péloponneſe, c'eſt-à-dire, 80 ans après la priſe de Troie. Bientôt après, la diſcorde s'étant (1) allumée entre ces deux peuples, comme je l'ai déja remarqué, ils en vinrent aux mains. Les Ioniens ayant eu du deſſous, ſe retirerent d'abord à Hélice; mais les Achéens les y ayant ſuivis, formerent le ſiége de cette Ville. Les Ioniens n'étant point en état de le ſoutenir, rendirent la place aux Achéens, à condition que ceux-ci leur permettroient de ſe retirer. Ils retournerent dans l'Attique, où les reçut Mélanthus, qui régnoit alors à Athenes. La mémoire encore récente d'Ion & de ſes belles actions, ne contribua pas peu à les faire recevoir. On dit auſſi que les Athéniens ſoupçonnant les Doriens de vouloir les chaſſer de leur pays, accueillirent les Ioniens moins par bienveillance pour eux, que pour ſe fortifier contre les entrepriſes des Doriens. Les Achéens s'étant refugiés dans le pays d'Ægiale en 3525 de la période Julienne, 1189 ans avant notre ére, les Ioniens doivent avoir été reçus à Athenes l'année ſuivante, c'eſt-à-dire, la ſeconde année du regne de Mélanthus. Ils reſterent à Athenes pendant la vie de Mé-

(1) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, Cap. I, pag. 523.

lanthus & de Codrus, qui régnerent 58 ans, ſelon (1) Caſtor. Mais après la mort de ce dernier Prince, la Royauté fut abolie, & l'on établit des Archontes perpétuels, dont l'autorité fut moins grande que celle des Rois. Le premier Archonte perpétuel fut pris dans la famille de Codrus, qui avoit généreuſement ſacrifié ſa vie pour le bonheur de ſon pays. Mais cela même occaſionna de la méſintelligence entre les enfants de Codrus. Nilée (2) ne pouvant ſe réſoudre à vivre en ſimple particulier, & ſoumis à un frere qu'il croyoit moins capable de gouverner que lui-même, réſolut de chercher fortune ailleurs. Les Ioniens, qui ne trouvoient dans l'Attique, pays ſec & ſtérile, qu'une ſubſiſtance précaire, & qui n'y avoient pas encore formé des liaiſons bien étroites, n'étoient pas fort attachés à ce pays: il les fit ſolliciter de l'accompagner en Aſie. Il n'eut pas de peine à les y engager: il fallut au moins deux ans pour faire les préparatifs d'un tel voyage. Ainſi les Ioniens partirent pour ſe rendre en Aſie 60 ans après le retour des Héraclides, & 140 après la priſe de Troie. C'eſt auſſi le ſentiment d'Eratoſthenes, & l'opinion de ce Savant ſert merveilleuſement à appuyer les preuves que je viens de donner. « De » la priſe (3) de Troie, dit-il, au retour des

(1) Euſebii Chronicor. Lib. poſter. pag. 96.

(2) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII, Cap. II, p. 523 & 524.

(3) Eratoſthen. apud Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.

» Héraclides, il y a 80 ans, & du retour des » Héraclides à la fondation de l'Ionie 60 ans. » Thucydides, Ecrivain exact, & beaucoup plus ancien qu'Eratosthenes, place (1) aussi la conquête du Péloponnese 80 ans après la prise de Troie. Il ne dit pas, il est vrai, en termes aussi positifs, que la migration Ioniene eut lieu 60 ans après cette conquête ; mais il est facile de le présumer d'après son récit. En effet, il dit que ce fut avec bien de la peine (2) que la Grece étant parvenue à jouir d'une paix solide, & à ne plus éprouver de commotions pendant très-long-temps, envoya des Colonies, & que les Athéniens peuplerent la plupart des isles. Nous avons prouvé dans le Chapitre concernant la prise de Troie, que cet Historien la plaçoit l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére. Donc il mettoit le retour des Héraclides l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, & l'envoi de la Colonie Ioniene vers l'an 3584 de la période Julienne, 1130 ans avant l'ére chrétienne.

La seule difficulté qu'on puisse proposer contre ce sentiment, vient de Strabon, qui s'exprime en ces (3) termes : « On dit que la Colonie » Æoliene précéda de quatre générations l'Ioniene ».

---

(1) Thucydid. Lib. I, §. XII.
(2) Id. ibid.
(3) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.

Il devroit y avoir par conſéquent 133 ans entre le commencement de ces Colonies. Cependant il ne ſe trouve, ſelon mon calcul, que 80 ans d'intervalle. On ne peut s'imaginer que Strabon ait pris dans ce paſſage le terme de génération pour une évaluation de temps. Il ne pouvoit ignorer la maniere de les calculer, & d'ailleurs il ſavoit qu'Oreſtes avoit vécu très-long-temps, & qu'il avoit régné 70 ans. Il y a plutôt lieu de croire que ce Géographe a voulu dire ſeulement qu'il y avoit eu quatre migrations des Æoliens, ſous quatre Princes qui ſe ſont ſuccédés de pere en fils: la premiere conduite par Oreſtes; la ſeconde par Penthilus, fils d'Oreſtes; la troiſieme par Echélatus, fils de Penthilus; la quatrieme par Graïs, fils d'Echélatus. Cette derniere migration eſt antérieure de très-peu à la Colonie Ioniene. Cet Ecrivain voyoit quatre migrations différentes des Æoliens, antérieures toutes les quatre à la Colonie Ioniene; la premiere conduite par Oreſtes, & les trois autres par ſon fils, ſon petit-fils & ſon arriere-petit-fils. Il ne lui en fallut pas davantage pour avancer que cette Colonie avoit précédé de quatre générations l'Ioniene. S'il eût voulu fixer les époques de ces Colonies, il auroit mis plus de préciſion dans ſon récit, & n'auroit pas manqué, ſelon ſon uſage, de les déterminer d'une maniere invariable par des dates certaines. Mais ſi, au lieu d'employer des dates, il ſe fût propoſé de ſe ſervir du terme de génération, comme d'une

d'une marque très-connue, & presque toujours usitée parmi les Ecrivains qui l'ont devancé, il n'auroit pu dire qu'il y avoit eu quatre générations entre la premiere migration Æoliene & la Colonie Ioniene : car Orestes étoit âgé, lorsqu'il se mit à la tête des Æoliens, & il devoit avoir alors 73 ans. En voici la preuve. Agamemnon fut tué par Ægysthe l'année même de la prise de Troie, c'est-à-dire, l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant notre ére. Ægysthe (1) régna sept ans, & fut lui-même tué par Orestes l'an 3451 de la période Julienne, 1263 ans avant notre ére. Orestes régna 70 (2) ans; donc il mourut l'an 3521 de la période Julienne, 1193 ans avant notre ére. Or, comme il (3) avoit 90 ans quand il termina sa vie, il s'ensuit qu'il étoit né l'an 3431 de la période Julienne, 1283 ans avant notre ére, & qu'il avoit 73 ans lorsqu'il conduisit la premiere Colonie Æoliene, qui date de l'an 3504 de la période Julienne, 1210 ans avant l'ére vulgaire.

Penthilus étoit un homme fait à cette date, & son fils Echélatus étoit né, ou vint au monde peu de temps après. Graïs, fils d'Echélatus, étoit très-jeune, lorsqu'il conduisit la quatrieme Colonie Æoliene. Strabon le dit positivement Livre XIII,

---

(1) Velleius Paterc. Lib. I, Cap. I.
(2) Idem ibid.
(3) Idem ibid.

page 873, A : donc on ne doit compter ces quatre Princes que pour deux générations & demie, qui font 82 ans ; ce qui revient, à deux ans près, à l'intervalle entre la premiere migration Æoliene, & le commencement de l'Ioniene ; intervalle que j'ai trouvé, par des moyens plus fûrs, être de 80 ans. D'ailleurs Strabon ne dit pas en termes précis, que la Colonie Æoliene précéda de quatre générations l'Ioniene ; mais seulement, *on dit*, φασι. Ainsi ce n'est point l'opinion de cet Auteur, mais celle de l'Ecrivain dans lequel il l'a puisée ; opinion qu'il n'a pas suffisamment examinée, comme il l'annonce assez par la maniere dont il s'exprime.

Cette difficulté levée, il ne me reste plus qu'à parler de la fondation de quelques Villes, tant Dorienes, qu'Æolienes & Ionienes, en Asie & en Europe, & je le ferai de la maniere la plus succinte qu'il me sera possible, sans cependant omettre les autorités sur lesquelles je m'appuie, parce que les Lecteurs sont en droit de les exiger, & qu'un Ecrivain, quel qu'il soit, ne peut mériter leur confiance, s'il n'a soin de les leur présenter, & de les mettre en état de les vérifier.

§. IV.

De la fondation de quelques Villes Dorienes, Æolienes, Ionienes, en Asie & en Europe.

ALALIE fut fondée dans l'isle de Cyrne (Corse)

par les (1) Phocéens, 20 ans avant la prise de Phocée par Harpage, l'un des Généraux de Cyrus. La ville de Sardes fut prise l'an 4169 de la période Julienne, 545 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre VII, concernant les Rois de Lydie. La suite des événements racontés par Hérodote, fait voir que la prise de Phocée est de l'an 4172 de la période Julienne, 542 ans avant notre ére : donc Alalie fut bâtie l'an 4152 de la période Julienne, 562 ans avant l'ére vulgaire.

Ceux des (2) Phocéens qui s'étoient retirés aux isles Œnusses après la prise de Phocée, se rendirent dans l'isle de Cyrne, (Corse) où ils demeurerent cinq ans. La sixieme année, ils livrerent sur mer un combat sanglant aux Carthaginois & aux Tyrrhéniens. L'avantage fut de leur côté; mais ayant perdu une partie de leurs vaisseaux & beaucoup de monde, ils retournerent en Cyrne, prirent leurs femmes & leurs enfants avec tous les effets qui leur appartenoient, & fonderent dans l'Œnotrie la ville d'Hyele. Cette fondation est donc à-peu-près de l'an 4179 de la période Julienne, 535 ans avant notre ére.

La fondation de Marseille paroît du même temps que celle de la ville d'Hyele. Pausanias le dit formellement Livre X, Chapitre VIII, page

---

(1) Herodot. Lib. I, §. CLXV.

(2) Id. ibid. §. CLXV, CLXVI & CLXVII.

417. On eſt cependant ſurpris qu'Hérodote n'en ait point parlé. Ce que raconte (1) Ariſtote de l'occaſion qui donna lieu à la fondation de cette Ville, ne convient point au récit de Pauſanias. Solin (2) aſſure qu'elle fut bâtie en la quarante-cinquieme Olympiade, quoiqu'il ajoute des particularités qui ne peuvent s'accorder avec cette époque. Un Auteur plus accrédité que Solin & beaucoup plus ancien, Timée, raconte qu'elle fut fondée 120 ans avant (3) la bataille de Salamine, c'eſt-à-dire, l'an 4114 de la période Julienne, 600 ans avant notre ére. Si cette époque eſt certaine, on ceſſera d'être ſurpris du ſilence d'Hérodote; & pour faire accorder Solin avec Pauſanias, on pourra dire que Marſeille fut fondée en la quarante-cinquieme Olympiade, l'an 4114 de la période Julienne, 600 ans avant notre ére, comme l'avancent Timée & Solin, & que les Phocéens, chaſſés par les Perſes, ſe refugierent en partie dans cette Ville, & l'agrandirent vers l'an 4179 de la période Julienne, 535 ans avant notre ére.

Abderes (4) fut d'abord fondée par Timéſias de Clazomenes; mais ayant été chaſſé par les Thraces, elle fut rebâtie par les Téiens, qui,

---

(1) Athen. Lib. XIII, Cap. V, pag. 576.
(2) Solini Polyhiſt. Cap. II, pag. 12.
(3) Scymni Chii, Orbis deſcript. verſ. 210 & ſeq.
(4) Herodot. Lib. I, §. CLXVIII.

voyant leur Ville prise par les Perses, s'embarquerent & allerent s'établir en Thrace. Cette seconde fondation doit être de l'an 4173 de la période Julienne, 541 ans avant l'ére vulgaire, parce que la prise de Phocée la précede d'un an. Eusebe place la fondation de cette Ville en 4059 de la période Julienne, 655 ans avant notre ére. Si cette date est exacte, elle regarde l'établissement de Timésias de Clazomenes.

La fondation de (1) Smyrne précede l'expédition de Xerxès de 622 ans. Elle est donc de l'an 3612 de la période Julienne, 1102 ans avant notre ére. Cyme en Eolie fut fondée (2) 18 ans auparavant, c'est-à-dire, en 3594 de la période Julienne, 1120 ans avant l'ére vulgaire. Lesbos (3) l'avoit été 20 ans avant Cyme, je veux dire, en 3574 de la période Julienne, 1140 ans avant notre ére.

L'isle de Mélos fut fondée par des Laconiens & des Spartiates. Philonomus (4) de Sparte ayant livré Lacédémone aux Doriens, il eut pour sa récompense la ville d'Amycles. Mais en la troisieme génération, les habitants de cette Ville ayant excité des troubles contre les Doriens, ceux-ci les chasserent. Les Amycléens prirent avec eux

---

(1) Herodot. in vitâ Homeri, sub finem.
(2) Id. ibid.
(3) Id. ibid.
(4) Conon Narrat. XXXVI.

quelques Spartiates, & firent voile vers la Crete. En paſſant près de l'iſle de Mélos, un détachement de cette flotte la fonda. ἐν τῷ παράπλῳ δὲ τοῦ στόλου Μῆλον ἀποδασμὸς οἰκίζει. Je m'arrête ici pour relever une ſinguliere mépriſe de Th. Gale, Editeur de Conon. Il a fait imprimer ἀποδασμός par un alpha majuſcule, comme ſi c'eût été un nom propre, & il a traduit en conſéquence, *Apodaſmus Melum habitatoribus inſtruit.* L'Abbé Gédoyn, qui ne ſavoit pas le grec, a traduit dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XIV, Mém. page 214 : " Apo-" daſmus, ſe trouvant à la hauteur de Mélos, prit " le parti d'y débarquer une partie de ces aven-" turiers, qui s'y établirent. " Ainſi voilà un nouveau fondateur, qu'on avoit juſqu'alors ignoré. Mais laiſſons l'Abbé Gédoyn avec ſa découverte, & paſſons à l'époque de la fondation de cette iſle. La conquête de Lacédémone par les Héraclides, eſt de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé. Philonomus eut la ville d'Amycles pour récompenſe de ſa trahiſon. En la troiſieme génération, les Amycléens ſe ſouleverent contre les Doriens. Ceux-ci les ayant chaſſés, les Amycléens allerent en Crete; mais il y en eut quelques-uns qui s'arrêterent dans l'iſle de Mélos & la fonderent. Ainſi cette fondation eſt, au plutôt, de l'an 3591 de la période Julienne, 1123 ans avant notre ére, &, au plus tard, de l'an 3622 de la période Ju-

lienne, 1092 ans avant l'ére vulgaire. Le récit de Conon ne fournit pas de plus grande approximation ; & il faudroit s'en contenter, ſi nous n'avions pas celui de Thucydides, qui eſt plus précis. La (1) ſeizieme année de la guerre du Péloponneſe, dit cet Hiſtorien, les Méliens ayant été attaqués par les Athéniens, ils aſſurent eux-mêmes qu'il y avoit 700 ans que leur iſle avoit été fondée. La ſeizieme année de la guerre du Péloponneſe, tombe ſur l'an 4298 de la période Julienne, 416 ans avant notre ére. Si l'on retranche 700 de 4298, on aura 3598 de la période Julienne, 1116 avant l'ére vulgaire, pour l'année de la fondation de Mélos ; ce qui s'accorde avec le récit de Conon, qui la place entre les années 3591 & 3622.

La fondation de l'iſle de Corcyre, aujourd'hui Corfou, eſt à-peu-près de la même date que celle de Syracuſes. Lorſqu'Archias (2) ſe rendit en cette Ville, il détacha Cherſicratès, de la race d'Hercules, qui chaſſa de Corcyre les Liburnes qui l'occupoient, & il y établit pour colons des bannis de Corinthe. Il avoit été lui-même banni de cette Ville. De-là l'origine de l'inimitié qui ſubſiſta entre Corcyre & la Métropole ; inimitié qui ſe manifeſta de bonne heure par une ſanglante ba-

(1) Thucydid. Lib. V, §. CXII.

(2) Strab. Lib. VI, pag. 414. Schol. Apollon. Rhod. ad IV Lib. verſ. 1215.

taille (1) que ſe livrerent ces deux peuples, 260 ans avant la fin de la guerre du Péloponneſe. L'Hiſtorien Timée (2) place la fondation de cette iſle 600 ans après la priſe de Troie. Mais, ou il met la priſe de cette Ville beaucoup plutôt qu'Hérodote & Thucydides, ce qui n'eſt gueres vraiſemblable, ou il ſe trompe. Je croirois volontiers qu'il y a ici une erreur du Scholiaſte d'Apollonius de Rhodes, qui nous a conſervé le fragment de cet Hiſtorien, ou de ſes Copiſtes. Cependant cette même leçon ſe trouve non-ſeulement dans toutes les Editions de cet Auteur, mais encore dans l'excellent Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi, d'Apollonius de Rhodes, coté 2727. Corcyre fut donc fondée vers l'an 3958 de la période Julienne, 756 avant l'ére vulgaire, comme on le verra dans peu, lorſque je parlerai de la fondation de Syracuſes.

Crotone fut fondée un an avant Syracuſes. Myſcellus (3) étoit parti avec des Achéens pour y établir une Colonie. Archias, qui alloit à Syracuſes, étant abordé en ces lieux, aida Myſcellus à bâtir ſa Ville. Crotone eſt donc un peu antérieure à Syracuſes, & à-peu-près de l'an 3965 de la période Julienne, 759 ans avant l'ére vulgaire, Syracuſes ayant été fondée l'année ſuivante, comme

---

(1) Thucyd. Lib. I, §. XIII.
(2) Apud Schol. Apollonii Rhod. Lib. IV, verſ. 1215.
(3) Strab. Lib. VI, pag. 402 & 403.

on le verra dans peu. Denys d'Halicarnaſſe aſſure cependant (1) que ſa fondation eſt de la troiſieme année de la dix-ſeptieme Olympiade, c'eſt-à-dire, de l'an 4004 de la période Julienne, 710 ans avant notre ére. Mais je penſe qu'il vaut mieux s'en tenir au ſentiment de Strabon, qui a écrit ſur la Géographie, non-ſeulement en Géographe, mais encore comme un Hiſtorien, qui a approfondi l'hiſtoire & l'origine de la plupart des Villes célebres.

Les Sicules ou Siciliens, chaſſés d'Italie par les Œnotriens (2) & les Opiques, paſſerent en Sicile; & ayant battu les Sicaniens, qui étoient les anciens habitants de cette iſle, ils (3) s'emparerent de leur pays environ 300 ans avant le premier établiſſement des Grecs. Ce premier établiſſement eſt celui de la ville de Naxos, l'an 3955 de la période Julienne, 759 ans avant notre ére. Les Siciliens paſſerent donc en Sicile l'an 3655 de la période Julienne, 1059 ans avant notre ére. Denys d'Halicarnaſſe (4) ſuppoſe que ce fut trois générations avant la guerre de Troie; ce qui, dans ſon hypotheſe, ſeroit l'an 3430 de la période Ju-

---

(1) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. II, §. LIX, pag. 116.

(2) Id. ibid. Lib. I, §. XXII, pag. 18.

(3) Thucydid. Lib. VI, §. II.

(4) Dionyſ. Halic. Antiquit. Roman. Lib. I, §. XXII, pag. 17.

lienne, 1284 ans avant notre ére. Mais comme Thucydides paroît beaucoup plus instruit de ce qui regarde la Sicile que Denys d'Halicarnasse, je pense qu'on doit s'en tenir à son sentiment.

Des Chalcidiens (1), partis de l'Eubée sous la conduite de Theuclès, fonderent la ville de Naxos en Sicile, l'an 3955 de la période Julienne, 759 ans avant notre ére. En effet, Thucydides dit au même endroit, que l'année suivante Archias, de la famille des Héraclides, fonda la ville de Syracuses. Il ne s'agit donc plus que de déterminer l'année de la fondation de cette derniere Ville.

Syracuses fut fondée, selon Eusebe, la quatrieme année de la onzieme Olympiade. Le Pere Pétau, qui s'appuie du témoignage de ce Chronologiste, place cet événement la quatrieme année de la neuvieme Olympiade, c'est-à-dire, huit ans plutôt. Lorsque ce Savant composoit son grand Ouvrage sur la Chronologie, les Marbres de Paros n'étoient pas encore connus. S'ils l'eussent été de son temps, je suis persuadé qu'il leur auroit donné la préférence sur Eusebe. Ces Marbres placent la fondation de Syracuses la vingt & uniéme année de l'Archonte perpétuel Æschyle. Or, on sait que les Olympiades, qui sont de l'an 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére, furent instituées la troisieme année de cet Ar-

(1) Thucyd. Lib. VI, §. III.

chonte : donc la vingt & unieme année de ſon Archontat, correſpond à la troiſieme année de la cinquieme Olympiade, c'eſt-à-dire, à l'an 3956 de la période Julienne, 758 ans avant notre ére.

On peut m'objecter que la date des Marbres eſt actuellement effacée, & que celle de 494 qu'on lit dans la derniere Edition, a été ſubſtituée par les Editeurs. Je réponds que, quoique la date de 494 ne ſoit fondée que ſur une conjecture, elle n'en eſt pas moins certaine. En effet, les Olympiades furent inſtituées la troiſieme année de l'Archontat d'Æſchyle. Or elles le furent l'an 3938 de la période Julienne, 776 ans avant notre ére. Si la troiſieme année d'Æſchyle ſe rencontre avec l'an 776 avant notre ére, la vingt-unieme année de cet Archonte doit correſpondre avec l'an 3956 de la période Julienne, 758 ans avant notre ére. Cette date eſt encore confirmée par l'âge du Poëte Eumélus, qu'Euſebe dit avoir fleuri en la troiſieme Olympiade. Or, Clément d'Alexandrie aſſure (1) qu'il s'étoit joint à Archias, qui avoit fondé Syracuſes. Il pouvoit avoir alors 45 ans; ce qui n'eſt pas un âge trop avancé pour ſe joindre à une nouvelle Colonie. Mais ſi Archias n'avoit fondé Syracuſes qu'en la quatrieme année de la onzieme Olympiade, comme le vouloient Euſebe & Dodwell, Eumélus auroit eu 70 ans, & auroit

(1) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 398, fin. 15.

été trop vieux pour ſonger à ſe tranſporter ailleurs.

Dodwell place, de même qu'Euſebe, la fondation de Syracuſes l'an 3982 de la période Julienne, 732 ans avant notre ére. Je diſcuterai ſon opinion en parlant de la fondation de Mégares.

Cinq ans après (1) la fondation de Syracuſes, des Chalcidiens, partis de Naxos en Sicile ſous la conduite de Theuclès, fonderent la ville de Léontium, d'où ils avoient chaſſé les Sicules; & ayant mis enſuite à leur tête Euarchès, ils bâtirent la ville de Catane.

Je dirai deux mots de Mégares dans l'Attique, à cauſe de la Colonie qu'elle envoya en Sicile; Colonie qui fonda dans cette iſle une Ville de même nom.

La Mégaride fut habitée dans les anciens temps par des (2) Léleges, Pélaſges d'origine. Pandion II ayant été chaſſé (3) par les fils de Métion, ſe refugia auprès de Pylas, Roi de la Mégaride, qui lui fit épouſer ſa fille Pélia. Pylas ayant tué ſon oncle Bias, ſe retira avec des troupes dans le Péloponneſe, où il fonda la ville de Pylos, & laiſſa le petit Royaume de Mégares à Pandion, ſon gendre. Niſus, fils de Pandion, régna (4) dans la

(1) Thucyd. Lib. VI, §. III.

(2) Pauſan. Lib. I, Cap. XXXIX, pag. 95. Ovid. Métamorph. VIII, 6.

(3) Apollodor. Biblioth. Lib. III, Cap. XIV, §. V.

(4) Id. ibid. §. VII.

Mégaride après la mort de ſon pere. Minos attaqua la Capitale de ſes Etats & la prit. Alcathoüs, fils de Pélops, rétablit (1) les murs de la Citadelle, détruits par les Crétois, & mérita le titre de Fondateur. C'eſt par cette raiſon que les Mégariens ſont appellés les habitants d'Alcathoüs Αλκαθόου ναετῆρες, dans une inſcription trouvée à Mégares, & rapportée par Taylor ſur le ſecond Volume de Démoſthenes, page 358; car c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non point Αλκαθέου. Les Athéniens reſterent les maîtres de cette Ville juſqu'à Codrus. Les Péloponnéſiens étant venus attaquer ce Prince la vingt-unieme année de ſon regne, furent (2) battus. Cependant ils s'emparerent de Mégares; & depuis ce temps, cette Ville reſta dans la poſſeſſion des Doriens. Voyez Section II, §. I.

Vers le temps de (3) la fondation de Léontium, Lamis, ſorti de Mégares, ſur les frontieres de l'Attique, fonda Trotilus en Sicile. Il paſſa dans la ſuite chez les Léontins, & gouverna leur République avec les Chalcidiens. Mais ayant été chaſſé par les Léontins, il fonda Thapſos, où il mourut. Ceux qui l'avoient accompagné, obligés de s'enfuir, fonderent Mégares en Sicile. La cen-

---

(1) Pauſan. Lib. I, Cap. XLI, pag. 99. Conf. Theognid. Sentent. v. 751.

(2) Strab. Lib. IX, pag. 602.

(3) Thucyd. Lib. VI, §. IV.

tieme année après cette fondation, les Mégariens bâtirent Sélinunte, & la deux cent quarante-cinquieme année, ils furent chassés par Gélon, Roi de Syracuses. L'année de la destruction de Mégares n'ayant point été déterminée, il est presque impossible de fixer celle de sa fondation. En pareil cas, il faut se contenter d'approcher de très-près. Nous savons par Thucydides que, lorsque Gélon détruisit cette Ville, il étoit déja Roi de Syracuses. Mais en quel temps s'empara-t-il de cette Ville? C'est une nouvelle difficulté. Les Marbres de Paros (1) supposent que ce fut sous l'Archontat de Timosthenes, & l'an 215 de l'ére Attique, c'est-à-dire, l'an 4236 de la période Julienne, 478 ans avant notre ére, parce que l'ennéadécaétéride n'étant pas encore établie, il faut ajouter seulement 263 ans aux années attiques, pour avoir l'année avant notre ére. Cette date est contredite par Pausanias, qui assure (2), en termes positifs, que ce Prince se rendit maître de Syracuses la seconde année de la soixante-douzieme Olympiade, sous l'Archontat d'Hybrilidès, c'est-à-dire, en 4223 de la période Julienne, 491 ans avant l'ére vulgaire. Ainsi les Marbres placent l'avénement de Gélon au trône de Syracuses, 13 ans plus tard que Pausanias. Eusebe met cet avénement la seconde année de la soixante-treizieme

(1) Marmora Oxonienſ. Epoch. LIV.
(2) Pausan. Lib. VI, Cap. IX, pag. 473.

Olympiade, c'eſt-à-dire, en 4227 de la période Julienne, 487 ans avant notre ére.

Ces témoignages ſont ſans doute reſpectables; mais lorſqu'ils ſe contrediſent, & lorſqu'ils ſont contredits par d'autres témoignages non moins graves, on devient plus indécis que jamais, & l'on ne doit pas être ſurpris de la diverſité des opinions parmi les modernes, & de l'embarras où j'ai dû me trouver. Cependant comme il faut ſe décider, voici le parti que j'ai pris, & les raiſons qui m'ont déterminé.

1°. Diodore de Sicile (1) aſſure que Gélon régna ſept ans à Syracuſes; & en cela, il s'accorde avec l'Auteur des Marbres, puiſque celui-ci dit qu'il s'empara de Syracuſes ſous l'Archontat de Timoſthenes, c'eſt-à-dire, en 4236 de la période Julienne, 478 ans avant notre ére, & qu'Hiéron lui ſuccéda ſous celui de Charès, en 4243 de la période Julienne, 471 ans avant notre ére. Ariſtote, antérieur à l'Auteur de la Chronique & à Diodore, eſt auſſi (2) de même avis. On doit donc regarder comme conſtant que Gélon ne régna à Syracuſes que ſept ans. S'il s'eſt emparé de cette Ville en 4225 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére, comme le veut Pauſanias, il mourut en 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére. Cependant il étoit en-

---

(1) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XXXVIII.

(2) Ariſtotel. Politic. Lib. V, Cap. XII.

core vivant l'année même de la bataille de Salamine, qui eſt poſtérieure de quatre ans, puiſqu'Hérodote (1) aſſure que les Grecs envoyerent une députation à Gélon, pour l'engager à les ſecourir. Il y a grande apparence que Pauſanias s'eſt trompé, & qu'il a pris le commencement du regne de Gélon à Géla, pour celui de ſon regne à Syracuſes. Cela eſt confirmé par le récit de Denys d'Halicarnaſſe, qui (2) porte, en parlant de la députation des Romains en Sicile, qu'Hybrilidès étoit alors Archonte, & que Gélon, fils de Dinomenes, venoit de s'emparer de la Tyrannie d'Hippocrates, νεωστὶ τὴν Ἱπποκράτους τυραννίδα παρειληφώς. Or, Hippocrates n'avoit régné qu'à Géla. Si l'on ſuppoſe que l'uſurpation de Gélon étoit antérieure de quelques mois, comme ſemble l'inſinuer le récit de Denys d'Halicarnaſſe, il s'enſuivra qu'elle avoit commencé dans les ſix premiers mois de l'an 4223 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére, & vers les derniers mois de la premiere année de la ſoixante-douzieme Olympiade. Pauſanias ſe trouvera, par ce moyen, d'accord avec cet Auteur, à cela près qu'il met en cette année le commencement de ſon regne à Syracuſes, & Denys celui de ſon uſurpation à Géla.

---

(1) Herodot. Lib. VII, §. CLIII.

(2) Dionyſ. Halicarn. Antiquitatum Romanar. Lib. VII, §. I, pag. 402.

2°. Gélon mourut, ſelon (1) Diodore de Sicile, ſous l'Archontat de Timoſthenes, après avoir régné ſept ans à Syracuſes. Cette année eſt celle où ce Prince monta ſur le trône de Syracuſes, ſelon les Marbres. Diodore étant Sicilien, il eſt vraiſemblable qu'il étoit mieux inſtruit de l'Hiſtoire de ſa patrie, que l'Auteur de la Chronique de Paros; & ſon témoignage, appuyé d'ailleurs de celui d'Hérodote, comme je l'ai remarqué un peu plus haut, doit être d'un plus grand poids. De plus, Diodore (2) ajoute que Thraſybule ayant été chaſſé, les Syracuſains conſerverent leur liberté pendant 60 ans, juſqu'à ce que Denys l'Ancien eût changé la forme du Gouvernement. Or, on ſait que Denys (3) ſe rendit maître de Syracuſes ſur la fin de la troiſieme année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade, c'eſt à dire, au commencement de l'an 4309 de la période Julienne, 405 ans avant notre ére. Ce nombre ſe trouve juſte, puiſqu'il met l'expulſion de Thraſybule la troiſieme année de la ſoixante-dix-huitieme Olympiade, c'eſt-à-dire, les ſix premiers mois de l'an 4249 de la période Julienne, 465 ans avant notre ére. La troiſieme année de la ſoixante-dix-huitieme Olympiade, correſpondant

(1) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XXXVIII.

(2) Id. ibid. §. LXVIII.

(3) Id. Lib. XIII, §. XCV, XCVI. Xenoph. Hellen. Lib. II, Cap. II.

avec les ſix derniers mois de la période Julienne 4248, 466 ans avant l'ére vulgaire, & avec les ſix premiers mois de l'an 4249 de la période Julienne, 465 ans avant notre ére, peut très-bien convenir au commencement de cette année. Cependant le même Diodore de Sicile paroît fixer cet événement à l'année Julienne précédente, puiſqu'il le rapporte à l'Archontat de Lyſanias, qui commença certainement avec l'an 4248 de la période Julienne, 466 ans avant notre ére. Mais il faut faire attention que lorſque cet Hiſtorien écrivoit, l'année civile des Athéniens commençoit, depuis pluſieurs ſiecles, avec l'année olympique, & qu'il a preſque toujours ſuivi la maniere de compter en uſage de ſon temps, de même que nos Hiſtoriens modernes ſuivent la maniere actuelle de compter les années, ſans s'embarraſſer ſi dans les anciens temps l'année commençoit en Mars ou en Janvier, & ſans prendre garde à la différence qu'il y a entre le vieux & le nouveau ſtyle. Hiéron, ſi l'on en croit (1) Diodore de Sicile, gouverna onze ans & huit mois, & ſon frere (2) Thraſybule un an. Mais dans un autre endroit, il (3) donne onze ans juſte à Hiéron. Sept ans à Gélon, onze ans à Hiéron, un an à Thraſybule, & 60 ans de liberté, font 79

(1) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XXXVIII.
(2) Id. ibid. §. LXVI.
(3) Id. ibid.

ans : donc Gélon ſe rendit maître de Syracuſes 79 ans avant la Tyrannie de Denys. Si l'on retranche 79 de 4309, on aura les ſix premiers mois de 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére, pour le commencement de ſon regne à Syracuſes, les ſix premiers mois de 4223 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére, pour celui de ſon uſurpation de Géla : il mourut donc dans les ſix premiers mois de l'an 4237 de la période Julienne, 477 ans avant notre ére, mais non ſous l'Archonte Timoſthenes, comme le dit Diodore. Son frere Hiéron lui ſuccéda, & mourut dans les ſix premiers mois de 4248 de la période Julienne, 466 ans avant notre ére, & Thraſybule fut chaſſé dans les ſix premiers mois de l'année ſuivante, ſelon le même Auteur.

Gélon (1) ne fut pas plutôt maître de Syracuſes, qu'il l'agrandit, & qu'il s'appliqua à la faire fleurir. Il détruiſit Camarine, & en tranſporta les habitants à Syracuſes. Il y tranſporta auſſi la moitié des habitants de Géla. Il aſſiégea enſuite la ville de Mégares, & la détruiſit. Ce dernier événement doit être arrivé vers la troiſieme année de ſon regne, puiſqu'il lui fallut à-peu-près deux ans pour tranſporter & établir à Syracuſes les habitants de Camarine & de Géla, & que Mégares étoit déja détruite, & Syracuſes dans l'état le plus floriſſant, lorſque les Grecs députerent à Gélon, pour le

(1) Herodot. Lib. VII, §. CLVI.

prier de les ſecourir contre les Perſes. Or, cette députation eſt du printemps de l'an 4234 de la période Julienne, 480 ans avant notre ére, vers la fin de la quatrieme année de la ſoixante-quatorzieme Olympiade. Je place, par cette raiſon, la deſtruction de Mégares en 4232 de la période Julienne, 482 ans avant notre ére, & ſa fondation en 3987 de la période Julienne, 727 ans avant notre ére. Sélinunte fut bâtie, par les Mégariens, 100 (1) ans après, c'eſt-à-dire, en 4087 de la période Julienne, 627 ans avant notre ére.

Dodwell s'accorde, à un an près, avec ce calcul; mais il s'en ſert pour rapprocher les Colonies Grecques dont nous venons de parler, & ſur-tout celle qui fonda Syracuſes, ſans s'embarraſſer de l'autorité des Marbres de Paros. Ce Savant ayant acquis dans la République des Lettres une réputation bien méritée, j'ai cru, par cette raiſon, devoir diſcuter ſon opinion. Vers le temps, dit-il, de la fondation (2) de Catane, Trotilos fut fondée par Lamis. Ce Lamis s'étant joint aux Léontins, & ayant été chaſſé de leur Ville peu après, il fonda Thapſos, où il mourut. Les compagnons de Lamis, chaſſés de Thapſos, bâtirent la ville de Mégares. Dodwell ſuppoſe, contre la notoriété des faits, que Mégares, dont la fondation eſt à-peu-près de l'an 3987 de la période

(1) Thucydid. Lib. VI, §. IV.

(2) Dodwell Annal. Thucyd. pag. 40.

Julienne, 727 ans avant notre ére, fut fondée preſque tout de ſuite après Trotilos. Celle-ci ayant été bâtie vers le même temps que Catane, & Catane l'ayant été cinq ans après Syracuſes, il s'enſuit, ſelon ſon hypotheſe, que Syracuſes a été bâtie la troiſieme année de la onzieme Olympiade; qui correſpond avec l'an 3981 de la période Julienne, 733 ans avant notre ére. Ainſi il n'y auroit que ſix ans d'intervalle entre la fondation de Syracuſes & celle de Mégares, & qu'un an entre celle de Catane & de Mégares.

Le récit de Thucydides ſuppoſe un intervalle beaucoup plus long. Vers le même temps, dit (1) cet Hiſtorien, qu'Euarchès fondoit Catane, Lamis aborda en Sicile, & bâtit la ville de Trotilos. L'ayant quittée dans la ſuite, il paſſa chez les Léontins, qu'il gouverna quelque temps avec les Chalcidiens. Mais en ayant été chaſſé, il fonda la ville de Thapſos, où il mourut. Les Chalcidiens, qui l'avoient accompagné, obligés de s'enfuir de Thapſos, bâtirent la ville de Mégares.

Je demande ſi, d'après cet expoſé, on peut raiſonnablement conclure que Mégares ait été fondée un an après Catane. Trotilos fut bâtie environ un an après Catane. Thucydides ne dit pas combien de temps Lamis reſta à Trotilos; mais il eſt à préſumer qu'il y demeura au moins huit ans. Je ne crois pas qu'on puiſſe fonder une Ville, &

(1) Thucyd. Lib. VI, §. IV.

donner à ſon gouvernement une forme ſtable dans un moindre eſpace de temps. Il paſſa enſuite à Léontium, qu'il gouverna peu de temps, ὀλίγον χρόνον. Je ſais que cette expreſſion eſt indéterminée; mais on ne peut lui faire ſignifier gueres moins de quatre ans, lorſqu'on fait attention que les Léontins ne mirent pas de prime abord Lamis à la tête de leur République, qu'il lui fallut lier ſa partie bien adroitement, pour venir à bout de ſon entrepriſe, & qu'il dut employer beaucoup de temps en cabales, en brigues, en menées; car aucun Hiſtorien ne dit qu'il ſe mit par force à la tête des affaires. L'année ſuivante il bâtit la ville de Thapſos, où il mourut. Thucydides ne marque pas combien de temps il ſurvécut à cette fondation. Je ſuppoſe que ce fut 10 ans. Ceux qui l'avoient accompagné, furent chaſſés l'année ſuivante, & fonderent, l'année d'après, la ville de Mégares. Ainſi Mégares fut bâtie 26 ans après Catane, & 31 ans après Syracuſes. Par conſéquent l'époque de la fondation de cette derniere Ville, rapportée par les Marbres, s'accorde avec le récit de Thucydides.

On peut inférer de Diodore de Sicile, que Mégares a été conſtruite en 3963 de la période Julienne, 751 ans avant notre ére: car Sélinunte, dit-il, fut (1) détruite la quatrieme année de la quatre-vingt-douzieme Olympiade, 242 ans après

(1) Diodor. Sicul. Lib. XIII, §. LIX.

sa fondation. Donc Sélinunte fut fondée, selon cet Historien, l'an 4063 de la période Julienne, 651 ans avant notre ére. Sélinunte étant elle-même postérieure de 100 ans à Mégares, celle-ci doit avoir été bâtie l'an 3963 de la période Julienne, 751 ans avant notre ére. Cela fait une différence de 24 ans, entre le récit de Diodore & celui de Thucydides. Dans l'incertitude que doivent naturellement faire naître des dates si discordantes, je penche naturellement vers Thucydides, qui n'étoit pas moins instruit que Diodore, & qui, étant beaucoup plus ancien que cet Ecrivain, avoit de plus grandes facilités pour connoître les véritables époques des fondations des principales Villes de Sicile. Je ne m'arrête point à l'opinion d'Eusebe, qui place la fondation de Sélinunte en 4066 de la période Julienne, 648 ans avant nôtre ére, parce que son témoignage a peu d'autorité, surtout lorsqu'il est contredit par des passages formels d'anciens Auteurs.

Géla (1) fut fondée par Antiphémus de Rhodes & Entimus de Crete, 45 ans après Syracuses, c'est-à-dire, en 4001 de la période Julienne, 713 ans avant notre ére.

Zancle (2) fut fondée par les Sicules, peu après leur arrivée en Sicile, c'est-à-dire, vers l'an 3655 de la période Julienne, 1059 ans avant notre ére,

(1) Thucydid. Lib. VI, §. IV.
(2) Id. ibid. §. IV & II.

ou plutôt l'année ſuivante. Les Grecs y envoyerent dans la ſuite une Colonie, qui s'en empara. On ne peut en déterminer le temps. Je préſume cependant que ce fut dans le même ſiecle où le gout des émigrations fut le plus dominant, c'eſt-à-dire, à-peu-près vers le temps où Syracuſes fut fondée. Quoi qu'il en ſoit, des Samiens, s'étant ſauvés de l'Ionie après la priſe de Milet, s'en emparerent. Scythès (1) étoit alors Tyran de Zancle. La priſe de Milet étant de l'an 4216 de la période Julienne, 498 ans avant notre ére, les Samiens devinrent les maîtres de Zancle l'année ſuivante. Anaxilas, Tyran de Rhégium, ſoumit cette Ville en 4220 de la période Julienne, 494 ans avant notre ére. En voici la preuve. Diodore de Sicile (2) nous apprend qu'il mourut en 4238 de la période Julienne, 476 ans avant notre ére, la premiere année de la ſoixante-ſeizieme Olympiade, après un regne de 18 ans. Si vous ajoutez 18 à 476, & ſi vous les retranchez de 4238, vous aurez 4220 de la période Julienne, & 494 ans avant notre ére, pour l'année où il commença à régner à Zancle. Anaxilas ne fut pas plutôt maître de cette Ville, qu'il en changea le nom, & lui donna celui de Meſſene (3), ſon ancienne patrie. Ce Prince étoit ſans doute Meſſénien d'origine. On

(1) Herodot. Lib. VI, §. XXIII.
(2) Diodor. Sicul. Lib. XI, §. XLVIII.
(3) Thucydid. Lib. VI, §. V.

peut voir dans (1) Pausanias de quelle maniere il s'empara de cette Ville. Elle y est exactement racontée, à cela près que cet Auteur rapporte ce fait à la vingt-neuvieme Olympiade, quoiqu'il soit de la troisieme année de la soixante-onzieme, comme je viens de le prouver, & comme on le verra plus au long dans mes Notes sur Hérodote, Livre VI, §. XXIII, & sur-tout Livre VII, §. CLXIV, Note 230.

La fondation d'Himere (2) est postérieure à celle de Zancle. Euclides, Simus & Sacon, étoient les chefs de la Colonie qui s'y établit vers l'an 4065 de la période Julienne, 649 ans avant notre ére, & la quatrieme année de la trente-deuxieme Olympiade : car (3) Diodore de Sicile assure qu'elle fut détruite par les Carthaginois, la quatrieme année de la quatre-vingt-douzieme Olympiade, 240 ans après sa fondation. Acres (4) fut bâtie 70 ans après Syracuses, & Casmenes (5) 20 ans après Acres. C'étoient deux Colonies de Syracuses.

Les habitants de Géla (6) envoyerent, 108 ans après leur fondation, une Colonie qui bâtit la ville d'Acragas, ou Agrigente, c'est-à-dire, en

---

(1) Pausan. Lib. IV, Cap. XXIII, pag. 336 & 337.
(2) Thucydid. Lib. VI, §. V.
(3) Diodor. Sicul. Lib. XIII, §. LXII, pag. 590.
(4) Thucydid. Lib. VI, §. V.
(5) Id. ibid.
(6) Id. ibid. §. IV.

4109 de la période Julienne, 605 ans avant notre ére.

Camarine éprouva différentes viciſſitudes. Elle fut fondée (1) par les Syracuſains, 135 ans après Syracuſes, c'eſt-à-dire, en 4091 de la période Julienne, 623 ans avant notre ére. Daſcon & Ménécolos furent les chefs de cette Colonie. S'étant enſuite révoltée contre les Syracuſains, elle fut détruite. Peu après, Hippocrates, Tyran de Géla, la rétablit. Comme Hippocrates régna à Géla en 4216 de la période Julienne, 498 ans avant notre ére, ce rétabliſſement de Camarine doit être à-peu-près de l'an 4217 de la période Julienne, 497 ans avant notre ére, & ſa deſtruction de l'an 4215 de la période Julienne, 499 ans avant notre ére. Gélon la détruiſit de nouveau, & en tranſporta les (2) habitants à Syracuſes. Il étoit alors Tyran de Syracuſes, & cela ſe paſſa au commencement de ſon regne. Il s'empara de Syracuſes en 4230 de la période Julienne, 484 ans avant notre ére : donc Camarine fut détruite vers l'an 4231 de la période Julienne, 483 ans avant notre ére. Je ne m'arrête point à l'opinion (3) du Scholiaſte de Pindare, qui prétend que la priſe de Camarine arriva vers le temps de l'expédition de Darius en Grece, qui eſt de l'an 4224 de la

---

(1) Thucydid. Lib. VI, §. V.

(2) Herodot. Lib. VII, §. CLVI.

(3) Schol. Pindari ad Olympic. V, 19.

période Julienne, 490 ans avant notre ére. L'autorité d'Hérodote eſt ſupérieure à celle d'un Grammairien obſcur, dont le texte même eſt altéré. Gélon rétablit dans la ſuite Camarine, comme nous l'apprenons de (1) Thucydides. Ce fut probablement vers la fin de ſon regne, & l'an 4235 de la période Julienne, 479 ans avant notre ére.

Si Gélon ſe rendit maître de Géla en 4223 de la période Julienne, 491 ans avant notre ére, il s'enſuit qu'Hippocrates, qui en étoit Tyran, périt cette année. Hippocrates régna ſept ans à Géla, comme le dit (2) Hérodote. Il commença donc à régner l'an 4216 de la période Julienne, 498 ans avant notre ére. Il ſuccéda à ſon frere Cléandre, qui fut tué par Sabyllus. Cléandre avoit auſſi régné ſept (3) ans à Géla. Il étoit fils de Pantarès. Gélon deſcendoit d'un habitant de l'iſle de Télos, qui accompagna Antiphémus de Rhodes, lorſqu'il fonda la ville de Géla. Un de ſes deſcendants, nommé Télinès, devint Hiérophante de Cérès & Proſerpine. Hérodote raconte de quelle maniere il parvint à cette dignité.

Tarante, dans la grande Grece, fut fondée après la guerre de Meſſene, par Phalanthe. Strabon parle fort au long du ſujet qui donna lieu à cette fondation. On peut le conſulter Livre VI, pages 426 &

---

(1) Thucyd. Lib. VI, §. V.
(2) Herodot. Lib. VII, §. CLV.
(3) Id. ibid. §. CLIV.

427. La feconde guerre de Meſſene finit l'an 4046 de la période Julienne, 668 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire lu à l'Académie, ſur l'Archontat de Créon. La fondation de Tarante eſt donc à-peu-près de l'an 4048 de la période Julienne, 666 ans avant notre ére.

CHAPITRE XV.

Des Héraclides.

HERCULES tranſmit en mourant les droits qu'il avoit ſur le Péloponneſe, à Hyllus, l'ainé des enfants qu'il avoit eus (1) de Déjanire, & lui ordonna d'épouſer Iolé, quand il auroit atteint l'âge de puberté. Hercules avoit été perſécuté par Euryſthée; ſes enfants ne le furent pas moins. Obligés de s'enfuir, ils ſe (2) refugierent à Trachis auprès de Céyx, qui en étoit Roi. Mais ce Prince n'étant point aſſez puiſſant pour les protéger, ils traverſerent l'Hellade, c'eſt-à-dire, la Locride & la Béotie, & ſe rendirent à Athenes. Hyllus, s'étant aſſis près de l'Autel de la Miſéricorde, qui étoit ſur (3) la place d'Athenes, implora le ſecours des Athéniens. Théſée, qui avoit été le compagnon des travaux d'Hercules, régnoit

(1) Apollodori Biblioth. Lib. II, Cap. VII, §. VII.
(2) Id. ibid. Cap. VIII, §. I.
(3) Pauſan. Attic. ſive Lib. I, Cap. XVII, pag. 39.

alors. Non-seulement il prit la défense d'Hyllus & de ses freres, mais encore il fit la guerre à Eurysthée. Les Péloponnésiens furent battus, les fils d'Eurysthée périrent dans l'action, & Eurysthée lui-même fut tué par Hyllus près des roches Scironides. Les (1) Héraclides s'emparerent de toutes les Villes du Péloponnese. Mais la peste ayant fait des ravages affreux dans le pays, l'Oracle, que l'on avoit consulté, répondit que les Héraclides étant rentrés dans leur patrie avant le temps prescrit par les destins, les Dieux les en punissoient. Hyllus se retira à Marathon, sur les terres des Athéniens, & épousa Iolé, fille d'Eurytus, suivant les ordres de son pere. Son humeur inquiete ne lui permettant pas de rester longtemps dans l'inaction, il envoya de nouveau consulter l'Oracle de Delphes. La réponse du Dieu fut équivoque. Mais Hyllus l'ayant interprétée à son avantage, il rentra dans le Péloponnese; & ayant provoqué (2) à un combat particulier le plus brave de l'armée ennemie, il fut tué. Son fils (3) Cléodæus fit une troisieme tentative, qui ne réussit pas mieux. Aristomachus, fils de Cléodæus, en fit une quatrieme, qui n'eut pas un meilleur succès, comme nous l'apprenons d'Œnomaus (4).

---

(1) Apollodor. Lib. II, Cap. VIII, §. I.

(2) Herodot. Lib. IX, §. XXVI.

(3) Eusebii, Præpar. Evangel. Lib. V, Cap. XX, p. 210.

(4) Id. ibid.

« Lorſqu'Aridæus, dit il, eut péri en tâchant de » pénétrer par l'iſthme, ſon fils Ariſtomachus, » vint vous (1) conſulter ſur la route qu'il de- » voit prendre ; car il avoit le même déſir que » ſon pere. Vous lui répondites : Les Dieux te » montrent la victoire, ſi tu prends les chemins » étroits & humides. Il eſſaya de pénétrer par » l'Iſthme, & périt dans le combat ». On trouve encore quelques paſſages d'autres Auteurs, où il eſt fait mention de ces deux dernieres entrepriſes, mais d'une maniere ſi obſcure, que je crois inutile de les citer. Celui d'Œnomaus eſt clair & précis. Cependant il s'y eſt gliſſé une légere erreur de Copiſte, qui a mis Αριδαίου & Αριδαῖος, au lieu de Κλεοδαίυ & de Κλεοδαίος ; Cléodæus étant fils d'Hyllus, & non Aridæus, comme on peut s'en convaincre, en jettant les yeux ſur le paſſage d'Hérodote, ci-deſſus rapporté. Enfin Ariſtodémus, Téménus & Creſphontes, ayant de nouveau conſulté l'Oracle, ces Princes, ſur une réponſe plus claire & plus préciſe, conſtruiſirent en Etolie une flotte, avec laquelle ils pénétrerent dans le Péloponneſe, dont ils ſe rendirent maîtres après quelques combats. Ils avoient dans leur armée des Tyrrhéniens, commandés par Archondas ; & ce fut dans cette occaſion qu'on connut, pour la premiere fois, en Grece, (2) la trompette Tyrrhéniene.

(1) Œnomaus adreſſe la parole à Apollon.

(2) Scholiaſtes vetus in Sophoclis Ajacem, verſ. 17.

J'ai rapporté de ſuite l'hiſtorique du retour des Héraclides, afin de ne point couper le fil de la narration. Je vais maintenant tâcher de fixer les dates de cette conquête, & des différentes tentatives qui la précéderent. Je commence par l'époque de la conquête, parce que les autres en dépendent. Ce point une fois donné, les dates de la premiere & de la ſeconde tentative, ne ſeront pas difficiles à déterminer; mais celles de la troiſieme & de la quatrieme, reſteront toujours incertaines.

Thucydides aſſure que (1) les Héraclides s'emparerent du Péloponneſe 80 ans après la priſe de Troie. C'étoit auſſi le ſentiment d'Apollodore (2), d'Eratoſthenes (3), de (4) Velléius Paterculus, en un mot, de tous les Ecrivains qui ont eu occaſion d'en parler. Cette date, univerſellement adoptée, varioit néceſſairement, ſelon que l'on reculoit, ou que l'on avançoit la priſe de cette Ville.

J'ai prouvé que Troie avoit été détruite l'an 3444 de la période Julienne, 1270 ans avant

---

Scholiaſt. Euripidis in Phœniſſas, verſ. 1386. Le Scholiaſte de Sophocles, Edition de Rome, porte Arichondas; mais M. Walckenaer prouve très-bien qu'il faut lire Archondas. Voyez la note de ce Savant ſur les Phénicienes, page 764.

(1) Thucydid. Lib. I, §. XII.

(2) Diodor. Sicul. Lib. I, §. V, pag. 9.

(3) Clementis Alex. Stromat. Lib. I, pag. 402.

(4) Velleius Patercul. Lib. I, Cap. II.

l'ére vulgaire, par les témoignages d'Hérodote, de Thucydides, de l'Auteur de l'ancienne Vie d'Homere, & par la ſuite des Rois d'Albe. J'ai fait voir la maniere vicieuſe dont s'y étoient pris, pour fixer cette époque, l'Auteur de la Chronique de Paros, Apollodore & Eratoſthenes, &, par conſéquent, le peu de confiance que doivent inſpirer ces Ecrivains. Il s'enſuit que les Héraclides ſont rentrés dans le Péloponneſe, ſelon Hérodote, Thucydides & l'Auteur de la Vie d'Homere, l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant l'ére vulgaire, & que cette époque eſt la ſeule vraie, la ſeule authentique.

On peut parvenir au même but de cette maniere. Lorſqu'Ariſtodémus mourut, non-ſeulement la conquête du Péloponneſe étoit achevée, mais encore les partages étoient faits, & tout étoit tranquille, tout étoit pacifié. Il ſe paſſa donc pluſieurs années entre le commencement de cette conquête & la mort d'Ariſtodémus. Je donne à cet eſpace 12 ans, & c'eſt, je crois, le moins qu'on puiſſe lui aſſigner. Ses fils, Proclès & Euryſthenes, étoient jumeaux, & naquirent peu de jours (1) avant ſa mort. Théras, leur oncle maternel, gouverna pendant leur minorité. Leur majorité n'eſt & ne peut être placée que 25 ans après la mort d'Ariſtodémus. Théras, qui, pendant la tutele, avoit joui de tous les honneurs de la royau-

(1) Herodot. Lib. VI, §. LII.

té,

té, ne pouvant se résoudre à descendre au second rang, forma le projet de fonder une Colonie. Il fallut au moins trois ans pour rassembler des gens de bonne volonté, & pour faire tous les préparatifs nécessaires. Il s'est donc écoulé 40 ans entre la conquête du Péloponnese & la fondation de l'isle Calliste par Théras. Or, j'ai prouvé, Chapitre X, pages 363 & 364, que cette fondation étoit de l'an 3564 de la période Julienne, 1150 ans avant l'ére vulgaire : donc la conquête du Péloponnese est de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére.

Comme cette époque est très-importante, je vais en apporter une autre preuve. Léotychidès, Roi de Sparte, étant (1) mort l'an 4245 de la période Julienne, 469 ans avant l'ére vulgaire, la couronne passa à son petit-fils Archidamus, qui étoit alors âgé de 30 ans. Archidamus descendoit, à la vingtieme (2) génération, d'Aristodémus, qui conquit le Péloponnese. La regle des générations n'est pas la même chez les Lacédémoniens, que chez les autres Nations. Ce peuple, comme je l'ai observé dans le Chapitre XIII de la prise de Troie, avoit défendu de se marier avant l'âge de 36 ans, ou même de 37 ans; & il paroît que c'est à cette Loi que fait al-

---

(1) Dodwell. Annal. Thucyd. pag. 70 & 71.

(2) J'ai rapporté la généalogie d'Archidamus dans mes Notes sur Hérodote, Livre VIII, §. CXXXI.

lusion (1) Aristote, lorsqu'il dit qu'il ne faut point se marier, tant que le corps prend de l'accroissement, & que les hommes ne doivent prendre une compagne que vers leur 37^e année. A Sparte, les Rois n'étoient pas moins soumis aux Loix, que les derniers de leurs sujets. Les générations étoient donc de 37 ans à Lacédémone, tandis qu'elles n'étoient que de 33 ans dans le reste de la Grece. Si on multiplie les vingt générations depuis & compris Archidamus, jusques & compris Aristodémus, par trente-sept, on aura 740 ans, lesquels étant ajoutés à 499, parce que Léotychidès est mort 469 ans avant notre ére, & parce qu'Archidamus, son petit-fils & son successeur, avoit 30 ans lorsqu'il parvint à la couronne, donneront l'an 3475 de la période Julienne, 1259 ans avant l'ére vulgaire, pour l'année de la naissance d'Aristodémus. Cela s'accorde très-bien avec l'hypothese d'Hérodote, de Thucydides & de l'Auteur de la Vie d'Homere, puisque ce Prince avoit 49 ans lorsqu'il conquit le Péloponnese, & 61 ans quand il mourut.

En voici une troisieme preuve. Les Méliens (2) assuroient, la seizieme année de la guerre du Péloponnese, que leur isle avoit été fondée 700 ans auparavant. L'envoi de la Colonie Doriene dans

(1) Aristotel. de Republicâ, Lib. VII, Cap. XVI, pag. 464, C.

(2) Thucydid. Lib. V, §. CXII.

cette isle, est donc de l'an 3598 de la période Julienne, 1116 ans avant l'ére vulgaire. D'un autre côté, Conon (1) raconte que Mélos fut fondée en la troisieme génération, après la conquête du Péloponnese, par les Héraclides : donc cette conquête doit être placée entre l'an 3498 de la période Julienne, 1216 ans avant notre ére, & l'an 3531 de la même période, 1183 ans avant l'ére vulgaire. J'ai placé, d'après le systême d'Hérodote & de Thucydides, cette conquête l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére : donc elle se trouve en la troisieme génération, avant la fondation de Mélos. Il n'en seroit pas de même de l'hypothese d'Apollodore & d'Eratosthenes : car l'établissement de la Colonie Doriene à Mélos, précéderoit la conquête du Péloponnese de 12 ans, bien loin de lui être postérieure de deux générations & demie au moins. Cela seul suffit pour faire sentir à toute personne non prévenue, que le systême de ces deux Savants est insoutenable.

Cette époque une fois fixée, il est aisé de déterminer l'année où fut tué Hyllus, en tâchant de pénétrer dans le Péloponnese. Hérodote raconte (2) que les Péloponnésiens vinrent au-devant de ce Prince, & qu'ayant assis leur camp à l'Isthme, Hyllus défia le plus brave de leur armée.

(1) Conon Narrat. XXXVI.

(2) Herodot. Lib. IX, §. XXVI.

Les conditions du combat furent, que ſi ce Prince remportoit la victoire, il rentreroit dans les poſſeſſions de ſes peres, & que s'il étoit tué, les Héraclides ne pourroient revenir que 100 ans après. Le Scholiaſte de Thucydides dit auſſi la même choſe ſur le Paragraphe douzieme du premier Livre. Hyllus fut tué, & ſa mort doit être de l'an 3424 de la période Julienne, 1290 ans avant l'ére vulgaire, puiſque les Héraclides ne rentrerent que 100 ans après, & que leur retour eſt de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé.

Cette tentative des Héraclides ſur le Péloponneſe, eſt la ſeconde. La premiere la précede de 20 ans. Le Scholiaſte de Thucydides le dit poſitivement à l'endroit ci-deſſus cité. Elle eſt, par conſéquent, de l'an 3404 de la période Julienne, 1310 ans avant l'ére vulgaire.

Les Héraclides n'obſerverent pas exactement le traité conclu avec les Péloponnéſiens. Cléodæus, fils d'Hyllus, fit une troiſieme tentative, où il échoua, & Ariſtomachus, fils de Cléodæus, en fit une quatrieme, qui ne réuſſit pas mieux. Il eſt impoſſible de fixer les dates de ces deux entrepriſes, comme je l'ai obſervé plus haut. Je les ai placées, la troiſieme, l'an 3469 de la période Julienne, 1245 ans avant notre ére; la quatrieme, l'an 3504 de la période Julienne, 1210 ans avant l'ére vulgaire, afin de laiſſer aux Héraclides le temps de recouvrer des forces.

Mais l'on peut me faire une objection. Hyllus ayant été tué en 3424 de la période Julienne, 1290 ans avant l'ére vulgaire, & le ſiége de Troie ayant commencé l'an 3434 de la même période, 1280 ans avant notre ére, comment les Héraclides n'ont-ils pas profité de l'abſence des Grecs, & ſur-tout de celle des Péloponnéſiens, pour envahir le Péloponneſe? Je réponds, 1°. que Cléodæus, fils d'Hyllus, étoit encore trop jeune pour ſonger à une conquête de cette importance; 2°. que les troupes des Héraclides ayant de la peine à ſubſiſter après le traité conclu entre Hyllus & les Péloponnéſiens, ſe rendirent elles-mêmes au ſiége de Troie, ſous les drapeaux de quelques-uns des plus puiſſants Princes de ce temps, & qu'après cette expédition, elles revinrent joindre Cléodæus. Aucun ancien Auteur n'en parle, il eſt vrai; mais cette conjecture eſt cependant d'autant plus vraiſemblable, que des fils & des petits-fils d'Hercules s'étant trouvés au ſiége de Troie, il eſt naturel d'imaginer que les troupes de Cléodæus aimerent mieux ſe procurer une ſubſiſtance honnête, en offrant à ces Princes leurs ſervices, que de s'expoſer à manquer du néceſſaire, en montrant un attachement hors de raiſon à un Prince, qui ne pouvoit encore, à raiſon de ſa trop grande jeuneſſe, pourvoir à leurs beſoins les plus preſſants. Dans un cas à-peu-près pareil, lorſque la folie des Croiſades ſe fut emparée de toutes les têtes, jamais l'Europe ne fut plus tranquille. On

pourroit cependant demander, pourquoi la France ne chaſſa pas l'Anglois de ſes Provinces? pourquoi elle ne ſubjugua point l'Angleterre & l'Allemagne? ou pourquoi l'Angleterre n'attaqua pas la France? Dans des temps qui ſont près de nous, nous avons des Hiſtoriens qui rendent raiſon de l'inaction de ces peuples. Mais ſi ces Hiſtoriens n'étoient point parvenus juſqu'à nous, on pourroit faire la même réponſe que nous avons donnée, par rapport à l'inaction des Héraclides; & cette réponſe, faute de monuments hiſtoriques, ſeroit très-bonne.

CHAPITRE XVI.

Des Rois de Corinthe.

L'ORIGINE de Corinthe, de même que celle de toutes les anciennes Villes, eſt mêlée de fables. Eumélus, fils d'Amphilyte, de la famille des Bacchiades, raconte (1) dans l'Hiſtoire de Corinthe, qu'il avoit écrite en vers héroïques, qu'Ephyre, fille de l'Océan, s'étoit la premiere établie dans ce pays; qu'elle donna ſon nom à la Ville; qu'après elle, Marathon, fils d'Epopée & petit-fils d'Alœus, & Corinthus, régnerent à Ephyre; que celui-ci changea ſon nom en celui de

(1) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II, Cap. I, pag. 110.

Corinthe, qu'elle conſerva depuis; que Jaſon & Médée (1) y régnerent enſuite; mais que Jaſon étant retourné à Iolcos, & que Médée ayant paſſé en Aſie, ils laiſſerent la couronne à Siſyphe, fils d'Æole & petit-fils d'Hellen.

Si l'on aime mieux s'en rapporter à Sophocles dans ſa Tragédie d'Œdipe, Roi, Polybe régnoit à Corinthe, dans le même temps que Laius régnoit à Thebes; & ce Prince n'ayant point d'enfants, adopta Œdipe. On ignore s'il ſuccéda immédiatement à Corinthus, ou s'il y eut entr'eux deux pluſieurs Princes. Quoi qu'il en ſoit, Créon fut vraiſemblablement ſon ſucceſſeur immédiat. En effet, il régnoit en cette Ville, lorſque Jaſon & Médée s'y retirerent, comme on le voit dans la Médée, Tragédie d'Euripides. Médée, quelque temps après, fit périr Créon avec ſa fille; mais craignant la vengeance des Corinthiens, elle ſe réfugia à Athenes auprès d'Egée. Ce fut alors que Siſyphe, fils d'Æole & petit-fils d'Hellen, monta ſur le trône de Corinthe.

Ce Prince fut le fondateur de la Dynaſtie des Siſyphides, que l'on regarde communément comme la premiere, parce que les Rois de cette Maiſon donnerent au Royaume de Corinthe une conſiſtance qu'il n'avoit point eue juſqu'alors. Ornytion, Thoas, Damophon, Propodas, qui deſcendoient de pere en fils de Siſyphe, régnerent

(1) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II, Cap. III, pag. 119.

enſuite. Doridas & Hyanthidas, fils de Propodas, partagerent entr'eux le Gouvernement, & régnerent conjointement. Mais les Héraclides étant rentrés dans le Péloponneſe, ces deux Princes livrerent Corinthe (1) à Alétès, & reſterent dans le pays. Il eſt vraiſemblable qu'ils avoient au moins 60 ans, lorſqu'Alétès s'empara de cette Ville. Il n'eſt pas naturel d'imaginer qu'ils euſſent été aſſez lâches pour ne pas ſeconder les efforts des Corinthiens qui attaquerent (2) les Doriens, & pour ne pas ſuivre le ſort de leurs ſujets, qui ſe retirerent en d'autres lieux après la perte de la bataille, s'ils n'euſſent pas été d'un âge avancé. La victoire d'Alétès & le commencement de ſon regne, ſont de la 30^e année après le retour des Héraclides, comme on le verra plus bas. Doridas & Hyanthidas avoient donc environ 30 ans lors de la conquête du Péloponneſe. Cette conquête eſt, comme on l'a vu dans le Chapitre XV, concernant les Héraclides, de l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére. Si l'on remonte par les générations depuis Doridas juſqu'à Siſyphe, il ſe trouvera que ce dernier Prince étoit né vers l'an 3324 de la période Julienne, 1390 ans avant notre ére. Cela s'accorde bien avec ce que nous avons (3) dit d'Ion, qui, de même que lui, étoit petit-fils d'Hellen.

(1) Pauſan. Corinth. Lib. II, Cap. IV, pag. 120.

(2) Id. ibid.

(3) Dans le Chapitre XIV, Sect. II, §. III, p. 456 & ſuiv.

Si Sisyphe n'a commencé à régner à Corinthe qu'après le départ de Médée de cette Ville, comme le dit Eumélus, il n'est monté sur le trône qu'à l'âge de 56 ans, & vers l'an 3380 de la période Julienne, 1334 ans avant notre ére. En effet, Médée fut enlevée vers l'an 3364 de la période Julienne, 1350 ans avant notre ére. Elle alla d'abord à Iolcos avec Jason. Bientôt après obligée de se retirer à Corinthe, elle y régna, ou voulut y régner. Chassée de Corinthe, elle se réfugia à Athenes auprès d'Egée. Mais ayant voulu empoisonner Thésée, elle quitta la Grece vers l'an 3387 de la période Julienne, 1227 ans avant l'ére vulgaire. Comme le séjour qu'elle fit à Athenes fut assez long, il y a lieu de croire qu'elle fut chassée de Corinthe vers l'an 3380 de la période Julienne, 1334 ans avant notre ére, & que Sisyphe succéda à Créon, qui venoit de périr par les intrigues de cette artificieuse Princesse. Le regne de Sisyphe ne peut avoir été fort long, & je suppose qu'il ne fut que de 14 ans. Ornytion dut, par conséquent, lui succéder l'an 3394 de la période Julienne, 1320 ans avant notre ére. La durée du regne de ce Prince, & celle des regnes de ses successeurs, est très-incertaine, & je me suis cru en droit, par cette raison, de lui donner quelle étendue il m'a plu, sans déroger cependant à la vraisemblance. Thoas, successeur d'Ornytion, fut dépossédé par Atrée, ou par Agamemnon. Il est certain qu'Agamemnon ré-

gnoit à Corinthe, lorſqu'il partit (1) pour l'expédition de Troie. La Grece n'étoit pas, dans le temps de cette expédition, auſſi peuplée qu'elle le fut depuis. De nombreuſes levées de troupes l'épuiſerent. Thoas attendoit probablement avec impatience l'occaſion de remonter ſur le trône de ſes peres, & il y a grande apparence qu'Agamemnon ne fut pas plutôt parti, qu'il rentra dans ſes Etats. Il eſt certain que Damophon, Propodas, Doridas & Hyanthidas lui ſuccéderent, que ces deux derniers Princes, qui étoient freres, régnerent conjointement, & qu'Alétès, de la Maiſon des Héraclides, leur enleva la couronne 30 ans après le retour des Héraclides.

Je paſſe actuellement aux Rois de Corinthe & aux Prytanes annuels de la Maiſon des Héraclides, plus communément appellés Bacchiades. On a ſur cette Dynaſtie beaucoup plus de lumieres que ſur celle des Siſyphides. Il reſte cependant encore beaucoup d'obſcurité, & il faudroit ſans doute pour la diſſiper une très-longue diſſertation; mais les bornes de cet Ouvrage m'impoſent la néceſſité d'être court.

Il s'agit de déterminer le commencement & la durée des regnes des Alétiades & des Bacchiades, qui tiroient leur origine d'Hercules, celle des Prytanes annuels de la famille des Bacchiades, & le commencement du regne de Cypſélus, qui chaſſa

(1) Homeri Iliad. Lib. II, verſ. 570.

les Prytanes, & s'empara de la souveraineté.

Si l'on s'en rapportoit à Diodore de Sicile, la question seroit bientôt décidée. « Les (1) Héra-
» clides, dit-il, ne se furent pas plutôt rendus
» maîtres du Péloponnese, qu'ils envoyerent cher-
» cher Alétès, & lui remirent la ville de Corin-
» the avec son territoire. Ce Prince régna 38 ans.
» Ses successeurs occuperent le trône après lui jus-
» qu'à la Tyrannie de Cypsélus, qui est postéri-
» eure au retour des Héraclides de 447 ans. Ixion,
» qui vint ensuite, gouverna 38 ans, Agélas 37,
» Prumnis 35, & Bacchis le même nombre d'an-
» nées. Ce Prince se distingua plus que tous ses
» prédécesseurs, & mérita, par ses actions illustres,
» que les Rois qui le suivirent, prissent le nom de
» Bacchides, ou (2) Bacchiades. Agélas lui succéda
» & régna 30 ans, Eudémus 25, Aristomédès 35.
» Lorsqu'il mourut, son fils Téleste étoit encore
» enfant. Agémon, son oncle & son tuteur, s'em-
» para de la couronne, & la conserva 16 ans. Ale-
» xandre lui succéda & régna 25 ans; mais Té-
» leste l'ayant tué, remonta sur le trône, & s'y
» maintint 12 ans. Il fut tué par ses parents, &
» Automénès ne régna qu'un an. La royauté fut

---

(1) Diodor. Sicul. Fragm. tom. II, pag. 635.

(2) Ce dernier mot ne se trouve point dans le texte de Diodore; mais Pausanias l'écrit de la sorte, Lib. II, Cap. IV, page 120. On peut consulter la note de Kuhnius sur cet Auteur, page 419.

» abolie, & les Bacchiades, qui étoient plus de
» deux cents, s'emparerent de l'autorité souve-
» raine, & gouvernerent conjointement. Cepen-
» dant ils élurent l'un d'entr'eux pour tenir les
» rênes de l'Etat, sous le nom de Prytane annuel.
» Cette forme de gouvernement subsista 90 ans,
» jusqu'à la Tyrannie de Cypsélus, qui chassa les
» Prytanes. »

Toutes ces sommes réunies font 417 ans, quoique Diodore ait avancé que les Rois & les Prytanes annuels en aient régné 447. M. Wesseling trouve le (1) moyen de concilier Diodore de Sicile avec lui-même, en rapportant un passage du Grammairien Didyme, qui soutient qu'Alétès ne commença à régner que 30 ans après le retour des Héraclides.

Cette solution est ingénieuse, & leve toutes les difficultés, si l'on suppose, avec Diodore de Sicile, que la ville de Troie a été prise l'an 3530 de la période Julienne, 1184 ans avant l'ére vulgaire, & que les Héraclides sont rentrés dans le Péloponnese l'an 3610 de la période Julienne, 1104 ans avant notre ére. En retranchant 447 de 1104, on aura l'an 4057 de la période Julienne, 657 ans avant l'ére vulgaire; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du temps où Cypsélus s'empara de l'autorité suprême. Mais j'ai prouvé que le systême de Diodore de Sicile sur la prise de Troie,

(1) In notis ad Diodori Sic. locum laudatum.

& conſéquemment ſur le retour des Héraclides, qui eſt le même que celui d'Apollodore & d'Eratoſthenes, n'étoit pas ſoutenable. Cette ſolution ne ſuffit donc pas, & il faut néceſſairement alonger les regnes des Alétiades & des Bacchiades, ou augmenter le nombre des Prytanes annuels de la famille des Bacchiades. La durée de chacun des regnes des Alétiades & des Bacchiades, eſt aſſez conſidérable en elle-même, & l'on ne peut la prolonger, ſans pécher contre la vraiſemblance. J'admets donc la ſomme de ces regnes telle que je la trouve dans Diodore de Sicile, & cela d'autant plus volontiers, que ces Princes ſont dix générations, comme le prouve le paſſage de cet Hiſtorien ci-deſſus rapporté, & comme le dit auſſi (1) Pauſanias en termes formels. Dix générations ſont 333 ans, & la ſomme des regnes va à 327; ce qui ne differe que de ſix ans.

L'erreur eſt donc dans le nombre des Prytanes annuels. Diodore de Sicile en (2) compte quatre-vingt-dix; mais Strabon (3) en met juſqu'à deux cents. Quel parti prendre entre deux opinions ſi différentes l'une de l'autre? Il s'agit de déterminer le commencement & la fin du regne des Alétiades & des Bacchiades. Ce point donné, ſi l'on parvient auſſi à fixer l'époque de la Ty-

---

(1) Pauſan. Corinth. ſive Lib. II, Cap. IV, p. 120.

(2) Diodor. Sicul. Fragm. tom. II, pag. 635.

(3) Strab. Lib. VIII, pag. 580, C.

rannie de Cypſélus, il eſt évident qu'on aura le nombre des Prytanes annuels. Il faut donc commencer par l'époque du regne des Alétiades & des Bacchiades.

Il me paroît certain qu'Alétès monta ſur le trône de Corinthe 30 ans ſeulement après le retour des Héraclides, c'eſt-à-dire, l'an 3554 de la période Julienne, 1160 ans avant l'ére vulgaire. « Didyme dit (1) poſitivement qu'Alétès ne fut point » le fondateur de Corinthe, mais qu'il en fut Roi » 30 ans après l'arrivée des Doriens ». Δίδυμος δέ φησι τὸν Αλήτην μὴ οἰκιστὴν τῆς Κορίνθου γεγονέναι, ἀλλὰ βασιλέα, ἔτει τριακοστῷ μετὰ τὴν τῶν Δωριέων ἄφιξιν. Il eſt vrai que l'autorité de ce Grammairien n'eſt pas en ces matieres d'un grand poids. Cependant elle acquiert du prix, lorſqu'on vient à conſidérer que Didyme peut avoir copié ce fait dans quelque Auteur plus ancien. Cette réflexion ne m'auroit pas néanmoins déterminé à adopter ce ſentiment, s'il n'eût point été confirmé par Conon, ſinon en propres termes, du moins par le réſultat de ſa narration. Cet Auteur avoit dédié (2) ſon Ouvrage à Archélaüs Philopator, Roi de Cappadoce. Ce Prince eſt celui qui favoriſa Antoine contre Octave. Ainſi l'on peut aſſurer que Conon fleuriſſoit avant l'an 4483 de la période Julienne, 31

(1) Schol. Pindari ad Olympic. XIII, verſ. 17, pag. 144, col. 2, lin. 7.

(2) Photii Biblioth. Cod. CLXXXVI, pag. 424.

ans avant notre ére. Conon (1) raconte qu'Alétès, s'étant rendu maître de Corinthe, en chassa les descendants de Sisyphe & les Ioniens, & qu'après l'avoir repeuplée & s'être affermi sur le trône, il fit la guerre aux Athéniens. Cette guerre est celle où Codrus se dévoua pour le salut de sa patrie. J'ai prouvé, au Chapitre VIII de la Chronologie Athéniene, §. III & IV, que le dévouement de Codrus tomboit sur l'an 3582 de la période Julienne, 1132 ans avant notre ére. Si Alétès s'étoit emparé de Corinthe aussi-tôt après le retour des Héraclides, c'est-à-dire, l'an 3524 de la période Julienne, 1190 ans avant notre ére, il s'ensuivroit qu'Alétès auroit été dans la cinquante-huitieme année de son regne, lorsqu'il attaqua les Athéniens; & comme on ne peut gueres lui donner moins de 25 ans quand il fit la conquête de Corinthe, il auroit dû avoir alors au moins 83 ans. Or, je demande si à cet âge on songe à agrandir ses Etats. Cela est destitué de toute vraisemblance. Mais si l'on suppose, avec Didyme, qu'Alétès monta sur le trône de Corinthe 30 ans après le retour des Héraclides, c'est-à-dire, l'an 3554 de la période Julienne, 1160 ans avant l'ére vulgaire, il s'ensuit qu'il étoit dans la vingt-huitieme année de son regne. Il avoit eu, par conséquent, le temps d'affermir sa puissance; & si l'on suppose qu'il avoit 25 ans lorsqu'il parvint à la Couronne, il devoit

(1) Photii Biblioth. Cod. CLXXXVI, pag. 424.

avoir alors 53 ans ; âge qui n'eſt point encore aſſez avancé pour détourner un ambitieux de ſonger à faire des conquêtes.

Alétès ayant donc commencé à régner l'an 3554 de la période Julienne, 1160 ans avant l'ére vulgaire, & étant reſté maître de ſes Etats, lui & ſes ſucceſſeurs, 327 ans, comme le dit (1) Diodore de Sicile, il s'enſuit que la royauté fut abolie en 3881 de la période Julienne, 833 ans avant l'ére vulgaire, & qu'il s'éleva ſur ſes ruines une Ariſtocratie, dont le Chef gouverna un an, ſous le nom de Prytane. Il faut actuellement déterminer en quelle année fut détruite cette forme de gouvernement, puiſqu'on ne peut ſavoir, que par ce moyen, combien de temps elle ſubſiſta.

Les Auteurs ne s'accordent point ſur l'année où Cypſélus s'empara de l'autorité ſouveraine. Je ne rapporterai point leurs opinions, afin de ne pas m'engager dans des diſcuſſions, fatiguantes pour la plupart des Lecteurs, quoique peu importantes au fond, & qui exigeroient néanmoins un travail pénible. Je me contenterai d'expoſer le ſentiment d'Euſebe. Si l'on en croit ce (2) Chronologiſte, Cypſélus monta ſur le trône la premiere année de la trentieme Olympiade, qui correſpond avec l'an 4054 de la période Julienne, 660 ans avant notre ére. Les Peres Pétau

(1) Diodor. Sicul. Fragm. tom. II, pag. 635.
(2) Euſeb. Chronic. Lib. poſter. pag. 121.

&

& (1) Corſini mettent ſon avénement au trône, la troiſieme année de la trentieme Olympiade, d'après Euſebe, parce que ces Savants n'ont pas fait attention que dans le grec d'Euſebe, on a placé trois époques, comme ſi elles ſe rapportoient à cette troiſieme année, quoique la Verſion latine de ſaint Jérôme mette celle qui concerne Cypſélus, en regard de la premiere année. M. le Préſident Bouhier le (2) place en 4059 de la période Julienne, 655 ans avant notre ére, pour des raiſons qu'il ſeroit d'autant plus inutile de rapporter actuellement, que dans peu je les réfuterai.

J'adopte le ſentiment d'Euſebe, & voici les motifs qui me déterminent. Démaratus, l'un des Bacchiades, ſe retira en Italie, pour ſe ſouſtraire à la tyrannie de Cypſélus. Or, on ſait par Denys (3) d'Halicarnaſſe, que s'étant rendu dans la Tyrrhénie, (l'Etrurie,) il y épouſa une femme de grande naiſſance, dont il eut deux fils, à qui il fit donner une éducation grecque & tyrrhéniene. Lorſque ſes enfants furent parvenus à l'âge viril, il les maria à des filles d'illuſtre extraction. L'aîné, qui s'appelloit Aruns, mourut peu de temps

---

(1) Petavius de Doctrinâ Temporum, Lib. XIII, pag. 302. Corſini Faſti Attici, tom. III, pag. 48.

(2) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, Chap. XV, page 169.

(3) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. III, §. XLVI & XLVII, pag. 176 & 177.

après, laiſſant ſa femme enceinte. Démaratus mourut lui-même quelques jours après de chagrin, laiſſant ſes grands biens à ſon fils Lucumon. Celui-ci aſpira aux premieres places de l'Etat; mais ſe voyant repouſſé, & ne pouvant digérer cet affront, il paſſa à Rome, & s'inſinua dans les bonnes graces d'Ancus Marcius, qui régnoit alors. Ce Prince étant mort, il fut élu Roi de Rome, la ſeconde année de la quarante-unieme Olympiade, qui correſpond avec l'an 4099 de la période Julienne, 615 ans avant notre ére. Il avoit (1) 25 ans lorſqu'il vint à Rome. Il a vécu 17 ans avec Ancus Marcius : par conſéquent il avoit 42 ans révolus, quand il devint Roi de Rome. Il étoit donc né l'an 4057 de la période Julienne, 657 ans avant notre ére. Aruns, ſon frere ainé, étoit né l'année précédente, 4056 de la période Julienne, 658 ans avant notre ére, & Démaratus s'étoit marié en 4055 de la même période, 659 ans avant l'ére vulgaire. Il fallut au moins trois ou quatre ans à Démaratus pour qu'il eût le temps de raſſembler ſes biens, & de former un établiſſement en Tyrrhénie. Il s'enſuit donc que Cypſélus s'eſt emparé de l'autorité ſouveraine en 4051 de la période Julienne, 663 ans avant notre ére, & que le gouvernement des Prytanes annuels, a ſubſiſté 170 ans.

(1) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. IV, §. VI, pag. 203, lin. 15, &c.

Il eſt vrai, & nous l'avons remarqué, que dans le paſſage de Diodore de Sicile, il n'eſt fait mention que de quatre-vingt-dix Prytanes annuels. Mais comme nous ne connoiſſons ce fragment que par le Syncelle, & que le Syncelle a beaucoup ſouffert lui-même des Copiſtes, il peut ſe faire qu'il ſoit altéré. D'ailleurs, en ſuppoſant qu'il nous ſoit parvenu dans ſon intégrité, le ſyſtême de Diodore de Sicile ſur les époques de la priſe de Troie & du retour des Héraclides, peut avoir obligé cet Hiſtorien à abréger la durée du gouvernement des Prytanes. Il eſt certain que (1) Strabon en comptoit deux cents, & la raiſon en eſt ſenſible. Il paroît qu'il croyoit qu'Alétès étoit devenu Roi de Corinthe auſſi-tôt après le retour des Héraclides. La Royauté avoit ſubſiſté 327 ans. C'étoit une choſe conſtante. Le fragment de Diodore & les dix générations de cette famille, rapportées par Pauſanias, ne permettent point d'en douter. Elle avoit donc été abolie, ſelon cet Ecrivain, l'an 3851 de la période Julienne, 863 ans avant notre ére. Le commencement de la Tyrannie de Cypſélus en 4051 de la période Julienne, 663 ans avant l'ére vulgaire, qui eſt étroitement lié avec l'exil de Démaratus, ne lui paroiſſoit pas moins certain; & la connoiſſance profonde qu'il avoit de l'Hiſtoire Romaine, ne lui permettoit pas de former ſur ce ſujet le plus léger

(1) Strab. Lib. VIII, pag. 380. C.

doute. Le gouvernement ariſtocratique avoit donc ſubſiſté dans cette hypotheſe 200 ans.

Des Lecteurs ordinaires pourroient ſe contenter d'apprendre que Cypſélus détruiſit l'Ariſtocratie en telle année ; mais il en eſt d'un autre ordre qui aiment à connoître les cauſes d'une révolution qui changea la forme du gouvernement. Que les Rois aient été chaſſés, cela eſt aiſé à concevoir. Téleſtès étoit enfant, lorſqu'il perdit ſon pere. Son oncle Agémon, étant ſon tuteur, trouva beaucoup de facilité pour s'emparer de la Couronne. C'eſt un de ces événements qui n'arrivent que trop fréquemment. Alexandre, fils d'Agémon, monta ſur le trône après lui ; mais Téleſtès, qui s'étoit ſauvé, revint, & tua cet uſurpateur. Il fut lui-même tué par ſes proches parents, qui vouloient venger le meurtre d'Alexandre ; & Automénès, qui lui ſuccéda, ne régna qu'un an, ſoit qu'il ait été tué, ou qu'il ait été chaſſé. La branche cadette des Héraclides, ſurnommée Bacchiades, de Bacchis, cinquieme Roi de Corinthe, étoit très-nombreuſe, & vraiſemblablement diviſée en d'autres branches. Ces Bacchiades étant irrités du meurtre d'Agémon, & jaloux de ne point jouir de l'autorité à laquelle ils ſe croyoient en droit d'aſpirer par leur naiſſance, il n'eſt point étonnant qu'ils aient formé le complot de détruire la Royauté, & qu'ils l'aient exécuté, avant que le Roi en fût inſtruit, ou même malgré lui, ſuppoſé qu'il en ait eu connoiſſance. Mais qu'une famille auſſi nombreuſe,

qui disposoit des Magistratures & de toutes les places de confiance en faveur de quelqu'un de cette même famille, ou de ses créatures, & qui étoit si jalouse de son autorité, qu'elle ne souffroit pas que celui qui étoit Prytane, retînt cette dignité plus d'un an, que cette famille, dis-je, ait perdu la souveraineté, qu'elle ait été chassée; c'est ce qu'on a de la peine à comprendre. Thucydides nous a heureusement conservé un fait, qui sert à répandre du jour sur ce sujet. Il nous (1) apprend qu'il y eut un combat naval très-sanglant, entre les Corinthiens & les Corcyréens. Je m'arrêterai d'autant moins à discuter ici la cause de la guerre qui s'alluma entre ces deux peuples, que je me propose de le faire dans peu. Je remarquerai seulement que l'Aristocratie étant le plus dur de tous les gouvernements, & celui où l'on abuse plus volontiers de l'autorité, pour vexer le peuple & ceux qui ne sont pas de la faction des Nobles, il n'est point étonnant que les Bacchiades se soient rendus odieux au peuple. Il y avoit alors à Corinthe une famille puissante, qui devoit son origine à Mélas, fils d'Antasus. Ce Mélas étoit d'une illustre extraction; & ayant aidé (2) Alétès à s'emparer de Corinthe, il s'établit dans cette Ville, & ses descendants y jouirent des plus grands honneurs. Ces deux Maisons

(1) Thucydid. Lib. I, §. XIII.

(2) Pausan. Corinth. sive Lib. II, Cap. IV, pag. 120.

cherchoient mutuellement à ſe ſupplanter & à ſe détruire. Tant que les Rois ſubſiſterent, ils tinrent la balance égale entr'elles, & les contraignirent à renfermer en elles-mêmes leurs haines & leurs jalouſies. Mais les Bacchiades ayant détruit la royauté, & ſe voyant l'autorité en main, eurent plus de facilité pour abaiſſer les Mélanides. Ceux-ci trouverent cependant le moyen de ſe ſoutenir, en faiſant leur cour au peuple. Ils tinrent même toujours un rang diſtingué; & Eétion (1), pere de Cypſélus, & l'un des deſcendants de Mélas, épouſa une fille d'Amphion, l'un des Bacchiades. La jalouſie des Bacchiades, qui n'étoit qu'aſſoupie, ſe réveilla à l'occaſion d'un Oracle, qui annonçoit leur ruine & la future grandeur de Cypſélus, qui ne faiſoit que de naître. Ils réſolurent de faire périr cet enfant. Mais leur cruauté fut trompée, par l'adreſſe & la vigilance de ſa mere. Lorſqu'il fut parvenu à l'âge viril, il chercha les occaſions de ſe venger. Le combat naval, dont je viens de parler, lui en fournit une favorable. Ce combat ſanglant avoit affoibli l'autorité des Bacchiades. Cypſélus profita habilement de cette circonſtance, & ſe liguant avec ceux à qui le gouvernement ariſtocratique étoit odieux, il ſaiſit le moment critique & favorable pour exécuter ſes projets. Il y a même grande apparence qu'il fut auſſi ſecondé par le peuple, qui ſe flat-

(1) Herodot. Lib. V, §. XCII.

toit d'être traité plus doucement par un ſeul maître, que par deux cents. Quoi qu'il en ſoit, tout eſt dans l'ordre des vraiſemblances.

Mais pour en revenir à Cypſélus, l'année où il s'empara de l'autorité, eſt démontrée par celle de l'exil volontaire de Démaratus, laquelle l'eſt elle-même par l'avénement de Lucumon au trône de Rome, & par l'âge qu'il avoit à cette époque. Hérodote donne (1) à Cypſélus 30 ans de regne; donc Périandre lui ſuccéda en 4081 de la période Julienne, 633 ans avant l'ére vulgaire. Il s'agit maintenant de déterminer la durée du regne de Périandre, & d'examiner ſi les diverſes particularités de la vie de ce Prince, ſont poſtérieures à l'année 4081. Je les parcourrai toutes, en ſuivant la marche d'Hérodote, & ſans m'aſſujettir à l'ordre des temps.

La premiere que je trouve dans cet Hiſtorien, eſt le conſeil que donne Périandre à Thraſybule, Tyran de Milet. Les (2) Miléſiens étoient alors en guerre avec les Lydiens. Sadyattes, Roi de Lydie, avoit commencé cette guerre ſix ans avant ſa mort. Son fils Alyattes la continua ſix autres années. Etant tombé malade au commencement de la douzieme année de la guerre, l'Oracle lui dit qu'il ne guériroit point, à moins qu'il ne fît rebâtir le Temple de Minerve Aſſéſiene, que ſes

(1) Herodot. Lib. V, §. XCII.

(2) Id. Lib. I, §. XVIII, XIX, &c.

troupes avoient brûlé. Alyattes envoya proposer une treve aux Miléſiens, qui devoit durer pendant le temps qu'on emploieroit à reconſtruire ce Temple. Périandre donna avis à Thraſybule de la réponſe de l'Oracle, & de la treve que venoit offrir l'Envoyé d'Alyattes. Thraſybule fit porter ſur la place une immenſe quantité de bled, & les Miléſiens, par ſon ordre, ſe donnerent de grands repas le jour de l'arrivée de l'Envoyé. Alyattes s'étoit imaginé que Milet étoit réduite à la derniere extrémité. Mais ayant appris, au retour de ſon Envoyé, que cette Ville étoit dans l'abondance, il fit la paix avec Thraſybule. Cet événement eſt de la ſixieme année du regne d'Alyattes, & de l'an 4104 de la période Julienne, 610 ans avant l'ére vulgaire : ce Prince ayant ſuccédé à Sadyattes en 4098 de la période Julienne, 616 ans avant notre ére, comme je l'ai prouvé dans le Chapitre VII, concernant les Rois de Lydie. Périandre étoit donc alors dans la vingt-troiſieme année de ſon regne.

La ſeconde particularité que raconte Hérodote, eſt celle d'Arion. Ce Poëte dithyrambique, ayant vécu long-temps auprès de Périandre, eut envie (1) de voyager en Sicile & en Italie. Il amaſſa dans ces pays de grands biens ; & voulant s'en faire honneur dans ſa patrie, il s'embarqua ſur un vaiſſeau Corinthien qui s'en retournoit à Co-

(1) Herodot. Lib. I, §. XXIV, &c.

rinthe. Les matelots désirant s'approprier ses richesses, formerent le complot de le tuer. Arion les prévint, en se jettant à la mer, & trouva, de maniere ou d'autre, le moyen d'arriver à Corinthe, avant que le vaisseau, sur lequel il s'étoit d'abord embarqué, touchât au port. Périandre régnoit encore. Solin (1) prétend que cet événement est de la vingt-neuvieme Olympiade; mais bien loin que Périandre fût alors sur le trône, il n'étoit pas probablement encore né, & le regne de Cypsélus commence la seconde année de cette Olympiade. Saumaise a réfuté Solin, & l'on peut voir les remarques de ce Savant. Eusebe (2) assure qu'Arion fleurissoit la seconde année de la quarantieme Olympiade, c'est-à-dire, en 4095 de la période Julienne, 619 ans avant l'ére vulgaire, & Suidas en la trente-huitieme Olympiade. Quelle que soit celle de ces deux dates que l'on adopte, elle ne contredit point celle de l'avénement de Périandre au trône.

La troisieme particularité rapportée par (3) Hérodote, est celle des trois cents enfants Corcyréens, envoyés par Périandre à Alyattes, Roi de Lydie, pour être faits Eunuques. Périandre (4) avoit relégué son fils Lycophron dans l'isle de

---

(1) Solini Polyhistor. Cap. VII.
(2) Eusebii Chronicor. Lib. poster. pag. 123.
(3) Herodot. Lib. III, §. XLVIII.
(4) Id. ibid. §. LIII.

Corcyre. Mais ſe voyant très-âgé, & ſes foibles mains ne pouvant plus tenir les rênes du gouvernement, il crut devoir le rappeller. Les Corcyréens, mécontents de Périandre, tuerent ce jeune Prince. Périandre enleva trois cents enfants d'entre les plus illuſtres familles de l'iſle, & les envoya à Alyattes, Roi de Lydie, pour être faits Eunuques. Il s'agit de déterminer le temps où cela arriva.

La guerre qu'Hégéſiſtrate, fils de Piſiſtrate, ſoutint contre les Mytiléniens, fut (1) terminée par la médiation de Périandre. Cette guerre ne précede que de peu d'années la premiere domination de Piſiſtrate ſur les Athéniens, qui eſt de l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére, & doit être à-peu-près de l'an 4150 de la période Julienne, 564 ans avant l'ére vulgaire. Périandre devoit être alors extrêmement âgé; & comme je ne trouve plus rien dans l'hiſtoire qui ait le moindre rapport avec lui, je crois qu'il ne ſurvécut pas de beaucoup à la paix qu'il procura aux Mytiléniens. Je fixe, par conſéquent, ſa mort l'année ſuivante. Il avoit envoyé auparavant chercher ſon fils Lycophron, comme je viens de le remarquer. Ce dut être en 4148 de la période Julienne, 566 ans avant l'ére vulgaire; & ce fut cette même année que Lycophron fut tué. Périandre, outré du meurtre de ſon fils, attaqua

(1) Herodot. Lib. V, §. XCIV & XCV.

les Corcyréens, les battit & les ſubjugua. Ce fut en cette occaſion, ſi l'on en croit le (1) Scholiaſte de Thucydides, que ſe donna cette célebre bataille, entre les Corcyréens & les Corinthiens, dont parle (2) Thucydides. Feu M. le Préſident Bouhier (3) étoit auſſi de cet avis. Cependant on ne remarque pas dans le récit de Thucydides, la moindre particularité qui engage à le croire. Bien plus, la date, rapportée par cet Hiſtorien, ne s'accorde point avec le temps où a vécu Périandre; auſſi M. le Préſident Bouhier l'a-t-il changée de ſon autorité privée. Quant à moi, je ſuis perſuadé que ce combat n'a rien de commun avec l'outrage fait à Périandre, & qu'il s'eſt donné long-temps avant la naiſſance de ce Prince. Corcyre, fondée par des bannis (4) de Corinthe, avoit hérité de la haine de ſes fondateurs. On ne doit donc pas être ſurpris qu'elle ait manifeſté cette haine, lorſqu'elle ſe crut aſſez puiſſante pour le faire impunément. Cette iſle fut fondée (5) en 3958 de la période Julienne, 756 ans avant l'ére vulgaire; & le combat en queſtion ſe donna, ſui-

---

(1) Scholiaſt. Thucydid. ad Lib. I, §. XIII.

(2) Thucydid. Lib. I, §. XIII.

(3) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, Chap. XV, page 167.

(4) Timæus apud Scholiaſt. Apoll. Rhodii, Lib. IV, verſ. 1216.

(5) Voyez Chapitre XIV, Section II, §. IV, page 471.

vant (1) Thucydides, en 4050 de la période Julienne, 664 ans avant notre ére, par conſéquent 92 ans après ſa fondation. Le témoignage du Scholiaſte de Thucydides eſt d'une trop foible autorité, pour donner atteinte au texte même de cet Hiſtorien.

Périandre ayant ſubjugué les Corcyréens, envoya à Alyattes trois cents jeunes gens des plus illuſtres familles de Corcyre, pour être faits Eunuques. Ce fut vraiſemblablement l'année qui ſuivit le meurtre de ſon fils. Alyattes vivoit encore, puiſqu'il ne (2) mourut qu'en 4155 de la période Julienne, 559 ans avant l'ére vulgaire. Lorſque Lycophron périt, il étoit à la fleur de ſon âge, & propre à gouverner. Il ne devoit pas avoir alors moins de 26 à 27 ans : par conſéquent il étoit né vers l'an 4121 de la période Julienne, 593 ans avant notre ére. En liſant dans Hérodote les raiſons qui obligerent Périandre à reléguer ce jeune Prince en Corcyre, on jugera que lorſqu'il y fut envoyé, il ne pouvoit pas avoir plus de 14 à 15 ans. Son exil eſt donc de l'an 4139 de la période Julienne, 575 ans avant notre ére.

Les jeunes Corcyréens, envoyés à Alyattes, aborderent à Samos. Les Samiens, touchés du malheur qui les attendoit, les délivrerent. Les Corinthiens ſe croyant outragés, ſe joignirent aux

---

(1) Thucyd. Lib. I, §. XIII.

(2) Voyez le Chapitre VII, concernant les Rois de Lydie.

Lacédémoniens, dans une expédition que ceux-ci firent, une (1) génération après, contre Polycrates, Tyran de Samos. Cela s'accorde assez bien avec ce que j'ai dit de l'envoi des jeunes Corcyréens à Alyattes : car s'ils ont été envoyés à ce Prince en 4149 de la période Julienne, 565 ans avant notre ére, l'expédition des Lacédémoniens & des Corinthiens contre ceux de Samos, doit être à-peu-près de l'an 4183 de la période Julienne, 531 ans avant l'ére vulgaire. Or elle s'est faite six ans plus tard, en 4189 de la période Julienne, 525 ans avant notre ére, comme on peut le voir dans ma note sur ce passage d'Hérodote. Ces six années peuvent avoir été négligées par cet Historien, parce que comptant par générations, elles faisoient un trop petit objet pour en parler.

On pourroit me faire quelques difficultés sur ce que j'ai dit de la durée des regnes de Cypsélus & de Périandre, parce qu'Aristote assure (2) que les Cypsélides regnerent 77 ans. Mais M. le Président Bouhier les ayant levées d'une maniere satisfaisante, je ne puis rien faire de mieux, que de renvoyer le Lecteur au Chapitre XV de ses Recherches & Dissertations sur Hérodote. J'ajoute cependant aux raisons de ce Savant, que le texte d'Aristote ne nous est pas parvenu dans son in-

---

(1) Herodot. Lib. III, §. XLVIII.

(2) Aristot. Politic. Lib. V, Cap. XII, pag. 411.

tégrité, & que le paſſage que l'on emprunte de ce Philoſophe, ne peut, par conſéquent, détruire ce que je viens de dire. En effet, il avance d'abord que la Dynaſtie des Cypſélides régna 73 ans & demi. Enſuite il donne 30 ans de regne à Cypſélus, 44 ans à Périandre, & trois ans à Pſammétichus. Cela ne peut abſolument s'accorder, & il faut qu'il y ait erreur, ou dans les nombres partiels, ou dans le total. La même erreur ſe retrouve dans l'Edition d'Alde, qui eſt la premiere de cet Auteur.

CHAPITRE XVII.

D'Eſope.

HÉRODOTE parle, au ſecond Livre de ſon Hiſtoire, de la mort de ce Fabuliſte. Il me paroît, par cette raiſon, d'autant plus important d'en fixer la date, que les Chronologiſtes anciens & modernes ſe ſont, ou trompés, ou ne l'ont point marquée avec aſſez de préciſion. Ce défaut a occaſionné des erreurs qu'on n'a pu éviter, qu'en tombant dans des abſurdités, ou qu'en révoquant en doute des paſſages formels d'Auteurs accrédités.

Il eſt impoſſible, faute d'anciens monuments, de déterminer l'année de la naiſſance d'Eſope. On ſait ſeulement par (1) Suidas qu'il vivoit en la qua-

(1) Suidas voc. Αἰσωπος.

rantieme Olympiade, c'eſt-à-dire, vers l'an 4094 de la période Julienne, 620 ans avant notre ére. Il fut précipité, ſelon le même Auteur, des Roches Phædriades en la cinquante-quatrieme Olympiade, & ſuivant Euſebe, la premiere année de cette Olympiade. Ce dernier Ecrivain s'eſt évidemment trompé. Piſiſtrate n'étoit point encore Tyran; & cependant Eſope avoit vu le commencement de cette Tyrannie, puiſque ce fut à cette occaſion qu'il fit cette Fable que rapporte Phedre, & qui eſt la ſeconde du premier Livre de cet Auteur.

Athenæ cùm florerent æquis legibus,
Procax libertas civitatem miſcuit,
Frenumque ſolvit priſtinum licentia.
Hinc conſpiratis factionum partibus,
Arcem Tyrannus occupat Piſiſtratus.
Cùm triſtem ſervitutem flerent Attici,
. . . . . .
Æſopus talem tum fabellam retulit.

J'ai prouvé que Piſiſtrate s'étoit emparé de l'autorité ſouveraine ſous l'Archontat de Comias, & l'an 297 de l'ére Attique, le ſeptieme mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, & le premier mois de l'an de la période Julienne 4154, qui répond au premier mois de l'an 560 avant l'ére vulgaire. Eſope ayant été témoin du commencement de la Tyrannie de Piſiſtrate, comme le prouve la Fable de Phedre que je viens de citer, & ayant été précipité des Roches

Phædriades en la cinquante-quatrieme Olympiade, comme le dit Suidas, ce dernier événement a dû néceſſairement arriver le onzieme ou douzieme mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, le cinquieme ou ſixieme mois de l'an 4154 de la période Julienne, & de la 560^e année avant notre ére.

L'époque bien connue du commencement de la Tyrannie de Piſiſtrate, nous donne le moyen de concilier ce que diſent Suidas & Phedre au ſujet d'Eſope. Il eſt, par conſéquent, inutile de recourir au ſubterfuge employé par le P. Corſini, dans ſon (1) ſavant Ouvrage ſur les Faſtes Attiques. Il y ſoutient que les menées de Piſiſtrate étoient connues d'Eſope long-temps avant l'exécution, & que ce fut à cette occaſion que ce Fabuliſte adreſſa cet apologue aux Athéniens. Ce vers, *arcem Tyrannus occupat Piſiſtratus*, prouve évidemment que Piſiſtrate s'étoit emparé de la citadelle & de l'autorité ſouveraine; & ceux-ci, *cùm triſtem ſervitutem flerent Attici*, *Æſopus talem tum fabellam retulit*, ne prouvent pas moins clairement qu'Eſope vivoit encore.

(1) Faſt. Attic. tom. III, pag. 93.

CHAPITRE

CHAPITRE XVIII.

De Piſiſtrate & des Piſiſtratides.

PISISTRATE devint Tyran d'Athenes ſous l'Archonte Comias, comme le dit expreſſément Plutarque ſur la fin de la vie (1) de Solon. Les Marbres de Paros s'accordent parfaitement avec cet Auteur, & ajoutent que ce fut l'an 297 de l'ére Attique. Le ſavant P. Pétau place en conſéquence le commencement de la Tyrannie de Piſiſtrate, la premiere année de la cinquante-cinquieme Olympiade, en 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére, en quoi il a été ſuivi par le P. Corſini, Clerc (2) Régulier des Ecoles-Pies. Feu M. le Préſident Bouhier, ne faiſant point attention à l'Archonte Comias dont parlent Plutarque & les Marbres, & ne s'attachant qu'à l'époque (3) énoncée dans ces mêmes Marbres, fixe ce commencement à l'an 4153 de la période Julienne, 561 ans avant notre ére, c'eſt-à-dire, un an plutôt que les Peres Pétau & Corſini; parce qu'en ajoutant 297 à 264, qui eſt le terme auquel l'Auteur de la Chronique de Pa-

(1) Plutarch. Vit. Parall. pag. 97, A.

(2) Faſt. Attic. tom. III, pag. 94 & ſeq.

(3) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, Chap. XIV, pag. 53 & ſuiv.

ros rapporte toutes ſes époques, on aura l'an 4153 de la période Julienne, 561 ans avant notre ére.

Ces Savants ſe ſont trompés, faute d'avoir fait attention que l'Ennéadécaétéride de Méton n'étoit point encore établie. Avant ſon établiſſement, l'année civile des Athéniens précédoit de ſix mois l'année olympique. Ainſi l'Archontat de Comias concourt avec les ſix derniers mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, & les ſix premiers mois de la premiere année de la cinquante-cinquieme Olympiade. Piſiſtrate avoit uſurpé la ſouveraineté le ſeptieme mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, qui étoit le premier de l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére, & Comias commençoit alors ſon Archontat. L'Auteur de la Chronique de Paros a eu tort de fixer cette époque en 297 de l'ére Attique; & voici la cauſe de ſon erreur. Comme il écrivoit 264 ans avant notre ére, il y avoit 168 ans que le Cycle de Méton étoit établi. L'année civile des Athéniens concourant alors avec l'année olympique, les Auteurs qui parlerent des temps antérieurs à cet établiſſement, fixerent preſque toujours les dates, comme s'il n'étoit point arrivé de révolution dans l'année civile des Athéniens, & comme ſi cette année avoit toujours commencé avec l'année olympique. Cette négligence ne doit pas nous ſurprendre, puiſqu'il en eſt arrivé une pareille dans notre Hiſtoire, qui occaſionne quelquefois des erreurs

conſidérables. L'Auteur de la Chronique de Paros ſachant que Piſiſtrate s'étoit emparé de l'autorité ſouveraine au commencement de l'Archontat de Comias, & que cet Archontat répondoit aux ſix derniers mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, il plaça cette époque à l'année de l'ére Attique, qui correſpondoit avec le commencement de cette quatrieme année; & c'eſt ce qui a induit en erreur M. le Préſident Bouhier. Les Peres Pétau & Corſini ont eu raiſon de fixer l'uſurpation de Piſiſtrate ſous l'Archontat de Comias, en 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére, parce qu'en effet il s'empara de la ſouveraineté au mois de Janvier de cette année; mais ils ont eu tort de la mettre la premiere année de la cinquante-cinquieme Olympiade. Il eſt vrai que cet Archontat concourt auſſi avec les ſix premiers mois de cette Olympiade. Mais puiſque Piſiſtrate commença à régner, ſelon les Marbres, en 297, & ſous l'Archontat de Comias, il s'enſuit néceſſairement que le commencement de ſa Tyrannie date du ſeptieme mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme Olympiade, qui répond au premier mois de l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant l'ére vulgaire.

On ſait que Piſiſtrate fut chaſſé deux fois, qu'il remonta autant de fois ſur le trône, & que la derniere, il le conſerva juſqu'à la mort. Il s'agit maintenant de déterminer ces dates. Ariſtote aſ-

ſure (1) qu'il y eut 33 ans d'intervalle entre ſa mort & le commencement de ſa domination. Il mourut, par conſéquent, ſur la fin de l'an 4186 de la période Julienne, 528 ans avant notre ére. On ſait auſſi par le même Ariſtote, que pendant ces 33 ans, il ne gouverna que 17 ans. Voici la maniere dont je les arrange. Il s'empara du gouvernement l'an 4154 de la période Julienne, 560 ans avant notre ére. Comme ſon autorité n'avoit pas encore jetté de profondes racines, il fut chaſſé l'année ſuivante, après avoir régné un an. Il fut rétabli cinq ans après, en 4160 de la période Julienne, 554 ans avant l'ére vulgaire, par les intrigues de Mégaclès, dont il avoit épouſé la fille. Mais ayant fait à cette jeune (2) perſonne un de ces affronts que les femmes ne pardonnent jamais, Mégaclès le chaſſa de nouveau. Ce ſecond exil dut ſuivre de près ſon rétabliſſement, parce qu'il commit cette inſulte auſſi-tôt après ſon mariage, & parce que Mégaclès ne différa ſa vengeance, qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour lier ſa partie. Il faut donc placer ce ſecond exil l'année ſuivante, je veux dire, en 4161 de la période Julienne, 553 ans avant notre ére. Piſiſtrate, qui vouloit dominer à quelque prix que ce fût, ſe fit des amis hors de l'Attique, & ſoudoya des troupes, par le moyen deſquelles il fut rétabli, après

(1) Ariſtot. de Republicâ, Lib. V, Cap. XII, pag. 411.
(2) Herodot. Lib. I, §. LXI.

une victoire qu'il remporta sur les Athéniens. Cet événement est du commencement de la onzieme année après son second exil, διὰ ἑνδεκάτου ἔτεος, comme le dit (1) en termes positifs Hérodote : donc il remonta sur le trône au commencement de l'an 4172 de la période Julienne, 542 ans avant notre ére ; & comme il sut s'y maintenir jusqu'à sa mort, qui arriva vers la fin de l'an 4186 de la période Julienne, 528 ans avant l'ére vulgaire, il s'ensuit que son dernier regne fut de 15 ans, & les deux autres d'un an chacun. On a donc, par cet arrangement, appuyé d'Hérodote & d'Aristote, 17 ans de regne & 16 ans d'exil.

Il n'est pas facile de déterminer combien de temps régna Hipparque, successeur immédiat de Pisistrate. Les Pisistratides régnerent en tout 35 ans, selon (2) Aristote, Pisistrate 17 ans en trois fois différentes, Hipparque & Hippias 18 ans entr'eux deux. Mais Hérodote, beaucoup plus ancien qu'Aristote, assigne 36 ans à la Tyrannie des (3) Pisistratides. Il peut se faire que l'un de ces deux Ecrivains se soit trompé. Cependant je crois possible de les concilier. Si l'on suppose que Pisistrate soit revenu de son premier bannissement avant que l'année fût révolue, il s'ensuivra qu'il

---

(1) Herodot. Lib. I, §. LXII.

(2) Aristot. de Republicâ, Lib. V, Cap. XII, pag. 411, C.

(3) Herodot. Lib. V, §. LXV.

aura gouverné 17 ans & quelques mois. L'Hiſtorien, qui ſavoit qu'il avoit commencé la dix-huitieme année de ſon regne, lui aura donné 18 ans complets, afin de faire un compte rond. Le Philoſophe, de ſon côté, qui en étoit également inſtruit, aura cru devoir négliger deux ou trois mois que Piſiſtrate aura régné au de-là des 17 ans, comme une choſe peu importante. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Tyran étant mort vers la fin de l'année 4186 de la période Julienne, 528 ans avant notre ére, & vers la fin du ſixieme mois de la quatrieme année de la ſoixante-troiſieme Olympiade, Hipparque devint d'abord tranquille poſſeſſeur du trône. Mais enſuite il fut tué par (1) Ariſtogiton & Harmodius. Hippias, ayant ſuccédé à ſon frere, gouverna avec une ſévérité qui le rendit odieux & qui le fit chaſſer, après un regne de quatre ans. Si, comme le diſent (2) Hérodote & Ariſtote, ces deux freres régnerent 18 ans, Hipparque en régna 14. Il faut donc placer ſa mort en 4200 de la période Julienne, 514 ans avant notre ére, la troiſieme année de la ſoixante-ſixieme Olympiade, & l'expulſion d'Hippias en 4204 de la période Julienne, 510 ans avant l'ére vulgaire, & la troiſieme année de la ſoixante-ſeptieme Olympiade.

Platon (3) ne donne que trois ans de regne à

---

(1) Herodot. Lib. V, §. LV.

(2) Herod. ibid. Ariſtot. loco ſuperius landato.

(3) Plato in Hipparcho, tom. II, pag. 229, B.

Hippias; mais Thucydides (1) assure qu'il se retira la quatrieme année, c'est-à-dire, qu'il régna trois ans entiers, & qu'il commença la quatrieme. Hérodote lui en a donné quatre, afin de faire un compte rond. On peut ajouter aux preuves ci-dessus, celles-ci que j'emprunte de Thucydides. Cet Historien (2) raconte qu'Hippias revint 20 ans après, & qu'il se trouva à la bataille de Marathon. Cette bataille se donna l'an 4224 de la période Julienne, 490 ans avant notre ére, & la troisieme année de la soixante-douzieme Olympiade : donc Hippias fut chassé l'an 4204. Le même Historien dit (3) autre part, que ce Tyran fut expulsé 100 ans avant la domination des 400. Cette Tyrannie fut établie sur la fin de l'année 4303 de la période Julienne, 411 ans avant notre ére, & la troisieme année de la quatre-vingt-douzieme Olympiade, & fut détruite quelques mois après, l'an 4304 de la période Julienne, 410 ans avant l'ére vulgaire, & la troisieme année de la quatre-vingt-douzieme Olympiade : donc l'expulsion d'Hippias est de l'an 4204 de la période Julienne.

---

(1) Thucydid. Lib. VI, §. LIX.
(2) Id. ibid.
(3) Idem, Lib. VIII, §. LXVIII.

CHAPITRE XIX.

De Pythagore.

IL seroit trop long de rapporter les sentiments de Dodwell, de Bentley, & des autres Auteurs sur Pythagore, & encore plus de les discuter. Il me paroît plus simple de s'en tenir à l'opinion d'Eratosthenes. Ce célebre Ecrivain assure, (1) que « Pythagore ayant voulu combattre avec les en-» fants au pugilat en la quarante-huitieme Olym-» piade, il avoit été rejetté de cette classe par » les Agonothetes, & que sur le champ il étoit » entré en lice avec les hommes, & qu'il avoit » vaincu tous ses antagonistes ». Eusebe rapporte aussi la même chose dans ses Olympioniques, page 40. L'âge compétent pour entrer dans la classe des hommes, étoit 20 ans, selon Harpocration au mot Ἐπιδιετὲς ἡβῆσαι, page 67. Pythagore n'avoit donc point encore 20 ans, & avoit au moins 19 ans : car s'il eût eu 20 ans accomplis, comment auroit-il osé entrer en lice avec les enfants ? Et s'il n'eût pas eu au moins 19 ans, il n'auroit pas été assez fort pour se mesurer avec les hommes. Il est donc né la premiere année de la quarante-troisieme Olympiade. Ce sentiment

(1) Apud Diog. Laert. in Pythag. Lib. VIII, Segm. XLVII, pag. 525.

eſt encore appuyé par Antilochus. « Cet (1) Au-
» teur avoit écrit ſur tous les Savants depuis (2) la
» fleur de l'âge de Pythagore, juſqu'à la mort d'E-
» picure, arrivée le 10 du mois Gamélion. Cet
» eſpace renferme 312 ans en tout ». Epicure eſt mort, ſelon (3) Diogene de Laerte, l'an 4442 de la période Julienne, 272 ans avant notre ére, & la ſeconde année de la cent vingt-ſeptieme Olympiade. Il avoit alors 72 ans. Cicéron dit (4) auſſi la même choſe. *Morietur Epicurus cùm duo & ſeptuaginta annos vixerit, Archonte Pytharato.* Si l'on retranche de 4442, qui eſt l'année de la mort d'Epicure, 312, qui eſt l'eſpace de temps qui s'eſt écoulé, ſelon Antilochus, depuis l'âge viril de Pythagore, juſqu'à la mort d'Epicure, on aura l'an 4130 de la période Julienne, 584 ans avant notre ére, & la premiere année de la quarante-neuvieme Olympiade. Pythagore étoit donc homme fait en 4130, c'eſt-à-dire, qu'il avoit alors environ 25 ans; ce qui s'accorde bien avec l'hypotheſe d'Eratoſthenes, qui le fait naître l'an 4106 de la période Julienne, 608 ans avant l'ére vulgaire.

Quoique les Auteurs ſoient partagés ſur l'âge de ce Philoſophe, il paroît cependant conſtant qu'il

---

(1) Clem. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 366, lin. 8.

(2) Telle eſt la ſignification du mot ἡλικία. J'en ai apporté pluſieurs exemples dans mes Notes ſur Hérodote.

(3) Diogen. Laert. Lib. X, Segm. XV. Conf. notas Menagii.

(4) Cicero de Fato, Cap. IX.

mourut (1) vers le temps de la conjuration de Cylon contre les Pythagoriciens. Or, cette conjuration (2) éclata peu après la destruction de Sybaris par les Crotoniates, & par conséquent vers l'an 4204 de la période Julienne, 510 ans avant notre ére. Il avoit alors 98 ans. Cela est confirmé par Jamblique, qui assure qu'il a vécu (3) en tout près de 100 ans, & par Tzetzès, qui dit (4) qu'il est mort âgé de 99 ans.

Si ce Philosophe est né la premiere année de la quarante-troisieme Olympiade, comme je crois l'avoir prouvé, il s'ensuit que l'opinion de ceux qui prétendoient que Numa avoit été son disciple, est destituée de fondement ; car ce Prince étoit monté sur le trône l'an 4000 de la période Julienne, 714 ans avant notre ére. Il y avoit donc entre l'avénement de ce Prince à la Couronne, & la naissance de Pythagore, un intervalle de 106 ans.

---

(1) Jamblich. Vit. Pythag. Cap. XXXV, pag. 200.
(2) Id. ibid. pag. 205.
(3) Id. Cap. XXXVI, pag. 213.
(4) Tzetz. Chil. XI, 366.

CANON CHRONOLOGIQUE.	*Période Julienne.*	*Années avant J. C.*
LE Gouvernement Théocratique établi en Egypte.		
Les Grands-Prêtres des huit plus anciens Dieux, gouvernent ce pays. On ignore en quel temps commença leur regne.		
Les Grands-Prêtres des douze Dieux ſuivants, s'emparent de l'autorité, & gouvernent vers l'an. *Herodot. II*, §. *XLIII.*		17570.
Les Grands-Prêtres des Dieux du troiſieme ordre, leur ſuccedent; celui d'Oſiris gouverne vers l'an		15570.
Le Grand-Prêtre d'Oſiris eſt dépoſſédé par celui d'Orus; l'on ignore en quel temps.		
Ménès, premier Roi d'Egypte.		12356.
Son fils Manéros meurt jeune vers l'an		12340.
Trois cents vingt-neuf Rois ſuccedent à Ménès.		
Fondation de la ville de Tyr. *Herod. II*, §. *XLIV.*	1954.	2760.
Commencement de l'Empire d'Aſſyrie, ſelon Ctéſias. *Diod. Sicul. II*, §. *XXI.*	2607.	2107.
Commencement du même Empire, ſelon Diodore de Sicile, II, §. *XXVIII*, & Æmilius Sura. *Velleius Patercul. pag.* 25.	2657.	2057.
Commencement du même Empire, ſuivant Caſtor. *Syncelli Chronograph. pag.* 205 & 206. . .	2687.	2027.
Inachus né vers l'an	2703.	2011.
Inachus, premier Roi de l'Argolide, régne 60 ans.	2728.	1986.
Phoronée, fils d'Inachus, né vers	2736.	1978.
Æzéüs, frere de Phoronée, né vers	2737.	1977.
Phégée, fils d'Inachus, né. *Scholiaſt. Euripid. ad Oreſtem, verſ.* 1247.	2738.	1976.
Lycaon, fils d'Æzéüs, né. *Dionyſ. Halicarn. Lib. I*, §. *XI.*	2769.	1945.
Niobé, fille de Phoronée, née. *Id. ibid.* . .		
Sparton, fils de Phégée, né. *Schol. Euripid. ad Oreſt. verſ.* 1247.	2771.	1943.
Argus, fils de Niobé, né. *Apollodor, Lib. II, Cap. I.*	2786.	1928.
Pélaſgus, fils de Niobé, né. *Dionyſ. Halicarn. Lib. I*, §. *XI.*	2787.	1927.
Phoronée, ſecond Roi de l'Argolide, régne 30 ans.	2788.	1926.
Phoronée réunit dans une ſeule Ville les peuples		

	Période Julienne.	Année avant J. C.
épars dans l'Argolide, & lui donne le nom de Ville Phoronique. *Schol. Euripid. ad Oreſtem, verſ.* 1247.	2790.	1924.
Fondation de la ville de Pheges en Arcadie par Phégée, fils d'Inachus. *Id. ibid.* Etienne de Byzance nomme cette ville Phégia : elle fut depuis appellée Pſophis.	2792.	1922.
Déjanire, fille de Lycaon, née. *Dionyſ. Halicarn. I*, §. *XI.*	2802.	1912.
Mycénéus, fils de Sparton, né. *Schol. Euripid. ad Oreſt.* 1247.	2804.	1910.
Pélaſgus régne dans l'Arcadie.	2810.	1904.
Apis, troiſieme Roi de l'Argolide, régne 30 ans.	2818.	1896.
Iaſus, fils d'Argus & d'Evadné, né. *Apollodor. II, Cap. I.*	2819.	1895.
Lycaon, fils de Pélaſgus & de Déjanire, né. *Dionyſ. Halic. I*, §. *XI.*		
Tremblement de terre qui ſépare l'Oſſa de l'Olympe : les eaux s'écoulent dans la mer : la Theſſalie devient habitable. Voyez mon Eſſai ſur la Chronologie, Chap. IX, §. III, page 351.	2829.	1885.
Mycénéus, fils de Sparton, fonde la ville de Mycenes. *Schol. Euripid. ad Oreſtem, verſ.* 1247. .	2830.	1884.
Pélaſgus, Roi d'Arcadie, paſſe en Theſſalie. .	2831.	1883.
Inſtitution des Pélories, ou Saturnales chez les Theſſaliens. Voyez mon Eſſai de Chronologie, page 352.	2832.	1882.
Argus, quatrieme Roi de l'Argolide, régne 20 ans : il donne à la ville Phoronique le nom d'Argos. *Pauſan. II, XV. Schol. Eurip. loco laudato.*	2848.	1866.
Agénor, fils d'Iaſus, né. *Apollodor. II, Cap. I.*		
Peucétius, fils de Lycaon, né. *Dionyſ. Halicarn. I*, §. *XI.*	2852.	1862.
Œnotrus, fils de Lycaon, né. *Id. ibid.* . .	2853.	1861.
Criaſus, fils d'Argus, cinquieme Roi d'Argos, régne 56 ans. *Auguſtin. de Civit. Dei, XVIII*, 8.	2868.	1846.
Peucétius & Œnotrus fondent chacun une Colonie en Italie, dix-ſept générations avant la priſe de Troie. *Dionyſ. Halic. I*, §. *XI.*	2877.	1837.
Argus, fils d'Agénor, ſurnommé Panoptès. *Apollod.* §. *XI.*	2885.	1829.
Commencement de l'Empire d'Aſſyrie, ſelon Vel-		

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Velleius Paterculus. *Lib. I, §. VI.*	2897.	1817.
Ninus, premier Roi d'Assyrie.		
Iasus, fils d'Argus Panoptès, né. *Apoll. II, Cap. I.*		
Ogygès, sous qui est arrivé le premier déluge, régne dans l'Attique & en Béotie 1020 ans avant l'Olympiade de Coræbus. *Eusebii Præp. Evangel. Lib. X, pag.* 489.	2918.	1796.
Phorbas, fils de Criasus, septieme Roi d'Argos, régne 48 ans.	2924.	1790.
Io, fille d'Iasus, née. *Apollodor. Lib. II, Cap. I.* .	2951.	1763.
Inondation dans l'Attique, la trente-septieme année du regne d'Ogygès. *Euseb. Chronic. Can.*	2955.	1759.
Enlévement d'Io par des Phéniciens. *Herod. Lib. I, I.* Voyez aussi mon Essai de Chronologie, Chap. IX, §. II, pages 348 & suiv.	2969.	1745.
Triopas, fils de Phorbas, huitieme Roi d'Argos, régne 64 ans.	2972.	1742.
Xanthus, fils de Triopas, fonde l'isle de Lesbos. *Diodor. Sicul. V, §. LXXXI.*	2980.	1734.
Pélasgus passe en Thessalie avec ses freres Achæus & Phthius, & en chasse les habitants six générations après Pélasgus, Roi d'Arcadie. *Dionys. Halic. Lib. I, §. XVII.*	2987.	1727.
Crotopus, fils de Triopas, neuvieme Roi d'Argos, régne 53 ans.	3036.	1678.
Sthénélus, fils de Crotopus, dixieme Roi d'Argos, régne 52 ans.	3089.	1625.
Naissance de Cadmus, fils d'Agénor.	3124.	1590.
Deucalion, né vers l'an		
Gélanor, fils de Sthénélus, onzieme Roi d'Argos, régne deux ans.	3141.	1573.
Arrivée de Danaüs en Grece. Danaüs n'est point frere de Sésostris. Voyez mon Essai de Chronologie, Chap. IX, §. IV, pages 357 & suiv.	3142.	1572.
Gélanor dépossédé par Danaüs	3143.	1571.
Cécrops I, premier Roi d'Athenes, régne 189 ans après le déluge d'Ogygès. *Eusebii Præpar. Evangel. pag.* 490. *A.* régne 50 ans.	3144.	1570.
Les filles de Danaüs introduisent les Thesmophories dans le Péloponnese.	3146.	1568.
Enlévement d'Europe.	3162.	1552.

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Arrivée de Cadmus à Linde, dans l'isle de Rhodes.	3163.	1551.
Fondation de l'isle de Thasos & de celle de Calliste, depuis appellée Théra, par des Phéniciens de la suite de Cadmus.	3164.	1550.
Arrivée de Cadmus en Béotie.	3165.	1549.
Naissance de Minos I, Roi de Crete.	3166.	1548.
Agraule, fille de Cécrops, se dévoue à la mort pour le salut de la patrie.	3167.	1547.
Naissance de Bacchus, fils de Sémélé.	3170.	1544.
Deucalion, fils de Prométhée, régne en Thessalie vers l'an	3173.	1541.
Découverte du fer. *Clem. Alexand. Strom. pag.* 401.	3177.	1537.
Amphictyon, fils de Deucalion, né vers l'an	3180.	1534.
Déluge de Deucalion.	3185.	1529.
Hellen, fils de Deucalion, né en	3191.	1523.
Cranaüs, second Roi d'Athenes, régne 10 ans.	3194.	1520.
Penthée, petit-fils de Cadmus par Agavé, régne à Thebes.	3200.	1514.
Origine des Scythes, selon les Scythes. *Herodot. Lib. IV*, §. *VII.*	3203.	1511.
Amphictyon, fils de Deucalion, troisieme Roi d'Athenes, régne 12 ans. *Apollodor. Lib. III*, *Cap. XIV*, §. *VI.*	3204.	1510.
Hyagnis, fils du Silene Marsyas, invente la flûte.	3208.	1506.
Erichthonius, quatrieme Roi d'Athenes, régne 36 ans.	3216.	1498.
Polydore, fils de Cadmus, Roi de Thebes.	3217.	1497.
Naissance de Lycastus, fils de Minos I, Roi de Crete.	3226.	1488.
Dorus, fils d'Hellen, né vers	3244.	1470.
Xuthus, fils d'Hellen, né vers	3250.	1464.
Pandion I, cinquieme Roi d'Athenes, régne 31 ans.	3252.	1462.
Æole, fils d'Hellen, né vers l'an	3257.	1457.
Labdacus, fils de Polydore, Roi de Thebes	3264.	1450.
Erechthée, sixieme Roi d'Athenes, régne 34 ans.	3283.	1431.
Xuthus, fils d'Hellen, ayant été chassé de la Thessalie, se refugie à Athenes. *Pausan. VII*, §. *I*, *p.* 521.	3284.	1430.
Xuthus épouse une fille d'Erechthée. *Id. ibid. Strab. VIII*, *pag.* 588.	3285.	1429.
Naissance d'Achæus, fils de Xuthus.	3286.	1428.
Naissance de Minos II, fils de Lycastus, Roi de Crete.		
Naissance d'Ion, fils de Xuthus.	3287.	1427.

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Salmonée, fils d'Æole, né	3288.	1426.
Créthée, fils d'Æole, né	3289.	1425.
Mœris, le dernier des 330 Rois d'Egypte, depuis & compris Ménès, juſqu'à Séſoſtris, régne 68 ans, ſelon Vecchiéti.	3290.	1424.
Fondation de la ville de Troie. *Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, p.* 401.	3291.	1423.
Amphion, fils d'Antiope & de Jupiter, chaſſe Laius, fils de Labdacus, qui n'avoit encore qu'un an, & régne à Thebes.	3298.	1416.
Naiſſance de Tyro, fille de Salmonée.	3304.	1410.
Achæus, fils de Xuthus, paſſe en Laconie, & donne ſon nom aux habitants. *Strab. Lib. VIII, p.* 588. . .	3307.	1407.
Ion, fils de Xuthus, eſt mis à la tête d'une Colonie que les Athéniens envoient dans le Péloponneſe. *Strab. ibid.*	3308.	1406.
Ion épouſe Hélice, fille de Sélinunte, Roi d'Ægiale. *Pauſan. pag.* 521 & 522.	3309.	1405.
Achæus paſſe en Theſſalie avec des troupes qu'il tire d'Athenes & d'Ægiale.	3310.	1404.
Amythaon, fils de Créthée, né vers		
Mort de Sélinunte, Roi d'Ægiale : Ion lui ſuccede. .	3311.	1403.
Les Athéniens rappellent Ion du Péloponneſe, & lui donnent le commandement de l'armée qu'ils envoient contre les Thraces, qui s'étoient emparés d'Eleuſis. *Pauſan. pag.* 522.	3312.	1402.
Naiſſance d'Archandre, fils d'Achæus.		
Laius, fils de Labdacus, remonte ſur le trône de Thebes.	3313.	1401.
Naiſſance d'Architélès, fils d'Achæus.		
Naiſſance de Dædale, petit-fils d'Erechthée. . . .	3314.	1400.
Les Athéniens déferent la principale autorité dans le Gouvernement à Ion, & s'appellent de ſon nom Ioniens. *Strab. VIII, pag.* 588.	3315.	1399.
Cécrops II, ſeptieme Roi d'Athenes, régne 25 ans. .	3317.	1397.
Les freres de Cécrops chaſſent Xuthus, parce qu'ayant été pris pour arbitre par les enfants d'Erechthée, qui ſe diſputoient la couronne, il l'avoit adjugée à Cécrops, l'aîné. *Pauſan. pag.* 521. *Strab. pag.* 588.	3318.	1396.
Xuthus meurt dans le pays d'Ægiale, où il s'étoit refugié.	3320.	1394.

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Ion passe en Asie & y forme quelques légers établissements.	3323.	1391.
Nélée, fils de Tyro, né vers		
Ion retourne dans le pays d'Ægiale, vers	3326.	1388.
Polybe, Roi de Corinthe.	3328.	1386.
Naissance de Sisyphe, fils d'Æole, qui fut depuis Roi de Corinthe.	3329.	1385.
Naissance d'Hercules, fils d'Amphitryon.	3330.	1384.
Naissance d'Orphée.	3332.	1382.
Archandre & Architélès, fils d'Achæus, quittent la Phthiotide & se rendent à Argos.	3340.	1374.
Pandion II, huitieme Roi d'Athenes, régne 18 ans.	3342.	1372.
Mélampus, fils d'Amythaon, né vers	3343.	1371.
Ion retourne à Athenes vers l'an	3345.	1369.
Bias, fils d'Amythaon, & frere de Mélampus, né vers	3347.	1367.
Périclyménus, fils de Nélée, né en	3350.	1364.
Commencement des exploits d'Hercules.	3353.	1361.
Ion meurt à Athenes, & est inhumé à Potamos, bourgade près de la mer. *Pausan. VII, p.* 522.	3354.	1360.
Laius est tué par Œdipe dans un âge où ses cheveux commençoient à blanchir. *Sophocl. Œdip. Tyr.* 742.		
Créon prend les rênes du Gouvernement.	3356.	1358.
Sésostris, Roi d'Egypte, succede à Mœris, & régne 44 ans.	3358.	1356.
Péro, fille de Nélée, née en		
Egée, neuvieme Roi d'Athenes, régne 32 ans.		
Œdipe, fils de Laius, épouse Jocaste, veuve de Laius, & monte sur le trône.		
Origine des Scythes, selon les Grecs du Pont. *Herodot. IV*, §. *VIII.*	3360.	1354.
Lycus, fils de Pandion II, ayant été chassé d'Athenes par Egée, se refugie chez les Termiles auprès de Sarpédon, frere de Minos II. *Herod. Lib. I*, §. *CLXXIII.*		
Mort de Minos II, Roi de Crete.	3361.	1353.
Les Crétois font le siége de Camicos en Sicile. *Herod. VII*, §. *CLXX.*	3363.	1351.
Expédition des Argonautes : enlévement de Médée.	3364.	1350.
Naissance d'Antigone, fille d'Œdipe.		
Des Colchidiens s'établissent dans l'Isle des Phéaciens, depuis appellée Corcyre. *Apollon. Rhod. IV, vers.* 1210.	3365.	1349.
Naissance d'Ismene, fille d'Œdipe.	3366.	1348.

Naissance

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Naissance de Nestor, fils de Nélée. Il avoit vu trois générations & régnoit sur la troisieme, la derniere année du siége de Troie.	3368.	1346.
Naissance de Thésée. Voyez l'année 3418. . . .		
Des Crétois s'établissent en Italie, sous le nom d'Iapyges-Messapiens.		
Naissance d'Etéocles, fils d'Œdipe.	3369.	1345.
Naissance de Polynices, fils d'Œdipe.	3370.	1344.
Thebes ravagée par la peste.	3371.	1343.
L'Oracle ordonne de venger la mort de Laius : Polybe, Roi de Corinthe, meurt : Œdipe se creve les yeux : il est renfermé par ordre de Créon, tuteur des jeunes Princes.	3372.	1342.
Créon, différent du précédent, Roi de Corinthe.		
Musée, disciple d'Orphée.		
Médée, forcée de quitter Iolcos, se retire à Corinthe avec Jason, où ils vivent tranquillement tous les deux pendant 10 ans. *Apollod. Lib. I, Cap. IX, §. XXVIII, pag.* 64.	3375.	1339.
Guerre d'Hercules contre les Pyliens : les onze freres de Nestor sont tués : Nestor échappe.	3379.	1355.
Penthilus, fils de Périclyménus, né vers . . .		
Bias, frere de Mélampus, épouse Péro, fille de Nélée.	3381.	1333.
Evandre fonde une Colonie en Italie avec des Arcadiens. *Dionys. Halicarn. Lib. I, §. XXXI.* . .	3384.	1330.
Jason épouse Glaucé, fille de Créon, Roi de Corinthe : Créon est tué avec ses enfants, par les intrigues de Médée : Médée se refugie à Athenes auprès d'Egée.	3386.	1328.
Sisyphe, Roi de Corinthe, premier Roi de la Dynastie des Sisyphides.		
Naissance d'Hyllus, fils d'Hercules.	3387.	1327.
Thésée vient à Athenes : il est reconnu par Egée : Médée quitte la Grece.		
Naissance de Tlépoleme, fils d'Hercules	3388.	1326.
Apothéose d'Hercules, âgé de 61 ans.	3391.	1323.
Thésée tue le Minotaure sur la fin de l'année. .		
Thésée, dixieme Roi d'Athenes, régne 29 ans. .	3392.	1322.
Les Héraclides, chassés du Péloponnese par Eurysthée, se mettent sous la protection de Thésée. . .	3393.	1321.
Ornythion, fils de Sisyphe, Roi de Corinthe. .		
Etéocles régne à Thebes : Polynices se retire à Argos.	3394.	1320.

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Polynices revient à Thebes, pour régner à ſon tour: Etéocles refuſe de lui céder la Couronne : il ſe retire à Argos.	3395.	1319.
Polynices ſe ligue avec les Argiens contre les Thébains.	3396.	1318.
Œdipe, chaſſé de Thebes, ſe retire dans l'Attique, où il meurt.	3397.	1317.
Guerre de Thebes entre les deux fils d'Œdipe. *Clem. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag.* 401.		
Guerre de Théſée, contre Créon, tuteur de Laodamas, fils d'Etéocles.	3400.	1314.
Phéron, Roi d'Egypte, régne 18 ans.	3402.	1312.
Théſée marche contre Euryſthée avec Hyllus, fils d'Hercules : Euryſthée eſt battu & tué par Hyllus. .	3403.	1311.
Hyllus paſſe dans le Péloponneſe & en ſort, à cauſe de la contagion.	3404.	1310.
Atrée, fils de Pélops, régne à Argos.		
Guerre des Epigones, ou ſeconde guerre de Thebes. *Apollodor. Lib. III, Cap. VII, §. II.* . . .	3407.	1307.
Naiſſance d'Hélene.	3408.	1306.
Thoas, fils d'Ornythion, Roi de Corinthe. . .	3414.	1300.
Therſandre, fils de Polynices, Roi de Thebes. *Pauſan. IX, Cap. V, pag.* 722.	3415.	1299.
Borus, fils de Penthilus, petit-fils de Périclyménus, & arriere-petit-fils de Nélée, né vers	3416.	1298.
Théſée, âgé de 50 ans, enleve Hélene. *Plutarch. in Theſeo, pag.* 14. *E.*	3418.	1296.
Protée, Roi d'Egypte, régne 50 ans.	3420.	1294.
Hyllus conſulte l'Oracle ſur ſon retour dans le Péloponneſe. *Apollod. Lib. II, Cap. VIII, §. II.* .	3421.	1293.
Ménеſthée, onzieme Roi d'Athenes, régne 23 ans.		
Atrée s'empare de Corinthe.	3422.	1292.
Hyllus retourne dans le Péloponneſe, ſur la foi d'un Oracle équivoque : il eſt tué par Echémus, Roi des Tégéates. *Herodot. IX, §. XXVI. Apollodor. Lib. II, Cap. VIII, §. II.*	3424.	1290.
Enlévement d'Hélene par Paris.		
Préparatifs des Grecs contre les Troyens. . . .	3425.	1289.
Tlépoleme, fils d'Hercules, ſe retire à Argos. .	3427.	1287.
Agamemnon, Roi d'Argos.	3429.	1285.
Les Cimmériens envahiſſent l'Aſie mineure. Voyez ma note 19 ſur le premier Livre d'Hérodote.	3430.	1284.

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Naissance d'Orestes, fils d'Agamemnon. *Vell. Patercul. Lib. I, §. I.*	3431.	1283.
Tlépoleme, fils d'Hercules, fonde les villes de Linde, Ialyssos & Camiros dans l'Isle de Rhodes, & devient peu après Roi des Rhodiens.	3432.	1282.
Thersandre, Roi de Thebes, ayant devancé la flotte des Grecs, est tué en Mysie. *Pausan. Lib. IX, Cap. V, pag.* 722.	3433.	1281.
Siége de Troie par les Grecs.		
Tisamene, fils de Thersandre, n'étant pas en âge de gouverner, Pénélée prend le commandement des Béotiens. *Pausan. pag.* 723.	3434.	1280.
Pénélée tué la derniere année du siége de Troie.		
Prise de la ville de Troie.		
Démophon, douzieme Roi d'Athenes, régne 41 ans.		
Teucer fonde Salamine en Cypre.		
Agamemnon fonde en Crete les villes de Mycenes, Tégée & Pergame.	3444.	1270.
Agamemnon est tué par Ægisthe.		
Ægisthe régne à Mycenes sept ans. *Hom. Odyss. III,* 305. *Vell. Paterc. Lib. I, §. I.*		
Tisamene, fils de Thersandre, régne à Thebes. *Pausan. pag.* 723.	3445.	1269.
Thoas remonte sur le trône de Corinthe.		
Métaponte en Lucanie, fondé par Epéus, compagnon de Nestor. *Vell. Paterc. Lib. I, §. I.*		
Damophon, Roi de Corinthe.	3446.	1268.
Les Assyriens maîtres de l'Asie supérieure. *Herodot. Lib. I, §. XCV.*	3447.	1267.
Amphilochus, fils d'Amphiaraüs, fonde la ville d'Argos Amphilochium, dans le golfe d'Ambracie. *Thucydid. II, §. LXVIII.*	3448.	1266.
Andropompus, fils de Borus.	3450.	1264.
Ægisthe & Clytemnestre tués par Orestes : Orestes se retire en Arcadie & y demeure un an. *Euripid. Orest. vers.* 1670, 1671.	3451.	1263.
Orestes est absous dans l'Aréopage du meurtre de sa mere.	3452.	1262.
Néoptoleme, fils d'Achilles, tué à Delphes par Orestes. *Eurip. Andr.* 1239.		
Orestes épouse Hermione, fille de Ménélas. *Eurip.*		

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Oreſt. 1701.		
Oreſtes régne 70 ans à Mycenes. *Vell. Paterc. Lib. VI, §. I.* Ces 70 ans doivent ſe compter de la mort d'Ægiſthe.	3453.	1261.
Naiſſance de Pan. *Herodot. II, §. CXLV.* . .	3454.	1260.
Mort de Tiſamene, Roi de Thebes : ſon fils Autéſion, chaſſé par Damaſichthon, paſſe chez les Doriens : Damaſichthon, fils d'Opheltès, & petit-fils de Pénélée, régne à Thebes. *Pauſan. pag.* 723. . .	3465.	1249.
Troiſieme entrepriſe des Héraclides ſur le Péloponneſe, ſous la conduite de Cléodæus, fils d'Hyllus. .	3469.	1245.
Rhampſinite, Roi d'Egypte, régne 68 ans. *Manethon.*	3470.	1244.
Ptolémée, fils de Damaſichthon, Roi de Thebes. .	3480.	1234.
Oxyntès, treizieme Roi d'Athenes, régne 30 ans. .	3485.	1229.
Mélanthus, fils d'Andropompus, né en	3486.	1228.
Propodas, Roi de Corinthe.		
Fin de la Dynaſtie des Atyades, Rois de Lydie. Le commencement de cette Dynaſtie eſt incertain : Dynaſtie des Héraclides, Rois de Lydie.	3494.	1220.
Agron, premier Roi de cette Dynaſtie.		
Naiſſance de Théras, fils d'Autéſion & petit-fils de Tiſamene, Roi de Thebes : il étoit le dixieme deſcendant de Cadmus.	3500.	1214.
Migration Æoliene commence ſous la conduite d'Oreſtes.		
Quatrieme entrepriſe des Héraclides ſur le Péloponneſe, ſous la conduite d'Ariſtomachus, fils de Cléodæus.	3504.	1210.
Des Béotiens, chaſſés d'Arné en Theſſalie, s'établiſſent en Béotie. *Thucyd. Lib. I, §. XII.* . . .		
Xanthus, fils de Ptolémée, Roi de Thebes. . .	3514.	1200.
Aphidas, quatorzieme Roi d'Athenes, régne un an.	3515.	1199.
Thymœtès, quinzieme Roi d'Athenes, régne huit ans.	3516.	1198.
Oreſtes meurt en Arcadie âgé de 90 ans : ſes fils Penthilus & Tiſaménus regnent trois ans. *Vell. Paterc. Lib. I, Cap. I.*	3521.	1193.
Doridas & Hyantidas régnent à Corinthe. . . .	3523.	1191.
Conquête du Péloponneſe par les trois fils d'Ariſtomachus, Ariſtodémus, Téménus & Creſphontes. . .	3524.	1190.
Penthilus & Tiſaménus, fils d'Oreſtes, chaſſés par les Héraclides *Pauſan. Lib. III, Cap. I, pag.* 205.		

	Période Julienne.	Années avant J. C.
Lib. II, Cap. XVIII, pag. 151.		
Mélanthus, Roi de Meſſénie, chaſſé par les Héraclides, ſe refugie à Athenes.		
Xanthus, Roi de Thebes, fait la guerre aux Athéniens : provoque à un combat particulier Thymœtès, leur Roi : Thymœtès refuſe le combat & eſt chaſſé : Mélanthus accepte le défi & régne en ſa place. . .	3524.	1190.
Xanthus eſt tué : Thebes ne reconnoît plus de Rois & ſe gouverne en République.		
La fête des Apaturies inſtituée à l'occaſion de la ruſe de Mélanthus, dans ſon combat avec Xanthus, Roi de Thebes.		
Continuation de la migration Æoliene par Penthilus, fils d'Oreſtes.		
Les Achéens, chaſſés par les Héraclides, ſe refugient dans le pays d'Ægiale, appellé depuis l'Achaïe, qui étoit alors poſſédé par les Ioniens.	3525.	1189.
Les Achéens & les Ioniens ne pouvant s'accorder, ſe font la guerre : les Ioniens ſont chaſſés par les Achéens & retournent à Athenes.	3526.	1188.
Mort d'Ariſtodémus, premier Roi de Lacédémone de la famille des Héraclides : il laiſſe la couronne à ſes deux fils Proclès & Euryſthenes, qui ne faiſoient que de naître : Théras eſt leur tuteur.	3536.	1178.
Chéops, Roi d'Egypte, régne 50 ans. *Herodot. II, §. CXXVII.*		
Troiſieme migration Æoliene, ſous la conduite d'Echélatus, fils de Penthilus.	3540.	1174.
Les Pélaſges, chaſſés d'Athenes, ſe retirent à Lemnos.	3552.	1162.
Alétès, premier Roi de Corinthe, de la maiſon des Héraclides.	3554.	1160.
Les Minyens, chaſſés de Lemnos par les Pélaſges, ſe refugient à Lacédémone.		
Majorité de Proclès & d'Euryſthenes, tige des deux Maiſons royales de Lacédémone.	3561.	1153.
Codrus, fils de Mélanthus, dix-ſeptieme & dernier Roi d'Athenes, régne 21 ans.		
Quatrieme & derniere migration Æoliene ſous la conduite de Graïs, fils de Penthilus.	3563.	1151.
Fondation de l'Iſle Calliſte, depuis nommée Théra, par Théras, qui emmene avec lui une partie des Mi-		

	Période Julienne.	Années avant J. C.
nyens qui s'étoient retirés à Lacédémone.	3564.	1150.
Fondation de Léprée, Maciſte, Phrixes, Pyrgos, Epium & Nudium dans le Péloponneſe, par les Minyens. *Herodot. IV*, §. *CXLVIII.*	3565.	1149.
Fondation de la ville de Lesbos. *Vit. Homeri, ſub finem.*	3574.	1140.
Dévouement de Codrus, dernier Roi d'Athenes. Médon, fils de Codrus, premier Archonte perpétuel, gouverne 27 ans.	3582.	1132.
Fondation de Mégares ſur les confins de l'Attique.	3583.	1131.
Migration Ioniene, ſelon Eratoſthenes. *Clement. Alexandr. Strom. pag.* 402.	3584.	1130.
Chéphren, Roi d'Egypte, régne 56 ans. *Herod. II*, §. *CXXVII.*	3586.	1128.
Ixion, ſecond Roi de Corinthe, régne 38 ans. .	3592.	1122.
Fondation de la ville de Cyme en Eolie. *Vitâ Homeri.*	3594.	1120.
Colonie de l'Iſle de Mélos. *Thucyd. Lib. V*, §. *CXII*, *pag.* 374.	3598.	1116.
Acaſtus, fils de Médon, ſecond Archonte perpétuel, gouverne 36 ans.	3609.	1105.
Fondation de la ville de Smyrne. *Vitâ Homeri.* Naiſſance d'Homere. *Ibid.*	3612.	1102.
Agélas, troiſieme Roi de Corinthe, régne 37 ans.	3630.	1084.
Naiſſance du premier ancêtre connu d'Hécatée de Milet. *Herod. XI*, §. *CXLIII.*	3632.	1082.
Mycérinus, Roi d'Egypte, régne 20 ans. . . .	3642.	1072.
Archippus, fils d'Acaſtus, troiſieme Archonte perpétuel, gouverne 25 ans.	3645.	1069.
Les Sicules chaſſent les Sicaniens de Sicile. *Thucyd. Lib. VI*, §. *II.*	3655.	1059.
Zancle, connue depuis ſous le nom de Meſſene, fondée par les Sicules. *Thucyd. VI*, §. *IV.* . . .	3656.	1058.
Aſychis, Roi d'Egypte, régne 40 ans.	3662.	1052.
Prumnis, quatrieme Roi de Corinthe, régne 35 ans.	3667.	1047.
Therſippus, fils d'Archippus, quatrieme Archonte perpétuel, gouverne 41 ans.	3670.	1044.
Bacchis, cinquieme Roi de Corinthe, régne 35 ans. Anyſis, Roi d'Egypte, régne 58 ans.	3702.	1012.
Anyſis chaſſé de ſes Etats par un Roi d'Ethiopie, ſe refugie dans l'Iſle d'Elbo.	3703.	1011½
Phorbas, fils de Therſippus, cinquieme Archonte		

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*
perpétuel, gouverne 37 ans.	3711.	1003.
Agélas, ſixieme Roi de Corinthe, régne 30 ans.	3737.	977.
Naiſſance d'Homere, ſelon Velleius Paterculus. *Lib. I, Cap. I.*	3746.	968.
Mégaclès, fils de Phorbas, ſixieme Archonte perpétuel, gouverne 36 ans. . .	3748.	966.
Anyſis ſort de l'Iſle d'Elbo après 50 ans, & ſe maintient ſur le trône juſqu'à la mort.	3753.	961.
Anyſis meurt ſept ans après. *Herodot. II, §. CXL & CXLI.*	3760.	954.
Il ſe trouve ici une lacune de 241 ans dans Hérodote, concernant l'Hiſtoire d'Egypte. Voyez mon Eſſai de Chronologie, Chap. I, §. XII, depuis la p. 218, juſqu'à la p. 237.		
Eudémus, ſeptieme Roi de Corinthe, régne 25 ans.	3767.	947.
Héſiode fleurit. *Marm. Oxon. Ep. XXIX.*	3770.	944.
Diognete, fils de Mégaclès, ſeptieme Archonte perpétuel, gouverne 34 ans. . .	3784.	930.
Naiſſance de Phidon, Roi d'Argos. . .	3791.	923.
Ariſtodémus, huitieme Roi de Corinthe, régne 35 ans.	3792.	922.
Naiſſance de Lycurgue, Légiſlateur de Lacédémone.	3798.	916.
Homere fleurit ſelon les Marbres de Paros.	3807.	907.
Phéréclès, fils de Diognete, huitieme Archonte perpétuel, gouverne 43 ans. . .	3818.	896.
Phidon, Roi d'Argos, invente les poids, les meſures & les monnoies d'argent. . .	3819.	895.
Téleſtès, chaſſé de Corinthe dans ſon enfance par Agémon.	3827.	887.
Agémon, neuvieme Roi de Corinthe, régne 16 ans.		

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades d'Iphitus.*
Les Jeux Olympiques inſtitués par Piſus, Pélops & Hercules ayant été interrompus, ſont renouvellés par Lycurgue de Lacédémone, Iphitus d'Elée, de la race d'Her-			

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades d'Iphitus.
cules & Cléosthenes de Pise, vingt-sept Olympiades avant celle où Corœbus d'Elée remporta le prix. *Phlegontis Tralliani de Olympiis Frag. pag.* 136 *ex edit. Meursii. Eusebii Chronicor. Liber prior. pag.* 39.			
Olympiade d'Iphitus.			
Homere & Hésiode fleurissent. *Herod. II*, §. *LIII.*	3830.	884.	j. . . . 1.
Lycurgue, tuteur du jeune Roi de Lacédémone. *Clem. Alexand. Stromat. Lib. I, pag.* 402.			
Loix données par Lycurgue. *Eratosthen. apud Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag.* 402.	3838.	876.	iij. . . . 1.
Alexandre, dixieme Roi de Corinthe, régne 25 ans.	3843.	871.	iv. . . . 2.
Phidon, Roi d'Argos, chasse les Agonothetes des Eléens.	3858.	856.	viij. . . 1.
Mort de Lycurgue.			
Phidon détrôné par les Lacédémoniens.	3860.	854.	. . . . . 3.
Ariphron, fils de Phéréclès, neuvieme Archonte perpétuel, gouverne 25 ans . .	3861.	853.	. . . . . 4.
Téleſtès, onzieme Roi de Corinthe, remonte sur le trône : il régne douze ans : il avoit été chassé en 3827.	3868.	846.	x. . . . 3.
Automénès, douzieme Roi de Corinthe, régne un an.	3880.	834.	xiij. . . 3.
Prytanes annuels établis à Corinthe : ils subsistent 170 ans. Voyez l'an 4051. . .	3881.	833.	. . . . . 4.
Thespiéus, fils d'Ariphron, dixieme Archonte perpétuel, gouverne 27 ans. . .	3886.	828.	xv. . . 1.
Fondation de Carthage, 65 ans avant celle de Rome. *Vell. Patercul. Lib. I*, §. *VI.*	3895.	819.	xvij. . . 2.
Agamestor, fils de Thespiéus, onzieme Archonte perpétuel, gouverne 23 ans. .	3913.	801.	xxj. . . 4.
Æschyle, fils d'Agamestor, douzieme Archonte perpétuel, gouverne 23 ans. .	3936.	778.	xxvij. . 3.
Derniere année des Olympiades d'Iphitus.	3937.	777.	. . . . . 4.

Les

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.
Les vainqueurs aux Jeux Olympiques n'avoient point été juſqu'alors inſcrits; ils le furent l'Olympiade ſuivante. Cette Olympiade fut cenſée la premiere : c'eſt celle dont les Grecs ſe ſervent pour calculer les temps.			
Olympiade de Coræbus, la troiſieme année de l'Archontat d'Æſchyle, ſelon Euſebe, & par induction d'après les Marbres de Paros	3938.	776.	j. . . . 1.
Manahem, Roi d'Iſraël, régne 10 ans.	3943.	771.	ij. . . . 2.
Le Poëte Eumélus fleurit.	3946.	768.	iij. . . . 1.
Phul, le même que Sardanapal, Roi d'Aſſyrie. . .	3949.	765.	. . . . . 4.
Phul ravage le Royaume d'Iſraël, vers la huitieme année de Manahem. *IV Reg. Cap. XV, verſ.* 19. . .	3951.	763.	iv. . . . 2.
Sabacos, Roi d'Ethiopie, fait la conquête de l'Egypte & la garde 50 ans. . . .			
Fondation de Crotone par Myſcellus. *Strab. pag.* 402 & 403.	3955.	759.	v. . . . 2.
Fondation de la ville de Naxos, en Sicile, par Theuclès. *Thucydid. VI*, §. *III.*			
Fondation de Syracuſes, la vingt-unieme année de l'Archontat d'Æſchyle. Marbres de Paros.	3956.	758.	. . . . 3.
Fondation de Locres, en Italie. *Strab. VI, pag.* 397.	3957.	757.	4.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Fondation de l'Isle de Corcyre par Cherſicrates, banni de Corinthe. *Strab. VI*, *pag.* 414.					
Les Colchidiens, qui habitoient dans l'Isle de Corcyre, passent sur le continent, & vont demeurer avec les Abantes & les Nestéens. *Apollon. Rhod. IV*, 1214.	3958.	756.	vj. . . . 1.		
Alcmæon, fils d'Æschyle, treizieme Archonte perpétuel, gouverne deux ans. .	3959.	755.	. . . . 2.		
Fondation de Rome, selon Varron. *Manilius IV*, 731. *Plutarch. in Romulo*, *pag.* 24.	3960.	754.	. . . . 3.		
Charops, premier Archonte décennal. . . .					
Des Chalcidiens, partis de Naxos, chassent les Siciles de Léontium, & fondent la ville de Catane. *Thucyd. VI*, §. *III*. . .	3961.	753.	. . . . 4.	1.	
Trotilos en Sicile fondée par Lamis. *Thucyd. VI*, §. *IV*.	3962.	752.	vij. . . 1.	2.	
Les Medes secouent le joug des Assyriens. . . .	3966.	748.	viij. . . 1.	6.	
Les Babyloniens secouent le joug des Assyriens. . .					
Phul, ou Sardanapal, est tué.					
Nabonassar, Roi de Babylone.	3967.	747.	. . . . 2.	7. . .	1.
Institution de l'ére de Nabonassar le 26 Février . .					
Lamis se retire à Léontium & la gouverne quelque temps. *Thucyd. VI*, §. *IV*.	3970.	744.	ix. . . . 1.	10. .	4.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Æsimédès, second Archonte décennal. . . .	3971.	743.	. . . . 2.	11. .	5.
Premiere guerre de Messene, dure 20 ans. . . .	3972.	742.	. . . . 3.	12. .	6.
Achaz, Roi de Juda, régne 16 ans.	3973.	741.	. . . . 4.	13. .	7.
Lamis est chassé de Léontium.	3974.	740.	x. . . . 1.	14. .	8.
Lamis bâtit la ville de Thapsos.	3975.	739.	. . . . 2.	15. .	9.
Sémiramis, femme de Nabonassar, régne à Babylone les dernieres années de son mari, & peut-être les deux années de Nadius, à cause de son bas âge.	3977.	737.	. . . . 4.	17. .	11.
Midas, fils de Gordius, Roi de Phrygie. *Herodot. Lib. I, §. XIV. Euseb.* . .					
Nadius, Roi de Babylone, régne deux ans.	3981.	733.	xj. . . . 4.	21. .	15.
Clidicus, troisieme Archonte décennal. . . .					
Chozirus & Porus, Rois de Babylone, régnent cinq ans.	3983.	731.	xij. . . 2.	23. .	17.
Lamis meurt à Thapsos.					
Thelgath-Phalnazar, Roi d'Assyrie, marche contre Achaz, Roi de Juda, vers la douzieme année de ce Prince. *Paralipom. II, Cap. XXVIII, vers.* 20. . .	3985.	729.	. . . . 4.	25. .	19.
Les Chalcidiens qui avoient accompagné Lamis à Thapsos, en sont chassés. . .	3986.	728.	xiij. . . 1.	26. .	20.
Ils fondent la ville de Mégares en Sicile.					
Salmanasar, Roi d'Assyrie, impose un tribut à Osée, Roi d'Israël. *IV Reg. Cap.*	3987.	727.	. . . . . 2.	27. .	21.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
XVII, verſ. 3. . . . . Ezéchias, Roi de Juda. .	3987.	727.	. . . . . 2.	27. .	21.
Ilulæus, Roi de Babylone, régne cinq ans. . .	3988.	726.	. . . . . 3.	28. .	22.
Salmanaſar aſſiége Samarie ſur le refus que fait Oſée de payer le tribut impoſé. *IV Reg. Cap. XVII, verſ.* 4, 5 & 6.	3990.	724.	XIV. . . 1.	30. .	24.
La courſe du double ſtade, ou diaule, introduite aux Jeux Olympiques. . .					
Hippoménès, quatrieme Archonte décennal. . . .	3991.	723.	. . . . . 2.	31. .	25.
Priſe d'Ithome par les Lacédémoniens.	3992.	722.	. . . . . 3.	32. .	26.
Salmanaſar prend Samarie après un ſiége de trois ans, & tranſporte en Aſſyrie ſes habitants avec ceux du Royaume d'Iſraël. . . .	3993.	721.	. . . . . 4.	33. .	27.
Mardokempad, Roi de Babylone, régne 12 ans. .					
Seconde fondation de Thaſos, par les Pariens. *Clem. Alex. Stromat. Lib. I, pag.* 318.	3994.	720.	XV. . . 1.	34. .	28.
Candaules, dernier Roi de Lydie de la race des Héraclides, tué par Gygès au mois de Juin.	3999.	715.	XVj. . . 1.	39. .	33.
Gygès, premier Roi de Lydie de la Dynaſtie des Mermnades, ſuccede à Candaules : il régne 38 ans. .	3999.	715.	. . . . . 2.	39. .	33.
Hippoménès dépoſé dans la neuvieme année de ſon Archontat : Léocrates élu en ſa place cinquieme Archonte décennal.	4000.	714.	. . . . . 3.	40. .	34.
Fondation de Géla. *Thu-*					

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
cydid. VI, §. IV. . . .	4001.	713.	. . . . . 4.	41 . .	35.
Séthos, Roi d'Egypte, régne 40 ans.					
Sanacharib, Roi d'Assyrie, entre en Judée, envoie un de ses Généraux à Jérusalem, & passe en Egypte. *IV Reg. Cap. XVIII, vers.* 13, *&c.*	4001.	713.	. . . . . 4.	41 . .	35.
Sanacharib battu par les Egyptiens, & tué peu après par ses fils. *IV Reg. Cap. XIX, vers.* 25, *&c. Herod. Lib. II, §. CXLI.* . . .	4002.	712.	xvij. . . 1.	42 . .	36.
Mardokempad, Roi de Babylone, envoie des Ambassadeurs à Ezéchias, Roi de Juda.					
Assarraddon, fils de Sanacharib, lui succede. *IV Reg. Cap. XIX, vers.* 37. *Isaie, Cap. XXXVII, vers.* 38.	4003.	711.	. . . . 2.	43 . .	37.
Arcianus, Roi de Babylone, régne cinq ans. . . .	4005.	709.	. . . . . 4.	45 . .	39.
Déjocès, élu Roi des Medes, régne 53 ans. . . .					
La lutte introduite aux Jeux Olympiques. . . .	4006.	708.	xviij. . 1.	46 . .	40.
Interrégne de deux ans à Babylone.					
Apsandre, sixieme Archonte décennal. . . .					
Aminoclès de Corinthe construit les quatre premieres triremes pour les Samiens. *Thucydid. Lib. I, §. XIII.*	4010.	704.	xix. . . 1.	50 . .	44.
Bélithus, Roi de Babylone, régne trois ans. . . .	4012.	702.	. . . . 3.	52 . .	46.
Apronadius, Roi de Baby-					

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Ione, régne 6 ans. . . .	4015.	699.	xx. . . 2.	55. .	49.
Eryxias, ſeptieme Archonte décennal. . . .	4020.	694.	xxj. . . 3.	60. .	54.
Rigébélus, Roi de Babylone, régne un an. . . .	4021.	693.	. . . . . 4.	61. .	55.
Archiloque fleurit. . .	4022.	692.	xxij . . 1.	62. .	56.
Méſeſſimordachus, Roi de Babylone, régne quatre ans.					
Interrégne de huit ans à Babylone.	4026.	688.	xxiij . . 1.	66. .	60.
Le pugilat introduit aux Jeux Olympiques. . . .					
Acres en Sicile fondée par les Syracuſains. *Thucyd. VI*, §. *V*.					
Créon, premier Archonte annuel, en 420 de l'ére Attique. *Marbres de Paros*. .	4030.	684.	xxiv. . 1.	70. .	64.
Tléſias, ſecond Archonte annuel.	4031.	683.	. . . . 2.	71. .	65.
Révolte des Meſſéniens. Voyez mon Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres ſur l'Archontat de Créon. .					
Lyſias, troiſieme Archonte annuel. *Marbres de Paros*.	4032.	682.	. . . . 3.	72. .	66.
Seconde guerre de Meſſene.					
Action entre les Meſſéniens & les Lacédémoniens près du Monument du Sanglier, au printemps. . .	4033.	681.	. . . . 3.	73. .	67.
Iéarédinus, Roi de Babylone, régne 13 ans. . .	4034.	680.	xxv . . 1.	74. .	68.
Les Meſſéniens ſont battus par la perfidie d'Ariſtocrates : ils s'enferment dans Ira.					
Courſe des chars établie					

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
aux Jeux Olympiques. . .	4034.	680.	xxv. . . 1.	74. .	68.
Siége d'Ira par les Lacédémoniens.	4035.	679.	. . . . . 2.	75. .	69.
Ardys, Roi de Lydie, régne 49 ans.	4037.	677.	. . . . . 4.	77. .	71.
Fondation de Chalcédoine. *Herod. IV*, §. *CXLIV*.	4039.	675.	xxvj. . . 2.	79. .	73.
Les Samiens envoient du secours aux Lacédémoniens dans la guerre contre les Messéniens, au printemps.	4040.	674.	. . . . . 2.	80. .	74.
Mort de Séthos, Roi d'Egypte.	4041.	673.	. . . . . 4.	81. .	75.
Anarchie de deux ans en Egypte. *Diodor. Sicul. Lib. I*, §. *LXVI*.					
Douze Rois, du nombre desquels est Psammitichus, régnent quinze ans en Egypte avec une égale autorité.	4043.	671.	xxvij. . 2.	83. .	77.
Naissance d'Arganthonius, Roi de Tartessus. . . .	4045.	669.	. . . . . 4.	85. .	79.
Casmenes en Sicile, fondée par les Syracusains. *Thucydid. VI*, §. *V*. . . .	4046.	668.	xxviij. . 1.	86. .	80.
Prise d'Ira par les Lacédémoniens : fin de la seconde guerre de Messene. . . .					
Saosduchéus, Roi de Babylone, régne 9 ans. . .	4047.	667.	. . . . . 2.	87. .	81.
Fondation de Tarente. *Strab. VI, pag.* 426. . .	4048.	666.	. . . . . 3.	88. .	82.
Combat entre les Corinthiens & les Corcyréens. *Thucyd. Lib. I*, §. *XIII*.	4050.	664.	xxix . . 1.	90. .	84.
Cypsélus abroge à Corinthe le Gouvernement des Prytanes, chasse les Bacchiades, & devient Tyran de Corinthe : il régne 30 ans. .	4051.	663.	. . . . 2.	91. .	85.
Démaratus, l'un des Bac-					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
chiades, fuyant la tyrannie de Cypſélus, s'établit dans l'Etrurie.	4054.	660.	XXX. . . 1.	94. .	88.
Démaratus épouſe une femme d'une illuſtre naiſſance.	4055.	659.	. . . . 2.	95.	89.
Naiſſance d'Aruns, ſon fils aîné.	4056.	658.	. . . . 3.	96. .	90.
Byzance fondée. *Euſeb.* *Herodot. IV*, §. *CXLIV.* Chyniladanus, Roi de Babylone, régne 14 ans. . .					
Naiſſance de Lucumon, ſecond fils de Démaratus. .	4057.	657.	. . . . 4.	97. .	91.
Phraortes, Roi des Medes, régne 22 ans. . . .					
Pſammitichus chaſſe les onze Rois ſes collégues, & régne ſeul en Egypte trente-neuf ans, en tout cinquante-quatre ans.	4058.	656.	XXXj . . 1.	98. .	92.
Fondation des villes d'Acanthe, de Stagire, patrie d'Ariſtote, de Lampſaque & de Boryſthenes près du Pont-Euxin. *Euſeb.*					
Fondation d'Abderes par Timéſias de Clazomenes. *Herodot. I*, §. *CLXVIII*, & *not.* 376*. *Euſeb.* . .	4059.	655.	. . . . 2.	99. .	93.
Orthagoras, Tyran de Sicyone. *Herod. V*, §. *LXVI*, *not.* 143.					
Phraortes ſoumet les Perſes & quelques autres nations Aſiatiques.	4060.	654.	. . . . 3.	100 .	94.
Naiſſance de Pittacus, Tyran de Mytilene. *Suidas.*	4062.	652.	XXXij. . . 1.	102 .	96.
Fondation de la ville d'Himere en Sicile. *Diod. Sic.* *XIII*, §. *LXII.* . . .	4065.	649.	. . . . 4.	105 .	99.

Courſe

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Course des chevaux établie aux Jeux Olympiques.	4066.	648.	xxxiij. . 1.	106.	100.
Nabuchodonosor, Roi d'Assyrie, différent du Roi de Babylone de même nom.	4068.	646.	. . . . . 3.	108.	102.
Timésias de Clazomenes, chassé par les Thraces. . .	4069.	645	. . . . . 4.	109.	103.
Nabopolassar, Roi de Babylone, régne 21 ans. . .	4070.	644.	xxxiv. . 1.	110.	104.
Josias, Roi de Juda. .	4073.	641.	. . . . . 4.	113.	107.
Battus fonde avec des Théréens, l'Isle de Platée. *Herod. IV*, §. *CLVII.*	4075.	639.	xxxv. . . 2.	115.	109.
Naissance de Solon. . .	4076.	638.	. . . . . 3.	116.	110.
Les Théréens se transportent avec Battus de l'Isle de Platée à Aziris en Libye, & y demeurent six ans. *Herod. IV*, §. *CLVII & CLVIII.*	4077.	637.	. . . . 4.	117.	111.
Phraortes attaque les Assyriens.	4078.	636.	xxxvj. . 1.	118.	112.
Phraortes est tué dans une action : Cyaxares lui succede : il régne 40 ans. . .					
Prise de Sardes par les Cimmériens.					
Fondation des villes d'Istros & de Tomes, près du Pont-Euxin, par les Milésiens. *Fragm. Peripli Ponti Euxini, pag.* 12. . . .	4080.	634.	. . . . . 3.	120.	114.
Cyaxares forme le siége de Ninive.					
Irruption des Scythes dans l'Asie supérieure : Cyaxares leve le siége de Ninive, va au-devant des Scythes, est battu & leur paie tribut. .	4081.	633.	. . . . . 4.	121.	115.
Périandre, Roi de Corinthe, régne 70 ans. . . .					
Naissance de Thalès de					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Milet. Voyez l'an 4171. .	4081.	633.	. . . . . 4.	121.	115.
Lucumon, fils de Démaratus, s'établit à Rome après la mort de son pere. . .	4082.	632.	xxxvij . 1.	122.	116.
Battus I, fondateur de Cyrene.	4083.	631.	. . . . . 2.	123.	117.
Arganthonius, Roi de Tarteſſus, régne 80 ans. .	4085.	629.	. . . . . 4.	125.	119.
Sadyattes, Roi de Lydie, régne 12 ans.	4086.	628.	xxxviij. 1.	126.	120.
Les Scythes ravagent la Judée la quatorzieme année de Joſias.					
Sélinunte fondée par les Mégariens. *Thucydid. VI*, §. *IV*.	4087.	627.	. . . . . 2.	127.	121.
Arion, Poëte dithyrambique. *Suidas*.	4088.	626.	. . . . . 3.	128.	122.
Thraſybule, Tyran de Milet. *Herod. I*, §. *XX*. .	4089.	625.	. . . . . 4.	129.	123.
Camarine fondée par les Syracuſains.					
Nabopolaſſar, le même que Nabuchodonoſor des Juifs, Labynete I d'Hérodote, Roi de Babylone, régne 43 ans.	4091.	623.	xxxix. . 2.	131.	125.
Guerre entre Sadyattes, Roi de Lydie, & les Miléſiens.	4092.	622.	. . . . . 3.	132.	126.
Eſope fleurit.	4094.	620.	xl. . . . 1.	134.	128.
Xénophanes de Colophon, fondateur de la Secte Eléatique. *Apollodorus apud Clem. Alex. Strom. Lib. I*, *pag.* 353.	4095.	619.	. . . . . 1.	135.	129.
Nécos, Roi d'Egypte, régne 16 ans.	4097.	617.	. . . . . 4.	137.	131.
Alyattes, Roi de Lydie, régne 57 ans.	4098.	616.	xlj. . . . 1.	138.	132.
Lucumon, fils de Démaratus, élu Roi de Rome,					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
sous le nom de Tarquinius.	4099.	615.	. . . . . 2.	139.	133.
Les Cimmériens chassés de l'Asie mineure.	4101.	613.	. . . . . 4.	141.	135.
Mégaclès, Archonte. . Conjuration de Cylon à Athenes. . . . . Naissance de Sappho. *Suidas*. . . . . Pittacus tue Mélanchrus, Tyran de Mytilene. *Eudocia. pag.* 362.	4102.	612.	xlij. . . 1.	142.	136.
Le Poëte Alcée fleurit. .	4103.	611.	. . . . . 2.	143.	137.
Fin de la guerre des Lydiens contre les Miléſiens. . Naissance du Philosophe Anaximandre.	4104.	610.	. . . . . 3.	144.	138.
Naissance de Pythagore. Voyez ma Chronologie, Chapitre XIX.	4106.	608.	xliij. . . 1.	146.	140.
Les Scythes chassés de l'Asie supérieure. . . . Acragas, autrement Agrigente, fondée par les habitants de Géla. *Thucyd. VI*, §. *IV*.	4109.	605.	. . . . . 4.	149.	143.
Nitocris, femme de Nabuchodonosor, autrement Labynete I, gouverne pendant la maladie de son mari.	4110.	604.	xliv. . . 1.	150.	144.
Prise de Ninive par Cyaxares, Roi des Medes. . .	4111.	603.	. . . . . 2.	151.	145.
Guerre entre Cyaxares, Roi des Medes, & Alyattes, Roi de Lydie, au sujet de quelques Scythes transfuges.	4112.	602.	. . . . . 3.	152.	146.
Psammis, Roi d'Egypte, régne six ans.	4113.	601.	. . . . . 4.	153.	147.
Fondation de Marseille, selon Solin.	4114.	600.	xlv. . . 1.	154.	148.
Eclipse de soleil du 9					

	Période Julienne	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Juin, prédite par Thalès .	4117.	597.	. . . . . 3.	157.	151.
Fin de la guerre entre Cyaxares, Roi des Medes, & Alyattes, Roi de Lydie. .	4117.	597.	. . . . . 4.	157.	151.
Astyages, fils de Cyaxarès, épouse Aryénis, fille d'Alyattes.					
Naissance de Mandane, fille d'Astyages.	4118.	596.	xlvj. . . 1.	158.	152.
Sappho passe en Sicile. Marbres de Paros. . . .					
Apriès, Roi d'Egypte, régne 25 ans	4119.	595.	. . . . . 2.	159.	153.
Naissance de Crésus. .					
Astyages, Roi des Medes, régne 35 ans. . . .	4120.	594.	. . . . . 3.	160.	154.
Législation de Solon. .					
Naissance de Lycophron, fils de Périandre, Tyran de Corinthe.	4121	593.	. . . . . 4.	161.	155.
Anacharsis, Prince de la maison royale de Scythie, voyage en Grece. . . .	4122.	592.	xlvij. . 1.	162.	156.
Arcésilas I, Roi de Cyrene.	4123.	591.	. . . . . 2.	163.	157.
Pittacus, Æsymnete ou Tyran de Mytilene. *Diog. Laert. Lib. I, Segm.* 75. *Aristot. Politic. Lib. III, Cap. XIV, pag.* 356. . .	4124.	590.	. . . . . 3.	164.	158.
Guerre des Mytiléniens contre les exilés, commandés par le Poëte Alcée & Antiménides *Aristot. ibid.* . . .					
Naissance de Théognis. .	4131.	583.	xlix. . . 2.	171.	165.
Suidas, aux mots Théognis & Phocylides, le fait naître en la cinquante-neuvieme Olympiade. Mais comme Théognis forme des vœux, vers 890, pour la destruction					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
de la race de Cypſélus, il s'enſuit qu'il étoit né au moins vers l'an 4131 de la Période Julienne. Le même Théognis parle auſſi, vers 762, de la guerre des Perſes contre les Grecs, & prie Apollon, vers 773, d'éloigner leur armée de la ville de Mégares. Il vivoit donc encore l'an 4218 de la Période Julienne, qui eſt l'année où Darius fit ſes préparatifs pour envahir la Grece: il avoit alors 87 ans. . .					
Voyages de Solon, vers l'an.	4132.	582.	. . . . . 3.	172.	166.
Fin de la guerre des Mytiléniens contre les Athéniens. *Valer. Maxim. Lib. VI, Cap. V. Extern.* §. *I.* . .	4133.	581.	. . . . . 4.	173.	167.
Iluarodamus du Canon de Ptolémée, le même qu'Evilmérodach de l'Ecriture & de Béroſe, Roi de Babylone, régne trois ans.					
Pittacus abdique la Tyrannie de Mytilene. *Diog. Laert. Lib. I, Segm.* 75, 79.	4134.	580.	I. . . . 1.	174.	168.
Ariſtée de Proconneſe fleurit. *Suidas*.					
Nérégaſolarus du Canon de Ptolémée, le même que Nérigliſſar de Béroſe & de Mégaſthenes, & le même que Darius Mede de Daniel, Roi de Babylone, régne cinq ans.	4137.	577.	. . . . . 4.	177.	171.
Mandane, fille d'Aſtyages, épouſe Cambyſes. .	4138.	576.	lj. . . . 1.	178.	172.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Lycophron, fils de Périandre, Tyran de Corinthe, est relégué par son pere dans l'Isle de Corcyre. *Herodot. III*, §. *L.*	4139.	575.	. . . . 2.	179.	173.
Naissance de Cyrus, fils de Cambyses & de Mandane. Battus II, surnommé l'Heureux, Roi de Cyrene.					
Crésus associé par son pere au trône de Lydie. . . .	4140.	574.	. . . . . 3.	180.	174.
Labossoaraschus de Bérose & de Mégasthenes, Roi de Babylone.	4141.	573.	. . . . . 3.	181.	175.
Apriès battu par les Cyrénéens. *Herod. VI*, §. *CLXI.*					
Conquêtes de Crésus vers l'an.					
Bias donne à Crésus un conseil qui sauve les Ioniens insulaires. On ignore le temps de la naissance de ce Philosophe & celui de sa mort. .	4142.	572.	lij. . . . 1.	182.	176.
Nabonadius, le même que Nabonid de Bérose & de Mégasthenes, Roi de Babylone, régne 34 ans. . .					
Les Phocéens, effrayés des conquêtes de Crésus, élevent leurs murs par la libéralité d'Arganthonius, Roi de Tartessus.	4143.	571.	. . . . . 2.	183.	177.
Apriès, Roi d'Egypte, est détrôné.					
Amasis, Roi d'Egypte, régne 44 ans.					
Mort de Pittacus de Mytilene. *Diog. Laert. Lib. I, Segm.* 79. Voyez l'année 4162.	4144.	570.	. . . . . 3.	184.	178.
Voyage de Solon à Sardes.					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Entretien d'Esope avec Solon.	4145.	569.	 4	185.	179.
Rhodopis, célebre Courtisanne, fleurit. *Herod. II*, §. *CXXXIV*.	4147.	567.	liij. . . 2.	187.	181.
Lycophron, fils de Périandre, Tyran de Corinthe, est tué par les Corcyréens. .	4148.	566.	. . . . . 3.	188.	182.
Périandre envoie à Alyattes trois cents enfants des plus illustres familles de Corcyre, pour être faits eunuques.	4149.	565.	. . . . . 4.	189.	183.
Périandre réconcilie Hégésistrate, fils de Pisistrate, avec les Mytiléniens. *Herod. V*, §. *XCIII*, *XCIV*. . .	4150.	564.	liv. . . 1.	190.	184.
Mort de Périandre, Tyran de Corinthe. . . .	4151.	563.	. . . . . 2.	191.	185.
Alalie, fondée dans l'Isle de Cyrne (Corse) par les Phocéens, vingt ans avant la prise de Phocée. *Herod. I*, §. *CLXV*.	4152.	562.	. . . . . 3.	192.	186.
Crésus perd son fils aîné à la chasse.	4153.	561.	. . . . . 4.	193.	187.
Comias, Archonte. . .	4154.	560.	. . . . . 4.	194.	188.
Pisistrate, Tyran d'Athenes, régne dix-sept ans en trois différentes fois : commencement de sa Tyrannie en Janvier. *Marbres de Paros*, *Epoch. XLI.* .					
Esope précipité des roches Phædriades en Mai, ou Juin. *Suid. Voc.* Αἴσωπος. . .					
Miltiades, fils de Cypsélus, fonde la Chersonese. *Herod. VI*, §. *XXXVI.*	4154.	560.	lv. . . . 1.	194.	188.
Crésus monte sur le trône par la mort de son pere, vers					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
la fin de Septembre. : . Astyages battu & fait prisonnier par Cyrus. . . . Pisistrate est chassé d'Athenes . . . . . Naissance d'Anacréon. .	4155.	559.	. . . . 2.	195.	189.
Inquiétude de Crésus sur l'accroissement de la puissance de Cyrus. . . . . Mort de Solon. . . .	4156.	558.	. . . . 3.	196.	190.
Naissance de Simonides, fils de Léoprépès. Voyez l'an 4246.	4157.	557.	. . . . 3.	197.	191.
Abaris vient en Grece. (*Harpocrat. Voc.* Ἄβαρις) vers l'an.	4157.	557.	. . . . 4.	197.	191.
Crésus envoie consulter l'Oracle de Delphes. *Marmora Oxon. Epoch. XLII.*	4158.	556.	lvj. . . . 1.	198.	192.
Les Samiens enlevent un corselet envoyé par Amasis aux Lacédémoniens. . .					
Les mêmes enlevent un cratere que les Lacédémoniens envoyoient à Crésus.	4159.	555.	. . . . 2.	199.	193.
Arcésilas II, surnommé le Mauvais, Roi de Cyrene. . Pisistrate est rétabli. .	4160.	554.	. . . . 3.	200.	194.
Pisistrate est chassé de nouveau.					
Fondation de la ville de Barcé en Libye. *Herod. IV*, §. *CLX.*	4161.	553.	. . . . 4.	201.	195.
Mort de Pittacus. Si ce Sage de la Grece est né, comme le dit Suidas, l'an 4062, & s'il a vécu 100 ans, comme le prétend Lucien *de Macrob*, §. *XVIII*, il doit être mort l'an.	4162.	552.	lvij. . . 1.	202.	196.
Naissance de Nitétis, fille					

d'Apriès.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
d'Apriès.	4163.	551.	. . . . . 2.	203.	197.
Apriès est étranglé environ vingt ans après avoir été fait prisonnier par Amasis. . . Naissance de Darius. *Herodot. I*, §. *CCIX.* . . .	4164.	550.	. . . . . 3.	204.	198.
Mort d'Arganthonius, Roi de Tartessus. . . . Naissance de l'Historien Hécatée de Milet. . . .	4165.	549.	. . . . . 4.	205.	199.
Le Temple de Delphes brûlé sous l'Archontat d'Erxiclidès. *Pausan. Lib. X, Cap. V.*	4166.	548.	lviij. . . 1.	206.	200.
Guerre entre les Spartiates & les Argiens, au sujet des campagnes de Thyrée, au printemps.	4169.	545.	. . . . 3.	209.	203.
Combat dans la Ptérie entre Cyrus & Crésus, au commencement de l'été. . Combat près de Sardes, entre Cyrus & Crésus : prise de Sardes : Crésus détrôné vers le mois de Septembre.	4169.	545.	. . . . . 4.	209.	203.
Naissance d'Anaximenes de Milet. *Diog. Laert. Lib. II. Segm. III. Suidas.* N. B. Le texte de Diogene de Laerte doit être corrigé par celui de Suidas.					
Arcésilas II est empoisonné : Battus III, surnommé le Boiteux, Roi de Cyrene. . Les Neures vont demeurer dans le pays des Budins. *Herodot. IV*, §. *CV.* . . .	4170.	544.	lix. . . . 1.	210.	204.
Conseil de Thalès aux Ioniens. *Herod. I*, §. *CLXXI.* Il meurt cette même année âgé de 90 ans, selon Sosi-					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
crates. *Diog. Laert. Lib. I. Segm. XXXVII.* . . .	4171.	543.	. . . . . 2.	211.	205.
Pisistrate rétabli à Athenes pour la troisieme fois. . . Prise de Phocée par Harpage, Général de Cyrus. .	4172.	542.	. . . . . 3.	212.	206.
Abderes fondée par les Téiens. Voyez les années 4059 & 4069.	4173.	541.	. . . . . 4.	213.	207.
Conseil de Bias aux Ioniens. *Herod. I, §. CLXXI.*	4174.	540.	lx. . . . 1.	214.	208.
Prise de Babylone par Cyrus.	4175.	539.	. . . . . 2.	215.	209.
Cyrus, Roi de Perse, de Babylone, &c.	4176.	538.	. . . . . 3.	216.	210.
Les Phocéens battent sur mer les Carthaginois & les Tyrrhéniens. . . . . Représentation de l'Alceste de Thespis. *Marbr. de Paros.*	4178.	536.	lxj. . . . 1.	218.	212.
Hyele fondée par les Phocéens : agrandissement de Marseille.	4179.	535.	. . . . . 2.	219.	213.
Cyrus périt dans une bataille contre les Massagetes.	4184.	530.	lxij. . . . 3.	224.	218.
Cambyses, Roi de Perse. Arcésilas III, Roi de Cyrene.	4185.	529.	. . . . . 4.	225.	219.
Nitétis, fille d'Apriès, est envoyée à Cambyses. .	4186.	528.	lxiij. . . . 1.	226.	220.
Mort de Pisistrate : Hipparque, son fils aîné, lui succede.					
Evelthon, Roi de Salamine en Cypre.	4187.	527.	. . . . . 2.	227.	221.
Amasis meurt : Psammenitus lui succede, & ne régne que six mois. . . .	4188.	526.	. . . . . 3.	228.	222.
Conquête de l'Egypte par Cambyses.	4189.	525.	. . . . . 5.	229.	223.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Les Spartiates envoient des troupes contre Polycrates, Tyran de Samos. Naissance d'Æschyle. *Marmor. Oxon. Epoch. XLIX.*	4189.	525.	. . . . . 4.	229.	223.
Fondation de Cydonie, dans l'Isle de Crete, par les Samiens. *Herodot. III, §. XLIV & LIX.* . . .	4190.	524.	lxiv. . . 1.	230.	224.
Fondation de Camarine par les Syracusains. *Thucyd. VI, §. V.*	4191.	523.	. . . . . 2.	231.	225.
Mort de Cambyses, après un regne de sept ans cinq mois.	4192.	522.	. . . . . 2.	232.	226.
Le Mage Smerdis régne sept mois. . . . . Mort de Polycrates, Tyran de Samos.	4192.	522.	. . . . . 3.	232.	226.
Darius, âgé d'environ vingt-neuf ans, élu Roi de Perse, régne 36 ans. . . Siromus, Roi de Salamine en Cypre.	4193.	521.	. . . . . 3.	233.	227.
Xénophanes de Colophon meurt. Voyez l'an 4095. .	4194.	520.	lxv. . . 1.	234.	229.
Les Platéens se mettent sous la protection des Athéniens, 93 ans avant la destruction de leur Ville par les Lacédémoniens. *Herod. VI, §. CVIII. Thucyd. III, §. LXVIII.*	4195.	519.	. . . . . 1.	235.	230.
Naissance de Pindare. *Plutarch. Sympos. VIII. Quæst. I. Suidas. Corsini Fast. Att. Tom. II, pag. 64.* . . . Les Samiens établis à Cydonie, sont vaincus par les Eginetes & réduits en esclavage. *Herod. III, §. LIX.*	4195.	519.	. . . . . 2.	235.	230.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Arcésilas, Roi de Cyrene, est tué : Battus IV, surnommé le Beau, Roi de Cyrene. Miltiades se retire dans la Chersonese.	4196.	518.	. . . . . 3.	236.	231.
Chersis, Roi de Salamine en Cypre.	4199.	515.	lxvj. . . 2.	239.	234.
Hipparque, fils de Pisistrate, est tué par Harmodius & Aristogiton : Hippias lui succede.	4200.	514.	. . . . . 3.	240.	235.
Prise de Babylone par Darius.	4201.	513.	. . . . . 4.	241.	236.
Syloson obtient de Darius la Tyrannie de Samos. Phrynichus remporte le prix de la Tragédie. *Suidas.* Les Amphictyons font marché avec les Alcméonides pour rebâtir le Temple de Delphes.	4202.	512.	lxvij. . 1.	242.	237.
Expédition de Darius contre les Scythes.	4203.	511.	. . . . . 2.	243.	238.
Hippias est chassé d'Athenes.	4204.	510.	. . . . . 2.	244.	239.
La ville de Sybaris est détruite par les Crotoniates. Mort de Pythagore.	4204.	510.	. . . . . 3.	244.	239.
Les Athéniens élevent des statues à Harmodius & à Aristogiton. *Plin. XXXIV, Cap. IV.* Les Rois sont chassés de Rome.	4205.	509.	. . . . . 4.	245.	240.
Séjour de Darius à Sardes. Lasus, Poëte dithyrambique, fleurit vers.	4206.	508.	lxviij. . 1.	246.	241.
Je me fonde sur ce que Suidas nous apprend que Lasus fleurissoit sous Darius, fils d'Hystaspes. La premiere					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
édition de cet Auteur porte en la huitieme Olympiade, & celle de Kuster en la cinquante-huitieme. Mais bien-loin que Darius fût sur le trône en cette derniere Olympiade, Cyrus n'avoit pas encore pris Babylone. Je ne doute pas qu'il ne faille lire en la soixante-huitieme Olympiade.					
Retour de Miltiades dans la Chersonese. . . . . Invasion de la Chersonese par les Scythes.	4207.	507.	. . . . 2.	247.	242.
Cléandre régne à Géla. *Herod. VII*, §. *CLIV*. .	4209.	505.	. . . . 4.	249.	244.
Commencement des troubles de l'Ionie. . . . . Hécatée de Milet, Historien célebre, fleurit. *Herod. V*, §. *XXXVI*. . . .	4210.	504.	lxix. . . 1.	250.	245.
La ville de Sardes brûlée par les Athéniens & les Ioniens.	4211.	503.	. . . . 2.	251.	246.
Gorgus, Roi de Salamine en Cypre. *Herod. V*, §. *CIV*. Les Cypriens se révoltent contre les Perses. . . .	4212.	502.	. . . . . 2.	252.	247.
Les Cypriens remis sous le joug.	4213.	501.	. . . . . 4.	253.	248.
Naissance d'Anaxagoras. *Diog. Laert. II*, *Segm. VII*.	4214.	500.	lxx. . . 1.	254.	249.
Camarine détruite par les Syracusains. *Thucydid. VI*, §. *V*.	4215.	499.	. . . . . 2.	255.	250.
Cléandre, Tyran de Géla, est tué par Sabyllus : Hippocrates régne en sa place. . Prise de Milet. . . . Aristagoras est tué par les	4216.	498.	. . . . . 3.	256.	251.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Thraces. . . . . Naissance de Sophocles. *Marm. Oxon. Epoch.* 57.	4216.	498.	. . . . 3.	256.	251.
Représentation de la Piece de Phrynichus, intitulée : Prise de Milet. . . . . Les Samiens s'emparent de Zancle. . . . . Scythès, Tyran de Zancle, est fait prisonnier par Hippocrates, qui le relégue à Inycum. *Herodot. VI*, §. *XXIII*. . . . . Camarine rétablie par Hippocrates. *Thucydid. VI*, §. *V*. . . . . Prise des Isles de Chios, Ténédos, &c. par les Perses : pacification de l'Ionie. Fondation de Mésembria. *Herod. VI*, §. *XXXIII*.	4217.	497.	. . . . 4.	257.	252.
Hipparchus, Archonte. *Dionys. Halic. Antiq. VI initio*. . . . . Préparatifs des Perses contre la Grece. . . . . Scythès, Tyran de Zancle, se sauve en Perse. . Naissance de l'Historien Hellanicus de Mytilene. *Aul. Gell. XV*, §. *XXIII*. .	4218.	496.	lxxj. . . . 1.	258.	253.
Philippus, Archonte. *Vit. Sophoclis*.					
Départ de Mardonius au Printemps.	4219.	495.	. . . . 1.	259.	254.
Retour de Mardonius en Asie. . . . . Naissance de Sophocles. *Auctor vitæ Sophoclis*. . Pythocritus, Archonte. *Marm. Oxonienſ. Epoch.*	4219.	495.	. . . . 2.	259.	254.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
XLVIII.					
Anaxilas s'empare de Zancle, & y régne 18 ans. *Diodor. Sicul. XI*, §. *XLVIII.*	4220.	494.	. . . . 3.	260.	255.
Thémistocles, Archonte. *Corsini Fast. Att.* . . .					
Les Thasiens abattent leurs murs par ordre de Darius. .	4221.	493.	. . . . 4.	261.	256.
Les Hérauts de Darius vont demander en Grece la terre & l'eau.					
Diognete, Archonte. *Dionys. Halicarn. Ant. VI*, §. *XLIX.*	4222.	492.	lxxij . . 1.	262.	257.
Nouveaux préparatifs des Perses contre la Grece. .					
Hybrilides, Archonte. *Dionys. Halic. VII*, §. *I*, *pag.* 462.	4223.	491.	. . . . 2.	263.	258.
Gélon s'empare de Géla. *Id. ibid.*					
Phænippus, Archonte. *Plut. in Aristide*, *pag.* 321. *Marm. Oxonienſ. Epoch.* *XLIX.*	4224.	490.	. . . . 3.	264.	259.
Bataille de Marathon. *Plutarch. ibid.*					
Aristides, Archonte. *Plut. ibid. Marm. Oxon. Epoch.* *L.*	4225.	489.	. . . . 4.	265.	260.
Darius fait des préparatifs contre la Grece. . .					
L'Egypte se révolte contre les Perses.	4228.	486.	lxxiij. . 3.	268.	263.
Philocrates, Archonte. *Marm. Oxon. Epoch. LI.* .	4229.	485.	. . . . 4.	269.	264.
Mort de Darius : Xerxès, Roi de Perse. . .					
Léostrate, Archonte. *Dionysii Halicarn. VIII*, §. *LXXVII.*	4230.	484.	lxxiv. . 1.	270.	265.

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Xerxès recouvre l'Egypte. Naissance d'Hérodote. *Aul. Gell. XV*, §. *XXII.* Gélon se rend maître de Syracuses.	4230.	484.	lxxiv. . 1.	270.	265.
Gélon détruit Camarine, & en transporte les habitants à Syracuses. . . .	4231.	483.	. . . . . 2.	271.	266.
Nicodémus, Archonte. *Dionys. Halicarn. VIII*, §. *LXXXIII.*					
Gélon transporte à Syracuses la moitié des habitants de Géla.	4232.	482.	. . . . . 2.	272.	267.
Victoire des Phocidiens remportée sur les Thessaliens.					
Gélon prend la ville de Mégares, & la détruit. .	4232.	482.	. . . . 3.	272.	267.
Eclipse de soleil le 19 Avril.	4233.	481.	. . . . 3.	273.	268.
Xerxès part de Suses en Avril.					
Xerxès arrive à Sardes au commencement de l'automne, & y passe l'hiver.	4233.	481.	. . . . . 4.	273.	268.
Calliades, Archonte. *Diodor. Sicul. XI*, §. *I.* . .					
Députation des Grecs à Gélon, pour l'engager à les secourir, vers le printemps.	4234.	480.	. . . . 4.	274.	269.
Xerxès part de Sardes au printemps.					
Combat des Thermopyles.					
Xerxès prend la ville d'Athenes, & enleve les statues d'Harmodius & d'Aristogiton. *Pausan. Lib. I*, *Cap. VIII.*	4234.	480.	lxxv . . 1.	274.	269.
Bataille de Salamine. .					

Gélon

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Gélon bat les Carthaginois. *Herod. VII*, §. *CLXVI.* Naissance d'Euripides. *Plutarch. Sympos. VIII*, §. *I.* *Diog. Laert. II*, *Segm. XLV*	4234.	480.	lxxv. . . 1.	274.	269.
Xanthippus, Archonte. *Diod. Sic. XI*, §. *XXVI.*	4235.	479.	. . . . . 1.	275.	270.
Bataille de Platées & de Mycale.					
Camarine rétablie par Gélon.	4235.	479.	. . . . . 2.	275.	270.
Eclipse de soleil le 2 Octobre.					
Timosthénès, Archonte. *Diodor. Sicul. XI*, §. *XXXVII. Marm. Oxon. Epoch. LIV.*	4236.	478.	. . . . . 3.	276.	271.
Les Athéniens rétablissent leurs murs.					
Adimante, Archonte. *Diodor. Sicul. XI*, §. *XLI.* *Marm. Oxon. Epoch. LV.*	4237.	477.	. . . . . 3.	277.	272.
Mort de Gélon : Hiéron, son frere, lui succede. . .					
Le commandement sur la Grece transféré des Lacédémoniens aux Athéniens. .					
Les Athéniens élevent de nouvelles statues à Harmodius & à Aristogiton. *Marmora Oxon.*	4237.	477.	. . . . . 4.	277.	272.
Phrynichus fait jouer une de ses pieces sur le théâtre d'Athenes.					
Simonides, âgé de 80 ans, fait une piece de vers qui remporte le prix. . .					
Phædon, Archonte. *Diodor. XI*, §. *XLVIII.* .	4238.	476.	lxxvj. . 1.	278.	273.
Mort d'Anaxilas, Tyran					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
de Rhégium & de Zancle. *Diodor. XI*, §. *XLVIII.*	4238.	476.	lxxvj. . 1.	278.	273.
Acestorides, Archonte. *Id. ibid.* §. *LI.*					
Hiéron donne du secours aux habitants de Cumes, & bat les Tyrrhéniens. *Id. ibid.*	4240.	474.	. . . . . 3.	280.	275.
Ménon, Archonte. *Id. ibid.* §. *LII.*					
Les Tarentins vaincus par les Iapyges. *Id. ibid.* . .	4241.	473.	. . . . 4.	281.	276.
Charès, Archonte. *Id. ibid.* §. *LIII.*					
Mort de Théron, Tyran d'Agrigente : son fils Thrasydée, vaincu par Hiéron, se sauve à Mégares près d'Athenes : les habitants d'Agrigente recouvrent leur liberté. *Id. ibid.*	4242.	472.	lxxvij. . 1.	282.	277.
Praxiergus, Archonte. *Id. ibid.*					
Naissance de Thucydides au printemps. *Aul. Gell. XV*, §. *XXIII.* . . .	4243.	471.	. . . . . 1.	283.	278.
Naissance d'Euripides, selon l'Auteur de la vie de Sophocles. Voyez l'an 4234.					
Les Eléens, qui étoient dispersés dans un assez grand nombre de Villes, se réunissent dans celle d'Elis, & l'agrandissent. *Diodor. XI*, §. *LIV.*	4243.	471.	. . . . . 2.	283.	278.
Démotion, Archonte. *Id. ibid.* §. *LX.*					
Cimon, fils de Miltiades, bat les Perses sur mer & sur terre. *Id. ibid.* §. *LX & LXI.*	4244.	470.	. . . . . 3.	284.	279.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Sophocles fait représenter sa premiere Tragédie. *Marmora Oxon. Epoch. LVII.*	4244.	470.	. . . . . 3.	284.	279.
Apséphion, Archonte. *Vide Wesseling. ad Diod. XI, §. LXIII.* . . .					
Naissance de Socrates. .	4245.	469.	. . . . . 4.	285.	280.
Révolte des Hilotes & des Messéniens.					
Théagénidès, Archonte. *Diod. XI, §. LXV. Dionys. IX, §. LVI.* . . .					
Mycenes détruite par les Argiens. *Diodor. ibid.* . .	4246.	468.	lxxviij. . 1.	286.	281.
Mort de Simonides, fils de Léoprépès, âgé de 90 ans, ou de 89 accomplis. *Marmor. Oxonienſ. Epoch. LVIII.*					
Lysistrate, Archonte. *Diodor. XI, §. LXV.* . .					
Hermolycus, tué à Cyrne, dans l'Isle d'Eubée, dans un combat entre les Athéniens & les Caryſtiens.	4247.	467.	. . . . . 2.	287.	282.
Lysanias, Archonte. *Id. ibid. §. LXVII.* . . .					
Hiéron meurt : Thrasybule lui succede. . . .	4248.	466.	. . . . . 3.	288.	283.
Colonie, envoyée par les Athéniens en Thrace, chassée. *Thucyd. IV, §. CII.*					
Lysithéus, Archonte. *Diodor. XI, §. LXIX.* . .	4249.	465.	. . . . . 3.	289.	284.
Thrasybule chassé de Syracuses sur la fin de l'année : Syracuses recouvre sa liberté & la conserve 60 ans. *Id. ibid. §. LXVII & LXVIII.*	4249.	465.	. . . . . 4.	289.	284.
Artabane, Capitaine des					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Gardes de Xerxès, tue ce Prince.	4249.	465.	. . . . . 4.	289.	284.
Archédémidès, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXX.* . Artaxerxès, Roi de Perse.	4250.	464.	. . . . . 4.	290.	285.
Arcésilas IV, Roi de Cyrene. . . . . Les Thasiens se révoltent contre les Athéniens & sont subjugués. *Id. ibid.* Le récit de Thucydides differe de celui de Diodore. . . .	4250.	464.	lxxix. . 1.	290.	285.
Tlépolémus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXI.* . .	4251.	463.	. . . . . 1.	291.	286.
Les Egyptiens se révoltent contre les Perses, & déclarent Inaros leur Roi: Amyrtée régne probablement conjointement avec lui: les Athéniens leur envoient du secours. . . .	4251.	463.	. . . . . 2.	291.	286.
Conon, Archonte. . . Achæménès, fils de Darius, marche à la tête d'une puissante armée contre les Egyptiens. *Idem, ibidem,* §. *LXXIV.* . . . . . Les secours des Athéniens arrivent en Egypte: les Perses sont battus, & s'enferment dans la citadelle de Memphis. *Id. ibid.*	4252.	462.	. . . . . 3.	292.	287.
Euthippus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXV.* . . .	4253.	461.	. . . . . 3.	293.	288.
Mégabyze assemble une armée considérable, & marche contre les Egyptiens: les Athéniens assiégent la citadelle de Memphis. . .	4253.	461.	. . . . . 4.	293.	288.
Phrasiclides, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXVII.* .	4254.	460.	lxxx. . 1.	294.	289.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Hérodote voyage en Egypte.	4254.	460.	lxxx. . . 1.	294.	289.
Philoclès, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXVIII.* . . . Les Athéniens battent les Corinthiens & les Epidauriens à Halies, les Péloponnéſiens auprès de Cécryphalie, & ſoumettent les Æginetes.	4255.	459.	. . . . . 2.	295.	290.
Bion, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXIX.* . . . . . Les Egyptiens ſe ſoumettent : les Athéniens traitent avec les Perſes : Inaros eſt trahi & mis en croix : Amyrtée ſe retire dans l'Iſle d'Elbo, vers le milieu de Juin. *Herod. II*, §. *CXL. Thucyd. I*, §. *CX. Diod. XI*, §. *LXXVII.* . . .	4256.	458.	. . . . . 2.	296.	291.
Les Athéniens remportent deux victoires ſur les Corinthiens : ils ſont battus à Tanagre par les Lacédémoniens, *Herod. IX*, §. *XXXIV. Thucydid. I*, §. *CVIII.* Diodore de Sicile prétend que la victoire des Lacédémoniens fut douteuſe. *Diod. XI*, §. *LXXX.*	4256.	458.	. . . . . 3.	296.	291.
Mnéſithéidès, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXXI.* . . Les Athéniens, commandés par Myronidès, remportent une victoire complete ſur les Thébains. *Id. ibid.* . . . . . Hérodote retourne à Halicarnaſſe, & chaſſe Lygdamis, Tyran de cette Ville.	4257.	457.	. . . . . 4.	297.	292.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Callias, Archonte. *Diod. XI*, §. *LXXXIV.* . .					
Exploits de Tolmidès, Général des Athéniens. . .					
Æschyle meurt en Sicile, âgé de 69 ans. *Marm. Oxon. Epoch. LX.* . .	258.	456.	lxxxj. . 1.	298.	293.
Hérodote lit une partie de son Histoire aux Jeux Olympiques. *Dodwell Apparatus ad Annal. Thucyd. Sect. XVIII.*					
Sosistrate, Archonte. .					
Périclès ravage le Péloponnese, passe dans l'Acarnanie, & en soumet les Villes. *Diodor. XI*, §. *LXXXV.*	4259.	455.	. . . . . 2.	299.	294.
Arision, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXXVI.* . .					
Treve de cinq ans entre les Athéniens & les Lacédémoniens.	4260.	454	. . . . . 3.	300.	295.
Lysicrates, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXXVIII.* . .					
Sophanès, Général Athénien, tué dans une action contre les Edoniens. *Herod. IX*, §. *LXXIV.* . . .	4261.	453.	. . . . . 4.	301.	296.
Chæréphanès, Archonte. *Dionys. Hal. X*, §. *LIII.*	4262.	452.	lxxxij. . 1.	302.	297.
Sybaris rétablie. *Diodor. Sicul. XI*, §. *XC.* . .					
Antidotus, Archonte. *Id. ibid.* §. *XCI.*					
Ducétius, Général des Sicules, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, est relégué à Corinthe. *Id. ibid.* §. *XCI & XCII.*	4263.	451.	. . . . 2.	303.	298.
Euthydémus, Archonte.					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Diod. Sic. XII, §. III. Cimon, fils de Miltiades, bat les Perses par mer, près de l'Isle de Cypre, & par terre en Cilicie.	4264.	450.	. . . . . 3.	304.	299½
Pédiéus, Archonte. *Id. ibid. §. IV.*					
Artaxerxès fait une paix honteuse avec les Grecs : mort de Cimon.	4265.	449.	. . . . . 4.	305.	300½
Philiscus, Archonte. *Id. ibid. §. V.*					
Les Mégariens se révoltent contre les Athéniens : ils sont battus.	4266.	448	lxxxiij. . 1.	306.	301¼
Timarchidès, Archonte. *Id. ibid. §. VI.*					
Les Lacédémoniens font une invasion dans l'Attique : les Athéniens sont battus par les Thébains à Coronée : Clinias, pere du célebre Alcibiades, perd la vie en cette journée.	4267.	447.	. . . . . 2.	307.	302½
Callimaque, Archonte. *Id. ibid. §. VII.*					
Les Eubéens sont battus par Périclès.	4268.	446.	. . . . . 3.	308.	303¾
La ville de Sybaris détruite de nouveau. . . .					
Lysimachides, Archonte. *Id. ibid. §. XXII.* . .					
Périclès chasse les Histiéens de leur pays : les Lacédémoniens font une incursion dans l'Attique. . . .	4269.	445.	. . . . . 4.	309.	304.
Praxitélès, Archonte. *Id. ibid. § XXIII.*					
Hérodote lit une partie de son Histoire à Athenes aux Panathénées dans le mois de	4270.	444.	. . . . 4.	310.	305.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Juin.	4270.	444.	. . . . 4.	310.	305.
Fondation de la ville de Thurium en Italie par les Athéniens. Hérodote âgé de 40 ans, & l'Orateur Lysias, âgé de 15 ans, étoient du nombre des Colons. *Dionys. Halic. in Lysiâ, pag.* 130. *Plin. XII, Cap. IV* Diodore de Sicile place cette fondation deux ans plutôt.	4270.	444.	lxxxiv. . 1.	310.	305.
Lysanias, Archonte. *Diod. XII, §. XXIV.* . . .					
Euripides fleurit, ainsi que le Sophiste Protagoras. *Euseb.*	4271.	443.	. . . . 2.	311.	306.
Diphilus, Archonte. *Diod. XII, §. XXVI.* . . .					
Euripides remporte le prix de la Tragédie. *Marmor. Ox. Epoch. LXI.*	4272.	442.	. . . . 2.	312.	307.
Timoclès, Archonte. *Diod. XII, §. XXVII.* . . .	4273.	441.	. . . . 3.	313.	308.
Périclès soumet l'Isle de Samos. On fit en cette occasion, pour la premiere fois, usage du bélier, de la tortue, &c., qui sont de l'invention d'Artémon de Clazomenes. *Id. ibid. §. XXVII, XXVIII.*	4273.	441.	. . . . 4.	313.	308.
Morichidès, Archonte. *Id. ibid. §. XXIX.* . . .					
Il est défendu à Athenes de jouer des comédies. *Suidas. voc. Euthymenes. Schol. Aristoph. ad Acharn. vers.* 67.	4274.	440.	. . . . 4.	314.	309.
Zopyre, fils de Mégabyze, passe chez les Athéniens.	4274.	440.	lxxxv. . 1.	314.	309.

Glaucidas,

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Glaucidas, Archonte. *Diod. XII*, §. *XXX.* . Commencement de la guerre de Corinthe. . .	4275.	439.	. . . . . 2.	315.	310.
Théodore, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXI.* . . . Victoire navale remportée par les Corcyréens sur les Corinthiens. *Id. ibid.* Phidias fait la statue de Minerve. Le Scholiaste d'Aristophanes sur la Paix, vers 604, met cela sous l'Archontat de Pythodorus, la premiere année de la quatre-vingt-septieme Olympiade; mais voyez les Fastes Attiques de Corsini, Tome III, page 217. .	4276.	438.	. . . . . 3.	316.	311.
Euthyménès, Archonte. *Diodor. XII*, §. *XXXII.* Le Décret qui défendoit de représenter des Comédies à Athenes, est annullé. *Suidas Voc. Euthymenes. Schol. Aristoph. ad Acharn. vers.* 67.	4277.	437.	. . . . . 3.	317.	312.
Les Athéniens envoient une colonie à Amphipolis. *Diodor. XII*, §. *XXXII.*	4277.	437.	. . . . . 4.	317.	312.
Nausimachus, ou plutôt Lysimachus, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXIII.* . . . Les Corcyréens font alliance avec les Athéniens.	4278.	436.	lxxxvj. . 1.	318.	313.
Antilochidès, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXIV.* . Les Potidéates se révoltent contre les Athéniens: ceux-ci se battent contre les Corinthiens. . . .	4279.	435.	. . . . . 2.	319.	314.

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Charès, Archonte. *Diod. XII*, §. *XXXV*. . .					
Diſcorde entre les habitants de Thurium, au ſujet de celui qu'on devoit reconnoître pour le fondateur de cette Ville. . .	4280.	434.	. . . . . 3.	320.	315.
Apſeudès, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXVI*. . . . Méton publie ſon Ennéadécaétéride : les Athéniens réforment leur année. A commencer de l'année ſuivante, les Archontes entrent en charge avec le commencement de l'Olympiade. Apſeudès, qui avoit commencé ſon Archontat en Janvier 4281 de la période Julienne, le continua juſqu'au ſolſtice d'été 4282, & fut, par conſéquent, Archonte 18 mois. *Id. ibid.*	4281.	433.	. . . . . 4.	321.	316.
Pythodorus, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXVII*. . Arcéſilas IV, Roi de Cyrene, eſt tué.	4282.	432.	lxxxvij. 1.	322.	317.
Commencement de la guerre du Péloponneſe, au printemps, Pythodorus étant encore Archonte. . Médée, Tragédie d'Euripides, eſt jouée. *Ariſtoph. Grammatic. in Argum. ejus Tragœdiæ.*	4283.	431.	. . . . . 1.	323.	318.
Euthydémus, Archonte. *Diod. XII*, §. *XXXVIII*. Décelée épargnée par les Lacédémoniens, en mémoire d'un bienfait des Déceléens. *Herodot. IX*, §. *LXXII*.	4283.	431.	. . . . . 2.	323.	318.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Apollodore, Archonte. *Diodor. XII*, §. *XLIII.* Nicolaos, fils de Boulis, & Anériſte, fils de Sperthiès, mis à mort par les Athéniens, avant le premier de Septembre. *Herod. VII*, §. *CXXXVII. Thucyd. II*, §. *LXVII.* . . Naiſſance de Platon. *Corſini, Faſt. Att. Tom. III, pag.* 230.	4284.	430.	. . . . 3.	324.	319.
Epaminondas, Archonte. *Diodor. XII*, §. *XLVI.* Mort de Périclès, deux ans & demi après le commencement de la guerre du Péloponneſe. . . . . Priſe de Potidée par les Athéniens.	4285.	429.	. . . . 4.	325.	320.
Les Lesbiens ſe révoltent contre les Athéniens. . .	4286.	428.	. . . . 4.	326.	321.
Diotimus, Archonte. *Id. ibid.* §. *XLIX.* . . . Mort d'Anaxagoras. . .					
Les Lesbiens envoient des Ambaſſadeurs aux Péloponnéſiens.	4286.	428.	lxxxviij. 1.	326.	321.
Les Mytiléniens ſont ſubjugués par les Athéniens					
Les Daitaléens, Comédie d'Ariſtophanes, repréſentée.	4287.	427.	. . . . 1.	327.	322.
Euclées, Archonte, le même que Diodore de Sicile nomme Euclides. *Bouhier. Diſſert. de Priſc. Græc. & Lat. Litteris, pag.* 573. La ville de Platées détruite par les Lacédémoniens. *Diod. XII*, §. *LVI.*	4287.	427.	. . . . 2.	327.	322.

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Corœbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Les Babyloniens, Comédie d'Ariſtophanes, jouée aux Dionyſiennes, dans le mois Elaphébolion, (Mars.) .	4288.	426.	. . . . 2.	328.	323.
Euthydémus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LVIII.* . .					
Les Athéniens ravagent les côtes de la Locride. *Thucyd. III*, §. *XCI.* . . .	4288.	426.	. . . . 3.	328.	323.
Héraclée Trachiniene, fondée par les Lacédémoniens. *Thucyd. III. Diod. XII*, §. *LIX.*					
Les Acharnes, Comédie d'Ariſtophanes, jouée. *Ariſtoph. Acharn. verſ.* 266. .	4289.	425.	. . . . 3.	329.	324.
Stratoclès, Archonte. *Diod. XII*, §. *LX.* . .					
Cléon créé Général par les Athéniens. *Ariſtoph. Nub. verſ.* 581, *&c.* . . .					
Eclipſe de Lune. *Idem, ibid. verſ.* 584, *& ibi Schol.*					
Cléon fait priſonniers les Lacédémoniens qui étoient dans l'Iſle de Sphactérie. *Diod. Sic. XII*, §. *LXIII.*	4289.	425.	. . . . 4.	329.	324.
Artaxerxès meurt : Xerxès lui ſuccede & ne régne qu'un an.					
Les Chevaliers, Comédie d'Ariſtophanes, jouée.	4290.	424.	. . . . 4.	330.	325.
Iſarchus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXV.*					
Sogdien ſuccede à Xerxès : il eſt tué après un régne de ſept mois. *Idem, ibid.* §. *LXXI.*	4290.	424.	lxxxix. . 1.	330.	325.
Les Nuées d'Ariſtophanes, jouées pour la premiere fois.	4291.	423.	. . . . 1.	331.	326.

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Aminias, Archonte. *Diodor. XII*, §. *LXXII.* . Darius Nothus, Roi de Perse.	4291.	423.	. . . . . 2.	331.	326.
Les Nuées, jouées la seconde fois au mois de Février. . . . . Les Guêpes d'Aristophanes, jouées au mois de Mars.	4292.	422.	. . . . 2.	332.	327.
Alcæus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXIII.* . . . Cléon est tué dans une bataille contre les Lacédémoniens : Brasidas, leur Général, est tué dans la même action : treve de 50 ans entre les Athéniens & les Lacédémoniens : la guerre n'en continue pas moins au dehors. *Diodor. XII*, §. *LXXIV. Thucyd. V*, §. *XX.*	4292.	422.	. . . . 3.	332.	327.
Ariſtion, Archonte. *Diodor. XII*, §. *LXXV.* . Les principales villes de la Grece, mécontentes des conditions de la treve, se liguent entr'elles : les Lacédémoniens traitent leurs alliés avec douceur, les Athéniens avec sévérité. . .	4293.	421.	. . . . . 4.	333.	328.
Astyphilus, Archonte. *Diod. XII*, §. *LXXVII. Marm. Ox. Epoch. LXII.* Les Olynthiens chassent la garnison Athéniene de Mécyberne, & s'en emparent.	4294.	420.	xc. . . 1.	334.	329.
La Paix, Comédie d'Aristophanes, jouée. *Ariſto-*					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Corœbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
phan. Pac. vers. 990. . .	4295.	419.	. . . . . 1.	335.	330.
Archias, Archonte. *Diodor. XII*, §. *LXXVIII.*					
Alcibiades entre avec des troupes dans le Péloponnese. *Id. ibid.*	4295.	419.	. . . . 2.	335.	330.
Antiphon, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXX.* . . .					
Les Argiens font la paix avec les Lacédémoniens : les Mantinéens subissent le joug de Lacédémone. . .	4296.	418.	. . . . . 3.	336.	331.
Euphémus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXXI.* . . .	4297.	417.	. . . . . 4.	337.	332.
Aristomnestus, ou plutôt Arimnestus, Archonte. *Id. ibid.* §. *LXXXII.* . . .					
Les Athéniens entreprennent la guerre de Sicile : ils subjugent les Méliens. *Diodor. XII*, §. *LXXXIV. Thucyd. V*, §. *CXVI.* .	4298.	416.	xcj. . . . 1.	338.	333.
Chabrias, Archonte. *Diodor. XIII*, §. *II.* . . .					
Alcibiades part pour la Sicile.	4299.	415.	. . . . . 2.	339.	334.
Alcibiades rappellé, se retire à Sparte.					
Les Oiseaux, Comédie d'Aristophanes, jouée au mois de Mars.	4300.	414.	. . . . . 2.	340.	335.
Pisandre, Archonte. *Id. ibid.* §. *VII.*					
Les Syracusains demandent du secours aux Lacédémoniens & aux Corinthiens : ils sont battus : les Athéniens sont vaincus à leur tour.	4300.	414.	. . . . 3.	340.	335.
Cléocrite, Archonte. *Id. ibid.* §. *IX.*	4301.	413.	. . . . 4.	341.	336.

	Période Julienne.	*Années avant J. C.*	*Olympiades de Coræbus.*	*Années de Rome.*	*Ere de Nabonassar.*
Décelée, prise & fortifiée par les Lacédémoniens. *Thucyd. VI*, §. *XIX*. .					
Les Athéniens sont battus en Sicile par terre & par mer. *Diodor. Sicul. XIII*, §. *XIX & seq.* .	4301.	413.	. . . . 4.	341.	336.
Callias, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXIV*. . . .	4302.	412.	xcij. . . 1.	342.	337.
Quatre cents Citoyens gouvernent la République d'Athenes, au mois Elaphébolion, (Mars.) *Idem, ibid.*	4303.	411.	. . . . . 1.	343.	338.
Les femmes célébrant la Fête de Cérès, Comédie d'Aristophanes.					
Théopompe, Archonte. *Id. ibid.* §. *XXXVIII*. .					
Le gouvernement des quatre cents aboli. Il ne subsista que quatre mois. Il avoit commencé au mois de Mars; il finit, par conséquent, en Juillet. *Harpocrat. voc.* Τετρακόσιοι. . .	4303.	411.	. . . . . 2.	343.	338.
Glaucippus, Archonte. *Diodor. XIII*, §. *XLIII*.					
Les Athéniens battent sur mer les Lacédémoniens. *Id. ibid.* §. *XLV & XLVI*. .	4304.	410.	. . . . . 3.	344.	339.
Dioclès, Archonte. *Id. ibid.* §. *LIV*.					
Himere est détruite par les Carthaginois, 240 ans après sa fondation. *Id. ibid.* §. *LXII*.	4305.	409.	. . . . 4.	345.	340.
La premiere représentation du Plutus, d'Aristophanes	4306.	408.	. . . . . 4.	346.	341.
Euctémon, Archonte.					

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
Diod. XIII, §. *LXVIII.* Les Medes se révoltent contre les Perses, & sont soumis. *Herodot. I*, §. *CXXX.* Voyez ma note 294 sur le premier Livre. La ville de Rhodes fondée : on y transporte les habitants d'Ialysſos, de Linde & de Camiros. *Diodor. Sic. XIII*, §. *LXXV.* . . .	4306.	408.	xciij. . 1.	346.	341.
Antigenes, Archonte. *Diod. XIII*, §. *LXXVI*, Conon a sur les Lacédémoniens des avantages, & éprouve des revers. Euripides meurt. *Marm. Oxon. Epoch. LXV.* . .	4307.	407.	. . . . . 2.	347.	342.
Callias, Archonte. *Diod. XIII*, §. *LXXX.* . . Sophocles meurt. *Marm. Oxon. Epoch. LXV.* . . Les Athéniens battent sur mer les Lacédémoniens aux Arginuſes, dans le mois d'Octobre. *Athen. Lib. V, Cap. XVIII, pag.* 218. *Conf. Xenoph. Hellen. Lib. I, Cap. VII*, §. *V.* .	4308.	406.	. . . . . 3.	348.	343.
Les Généraux Athéniens n'ayant pas enlevé les corps de ceux qui avoient péri dans le combat, ſont condamnés à mort pour ce délit, peu après la fête des Apaturies, qui ſe célébroit au mois Pyanepſion, (Novembre.) *Xenoph. Hellen. Lib. I, Cap. VII*, §. *V.*					
Les Grenouilles, Comédie d'Ariſtophanes, jouées					

au

	Période Julienne.	Années avant J. C.	Olympiades de Coræbus.	Années de Rome.	Ere de Nabonassar.
au mois Antheſtérion, (Février.)					
Denys s'empare de l'autorité ſouveraine à Syracuſes, dans les ſix premiers mois de 4309. *Diod. XIII*, §. *XCV*.	4309.	405.	. . . . . 3.	349.	344.
Alexias, Archonte. *Id. ibid.* §. *CIV*.					
La flotte des Athéniens priſe par Lyſandre à Ægos Potamos. *Xenoph. Hellen. Lib. II, Cap. I*, §. *XVIII. Diod. XIII*, §. *CVI*. .	4309.	405.	. . . . . 4.	349.	344.
Artaxerxès ſuccede à Darius Nothus, le dernier ſemeſtre de la quatrieme année de la XCIIIe Olympiade. *Diodor. XIII*, §. *CVIII*.					
Le Poëte Antimachus fleurit. *Id. ibid.* . . .	4310.	404.	. . . . . 4.	350.	345.
Athenes priſe par les Lacédémoniens au printemps: fin de la guerre du Péloponneſe, Alexias étant encore Archonte.					
Lachès, Archonte. *Diod. XIV*, §. *XXXV*. . .	4314.	400.	XCV. . . 1.	354.	349.
Socrates condamné à mort. *Ariſtid. Platonic. II, Tom. III, pag.* 474, *C. ex edit. Canteri. Corſini, Faſt. Attic. Tom. II, pag.* 320 & 321.	4315.	399.	. . . . . 1.	355.	350.
Statue élevée à Solon à Salamine.	4322.	392.	XCVj. . . 4.	362.	357.
Les Harangueuſes, Comédie d'Ariſtophanes, jouées la premiere ou la ſeconde année de la quatre-vingt-dix-ſeptieme Olympiade. . .	4323.	391.	XCVij. . 1.	363.	358.
	4324.	390.	. . . . . 2.	364.	359.

Je termine ici mon Canon Chronologique. Les ſix dernieres dates ſont abſolument étrangeres à Hérodote. Mais ayant eu occaſion de marquer ſous l'année 4249, que Syracuſes avoit recouvré ſa liberté, & qu'elle l'avoit conſervée 60 ans, j'ai cru devoir indiquer l'année où elle l'avoit perdue. J'ai rapporté la mort de Socrates, parce que j'avois parlé de la naiſſance de ce Philoſophe. Quant à la guerre du Péloponneſe, j'ai penſé qu'il étoit d'autant plus indiſpenſable d'en marquer le commencement & la fin, que notre Hiſtorien fait mention de quelques événements qui ſont du commencement de cette guerre. On ſera peut-être ſurpris qu'ayant placé la priſe d'Athenes l'an 4310 de la période Julienne, 404 ans avant l'ére vulgaire, j'aie fait correſpondre avec cette date l'Archontat d'Alexias & la quatrieme année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade, quoique les Chronologiſtes mettent la premiere année de la quatre-vingt-quatorzieme Olympiade. Il eſt bon de ſe rappeller qu'avant l'établiſſement de l'Ennéadécaétéride, l'année civile des Athéniens ne concouroit pas avec l'année olympique. La premiere commençoit au ſolſtice d'hiver, & l'autre à celui d'été. Depuis cet établiſſement, qui eſt de l'an 4281 de la période Julienne, l'année Athéniene commença avec l'année olympique au ſolſtice d'été. Ainſi Athenes ayant été priſe l'an 4310 de la période Julienne, 404 ans avant l'ére vulgaire, au mois Munychion, qui répond à-peu-près au mois d'Avril, on étoit encore à la quatrieme année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade, & Alexias avoit encore deux mois & quelques jours pour achever ſon Archontat. Enfin, ſi je fais quelquefois concourir deux années olympiques, avec une ſeule année, ou Julienne, ou avant notre ére, c'eſt parce que l'année olympique, commençant vers la fin de Juin, avant le ſolſtice d'été, doit néceſſairement ſe rapporter avec les ſix derniers mois d'une année quelconque, Julienne, ou avant notre ére, & avec les ſix premiers mois de l'année ſuivante.

J'ai placé la mort de Pythagore en 4204, parce que la plupart des Auteurs aſſurent que ce Philoſophe mourut l'année dans laquelle éclata la conſpiration tramée par Cylon contre les Pythagoriciens. Or, l'on convient aſſez unanimement que cette conſpiration eſt de

très-peu de temps postérieure à la destruction de Sybaris par les Crotoniates.

J'ai parlé, sous l'année 4274, de la défense qui fut faite de représenter à Athenes des Comédies, quoiqu'il n'en soit pas question dans Hérodote. J'espere qu'on me le pardonnera en faveur de la singularité du fait, qui est attesté par le Scholiaste d'Aristophanes, sur le vers 67 des Acharnes, & par Suidas, au mot Εὐθυμένης, qui probablement s'est contenté de copier le Scholiaste. La licence des Auteurs Comiques avoit été portée si loin, que je ne suis pas surpris de cette défense, qui fut levée trois ans après, sous l'Archontat d'Euthyménès, c'est-à-dire, en 4277, & dans le dernier semestre de la troisieme année de la quatre-vingt-cinquieme Olympiade. Une Didascalie, trouvée à Rome il y a quelques années, a donné occasion à un (1) savant Italien de révoquer ce fait en doute, parce qu'il est question dans cette Didascalie, d'une Piece Satyrique, qui remporta la victoire sous l'Archontat (2) de Théodore. Cet Archonte est entre Morichidès, qui défendit de jouer des Comédies, & Euthyménès qui leva la défense. La même Didascalie parle aussi des (3) Coléophores, ou Portes-cruches; Piece qui fut représentée sous l'Archontat de Morichidès. M. Odérico (4) convient qu'on peut répondre, au sujet des Coléophores, que cette Comédie fut jouée au commencement de son Archontat, & que ce Magistrat, offensé de la licence de cette Piece, proscrivit les Comédies. Quant à l'autre Piece, qui fut jouée sous Théodore, il est persuadé qu'elle détruit absolument l'assertion du Scholiaste d'Aristophanes, & qu'il faut, ou que ce Scholiaste se soit trompé, ou que ce soit l'Auteur de la Didascalie. Ce raisonnement ne me paroît pas juste, & je crois que ces deux Auteurs ont raison. La défense de Morichidès regarde les Comédies seulement, & non les Pieces Satyriques, qui étoient d'un genre très-différent des Comé-

(1) Oderici de Marmoreâ Didascaliâ Epistola. Romæ 1777, *in*-8°. pag. 43.
(2) Ibid. pag. 67, lin. 4.
(3) Id. pag. 67, Fragm. I, lin. 13 & 14, & pag. 80.
(4) Ibid pag. 43.

dies, comme on peut s'en convaincre par le Cyclope d'Euripides, Drame Satyrique, qui subsiste encore. Or la Piece, qui fut jouée sous l'Archontat de Théodore, étoit de ce genre. Quant au nom de l'Archonte qui proscrivit les Comédies, il est écrit Myrichidès par (1) Diodore de Sicile, & Morichidès par le Scholiaste d'Aristophanes & par Suidas. L'autorité de l'Historien a prévalu sur celle de ces deux Grammairiens. L'on auroit dû cependant faire attention que si ce nom se trouvoit ainsi écrit dans Diodore, ce pouvoit être une faute des Copistes; & comme les Copistes de Suidas & du Scholiaste d'Aristophanes pouvoient aussi s'être trompés, la question devoit rester indécise. La Didascalie en question, qui est gravée sur le marbre, leve la difficulté, en lisant Morichidès. Je connois, autant que qui que ce soit, le peu d'importance de cette question. J'ai cru cependant devoir m'y arrêter un moment, parce qu'il est quelquefois utile de savoir comment on écrit les noms propres, afin d'éviter toute confusion. Le Scholiaste ajoute que cette loi fut en vigueur toute cette année & les deux suivantes, sous les Archontes Epigenes & Théodore, ἰσχυσεν ἐκεῖνόν τε τὸν ἐνιαυτὸν καὶ δυὸ τοὺς ἑξῆς Επιγένη τε καὶ Θεοδώρε. M. Odérico corrige ἐπὶ Γλαυκίδη καὶ Θεοδώρε. Cette correction, autorisée par Diodore de Sicile, Livre XII, §. XXX, page 497, me paroît évidente. Elle est d'ailleurs favorisée par l'édition d'Aristophanes d'Alde, où on lit (2) ἐπὶ Γλαύκου τε καὶ Θεοδώρε. Dans les manuscrits, on trouve beaucoup d'abréviations, & un Delta mal fait a pu être pris pour un Nu par un Lecteur peu attentif.

On trouvera encore dans ce Canon plusieurs traits d'histoire, dont il n'est pas fait mention dans Hérodote. Je les ai rapportés, parce qu'ils lioient ces faits les uns aux autres. J'y ai parlé aussi de quelques Rois d'Assyrie & de Ninive, de ceux de Babylone, & de quelques-uns de ceux d'Israël & de Juda, parce que ces Princes ont eu de grands rapports avec les Rois Medes, parce que les Rois d'Egypte ont eu des démêlés avec les Juifs, & parce que les Scy-

(1) Diodor. Sicul. Lib. XII, §. XXIX, pag. 496.
(2) Aristophanes ex edit. Aldi. Regist. χ. IIII, lin. 3 & 4 à fine.

thes, qui asservirent une partie de l'Orient, pénétrerent en Judée, & l'opprimerent pendant quelque temps.

J'ai fait mention de la fondation de Rome, & j'ai fait correspondre les années de Rome avec les années de la période Julienne, &c., parce que cette fondation est un des événements les plus mémorables de l'Histoire, & parce qu'elle sert d'époque. L'avénement de Tarquinius au Trône de Rome, rend cette époque nécessaire, & l'on sait que cet avénement sert à prouver en quelle année Cypsélus s'empara de l'autorité souveraine à Corinthe. J'ai joint aussi l'ére de Nabonassar, parce qu'elle est intimement liée avec l'année où les Babyloniens secouerent le joug des Assyriens. Enfin, j'ai pensé qu'on me sauroit gré d'avoir placé dans ce Canon la fondation d'un grand nombre de Villes dont parle Hérodote, quoique cette Historien garde le silence sur l'année de la fondation de quelques-unes. En un mot, j'ai tâché de ne rien omettre d'important, & de rendre ce Canon intéressant & utile. C'est le seul but que je me suis proposé.

Fin du Canon Chronologique.

TABLE
DES CHAPITRES
DE LA CHRONOLOGIE.

CHAPITRE I. *De la Chronologie des Egyptiens.* page 149
§. I. *De la vieille Chronique.* 150
§. II. *De Manéthon.* 152
§. III. *De Jules Africain.* 154
§. IV. *D'Eusebe.* 157
§. V. *Du Syncelle.* 158
§. VI. *De quelques Chronologistes modernes.* 161
§. VII. *De Diodore de Sicile.* 176
§. VIII. *Récapitulation du récit de Diodore de Sicile.* 193
§. IX. *Canon Chronologique des Rois d'Egypte, selon le systême de Diodore de Sicile.* 200
§. X. *Systême Chronologique des Rois d'Egypte, selon Hérodote : du Gouvernement Théocratique.* 202
§. XI. *De Ménès jusqu'à Sésostris.* 207
§. XII. *De Sésostris & de ses successeurs, jusqu'à la conquête de l'Egypte par Cambyses.* 212
§. XIII. *Canon Chronologique des Rois d'Egypte, selon le systême d'Hérodote.* 249
Chapitre II. *De la fondation de la ville de Tyr.* 251
Chapitre III. *Des Rois d'Assyrie.* 254

Chapitre IV. *Des Rois Medes.* page 268
Chapitre V. *Des Rois de Babylone.* 276
Chapitre VI. 289
§. I. *De Deucalion & de ſa poſtérité.* ibid.
§. II. *De Mélampus & de Bias.* 301
Chapitre VII. *Des Rois de Lydie.* 306
Chapitre VIII. *Chronologie d'Athenes.* 313
§. I. *Le Régne d'Ogygès.* 316
§. II. *Déluge d'Ogygès. Premiere année de Cécrops.* 318
§. III. *De la premiere année de Mélanthus.* 329
§. IV. *De la premiere année de Médon, premier Archonte perpétuel.* 335
§. V. *De la premiere année d'Æſchyle, douzieme Archonte perpétuel, juſqu'à Créon, premier Archonte annuel.* 342
Chapitre IX. *Des Rois d'Argos.* 344
§. I. *Des Inachides.* ibid.
§. II. *D'Io.* 348
§. III. *De la Colonie envoyée en Theſſalie.* 351
§. IV. *De Danaüs.* 352
Chapitre X. *D'Europe, de Cadmus, de Bacchus & des Rois de Thebes.* 360
Chapitre XI. *De Minos I & II, Rois de Crete : de Dædale.* 373
Chapitre XII. *Hercules : l'expédition des Argonautes : Médée.* 378
Chapitre XIII. *De la priſe de Troie.* 385
Chapitre XIV. *Des Colonies Grecques.* 438
Section I. *Des Colonies Grecques, antérieures à la priſe de Troie.* ibid.

§. I. *Des Peucétiens.* page 438
§. II. *Des Œnotriens.* 439
§. III. *De la Colonie envoyée en Theſſalie.* 441
§. IV. *De la Colonie d'Evandre.* ibid.
§. V. *Des Colonies Doriennes avant la priſe de Troie.* 445
Section II. *Des Colonies Grecques poſtérieures à la priſe de Troie.* 448
§. I. *De la Colonie Doriene.* ibid.
§. II. *De la Colonie Æoliene.* 449
§. III. *De la Colonie Ioniene.* 455
§. IV. *De la fondation de quelques villes Doriennes, Æoliennes, Ioniennes, en Aſie & en Europe.* 466
Chapitre XV. *Des Héraclides.* 492
Chapitre XVI. *Des Rois de Corinthe.* 502
Chapitre XVII. *D'Eſope.* 526
Chapitre XVIII. *De Piſiſtrate & des Piſiſtratides.* 529
Chapitre XIX. *De Pythagore.* 536
Canon Chronologique. 539

Fin de la Table des Chapitres.

ESSAI
DE CHRONOLOGIE
SUR HÉRODOTE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Chronologie des Egyptiens.

LA Chronologie des Egyptiens eſt ce qu'il y a de plus difficile & de plus épineux dans l'Hiſtoire Ancienne. Les modernes, qui ont tenté de l'éclaircir, n'ayant eu d'autre but que de la faire accorder avec les Annales des Juifs, n'ont point balancé à retrancher ce nombre prodigieux de ſiecles qui s'eſt écoulé entre le commencement de cette Monarchie & la conquête qu'en fit Cambyſes, & n'ont pas fait plus de grace à cette immenſe quantité de Rois que ſe donnoient les Egyptiens.

Cette raiſon, qui eſt excellente pour ceux qui reconnoiſſent la divinité de l'Ecriture, n'a pas la même force pour ceux qui la méconnoiſſent. J'admets, avec les modernes, la divinité de la Bible, & je rejette, ſans balancer, tous les ſyſtêmes chronologiques qui s'y trouveroient contraires. Cependant, comme nous ſommes deſtitués de monu-

ments, il n'eſt pas poſſible aujourd'hui, même avec le ſecours de la Bible, de rien donner, ſur la Chronologie de ce pays, je ne dis pas de certain, mais qui approche de la vérité. Auſſi ne me ſuis-je pas propoſé de faire une Chronologie, mais d'expoſer en peu de mots les divers ſyſtêmes des anciens & des modernes, & de m'en tenir à celui d'Hérodote, qui me paroîtroit revêtu du caractere de la vérité, & que j'aurois été tenté d'admettre, ſi l'autorité des Livres ſaints me l'eût permis. Si dans la ſuite j'avance quelque propoſition qui ſemble contraire à cet aveu, je prie le lecteur de croire que je ne le fais que relativement au ſyſtême de l'Auteur que je ſuis, & que je déſavoue ſincérement toutes les conſéquences qu'on pourroit en tirer.

§. I.

De la vieille Chronique.

CETTE Chronique n'eſt pas plus ancienne qu'Alexandre, puiſqu'elle s'étend juſqu'à Nectanébo, 15 ans avant la conquête de l'Egypte par ce Prince; & peut-être lui eſt-elle de beaucoup poſtérieure. Les Annales de l'Egypte étoient alors en grande partie détruites; & ce qui en reſtoit, n'étoit peut-être pas entendu, la langue dans laquelle elles étoient écrites, ne ſe parlant plus depuis long-temps. Son Auteur, quel qu'il ſoit, eſt d'autant plus ſuſpect, qu'il ne nous a point fait connoî-

tre les ſources où il avoit puiſé. Quoi qu'il en ſoit, voici ſon ſyſtême.

« Il (1) y avoit chez les Egyptiens une ancienne » Chronique, qui paroît avoir induit en erreur » Manéthon. Elle renfermoit trente Dynaſties en » cent treize générations, & un eſpace de 36525 » ans. La durée du regne de Vulcain eſt nulle, » parce qu'il paroît le jour & la nuit. Le ſoleil » a régné 30000 ans, Saturne & les douze autres » Dieux 3984 ans, & les huit demi-Dieux 217 » ans. Après eux, quinze générations du Cycle Ca- » niculaire en 443 ans : la ſeizieme Dynaſtie des » Tanites, de huit générations en 190 ans; la » dix-ſeptieme Dynaſtie des Memphites, quatre » générations en 103 ans; la dix-huitieme, des » Memphites, quatorze générations en 348 ans; » la dix-neuvieme, des Dioſpolites, cinq géné- » rations en 194 ans; la vingtieme Dynaſtie des » Dioſpolites, huit générations en 228 ans; la » vingt-unieme, des Tanites, ſix générations en » 121 ans; la vingt-deuxieme, des Tanites, trois » générations en 48 ans; la vingt-troiſieme, des » Dioſpolites, deux générations en 19 ans; la » vingt-quatrieme, des Saïtes, trois générations » en 44 ans; la vingt-cinquieme, des Ethiopiens, » trois générations en 44 ans; la vingt-ſixieme, » des Memphites, ſept générations en 177 ans; » la vingt-ſeptieme, des Perſes, cinq générations

(1) Syncelli Chronogr. pag. 51.

» en 124 ans; ..... la vingt-neuvieme Dynaf-
» tie ..... générations en 39 ans; la trentieme
» Dynaſtie des Tanites, une génération en 18
» ans. »

Les regnes des Dieux & des demi-Dieux, comprennent vingt-deux générations & 34201 ans. Les trente Dynaſties ſont de ſoixante-dix générations, ſans y comprendre celles des quinze premieres Dynaſties, qui ne ſont point ſpécifiées, & les générations de la vingt-huitieme Dynaſtie, qui eſt omiſe en entier. Cela fait 2140 ans, ſans compter cette vingt-huitieme Dynaſtie, qui me paroît avoir regné 184 ans, puiſque ce nombre, ajouté à 2140 d'un côté, & à 34201 d'un autre, complete la ſomme de 36525 ans. Ainſi l'on aura pour la durée des regnes des Rois, 2324 ans. Comme cette Chronique s'étend juſqu'à Nectanébo, 15 ans avant la conquête de l'Egypte par Alexandre, il eſt certain qu'elle fait remonter le premier Roi à l'an 2043, de la période Julienne, 2671 ans avant notre ére; antiquité qui ne s'accorde pas plus avec les Livres ſaints, qu'avec l'Hiſtoire profane.

§. II.

De Manéthon.

(1) MANÉTHON, Grand-Prêtre de Sébennytus, & Greffier des Archives ſacrées, avoit compoſé, par ordre de Ptolémée Philadelphe, une Hiſtoire

(1) Syncelli Chronograph. pag. 40.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

8° H
2,463
6

HISTOIRE
D'HERODOTE

6